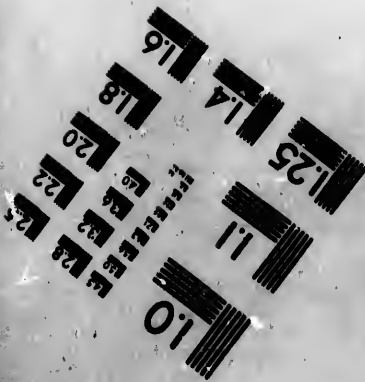
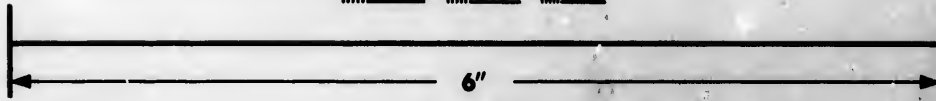
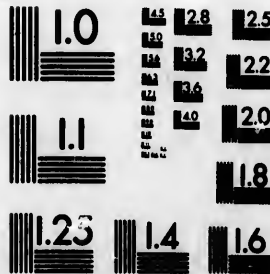


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MY-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Various pagings.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

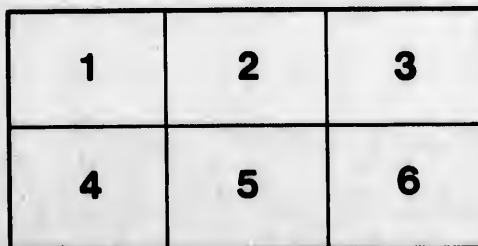
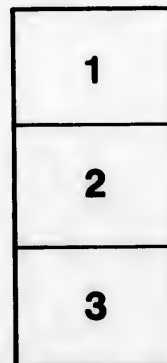
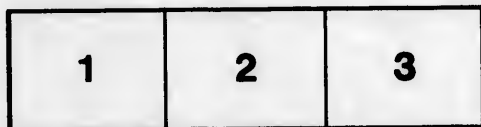
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

PENSIONNAT
DES
URSULINES DE QUEBEC.

Classe

Piano

PRIX,

Mlle. S. Poirier

de Cinquième

SUPERIEUR.

Juillet, 1865

LES

URSULINES DE QUÉBEC.



Notre-Mère de l'Incarnation

LES
URSULINES DE QUÉBEC,

DEPUIS

LEUR ÉTABLISSEMENT

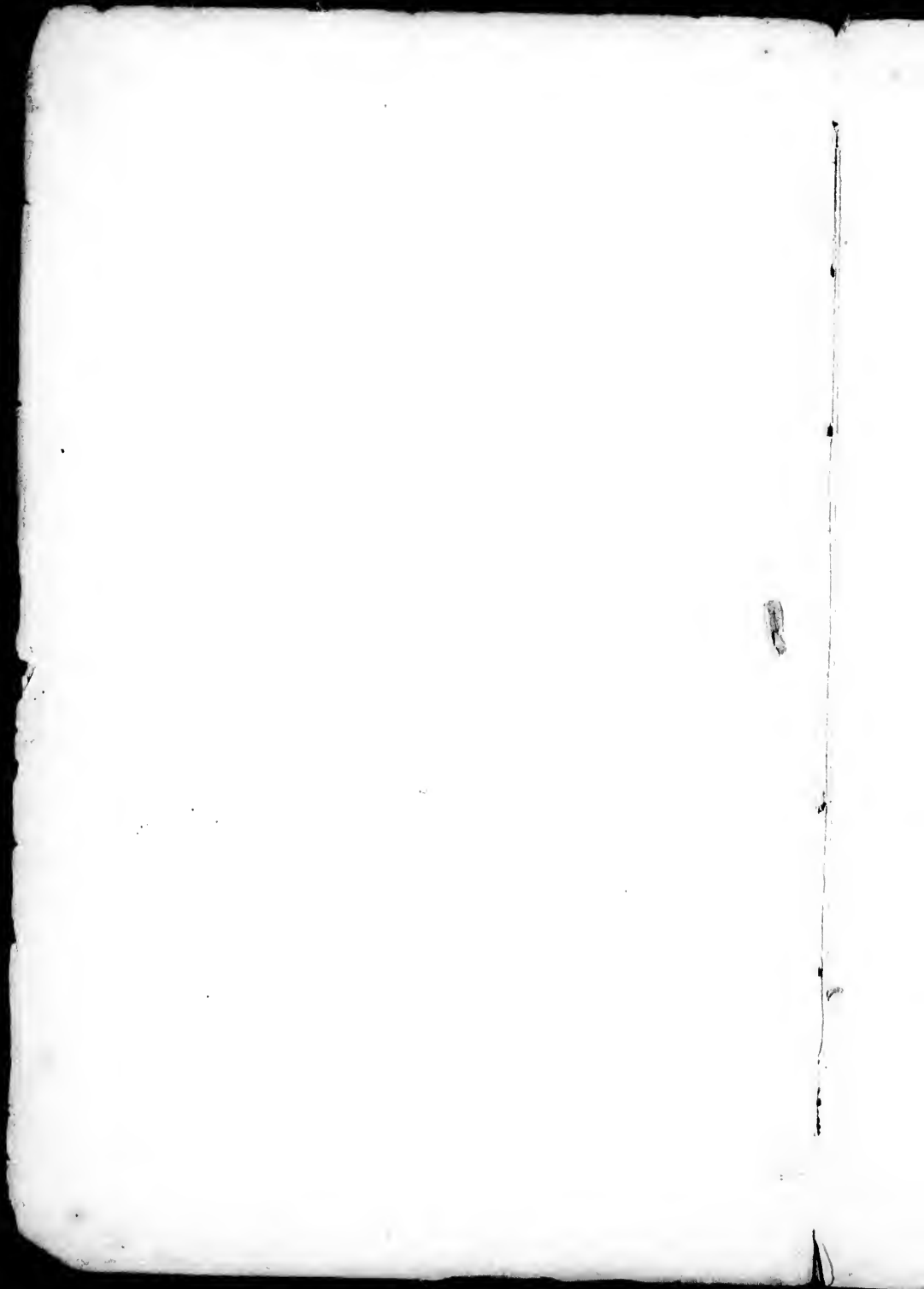
JUSQU'À NOS JOURS.

A. M. D. G.

~~~~~  
**TOME PREMIER.**  
~~~~~



Québec :
Des Presses de C. Darveau, 8, rue Lamontagne, Basse-Ville.
1863.



A

LA TRÈS-SAINTE VIERGE,

MARIE IMMACULÉE,

REINE DU CIEL ET DE LA TERRE,

NOTRE DOUCE MÈRE,

NOTRE PATRONNE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE.

ENREGISTRÉ au Bureau du Registraire Provincial, par l'Abbé
GEORGE L. LEMOINE, conformément à l'Acte Provincial
intitulé: "*Acte pour protéger la propriété littéraire.*"

Québec, mai 1863.

A NOS LECTRICES

C'est à vous spécialement, élèves chéries de cette maison, qui en affectionnez les souvenirs et en gardez religieusement les traditions, que nous présentons cette Histoire de notre Monastère. Quelle que soit la part que la Providence vous ait faite dans la vie, nous désirons que ces pages vous parviennent, et vous apportent tout le bonheur que nous avons goûté en vous les adressant.

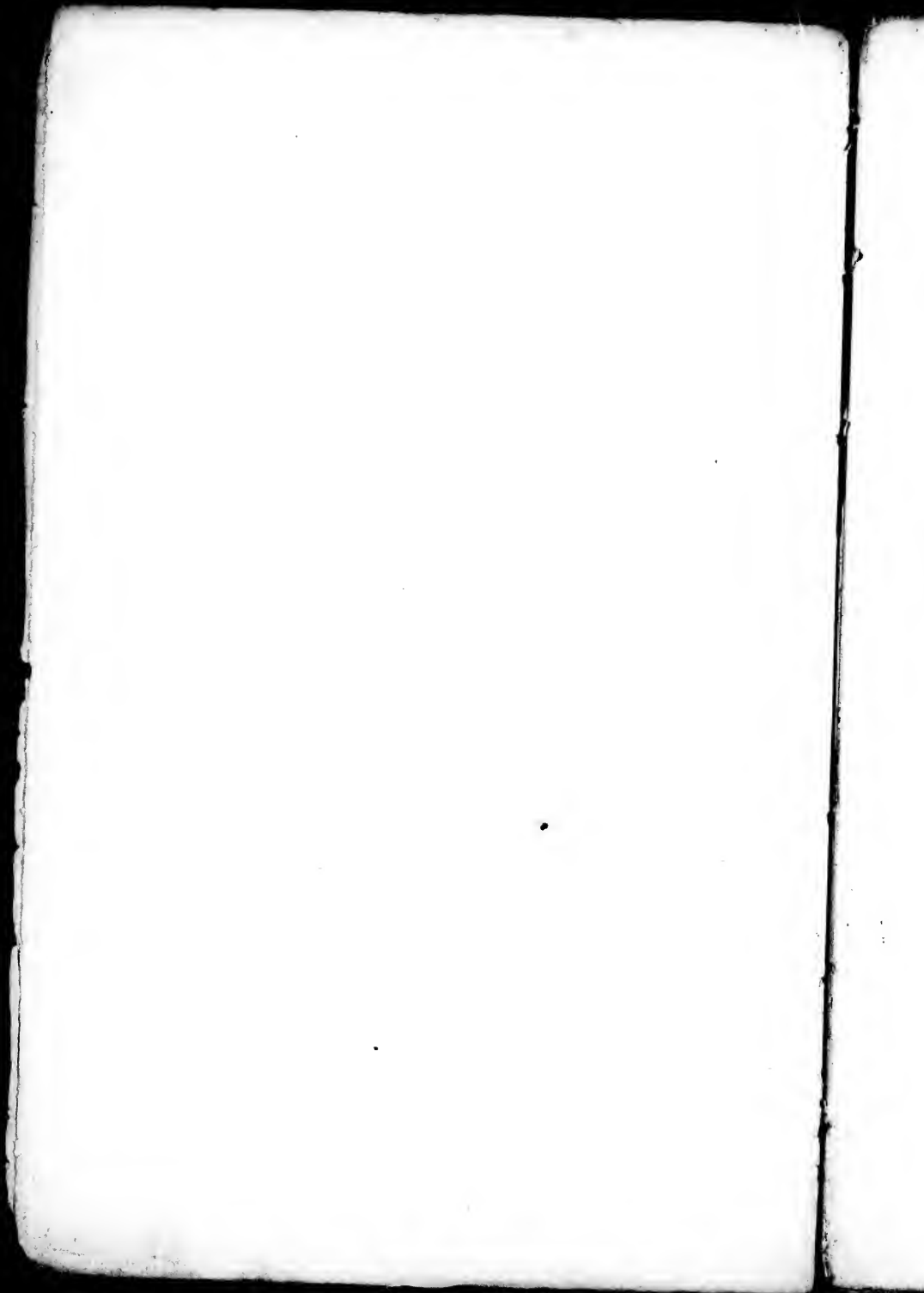
Et vous, chère et intéressante famille qui vivez encore à l'ombre du cloître, que de fois aussi, en écrivant ce livre, nous avons pensé à satisfaire l'avidité de vos intelligences et à réjouir pieusement vos jeunes imaginations !

Puissions-nous toutes, en voyant passer sous nos yeux le beau et touchant spectacle des vertus de nos devancières dans cette maison, nous animer d'une ardeur nouvelle pour travailler au service de Dieu et au bien de la société. Au reste, quel que soit le succès de l'ouvrage, nous nous reposons sur notre bonne volonté, et nous croyons pouvoir compter d'avance sur l'indulgence de nos lectrices.

Une Ancienne Maîtresse.

Vieux Monastère des Ursulines,
30 avril 1863.

(191e anniversaire de l'heureuse mort de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation.)



INTRODUCTION.

S'il y a pour le cœur un charme indicible au souvenir des récits du foyer paternel, si l'enfant bien né révère à tout âge les plus simples traditions de ses pères, avec quel bonheur les membres de la famille religieuse ne doivent-ils pas se redire les traditions intimes, d'un passé qui semble également béni et de Dieu et des hommes. C'est ce délicieux plaisir que les Ursulines de Québec veulent aujourd'hui partager avec leurs élèves, persuadées que ces récits seront, pour les unes et les autres, un motif d'encouragement et un sujet d'édification.

Comme il nous a été doux de reporter nos pensées aux premiers temps de notre histoire, à ce printemps de 1639, où se préparait en France cette émigration d'un caractère nouveau ; d'accompagner en Canada ces héroïnes, dont l'approche fit tressaillir le désert et ébranla sur nos montagnes, depuis le Saguenay jusqu'à Québec, les populations errantes de ces contrées sauvages !

Ce n'était donc qu'après s'être arrachées aux doux charmes de la patrie, et avoir affronté sur mer les plus grands dangers, que nos généreuses Fondatrices venaient sur cette terre libre et infidèle de l'Amérique, "recueillir les gouttes précieuses du sang de Jésus-Christ," et édifier sur les bords du St. Laurent le Monastère qui nous abrite aujourd'hui. A ce Monastère, si péniblement construit et deux fois réédifié, se rat-

tachent plus de souvenirs qu'il n'y a de pierres posées dans ses vieilles fondations.

Les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, tout occupés de la prédication de l'Évangile et des œuvres extérieures de l'apostolat, obligés de suivre les sauvages dans leurs courses lointaines, remontant ou descendant avec eux les fleuves dans leurs canots d'écorce, n'avaient cependant encore aucune ressource pour l'éducation des jeunes filles. Sachant que la femme est appelée à un grand apostolat par le dévouement et la charité ; que cet être faible et fragile comme la fleur des champs, est néanmoins doué d'une force mystérieuse et puissante, pour seconder l'homme apostolique dans l'œuvre de la régénération du monde, ils ne craignirent pas de l'inviter à partager leur vie de privations et de sacrifices, afin de concourir avec eux à la conversion des sauvages ges et à la civilisation du Canada.

La tâche était rude et difficile ; car si l'apathie d'un peuple peut offrir d'immenses obstacles à sa conversion, si, comme dit Lacordaire (1), "on n'arrache pas en un jour, une population tout entière à la torpeur d'une oisiveté invétérée et au libre épanchement des plaisirs;" nous oserons dire que le caractère farouche des sauvages de l'Amérique du Nord, leur indépendance au milieu de ces vastes forêts, devaient opposer une barrière presque insurmontable aux enseignements de la religion de Jésus-Christ.

Déjà les Iroquois, que la dernière expédition de Champlain avait forcés de faire la paix avec les Hurons, levaient le masque et envoyaient jusqu'au centre de la colonie leurs féroces guerriers. Le pays était dans une extrême désolation, chacun tremblait sur son avenir ! La vue de ces dangers, bien loin cependant d'ef-

(1) 51e Conférence.

frayer les Ursulines et les Hospitalières, qu'un même héroïsme avait rassemblées sur ces bords, les remplissait au contraire d'un désir insatiable de se prodiguer tout entières, à la conquête des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. Heureuses d'être appelées à une aussi haute vocation, de s'associer à des hommes tels que les Brébœuf, les Lalemant, les Le Jeune, les Jogues, les Garnier, les Daniel, les Chaumonot, les Bressani et tant d'autres, qui arrosaient de leurs sueurs et "réchauffaient de leur sang les sillons glacés de la Nouvelle-France," elles se dévouaient avec joie, pour apprendre le chemin du ciel à ces enfants de la nature, qui n'en connaissaient d'autre que celui du vice, et dont les espérances se bornaient à une chasse abondante d'originaux, de caribous et de castors ! Ce zèle infatigable, cette foi vive, cette ardente piété, ce désir de l'apostolat au berceau de notre patrie, ne rappellent-ils pas les premiers siècles de l'Eglise ?

Mais de quelle utilité pouvaient être au pays, à cette époque, deux Communautés de religieuses cloîtrées ? Nous répondrons volontiers par les belles paroles de Grégoire-le-Grand. Au milieu des angoisses de Rome tant de fois saccagée par les Lombards, par la peste et la famine, ce saint Pape ne conservait qu'un motif d'assurance, la prière de trois mille Vierges recueillies des Monastères ruinés d'Italie. " Sans elles, écrivait-il, pas un de nous n'aurait pu subsister ici tant d'années au milieu des Lombards." " Il voyait, comme Moïse au pied du Sinai, le bras du Seigneur se lever dans l'éternité et son glaive prendre le tranchant de la foudre. Mais il voyait aussi la prière du pauvre pénétrant les nues ; les larmes de quelques vierges tombant pour contre-poids dans la balance où Dieu pesait l'empire, et le saint Pape se rassurait."

Bossuet (1) dont le génie puissant aimait à s'appuyer sur l'autorité si imposante de la tradition catholique, s'explique ainsi sur l'efficacité de la prière des âmes saintes : " Tout ce qui se fait de bien dans l'Eglise, et même par les pasteurs, se fait par le secret mouvement de ces colombes innocentes qui sont répandues par toute la terre. C'est aussi, dit-il, le sentiment de St. Augustin, fondateur de plusieurs ordres religieux."

Développant fidèlement la même pensée, un pieux auteur (2) de nos jours a dit : " Entre le vestibule et l'autel, des vierges chrétiennes unies aux prêtres de Jésus-Christ, demandent grâce et s'écrient : *Epargnez, Seigneur, épargnez votre peuple. Parce Domine, parce populo tuo, ne in eternum irascaris nobis.* Elles s'offrent en holocauste par les sacrifices qu'elles s'imposent ; elles prient pour ceux qui ne prient pas, et, à l'exemple de l'Agneau sans tache, elles se font victimes pour les péchés du monde, en expiant sur leur chaste chair les iniquités de la terre : voilà leur mission au milieu du siècle."

Pouvons-nous douter que ce ne fût le même esprit de dévouement qui présida à la fondation de notre Monastère, et qui inspira, à ces âmes héroïques, la sublime pensée d'ériger sur ce rocher sauvage de Québec, un petit camp de pénitence et d'expiation ? Non, certainement ; et par la suite de cette histoire, nos lectrices verront que tels étaient aussi les sentiments des Archevêques de Tours et de Paris, de Mgr. de Laval et des premiers missionnaires du Canada, des Vice-Rois et des premiers Gouverneurs de la colonie. Le bon peuple lui-même, attribuait en grande partie à la prière des

(1) Discours sur l'Unité de l'Eglise.

(2) Ozanam.

religieuses, la protection que le ciel étendait visiblement sur leur commune patrie.

Le R. P. J. Lalemant exprimait à peu près la même pensée quand il disait dans les "Relations" : "Le quatrième sujet de consolation que je voyais dans ce pauvre pays désolé, c'est le courage et la générosité de nos religieuses tant Hospitalières qu'Ursulines. C'est une des espérances que j'ai de la conservation du pays, ne pouvant penser que Dieu abandonne des âmes de cette nature, si saintes et si charitables. Il me semble que tous les anges du Paradis viendraient plutôt à leur secours."

Quant à nos bonnes Mères, leur courage au milieu des périls ne faillit jamais, car leur confiance en Dieu était parfaite. "N'ayez point d'inquiétude à mon sujet, écrivait la Vén. Mère de l'Incarnation à son fils. Quelque délabrées que soient les affaires, je ne vois aucun sujet de craindre, et si je ne suis bien trompée, les croix que l'Eglise souffre maintenant seront son exaltation ; tout ce que j'entends dire ne m'abat point le cœur."

Ainsi pensaient toutes ces premières religieuses qui avaient eu la générosité de s'immoler en Canada.

Associées fidèles des Martyrs et dignes émules de leur ferveur, elles se montrèrent toujours à la hauteur de leur mission, remplissant avec bonheur les devoirs qui leur étaient imposés par les liens communs de leur apostolat. A la vérité, les exemples étaient entraînants ; car, comme l'a dit un grave auteur de nos jours : "C'est Dieu que l'on sent dans les saints ;" et de même que les pèlerins d'Orient et d'Occident qui visitaient les saints solitaires de la Thébàïde et de la Syrie, revenaient dans leur patrie l'âme toute imprégnée des exemples de sainteté qu'ils avaient vus ;

de même aussi nos premières Mères ont été pressées, pour ainsi dire, par les effets divins que produisaient en elles, les paroles, les écrits et les exemples des Martyrs du Canada (1).

Il est une autre chose que nous voudrions signaler à l'attention de nos lectrices ; c'est l'action admirable de la Providence, tant sur notre Monastère que sur le pays en général. Dès l'origine de la colonie, ce fait parut incontestable, et la Vén. Mère de l'Incarnation en fut vivement frappée. "Le Canada, dit-elle, semble être un pays spécialement gardé par la Providence ; c'est justement quand on semble désespérer de tout, que surgissent les événements favorables, et c'est quand on croit toucher à des temps prospères que viennent les épreuves les plus sensibles."

Dans toute la suite de cette histoire, nous verrons cette divine Providence se manifester sans cesse par ses bienfaits, surtout aux temps d'épreuve et d'affliction. Deux fois, l'incendie est venu ruiner en quelques heures, le fruit des travaux et des sacrifices de nos premières Mères, et enlever en quelque sorte toutes leurs espérances. Qu'est-il arrivé ? C'est alors que parut plus visiblement que jamais la protection du ciel ; les secours vinrent de toutes parts et réparèrent complètement d'aussi grandes infortunes.

Plus d'une fois les farouches Iroquois, les plus féroces et les plus audacieux des hommes, ont promené leur fer homicide autour des murs paisibles du petit Monastère et levé avec rage leur terrible hache de guerre !..... L'œuvre semblait désespérée, mais c'était l'œuvre de Dieu, elle ne devait pas périr ! Les Iroquois ont passé pour ne plus faire entendre leur sinistre cri

(1) Voir les Martyrs du Canada à la fin de ce tome.

de guerre, leurs braves se sont vus captifs et vaincus, leur race entière a été balayée de la terre par le souffle du Très-Haut, et la "Maison de Jésus" subsiste encore !

Plus d'une fois aussi le glaive de l'étranger a été suspendu sur leurs têtes ; plus d'une fois les flottes ennemies ont envahi le majestueux St. Laurent, et les foudres d'Albion ont fait trembler le promontoire même de Québec ! Que faisaient nos Mères dans des circonstances aussi critiques ? Prostrées en présence de leur Sauveur caché au Sacrement de l'autel, ces timides vierges assistaient comme Moïse au combat de leur peuple, les yeux levés au ciel et les mains suppliantes.....

La victoire couronna presque toujours les armes de la patrie ; mais l'heure suprême sonna où, dans les vues de la Providence, d'honorables défaites étaient devenues comme (1) nécessaires, à la conservation de la foi et des bonnes mœurs dans notre beau pays. Nos Mères alors s'abandonnent sans réserve à la volonté du Seigneur..... L'étranger victorieux vient frapper à la porte du Monastère, il y entre avec ses blessés ; les colombes du sanctuaire prodiguent les soins les plus assidus aux vainqueurs, veillent jour et nuit auprès de leur chevet, et les serviteurs du Roi, charmés de la vertu et de la charité des servantes de Dieu, ne les quitteront qu'en laissant des bénédictions à leur porte.

Qu'ils sont consolants pour nous "ces secrets du cloître," ces événements qui se sont passés au Monastère pendant les deux cent vingt-trois années de son existence ! Nos lectrices ne liront-elles pas avec un vif

(1) La domination Anglaise, dans les vues de la Providence, a sauvé le Canada des horreurs de la Révolution Française, dont l'insigne corruption de l'Intendant Bigot semblait être, en ce pays, l'épouvantable prélude.

intérêt les notices biographiques de ces premières héroïnes du Canada, de ces Ursulines si dignes de leur vocation, qui ont consumé dans l'ombre et la solitude, des jours pleins de bonnes œuvres et voués à la cause sacrée de l'éducation ? Que de vertus éminentes se trouveront retracées dans ces notices, quelle ravissante piété, quelle étonnante abnégation, quel zèle infatigable pour le salut des âmes ; mais aussi quels succès obtenus dans l'instruction de ces jeunes filles de la forêt, de ces capitaines sauvages, à qui la grâce avait rendu la candeur des premiers chrétiens pour en faire ensuite des apôtres !

Et quelle jouissance encore, de faire connaissance avec tant de jeunes personnes qui ont passé les plus belles années de leur vie dans ce Monastère, et recueilli les fruits précieux d'une éducation chrétienne ! Plusieurs de nos lectrices trouveront sur ces pages, des noms glorieux qu'elles comptent avec bonheur parmi ceux de leurs ancêtres ; les enfants "de ces fils de famille," de haut grade civil et militaire ; de ces citoyens de la patrie, anoblis par la France. Loin de nous, cependant, la pensée de vouloir flatter aucunement la vanité de la jeunesse ; nous leur dirons plutôt avec l'abbé Chassay (1) : "Qu'il y a une noblesse véritable qu'aucun esprit sérieux ne voudrait contester ; c'est celle qui se renouvelle de génération en génération, par la tradition constante du courage, de la générosité et du sacrifice perpétuel de soi-même aux intérêts de l'Eglise et de la patrie !" Pour compléter notre pensée, nous ajouterons ces paroles du grand Bossuet (2) à la louange d'un illustre gentilhomme. "Il croyait, dit-il, que tous ses illustres aïeux lui criaient continuellement

(1) "La femme chrétienne dans ses rapports avec le monde."

(2) Oraison funèbre de Henri de Gournay.

jusque dans des siècles reculés : "Imite nos actions ou ne te glorifie pas d'être notre fils !" Maximes bien dignes de la foi catholique, et dont nous devons nous faire à nous-mêmes ici l'application, en appréciant le mérite et les œuvres des vénérées Mères qui nous ont légué leur bel héritage.

Quand on aura parcouru à loisir l'histoire de notre Monastère, on conviendra sans doute, que le tableau de son passé est aussi glorieux à la Religion que consolant pour nous, et qu'il suffit de le contempler pour sentir un nouveau courage à persévérer dans cette vie de travail et de sacrifices, commencée il y a deux siècles, pour le service du prochain et la plus grande gloire de Dieu..... Si notre tâche a été tant soit peu laborieuse, nous avouons ingénûment que le plaisir de redire d'aussi belles choses a merveilleusement adouci la peine du travail. Nos lectrices sans doute nous sauront gré, d'avoir souvent laissé la voix des événements se faire seule entendre. Pour nous du moins, il y a un charme tout particulier à prêter l'oreille à cet écho des temps passés, (1) qui rend compte de tout avec une si engageante simplicité.

On s'étonnera peut-être, de nous voir mettre au jour des œuvres si longtemps cachées sous le manteau de Ste. Ursule, sans craindre de contrevenir par là à ces maximes si bien connues de la Vén. Mère de l'Incarnation : "Suffit que Dieu qui est notre Père, sache avec quel amour nous servons nos néophytes. C'est assez que Lui seul connaisse ce qui se passe en cette petite maison, sans qu'il soit produit aux yeux des hommes." C'est là, sans doute, une autorité bien respectable, et depuis deux siècles elle n'a

(1) Voir Nos Documents, page 221.

pas cessé d'avoir "force de loi," parmi nous ; cependant, une circonstance toute providentielle semble nous obliger aujourd'hui, à nous écarter un peu de l'exemple de nos devancières. Cet événement si consolant pour nous, et déjà connu d'un grand nombre de nos lectrices, c'est la manifestation sensible et évidente du crédit dont jouit auprès de Dieu notre vénérée MÈRE de l'Incarnation. Oui, nous l'avons éprouvé par les faveurs miraculeuses qu'elle a daigné obtenir du Seigneur, elle est puissante auprès de Lui ; et quand Dieu lui-même se charge de faire connaître le mérite de sa servante, devons-nous garder encore le silence ? devons-nous dérober à la piété une partie des merveilles qu'il a opérées en elle pour l'établissement de cette maison, qui lui doit tout ce qu'elle a été et tout ce qu'elle est ?

Grâces éternelles en soient donc rendues à Dieu, le Père de toute miséricorde et l'auteur de tout don parfait !..... Reconnaissance à ces Mères, généreuses Fondatrices de notre Mouastère, ainsi qu'à cette longue suite de vierges ferventes qui ont continué jusqu'à nos jours l'œuvre de la fondation ! Honneur à ces vierges magnanimes qui, pendant que leurs pères et leurs frères, leurs neveux et leurs amis, prodiguaient au champ de bataille leur sang généreux pour la défense de la patrie, s'immolaient dans la solitude du cloître au service du Roi des rois !

Honneur aussi à ces pieux et braves chrétiens, ces Canadiens à la fois missionnaires et soldats qui, les premiers, furent appelés à répandre la foi catholique dans les vastes contrées de l'Amérique Septentrionale, et dont les filles, fidèles à la foi de leurs pères, ont si bien compris la sublime folie de la croix. Honneur à tous les états de cette vertueuse population du Canada, qui a donné à la Religion tant de sujets dévoués et dociles à la voix de

Dieu. Ils méritent bien notre vénération ces pieux descendants de nobles aïeux, ces cultivateurs, ces ouvriers, ces infatigables négociants, qui ont lutté si courageusement contre les vicissitudes et les malheurs des temps, et qui n'ont jamais su reculer devant les sacrifices, lorsqu'il s'est agi de faire instruire leurs enfants, et de leur frayer l'entrée du sanctuaire ou du cloître ! Leurs noms vivront dans nos archives de génération en génération, et ils seront à jamais bénis de toutes celles qui habiteront ce Monastère !

Nous ne priverons pas nos lectrices des pages suivantes sur l'importance des communautés religieuses, par le R. P. L'Hermite, O. M. I., dans son appréciation de "l'Histoire de l'ordre de Ste. Ursule," par M. Chs. Sainte-Foi (1).

(1) M. Eloi Jourdain, connu dans les lettres sous le nom de Charles Sainte-Foi, naquit le 7 août 1805, à Beaufort en Anjou. Ses parents, excellents catholiques et de condition aisée, le firent élever au petit séminaire de Beaupréau, où il fit de fortes études, qu'il alla compléter au séminaire de Nantes. De retour à la maison paternelle, il y passa avec bonheur plusieurs années, puis à la sollicitation de M. Eugène Boré, il se mit au nombre des disciples du trop célèbre de Lamennais. Mais sa foi n'en souffrit pas ; la chute du maître fut pour le jeune homme un signal de séparation, et dès ce moment il se distingua parmi les plus zélés défenseurs de la Religion. Vivant de la vie de la foi au milieu même du monde, sa plume ne servit jamais d'autre cause que celle de Dieu. "Quand j'ai baisé sa main qui tenait le crucifix, dit M. Louis Veuillot, j'ai pensé que cette main avait toujours répandu l'aumône, avait toujours été loyale et secourable, et il me sembla que mes larmes, au lieu de tomber de mes yeux, tombaient sur mon cœur et le réjouissaient....."

Voici les dernières lignes de cet éloge magnifique, consacré par l'amitié à la mémoire de cet homme de bien. "Le 20 novembre 1861, rentrant le soir avec Mme. Jourdain, il sentit tout à coup une vive souffrance et connut que c'était sa fin. Il put à peine regagner sa maison. Il entra dans la loge du portier, se mit à genoux, fit une courte prière, se releva, s'assit, dit adieu à sa femme et expira, en

“ L'histoire des congrégations religieuses est une des parties les plus intéressantes de l'histoire de l'Église. Ces familles pieuses, composées de personnes travaillant aux mêmes œuvres et obéissant aux mêmes lois, ont une importance des plus marquées dans le monde catholique. Nous les voyons traverser les âges, armées de leurs constitutions et de leur forme inaltérable, alors que tout change dans le cercle des hommes, comme ces navires qui, sur les flots irrités, portent au loin les richesses qu'ils enferment. Elles tracent à l'encontre de l'égoïsme, des voies larges où la prière et la charité révèlent leur présence. Elles sèment le monde de leurs bienfaits et le couvrent du mérite de leur intercession. Aussi, c'est un bonheur pour qui aime l'Église de parcourir les annales de ces divers corps religieux. Nous l'avons éprouvé en lisant les vies des premières Ursulines de France, par M. Charles Sainte-Foi. Dans ces pages, tout respire la candeur et l'amour de Dieu, tout révèle la Providence et ses moyens multiples, le cœur est à l'aise dans cette atmosphère de piété, l'esprit lui-même gagne à cette lecture et recueille au passage mille détails historiques. C'est là un privilège du récit religieux. Il touche aux faits les plus instructifs, il est allié à tous les souvenirs et à tous les noms illustres de l'histoire. Faut-il s'en étonner ? Tout ce qui vient de Dieu et raconte ses œuvres, participe en quelque sorte à sa nature ample et libérale, et ne saurait tenir dans d'étroites limites.

“ Les Ursulines reconnaissent pour fondatrice sainte pleine connaissance et sans douleur, comme il l'avait désiré. Il pouvait faire longtemps encore le bonheur de ceux qui l'entouraient ; donner de bons livres, consoler et éclairer beaucoup d'âmes. Mais nous ignorons ce que Dieu accorde à la prière des justes, et il faut adorer ses desseins.”

Angèle de Mérici, née en 1474, à Dezenzano, sur les bords du lac de Garde. Ce fut en 1533 qu'elle commença à réunir ses disciples et à jeter les premiers fondements de cette Compagnie de Ste. Ursule, qui devait être pour les femmes ce que fut pour les hommes la Compagnie de Jésus. Citons M. Sainte-Foi : " Ce n'est pas, dit-il, sans un dessein particulier que Dieu, qui ne manque jamais d'assister son Eglise en ses nécessités, permit que ces deux sociétés, dont le but était le même, fussent établies presque en même temps. Ce fut en effet en 1534, le jour de l'Assomption, que St. Ignace jeta les fondements de la Compagnie de Jésus. A cette époque où l'hérésie de Luther et de Calvin commençait d'envahir l'Europe entière, il fallait avant tout préserver la jeunesse de son impur venin ; il fallait de plus, pour confondre les calomnies semées par les ennemis de l'Eglise contre la vie religieuse et le célibat, des sociétés nouvelles où l'esprit religieux se produisit dans sa ferveur primitive, et où le lis de la sainte virginité refleurit dans tout son éclat. C'est pour cela que Dieu inspira à deux saints qui n'avaient point concerté leur dessein, qui peut-être même n'avaient jamais entendu parler l'un de l'autre, la pensée de fonder deux ordres qui devaient être une source de bénédictions pour les générations futures, et de consolations pour l'Eglise."

"Ce fut par humilité que Ste. Angèle ne voulut point attacher son nom à sa société, et qu'elle choisit pour patronne de cette nouvelle famille Ste. Ursule et ses compagnes. On ne pouvait mieux consacrer une société destinée à l'éducation des jeunes personnes, qu'en lui donnant pour avocate une sainte qui représente les deux plus honorables attributs de la femme chrétienne : l'innocence et le courage. Les cœurs les

plus détachés et les plus timides, par suite de leur prudence, sont aussi les plus susceptibles d'héroïsme. La femme parfaite, comme la crée l'Évangile, est le plus fort élément pour la rénovation de la société ; on ne connaît pas ce qu'il y a d'abnégation et d'autorité dans ces chrétiennes vivant de sacrifice ; et du jour où la corruption du siècle l'emporterait sur leurs vertus, nous échapperions à nos plus saintes espérances. Les Ursulines ne pratiquèrent pas dans le principe la vie commune et la clôture. Cette organisation était nécessaire à l'origine. Ste. Angèle ne fit que jeter les premiers fondements de la Compagnie que Dieu l'avait chargée d'établir, laissant au temps le soin de développer son œuvre. De plus, à une époque où l'hérésie gagnait partout, il fallait dans le monde des âmes inébranlables dans leur foi, pour conserver au sein de la famille la pureté de la croyance et la fidélité à l'antique doctrine de l'Église.

“ Nées en même temps que les Jésuites et destinées à compléter leur œuvre par l'éducation des femmes, Dieu voulut que les Ursulines fussent approuvées par le même pape, Paul III. Elles se propagèrent en France grâce à l'opportunité de leur institut, et grâce aussi aux vertus éminentes de leurs premières Mères. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, surnommé le *Saint Charles de la France*, les établit dans son vaste diocèse et contribua plus que tout autre à les faire connaître. Il eut pour auxiliaire la Mère Françoise de Cazères, dite de la Croix. Mme. de Sainte-Beuve fut la fondatrice des Ursulines de Paris. Veuve à vingt-deux ans, et sans enfants, elle ne pensa plus qu'à se consacrer aux œuvres pieuses. Sa position élevée lui facilita les moyens d'aborder les plus hauts personnages. Son crédit auprès de Henri IV était puis-

sant, et plus d'une fois elle eut le courage de lui donner d'utiles avis, avec cette hardiesse qui ne peut déplaire aux esprits droits, parce qu'elle est le cachet du zèle et de la vérité. M. Sainte-Foi va nous le dire : " C'est bon à vous autres, lui disait un jour le roi, de ressentir les tendresses de la dévotion ; car vous avez été nourries dès le berceau dans la religion catholique. Mais moi, qui suis un guerrier élevé dans la licence des camps et du calvinisme, et instruit depuis peu, comment voulez-vous que j'aie de si grands sentiments de piété ? — Sire, lui répondit-elle judicieusement, si Votre Majesté n'a pas la tendresse de la dévotion, elle peut en avoir la force ; c'est en elle que consiste la vraie dévotion, et vous n'en aurez que plus de mérite." Eclairée par Dieu et ses directeurs, aidée aussi par sa cousine, Mme. Acarie, qui établit les Carmélites à Paris, Mme. de Sainte-Beuve fonda, au faubourg St. Jacques, le premier Monastère d'Ursulines pour l'éducation solide et toute catholique des jeunes filles, et elle leur procura les premières élèves.

" On serait embarrassé pour faire un choix parmi les pieuses fondatrices de l'Ordre, tant la vie de chacune est une reproduction exacte des conseils évangéliques. Ce qui saisit surtout le lecteur, c'est l'économie providentielle des moyens dont Dieu use pour perfectionner les âmes qu'il se choisit.

" En étudiant une société religieuse, nous découvrirons les convenances et la force invincible qui conduisent dans chaque ordre et communauté, ceux qui doivent en comprendre l'esprit et en goûter les règles. Rien n'est admirable comme ce choix judicieux inspiré par le Saint-Esprit, et qui conduit chaque membre au corps pour lequel il semble fait. Il y a de secrètes affinités qui réunissent les éléments homogènes d'une

même association ; la grâce de Dieu, un souffle victorieux du ciel les poussent ou les attirent, après en avoir fait un triage dans l'ensemble où ils paraissaient confondus. On voulait telle chose, et sans s'en douter on aboutit à une autre ; on avait tel obstacle à renverser, et la vocation en triomphe lentement ou tout à coup, suivant que la volonté de Dieu a besoin de délai ou de promptitude. Ce qui doit être une pierre dans l'édifice de l'Église participe à l'éclat et à la solidité du monument divin. Rien n'est persistant comme une vocation, rien aussi ne doit être obéi et respecté à son égal. Cette puissance du sentiment religieux et cette impulsion irrésistible de la vocation, furent une des causes les plus actives du rapide développement des Ursulines. La Mère Françoise de Bermond, d'Avignon, est une des Mères les plus illustres. Autorisée par le pape Clément VIII, elle commença à instruire gratuitement les filles dans sa ville natale, et fonda dans la suite plusieurs communautés de ses Sœurs à Aix, Marseille, Lyon, Mâcon. Une de ses disciples, la Mère Clémence Ranquet, se détacha de sa maison de Lyon pour constituer les Monastères de Clermont et de l'Auvergne. L'Évêque la reçut dans sa cathédrale, et ses fondations réussirent, en dépit de tous les efforts du démon pour en entraver le succès. La Mère Micolon, dite Colombe du Saint-Esprit, fonda les Ursulines de Tulle ; la Mère Cécile de Belloy les établit à Montargis. Partout Dieu suscita des hommes pour aider les Fondatrices. Les Pères Jésuites leur furent surtout d'un grand succès pour la propagation de leur ordre ; et il est admirable de voir comment Dieu fortifie ses œuvres par le concours d'hommes spéciaux, qui parent aux premiers inconvénients, éclairent les obscurités et soutiennent le courage des ouvriers.

“Les Ursulines ne devaient pas se borner à la France; elles étaient nées apôtres et appelées par ce glorieux privilège à s'étendre dans les contrées lointaines. Mme. de la Peltrie, d'une noble famille d'Alençon, fut élue de Dieu pour procurer à l'étranger le premier établissement de ces religieuses missionnaires. Marie Guyart, connue sous le nom de Mère Marie de l'Incarnation, et originaire de Tours, lui fut associée pour cette œuvre, qui demandait persévérance et force d'âme. L'histoire de ces deux vies a un attrait séduisant. Les épreuves que Dieu leur envoya comme préparation aux derniers sacrifices, les moyens mis en œuvre pour réaliser leur projet, la rencontre de ces deux héroïques veuves, tout est palpitant d'intérêt, entremêlé de scènes attendrissantes et inattendues. Ceux qui cherchent dans les romans des émotions et des tableaux pittoresques, ne savent pas ce que les vies des saints personnages renferment de charmes sous ce rapport. C'est le réel à la place de la fiction, le chrétien au lieu du profane, et le spectateur voit se dérouler les drames les plus saisissants, où la Providence intervient et dispose sans bruit le dénouement. Les saints ont passé par des positions plus difficiles, ont eu des heures plus remplies de périls ou d'espérances, que ces héros imaginaires et monotones du théâtre ou du roman, dont le sort presque toujours identique dégoûte à la longue les moins difficiles. Mme. de la Peltrie et la Mère de l'Incarnation, fondatrices des Ursulines au Canada, passèrent successivement par les plus rudes épreuves. La seconde de ces deux saintes femmes était veuve; elle trouva dans son fils l'obstacle le plus sérieux à sa vocation religieuse et à son désir de passer à la Nouvelle-France. On pleure d'attendrissement en lisant les citations de M. Sainte-Foi, qui nous peignent ce pauvre orphelin

venant redemander au couvent des Ursulines de Tours sa mère, à qui il regrette d'avoir donné son consentement, et s'écriant à travers la grille : "Rendez-moi ma mère !" Mais qui est fort contre Dieu ? Les événements donnèrent raison à la mère contre ce tendre fils, que la grâce pénétra peu à peu jusqu'à lui laisser lire et accepter les volontés du ciel. Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver dans la littérature romanesque rien de plus capable d'émouvoir l'âme. Les passions mauvaises ne sont point excitées dans ces récits si peu connus, et le cœur s'attendrit au contact de la foi naïve et courageuse, sans qu'il soit besoin pour le toucher de tout l'attirail d'invéraisemblances toujours nécessaire au mensonge.

"Quel est donc le mobile qui soulève ainsi les plus grands obstacles et opère ces prodiges ? On s'épuiserait vainement à chercher des motifs humains pour les expliquer. L'ambition ne va pas jusqu'à s'appauvrir pour les autres ; l'orgueil ne se met pas au service des inférieurs, de l'orphelin ou du sauvage ; l'enthousiasme du monde n'est qu'un feu passager qu'éteignent les premières sueurs et qui se décourage au premier échec. Le moteur invisible qui accomplit tant de merveilles, c'est l'amour bien compris de Dieu et du prochain, c'est le zèle de Jésus-Christ. C'est cet amour et ce zèle qu'une Ursuline, la sœur Etienne Guyot, exprimait, encore enfant, par cette naïve réponse à ceux qui lui demandaient compte de ses longues prières : "Je ne fais rien que brûler." La charité pour Dieu et les âmes est véritablement un feu ! "Je ne fais que brûler." Voilà la vie des saints, le mot qui explique les apôtres et tous leurs dévouements. Pour apaiser ce feu il faut des larmes, des larmes et du sang. Notre Seigneur disait : "Je suis venu porter le feu sur la terre. *Ignem veni mīt-*

tere in terram.” Ne soyons pas étonnés si l'incendie dure encore. Jésus-Christ l'a allumé lui-même, et malgré la froideur du siècle, il y a toujours des disciples qui gardent ce feu sacré et le propagent à travers le monde.

“ L'apostolat des religieuses Ursulines se poursuit toujours. Leurs Communautés sont florissantes en France, où elles instruisent la fille du riche et du pauvre. Quelquefois même, on les voit quitter la patrie pour aller porter l'éducation et la foi chrétienne plus loin. Il n'a pas un an, deux Ursulines de Berlin arrivaient à Clermont-Ferrand, demandant des aides au couvent de cette ville, un des mieux fournis de l'Ordre. Elles venaient demander deux Sœurs françaises pour enseigner leur langue aux petites filles de la Prusse. Quelle joie pour les bonnes Sœurs de Clermont ! comme on a dû trouver heureuses les deux Sœurs choisies pour ce pèlerinage ! que de recommandations de prières, de souvenirs, d'union sainte, ont été échangées au moment de la séparation ! Les quatre voyageuses se sont arrêtées sur leur route dans plusieurs couvents de leur institut, où partout les membres de la grande famille les ont accueillies avec joie et fraternité. A Cologne, elles ont vénéré les reliques de Ste. Ursule et de ses compagnes, dans l'église consacrée à ces illustres vierges et martyres, et elles ont pu reconnaître sur la tête de la sainte une couronne offerte par la Communauté de Clermont. Ces récits, écrits et arrivés de loin, sont pour le couvent les plus douces lectures. Le jour où on les écoute en public, c'est une fête pour la maison. Ah ! philosophes qui décriez le célibat religieux et la vie du cloître, allez étudier de près ce que vous ne comprenez pas et ce que vous calomniez avec dédain ! Ecoutez les suaves harmonies de ces sanctuaires où s'abritent la

foi, l'espérance et la charité; vous finirez peut-être par soupçonner quelque chose des fruits de vertu et de sainteté, que Dieu fait mûrir par delà ces chastes barrières volontairement acceptées par l'amour!

“ M. DE L'HERMITE, O. M. I.”

Etrait de l'Univers, 7 mai 1859.



CHAPITRE PRELIMINAIRE.

VOCATION SURNATURELLE DE NOS FONDATRICES.



RIEN des obstacles s'opposaient à la fondation d'un Monastère en Canada en 1639, et avec d'aussi faibles ressources que celles de nos premières Mères, l'entreprise devait paraître téméraire aux conseils de la prudence humaine. Quelles étaient donc les femmes courageuses qui tentaient l'exécution d'un pareil projet ? C'est dans la Vie de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation et dans celle de la pieuse Dame de la Peltrie, publiées depuis longtemps, que nous avons été chercher le secret de leur persévérance et de leur succès ; on y voit avec quelle prédilection Dieu avait choisi ces âmes, pour en faire les instruments de ses desseins miséricordieux. Il les avait lui-même choisies et conduites, comme par

la main, jusqu'à ce jour où manifestant sa volonté il leur dit : " C'est en Canada que je veux des preuves de votre dévouement et de votre zèle ; allez y bâtir à Jésus, Marie et Joseph, une maison où non-seulement je sois connu, aimé et servi de celles qui y habiteront, mais d'où se répande aussi au loin ma connaissance et mon amour."

Ce sont les circonstances de cette vocation surnaturelle de nos Fondatrices que nous voulons rappeler ici à votre attention, chères lectrices, nous réservant à plus tard à vous donner une " Notice Biographique " qui complètera ces connaissances, et qui ne manquera pas, sans doute, d'intéresser votre piété.

Celle que Dieu favorisa la première de la révélation de ses desseins fut la Vén. Mère Marie Guyart de l'Incarnation, surnommée par le grand Bossuet la Thérèse du Nouveau-Monde. Dès ses premières années, elle nous apparaît comme marquée du sceau de la prédestination. Aucune vertu ne lui est restée étrangère, de même qu'aucune épreuve n'a manqué à sa vertu. Elle a passé par tous les états de la vie, et elle s'est trouvée dans les circonstances les plus difficiles ; mais, jeune fille, épouse, mère et veuve ; au milieu du fracas des affaires comme dans la tranquillité du cloître ; toujours et partout, elle s'est montrée la " femme forte " telle que dépeinte par Salomon. Sa grande âme embrassait le monde entier, qui ne suffisait pas à l'étendue de son zèle pour le salut des peuples. Encore dans le siècle, son esprit traversait les mers accompagnant les ouvriers évangéliques, dans les Indes, à la Chine et au Japon, partout enfin où il y avait des âmes à sauver (1). Elle

(1) C'est à cette époque de sa vie, que la Vén. Mère apprit de Dieu à lui offrir ses supplications, pour la conversion des peuples, par le Sacré Cœur de Jésus. La prière suivante, que plusieurs de nos lec-

n'avait choisi l'Ordre des Ursulines que pour travailler plus directement au salut des âmes par l'instruction des jeunes filles ; mais, là encore, il lui semblait que Dieu eut d'autres vues sur elle, et qu'elle n'était dans sa Communauté de Tours que comme en dépôt, pour s'y former aux pratiques de la vie religieuse.

Dieu qui la conduisait dans des vues toutes providentielles, ne tarda pas à l'éclairer sur le dessein qu'il avait de l'employer elle-même, à étendre le royaume de Jésus-Christ dans les contrées infidèles.

“ L'an mil six cent trente-trois, ” écrit-elle par ordre de son directeur, “ vers la fin de l'année, peu après que j'eus fait ma profession religieuse, m'étant retirée à l'issue de Matines dans notre cellule, il me sembla dans un léger sommeil, que je pris par la main une Dame

trices connaissent déjà, est l'abrégé de ses entretiens ordinaires avec la Divine Majesté.

“ C'est par le cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père éternel. Par ce divin Cœur, je vous adore pour ceux qui ne vous adorent pas ; je vous aime pour ceux qui ne vous aiment pas ; je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui, par mépris, ne vous reconnaissent pas. Je veux par ce divin cœur satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde pour chercher toutes les âmes rachetées du Sang très-précieux de mon divin Epoux, afin de vous satisfaire pour toutes par ce divin Cœur ; je les embrasse pour vous les présenter par lui, et par lui je vous demande leur conversion.

“ Eh quoi ! Père éternel, voulez-vous bien souffrir qu'elles ne reconnaissent pas mon Jésus, et qu'elles ne vivent pas pour lui qui est mort pour tous ! Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore, ah ! faites qu'elles vivent par ce divin Cœur !

“ Vous savez, ô Verbe incarné, Jésus mon bien-aimé, tout ce que je veux dire à votre Père par votre divin Cœur et par votre sainte Anie ; je vous le dis en le lui disant, parce que vous êtes en votre Père, et que votre Père est en vous : faites donc tout cela avec lui. Je vous présente toutes ces âmes, faites qu'elles soient une même chose avec vous.”

séculière que j'avais rencontrée je ne sais par quel hasard. Nous quittâmes, elle et moi, le lieu de notre demeure ordinaire, et je l'emmenais après moi à grands pas et avec bien de la fatigue, parce que nous trouvions des obstacles très-difficiles, qui s'opposaient à notre passage et nous empêchaient d'aller aux lieux où nous aspirions, quoique je ne susse pas où, ni le chemin pour y aller. Cependant je franchissais tous ces obstacles, tirant après moi cette bonne Dame, jusqu'à ce que nous arrivâmes à une belle place, à l'entrée de laquelle il y avait un homme vêtu de blanc, de la forme que l'on dépeint ordinairement les apôtres, qui, nous regardant bénignement ma compagne et moi, nous fit signe de la main ; quoiqu'il ne parlât point, son signe me servait d'adresse pour aller à une petite église située sur la côte. Nous montâmes par un passage, comme de la largeur d'un grand portail. Le lieu était ravissant, il n'avait point d'autre couverture que le ciel, le pavé était comme de marbre blanc ou d'albâtre par carreaux, et les liaisons d'un beau rouge ; le silence était grand, ce qui faisait une partie de sa beauté. Cette place était carrée en forme d'un Monastère ; les bâtiments beaux et réguliers ; cependant sans m'arrêter à en considérer la structure, mon cœur était attiré vers cette petite église qui m'avait été montrée par le gardien de ce pays. Je sentais toujours ma compagne après moi ; et en avançant, je vis au bas de ce lieu, qui était très-éminent, un grand et vaste pays, qu'en un moment je considérai tout entier, et qui me parut plein de montagnes, de vallées et de brouillards, au milieu desquels j'entrevis une petite maison, qui était l'église de ce pays-là, quasi enfoncée dans ces ténèbres, en sorte qu'on n'en voyait que le faite. Ces obscurités qui remplissaient ce pauvre pays étaient affreuses et

paraissaient inaccessibles ; ma compagne cependant me quitta, et descendit quelques pas dans l'épaisseur de ces brouillards. Pour moi qui, dès le commencement, avais eu signe d'aller à la petite église qui était sur le bord de la côte où nous étions, je ne respirais que d'y arriver au plus tôt ; elle était d'un beau marbre blanc, tout orné d'une belle sculpture à l'antique. La Ste. Vierge était assise au-dessus, tout au milieu, tenant entre ses bras le saint Enfant-Jésus, et regardait ce grand pays aussi pitoyable qu'effroyable. La Mère et le Fils me paraissaient de marbre ; cependant leur attrait était si charmant, qu'il me semblait que je ne serais jamais arrivée assez tôt pour contenter ma dévotion.

“ J'y arrivai enfin, pleine d'une ardeur qui me consumait. Pour lors je fus bien surprise, car levant les yeux, je trouvai que la Ste. Vierge et son divin Enfant n'étaient plus de marbre, mais de chair, et que cette divine Mère jetait des regards pitoyables sur ce pays désolé, et que, baissant la tête, elle en entretenait le saint Enfant-Jésus ; il me semblait aussi qu'elle lui parlait de moi, ce qui m'enflammait le cœur de plus en plus.

“ La beauté du visage de la Ste. Vierge, qui paraissait de l'âge de quinze à seize ans, était ravissante ; l'impression en est encore entière dans mon esprit. Là-dessus je m'éveillai avec une grande idée pour la conversion du pays que j'avais vu. Je n'avais néanmoins aucune idée de ce que pouvait signifier cette vision, tout m'était un mystère que je n'entendais pas, parce qu'en tout cela il ne me fut pas dit une seule parole.

“ Un jour donc que j'étais en oraison devant le St. Sacrement, je reçus tout d'un coup une nouvelle impression de cette même vision, et tout ce que j'avais

vu de ce grand pays fut représenté à mon esprit dans toutes ces circonstances. La divine Majesté, en cette vision, me dit intérieurement : " C'est le Canada que je t'avais montré ; il faut que tu y ailles faire une maison à Jésus et à Marie." (1)

Ces paroles qui portaient " vie et esprit " dans l'âme de notre Vén. Mère, la jetèrent dans un anéantissement indicible. " O mon grand Dieu ! dit-elle, vous pouvez tout et moi je ne puis rien ; s'il vous plaît de m'aider ; me voilà prête, je vous promets de vous obéir ; faites en moi et par moi votre très-adorable volonté." (2)

Depuis ce moment, quoiqu'elle ne cessât pas de prier pour tous les peuples de la terre, son esprit revenait toujours à son Canada ; et, conjurant le Père éternel de la mettre en état de pouvoir exécuter le commandement qu'il lui avait fait, de lui bâtir en ce pays une maison où il fût loué et adoré avec Jésus et Marie. " Je le priais en outre, dit-elle, de n'en point séparer le grand St. Joseph, ayant de fortes impressions que c'était lui que j'avais vu être le gardien de ce grand pays, Jésus et Marie ne pouvant être sans lui. Dans mes entretiens les plus intimes avec Dieu je disais : O mon Amour, il faut que cette maison soit pour Jésus, Marie, Joseph ! Je le disais et ne pouvais m'en empêcher, et j'avais une certitude que la divine Majesté agréait mes instances."

(1) Il est bon de faire remarquer que la Mère de l'Incarnation jusque-là, n'avait jamais entendu parler du Canada, sinon quand pour faire peur aux enfants on les menaçait de les envoyer en Canada, ce qu'elle prenait pour un mot d'épouvante ou de raillerie.

(2) La Mère de l'Incarnation, par ordre de ses directeurs, a écrit cette vision à trois différentes reprises. On la trouve avec plus ou moins de détails, dans ses Lettres, dans sa Vie, et aussi dans la Relation de 1672.

La suite fera voir que le St. Esprit, en effet, était l'auteur de ces ardentés supplications, et que St. Joseph devait avoir une grande part dans l'établissement de notre Monastère.

Assez loin de Tours, à Alençon en Normandie, vivait alors une jeune et noble veuve, que Dieu voulait associer à l'œuvre de la Mère de l'Incarnation, et à qui il donnait aussi une mission toute spéciale pour le Canada : nous allons en entretenir maintenant nos lectrices.

Mlle. Marie-Madeleine de Chauvigny, plus connue sous le nom de Mme. de la Peltrie, était douée de ces aimables et précieuses qualités qui font les délices de la famille et l'ornement de la société. Son père, M. de Chauvigny, seigneur de Vanbougou, tenait un rang distingué entre la noblesse de Normandie. Dans son désir de laisser après lui à sa patrie, des héritiers capables de rappeler toutes les vertus de ses ancêtres, cet homme, d'ailleurs fort religieux, méconnut un peu la voix du ciel. N'ayant point de fils pour transmettre à la postérité le nom de Chauvigny, il voulut du moins se consoler, en assurant à ses deux filles la position qu'il croyait devoir leur convenir dans le monde. Après avoir établi l'aînée, il songea à faire contracter alliance à la jeune Madeleine ; mais toute alliance terrestre étant contraire à ses inclinations, elle crut devoir donner formellement à son père, l'assurance qu'elle ne voulait d'autre époux que Celui qui est éternel. Cependant, elle eut beau protester que le désir entraînant de son âme la portait à la vie religieuse, tout fut inutile, elle dut fléchir sous l'autorité paternelle et accepter, à l'âge de dix-sept ans, la main du chevalier Charles de Grivel (1), seigneur de la Peltrie, avec qui elle vécut cinq

(1) Dans nos manuscrits, ce nom est aussi écrit "Gruel."

ans, se montrant épouse très-dévouée et chrétienne très-fervente.

Restée veuve à l'âge de vingt-deux ans, son âme fut soudain enflammée d'un grand zèle pour le salut du prochain, et à la suite d'une retraite, elle résolut de s'employer à la conversion de toutes les nations du monde, autant que le permettait la faiblesse de son sexe. Cent et cent fois le jour elle répétait : "Faites de moi, mon Dieu, tout ce qu'il vous plaira ; tout est à vous mon Dieu, mon cœur, mes biens et ma vie !" Comme la Mère de l'Incarnation, elle accompagnait sans cesse en esprit les ouvriers apostoliques. Un jour, en lisant la Relation de l'année 1635, elle fut frappée de ces paroles : " Hélas ! mon Dieu, si les excès et les superfluités de quelques dames de France s'employaient à cette œuvre si sainte, quelles grandes bénédictions feraient-elles fondre sur leurs familles ! Quelle gloire en la face des anges, d'avoir recueilli le sang du Fils de Dieu pour l'appliquer à ces pauvres infidèles !" Ces paroles du R. P. Le Jeune, dictées par l'Esprit-Saint, lui donnèrent la pensée qu'elle ne pourrait rien faire de plus utile à la gloire de Dieu, que de consacrer ses biens et sa vie à l'instruction des petites filles du Canada.

Quelques temps après, le jour de la Visitation de la Ste. Vierge, comme elle était en oraison, Dieu lui fit connaître clairement que "sa volonté était qu'elle allât en Canada pour le bien de tant de petites filles, et qu'il lui ferait à ce dessein de grandes grâces." Ce qui me donna, dit-elle, tant de confusion que je lui dis, toute baignée de larmes : " Hélas ! Seigneur, ce n'est pas à moi qui suis une si grande pécheresse, une si vile et si abjecte créature, qu'il faut départir de si grandes faveurs !" Elle crut alors entendre en elle-même que cela était vrai ; mais que la miséricorde de Dieu en éclaterait

davantage ; que certainement elle se verrait un jour en Canada, et qu'elle y mourrait." (1)

Sa vocation avait donc tous les signes d'une mission divine: aussi tous ceux qu'elle consulta déclarèrent qu'elle ne devait pas différer à suivre la voix de Dieu. Aux yeux du monde, cependant, son entreprise parut une chimère, vu l'état d'abandon et de barbarie où se trouvait alors le Canada. "Quelle apparence, s'écriait-on, qu'une jeune dame, délicate, douée de tous les avantages de la nature et de la grâce, ainsi que des biens de la fortune, considérée et recherchée comme un des premiers partis du pays, aille se reléguer dans une terre lointaine, passer sa vie au milieu des sauvages de l'Amérique!"

Sans tenir compte de l'opinion du monde, ni des difficultés qu'on lui suscitait, elle s'occupait des moyens d'exécuter son projet, quand elle fut frappée d'une maladie qui la réduisit bientôt à l'extrémité. Dans cet état désespéré, elle fit vœu à St. Joseph d'aller en Canada, et d'y consacrer ses biens et sa vie à faire bâtir une maison, pour l'instruction des petites filles de ces contrées. A peine eut-elle fait ce vœu qu'elle se trouva hors de danger.

Etant parfaitement rétablie, elle se mit en devoir d'accomplir le vœu qu'elle avait fait; mais d'un autre côté son père s'occupait plus que jamais de lui faire prendre de nouveaux engagements dans le monde. Ses parents et ses amis se portèrent contre elle aux dernières violences, lui suscitant des procès interminables pour lui ôter le pouvoir de disposer de son bien. Mais Dieu, qui se rit des desseins de l'homme, quand celui-ci s'oppose à l'exécution de sa volonté, prêta sa force

(1) Relation de 1672.

toute-puissante à une faible femme qui cherchait humblement à lui plaire. Quel beau jour succède à la tempête ! Soudain, tout change de face en faveur de la pieuse veuve : son procès se gagne comme par miracle, un moyen des plus extraordinaires (1) la délivre des instances de son père, et accompagnée de M. de Bernières, elle se rend à Paris pour consulter les ecclésiastiques les plus recommandables par leur doctrine et leur piété. Tous s'accordent à l'approuver. Il ne lui restait plus qu'à trouver des religieuses pour l'accompagner en Canada. S'étant adressée à ce sujet au R. P. Poncet, qui se disposait à partir pour cette mission, elle fut bien surprise d'apprendre que le ciel y avait déjà pourvu, et qu'il y avait à Tours une religieuse d'un grand mérite, qui se consumait du désir de passer en la Nouvelle-France. Mme. de la Peltrie écrivit aussitôt à la Mère Marie de l'Incarnation qui, de son côté, pressentait que Dieu allait enfin la mettre en possession de cette "terre promise," après laquelle elle soupirait depuis si longtemps, et déjà elle s'était rendue à l'Ermitage de St. Joseph (2), pour le remercier d'une aussi précieuse faveur.

Bientôt Mme. de la Peltrie et M. de Bernières arrivent à Tours ; mais il fallut d'abord la permission de l'Archevêque, Mgr. Deschau, alors très-âgé, et dont l'on redoutait un refus, vu son éloignement pour les projets extraordinaires. Le bon prélat parut d'abord surpris ; mais quand il eut appris toutes les particu-

(1) Allusion à la pieuse fiction par laquelle M. de Bernières devint le protecteur de Mme. de la Peltrie, et "l'ange visible" des préparatifs pour sa mission du Canada.—Voir Notice Biographique de Mme. de la Peltrie.

(2) Petite chapelle, ou lieu de dévotion, dans le jardin du monastère de Tours.

rités de la vocation de Mme. de la Peltrie, et le pieux stratagème dont elle usait en ce moment pour trouver moyen de répondre à la voix de Dieu, il fut touché d'une extrême dévotion. "Est-il bien possible, dit-il, que Dieu veuille prendre de mes filles pour un dessein si glorieux ? Ah ! que je serai heureux, s'il s'en trouve dans cette Communauté qui aient vocation pour exposer leur vie si généreusement !" Le R. P. Recteur de la Compagnie de Jésus lui ayant parlé de la vocation extraordinaire de la Mère de l'Incarnation : "Allez, je vous prie, mon Père, reprit le saint Prêlat, allez encore lui parler, interrogez-la bien sur ce sujet, et revenez au plus tôt m'apprendre ce qui en est."

Satisfait sur ce point, le vénérable Archevêque voulut qu'on conduisît Mme. de la Peltrie au Monastère des Ursulines de Tours, qu'on lui en ouvrit les portes, et qu'elle y fût reçue comme on l'eût reçu lui-même.

A son arrivée, la Communauté s'assemble au son de la cloche, et s'étant rangée en ordre pour la recevoir en cérémonie, on la conduisit au chœur en chantant le *Veni Creator*, qui fut suivi du *Te Deum*. Toutes pleuraient de joie de voir cette pieuse Dame, que l'on regardait comme un ange du ciel ; elle de son côté se croyait en paradis. "Pour moi, dit notre Vén. Mère, dès que je l'eus envisagée, je me souvins de ma vision, et reconnus en elle la compagne qui s'était jointe à moi, pour aller à ce grand pays qui m'avait été montré : sa modestie, sa douceur et son teint m'en renouvelèrent l'idée ; tous les traits de son visage me parurent être les mêmes. Il y avait environ six ans que cela m'était arrivé, et cependant j'en avais l'idée aussi distincte que s'il n'y eut en qu'un jour. Ce qui me fit encore davantage admirer la divine Providence, fut ce que j'appris par après d'elle-même, qu'en même temps que Dieu me

l'avait fait connaître, il lui avait aussi donné les premières inspirations de sa vocation pour le Canada."

" Pour ne point m'arrêter, dit la Mère de l'Incarnation, au détail de mille circonstances qui changèrent notre Communauté en un petit paradis, la difficulté fut de nous trouver une compagne, car toutes le voulaient être. On allait en foule trouver M. de Bernières, qui était resté au parloir, pour obtenir cette grâce de Mgr. de Tours par son entremise (1). Il n'y avait de tranquille dans la maison qu'une jeune sœur nommée Marie de St. Bernard; non pas qu'elle fût indifférente à cette entreprise, mais parce que son humilité ne lui permettait pas de croire qu'elle eût les qualités requises pour une aussi haute mission. Cependant elle rôdait, tantôt autour du parloir où se tenait M. de Bernières, tantôt auprès de la chambre de Mme. de la Peltrie, sans pouvoir se résoudre à y entrer. Elle était en cet état quand la Mère de l'Incarnation se sentit inspirée de la demander à M. de Bernières et à la Mère Supérieure. Il y eut beaucoup d'opposition du côté de cette dernière qui l'estimait trop jeune, car elle n'avait que vingt-deux ans et demi. Mais M. de Bernières et Mme. de la Peltrie persistent à la demander; la sœur Marie de St. Bernard, de son côté, conjura Dieu d'agréer l'offre qu'elle lui fait de ses services et de sa vie; puis, s'adressant au glorieux St. Joseph, elle lui fait vœu de porter son nom, s'il lui obtient une faveur aussi signalée. Cependant on achève les prières des quarante-heures, et à l'assemblée où tout devait se conclure, St. Joseph se mit si bien de la partie qu'on fut obligée de faire le sacrifice de la chère sœur Marie de St. Bernard." " L'on en donna aussitôt avis à ses parents qui, à toute force, voulurent y mettre opposition;

(1) Relation, 1672.

mais quoiqu'ils fissent Notre-Seigneur qui en avait fait choix en fut le maître. Elle me fut donc donnée pour compagne ; et pour accomplir le vœu qu'elle en avait fait, elle changea son nom en celui de St. Joseph." (1)

Les choses étant ainsi arrêtées, le départ de Tours fut fixé au 22 de février. "Mgr. l'Archevêque nous envoya son carrosse, dit la Mère de l'Incarnation, afin que nous allassions à son palais recevoir sa bénédiction ; et comme il était indisposé, il nous fit communier avec lui, et voulut ensuite que nous prissions notre réfection à sa table, après quoi il nous fit une belle exhortation sur les paroles que Notre-Seigneur dit à ses Apôtres lorsqu'il les envoya en mission, et nous indiqua nos devoirs, pendant que l'on expédiait notre obédience. Après qu'il eut traité avec Mme. de la Peltrie des affaires temporelles de notre fondation en Canada, nous le priâmes, ma compagne et moi, de nous commander ce voyage, afin que par ce commandement que nous recevions de celui qui nous tenait la place de Dieu, nous le fissions avec une plus ample bénédiction. Il nous le commanda avec beaucoup de douceur et de bonté, puis il nous fit chanter le psautre *In exitu Israel de Egypto*, et le cantique *Magnificat*." (2)

Alors, ce vénérable vieillard de quatre-vingts ans, présentant la Mère de l'Incarnation et sa jeune compagne à Mme. de la Peltrie, prononça ces mémorables paroles : "Voilà les deux pierres fondamentales de l'édifice que vous voulez faire à Notre-Seigneur dans le Nouveau Monde : je vous les donne pour la fin pour laquelle vous me les demandez ; qu'elles soient donc dans ce fondement comme deux pierres précieuses, semblables à celles du fondement de la Jérusalem céleste.

(1) Lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation.

(2) Vie de la Vén. Mère.

Que cet édifice soit à jamais un lieu de paix, de grâces, et de bénédictions, plus fécond que ne fut celui de Salomon. Que les efforts de l'enfer ne prévalent jamais contre lui, et ne lui puissent jamais nuire, non plus qu'à celui de St. Pierre. Et puisque c'est pour Dieu que vous le faites, que Dieu y habite à jamais comme Père et comme Epoux, non-seulement des religieuses que je vous donne, mais encore de celles qui les accompagneront, et qui vivront après elles jusqu'à la consommation des siècles." (1)

Après cette bénédiction solennelle, qui fut comme le testament de ce vénérable vieillard à l'égard de ses filles, nos Mères revinrent à leur Monastère de Tours pour dire le dernier adieu à leurs chères sœurs.

Bien des obstacles furent suscitées à la Mère de l'Incarnation de la part de sa famille, surtout au sujet de son fils ; mais cette âme magnanime sut faire violence à son cœur, et passer par dessus toutes les considérations humaines.

On se met donc en route, et le cinquième jour on arrive à Paris, où les affaires de Mme. de la Peltrie devaient les arrêter quelque temps. C'est là qu'elle fit rédiger l'acte par lequel cette généreuse Dame assurait à la nouvelle fondation sa belle terre d'Haranvilliers, près d'Alençon : c'était une rente de neuf cents livres par année, qu'elle augmenta dans la suite de six cents livres.

A la suggestion du R. P. Vimont, nos Fondatrices firent de vives instances à Paris, pour obtenir de Mgr. l'Archevêque la permission d'emmener avec elles une religieuse du grand couvent de St. Jacques. A deux différentes reprises, elles furent se jeter aux pieds de la

(1) Vie de la Vén. Mère.

reine Anne d'Autriche (1). La Reine leur témoigna le plus vif intérêt ; toutefois il leur fallut laisser la capitale sans avoir réussi dans le projet que le R. P. Vimont avait tant à cœur. Cette connaissance que les religieuses firent alors avec la reine Anne d'Autriche leur fut très-utile dans la suite.

Toutes les affaires étant expédiées, grâce aux soins du R. P. Charles Lalemant et de M. de Bernières, Mme. de la Peltrie et ses religieuses se rendirent à Dieppe, lieu de l'embarquement. Ayant été faire visite aux Ursulines de cette ville, elles y sollicitèrent le secours qu'elles n'avaient pu obtenir à Paris. La Communauté de Dieppe s'estima heureuse de prendre part à une aussi sainte entreprise, et elle leur accorda la Mère Cécile de Ste. Croix, qui, elle-même, brûlait du désir d'exposer sa vie pour coopérer avec ces premières religieuses missionnaires, dans les emplois de notre Institut, au glorieux dessein de la conversion des nations barbares.

Cependant, notre infatigable Fondatrice, n'ayant pu trouver place pour le bagage de sa petite colonie, sur les navires qui devaient partir au printemps, en ayant parlé trop tard, elle fit fréter un vaisseau à ses propres frais, le chargeant de provisions, de meubles et autres choses nécessaires, au montant de huit mille livres.

(1) Depuis ce moment, où la reine Anne d'Autriche eut ainsi l'occasion de connaître par elle-même le mérite de nos mères, elle ne cessa jamais de s'intéresser à leur œuvre et de les combler de ses bienfaits. Cette attention de sa part doit être attribuée, en grande partie, au crédit de Mme. la duchesse de Senecey, première dame d'honneur de la Reine-mère, et gouvernante de Louis XIV. Dans nos traditions, elle est plus connue sous son nom de famille, Mlle. Marie-Catherine de la Rochefoucauld. Le portrait de cette bienfaitrice se voit encore au monastère et il y a plaisir à contempler cette franche, noble et souriante figure, dont les grands yeux noirs n'ont rien perdu de leur éclat depuis qu'on lui a fait don du costume religieux pour cacher ses habits de cour.

Nous ne saurions mieux terminer cet article, il nous semble, qu'en mettant sous les yeux de nos lectrices les dernières lignes écrites par notre Vén. Mère sur le sol de France, au moment où elle s'exilait si généreusement, pour venir consumer sa vie au milieu des sauvages du Canada. Cette lettre est adressée à la Supérieure des Ursulines de Tours.

“ Ma très-révérènde et très-chère Mère,

“ Votre sainte bénédiction. C'est tout de bon qu'il faut vous dire le dernier adieu, et s'en aller où notre Epoux nous appelle par son infinie miséricorde. Le vaisseau va en rade aujourd'hui, après quoi nous n'avons plus de temps que pour attendre un vent propre qui nous y puisse conduire sans danger dans une chaloupe.

“ Vous pouvez juger si les moments ne semblent pas trop longs à une âme qui est dans le désir et dans l'impatience de donner sa vie pour son Bien-Aimé. O ma chère Mère ! que le Maître de nos cœurs est puissant ! Si vous saviez ce qu'il opère en notre troupe canadoise, vous en béniriez mille fois sa bonté : tout est en feu, et pourtant il seimble que ce feu se réduise en cendre et en humilité, tant l'on se voit bas dans l'abîme des divines miséricordes. Je ne puis dire, ma très-chère Mère, ce que j'en pense.....

“Mme. de la Ville-aux-Clercs étrenne notre établissement d'un beau tabernacle, d'un très-beau voile de calice, et d'un grand nombre de fleurs de broderie pour orner un parement. C'est notre première bienfaitrice après vous, très-chère Mère, qui serez toujours l'incomparable, puisque, sans parler de vos autres bienfaits, vous nous avez données nous-mêmes. Aussi serez-vous toujours mon unique Mère, et je serai toujours votre très-obligée et très-affectionnée fille en Jésus-Christ.”

LIVRE PREMIER.

1639-1652.

CHAPITRE I.

Résidence à la Basse-Ville.

Arrivée des premières Religieuses à Québec—Le “Louvre” des Ursulines—Etude des langues sauvages—Eloge des Sauvages par la Vén. Mère de l'Incarnation—Arrivée de deux Ursulines de Paris—Les Séminaristes Sauvages—Thérèse la Huronne—Eloge des élèves Huronnes par la Mère St. Joseph—Les petites coureuses du Monastère—Améliorations à la maison de la Basse-Ville—On pose la première pierre du Monastère—Eloge des Sauvages par Madame de la Peltrie—Arrivée du premier Chapelain—Fusion des Ursulines de Québec en un seul corps—Madame de la Peltrie à Montréal—On continue la construction du Monastère—Retour de Mme. de la Peltrie—Maisons pour les Sauvages; bourses; marraines.

§1.—ARRIVÉE DES PREMIÈRES RELIGIEUSES À QUÉBEC.



'EST du 1er août 1639, que date l'arrivée des religieuses Ursulines destinées à fonder le Monastère de Québec. Comme nos lectrices l'ont vu dans le chapitre précédent, ce Monastère doit son origine à la vocation surnaturelle de la Vén. Mère Marie Guyart de l'Incarnation, et de la pieuse et noble dame de la Peltrie.

Deux autres âmes d'élite avaient été choisies pour les seconder: c'étaient l'intéressante Mère Marie de St. Joseph et l'infatigable Mère Cécile de Ste. Croix.

Nos Fondatrices étaient donc chez les Mères Ursulines de Dieppe. Tous les préparatifs de voyage ache-

vés, on donne enfin le signal du départ. C'était de bonne heure le 4 mai, que nos saintes missionnaires, ayant fait leurs adieux, sortaient du Monastère des Ursulines pour se rendre à l'Hôtel-Dieu, où les attendait une petite colonie d'Hospitalières qui, elles aussi, brûlaient du désir d'exposer leur vie pour Dieu dans les missions du Canada. Ces nouvelles compagnes de voyage étaient la Mère Marie Guenet de St. Ignace, la Mère Anne Le Cointre de St. Bernard, et la Mère Marie Forestier de St. Bonaventure ; elles venaient fonder à Québec, sous les auspices de la duchesse d'Aiguillon, l'Hôtel-Dieu, pour le service des pauvres malades de ces contrées.

La sainte messe se célébra à l'intention des ferventes voyageuses, et toutes y reçurent comme en viatique la sainte communion. Déjà le vaisseau préparé pour les recevoir était en rade : c'était l'amiral St. Joseph, commandé par le capitaine Bontemps. Madame la Gouvernante de Dieppe vint elle-même en carrosse pour les conduire au bord de la mer, où une foule immense était accourue pour être témoin d'un spectacle si nouveau et si touchant. Cette fervente troupe, loin de se laisser attendrir par les derniers adieux, s'embarqua joyeusement en compagnie des RR. PP. Vimont, Poncet et Chaumonot. Bientôt on lève l'ancre, on étend les voiles, et le vent les emporte loin des rivages de la France.

Le voyage commençait sous d'heureux auspices, mais les dangers et les contretemps ne devaient pas se faire attendre : la rencontre d'une flotte ennemie les obligea de se détourner de leur route, et les retarda tellement que la Mère de l'Incarnation, donnant de ses nouvelles en date du 20 mai, disait : "Nous avons donc passé les côtes d'Angleterre, et nous sortons de la Manche

en très-bonne disposition, grâce à notre bon Jésus ; non sans avoir couru risque d'être prises par les Espagnols et par les Dunkerquois. A présent, nous sommes hors des dangers des ennemis, mais il n'y a que Dieu qui sache si nous sommes à couvert de ceux des tempêtes et de la mer."

Leur voyage en effet fut long et orageux. Une fois entr'autres, la tempête les jeta si avant dans les mers du nord, qu'ils se virent au moment d'être brisés sur une énorme glace, que la brume leur avait d'abord cachée, et qui se précipitait sur le navire avec une impétuosité incroyable. Le péril parut si imminent que le R. P. Vimont donna l'absolution générale, et fit au nom de tous un vœu à la très-sainte Vierge. Cette divine Mère les secourut si efficacement qu'une manœuvre accidentelle fit faire un tour au vaisseau, qui longea la monstrueuse glace et sortit sain et sauf de ce danger.

A l'exception de treize jours, où le navire fut trop violemment ballotté par la tempête, les saints missionnaires purent dire la messe, et les religieuses eurent le bonheur de communier journellement pendant la traversée. Leur vie dans le navire, ressemblait fort à celle que l'on mène dans la tranquillité du cloître ; la méditation se faisait régulièrement, et l'office se récitait en chœur, les Hospitalières d'un côté et les Ursulines de l'autre. C'était une ferveur à ravir les anges, et sous la protection de ces esprits célestes, malgré la violence des vents contraires qui leur avaient fait parcourir plus de deux mille lieues, elles allaient enfin arriver à bon port. Toutefois la Providence leur ménageait encore quelques épreuves. Dès qu'on aperçut les côtes du Nouveau-Monde, le religieux équipage voulut s'acquitter du vœu qu'on avait fait ; mais leur

ferveur les exposa à un nouveau danger ; car pressés du désir d'aller remercier leur céleste protectrice, ils se jetèrent tellement en foule dans la chaloupe qui devait les conduire à terre, qu'elle fut sur le point de couler à fond sous le vaisseau. Comme on s'éloignait de la côte, une brume épaisse leur fit perdre leur route, et les vaisseaux se trouvèrent engagés au milieu de rochers d'où l'on eut bien de la peine à se tirer.

Le long et pénible voyage de trois mois touchait enfin à son terme. Arrivées à Tadoussac, où tous les navires venant de France faisaient alors station, Mme de la Peltrie et les religieuses quittèrent le vaisseau. " Nous fîmes rencontre de plusieurs sauvages en arrivant aux terres, dit la Mère de l'Incarnation, ce qui nous apporta une grande joie. Ces pauvres gens qui n'avaient jamais vu de personnes faites comme nous étaient tout surpris, et lorsqu'on leur disait que nous étions des filles de capitaines, (car il leur fallait parler à la mode de leur pays), qui pour l'amour d'eux avions quitté notre pays, nos parents et toutes les délices de la France, ils étaient ravis d'étonnement ; et encore plus lorsqu'on leur disait que c'était pour instruire leur filles, afin qu'elles ne fussent pas brûlées dans les feux ; ils ne pouvaient comprendre comment cela se pouvait faire, et pour voir ce qui en arriverait, ils nous conduisirent par terre jusqu'à Québec, sans cesser de jeter les yeux sur notre vaisseau."

Les joyeuses missionnaires avaient pris à Tadoussac une embarcation légère, sur laquelle elles continuèrent leur route, et le dernier jour de juillet, 1639, elles côtoyaient l'Île d'Orléans. " Nous conçûmes quelque espérance d'arriver à Québec, mais la marée se trouvant contraire, et le vent n'étant pas assez favorable, il fallut attendre au lendemain ; et comme

l'endroit était beau et le débarquement facile, on nous mit à terre à l'Île d'Orléans (1), qui pour lors n'était point habitée. L'on y fit trois cabanes à la façon des sauvages ; les religieuses se mirent dans l'une, les religieux dans l'autre, et les matelots dans la troisième ; nous avions une joie qui ne se peut exprimer de nous voir dans ces grands bois, que nous fîmes retentir de nos cantiques." (2)

Le petit vaisseau de notre fondatrice les ayant devancées de quelques jours, toute la population de Québec était dans une joyeuse attente, et lorsque l'on fut, dans la soirée, que nos voyageuses étaient à une lieue de la ville, il fut décidé par le Gouverneur et son Conseil, que les religieuses n'entreraient dans le port que le lendemain matin. M. le Chevalier de Montmagny, alors Gouverneur du Canada, voulut leur faire une réception digne de sa foi et de la belle œuvre qu'il allait inaugurer. (3) Dès que cet homme de bien et de

(1) A une lieue et demie de Québec, à la pointe ouest de l'île.

(2) Histoire de l'Hôtel-Dieu.

(3) ACTE DE RÉCEPTION, 1639.

" Nous, Charles Huault de Montmagny, Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, Lieutenant pour Sa Majesté en toute l'étendue du fleuve St. Laurent de la Nouvelle-France, certifions à tous qu'il appartient que les Révérendes Mères Religieuses Ursulines, savoir, la Mère Marie Guyart de l'Incarnation, la Mère Marie de Savonnières de St. Joseph du Couvent de la ville de Tours, et la Mère Cécile de Ste. Croix, de la ville de Dieppe, en la compagnie de très-religieuse et très-dévoté dame Madeleine de Chauvigny, veuve de feu Mre. Charles de Gruël, vivant, Chevalier Seigneur de la Peltrie, sont arrivées en ce lieu de Québec, ce premier d'août de la présente année, mil six cent trente-neuf, pour y établir une maison et couvent de leur ordre de Ste. Ursule, à la gloire de Dieu et pour l'éducation des petites filles, tant des Français que des Sauvages du pays : ayant été conduites dans une barque gouvernée par Jacques Vastel, contre-maître du navire du Capitaine Bontemps, amiral de la flotte de la Nouvelle-France, après

dérangement eut avis de leur présence, il envoya à leur rencontre, cette "chaloupe tapissée" dont il est fait mention dans un écrit du temps. Cette attention du Chevalier de Montmagny, prouva aux religieuses hospitalières et Ursulines, que, non seulement on les attendait avec empressement, mais aussi qu'elles seraient reçues avec honneur.

avoir passé de Dieppe jusqu'à Tadoussac dans le dit navire; et sitôt que nous fûmes certains que les dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines étaient en la barque susdite et voulaient descendre à terre, nous envoyâmes une chaloupe pour les prendre et accueillir, et allâmes nous-mêmes les recevoir au bord de la rivière, accompagnés des principaux habitants et suivis de la plupart du peuple qui en faisait paraître une joie extraordinaire, à laquelle nous concourûmes par le bruit des canons de notre Fort, et les amenâmes à l'église où fut célébrée la sainte messe et chanté le *Te Deum laudamus* pour remercier Dieu de leur heureuse arrivée, et du grand bien que nous en espérons à la gloire de Dieu et à l'édification et l'utilité commune, comme déjà il est manifesté au grand contentement des Français et des Sauvages."

"Les prières finies, nous menâmes les dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et la Dame de la Peltrie en un corps de logis appartenant à Noël Juchereau Sieur des Châtelets et ses associés, scis sur le bord de la rivière St. Laurent au-dessous du magasin de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, qui leur a été loué dès France par les dits associés du dit Sieur des Châtelets, en attendant que leur maison et couvent soit construite et édifiée. Certifions avoir vu leurs lettres d'obéissance de Messeigneurs les Révérendissimes Archevêques de Rouen et de Tours, portant ample témoignage des vertus, mérites et saintes intentions des dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et de la dite Dame de la Peltrie, laquelle, mue du zèle de la gloire de Dieu et de la conversion des âmes infidèles, est venue exprès en ce pays, pour y fonder de ses biens, la dite maison et couvent; et pour ces fins et causes, nous avons reçu avec contentement les dites Révérendes Mères de l'Incarnation, de St. Joseph et Ste. Croix et la Dame de la Peltrie."

"Et par ces présentes, consentons de notre pouvoir et autorité qu'elles s'établissent en ce pays de la Nouvelle-France, pour y garder

Ce fut donc le 1er août 1639, que l'on vit s'approcher de nos rives cette sainte troupe si longtemps désirée, et c'était au son des canons, des fifres et des tambours, que ce petit renfort prenait possession du poste que le Seigneur leur avait assigné sur les bords du St. Laurent. Grande fut la joie dans toute la colonie, au rapport du R. P. Le Jeune, témoin oculaire de ce qu'il raconte dans la Relation de cette année-là
“ et le brave Charles Huault de Mont-

et observer leurs règles et institut religieux et vaquer à l'éducation des petites filles, tant des Français que des Sauvages: et pour cet effet, leur avons départi et distribué six arpents ou environ de terre en nature de bois en l'étendue de la ville de Québec, et soixante arpents ou environ de terre aussi en nature de bois situés dans la banlieue de la dite ville; pour icelles terres faire défricher, tant pour y bâtir et élever leur dite maison et couvent, que pour semer des grains pour leur entretenement.”

“ Déclarons en outre, avoir été requis par les dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et la dite Dame de la Peltrie de faire signer au présent acte, le Révérend Père Barthélemi Vimont, qui les a accompagnées en la traversée, à présent Supérieur de la Mission de de la Compagnie de Jésus, qui seuls se retrouvent d'ecclésiastiques en ce pays, et pareillement le Révérend Père Paul Le Jeune qui l'a précédé en la dite charge. Ce qu'avons fait, et les dits Révérends Pères nous assurant de la vertu et courage des dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et de la dite Dame de la Peltrie, et du zèle qu'elles ont pour instruire la jeunesse, tant Française que Sauvage, à la piété et aux bonnes mœurs, ont avec nous signé le présent acte. Fait au Fort St. Louis de Québec, ce vingt-huitième de septembre mil sept cent trente-neuf.

(Signé) C. H. DE MONTMAGNY,
 B. VIMONT,
 PAUL LE JEUNE,
 SR. MARIE DE L'INCARNATION, Supre.,
 SR. CÉCILE DE STE. CROIX, Asste.,
 SR. MARIE DE ST. JOSEPH,
 MADELEINE DE CHAUVIGNY,
 MARTIAL PIRANBE, Sectre.

magny, dit-il, se transporta au bord de l'eau avec tous les militaires et tout le peuple de Québec, qui, en ce moment, fend l'air de ses acclamations redoublées." C'était, à la vérité, chères lectrices, un beau jour, que celui où paraissait sur nos plages cette jeune et noble veuve, avec les religieuses qui l'accompagnaient! Elles baisèrent avec un pieux respect cette terre, objet de tant de vœux, elles répondirent aux félicitations qu'on leur adressait sur l'heureuse issue de leur voyage, et allèrent ensuite, accompagnées des militaires et des officiers civils, des citoyens ainsi que des sauvages, à la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance (1), bâtie près du fort St. Louis par Champlain en 1633. Là, le *Te Deum*, entonné par le R. P. Le Jeune, fut poursuivi par toutes les voix de la foule, tandis que le canon du fort annonçait au loin le joyeux événement. Après le divin sacrifice, le Gouverneur, suivi de tout ce cortège, mena les religieuses au château St. Louis, où elles reçurent les compliments de tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans le pays. M. de Montmagny invita nos religieuses à prendre à sa table leur premier repas sur le sol canadien. Ensuite on les conduisit avec la même pompe aux habitations séparées qui leur avaient été destinées: les Hospitalières à une maison de la Haute-Ville, appartenant aux Cent-Associés; et les Ursulines à une toute petite habitation, espèce de magasin, alors la propriété du Sieur Juchereau des Châtelets, située au pied du sentier de la montagne, non loin du lieu où fut depuis bâtie l'église de la Basse-Ville. On dit que le Gouverneur leur envoya porter leur premier souper: quant à leur lit, il fut simplement formé de branches de sapin; car le gros du bagage

(1) Cette chapelle était sur l'emplacement ou dans le voisinage immédiat de la cathédrale anglicane actuelle.—L'Abbé Ferland.

ayant été laissé à Tadoussac et les menus effets n'étant pas encore débarqués, les Ursulines se trouvèrent sans lit, ni meubles, ni provisions. Il y avait de quoi les faire songer un peu à la patrie qu'elles venaient de quitter pour toujours. Ce ne fut pourtant là, chères lectrices, que le prélude de la vie de sacrifice que menèrent nos vénérables Mères, au sein de cette colonie naissante.

Arrêtons-nous ici pour considérer un peu quel était alors l'état de la colonie, et quelles ressources offrait le Canada à celles qui s'exilaient ainsi de leur beau pays de France.

Champlain était mort environ quatre ans auparavant, et le pieux fondateur avait laissé cette patrie adoptive bien faible encore dans ses moyens de défense, quoiqu'elle eût fait sous son administration des progrès étonnants. La population de Québec n'était que de deux cent cinquante Français au plus ; dans les environs erraient quelques centaines de sauvages Algonquins, établis par le R. P. Lalemant à Sillery, et dirigés par les RR. PP. Jésuites. La pêche, à la vérité, était très-abondante ; mais inutile de compter sur les produits de la terre, même dans les environs de Québec, ou sur la chasse dans la forêt : les dangers continuels que couraient les colons faisaient que personne n'osait s'éloigner des petits forts, bâtis çà et là. Alors, et durant de nombreuses années subséquentes, la colonie ne put compter, pour subsister, que sur les provisions de bouche et sur les effets apportés de France.

§2.—VISITE À SILLERY.

Dès le lendemain de leur arrivée, les Hospitalières et les Ursulines furent menées à Sillery, pour y visiter

les familles Algonquines sédentaires, que les RR. PP Jésuites y avaient établies depuis environ deux ans. Écoutons le récit que nous a laissé le R. P. Le Jenne, au sujet de cette première entrevue des religieuses avec leurs chers sauvages.

“ Le lendemain, on mena les religieuses à la résidence de Sillery, où se retirent les sauvages. Quand elles virent ces pauvres gens assemblés à la chapelle, faire leurs prières, et chanter les articles de notre croyance, elles avaient beau se cacher, leur joie se trouvait trop resserrée dans leur cœur, les larmes leur coulaient des yeux. Au sortir de là, elles visitent les familles arrêtées et les cabanes voisines. Mme. de la Peltrie, qui conduisait la bande, ne rencontrait petite fille sauvage qu'elle n'embrassât et ne baisât, avec des signes d'amour si doux et si forts, que ces pauvres barbares en restaient d'autant plus étonnés et plus édifiés, qu'ils sont froids en leurs rencontres; toutes ces bonnes religieuses en faisaient autant, sans prendre garde si ces petits enfants étaient sales ou non, ni sans demander si c'était la coutume du pays.

“ On fait mettre la main à l'œuvre aux Pères nouvellement arrivés; on leur fait baptiser quelques sauvages. Mme. de la Peltrie est déjà marraine de plusieurs.

“ Ces visites passées, les Hospitalières et les Ursulines se séparent après s'être mutuellement embrassées. On dresse des autels dans leurs maisons pour y dire la sainte messe, et ces bonnes religieuses se renferment dans leur clôture pour commencer les exercices de leurs instituts respectifs.” (1)

Aussitôt, les RR. Pères donnèrent à Mme. de la Peltrie

(1) Relation de 1639.

pour ses Ursulines, six filles sauvages dont ils avaient commencé l'instruction ; on leur amena en outre toutes les filles tant françaises que sauvages qui se purent rencontrer ; " si bien que les voilà déjà dans l'exercice de leur institut, dit le R. P. Le Jeune ; et si jamais elles ont une maison bien capable, et bien de quoi nourrir les enfants sauvages, elles en auront peut-être jusqu'à se lasser. Dieu veuille que les grands frais ne retardent pas leur dessein."

§3.—LE LOUVRE DES URSULINES—ÉTUDE DES LANGUES SAUVAGES.

Voilà donc les Ursulines renfermées dans cette petite maison sur le quai, dont parle si souvent la Mère de l'Incarnation. Ce petit logis occupait l'emplacement actuel de la maison Blanchard, à la Basse Ville. Voulez-vous en connaître l'étendue ? Écoutez notre vieux récit. " Notre logement était si petit qu'en une chambre de seize pieds carrés, étaient notre chœur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire ; et, dans une autre petite salle, était la classe pour les françaises et les filles sauvages. Pour la chapelle, la sacristie extérieure et la cuisine, nous fîmes faire une galerie en forme d'appentis."

Voyons encore comme les filles sauvages qui logeaient avec nos bonnes mères, ajoutaient à l'agrément d'une si *charmante* résidence. " La saleté des filles sauvages qui n'étaient pas encore formées à la propreté des françaises, nous faisait trouver tous les jours des cheveux, des charbons et autres ordures dans notre pot, et quelquefois on trouvait un vieux soulier dans la marmite, ce qui pourtant ne nous donnait pas trop de dégoût." (1)

(1) Lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation.

C'était là la demeure que nos admirables fondatrices appelaient leur "Louvre," et où elles se trouvaient plus heureuses qu'elles ne l'eussent été sous les lambris dorés des palais des rois ; parceque, disaient-elles ingénûment : " Nous avons avec nous les trésors que nous étions venus chercher, nos chères néophytes." Le charitable et dévoué Père Le Jeune, qui se rendait tous les jours à leur maison pour leur enseigner les langues sauvages, ne parle qu'avec admiration de ce petit séjour de bonheur. " Je vous laisse à penser combien sont grandes les incommodités qui proviennent d'un lieu si rétréci, mais je puis dire que la joie qu'elles reçoivent essuie tellement leurs ennuis, que leur esprit ne ressent rien de cette prison." Qu'il est touchant, le détail de leur travaux et de leur ingénieuse charité envers les sauvages, pendant plus de trois ans qu'elles vécurent dans cette étroite enceinte ! Les sauvages qui habitaient alors Québec et ses environs, étaient pour la plupart des Algonquins, dont les terres de chasse étaient au nord du grand fleuve. Il y avait aussi des Hurons : de là la nécessité d'étudier les langues de ces deux tribus à la fois. Notre Mère de l'Incarnation, ainsi que la Mère St. Joseph et la Mère Ste. Croix commencèrent donc leurs études, sous la direction de leur infatigable instituteur, et tels furent leur ardeur et leur succès, qu'en moins de deux mois, on les jugea capables d'enseigner la doctrine chrétienne aux pauvres enfants des bois. " Je n'eusse jamais osé avoir seulement la pensée de pouvoir parvenir à enseigner nos chers néophytes, écrivait notre Vén. Mère, et néanmoins notre bon Maître me donne de la facilité à le faire en leur langue. Je vous avoue qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre, et pourtant on se rit de moi quand je dis qu'il y a de la peine : car on me re-

présente que si la peine était si grande, je n'y aurais pas tant de facilité. Mais, croyez-moi, le désir de parler fait beaucoup : je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à mes chers néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus notre bon Maître."

Mais le Seigneur éprouva nos Mères d'une manière terrible à la fin du mois d'août de cette année, 1639. La petite vérole, qui s'était déclarée parmi les sauvages, se répandit avec une rapidité effrayante, tant dans l'habitation de Sillery qu'à l'hôpital que venaient d'y établir temporairement les religieuses Hospitalières. Les Ursulines eurent bientôt aussi leur tour et leur pauvre petit couvent de la Basse-Ville fut complètement envahi par la contagion. " Cette petite maison, dit la Mère de l'Incarnation, fut changée en un hôpital par la maladie de la petite vérole qui se prit aux filles sauvages, qui l'eurent toutes jusqu'à trois fois, et dont quatre moururent. Nous nous attendions toutes de tomber malades, tant parceque cette maladie était une contagion, qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister, et que le peu de logement que nous avions, nous obligeait d'être continuellement les unes avec les autres. Mais Notre Seigneur nous assista si puissamment qu'aucune ne fut incommodée. Comme nous n'avions pas encore de meubles, tous les lits étaient sur le plancher en si grand nombre qu'il nous fallait passer incessamment par dessus les malades, et dans cette nécessité, la divine Majesté nous donnait un si grand courage, qu'aucune de nous n'avait de dégoût des maux et de la saleté des sauvages. Mme. notre Fondatrice même voulut tenir le premier rang dans ces pratiques de charité, et quoiqu'elle fût délicate, elle s'employait avec un zèle merveilleux dans les offices les plus humbles et les plus rebutants."

La maladie dura jusqu'au mois de février 1640, où nos pauvres Mères commencèrent un peu à respirer; mais elles n'avaient plus de linge blanc ni de hardes dans la maison: les draps et les serviettes, les guimpes et les bandeaux, tout avait été employé à panser les malades, la plupart couverts d'ulcères dégoûtants. Ce ne fut qu'au mois de juin, qu'à l'aide des effets apportés par les vaisseaux, nos Mères purent se vêtir un peu plus convenablement. Ainsi s'immolaient, dans l'étroit enelos qu'elles s'étaient elles-mêmes fait tracer en picux de cèdre, les fondatrices de notre antique et vénérable Monastère.

L'affliction la plus sensible à ces véritables Ursulines, à cette époque mémorable de l'histoire de notre maison, c'était la crainte que la maladie n'éloignât leurs séminaristes. (1) "Les sauvages qui ne sont pas chrétiens, écrivait notre Vén. Mère, sont dans cette erreur, que c'est le baptême, l'instruction et la demeure parmi les Français qui sont cause de cette mortalité; ce qui nous faisait croire qu'on ne nous donnerait plus de filles, et qu'on retirerait celles que nous avions déjà. La providence de Dieu y pourvut avec tant de bonté, que les sauvages mêmes viurent au devant pour nous prier de prendre leurs filles; de sorte que si nous avions des vivres et des habits, nous en pourrions recevoir un très-grand nombre, quoique nous soyons extrêmement pressées pour les bâtiments. Si Dieu touche le cœur de quelques âmes saintes pour nous aider à nous bâtir proche des sauvages, comme nous en avons le dessein, nous en aurons une grande quantité. Il nous tarde que cette heure ne soit venue, pour pouvoir faire plus parfaitement les choses pour lesquelles Notre-Seigneur nous a envoyées dans ce bien-

(1) On entendait par "séminaristes" les élèves sauvages.

heureux pays. Madame notre Fondatrice est toute pleine de bonne volonté pour nous, et pour nous bâtir; mais ses parents ne lui permettent pas d'agir selon l'étendue de son zèle. Pour l'amour de Jésus-Christ que vous aimez, Madame, (1) rendez-vous la médiatrice des pauvres filles sauvages. Un grand nombre se va perdre si nous ne les retirons de ce malheur; et nous ne le pouvons faire à cause de notre impuissance, tant du vivre que du logement.

“ On parle de nous donner deux filles Huronnes avec deux Algonquines, outre dix-huit dont notre séminaire a été rempli, sans parler des filles externes qui y viennent continuellement. Je vous dirai, Madame, que l'on ne croira que difficilement en France les bénédictions que Dieu verse sur ce petit séminaire. Sans parler des femmes et des filles sauvages, qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des françaises et des séminaristes, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes, et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de Notre-Seigneur. Après l'instruction et les prières, nous leur faisons festin à leur mode. La faim qu'ils ont est l'horloge qui fait juger de l'heure du repas, de sorte que disposant à manger pour nos séminaristes, il faut aussi prévoir à ceux qui doivent survenir. Cela se fait particulièrement l'hiver, que les vicilles gens ne peuvent suivre les sauvages à la chasse; car si l'on n'avait soin d'eux en ce temps-là, ils mourraient de faim dans les cabanes. Dieu nous a fait la grâce de les pouvoir assister jusqu'au printemps, qu'ils nous ont tenu bonne compagnie, et ce nous sera une singulière con-

(1) Lettre de la Vén. Mère, 1640, à une Dame de qualité.

solution de pouvoir continuer à le faire avec le secours des personnes charitables de France, sans lesquelles cela nous sera absolument impossible. Je vous en assure, Madame, cette dépense n'est pas croyable. Nous avons apporté des habits pour deux ans ; tout a été employé dès cette année, de sorte même que n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres."

" Je pensais que cette année (1) nous manquerions de tout, à cause de notre extrême pauvreté : M. Marchand (2) nous a envoyé de quoi vêtir nos séminaristes, un ciboire, et des outils pour le travail. Les bonnes Mères de la Visitation de Paris nous ont envoyé un présent de la valeur de plus de deux cent cinquante livres ; nos chères Mères de Tours et de Loches nous ont fait une bonne aumône ; nos amis de Tours s'y sont joints ; tout cela nous a tirées de la nécessité où nous étions d'employer nos tress de lits à faire des habits à nos filles, selon la récitation que nous avions prise. Voilà donc ce que la divine Providence fait pour ses enfants, et je vous assure qu'elle a pour nous un soin tout particulier. Les habitants de Québec nous donnent des légumes et autres semblables rafraîchissement, en sorte que nous sommes trop à notre aise. Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en France, et quoique nous soyons pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, nous n'y avons point été malades, et jamais je ne me sentis si forte. Si en France on ne mangeait que du lard et du poisson salé comme nous faisons ici, on serait malade et on n'aurait point de voix ; nous nous portons fort bien et nous

(1) Autre lettre de 1640.

(2) Bourgeois de Tours d'une haute piété.

chantons mieux qu'on ne fait en France. L'air est excellent, aussi est-ce un paradis terrestre, où les croix et les épines naissent si amoureusement, que plus on en est piqué, plus le cœur est rempli de douceur.

Nos Mères furent ~~trois~~ ans en ce pays, avant de pouvoir se procurer l'aide si efficace et si nécessaire d'une bonne sœur converse. Mlle. Barré, qui avait suivi notre Fondatrice, plutôt comme demoiselle de compagnie que comme femme de chambre, se sacrifiait, à la vérité, au milieu de ces vénérables Mères qu'elle honorait singulièrement, et prenait une part généreuse dans tous les travaux communs. Auprès de Mlle. Charlotte Barré accourait toujours avec empressement Mme. de la Peltrie, pour partager ces petits travaux domestiques dont le détail entre, pour l'ordinaire, dans le cercle des attributions d'une sœur converse Ursuline. Ainsi, cette admirable Dame balayait la maison, préparait la nourriture, lavait la vaisselle, etc. C'est surtout à peigner et nettoyer les filles sauvages, qu'on la voyait se livrer avec plaisir ! "Quand on nous les donne, disait la Vén. Mère, il faut les laver depuis la tête jusqu'aux pieds, à cause de la graisse dont leurs parents les oignent par tout le corps : et quelque diligence qu'on fasse, et quoiqu'on les change souvent de linge et d'habits, on ne peut de longtemps les épuiser de la vermine. Une sœur emploie une partie du jour à cela. C'est un office que chacune ambitionne avec empressement ; celle qui l'emporte s'estime riche d'un si heureux sort, celles qui en sont privées s'en estiment indignes et demeurent dans l'humilité. Madame notre Fondatrice l'a exercé presque toute l'année ; aujourd'hui, c'est la Mère Marie de St. Joseph qui jouit de ce bonheur."

Mais ne perdons pas de vue le "Louvre" de nos

Mères, sans dire un mot des régals qu'elles y donnaient à leurs hôtes chéris. "Pour en traiter splendidement soixante ou quatre-vingts, on y emploie, dit notre Mère, environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment : ce festin, qui leur sert tout ensemble de boire et de manger, est un de leurs plus magnifiques repas."

Les agréments de la musique ne devaient pas même manquer à ces splendides banquets ; car, n'en déplaie aux aimables virtuoses de nos jours, la jeune Agnès, avec laquelle elles feront bientôt connaissance, était très-habile à jouer de la "viole," au témoignage de notre Vén. Mère, et elle ne manquait pas sans doute de mettre ses talents à contribution, quand il s'agissait de traiter en grand ses compatriotes !

§4.—ÉLOGE DES SAUVAGES PAR LA MÈRE DE L'INCARNATION.

Pour nous former une idée du bien qui se faisait et des progrès étonnants des élèves sauvages, il suffit de lire quelques passages des lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation, en date du mois de septembre 1641.

"Il faut que je vous parle non de la barbarie de nos sauvages, car il n'y en a plus dans cette nouvelle Eglise, mais on y voit un esprit tout nouveau qui porte je ne sais quoi de divin..... Nous avons des dévots et des dévotes sauvages comme vous en avez de polis en France : il y a cependant cette différence qu'ils ne sont pas si subtils et si raffinés que les vôtres, mais ils sont dans une candeur d'enfance, qui fait voir que ce sont des âmes lavées et régénérées dans le sang de Jésus-

Christ. Quand j'entends parler le bon Charles Montagnais, Michel et Tek8erimat, je ne quitterais pas la place pour entendre le premier prédicateur de l'Europe!..... Il y a quelque temps Michel me disait : " Je ne vis plus pour des bêtes, moi, comme je vivais autrefois, ni pour des robes de castor. Je vis et je suis pour Dieu. Quand je vais à la chasse, moi, je lui dis : Grand Capitaine Jésus, détermine de moi ; encore que tu arrêtes les bêtes, et qu'elles ne paraissent pas devant moi, j'espérerai toujours en toi ! Si tu veux que je meure de faim, j'en suis content."

Dans cette même lettre, faisant allusion aux travaux de ses religieuses, la Mère de l'Incarnation ajoute : " La Relation de 1641 vous en dira quelque chose, mais, sans mentir, si elle disait tout on ne le croirait pas..... Que pensez-vous que mon cœur dise de tous ces progrès?..... Pensez-vous qu'il ne chérisse pas les petits travaux du Canada?..... Quand j'étudie les langues, et que je vois que cette étude est pénible à la nature, j'y trouve des douceurs si divines ensuite de ces pensées, qu'elle enlève mon esprit plus que ne font les plus sublimes lectures."

§5.—UN MOT SUR LA MÈRE CÉCILE DE STE. CROIX.

Avant de passer plus loin, disons un mot de la Mère Cécile Richer de Ste. Croix, humble religieuse moins connue que ses compagnes de mission, mais qui mena, pendant les quarante-huit années qu'elle a passées en ce pays, la vie la plus utile et la plus édifiante. Les documents qui pourraient servir à écrire sa vie n'existent plus, mais un mot de notre Vén. Mère de l'Incarnation suffit pour faire son éloge ; elle lui accordait le beau titre de " Religieuse parfaite." Semblable à la violette au

milieu des lis, aimant la vie intérieure et cachée en Dieu, la Mère Cécile de Ste. Croix fuyait avec soin tous les rapports inutiles avec un monde auquel elle avait renoncé. Son unique délassement en ce pays fut l'étude épineuse des langues sauvages, et ses plus chères délices furent toujours d'instruire les petites Algonquines et les Montagnaises, dont elle parvint à parler avec facilité les langues respectives. Durant près d'un demi-siècle, la Mère Ste. Croix partagea avec un courage héroïque les privations, les peines et les fatigues des premières religieuses de ce Monastère. De combien d'épreuves sa vie ne fut-elle pas traversée, surtout pendant les longues années qu'elle survécut à ses saintes compagnes! En 1686, à l'âge de 77 ans, elle eut la douleur de voir brûler pour la seconde fois son Monastère, et elle mourut au milieu des incommodités qui en furent la suite.

§6.—ARRIVÉE DE DEUX RELIGIEUSES, MÈRE ST. ATHANASE ET MÈRE STE. CLAIRE.

Les Ursulines de France n'oubliaient pas leurs pauvres sœurs de Québec; celles de Paris surtout désiraient vivement partager leurs peines et leurs travaux. Grâce aux instances de leur généreuse supérieure, la Rév. Mère Ste. Madeleine, née Béron, Mgr. l'Archevêque de Paris se laissa persuader, et donna la permission si longtemps désirée, par laquelle il consentait au départ de deux de leurs sœurs. Ce fut le 7 juillet, 1640, que ces deux courageuses Ursulines arrivèrent à Québec. Elles étaient accompagnées de deux Hospitalières pour l'Hôtel-Dieu, la Mère Jeanne Supli de Ste. Marie, et la Sœur Catherine Vironceau de St. Nic olas. Ces quatre jeunes religieuses avaient été

confiées aux soins du Rév. Père René Menard, S. J., et l'on voit, par la lettre charmante (1) que ce pieux missionnaire écrivit, après ce voyage, à la Rév. Mère Supérieure des Ursulines de Paris, combien les saints savent se rendre aimables, lorsqu'il s'agit de l'intérêt des âmes et de la gloire de Dieu.

Nos bonnes Mères de Paris se montrèrent en cette occasion vraiment nobles et généreuses, défrayant toutes les dépenses de ce long voyage, et donnant, outre les hardes, les meubles, etc., cinquante écus de rente viagère. Les deux jeunes missionnaires qui se donnaient ainsi à nos vénérables fondatrices, étaient la Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase, et la Mère Anne le Bugle de Ste. Claire. La première de ces bonnes mères succéda en 1645, à la Vén. Mère de l'Incarnation dans la charge de Supérieure, et, par son administration judicieuse et sage, elle justifia pleinement la confiance de la Communauté. Elle fut toujours, dans ces temps difficiles, un vrai trésor, non-seulement par ses vertus religieuses, mais aussi par la bonté de son cœur et par les ressources de sa haute intelligence. Toute la noble famille de Flécelles concourut aussi à la prospérité de notre Monastère, comme nous le verrons plus tard. En tout et partout, la Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase fut le modèle et la consolation de ses sœurs, les assistant de tout son pouvoir et les servant dans leurs maladies avec une tendresse incroyable.

La Mère Anne de Ste. Claire, compagne de la Mère St. Athanase, rendit aussi de grands services à notre maison, surtout durant les longues années qu'elle fut dépositaire. Que de fois elle fut sensiblement secourue par la douce et bonne Providence ! Souvent elle se vit

(1) Voir les chroniques de l'ordre de Ste. Ursule.

entourée de troupes affamées de sauvages qui, n'osant pas aller à la pêche ou à la chasse par la crainte qu'ils avaient de leurs ennemis, venaient sans cesse avec une confiance inépuisable à ce petit couvent où leurs bonnes amies, les Ursulines, tenaient la marmite au feu tant qu'il y avait quelque chose à y mettre. Parfois, à la vérité, il y avait bien peu de provisions dans le magasin des pauvres religieuses; alors la pieuse et bonne dépositaire livrait à "ses chers sauvages" tout ce qu'il lui restait, puis s'en allait se prosterner devant l'autel, demandant humblement à Dieu le pain de chaque jour pour la Communauté; et souvent, lorsqu'on s'y attendait le moins, les provisions arrivaient en abondance. Nous donnons ici à nos lectrices la seule lettre manuscrite qui nous reste de la Mère Ste. Claire; sans s'en douter elle s'est peinte dans ces lignes telle que ses sœurs l'ont toujours connue.

La Mère Ste. Claire à une de ses sœurs Ursulines de Paris; elle donne les détails de son voyage, de sa réception à Québec, etc.

" MA TRÈS-CHÈRE ET BIEN-AIMÉE SŒUR,

" Il faut que je vous raconte nos aventures. Je crois que vous aurez pour agréable que je commence par les obligations que j'ai au glorieux St. Joseph, mon très-honoré père, qui a eu un soin très-particulier de moi. Dès que je fus à Rouen, je sentis les effets de sa protection, car étant dans une petite allée du jardin, au couvent de notre ordre, je me retirai en arrière sans m'apercevoir d'un précipice qui y était, et dans lequel je tombais sans rouler, car il n'y avait point de degrés, de sorte que je me trouvai au fond mais sans douleur; je ne fus qu'un peu étourdie. Ma chère sœur St. Athanase eut belle peur. La Mère Supérieure voulait

me faire voir au médecin, mais je l'assurai que je n'en avais pas besoin. Ma confiance en mon bon père était si grande que je ne croyais pas qu'il permît qu'aucun accident m'arrivât qui pût empêcher l'effet de mon désir. Cette confiance tenait mon esprit paisible et tranquille dans les plus grands dangers. Comme nous étions encore à la rade dans une grande tourmente, un matelot bien expérimenté vint dire au R. P. Menard que dans une heure il n'y aurait pas un de nous en vie, parce que le vent jetait de grande raideur un vaisseau sur le nôtre. Le Père fit sur l'heure un vœu à St. Joseph, et bientôt l'on vint lui annoncer que nous étions hors de danger. Une autre fois, (pendant le diner), une lucarne mal cramponnée, pesant bien quatre-vingts livres, me tomba d'assez haut sur la tête. Ce coup, humainement parlant, me la devait casser. J'élevai mon esprit à St. Joseph, mon protecteur; à l'instant même, sans éprouver aucun mal ni frayeur, je rassurai le Père et mes sœurs et achevai paisiblement mon diner, comme si rien ne fut arrivé.....

..... Il faut que je vous avoue que j'ai une consolation particulière de ce que le R. P. Menard est très-dévoût à ce grand Saint, duquel il parle hautement. Ce bon Père disait chaque semaine une messe votive en son honneur. Il avait composé quelques motets que nous chantions après l'élévation. Nous disions aussi ses litanies après la messe. Au reste, chère sœur, nous avons été si heureuses que la messe nous a manqué qu'une fois en toute la traversée, ce que nous devons en partie à la dévotion du Père qui la célébrait en des temps fort rudes et fâcheux. La sainte communion a été fréquente, les conférences et discours spirituels journaliers; enfin les assistances spirituelles et corporelles ne nous ont point manqué. Il semble

que la Providence notre bonne mère prît plaisir à nous départir en abondance non-seulement les biens nécessaires et profitables, mais encore les choses agréables et même délicieuses. Tantôt elle recréait nos âmes par un savoureux goût des faveurs célestes, puis elle charmait nos sens par la vue de la nature : une mer calme qui nous portait, un air doux qui nous rafraîchissait ; un ciel serein qui charmait la vue, un bocage verdoyant et des fleurs odoriférantes (sur les côtes de Gaspé). Pour moi je vous assure que je me reposais doucement entre les bras de cette bonne mère, ne me mettant en peine ni du présent ni de l'avenir : abandonnant tout à son amoureuse conduite, de laquelle je me suis fort bien trouvée jusqu'à présent, et il me semble que cet abandon est la source du vrai et solide contentement. C'est cette aimable conductrice qui nous a enfin menée en cette terre tant désirée à la vue de laquelle mon cœur a santé de joie et d'allégresse."

"A notre arrivée près de la rivière, l'on nous conduisit dans une chapelle fort dévote, c'est celle de nos mères Ursulines, où ayant adoré Dieu nous nous approchâmes de la grille pour saluer les religieuses. En parlant à la mère de l'Incarnation, *je respirai une certaine odeur de sainteté qui m'embauma.* De là nous allâmes saluer M. le Gouverneur, (le chevalier de Montmagny) puis nous retournâmes et entrâmes en notre chère solitude, où nous avons vécu depuis dans une union et une paix merveilleuse. Notre mère Supérieure, qui est la mère de l'Incarnation, nous traite avec trop de respect. Elle me fait passer après elle-même, devant la Mère St. Joseph, sa compagne de Tours, quoique j'aie fait et dit pour m'en défendre. La Mère Cécile Richer de Dieppe est un peu plus ancienne que ma sœur St. Athanase, c'est pourquoi

elle va devant. Si j'eusse pu sans mentir, cacher quelques unes de mes années de profession, je l'aurais fait pour éviter la mortification que je sens de conduire les observances en l'absence de notre Mère. La Mère St. Joseph est d'une humeur charmante : au temps de la récréation elle nous fait souvent pleurer à force de rire ; il serait bien difficile d'engendrer mélancolie auprès d'elle. C'est une personne qui a beaucoup de belles qualités. Elle est maîtresse de nos petites séminaristes, qu'elle aime comme une mère aime ses enfants. Après le catéchisme elle leur apprend à chanter et à toucher sur la viole, la note des cantiques spirituels : parfois elle les fait danser à la mode des sauvages ; et ces petites sont si innocentes, que quand Mme. de la Peltrie notre fondatrice s'y rencontre, elles vont la prier de danser avec elles, ce qu'elle fait mais de si bonne grâce qu'il y a du plaisir à la voir.

Mon office, ou plutôt, mes offices s'étendent du grenier jusqu'à la cave. Je suis celérière et apothicairesse ; pour celle-ci, je n'y ai encore eu rien à faire, Dieu merci, mais pour celle-là elle m'a bien occupée. Cette charge s'étend bien loin, il m'a fallu recevoir toutes les provisions pour l'hiver, les descendre à la cave, les monter au grenier, et il faut avoir le soin toute l'année de voir si rien ne se gâte. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu le loisir de respirer, vu la quantité de lettres qu'il a fallu écrire ; j'en suis un peu fatiguée. Nous tâcherons de nous recueillir quand les vaisseaux seront partis, et nous nous mettrons tout de bon à l'étude de la langue qui est très-difficile. Les langues Algonquine et Huronne s'apprennent par préceptes comme la langue latine. Il n'y a pas d'apparence que j'y avance beaucoup si vous ne m'aidez pas par vos

bonnes prières. Je vous supplie très-humblement de de faire à cette intention une neuvaine au glorieux St. Joseph, comme j'espère en faire une avant que de commencer d'étudier. Nos trois mères y ont fort profité pour le temps qu'elles y ont mis. Je suis bien mortifiée de ne pouvoir entendre nos enfants ni leur parler. Adieu, chère sœur, je crains de vous ennuyer. Je vous embrasse dans le cœur de notre aimable Jésus, où je vous prie de me regarder souvent, le priant qu'il accomplisse en moi sa sainte volonté, et me fasse la grâce de vivre et de mourir en son amour. Je ferai le même pour vous, et je vous prie de me croire, de cœur et d'affection, pour le temps et l'éternité, ma très-chère Sœur,

Votre très-humble et très-affectionnée Sœur
et servante en Notre-Seigneur,

“SŒUR ANNE DE STE. CLAIRE.”

“Du séminaire de St. Joseph, aux Ursulines de Québec, ce 2 sept. 1640.

§7.—LES SÉMINARISTES SAUVAGES.

La Relation de 1641 nous offre quelques passages qui doivent trouver place ici. C'est le R. P. Le Jeune qui parle: “Disons deux mots des Mères Ursulines. Deux vertueuses filles armées d'un bon dot, pour aider à faire bâtir la maison qu'elles font commencer à Québec, seraient bien reçues en leur Monastère, qui renferme plus de joie dans sa petite enceinte que les palais des Césars dans leur grande étendue Outre les séminaristes sauvages, nous en voyons d'autres élèves passagères, vêtues à la sauvage, qui demeurent quelque temps en cette petite maison pour y être instruites sur

les mystères de notre sainte croyance. Ces jeunes filles ayant pris quelque bonne teinture en cette maison, s'en retournent par après chez leurs parents. Quand ces bonnes Mères seront logées plus au large, elles auront encore une autre occupation ; les filles et les femmes sauvages qu'on voudra baptiser iront passer quelques jours en leur monastère pour y apprendre avec plus de repos la doctrine de Jésus-Christ. Voir même, les néophytes, ou hommes sauvages, y pourront aller pour se mieux préparer à la sainte communion. Or, encore qu'elles soient logées à l'étroit, elles ne laissent pas d'être souvent visitées par de bons sauvages pressés de la faim ; les Mères les font prier Dieu, leur disent un bon mot, les font manger, puis les renvoient avec cette double aumône."

" Mais descendons plus en particulier et disons deux mots de leurs petites séminaristes, suivant le mémoire que leurs bonnes Mères m'ont envoyé. Ces petites créatures ont un si grand désir de se faire instruire, qu'elles disent à leurs maîtresses qu'elles les châtient si elles manquent à leur devoir ; et si l'une tombe en quelque faute, elle se jette aussitôt à genoux pour demander pardon. Un de nos Pères étant descendu ce printemps à Tadoussac, les deux plus grandes séminaristes lui écrivirent de leur propre main, lui témoignant une grande consolation, d'un côté, de ce qu'il instruisait leurs compatriotes, et de l'autre, le plaisir qu'elles auraient de le revoir. Le Père lut ces deux lettres en présence des sauvages, leur montrant comme leurs enfants étaient capables d'écrire aussi bien que les Françaises. Ils prenaient ces lettres, les tournaient de tous côtés, les regardaient avec attention comme s'ils eussent pu lire, et ils faisaient dire et redire tout ce qu'il y avait dedans, bien joyeux de voir que notre papier parlait

leur langue, car ces enfants écrivaient en sauvage. C'est un plaisir de voir les plus grandes et les mieux instruites parmi ces élèves faire l'accueil aux séminaristes passagers, leur expliquer la doctrine de Jésus-Christ, en leur faisant les mêmes interrogations qu'on leur fait au catéchisme, déchiffrer une image sainte, raconter gentiment une histoire et se concilier l'attention de celles qui les écoutent."

" Si les actions extérieures sont des indices des mouvements et des affections du cœur, ces enfants croissent tous les jours en la dévotion et en la vertu ; elles font chaque soir l'examen de leur conscience, et s'entre avertissent avec paix de leurs petits défauts. Elles ont un grand soin de rechercher leurs offenses lorsqu'il se faut confesser. Il y en a une qui n'a pas plus de huit ans qui instruit celles qui sont plus jeunes, leur aide à s'examiner et leur recommande sur toutes choses de ne cacher aucun péché. Je pense rendre bon témoignage de leurs consciences, et je puis assurer que je n'ai entendu aucun enfant Français de leur âge qui ouvrit son cœur plus nettement, et qui en reconnût mieux les petits plis et replis. En un mot, les sauvages se confessaient parfaitement bien ; c'est chose admirable comme ils conçoivent l'importance de ce sacrement, cela m'a parfois étonné de voir des barbares mieux instruits de la doctrine chrétienne que bien des personnes polies et civilisées."

Voici un petit trait qui rappelle la rare vertu de Madeleine Amiskévan, si chérie de notre Vén. Mère de l'Incarnation. C'est encore le Rév. Père le Jeune qui parle. " Un de nos Pères ayant parlé de Notre-Seigneur dans une maison de sauvages, et recommandé l'honnêteté, une jeune femme mariée depuis peu, le suivit et lui demanda en secret si elle ne pou-

vait pas se séparer de son mari. Le Père, fort surpris, lui demanda si elle n'aimait pas son mari ou si celui-ci la maltraitait. "Non pas, dit-elle, mais je voudrais bien me sauver en pratiquant la vertu dont vous nous parlez....."

"La même étant allée communier aux Ursulines, les Mères lui firent un petit festin, afin qu'elle pût se réjouir avec ses compagnes; mais la pauvre Madeleine ne fit que pleurer pendant que les autres mangeaient. On la presse de dire le sujet de son chagrin, mais jamais elle n'en voulut rien faire. Cela nous étant parvenu, nous lui demandâmes le sujet de ses larmes; enfin, après un long silence: "J'étais triste, répondit-elle, de ce que vous m'aviez mariée: je voyais ces bonnes religieuses avec lesquelles j'ai demeuré, j'aurais bien voulu vivre comme elles, et je ne le puis plus maintenant." Mais ne vous ai-je pas demandé, dit l'un de nous, si vous désiriez être religieuse? Ne m'avez-vous pas alors répondu que vous vouliez être mariée? Vous m'aviez bien demandé, dit-elle, si je voulais être religieuse, je ne vous ai pas répondu que je voulais être mariée, mais j'ai dit que je ne pensais pas avoir la force de faire comme ces bonnes religieuses! Voilà le sujet de ma douleur, c'est que je n'ai pas assez d'esprit pour vivre comme elles."

§8.—TÉRÈSE LA HURONNE.

A cette époque, 1640-42, il y avait, parmi les élèves sauvages que les Ursulines instruisaient à la Basse-Ville, une jeune fille nommée Térèse, de la nation des Hurons, enfant d'une haute piété, d'une intelligence supérieure, et qui eut la gloire de confesser la foi, en compagnie du R. P. Jogues, missionnaire chez les

Iroquois. Il est vrai que cette jeune fille n'a pas subi les tourments réservés plus tard au saint martyr de Jésus-Christ, mais elle eut tout le mérite d'être fidèle à son Dieu au milieu des barbares, et de souffrir pour la religion tout le cours de sa vie.

Térèse appartenait à une famille de saints, car tous ceux qui la composaient ont rendu gloire à Jésus-Christ, du moment où ils furent régénérés dans les eaux du saint baptême. Rappelons le nom de Joseph Chi8atenh8a, son oncle, le gardien de ses premières années, et l'un des saints de l'Eglise Huronne ; Joseph Taondechorin, son autre oncle, était particulièrement estimé de la Mère de l'Incarnation (1). Ce fut ce dernier qui amena du pays des Hurons ses deux nièces, Cécile Arenhatsi et la jeune Tésèse, dont il devint le seul gardien, après la mort de son frère, le pieux Chi8atenh8a. De toutes nos anciennes séminaristes, il n'y en pas une dont l'histoire nous ait gardé un souvenir plus intéressant : aussi sa vie édifiante et ses combats pour la foi formeront un volume particulier parmi les notices biographiques de ces élèves sauvages si vertueuses et si chéries. Nos élèves de ce siècle de lumière et de progrès y trouveront de dignes sujets d'admiration, et elles avoueront peut-être avec nous que Dieu seul pouvait transformer ainsi les "pierres du désert" en des enfants d'Abraham.

Térèse fut amenée aux Ursulines au printemps de l'année 1640 par son oncle, le bon Joseph, et son ardeur pour la religion fut telle que ses saintes institutrices en furent tout émerveillées. Pendant son séjour au petit couvent de la Basse-Ville, plusieurs conver-

(1) A la mort de ce vertueux Sauvage, en 1650, la mère de l'Incarnation, de concert avec Mme. de la Peltrie, adopta sa famille entière composée de treize personnes.

sions qui eurent lieu parmi ses compatriotes venus à Québec, furent attribuées à son zèle pour le salut du prochain. Voici ce que dit à ce sujet, le R. P. Vimont (1). “J’ai dit ailleurs que deux Hurons avaient passé l’hiver à Québec; l’un des motifs qu’ils eurent d’embrasser la foi de Jésus-Christ, fut de voir le zèle d’une jeune séminariste, leur compatriote, nommée Térése. Cette enfant âgée d’environ treize à quatorze ans, leur parlait de Dieu et de la grandeur de nos saints mystères avec une éloquence naturelle si douce, que ces bonnes gens en étaient puissamment touchés, en sorte qu’un de leurs plaisirs était de la visiter de temps en temps. L’un d’eux, considérant la ferveur de cette jeune chrétienne, voulut l’éprouver. Comme il était sur le point d’être baptisé et que cette enfant en ressentait une grande joie, il va la trouver au parloir des Ursulines, et feignant d’avoir perdu la foi, il lui dit qu’il a peine à croire tout ce qu’on lui enseigne, et qu’il ne pense plus à son baptême. A ces paroles voilà cette jeune fille toute en feu. Que penses-tu faire, misérable, lui dit-elle, dans une sainte colère! Qui est-ce qui a troublé tes pensées? Veux-tu donc aller dans l’enfer avec les démons? Tu mourras peut-être cette nuit, et tu te trouveras avec eux avant le jour! Ah! le diable t’a renversé la tête. Voyant qu’il continuait à faire ainsi l’infidèle, Térése éclate en sanglots, et l’accable de reproches. Enfin croyant qu’il n’y avait plus rien à espérer pour lui, elle le quitte, et va toute éplorée trouver la Mère de l’Incarnation et la Mère Marie de St. Joseph. “Il est perdu, dit-elle, et je suis triste, car il ne veut plus croire en Dieu; le diable l’a trompé et il dit qu’il ne se soucie plus d’aller

(1) Relation de 1643.

au ciel!" Puis, réhaussant sa voix et gesticulant avec menace, elle ajoute: "Ah! si j'eusse pu rompre la grille, je l'aurais bien battu." Les Mères étonnées se rendirent au parloir, et là ayant découvert la ruse de cet homme, elles voulurent la consoler, mais elle n'en pouvait rien croire et il fallut que le R. P. de Brébeuf l'assurât que tout cela s'était fait par artifice. Comme c'est la coutume parmi les Ursulines de se retirer parfois durant huit ou dix jours pour faire les exercices spirituels, c'est-à-dire pour traiter avec Dieu des affaires de l'éternité, les sauvages ne les voyant pas disent qu'elles se cachent pour prier. Les Mères s'étant donc cachées de cette sorte, la petite Térése voulut aussi se cacher; elle se retire dans un petit bocage qui est dans la clôture, se fait une espèce de cabane et passe toute sa journée à prier Dieu. L'une de ses compagnes, l'ayant enfin trouvée là, lui demande ce qu'elle fait: "Je me cache comme les Mères, lui répondit-elle, afin de prier Dieu pour vous, pour moi, pour les Français et pour les sauvages."

Il ne venait aucun Huron à Québec sans éprouver les effets de son zèle. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le missionnaire des Hurons à la Mère Marie de St. Joseph qui avait eu soin de l'instruction de cette enfant. "J'espère que Dieu bénira votre petite Térése. Vos exemples lui serviront toute sa vie plus que ce que nous pourrions lui dire. Quelques Hurons qui ont été à Québec, l'an passé, sont revenus si satisfaits des entretiens qu'ils eurent avec elle, qu'ils ne savaient ce qu'ils devaient le plus admirer, ou d'une petite fille huronne qui leur prêchait un Dieu, un paradis, un enfer, ou des saintes filles qui l'avaient instruite, en lui tournant ainsi la pensée vers le ciel! C'est ainsi qu'ils m'en parlaient cet hiver."

Dans une autre lettre, le même Père s'exprime ainsi : " Deux de nos néophytes sont montés ici tellement édifiés de la vertu et de la sainteté qu'ils ont remarquée là-bas et principalement dans votre maison, qu'il y a plaisir à les entendre parler à ce sujet, et notamment sur les louanges de Térése." " Elle est, disent-ils, si constante dans sa foi, si aimée, si bien instruite, si fervente, qu'à la voir on ne dirait pas qu'elle fût Huronne. Ce sera certainement le plus grand esprit parmi les Hurons quand elle sera de retour ; celle qui l'a instruite est, sans doute, l'un des plus grands esprits de la France !" En un mot, ce qu'ils ont vu parmi les chrétiens de Québec, leur fait condamner hautement la folie des Hurons, et les porte à bénir Dieu de les avoir éclairés du flambeau de la foi. J'espère qu'ils continueront à bien faire."

A la fin de son éducation, dans le cours de l'année 1642, cette bonne petite séminariste huronne ayant été confiée aux soins du R. P. Jogues, chargé par les Mères Ursulines de la ramener dans son pays, aux bords des grands lacs, elle écrivit de la ville de Trois-Rivières, la petite lettre suivante à la Mère de l'Incarnation : " Ma bonne Mère, je suis sur le point de partir. Je vous remercie de ce que vous avez eu tant de soin de moi, et de ce que vous m'avez enseigné à bien servir Dieu. Serait-ce pour peu de chose que je vous remercie ? Jamais, je ne vous oublierai, Térése." Deux jours après qu'elle eut remis cette lettre entre les mains du R. P. J. du Perron, elle fut prise par les Iroquois, ainsi que ses parents qui l'accompagnaient, le R. P. Jogues et deux Français.

Il serait trop long d'entrer ici dans les détails de cette terrible tragédie, qui coûta la vie à plusieurs de ces fidèles chrétiens, tombés dans une embuscade dans les

environs de la rivière Richelieu. Lorsque cette nouvelle parvint à Québec, la consternation fut grande, et nos Mères, en particulier, offraient à Dieu pour ces pauvres captifs leurs plus ardentés prières. L'année suivante, par une protection visible du ciel, le bon Joseph Taondechorin parvint à s'échapper des mains de ces barbares ; voici en quels termes le R. P. Vimont annonçait la bonne nouvelle aux amis de ses missions.

“Encore un mot, dit-il, de la jeune Térèse, captive chez les Iroquois ; là, son cœur reste fidèle à Dieu, et sa bouche ne trouve de paroles que pour le glorifier.” Ailleurs il dit : “Nous avons des nouvelles de la jeune Térèse, huronne, qui a été deux ans au séminaire des Ursulines, qui fut prise l'an passé avec le R. P. Jogues et son oncle Taondechorin. Celui-ci s'étant échappé ce printemps, il vint à Québec après sa délivrance et alla saluer les Mères Ursulines.” Voici ce qu'il racontait de sa nièce captive : “Térèse n'a point de honte de son baptême, disait-il ; elle prie Dieu publiquement ; elle se confesse souvent au Père Jogues, et elle m'obéissait en tout.”

“Je l'exhortais souvent à bien faire et à ne point perdre courage. Je vous remercie, mes Mères, ajoutait le pauvre homme, des bonnes instructions que vous lui avez données. Elle ne les oubliera point ; elle sait tout ce que vous enseignez. Térèse parle au Père Jogues toutes les fois qu'elle peut le voir ; mais cela n'empêche pas qu'elle soit grandement triste de se voir au milieu de nos plus cruels ennemis. Elle a bien souffert du froid durant l'hiver et elle a été fort malade ; mais Dieu lui a rendu la santé. Je lui disais souvent : Aie courage, cette vie est courte, tes travaux prendront fin, et tu seras heureuse au ciel si tu per-

sévères. Elle n'a point de chapelet pour prier, mais elle se sert de ses doigts ou de petites pierres, qu'elle laisse tomber à chaque "Ave Maria" qu'elle dit."

"Térèse parlait souvent de vous, mes Mères. Hélas! disait-elle, si les filles vierges me voyaient en cet état parmi ces méchants Iroquois, qui ne connaissent pas Dieu, oh! comme elles auraient pitié de moi!".....

La pauvre enfant n'invoqua pas en vain l'assistance de ses anciennes Mères, dont l'ingénieuse tendresse avait trouvé le moyen d'intéresser, dans le projet de sa délivrance, toutes les autorités du pays. Grâce à cette touchante sollicitude, Térèse ne fut pas oubliée dans la grande assemblée des sauvages qui se tint à Trois-Rivières, sous la présidence de M. de Montmagny, en 1645. Kiotsaton, le premier des ambassadeurs Iroquois, avait mis à contribution toutes les ressources de son éloquence et tous les ressorts de sa ruse diplomatique. "J'ai entendu, dit-il, la voix de mes ancêtres massacrés par les Algonquins. Leurs voix amies m'ont crié: Mon petit fils! Assieds-toi, n'entre point en fureur; ne songe plus à nous: il n'y a plus moyen de nous arracher à la mort. Pense aux vivants; sauve ceux que le fer et le feu poursuivent. Un homme vivant vaut mieux que plusieurs morts! J'ai entendu leurs voix; j'ai passé outre et je suis venu à vous pour délivrer ceux que vous tenez captifs!" Après ce beau discours l'orateur présenta au Gouverneur Français un certain nombre de colliers de porcelaine comme gages de la paix qu'il demandait. M. de Montmagny y répondit par un pareil nombre de présents, et le treizième était pour demander la délivrance de la jeune Térèse, Huronne, captive au pays des Iroquois.

§8.—ÉLOGE DES ÉLÈVES HURONNES PAR LA MÈRE DE ST. JOSEPH.

Voici encore quelques extraits de lettres, dans lesquelles la Mère Marie de la Troche de St. Joseph, première maîtresse des élèves huronnes, rendait compte aux RR. PP. Jésuites des bonnes dispositions et des progrès de ses élèves. “ Quand on eut donné avis à trois de nos plus grandes séminaristes qu’elles pourraient communier à Pâques, je ne vis jamais plus de joie. Elles témoignèrent un plaisir indicible pendant qu’on les instruisait sur cet adorable mystère, se rendant extrêmement attentives. Il semblait qu’elles eussent une intelligence de cette amoureuse vérité bien au-dessus de leur âge. Elles voulurent jeûner la veille de leur première communion, coutume qu’elles ont gardée depuis autant de fois qu’elles se sont approchées de la sainte table. Un jour pendant que le R. P. Pijart instruisait ces trois séminaristes, une des plus petites, âgée d’environ six ans, se présenta devant lui, demandant la sainte communion comme les autres. Le Père lui dit qu’elle était trop petite. “ Ah! Père, s’écria-t-elle, ne me renvoyez pas parce que je suis petite, vous verrez, je deviendrai bientôt aussi grande que mes compagnes !” On la laissa écouter l’instruction, et elle retint si bien ce qu’on expliquait de cet adorable mystère, et en rendait après un si bon compte, qu’elle ravissait tous ceux qui l’interrogeaient, mais on ne lui accorda pas, néanmoins, cette viande des forts.

“ Sa mère étant venue la voir ces jours-là, cette enfant se mit à l’instruire des mystères de notre sainte foi qu’elle lui expliquait par des images ; ensuite, elle la fit prier et lui montra les lettres alphabétiques dans un livre pour lui prouver le désir qu’elle avait de lui enseigner à lire. Cette bonne femme sauvage était si

ravie qu'elle faisait l'enfant avec son enfant, proférant les lettres après sa petite fille comme si elle ent répété sa leçon. Puis, s'adressant aux religieuses, elle disait : " Ah ! que n'ai-je connu Dieu aussitôt que vous ! Je suis très-contente de voir ma fille avec vous ; quand nous la retirerons, elle nous instruira son père et moi ; nous avons tous deux un grand désir d'être baptisés, elle nous enseignera à prier Dieu ! "

Dans un autre extrait des lettres de la Mère St. Joseph, nous trouvons les détails suivants : " Elles sont si honnêtes que si quelqu'une a la gorge tant soit peu découverte, les autres lui disent qu'elle chassera son bon ange, et cela est maintenant si bien reçu parmi elles, que pour avertir une séminariste de se tenir dans les bornes de la bienséance, il suffit de lui dire : " Prenez garde que votre bon ange ne vous quitte ! " Aussitôt celle à qui on tient ce langage, jette la vue sur soi pour voir s'il n'y a rien de messéant. Marie Madeleine, qui est âgée de dix-sept à dix-huit ans, est singulièrement pudique, et jamais on ne lui a rien vu faire qui soit blâmable en ce point. C'est elle qui recommande aux autres l'honnêteté, les corrigeant lorsqu'elles font quelque chose qui tienne trop de l'enfance, mais elle fait cela avec tant d'adresse que pas une de ses compagnes ne s'en fâche. Au reste, ces enfants ont le corps bien fait et elles sont très-capables de civilité. Elles sont aussi fort adroites à faire toutes sortes de petits ouvrages, et les autres petites fonctions domestiques qu'on leur enseigne. " Ajoutons ici encore un mot, c'est la Mère de l'Incarnation qui parle : " Les trois séminaristes que vous nous avez données ont laissé leur humeur sauvage à la porte. Elles n'en ont rien apporté chez nous, et il semble qu'elles y aient toujours été élevées. Elles ne sont point émues en voyant

entrer et sortir des filles et des femmes sauvages, et elles ne font paraître aucun désir de les suivre. Elles les saluent à la française et les quittent en riant : il leur semble que nous soyons leurs mères naturelles, et elles viennent se jeter entre nos bras comme en leur refuge, quand elles ont quelque petite affliction. L'un de ces jours, ayant des douleurs de tête, on leur dit que j'étais malade, et que je mourrais si elles faisaient du bruit; à ce mot de mourir, elles se mirent toutes à pleurer et gardèrent parfaitement le silence..... Que désireriez-vous davantage ? Ne semble-t-il pas que les trésors du ciel se versent sur ce pauvre peuple ?”

§8.—LES PETITES COUREUSES DU MONASTÈRE.

En contemplant l'intéressant tableau des travaux et des succès de nos premières Mères, dans leurs fonctions d'Ursulines et de missionnaires, ne vous semble-t-il pas, chères lectrices, qu'il y manque de ces ombres qui font ressortir la vertu par l'épreuve des contradictions ? Les religieuses ne trouvaient-elles pas par fois, dans le caractère indompté de ces petites coureuses des bois, ample exercice à leur patience ? Elles le devaient sans doute, et les détails qui vont suivre vous donneront à entrevoir quelque chose de ces épreuves.

En 1643, une jeune Algonquine, pensionnaire depuis quelque temps, eut un accès de noir ennui. Pendant plusieurs jours, les religieuses, voyant qu'elle ne jouissait plus du bonheur de ses compagnes, essayèrent en vain de la rappeler à des sentiments plus raisonnables ; rien ne put la fléchir. Ce fut en vain que les autres élèves s'empressèrent auprès d'elle. “Je suis triste, leur répondait Catherine, je m'en vais mourir loin de ma cabane !” Assise dans un coin et enveloppée dans

sa couverture, elle semblait avoir fait ses adieux au monde entier, et si parfois elle ouvrait encore son œil morne, c'était pour regarder les chemins bien connus qui conduisaient aux terres de chasse de son père. Enfin, ne pouvant plus supporter cet état de gêne, elle sort un jour par une fenêtre, sante par dessus la clôture et prend sa course par la grande Allée (1). Après avoir couru pendant une dizaine de minutes, elle s'arrête et se retourne, pour voir si quelqu'un avait l'air de l'observer. Voyant que personne ne s'occupait d'elle, Catherine ralentit un peu sa marche, et tout en cheminant vers sa cabane, elle commence à regretter sa fuite. Cependant, elle arrive au lieu habité par ses parents. Ceux-ci, qui ne s'attendaient pas à la voir ce jour-là, lui demandent pourquoi elle a quitté les filles vierges. S'efforçant alors de faire bonne contenance, elle répond : "C'est parce que je suis triste !" "Eh bien ! dit sa mère, puisque tu ne veux pas faire autre chose, viens travailler avec moi."

Quelques jours après, en revenant d'une course dans les bois, elle dit à sa mère : "Je m'en vais retourner chez les filles vierges, je ne suis plus triste, je n'avais pas d'esprit quand je les ai quittées." Sa mère lui répond : "Va si tu veux, mais ne reviens plus sans qu'on te le dise."

Catherine, livrée à sa volonté, reprend la route du Monastère. En traversant le parc (2), son cœur commença à battre, car elle se sentait un peu coupable, et ne savait de quelle manière on la recevrait. Elle se glisse derrière la clôture et regarde ses compagnes qui s'amusaient gaiement. "Oh ! dit-elle, je ne serai plus triste !" et, s'élançant vers la porte, elle demande

(1) Aujourd'hui, rue St. Louis.

(2) Terrain sur la rue St. Louis.

l'entrée. La portière lui répond que sa place est prise au séminaire et qu'elle ne peut plus rentrer. A ces paroles, elle éclate en sanglots, et supplie la sœur d'intercéder pour elle. Peine inutile ; la Mère de l'Incarnation avait résolu d'expulser, au moins pour quelque temps, ces petites coureuses des bois qui troublaient l'ordre dans le séminaire ; elle refusa positivement de l'admettre. Voyant qu'elle ne gagnait rien avec la portière, elle prend finement un détour, et connaissant l'heure où les séminaristes passagères se rendaient au couvent, elle les attend en silence. Dès que celles-ci arrivent, Catherine leur conte ses aventures et elles lui promettent leur assistance. On sonne ; la porte s'ouvre, et la troupe entre lestement. Bientôt la portière aperçoit Catherine qui court se jeter aux pieds de la Mère de l'Incarnation. " On m'a sollicitée de vous quitter, dit-elle, j'ai mal fait, je ne m'enfuirai plus, je serai obéissante ; c'est tout de bon que je veux être instruite !" La Mère de l'Incarnation, touchée de ses larmes et de ses promesses, lui fait grâce ; on lui donne des habits neufs ; elle se remet à l'étude, et jamais depuis l'on n'eut le moindre reproche à faire à Catherine.

Voici l'histoire d'une autre espiègle convertie. C'est le Père Vimont qui va parler.

" Une petite fille de huit à neuf ans, sortit (à la sourdine) du séminaire des Ursulines, l'an dernier, pour retourner chez ses parents et passa l'hiver avec eux près du fort de Richelieu. Au printemps ils revinrent à Québec, et cette pauvre enfant va prier les Mères de la reprendre. Elles la refusent d'abord pour de justes raisons. L'enfant pleure et veut rester malgré ses parents et contre la volonté des religieuses. On la renvoie pourtant ; elle revient, on la refuse encore. Enfin elle profite de l'occasion d'une procession publique

pour y retourner la troisième fois. Ce jour-là (dimanche dans l'octave du St. Sacrement) les religieuses faisaient festin aux sauvages et la petite était présente avec ses parents. Mais au moment de leur départ pour Sillery, elle les quitte et court se jeter à genoux à la porte du Monastère, en criant de toutes ses forces : "Je veux être instruite, ayez pitié de moi, mes parents ne peuvent pas m'instruire !" La nuit vient, la pluie tombe, elle se couche à la porte, et les religieuses sont enfin forcées de l'admettre." Cette enfant devint par la suite une des plus sages de la classe.

§9—AMÉLIORATIONS À LA RÉSIDENCE DE LA BASSE-VILLE.—POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU MONASTÈRE, 1641.

Dans la perspective de voir bientôt s'élever le Monastère, qui doit enfin abriter convenablement la petite Communauté des Ursulines et leurs séminaristes, nous allons encore contempler nos saintes Mères, à leur résidence de la Basse-Ville, au milieu de cette pauvreté qui nous rappelle l'étable de Bethléem.

Dès l'été de 1640, cet étroit logis devait contenir un assez nombreux personnel. A la première petite colonie s'étaient adjointes, comme nous l'avons vu, deux jeunes Sœurs de Paris ; les élèves sauvages ou séminaristes (pensionnaires) étaient au nombre de douze à dix-huit, outre celles qui, par surprise ou accident, devaient de temps en temps y passer la nuit. Le moyen de trouver place pour tant de monde, nous est naïvement expliqué par notre Vén. Mère. "Je vous dirai comment nous pouvons tenir tant de personnes en un si petit lieu. L'extrémité des chambres est divisée en cabanes faites d'ais de pin : un lit est près de terre, et l'autre est comme au plafond, en sorte qu'il y faut

monter avec une échelle. Avec tout cela, nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le Monastère le plus accommodé de la France. Il nous semble que nous sommes trop bien pour le Canada, où, pour mon particulier, je m'attendais de n'avoir, pour tout logement, qu'une cabane d'écorce. Mes Sœurs me disent quelquefois : Si nous avons quelque peine dans le Canada, c'est de n'en pas avoir, et de ne pas assez souffrir." (1)

Les généreux missionnaires eux-mêmes, dont la vie n'était qu'un tissu d'abnégation et de sacrifices, ne pouvaient voir sans admiration le dévouement de ces âmes héroïques. "Quand nous voyons, dit le R. P. Vimont (2), de jeunes personnes délicates renfermées dans leur maison, sur les rives de notre grand St. Laurent, prendre part aux travaux de cette mission, avec une gaieté non pareille ; quand je considère une *Dame* éloignée de plus de mille lieues de son pays, donner ses biens et sa vie pour le salut de ces barbares, préférer un toit d'écorce à un lambris d'azur, prendre plus de plaisir à converser avec des sauvages qu'à visiter les plus grands de la cour ; quand je contemple une jeune demoiselle à qui un frimas donnait le rhume en France, traverser l'Océan pour venir défier nos longs hivers, et cela pour dire quelques bonnes paroles à un pauvre sauvage ; non, je ne puis plus douter que Dieu, qui a commencé le grand ouvrage de la conversion de ces peuples, ne daigne l'achever malgré tous les obstacles qui s'y rencontrent."

Mais vous cherchez encore, chères lectrices, quelles sont ces améliorations que le titre de ce paragraphe

(1) Lettres de la Vén. Mère.

(2) Relation de 1641.

vous annonce. Notre bonne Mère va nous éclairer là-dessus. " Nous avons fait bâtir, dit-elle, une petite église de bois, qui est agréable pour sa pauvreté. Il y a au bout une petite sacristie, où couche un jeune homme qui appartient à Mme. de la Peltrie; il nous sert de tourrier et à nous fournir toutes nos nécessités. On ne croirait pas les dépenses qu'il nous a fallu faire dans cette petite maison, quoiqu'elle soit si pauvre, que nous voyons par la couverture, reluire les étoiles durant la nuit, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent." (1)

Si nos Mères ne pouvaient encore se conformer à toutes les exigences d'une vie régulière et cloîtrée, elles étaient au moins parvenues à faire les améliorations les plus urgentes. Cette petite église leur procurait l'avantage d'avoir chez elles la célébration du saint sacrifice; et la consolation d'avoir tout près d'elles, dans le sacrement de son amour, Celui pour qui elles avaient tout sacrifié, était bien propre à dilater leurs cœurs et à leur faire poursuivre leur œuvre avec allégresse.

Au printemps de 1641, Mme. de la Peltrie put enfin poser la première pierre du Monastère, à la Haute-Ville de Québec, là où se voyait autrefois la florissante bourgade de Stadacona. Ce terrain sur lequel fut bâti notre premier Monastère est le même que nous foulons encore aujourd'hui; il avait été concédé par les Cent-Associés en 1637, (2) pour une institution enseignante.

(1) Lettres de la Vén. Mère.

(2) ACTE DE DONATION.

La Compagnie de la Nouvelle-France à tous, présents et à venir, salut: Maître Jean Beauvais, Commissaire de la Marine du Ponant, nous ayant représenté le dessein d'un personnage de qualité, et singulière piété de contribuer à l'établissement et dotation d'une maison de

La bâtisse se commençait donc, malgré les difficultés qu'on avait à rencontrer sur un terrain où la main du bûcheron avait été requise avant celle du maçon et du menuisier ; à une époque où les matériaux nécessaires à la construction se transportaient avec tant de frais, et où la main d'œuvre était si rare et si coûteuse.

Religieuses à Québec, qui eussent soin d'élever les jeunes filles des Sauvages et des Français qui résident en la Nouvelle-France, et requis la Compagnie de lui concéder pour et au nom des dites Religieuses, l'ordre desquelles il réserve de nommer dans quelque temps, une quantité de terre raisonnable pour faire construire l'Eglise, le Monastère des dites Religieuses et logement de leur ecclésiastique et serviteurs et servantes, leur jardin et clôture, et aussi pour loger les filles des Sauvages et des Français qui leur pourront être baillées pour les élever dans le lieu désigné pour l'établissement de la dite ville de Québec, et outre ce et en quelque lieu qui ne soit pas trop éloigné de la dite ville, une quantité de terre pour faire défricher, desquelles ils puissent retirer un revenu suffisant pour leur nourriture et entretien de leurs domestiques, nourriture et entretien des dites petites filles des Sauvages qui leur seront données à élever, laquelle demande ayant été considérée et jugée que ce pieux dessein était très-avantageux pour la gloire de Dieu et établissement de la Colonie, la dite Compagnie en vertu du pouvoir à elle donné par le Roi, a concédé et octroyé par ces présentes pour toujours au Sieur de Beauvais pour les dites Religieuses, la quantité de douze arpens de terre au lieu qui sera jugé commode pour l'étendue du lieu désigné pour la ville de Québec pour y construire l'Eglise des dites Religieuses, leurs bâtiments et Monastère, logements des Ecclésiastiques et de leurs serviteurs et servantes, leurs cours ménagères, clôture et jardin, et le logement pour y loger et recevoir les filles des Sauvages et des Français. Et outre ce, leur concède et octroie à perpétuité à elles et à celles qui leur succéderont, une lieue de terre de largeur sur le fleuve St. Laurent, sur dix lieues de profondeur dans les terres, à prendre au-dessous ou au-dessus de Québec en terre non encore concédée et proche des concessions ci-devant faites : le tout aux charges qui en suivent, savoir, que les dites Religieuses recevront les dites terres de la Compagnie sans aucune redevance, sinon qu'elles et celles qui leur succéderont seront tenues de fournir un aveu et dénombrement de vingt ans en vingt ans, à commencer l'année suivante de leur établissement et de faire célébrer par

L'entreprise de bâtir ce Monastère, avec des moyens aussi limités que l'étaient ceux de nos Mères, suppose dans celle qui formait alors tous les plans et présidait à leur exécution, une confiance sans bornes en la divine Providence. Il est vrai que la Vén. Mère avait pour garantie de son œuvre ces paroles qu'elle ne

chaque an en leur Eglise de Québec une messe du St. Esprit le premier lundi du mois de décembre, pour prier Dieu qu'il lui plaise inspirer la Compagnie générale, qui se doit tenir le jour suivant, à prendre des résolutions qui soient pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de la France, solide établissement de la Colonie, et feront inviter le Sieur Gouverneur de Québec, son Lieutenant et principaux habitants de Québec, d'assister à la dite messe, et encore à la charge de faire passer en la Nouvelle-France dans l'année prochaine du moins six personnes pour commencer à défricher, cultiver et bâtir sur les dites terres concédées, et pareil nombre de six personnes l'année suivante, autrement la dite concession demeurera nulle; et toutes les personnes qu'elles feront passer pour défricher, cultiver et bâtir, elles seront tenues d'en donner un aven et dénombrement tous les ans au Bureau de la Compagnie, et de faire observer l'Edit du Roi, fait pour l'établissement de la dite Compagnie sans permettre ni souffrir qu'aucune personne de celles qu'elles auront fait passer en la Nouvelle-France, traite des peaux de pelletries au dit pays, aux réserves et aux conditions portées par le dit Edit. Mandons au Sieur de Montmagny, Gouverneur de Québec, ou son Lieutenant ou tout autre qui sera par lui commis, qu'il mette en possession icelles Religieuses ou le porteur des présentes pour elles, des terres à elles concédées par ces présentes et d'icelles les faire jouir pleinement et paisiblement, les leur assignant et bornant selon le choix qui en sera fait par le porteur des présentes, pourvu que ce soit en terre non concédée et à la charge de laisser un grand chemin royal de vingt toises de large entre la rive du fleuve St. Laurent et leurs terres, pour la commodité de la navigation du dit fleuve et passage par terre dont sera dressé procès verbal duquel sera envoyé copie en France au Bureau de la Compagnie dans l'année prochaine; fait et concédé en l'assemblée générale des Associés de la Compagnie de la Nouvelle-France, tenue en l'Hôtel de Monsieur Fourquet, Conseiller du Roi en ses conseils d'état privé à Paris, le quinzième jour de janvier, mil six cent trente-sept.

(Signé,) BOUTROVE.

pouvait oublier: "Allez en Canada, y bâtir une maison à Jésus et à Marie." "Il me semble (1) que la voix de Dieu me poursuit et qu'elle me dit: Dieu veut que tu lui fasses une maison. Cette voix est capable de me faire franchir tout obstacle, et de me faire oublier moi-même et mon propre repos."

§10.—MADAME DE LA PELTRIE PASSE LES FÊTES DE NOËL À SILLERY.

Nous ne priverons pas nos lectrices de quelques passages des Relations, qui sont bien propres à faire connaître la douce piété et le zèle infatigable de notre bonne Fondatrice.

"Les grandes neiges ni les froids glacés, dit le R. P. Vimont, ne sont pas capables d'éteindre l'ardeur d'une âme qui aime Jésus-Christ. Mme. de la Peltrie qui n'a point de consolation plus sensible que de visiter les sauvages, s'en vint à St. Joseph de Sillery au travers des neiges pour assister à la messe de minuit avec les nouveaux chrétiens, et elle était accompagnée de deux ou trois séminaristes. Ces enfants étant de retour aux Ursulines, Agnès se mit à raconter ce qu'un Père avait dit de la naissance du petit Jésus; elle imita tous les gestes du prédicateur, montrait le rebut que les Bethléemites faisaient de la Ste. Vierge avec une indignation contre eux, et une compassion pour la mère et l'enfant; elles décrivaient le petit Jésus dans la crèche avec des paroles qui attendrissaient les bonnes Mères....."

"La bonne Mme. de la Peltrie, qui a jeté les fondements de ce petit séminaire a sujet de bénir Dieu de ce qu'il l'a choisie pour un ouvrage qui lui est si agréable. Mais son cœur est grand, le désir qu'elle a de rassembler les pères et mères, encore errants, pour

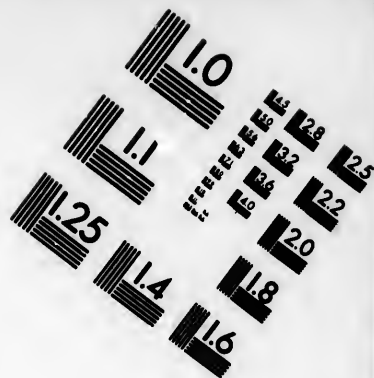
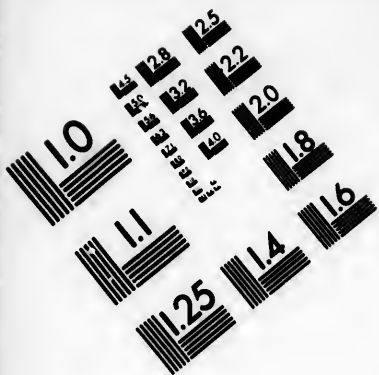
(1) Lettres de la Vén. Mère.

aider à sauver les enfants, lui fait souhaiter des trésors au-dessus de ses forces. Cette vertueuse dame ne cesse de visiter ces bonnes gens, et ne pouvant parler leur langue, elle leur parle des yeux, et elle leur parlerait bien plus volontiers des mains ; car si elle pouvait exercer le métier de maçon ou de charpentier pour leur élever de petites demeures, ou de laboureur pour leur aider à cultiver la terre, elle s'y emploierait avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle voit les bonnes dispositions en ce peuple pour s'arrêter dans ses bras sont faibles aussi bien que les nôtres."

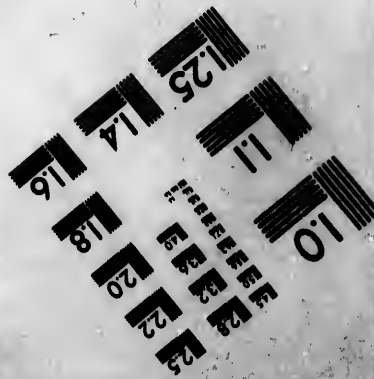
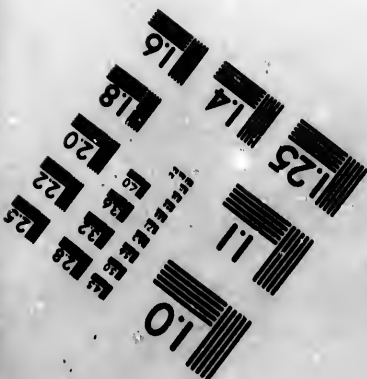
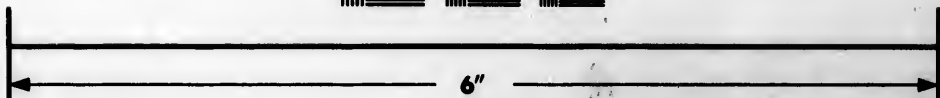
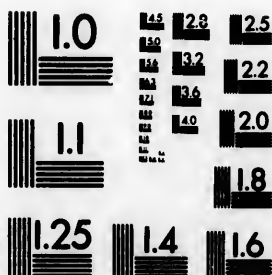
Plus loin le même Père ajoute : "Si Mme. de la Peltrie les mène en quelque endroit, elles la suivent avec plus d'amour que les enfants n'en ont à suivre leurs vraies mères. J'ai admiré ce que je vais dire ; quand cette honnête dame les mène à l'habitation de Sillery, ces enfants se dispersent çà et là pour voir leurs parents ; puis, Madame est-elle prête à partir, vous les voyez aussitôt quitter leurs parents pour se ranger auprès d'elle, l'embrassant avec plus d'affection que leurs propres parents."

"Je n'ai point vu, dit le R. P. Le Jeune, de mères plus jalouses de leurs enfants que Mme. de la Peltrie et les Ursulines le sont pour leurs petites séminaristes ; l'amour qui prend sa naissance en Dieu est plus généreux et plus constant que les tendresses de la nature ; ces bonnes religieuses semblent n'avoir ni bras ni cœur que pour cultiver ces jeunes plantes, et les rendre dignes du jardin de l'Eglise, pour être un jour transportées dans les sacrés parterres du Paradis. Le dessein de cette bonne dame était de commencer un petit séminaire de six pauvres petites orphelines sauvages, la difficulté de jouir de ses biens ne lui permettant pas davantage ; son cœur est bien moins limité que ses





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5

1.0
E
E
E

forces, au lieu de six, il en est entré dix-huit dans cette petite maison. Il est vrai qu'elles n'ont pas logé toutes ensemble en même temps ; mais pour l'ordinaire, elles étaient six ou sept logées avec Mme. de la Peltrie, trois religieuses (1) et deux jeunes Françaises, sans compter les filles et les femmes sauvages, qui entrent à toutes les heures, en la chambre où l'on enseigne leurs petites compatriotes, et qui, assez souvent, y passent la nuit, étant surprises par le mauvais temps, ou retenues par quelque autre sujet."

"Voilà jusqu'où se porte l'affection de cette dame, qui a augmenté le nombre de ses enfants, en proportion du secours qu'on lui donnait de France ; son cœur est si bon et si grand que si elle avait autant de force que de bonne volonté, elle ferait construire de petits logements aux sauvages pour les arrêter, et son plaisir serait d'aller instruire les nouvelles chrétiennes et leur apprendre à dresser et tenir nets leurs petits ménages et même de leur faire à manger de ses propres mains."

§11.—ÉLOGE DES SAUVAGES PAR MADAME DE LA PELTRIE.

Voici maintenant, chères lectrices, deux charmantes lettres où Mme. de la Peltrie, dans l'effusion de son généreux cœur, rend compte au R. P. Vimont des progrès étonnants ainsi que des belles dispositions de ses chères séminaristes.

"Je ne serais pas satisfaite, si je ne vous entretenais de la consolation que je reçois journellement de nos petites filles ; j'en ai tout le plaisir qu'une mère pourrait souhaiter de ses bons enfants, tant en l'obéissance

(1) Cette lettre est antérieure à l'arrivée des deux Ursulines de Paris. Mlle. Barré, demoiselle de compagnie de Mme. de la Peltrie, habitait aussi cette petite maison de la Basse-Ville.

qu'elles me rendent, qu'en l'amour tendre et filial qu'elles me portent. J'avais commission, durant la retraite de nos Mères, de les faire prier Dieu, de leur faire répéter leur leçon ; je ressentais, en faisant cette action, une joie qui ne se peut dire. Je ne manque point de leur faire dire tous les jours les actes que vous me donnâtes dernièrement et la prière de classe que vous avez faite très-conforme à mes désirs. Leur ayant fait entendre que nos Mères étaient avec Dieu, je leur fis garder, durant huit jours, un silence qui m'étonna ; j'en venais bien plus aisément à bout que des Françaises. L'un de ces jours, ayant gardé le lit une matinée pour quelque indisposition, comme je vins à passer dans leur chambre l'après-dinée, ce furent des caresses qui ne sont pas croyables : elles s'écriaient : "Ningue, ningue, ma mère, ma mère ;" elles se jetaient à mon cou, si bien que j'eus de la peine à m'en défaire. Je vous confesse, mon Révérend Père, que cela me ravit le cœur de voir un si grand naturel en des enfants barbares ; aussi est-il vrai que s'ils étaient mes enfants propres je ne pourrais pas les aimer davantage. Etant allée vous voir dernièrement à St. Joseph de Sillery, je laissai deux de mes enfants à la maison ; celles-ci ne firent que se lamenter en mon absence, l'on en trouva une dans un petit coin tout éplorée s'écriant : Daiar ningue, daiar, venez, ma mère, venez, daiar Madame." Elles m'appellent tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, croyant ainsi me faire répondre plus tôt. Je ne vous parle point des caresses qu'elles me firent à mon retour, d'aussi loin qu'elles m'aperçurent à travers la palissade de pieux qui forme la clôture, elles eussent volontiers sauté par dessus pour venir à ma rencontre !....."

"J'ai commencé à leur montrer à travailler à l'aiguille, mais mon principal exercice, c'est de les peigner,

laver et habiller, ainsi que de pourvoir à tous leurs petits besoins ; je ne suis pas capable de chose plus grande. Hélas ! mon Révérend Père, encore suis-je trop heureuse de leur pouvoir rendre ces petits services.”

Dans une autre lettre, cette pieuse et aimable dame s'exprime ainsi :

“ Il ne m'est pas possible de laisser passer cette occasion, sans vous raconter la joie que nos enfants font paraître de ce qu'on leur a accordé la sainte communion pour le Jeudi-Saint. Vous auriez une consolation sensible, si vous pouviez voir avec quelle attention elles écoutent les instructions que le P. Pijart leur fait tous les jours une fois, et notre Mère deux ou trois fois, pour les bien disposer à recevoir un tel hôte. C'est une ferveur qui n'est point croyable ; quand on leur demande pourquoi elles ont un si grand désir de communier, elles répondent que Jésus viendra dans leur cœur et qu'il embellira leurs âmes. Souvent l'on aperçoit le visage de ma filleule Marie Négabamat dans un épanouissement de joie tout extraordinaire ; si vous lui en demandez le sujet : “ C'est, répond-t-elle, que je communierai bientôt ! ” Je vous avoue, mon Révérend Père, que j'ai le cœur ravi de les voir dans de si belles dispositions ; de sorte que lorsqu'il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, je suis satisfaite puisque sa miséricorde commence à reluire sur nos pauvres séminaristes, et qu'il semble agréer nos petits travaux.”

§13.—ARRIVÉE DU PREMIER CHAPELAIN, 1641.

En 1641, les Ursulines eurent la satisfaction de voir arriver leur premier chapelain, le R. P. Faulx, homme pieux et désintéressé, qui venait aussi en Canada se sa-

crifier au salut des âmes. La Communauté ne lui donnait que quatre-vingt-dix livres par année avec son entretien. Il prenait ses repas dans le parloir et logeait chez les RR. PP. Jésuites. Ce respectable prêtre s'en retourna en 1644, sa santé ne lui permettant pas de soutenir plus longtemps les rigueurs du climat. Il fut remplacé par M. Chartier, Prieur de la Monnaye (1), dont la Relation de cette année parle avec éloge.

Les Religieuses Ursulines n'ont pas toujours eu un prêtre séculier pour chapelain ; cela provenait en grande partie des nombreuses difficultés des premiers temps de la colonie. M. l'abbé Vignal est celui qui est resté le plus longtemps, puisqu'il a rempli pendant dix ans les fonctions d'aumônier ; il logeait près du Monastère dans une maison peu spacieuse, dont la Mère de l'Incarnation fait mention de temps à autre dans ses Lettres ; cette maison fut souvent occupée par des citoyens de Québec.

§12.—FUSION DES URSULINES DE QUÉBEC EN UN SEUL CORPS.

Nous avons maintenant à mentionner un événement qui fit grand bruit en France, dans les diverses congrégations de l'ordre de Ste. Ursule, et parmi le haut et le bas clergé. Le plein succès qu'eut la Mère de l'Incarnation dans son entreprise, la fit regarder au loin comme une femme d'un talent tout-à-fait hors du commun.

Dès son arrivée à Québec, elle comprit la situation difficile que ferait au monastère, l'admission inévitable de Sœurs venant de différentes congrégations d'Ursulines de France. Déjà, quoiqu'il n'y eût que cinq religieuses à Québec, il y avait parmi elles, les usages, les

(1) Prieuré aux environs d'Angers.

règles, et les vœux des deux Couvents de Paris et de Tours. Par ses conseils donc, par la solidités de ses raisonnements et par l'entraînement de sa haute piété, la Mère Marie de l'Incarnation parvint à former un tout régulier et uniforme, de cette petite association des religieuses qu'elle avait dirigées et gouvernées jusqu'à ce temps, sans qu'il y eut eu d'élection canonique. Ce fut en 1641 que fut passé cet acte de fusion et d'accord si important, pour la stabilité future des Ursulines de Québec.

Entr'autres articles, il était convenu que les religieuse qui venaient de Tours feraient le 4me vœu, celui d'instruire la jeunesse, selon la règle des Ursulines de Paris; et que les religieuses de Paris prendraient à Québec l'habit religieux tel qu'on le portait à Tours, c'est-à-dire, la cotte ou robe de dessous grise. En outre il fut décidé qu'on porterait le manteau d'Eglise au lieu du grand voile, à la communion, et qu'on adopterait la ceinture de cuir au lieu du cordon noir de St. François.

Tout cela fut fidèlement exécuté au jour désigné, en présence du R. P. Vimont, supérieur du collège de Québec, et le lendemain, 8 septembre 1641, les articles d'union furent signés par toutes les religieuses de notre Communauté.

Nous allons transcrire ici ce document qui nous a paru un chef-d'œuvre de prudence et de charité.

1° Que les religieuses professes de la congrégation de Paris qui passeront de France en Canada, prendront l'habit des Mères Ursulines de la congrégation de Bordeaux.

2° Que les professes de la congrégation de Bordeaux qui viendront en Canada, feront le quatrième vœu d'instruire les petites filles, pour le temps qu'elles y seront.

3° Que les novices feront le quatrième vœu absolu, en la forme usitée en la congrégation des religieuses Ursulines de Paris. Qu'elles prendront aussi l'habit des Mères Ursulines de la congrégation de Bordeaux, et selon la forme usitée en cette congrégation.

4° Qu'en cas de retour en France, les professes des deux congrégations de Paris et de Bordeaux, auront la liberté de retourner en leur maison de profession, le vœu n'étant que conditionnel ainsi que l'habit pour le pays. Et en cas aussi de retour en France, il leur sera libre, tant aux religieuses venues de France, qu'à celles qui auront été professes sur le pays, au dit Monastère du Canada, de s'établir toutes ensemble en quelque ville de France, sous le bon plaisir de Sa Majesté et de l'Evêque du lieu, pour y vivre en la même observance régulière qu'elles faisaient en Canada, attendant l'occasion de retourner au dit pays de la Nouvelle-France, pour y secourir de rechef les sauvages, s'il plaît à la divine Majesté leur en faire la grâce; et elles se serviront pour le dit établissement, tant du revenu de la fondation que du fonds qu'elles pourraient avoir en France du dot des novices reçues à profession.

5° Pour le regard des constitutions, elles se feront dans le pays, selon qu'on le jugera plus à propos et même par l'avis des religieuses.

6° Que l'on enverra un supérieur, prêtre ou commissaire apostolique, qui dépendra immédiatement du pape; et pour tenir l'union stable et permanente l'on aura une bulle de Rome.....

7° Que l'on gardera l'égalité entre les deux congrégations: lorsque l'on fera passer des religieuses de la congrégation de Bordeaux, l'on fera passer aussi des religieuses de la congrégation de Paris.

8° Cas advenant que les novices seraient jugées in-

capables d'embrasser l'état religieux, et pour cela renvoyées, les frais de leur retour en France seraient pris sur leurs pensions courantes.

9° Il ne sera pas envoyé de religieuses d'aucun lieu de l'ancienne France, qu'au préalable elles n'ayent été demandées du supérieur des religieuses Ursulines qui résidera actuellement à Québec.

Nous soussignées, Supérieure et religieuses du couvent de Ste. Ursule, établi à Québec en la Nouvelle-France, étant assemblées au nom de Jésus-Christ, avons reçu les articles sus-nommés envoyés de France par ceux qui ont traité de nos affaires, et avons résolu de les observer et faire observer à l'avenir; et avons convenu ensuite que les religieuses qui sont venues ou qui viendront de la congrégation de Paris, prendront l'habit des Mères de la congrégation de Bordeaux, sitôt et quand la Supérieure l'ordonnera, et les novices qui seront reçues prendront aussi le saint habit et feront le 4me vœu d'instruire les petites filles comme il se fait en la congrégation de Paris; et pour ce qui est des religieuses qui sont venues et viendront de la congrégation de Bordeaux, il leur sera libre de faire le 4me vœu absolu, etc.

En foi de quoi nous avons signé le présent acte, etc., le 8me jour de sept. 1641.

St. MARIE GUYART DE L'INCARNATION, Supr.

St. ANNE LE BUGLE DE STE. CLAIRE.

St. CÉCILE RICHER DE STE. CROIX.

St. MARGTE. DE FLÉCELLES DE ST. ATHANASE.

St. MARIE DE SAVONNIÈRES DE ST. JOSEPH.

Cet arrangement, préparé par la Mère de l'Incarnation, avait préalablement été envoyé en France aux Ursulines de Paris et de Tours, pour être approuvé et

signé par les Religieuses de ces deux Monastères. Ce ne fut qu'après cette sage précaution que nos Mères elles-mêmes le signèrent, sûres que désormais l'unité de règle pouvait s'établir entre les sœurs de Québec, qu'elles vissent de la Congrégation de Tours ou de celle de Paris.

L'heureux résultat de cette affaire réveilla de nouveau en France l'idée d'une union générale de toutes les Congrégations d'Ursulines du royaume, et des prélats s'étaient proposé d'en parler dans l'assemblée générale du clergé qui devait se tenir en 1645.

On écrivit de toutes parts à la Mère de l'Incarnation pour la féliciter sur le succès de ce projet d'union qu'on savait être entièrement dû aux prévisions de sa sagesse et de sa prudence consommée.

“ Cette union des Religieuses Ursulines, dit le P. Don C. Martin, ayant été si heureusement conclue par les soins de la Vén. Mère de l'Incarnation, il n'est pas aisé de décrire la vie parfaite qu'elles menaient. Comme c'étaient des sujets choisis, qui n'avaient quitté les délices de la France avec une ferveur incroyable, que pour se consacrer au service de Dieu dans un pays de croix et d'épines, et pour jeter les fondements d'une colonie d'Ursulines au-delà de l'Atlantique, elles s'acquittaient de tous leurs devoirs avec tant de zèle et d'exactitude, qu'on peut les comparer aux premiers religieux de St. Benoit et de St. Dominique, qui ont servi d'exemple aux plus saintes communautés de tous les siècles suivants.”

La Vén. Mère de l'Incarnation avait déjà gouverné pendant trois ans sa petite Communauté par la commission qu'elle en avait reçue de Mgr. l'Archevêque, à son départ de Tours : le 12 juin 1642, les Ursulines firent leurs élections sous la présidence du R. P. Vimont.

La Vén. Mère fut continuée dans la charge de Supérieure.

Des constitutions conformes aux engagements, et adaptées au pays, et dont nous parlerons plus tard, furent rédigées en 1647 par le R. P. J. Lalemant, alors supérieur de ce Monastère, "à la prière et sollicitation des Ursulines," comme le remarque le Journal des Jésuites. Ce règlement fut observé jusqu'à l'année 1682, époque à laquelle les Ursulines de Québec s'affilièrent à la Congrégation des Ursulines de Paris, à la suggestion de Mgr. de Laval.

§14.—UN MOT SUR L'ORDRE DE STE. URSULE.

Il serait peut-être à propos de donner ici quelques détails sur l'ordre religieux des Ursulines en ce qui regarde son origine.

L'ordre de Ste. Ursule fut fondé en 1534, à Brescia, en Italie par la bienheureuse Angèle Mérici, née en 1470 à Descenzano, sur le lac de Garde, et morte en 1540. Elle fut canonisée par N. S. P. le Pape Pie VII en 1807. Cette pieuse vierge plaça ses filles spirituelles sous la protection de Ste. Ursule, jeune princesse de la famille royale de Cornuailles en Angleterre. Nos lectrices savent déjà que cette vierge sage de la vieille Albion avait glorieusement combattu pour la défense de notre sainte foi et conduit au martyre une troupe innombrable de jeunes vierges, vers l'année 450.

La congrégation de Tours, d'où étaient sorties la Mère Marie de l'Incarnation et la Mère St. Joseph, était une affiliation des Ursulines de Bordeaux. Celle-ci fut fondée en 1606 par la Mère F. de Cazères dite de Ste. Croix, et par le Card. de Sourdis, Archevêque

de Bordeaux. En 1618, la maison de Bordeaux et cinq autres qui en étaient sorties, furent érigées en monastères par bulle du Pape Paul V. La Mère F. de Cazères fonda le couvent de Tours en 1630, et mourut près de Bordeaux en 1649.

La congrégation de Paris, qui doit son origine à Mme. de Ste. Beuve, n'était pas la plus ancienne du royaume, mais elle fut la première à donner l'exemple d'une plus haute perfection, par l'adoption des vœux monastiques. Cette congrégation, fondée en 1608, fut érigée en monastère par une bulle de Paul V, en 1612.

Mme. de Ste. Beuve qui mourut en 1630, avait été témoin de la formation de onze communautés sorties de celle qu'elle venait de fonder; et au siècle (1) dernier, la congrégation de Paris comprenait près de cent communautés d'Ursulines.

§15.—MADAME DE LA PELTRIE À MONTRÉAL, 1642—ON CONTINUE LA CONSTRUCTION DU MONASTÈRE.

Il faut placer ici un épisode de la vie de Mme. de la Peltrie, qui fut, dans le temps, bien pénible aux cœurs déjà si éprouvés de nos Mères; nous voulons parler du départ pour Montréal de Madame notre Fondatrice. La divine Providence l'avait sans doute ainsi ordonné pour le plus grand bien de ses servantes, car si l'or s'épure dans la fournaise, la vertu aussi se perfectionne par la tribulation, et cette épreuve est souvent nécessaire aux âmes mêmes les plus parfaites. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager le nouveau genre de peines et de difficultés qu'eurent à soutenir la Mère de l'Incarnation et ses quatre compagnes, pendant la dernière année de leur séjour à la Basse-Ville de Québec.

(1) Voir Annales de l'Ordre de Ste. Ursule; persécutions de 1793: par M. Charles Ste. Foi.

Mme. de la Peltrie, comme on l'a déjà dit, avait amené les Ursulines en Canada, avec une générosité digne de toute leur reconnaissance. Elle persévéra avec ferveur, pendant plus d'une année, à partager avec cette petite famille toutes les inconvénients imaginables, et l'on s'étonnait avec raison d'un dévouement aussi héroïque, Mme. de la Peltrie n'étant liée à la Communauté des Ursulines par aucun vœu quelconque. Par son départ, en 1642, elle n'a donc enfreint aucun engagement formel. Cependant, comme cette démarche était opposée aux intérêts de notre fondation, nos bonnes Mères n'en pouvaient être que profondément attristées. La Vén. Mère Marie de l'Incarnation surtout y fut très-sensible, ne pouvant prévoir que le tout s'arrangerait bientôt à la plus grande gloire de Dieu et à sa propre satisfaction. On trouve dans ses lettres une peinture aussi naïve que touchante de ses peines à cette époque. En effet, après le départ de leur fondatrice, les affaires des Ursulines se compliquèrent tellement que M. de Bernières, qui en avait la conduite, ne pouvait plus y pourvoir avec les modiques ressources de la fondation qui ne se montait qu'à neuf cents livres. "Les Mères Hospitalières en ont trois mille, écrivait notre Vén. Mère, et Mme. la duchesse d'Aiguillon, leur fondatrice, les aide puissamment; avec tout cela, elles ont de la peine à subsister. C'est pourquoi M. de Bernières me mande qu'il nous faut résoudre, si Dieu ne nous assiste d'ailleurs, à congédier nos séminaristes et nos ouvriers, ne pouvant suffire à leur entretien, puisque, pour payers eulement le fret des choses qu'il nous envoie, il lui faut trouver neuf cents livres, qui est tout le revenu de notre fondation."

Ici, nous ne saurions nous défendre de faire un retour sur la Vén. Mère de l'Incarnation, dont la prudence,

la piété et le courage, sont si dignes de notre admiration. Au milieu de toutes ces inquiétudes, son cœur, comme elle nous l'apprend elle-même, avait une ferme confiance au Seigneur. " Cette nouvelle a beaucoup affligé nos amis, néanmoins mon cœur est en paix, par la miséricorde de notre bon Jésus. J'ai résolu de retenir nos séminaristes et d'aider nos pauvres sauvages jusqu'à la fin. Je demande à M. de Bernières des vivres comme à l'ordinaire, et je lui envoie des partis pour six mille livres, qui ont été employés à payer les gages des ouvriers, ainsi que l'achat des matériaux pour la bâtisse sans parler du fret du vaisseau." (1).

Notre vieux récit, après avoir dit comment Mme. de la Peltrie avait pris tous ses meubles et s'était embarquée pour Montréal, avec Mlle. Barré, sa demoiselle de compagnie, et le jeune homme attaché à son service, ajoute : " Heureusement pour nous, son absence ne fut pas de longue durée. Quelque temps après son arrivée à Montréal, elle avait songé sérieusement à se rendre jusqu'aux missions lointaines du lac Huron : elle avait même fait préparer, à ses propres frais, un grand canot de voyage et engagé des canoteurs ; mais un Père Jésuite étant descendu de ces parages, il l'en dissuada entièrement."

Pendant son séjour à Montréal Mme. de la Peltrie écrivit à la Vén. Mère de l'Incarnation, l'assurant qu'elle ne cherchait à Montréal que les moyens d'y faire un second établissement de notre ordre. Sans doute, c'était là une erreur de sa part de vouloir entreprendre une telle variété de bonnes œuvres, au risque

(1) Il eût été intéressant de suivre les nombreuses demandes, les instances faites par la Mère de l'Incarnation, et les aumônes sans cesse accordées par les bonnes âmes de France, pour construire un édifice de la valeur de plus de cinquante mille livres ; mais la perte de plusieurs lettres de notre Vén. Mère, en 1642-43, nous prive de plus amples détails.

de faire manquer sa principale entreprise. Mais cette erreur doit paraître d'autant plus excusable qu'elle partait d'un bon principe, son zèle lui faisant toujours trouver trop peu ce qu'elle entreprenait pour Dieu et le salut des âmes.

Voici ce que dit à ce sujet M. l'abbé de la Tour ; après avoir rapporté l'arrivée à Québec, en 1641, de M. de Maisonneuve, de Mlle. Mance et de ceux qui les accompagnaient, il ajoute : " On fit ce que l'on put pour les arrêter à Québec. La colonie qui n'était alors composée que de deux à trois cents personnes, aurait voulu profiter de ce renfort : on leur offrit l'Île d'Orléans pour faire leur établissement ; on s'efforça de les intimider par la vue des Iroquois qui désolaient tout le pays et qui étaient encore plus près de Montréal. " Je ne suis pas venu pour délibérer, mais pour exécuter, répond M. de Maisonneuve ; y eut-il à Montréal autant d'Iroquois que d'arbres, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie." Il partit sans différer, et arriva, le 14 octobre, à l'Île de Montréal. Le lendemain, fête de Ste. Thérèse, il en prit possession au nom de la compagnie. Peu de jours après, un des plus notables de Québec voulut y être associé ; il lui avait déjà donné sa maison pour retirer ses marchandises : ce fut dans la suite un entrepôt utile et un correspondant fidèle. Mademoiselle Mance passa l'hiver à Québec tandis que les autres allaient à la découverte : on lui fit bien des instances pour l'y retenir, mais loin d'être ébranlée, elle gagna Mme. de la Peltrie, fondatrice des Ursulines, qui, donnant un peu trop dans le goût des nouveaux établissements, voulait avoir part aux fondations de Montréal, comme elle en avait eu à celle de Québec. Cette dame suivit Mlle. Mance lorsqu'elle s'en alla au printemps de 1642, mais rendue

à sa première vocation elle revint bientôt à Québec, où elle passa saintement le reste de sa vie."

Désirez-vous savoir, chères lectrices, ce que fit à Montréal Mme. de la Peltrie, pendant le temps qu'elle y séjourna ? Consultons ensemble les bons écrits de ce temps, et nous trouverons que là comme à Québec elle aimait à prendre part à ces belles actions de nos pères dans la foi, qui tendaient si puissamment à l'édification publique et à la conversion des sauvages.

Commençons par ce que le R. P. Vimont rapporte du fameux pèlerinage de la Montagne de Montréal. " Dieu nous a fait voir, dit-il, le soin qu'il a de cette habitation, la défendant cet hiver contre les eaux qui par une crûe extraordinaire, la menacèrent d'une ruine totale, s'il n'en eut par sa Providence arrêté le cours ; elles couvrirent en peu de temps les prairies et les lieux voisins du fort ; chacun se retire à la vue de cette inondation qui augmentait dans l'endroit même le plus assuré. On a recours aux prières. M. de Maisonneuve se sent poussé intérieurement d'aller planter une croix au bord de la petite rivière, près de laquelle est bâtie l'habitation, qui commençait à se déborder, pour prier sa divine Majesté de la retenir dans son lieu ordinaire, si cela devait être pour sa gloire, ou de leur faire connaître le lieu où il voulait être servi par ces fidèles de Montréal, afin d'y mettre le principal établissement, au cas qu'il permît que les eaux vinsent à ruiner l'habitation commencée. Il proposa aussitôt ce sentiment aux Pères, qui le trouvèrent bon ; il l'écrivit sur un morceau de papier, le fait lire publiquement, s'en va planter la croix que le Père bénit, au bord de la rivière, avec l'écrit qu'il attache au pied, s'en retourne avec promesse qu'il fait à Dieu, de porter une croix lui seul sur la montagne de Montréal, s'il lui plaît accorder sa demande.

“Les eaux néanmoins ne laissèrent pas d'epasser outre. Dieu voulant éprouver leur foi. On voyait rouler de grosses vagues, coup sur coup, remplir les fossés du fort, monter jusqu'à la porte de l'habitation, et sembler devoir engloutir tout sans ressource ; chacun cependant regarde ce spectacle sans trouble, sans crainte et sans murmure, quoique ce fût au cœur de l'hiver, à minuit le 25 décembre, lors même qu'on célèbre la naissance du fils de Dieu en terre. Monsieur de Maisonneuve ne perd pas courage, espérant voir bientôt l'effet de sa prière, ce qui ne tarda guère, car les eaux après s'être arrêtées un peu de temps au seuil de la porte sans croître davantage, se retirèrent peu à peu laissant les habitants hors de danger. M. de Maisonneuve voulant exécuter sa promesse emploie sans délai ses ouvriers, les uns à faire le chemin, les autres à couper les arbres, et d'autres enfin à faire la croix ; M. de Maisonneuve lui-même met la main à l'œuvre pour les encourager par son exemple. Le jour étant venu, qui fut le jour des Rois, qu'on avait choisi pour cette cérémonie, on bénit la croix, on fait M. de Maisonneuve premier soldat de la Croix avec toutes les cérémonies de l'Eglise ; il la charge sur ses épaules, quoique très pesante, marche une lieue entière chargé de ce fardeau, à la suite de la procession, et la plante sur la cime de la montagne. Le Père du Perron y célébra la messe, et Mme. de la Peltrie y communia la première.

“ On adore les saintes reliques qu'on avait enchassées, dans la Croix, et depuis ce temps-là, ce lieu fut fréquenté par divers pèlerinages.”

Les sauvages pouvaient-ils refuser de croire en la vertu de cette croix, qui a racheté le monde, lorsqu'ils voyaient ainsi des personnes si vertueuses et si hautement respectées, rendre leurs hommages à l'instrument

de notre salut avec autant d'empressement que de piété ? A Montréal comme à Québec, Mme. de la Peltrie saisissait toutes les occasions de rendre gloire à Dieu et d'édifier le prochain. Y avait-il des baptêmes ou d'autres solennités religieuses, toujours on y voyait, chères lectrices, la douce et pieuse dame qui avait tout sacrifié pour le salut des pauvres sauvages. Voyez-la au baptême du fervent Joseph Semasik8eie, comme elle jouit de voir ce nouveau chrétien lavé dans le sang de l'Agneau ! En sortant de la chapelle, cette gracieuse marraine fait présent à son filleul d'une belle arquebuse. Puis au baptême et au mariage du célèbre chef surnommé "le Borgne," elle donne à sa femme dont elle fut la marraine, le nom de Marie Madeleine, avec des présents bien dignes de sa générosité, en l'engageant à vivre désormais d'une manière conforme à la sainteté du christianisme.

§16.—LES CONSOLATIONS DE L'ANNÉE 1642.

Cette troisième et dernière année que nos Mères passèrent à la Basse-Ville, fut plus pénible encore que les deux autres, par le dénûment où les avait laissées le départ de la bonne Dame de la Peltrie. Cependant Dieu leur accorda des consolations extraordinaires par les fruits que porta leur saint Institut.

Sans parler de ces nombreux néophytes, hommes, femmes et filles, qu'elles disposèrent au saint baptême, et dont elle eurent le bonheur de voir baptiser jusqu'à cinq à la fois dans leur petite chapelle ; ni de ces innocentes petites séminaristes nouvellement régénérées, et qui cherchaient en tout à imiter la ferveur de leurs Mères ; passons à celles qui, plus avancées en âge,

portaient au loin les fruits des saintes instructions qu'elles avaient reçues, et citons un trait entre bien d'autres.

“ Nous avons eu, dit la Vén. Mère, trois grandes séminaristes qui ont été cet hiver à la chasse avec leurs parents, pour les aider dans le ménage et à apprêter les pelleteries. Elles s'appellent Anne-Marie, Agnès et Louise. Elles eurent bien de la peine à se résoudre à ce voyage, parcequ'elles devaient être trois mois privées de la sainte Messe et de l'usage des sacrements ; mais leurs parents étant de nos principaux chrétiens, on ne les put refuser. Nous les garnîmes autant que notre pauvreté nous le put permettre, après quoi elles nous quittèrent avec bien des larmes. Leur principal office était de régler les prières et les exercices de chrétien parmi les sauvages. L'une réglait les prières et les faisait faire avec une singulière dévotion ; la seconde déterminait les cantiques spirituels sur les mystères de notre foi ; la troisième présidait à l'examen de conscience et faisait concevoir à l'assemblée l'importance de cet exercice. Mais quoiqu'elles passassent ainsi le temps dans des pratiques de dévotion, elles ne laissèrent pas d'écrire deux fois au R. P. Supérieur de la Mission, et à moi, en des termes si religieux et si judicieux que tout le monde admirait leur esprit. Monsieur notre Gouverneur surtout m'en parla avec une consolation toute particulière, de voir en des filles sauvages, nourries dans les bois et dans les neiges, des sentiments de dévotion et une politesse d'esprit, qui ne se trouvent pas très-souvent dans des filles bien élevées de la France. Le sujet de leurs lettres était que se voyant si longtemps privées des sacrements, elles demandaient qu'on leur envoyât du secours pour les retirer de cet ennui.

“ A leur retour, la première visite qu’elles firent fut au très-saint sacrement, la seconde à l’image de la très-sainte Vierge, à laquelle, comme aussi au petit Jésus, Anne-Marie avait cherché les premières fleurs du printemps pour faire des couronnes. Ensuite elles nous rendirent compte de toute leur conduite. Ah ! disaient-elles, que la privation de la sainte messe et des sacrements nous a été pénible ! ”

Anne-Marie et Agnès étant suffisamment instruites, leurs parents songèrent à les retirer tout-à-fait du séminaire. Elles en eurent beaucoup de chagrin, et vinrent un jour trouver notre Vén. Mère, lui présentant deux petites lettres qu’elles désiraient envoyer à leur “ cabane.”

Nous mettons avec plaisir sous les yeux de nos lectrices ces échantillons du style des séminaristes de 1642.

“ Mon frère, je suis résolue de ne m’en pas aller, c’est une conclusion prise que je veux être vierge, et que je désire aimer et servir en cette maison où je suis Celui qui a tout fait. Je désire, dis-je, y demeurer toute ma vie pour instruire des filles de ma nation. Si je puis une fois savoir bien lire et écrire, je les enseignerai plus efficacement à aimer Dieu. Apaise-toi, mon frère, apaise ma sœur, car je ne veux plus aller chez toi. Adieu donc, mon frère, je te serai servante tant que je vivrai, et je prierai Dieu pour toi dans la maison des prières. Agnès.”

Voici la seconde lettre.

“ Mon frère, agréerais-tu que je demeurasse pour toujours avec les filles vierges en cette maison ? car de tout mon cœur, je souhaite d’être vierge comme elles, et c’est une affaire d’importance pour moi que je sois toujours vierge. Quand je serai plus grande, j’in-
K

struirai les filles de ma nation, et leur enseignerai le chemin du ciel, afin qu'elles puissent un jour après leur mort, voir Celui qui a tout fait. Voilà pourquoi j'ai résolu de ne m'en pas retourner chez toi si tu l'agrées, et de demeurer pour toujours dans la maison des prières. Prie pour moi, je prierai pour toi tant que je vivrai, et je te serai servante, moi qui suis ta fille Anne-Marie."

D'un côté donc, nos Mères étaient abondamment consolées par "ces biens du Paradis qui adoucissent les épines du Canada;" et de l'autre, par les bénédictions que Dieu versait sur leurs travaux. La bâtisse du Monastère progressait sur les fonds de la divine Providence, et bientôt elle allait être en état de loger les religieuses et leurs chères élèves.

§17.—RETOUR DE MADAME DE LA PELTRIE, 1643.

Nous anticipons ici un peu sur les événements, dans l'empressement où nous sommes de voir notre bonne fondatrice réunie à nos chères Mères.

Après un séjour d'environ dix-huit mois à Montréal, il plut à la divine Providence de rendre Mme. de la Peltrie à ses bons amis de Québec. Elle revint dans l'automne de 1643, et à cette occasion il y eut de très-grandes réjouissances.

Pour commencer par les séminaristes: "Quand ces petites plantes la virent de retour au Séminaire, après quelque séjour qu'elle a fait à Montréal, dit le R. P. Vimont, elles ne pouvaient contenir leur joie. C'est bien pour lors qu'elles la regardaient comme leur vraie mère, qui les avait toujours bien aimées et bien chéries. Il y a une jeune séminariste qui n'a pas man-

qué, depuis trois ans, de prier Dieu tous les jours pour elle."

Quant aux Ursulines, on comprend que leur joie dut être bien sincère, de revoir au milieu d'elles cette chère compagne de leurs premières épreuves; comme notre bonne Mère de l'Incarnation surtout dut se réjouir, elle qui, mieux que toute autre, connaissait le mérite de cette pieuse Dame, que Dieu lui-même avait choisie pour lui ouvrir les voies du Canada. "Hélas! disait-elle pendant son absence, Madame notre Fondatrice avait coutume de conduire nos séminaristes aux pèlerinages et processions publiques, et de marcher à la tête des femmes et des filles sauvages, après quoi nous leur préparions un festin; aujourd'hui qu'elle est éloignée, elle est privée de cette consolation; mais nous avons toujours la nôtre qui est de les régaler selon nos faibles moyens."

Cette douce plainte était celle d'un cœur bon et sensible, qui souffrait de l'absence d'une personne estimée et chérie. Si nous eussions été là présentes, chères lectrices, en ce beau jour de réunion nous aurions pu dire à cette aimable Mère de l'Incarnation: "Consolez-vous, bonne Mère, voilà la douce et pieuse Dame qu'une vision prophétique vous fit d'abord connaître. Elle vient se donner à vous pour le reste de ses jours, et offrir au milieu de sa petite Communauté, l'exemple le plus parfait de l'abnégation chrétienne. Bientôt, votre plume habile tracera à sa louange ces belles paroles: "Madame notre Fondatrice court à grands pas dans la voie de la perfection. Je suis ravie de la voir, et si vous la voyiez, vous le seriez comme moi."

C'est à Mme. de la Peltrie elle-même à nous dire combien, de son côté, elle s'estimait heureuse d'être réunie à ses chères mères et filles, et quelle estime elle

faisait des vertus qui se pratiquaient dans le cloître. Voici ce nous trouvons dans une lettre adressée par Mme. de la Peltrie au R. P. Claude Martin :

“ Je puis vous assurer que Notre-Seigneur continue toujours à faire beaucoup de grâces à notre très-aimée Mère Marie de l'Incarnation, et c'est une bénédiction toute particulière de l'avoir en cette petite maison, laquelle, par son exemple et ses paroles, augmente tous les jours en vertus et en sainteté. Elle a tant de charité pour nous, qu'elle daigne bien prendre la peine de nous faire tous les jours des conférences, pour nous enseigner le chemin de la perfection, et je serai bien responsable à notre bon Dieu, si je ne mets en pratique ses bons avis et ses saintes instructions. Oh ! que je vous estime heureux d'appartenir à une personne si sainte et si fidèle aux mouvements de la grâce ! Et moi, que je me tiens obligée à cette aimable Providence de m'avoir associée et unie à une si grande servante de Dieu ! ”

“ Je m'estime très-priviligée de vivre en sa sainte compagnie que je chéris et honore parfaitement. La paix et l'union règnent heureusement parmi nous, et vous pouvez croire aussi bien que moi que c'est sa vertu et sa sainteté qui nous obtiennent de Dieu des grâces si particulières. Si je lui survis, je vous promets de vous mander bien des nouvelles de sa vie, lesquelles vous feront bien rendre grâces à la divine Majesté des faveurs spéciales qu'elle opère dans son âme, qui est assurément une âme d'élite et précieuse à Dieu.

“ Cependant, je vois par votre lettre que vous avez un grand désir de savoir quelque chose de ses vertus. Elle vous écrivit, l'an passé, bien au long toute sa vie et toutes les grâces extraordinaires que Notre-Seigneur lui a faites ; et après avoir vu tant de merveilles et des

grâces si éminentes, que voulez-vous que je vous en dise ? Je puis vous assurer que vous savez plus que moi en une manière, mais dans une autre je crois en savoir plus que vous. Je veux parler de ces vertus de la vie commune et régulière qui sont fondées sur les exemples de notre bon Sauveur ; c'est surtout ce que je prise dans notre chère Mère puisqu'elle s'y rend si fidèle. Puisque vous le désirez je vous en dirai quelque chose par avance pour votre consolation. La Mère de l'Incarnation a un grand amour pour les personnes qui lui font du déplaisir, elle leur rend beaucoup de service, et elle les supporte avec amour et charité. Elle vit dans un grand détachement de tout ce qui n'est point Dieu et dans un grand abandon à sa Providence en tous les accidents et les difficultés qui lui arrivent en ce bout du monde. Vous la voyez toujours dans une soumission, dans une paix et dans une tranquillité de cœur inébranlable. Elle est toujours aussi dans une présence de Dieu continuelle et son recueillement intérieur est si admirable que ni les grandes affaires ni les tracasseries qui se rencontrent d'ordinaire en ce nouveau pays ne peuvent la distraire. Que voulez-vous davantage ? Si j'avais la dixième partie de ses vertus, ah ! que je m'estimerais heureuse ! Surtout, je le répète, elle est admirable en l'amour qu'elle porte à ses ennemis, n'ayant que de la douceur et de la bienveillance pour ceux qui lui font de la peine ou du déplaisir.

“ Priez Notre-Seigneur qu'il me donne une semblable vertu ; aimez-le pour moi, adorez-le pour moi, bénissez-le pour moi, louez-le pour moi, qui suis votre toute dévouée dans le cœur de Jésus.

“ MADELEINE DE CHAUVIGNY DE LA PELTRIE.”

§18.—MAISONS POUR LES SAUVAGES—BOURSES—MARRAINES.

Avant de terminer nos observations sur la vie de dévouement et de bonnes œuvres que menaient à la Basse-Ville nos Mères fondatrices, il nous a paru nécessaire d'ajouter ici un mot au sujet des efforts (1) qu'elles faisaient, auprès des personnes puissantes de France, pour améliorer la misérable position des sauvages du Canada. Comme nos lectrices peuvent l'avoir remarqué dans les pages précédentes, Mme. de la Peltrie était une des plus ardentes à ces bonnes œuvres ; le R. P. Vimont nous en donne clairement l'assurance par ces paroles déjà citées : "Elle leur parlerait bien plus volontiers des mains, et si elle pouvait exercer le métier de maçon ou de charpentier pour leur dresser de petites demeures, elle s'y emploierait avec d'autant plus d'ardeur qu'elle voit de bonnes dispositions en ces peuples pour s'arrêter." Aimable et ingénieuse industrie de la charité catholique ! On procurait une habitation sédentaire aux parents afin d'attirer plus facilement les enfants ! Mais cela même ne suffisait pas

(1) En 1641, la Vén. Mère de l'Incarnation, écrivant à une dame de qualité en France, lui parle d'une fille sauvage âgée de dix-sept ans, qui était au couvent depuis quelques mois. "Elle est recherchée en mariage par un Français, dit-elle, mais on a dessein de la donner à un de sa nation, à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux sauvages. Oh ! si Dieu donnait la dévotion à quelque personne de France d'aider à faire une petite maison ! Elle ferait sans doute une œuvre d'un très-grand mérite. Cette fille nous a beaucoup aidées dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien Français. Enfin cette jeune fille gagne les cœurs de tout le monde par sa grande douceur et par ses belles qualités."

Plus loin. "Votre filleule Marie-Madeleine Abatenau nous fut donnée toute couverte de petite vérole et n'ayant encore que six ans. A cet âge, elle seule avait servi son père et sa mère dans la maladie

pour satisfaire le zèle de ces infatigables protectrices des sauvages ; il fallait de plus, assurer la persévérance des jeunes filles en leur procurant les moyens de quitter la vie errante ; et pour cela on s'efforçait de leur obtenir une petite bourse vers le temps de leur mariage.

Ces bonnes Mères, dit la Relation, sont extrêmement charitables, les difficultés du pays ne les étonnent point ; leur séminaire ne refuse aucune Française ni aucune fille sauvage. L'aumône se fait chez elles en tout temps, leur cœur est plus grand que leurs biens. Les pensionnaires en France ne grèvent point les Monastères où elles sont instruites, ce n'est pas de même en Canada ; il faut non seulement nourrir et instruire les petites séminaristes ; mais il faut de plus les habiller et leur faire à leur départ de bonnes aumônes, et souvent encore à leurs parents, tant ils sont pauvres. Il n'y a pas longtemps qu'une petite Huronne, sortant

dont ils moururent ; ce qu'elle faisait avec tant d'adresse, qu'elle tenait en admiration tous ceux qui la voyaient. Il ne se peut rien voir de plus obéissant que cette enfant : elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prévoit qu'on la pourra employer ; et elle fait ce qu'on lui commande avec tant de conduite et de si bonne grâce, qu'on la prendrait pour une fille de qualité ; aussi est-elle votre filleule, je dirais volontiers votre fille en Jésus-Christ. J'ajouterai pour votre consolation qu'elle sait par cœur son catéchisme, avec les prières chrétiennes qu'elle récite avec une dévotion capable d'en donner à ceux qui la voient."

Ailleurs. " Marie-Ursule Gamitiens, filleule de Mlle. de Chevreuse, n'est âgée que de cinq à six ans ; toute petite qu'elle est, elle ne nous donne pas de peine à lui faire faire son devoir de chrétien, car elle n'est pas plutôt éveillée qu'elle se met elle-même en devoir de prier Dieu. Elle dit son chapelet durant la messe et chante des cantiques en sa langue sauvage."

Dans une lettre du mois d'août 1641, la Mère de l'Incarnation disait à une Supérieure de Tours : " Vos Rév. Mères de Paris ont marié, cette année, une de nos filles, je leur envoie un billet pour une autre ; Notre-Seigneur leur rendra abondamment cette charité."

de cette sainte et charitable maison pour être recon-
duite en son pays, ces bonnes Mères non-seulement
l'habillèrent de pied en cap, mais elles firent encore
des présents à ses parents pour marque du contente-
ment que cette enfant leur avait donné. Ce n'est pas
tout, il fallut fournir des vivres pour elles et pour ceux
qui la venaient quérir; en un mot, vous diriez qu'elles
feraient volontiers tous les frais nécessaires pour les
mener et pour les conduire jusqu'en Paradis.....

CHAPITRE II.

Résidence à la Haute-Ville.

Les Ursulines entrent dans leur premier Monastère—Arrivée de trois Ursulines de France—Beaux exemples de vertu dans les néophytes sauvages—La jeune Agnès—Un mot sur les élèves Françaises—Piété des séminaristes sauvages—Les aventures de Marie, fille du grand Tekserimat—Beaux traits de deux Hurons—Le bon Michel—Maison de Mme. de la Peltrie—Secours de France; aumônes prodiguées aux sauvages; le Monastère s'achève—Premières constitutions—Pas encore de poëles au Monastère en hiver—Mme. de la Peltrie demande l'entrée du Noviciat—Première profession religieuse—Les sauvages amènent de tout petits enfants au Monastère—Mlle. de Boulogne novice—Le pensionnat—Le séminaire sauvage—Piété envers la Ste. Vierge—*L'incendie*—Les Religieuses à l'Hôtel-Dieu—Traits édifiants.

§1.—LES URSULINES DANS LEUR PREMIER MONASTÈRE.



Un beau jour de la Présentation de la Ste. Vierge, le 21 novembre 1642, nos bonnes Mères quittaient enfin leur petit réduit de la Basse-Ville, pour prendre possession de leur premier Monastère (1). Rien n'est plus touchant que le récit naïf de tout ce qu'elles firent en cette occasion pour attirer la bénédiction du ciel sur cette maison que nous habitons aujourd'hui.

Dès la veille elles s'étaient préparées par un jeûne rigoureux. Le lendemain, vers le lever du soleil, cette fervente troupe, précédée du R. P. Vimont, supérieur des Missions, et

(1) Ce premier Convent était long de quatre-vingt-douze pieds et large de vingt-huit. La chapelle était au lieu même où se trouve ac-

de M. Faulx, chapelain du Monastère, gravissait lentement avec leurs petites séminaristes sauvages le raboteux sentier de la Montagne.

Réunies dans la petite chapelle de leur nouveau Monastère, nos Mères assistèrent à une grand'messe d'actions de grâce, durant laquelle elles chantèrent des hymnes en langue sauvage, et firent la sainte communion. Elles jeûnèrent encore ce jour-là. Que de prières ferventes, que d'aspirations de gratitude s'élançaient de ces cœurs vers le ciel ! Leur joie était à son comble, et

tuellement le vieux dépôt. L'autel était près de la fenêtre grillée que l'on voit encore dans le passage. Le premier chœur occupait l'appartement si longtemps connu sous le nom de "dorerie," parce que nos Mères l'avaient consacré à ce laborieux genre de travail. Aujourd'hui, on y voit la chambre de la Mère Supérieure, et, malgré tous les changements que cette salle a subis, l'œil peut encore distinguer le contour de la grande grille du premier chœur.

En 1644, la Vén. Mère de l'Incarnation écrivait à un ami de France : " Pour répondre à ce que vous désirez savoir touchant le pays, je vous dirai qu'il y a des maisons de pierre, de bois et d'écorce. La nôtre qui est toute de pierre a quatre-vingt-douze pieds de longueur et vingt-huit de largeur. C'est la plus belle et la plus grande qui soit en Canada par la façon d'y bâtir. En cela est compris l'église qui a sa longueur dans la largeur de la maison, et dix-sept pieds de largeur. Vous pensez que cela est petit, mais le trop grand froid ne permet pas qu'on fasse des lieux plus vastes. Il y a des temps auxquels les prêtres sont en danger d'avoir les doigts et les oreilles gelées. Le Fort est de pierres comme les maisons qui en dépendent. Celles des Révérends Pères, de Madame notre Fondatrice, des Mères Hospitalières et des sauvages sédentaires sont aussi de pierres. Celles des habitants, excepté deux ou trois, sont de colombage pierrotté.....

"..... Un homme coûte trente sous par jour, encore faut-il le nourrir les fêtes et les dimanches et dans les mauvais temps. Nous faisons venir de France nos artisans qu'on loue pour trois ans ou plus. Nous en avons dix qui font toutes nos affaires, excepté que les habitants nous fournissent la chaux, le sable et la brique. Notre bâtiment a trois étages dans le milieu desquels nous avons nos cellules faites comme celles de France."

cependant qui peut dire les incommodités qu'elles eurent à souffrir dans cette nouvelle demeure ? Il n'y avait de terminé que les planchers de bas et quelques cloisons ; les planchers de haut consistaient tout simplement en madriers posés sur des poutres. Nos courageuses Mères passèrent ainsi l'hiver de 1642-43.

Quoique les ouvriers fussent constamment occupés à travailler autour d'elles, rien cependant ne fut omis dans les observances régulières. Depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, la méditation, les saintes lectures, la récitation de l'office divin, l'étude des langues sauvages, le travail et l'enseignement, partageaient les heures de leurs belles journées. Voyons-les réunies pour la sainte messe, dans cette première chapelle du Monastère où les premiers martyrs du Canada ont célébré les saints mystères. C'est le Père Gabriel Lalemant qui officie à l'autel ; la Mère de l'Incarnation et la Mère St. Joseph, entourées des Séminaristes, chantent en langue Huronne un cantique de mission. Entendez-vous la voix forte et sonore de la Mère de l'Incarnation ? Elle soutient si bien la voix douce et mélodieuse de sa jeune compagne ! Et que disent-elles dans ces stances sauvages ? "Allez, allez, nous sommes ravies que vous alliez dans un lieu d'abandonnement ; oh ! plutôt à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache !"..... Et puis le refrain au nom du missionnaire : "Ce n'est pas assez, il faut être écorché et brûlé, et souffrir tout ce que peut inventer la férocité des plus barbares, et tout cela de bon cœur pour l'amour de Dieu et le salut des sauvages!".....

Quels sublimes élans de générosité chrétienne ! Et que ces pauvres petites filles de la forêt devaient se trouver heureuses dans une aussi sainte compagnie ! Rappelons-nous ici ce que disait l'une d'entre elles :

“Je n'ai plus de parents que les vierges habillées de noir, ce sont mes mères ; mon père me l'a dit avant sa mort ; il m'a commandé de leur obéir, il m'a donné à elles afin qu'elles fussent mes mères !”.....

L'affluence des sauvages et leur avidité pour l'instruction religieuse étaient telles que nos cinq premières Mères ne pouvant suffire à tant de travaux, demandaient incessamment des secours à leurs sœurs de France. Cette année 1643, les Ursulines de Ploërmel, répondant à leurs vœux, leur envoyèrent une de leurs sœurs nommée la Mère Anne des Séraphins. Elle s'était dévouée avec grande ferveur à l'instruction de la jeunesse, et elle rendit beaucoup d'assistance à nos mères. Après avoir exercé ici pendant treize ans son zèle et sa charité, la Mère Anne des Séraphins fut obligée, par la faiblesse de sa santé, de retourner en France, où elle mourut l'année suivante. Ses respectables parents ont fait en sa considération beaucoup de bien à notre communauté, et nous les comptons au nombre de nos bienfaiteurs.

Le premier hiver que nos Mères passèrent dans ce Monastère, alors inachevé, fut une époque de grandes souffrances, à raison de la rigueur du climat. Pour se prémunir contre le froid, elles avaient fait faire des coffres de bois garnis à l'intérieur de serge ou de drap, et c'est là qu'elles se réfugiaient pour passer la nuit.

§2.—ARRIVÉE DE DEUX RELIGIEUSES, 1644.

Durant l'année 1644, nos bonnes Mères eurent la consolation de voir arriver deux autres jeunes sœurs envoyées par leurs Mères de Tours : la Mère Anne Compain de Ste. Cécile, et la Mère Anne Le

Boue de Notre-Dame. Ces deux bonnes religieuses reçurent de Mme. de la Peltrie, l'accueil le plus gracieux et le plus empressé. Cette généreuse fondatrice entourée de ses petites filles sauvages, allait toujours au débarcadère pour fêter l'arrivée des courageuses sœurs qui venaient partager les travaux et les privations de la petite communauté de Québec. Les Ursulines de Tours rivalisant de zèle et de générosité avec leurs sœurs de Paris, accordaient à chacune de leurs religieuses qui consentait à venir en Canada, une rente viagère de cinquante écus.

Dans la suite des années, une de ces bonnes sœurs ne pouvant s'habituer aux rigueurs du climat, désira revoir sa patrie. Ce fut la Mère A. Compain de Ste. Cécile qui, après avoir lutté avec une certaine générosité contre l'ennui, les privations et les souffrances, retourna en France après onze ans de séjour à Québec. Cet événement fut une épreuve sensible pour notre Vén. Mère de l'Incarnation et pour la petite communauté. Heureusement, ce manque de persévérance dans la pénible mission du Canada a été rare, puisque nos régistres n'en mentionnent que deux exemples.

La Mère Anne Le Boue de Notre-Dame, arrivée aussi en 1644, fut longtemps éprouvée par une maladie fort pénible, mais son courage ne fallit pas ; dans les intervalles de santé elle étudiait la langue Algonquine, et elle rendit de grands services à notre maison par l'instruction des sauvages.

§3.—BEAUX EXEMPLES DE VERTU DANS LES NÉOPHYTES SAUVAGES.

Ce serait priver nos intéressantes lectrices d'un grand sujet d'édification que de ne pas dire ici quelques mots

des néophytes sauvages qui fréquentaient autrefois nos parloirs.

Voici comme parle notre Vén. Mère de ses filles et de ses fils spirituels :

.....“O ma chère sœur, quel plaisir de se voir au milieu d'une troupe de femmes et de filles sauvages dont les pauvres habits, qui ne sont qu'un bout de peau ou de vicille couverture, n'ont pas si bonne odeur que ceux des Dames de France ; mais la candeur et la simplicité de leur esprit est si ravissante qu'elle ne se peut dire. Celle des hommes n'est pas moindre. Je vois des Capitaines généreux et vaillans se mettre à genoux à mes pieds, me priant de les faire prier Dieu avant que de manger ; ils joignent les mains comme des enfans, et je leur fais dire tout ce que je veux. Il en est arrivé plusieurs d'une nation fort éloignée qui, en nous voyant, étaient en peine de notre façon de vivre. Ils me demandaient pourquoi nous avions la tête enveloppée, et pourquoi l'on ne nous voyait que par des trous ? C'est ainsi qu'ils appelaient notre grille. Je leur dis que les vierges de notre pays étaient ainsi vêtues et que l'on ne les voyait pas autrement qu'à travers des grilles. Ils étaient ravis de ce que pour l'amour de leur nation nous avions quitté notre pays, et que par pure charité, nous vêtions et nourrissions leurs filles comme si elles nous eussent appartenu.”

L'un d'eux me dit : “Tu sauras bientôt parler comme nous ; pour nous, nous n'avons point encore d'esprit, mais nous en aurons quand nous serons instruits.”

Dans une autre lettre, nous trouvons les détails suivans : “Le bon Victor est un des meilleurs chrétiens ; ayant peu de mémoire, il oublie facilement ses prières : il n'en est pas de même de son oraison intérieure, car il

est dans une attention continuelle à Dieu, et dans un entretien familier et très-intime avec sa divine Majesté; mais il croit ne rien faire s'il ne fait comme les autres chrétiens. Il s'en vient donc à la grille, et à la première de nous qu'il rencontre, il dit : " Hélas! je n'ai point d'esprit, fais-moi prier Dieu." Il a la patience de se faire répéter dix ou douze fois une prière, et la croyant bien savoir, il retourne à sa cabane, où il n'est pas plus tôt arrivé qu'il l'oublie. Il revient aussitôt, puis, les mains jointes, il confesse comme un enfant qu'il n'a pas d'esprit, et prie qu'on recommence à l'instruire. Combien pensez-vous que cette ferveur est agréable aux âmes qui désirent la gloire de Dieu et le salut de ces pauvres sauvages !

" Le bon Charles s'accorde des mieux avec celui-ci ; car quand il le visite il lui dit : " Prions Dieu, mon frère!" Ils se mettent à genoux et récitent trois ou quatre fois le chapelet avant de se lever. Je n'avais dessein de vous parler que de nos séminaristes, mais comme ceux-ci sont passagers et la plupart du temps à notre grille, il ne m'est pas facile de m'empêcher de parler de leur ferveur, la charité me liant à nos néophytes d'une étrange manière."

Voici un autre trait bien frappant de la vertu de Victor, c'est le R. P. Vimont qui parle.

" Victor Sechkivé, voulant aller en traite, vint se présenter au sacrement de pénitence. Après avoir fait ses dévotions, il dit : " Mon Père, prie Dieu pour moi et pour ma femme et pour mon enfant ; je suis par expérience ce que peut la prière faite sans feintise. Tu vois ma petite fille, Dieu me l'a donnée deux fois ; étant cet hiver dans les bois pour faire notre grande chasse, elle tomba malade, de sorte que je n'attendais plus que sa mort. Ma femme ne faisait que pleurer : " Les larmes,

lui dis-je, ne ressusciteront pas votre enfant ; ayons recours à Celui qui nous l'a donnée et prions-le qu'il nous la donne une autre fois."

Ils se mirent donc à genoux et firent cette petite prière plus remplie de sentiment que de paroles : "Toi qui as tout fait et qui conserves tout, c'est toi qui as créé cette enfant et qui nous l'as donnée : elle est malade, tu peux la guérir ; guéris-la donc si tu veux ; si elle vit, elle croira en toi ; elle t'obéira quand elle sera grande. Si tu ne la veux pas guérir, je ne laisserai pas de croire en toi ; je n'en dirai pas un mot davantage, car tu es le maître, fais ce que tu voudras." Le lendemain, disait le bon néophyte, ma fille était en aussi bonne santé que tu la vois maintenant !....."

Encore, chères lectrices, un moment d'attention, ce sont des traits charmants du bon Charles, que nous trouvons dans les écrits de notre Vén. Mère. "Nous habitons, dit-elle, un quartier (la Basse-Ville) où les Montagnais, les Algonquins, les Abénaqui8ois et ceux du Saguenay viennent s'arrêter ; tous veulent croire en Dieu et lui obéir ; n'y a-t-il pas là de quoi mourir de joie ? Un homme de leurs côtes, qui a été baptisé depuis peu, a plus fait par ses sermons, que cent prédicateurs. C'est le bon Charles de Tadoussac. Il n'y a que deux jours que je prenais un singulier plaisir à lui faire raconter ses harangues, et de quelle manière il s'est comporté au dernier voyage qu'il a fait à Tadoussac, où il emporta tous les cœurs pour les faire acquiescer à la doctrine que prêchait le Père le Jeune. Enfin, l'on voyait prêcher deux apôtres en même temps, l'un Jésuite, l'autre sauvage, chrétien seulement depuis six mois.

Dans l'entretien que j'eus avec ce bon néophyte, je fus vivement touchée pendant qu'il me racontait tout

ce qu'il avait fait pour gagner ses compatriotes. Je lui dis pour l'encourager davantage: "Je vais te donner de la bougie et des images, afin que tu puisses prier le matin et le soir lorsque tu seras à la chasse." Cela va bien, me dit-il, je m'en vais te montrer comme je dresserai mon autel, et de quelle manière je prierai Dieu." Il plaça ses images, puis il se mit à genoux, et ayant fait le signe de la croix, il pria quelque temps avec tant d'ardeur, et entra dans un si profond recueillement qu'il semblait qu'il fût ravi. Ce fut Charles qui éleva une cabane d'écorce pour le Père le Jeune, et lui fit aussi une petite chapelle. C'était encore lui qui le gardait de crainte que quelque ennemi de la foi ne l'abordât: "Mon Père, lui disait-il, je porte mon pistolet pour te garder, et je ferai autant de pas que toi."

Les traits édifiants qui suivent se trouvent dans une autre lettre.

"Comme le grand fleuve de St. Laurent, a été cette année tout couvert de glace, il a servi de pont à nos sauvages, et ils y marchaient comme sur une belle plaine. Nous eûmes toute la satisfaction possible, la veille et le matin du saint jour de Pâques, de les voir accourir à perte d'haleine pour se confesser et communier. Comme nous sommes logées sur le bord de l'eau, ils aperçurent quelques unes de nous et s'écrièrent: "Dites-nous si c'est aujourd'hui le jour de Pâques, auquel Jésus est ressuscité? Avons-nous bien compris notre Massinahigan?" C'est un papier sur lequel on leur a marqué les jours et les lunes. Oui, répondîmes-nous, mais il est tard, et vous êtes en danger de ne point entendre la messe." A ces mots, ils commencèrent à courir au haut de la montagne et arrivèrent à l'église où ils eurent encore le temps de faire

leurs dévotions. Ils étaient altérés comme des cerfs du désir d'entendre la sainte messe et de recevoir le Saint-Sacrement, après en avoir été privés durant quatre mois.

On les voyait venir en notre petite église faire leurs prières par troupes, rendre leur première visite au Saint-Sacrement, et nous prier de les aider à rendre grâces à Dieu de ce qu'il les avait gardés durant leur chasse qu'il leur avait donnée très-bonne. Charles, dont les Relations parlent si avantageusement, fut un des premiers qui arriva la veille de Pâques, avec une grande troupe de femmes et de filles pour se disposer à la fête. Après son action de grâces, je lui dis : "Que veux-tu faire de toutes ces femmes et ces filles ?" "Ma Ningue, me dit-il, c'est-à-dire ma mère, je les ai toujours gardées durant la chasse, et je n'avais garde de les laisser seules, de crainte qu'il ne leur arrivât quelque accident ; nous avons toujours prié ensemble et elles n'ont point eu d'autre cabane que la mienne." Ce bon homme, qui mène la vie d'un saint, n'avait quasi rien rapporté de sa chasse, parce qu'il lui avait toujours fallu nourrir ses hôteses durant les trois mois de son absence, par un pur zèle de rendre service à Dieu. Il fit preuve d'un zèle apostolique, en allant au Saguenay, afin d'inviter de nouveau sa nation à croire en Dieu ; à cet effet il me vint trouver et me dit : "Je te prie de me prêter un crucifix assez grand, je te le rapporterai, je ferai un coffre exprès pour le conserver." Je lui dis : "Que veux-tu en faire ?" "Je veux, dit-il, aller aider le Père de Quen à convertir ma nation. Il y a des lieux très-dangereux où il ne saurait aller, ce sont des cascades où il faut toujours aller à genoux dans les eaux ; moi j'irai pour convertir mes gens, et je ferai ce voyage que le Père ne saurait faire sans mourir !" Je

le louai de son dessein et je lui donnai mon crucifix qu'il baisa avec une grande dévotion, puis il sortit aussitôt pour aller trouver sa compagnie qui était venue ici pour se faire instruire et baptiser. Ce sauvage, devenu apôtre, a enseigné tous ceux de sa nation, en sorte qu'ils sont capables d'être mis au nombre des enfants de Dieu. Le Père de Quen, qui l'avait attendu à Tadoussac, n'ayant pu passer outre, fut ravi du zèle apostolique de Charles, de sorte qu'en peu de temps il en baptisa un grand nombre."

Parlons maintenant, chères lectrices, du jeune Augustin. "Un jeune homme, de ceux que nous vîmes baptisés, dit la Vén. Mère de l'Incarnation, ne voulut jamais partir qu'il ne fût lavé des eaux du saint baptême. Je l'interrogeai longtemps sur les mystères de notre sainte religion, et j'étais ravie de l'entendre et de voir qu'il en avait plus de connaissance que des milliers de chrétiens qui font les savants : c'est pour cela qu'on le nomma Augustin. Durant son séjour à la chasse, il fut contraint de demeurer avec des payens de sa nation, qui est des plus libertines. Ils lui donnèrent de grands sujets d'exercer sa foi et sa patience ; mais, quoi qu'ils lui pussent dire, ils ne l'ébranlèrent jamais, et il ne quitta point sa prière, qui est le point sur lequel on le combattait. Etant de retour pour la fête de Pâques, je lui demandai comment il s'était comporté. "Ah ! me dit-il, le diable m'a grandement tenté !" Et que faisais-tu pour le chasser, lui dis-je ? Je tenais, répondit-il, en la main le chapelet que tu m'as donné, et je faisais le signe de Jésus, (le signe de la croix) puis, je disais : "Aie pitié de moi, Jésus ; c'est toi qui me soutiens, chasse le diable, afin qu'il ne me trompe point !" Ainsi ce bon néophyte demeura victorieux de ses ennemis visibles et invisibles."

Nous trouvons, chères lectrices, dans nos vieux registres ainsi que dans les écrits de notre Vén. Mère de l'Incarnation des détails sur un grand nombre d'autres bons sauvages. Déjà vous connaissez Joseph l'Algonquin, le pauvre "Pierre Ondakion" ou Abandation, dont nos Mères adoptèrent les enfants, Noël, Michel, Jean-Baptiste, etc., etc., qui tous étaient les habitués de nos parloirs et l'honneur du Christianisme. Il serait beau, ce semble, de vous faire part de tous les pieux récits qui les concernent; cependant nous ne rapporterons que les traits suivants.

"Nous voyons continuellement faire à notre grille des actes de vertu, continue notre Mère: un Huron nommé Michel, instruit par la Mère St. Joseph, étant pressé par d'autres sauvages de sa nation d'aller à la chasse, leur dit qu'il ne pouvait se résoudre d'y aller qu'il n'en eût eu la permission de sa bonne Mère et directrice. Les autres lui répondirent avec une sorte d'indignation et de mépris: "Ah! tu n'es pas un homme, mais une femme!" A ces paroles, ce pauvre homme baissa la vue sans oser dire un mot, mais son cœur en fut vivement touché. Il alla déclarer sa peine à sa bonne maîtresse, qui le consola et l'exhorta de supporter cette injure en chrétien, qui doit faire profession de patience et d'aimer ses ennemis. Il lui répondit en soupirant: "Ah! Marie, c'est une chose difficile à un homme d'être tenu pour une femme. Néanmoins, puisque je veux être chrétien, il faut que j'imité Jésus-Christ." Le voyant dans cette disposition, la Mère Marie de St. Joseph lui conseilla d'aller avec les autres. Il y alla et en revint heureusement. Il avait pardonné à son ennemi, mais Dieu en tira le châtiment, car il permit que cet infidèle fût pris par les Iroquois.

“ Je vous ai déjà parlé, dit-elle dans la même lettre, de la bonne Marie, femme de Bernard, qui a été tué par les Iroquois ; cinq jours après son arrivée, une jeune femme Attikamèque vint se présenter à elle. La première chose que fit Marie, qui ne la connaissait pas, fut de lui inspirer ses sentiments ainsi que les sauvages chrétiens ont coutume de faire aux infidèles : “ J’ai été captive aux Iroquois, lui dit-elle, où j’ai souffert toutes les misères qu’on peut souffrir, mais tout cela n’est rien en comparaison de ce que tu souffriras en enfer si tu n’es chrétienne.” L’autre lui répondit : “ Je le suis, mais j’ai un mari payen qui a une autre femme que moi, et je voudrais bien le quitter, car il a une aversion extrême de la foi et de la prière.” A ces paroles, Marie l’embrassa et lui dit : “ Ah ! si tu savais la valeur de la foi, tu la préférerais à toutes choses et à la vie même. La foi est une chose si admirable qu’on ne la peut assez estimer : elle réunit les nations et de plusieurs n’en fait qu’une. C’est elle qui fait que les chrétiens sont mes parents, et qu’ils me traitent comme si j’étais leur sœur ; c’est la foi qui fait que je t’aime ; car quel sujet ai-je de t’aimer ? Tu n’es point de ma nation, je ne te connais pas, il importe fort peu que tu vives ou que tu meures, que tu restes ici ou que tu t’en ailles ; cependant je ne sais comment cela se fait, mais je sens bien que je t’aime parce que je crois en Dieu et que tu crois en lui. C’est pour cela que je ne puis m’empêcher de te donner un bon conseil, qui est de laisser ton mari avec sa femme, car il te ferait perdre la foi, qui est le plus grand mal qui pourrait t’arriver. De plus, tu seras peut-être prise par les Iroquois, qui te feront souffrir toutes sortes de tourments.

“ Ah ! si tu savais la pesanteur du joug de la captivité et combien il est sensible à un chrétien d’être éloi

gné de la maison de la prière ! L'on porte envie aux petits oiseaux : souvent je leur disais : " Ah ! que ne puis-je voler pour aller prier Dieu avec les chrétiens ! " Si je voyais de loin une montagne, je disais : " Que ne suis-je en haut de ta cime pour me voir délivrée de ma captivité ! " En un mot, la mort est plus douce que la vie à un captif : si ton mari te fait quitter la foi, ce sera bien encore pis, car sortant des mains des Iroquois, tu tomberas en celles des démons qui te tourmenteront en des feux qui n'auront jamais de fin, et d'un esclavage passager, tu tomberas dans une captivité éternelle." Cette exhortation si touchante fit prendre à cette jeune femme la résolution de ne plus retourner parmi les payens : voilà une petite partie des fruits que cette nouvelle Eglise a produits cette année !"

A ces paroles si naïves de notre bonne Mère, nous ajouterons ici le témoignage du R. P. Vimont (1) : " Les Ursulines ont de petites écolières françaises, et le pays se peuplant davantage, augmentera aussi leur emploi : elles ont des séminaristes passagères tirées des cabanes sauvages et elles en ont de sédentaires. Leurs grilles sont visitées des nouveaux chrétiens et des bons néophytes qui les vont voir pour entendre parler des choses du ciel. Il y a des religieuses en cette maison qui parlent Algonquin, d'autres qui parlent Huron : elles honorent Notre-Seigneur en plusieurs langues, et sa bonté leur donne occasion de débiter la science qu'il leur a départie, leur envoyant des personnes qui, par leur moyen, apprennent à le connaître et à l'aimer.

" Comme les séminaristes sédentaires sont vêtues à la française, et demeurent avec les pensionnaires françaises, on tâche par fois de leur donner de l'émulation. On en fait communier cette année une petite bande

(1) Relation, 1644.

des unes et des autres. Une maîtresse a pris soin des françaises et une autre des filles sauvages; elles ont employé six semaines à les instruire et à les disposer plus particulièrement à cette communion. Ces enfants firent paraître tant d'affection et tant de ferveur que ces bonnes Mères en étaient dans l'étonnement, les voyant goûter et concevoir les choses de Dieu d'une façon toute particulière. On aurait de la peine à croire que de petites filles sauvages se rendissent ponctuelles aux temps des prières et des instructions, si nos yeux ne voyaient cette vérité. Il n'y a donc rien de si farouche, que la douceur, la grâce et l'éducation ne polisse. On entend souvent avec plaisir ces petites sauvages entonner un motet dans le chœur des religieuses pendant l'élévation du St. Sacrement, et même encore chanter quelquefois avec elles pendant vêpres. Il n'y a pas de doute que si l'on avait le moyen d'en loger un nombre, qu'on les rendrait aussi adroites et aussi gentilles que nos Européennes. Ce n'est pas, cependant, ce que l'on cherche à présent, mais bien de graver dans leur cœur l'amour et la crainte de Celui dont elles ont maintenant connaissance; c'est à quoi visent les travaux de ces bonnes Mères auxquels Notre-Seigneur semble donner sa bénédiction."

" Il ne se passe jamais quinze jours, dit la Mère de l'Incarnation, qu'elles ne demandent à se confesser; elles font tous les soirs une exacte recherche de leur conscience, mais avec une telle candeur, qu'elles disent publiquement les fautes qu'elles ont marquées en leur examen; que si elles en oublient quelqu'une qui ait paru au dehors, celle qui en aura la connaissance dira tout haut: "Ma sœur, vous ne vous souvenez pas de telle faute; demandez-en pardon à Dieu." Ce procédé ne les offense point, le bon accord et la bonne intelli-

gence qu'elles ont par ensemble, leur est quasi naturelle. Le Père leur ayant promis, qu'elles jouiraient du bonheur de communier à Pâques, si elles étaient savantes, il n'est pas croyable combien cette réponse les réjouit ; mais la crainte qu'elles eurent de ne pas bien répondre aux interrogations qu'on leur devait faire sur ce grand mystère les porta à venir me trouver tous les jours, pour me prier à mains jointes de les instruire. Enfin elles ont vu combler leur désir ; Notre-Seigneur s'est emparé de leurs cœurs. La préparation et la ferveur qu'elles ont apportée à cette action toute divine nous donnait autant d'étonnement que d'édification. J'avoue qu'elles ont surpassé mon attente, les voyant instruites et touchées au-delà de mes espérances.

“.....Le temps de leur communion approchant, leur maîtresse, qui voyait augmenter leur désir, leur dit qu'il leur manquait encore quelque chose pour plaie à celui qu'elles voulaient recevoir ; ces pauvres enfants se croyant rebutées, demandaient en pleurant ce qu'il fallait donc faire. On leur parle d'une confession générale, qui ne pouvait pas être de beaucoup d'années, non-seulement parce qu'elles sont encore jeunes, mais aussi parce qu'il n'y a pas longtemps qu'elles sont baptisées ; on les instruit là-dessus, elles s'y comportent en personnes mûres et touchées de Dieu, se confessant avec beaucoup de tendresse et une grande douleur de leurs péchés. S'étant ainsi disposées, elles vont trouver leur maîtresse et lui disent : “Il n'y a plus rien dans notre cœur, tout le mal en est dehors ; c'est à ce coup que Jésus y viendra.” On leur accorde enfin ce qu'elles avaient tant demandé et tant attendu. En vérité Notre-Seigneur ne fait point de distinction du barbare ou du Grec, il agit en ce sacrement selon la disposition de notre cœur. Ces petites âmes en firent

paraître les effets. "Plût à Dieu, disait l'une, que celui qui m'est venu voir demeurât toujours avec moi!" "Oh! que j'ai ressenti un grand désir de ne jamais plus l'offenser, disait l'autre!" Fût-il ainsi, ajoutait sa compagne, que jamais je ne retournasse aux cabanes des sauvages, j'ai trop peur d'offenser Dieu."

A peine aurait-on cru, continue le Père Vimont, que les filles sauvages dussent jamais s'assujettir à tous les exercices d'une classe comme font les françaises; on n'eut jamais pensé dans les commencements qu'il fût permis de parler de correction à des enfants qui n'en reçoivent jamais de leurs parents. Cela se fait néanmoins et avec fruit, et maintenant elles s'y accoutument, soit à l'exemple des françaises, soit que leur esprit se rende peu à peu plus souple. La Mère de l'Incarnation ayant vu quelqu'une d'entre elles commettre une faute, elle recommanda à la maîtresse de lui imposer une pénitence; la pauvre enfant se montra plus contrite et plus affligée de sa faute que de la peine; elle vint se jeter aux pieds de la Mère Supérieure après la correction, avec des regrets si sensibles qu'il la fallut consoler. Comme on disait un jour aux séminaristes que les corps des bienheureux auraient d'autant plus de gloire qu'ils auraient souffert ici-bas avec plus de patience, et que la grandeur de leurs souffrances serait la mesure de leur éternelle beauté: "Voilà qui va bien, répondirent-elles, les sauvages seront donc bien beaux dans le ciel, car ils souffrent beaucoup, surtout pendant l'hiver; cela nous donne envie d'être malades, afin d'endurer davantage pour avoir plus de gloire. Elles offrent à Notre-Seigneur leurs petits travaux et leurs petites peines, dirigeant leurs pensées et leurs intentions avant de commencer leurs petits ouvrages; que si la chose est pénible, elles s'arrêtent par fois un

peu de temps pour faire une petite prière ou une élévation de cœur au ciel. Elles font même plus que cela, car pour entretenir cette ferveur, il y en a toujours une qui réveille l'attention des autres, s'écriant tout haut : "Faisons tout pour l'amour de Notre-Seigneur, mes sœurs, faisons tout pour son amour." Cette dévotion les tire petit à petit de la paresse et de la liberté qui est trop naturelle aux sauvages.

"Deux séminaristes ayant été envoyées en quelque endroit, s'étant arrêtées plus de temps qu'il n'en fallait pour la commission qu'on leur avait donnée, ne répondaient rien à leur maîtresse qui les grondait ; mais comme elle leur eut demandé à quoi elles avaient employé leur temps : "Nous nous sommes arrêtées, dirent-elles, à penser aux souffrances du Fils de Dieu et à en parler, car il est bien étrange qu'il se soit fait homme pour souffrir et pour payer son Père ; il aime donc bien les hommes, puisqu'il a tant enduré pour leurs péchés." "Je pense souvent à cela pendant la messe," disait l'une des deux. "Et moi, disait l'autre, j'y pense aussi, et je me donne à lui, et je le prie qu'il dispose de moi comme il voudra."

"Je n'aurais pas pensé que les sauvages fussent si constants à prier pour leurs bienfaiteurs. Une jeune fille, âgée d'environ douze ans, disait au Père qui est retourné cette année de France : "Il ne s'est pas passé de jour que je n'aie prié pour toi !" Le Père ne la croyant pas, lui demande ce qu'elle disait à Dieu : aussitôt, sans hésiter, elle lui dit promptement : "Voici comme je lui parle : Mon Dieu, ayez pitié de notre Père, conservez-le, empêchez qu'il ne fasse naufrage par un trop grand vent ou par de trop grandes vagues ; menez-le en son pays, et ramenez-le ici ; vous pouvez

tout." Voilà toute sa rhétorique, qui vaut mieux que celle de Cicéron."

"Or, continue le Père, parlant toujours des Ursulines, ce n'est pas seulement à l'endroit de ces jeunes enfants que ces bonnes Mères emploient leur zèle: des femmes sauvages, et même encore d'autres personnes les vont visiter à leurs grilles et les supplient de leur donner quelque instruction; d'autres laissent leurs filles comme en dépôt pendant quelques mois qu'ils vont faire leurs grandes chasses, ce qui les accommode entièrement: car ils n'ont point la peine de les traîner après eux dans les bois; au contraire ils sont bien assurés que leurs enfants ne souffriront ni la faim, ni le froid pendant qu'ils seront avec ces bonnes Mères, et ce qui vaut mieux que tout le reste, ils se réjouissent de ce qu'on leur apprend le chemin du ciel. Une pauvre femme voulant laisser sa fille aux Ursulines avec les autres, cette enfant ne put demeurer si longtemps éloignée de sa mère; elle pleure, elle s'afflige, enfin on la renvoie à ses parents. La mère s'en attristant disait: "Ma fille n'a pas d'esprit; j'espérais qu'elle m'enseignerait ce qu'elle aurait appris auprès de ces bonnes Mères cet hiver, et me voilà frustrée de mon attente." Une de leurs parentes disait à cet enfant: "Plût à Dieu que je fusse de ton âge pour être avec les religieuses; j'aurais plus d'esprit que toi, car je ne les quitterais pas que je ne fusse instruite." Pour conclusion, ces deux bonnes femmes sauvages vinrent assidûment aux Ursulines durant cinq ou six semaines pour entendre parler de la doctrine de Jésus-Christ, puis il leur fallut suivre dans les bois ceux qu'elles ne pouvaient plus quitter.

"Une autre femme sauvage baptisée depuis quelques années s'en alla exprès chez les Mères et demanda qu'on l'instruisît du très-Saint-Sacrement. "J'ai été long-

temps absente de St. Joseph, disait-elle, je ne me suis point trouvée aux instructions, j'ai perdu de mémoire ce que je dois savoir." A chaque article que lui expliquait la bonne Mère qui lui fut donnée pour maîtresse: "Voilà justement, disait-elle, ce qu'on m'avait enseigné, je n'ai point d'esprit, je ne saurais retenir ce qu'on me dit; en vérité, tu me fais plaisir, je te remercie. Ah! que j'étais affligée autrefois, ajoutait-elle, quand quelques uns de mes enfants venaient à mourir! Je ne trouvais point de consolation au monde; mais depuis que je suis baptisée, je n'ai plus ces ennuis, car je dis en mon cœur: "Dieu a de l'esprit, il est bien sage, il est bon, il sait tout ce qu'il fait, peut-être qu'il voit de loin que si mon enfant vivait plus longtemps, il ne croirait plus en lui et qu'il serait brûlé; voilà pourquoi il le prend de bonne heure, laissons-le donc faire, car mon enfant n'est pas mal d'être avec lui. Quand j'en vois mourir quelqu'un, je dis: "O Dieu! détermine de moi aussi si tu veux; fais tout ce que tu voudras de mes enfants. Tu me veux peut-être éprouver, tu veux voir si je crois en toi; quand tu m'affligerais cent fois davantage, j'y croirai toujours, je t'aimerai et t'obéirai toujours, je veux tout ce que tu veux: et puis, m'adressant à mon enfant, je lui dis: "Prends courage, va-t-en voir Dieu, et quand tu le verras dis-lui: "Ayez pitié de ma mère!".....Prie-le pour moi afin que j'aie au ciel avec toi; je prierai pour ton âme afin que tu ne sois pas longtemps en purgatoire."

Sa maîtresse lui parlant un jour des indulgences qu'on pouvait gagner avec une médaille, elle s'écria avec autant de joie que si elle eut trouvé un trésor: "Voilà la première fois que j'entends parler de cette doctrine; en vérité, ma mère, disait-elle, tu me fais plaisir, je te remercie; oh! ce que tu dis est bon! Je

n'en souviendrai tous les jours de ma vie, surtout quand je communierai." Elle prit la médaille, qu'on lui donna, avec une vive reconnaissance, disant à la religieuse: "Il ne se passera pas de jour que je ne prie Dieu qu'il te récompense de la peine que tu as prise de m'enseigner." Ce n'est pas tout, ajoute le Rév. Père Vimont, plusieurs sauvages de l'Isle, de la nation d'Iroquets (dans les environs du lac Témiscaming) et d'autres endroits étant venus se camper assez près de Québec, allaient tous les jours dans la chapelle des Ursulines, où le Père de Quen leur faisait l'aumône spirituelle; on en a baptisé quelques uns dans cette petite église, après les avoir suffisamment instruits. Or, comme la misère accablait ce peuple, l'aumône spirituelle étant faite, suivait l'aumône corporelle; les Mères au sortir du sermon donnaient à manger à quatre-vingts personnes, charité qu'elles ont continuée environ six semaines durant. Voici la reconnaissance de ce bienfait; les femmes venaient encore en d'autres temps visiter les Mères Ursulines; elles entraient dans la classe des filles sauvages, où l'on ne cessait de leur apprendre à prier Dieu. Les hommes entraient au parloir pour le même sujet, leur ferveur payait et récompensait la bonté des Mères, et comme un bienfait dispose un bon cœur à en faire un autre, elles ne pouvaient renvoyer ces bonnes gens sans une seconde aumône. Quel moyen de voir de grands corps affamés sans les secourir? Qui donne à Dieu doit ouvrir son cœur et ses mains pour recevoir; il veut être le maître et avoir le dessus en tout. Qu'il soit béni dans le temps et dans l'éternité."

§4.—TRAITS ÉDIFIANTS DE LA JEUNE AGNÈS.

Persuadée que ces pieux récits du temps passé donneront à nos lectrices autant de plaisir que d'édification, nous ajouterons ici quelques détails sur une jeune fille sauvage, dont nous avons déjà parlé, et qui fut si chérie et si estimée de nos premières Mères, qu'elles avaient formé le dessein de l'admettre dans la Communauté en qualité de novice. "Agnès Chab8ik-8echich, dit la Mère de l'Incarnation, nous fut donnée en même temps, (au mois d'août 1639). Le nom d'Agnès lui convient très-bien, car c'est un agneau en douceur et en simplicité. Quelque temps avant d'entrer au séminaire, elle rencontra le Rév. Père de Quen dans le bois où elle coupait sa provision ; elle ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'elle jeta sa hache à l'écart et lui dit : "Enseigne-moi." Agnès fit cette action de si bonne grâce qu'il en fut sensiblement touché, et pour satisfaire sa ferveur il l'amena au séminaire avec deux de ses compagnes, où elles se rendirent en peu de temps capables du saint baptême. Elle a fait de très-grands progrès auprès de nous, tant dans la connaissance de nos saints mystères, que dans les bonnes mœurs, dans la science des ouvrages, à lire, à jouer de la viole, et en mille autres petites adresses. Elle n'a que douze ans, et elle fit sa première communion à Pâques avec trois de ses compagnes."

Trois ans s'écoulent ; Agnès avançait en âge, en vertu, en science et en grâces naturelles. Habillée à la française, douce et polie, parlant et écrivant sa propre langue, ainsi que le français, avec facilité, elle ne ressemblait en rien à cette enfant de la forêt que le Père de Quen avait rencontrée au printemps de 1639, coupant des branches d'arbres avec sa petite hache. La voyant

si gracieuse et si accomplie, ses parents voulurent l'avoir avec eux pendant quelque temps, avant de la laisser entrer au noviciat comme elle le désirait.

Ils l'emmenèrent à la pêche dans l'automne de 1643. Un jour qu'elle s'amusait dans un canot avec plusieurs autres jeunes filles, la frêle embarcation versa et elles tombèrent dans les eaux profondes du St. Laurent. On se hâta de venir au secours de ces infortunées. Le frère d'Agnès parvient à saisir sa sœur et la transporte presque sans vie sur le rivage.

Elle revint peu à peu, et parut reprendre des forces ; mais cet accident avait déterminé sa mort.

Au mois d'août suivant, la Vén. Mère de l'Incarnation annonçait à ses amis de France la fin édifiante de sa douce Agnès. " Il est mort une de nos séminaristes dans les bois. C'était une fille qui réglait parmi les sauvages les points de notre foi que l'on devait chanter. Nous avons pensé la faire religieuse, car elle en était très-digne ; mais enfin elle est morte son livre à la main et en priant Dieu. Nous avons encore quantité de filles très-sages."

Le R. P. Vimont a inséré dans la Relation de 1644, de charmants détails sur la mort précieuse d'Agnès. " Cette année, dit-il, une séminariste, qui avait désiré ardemment d'être religieuse, est passée de cette vie dans une meilleure ; elle se nommait Agnès Chabsek-8echich. Ses parents l'ayant retirée du séminaire pour se servir de son petit travail, parce qu'elle était déjà grande, il arriva qu'en naviguant dans leurs petits canots, elle tomba dans la grande rivière. Son frère l'ayant aperçue, se jette à l'eau et la retire de la mort, car elle coulait déjà à fond ; il sauva aussi ses compagnes qui étaient dans le même naufrage. Or, comme on ne réchauffa point cette pauvre enfant que le froid

d'une saison bien rude avait portée à deux doigts du trépas, elle ne fit que languir jusques environ les fêtes de Noël qu'elle prit une nouvelle naissance en paradis. Elle donna beaucoup d'édification aux sauvages dans le peu de temps qu'elle vécut avec eux. Comme elle avait une belle voix, elle leur chantait les cantiques spirituels qu'on lui avait appris au séminaire ; elle se rendait obéissante et sa dévotion agréait extrêmement à ces bons néophytes. Quand ceux qui assistaient Agnès lui eurent annoncé la nouvelle de sa mort, elle rentra en elle-même, puis poussant un profond soupir, elle dit : " Hélas ! je voudrais bien pouvoir me confesser, je ne sens rien qui me pèse sur la conscience, mais je souhaiterais fort néanmoins d'être assistée par quelque Père." Il n'y avait pas moyen pour lors de la satisfaire, car ses parents étaient dans leurs grandes chasses, et elle se trouvait avec eux. Un jeune Français qui accompagnait cette escouade de sauvages chrétiens pour apprendre leur langue, s'en revint si édifié et si étonné de tous tant qu'ils étaient, et particulièrement de la belle mort de cette jeune séminariste, qu'il en consola bien fort tous ses parents qui nous l'ont raconté. Elle produisait des actes de douleur d'avoir offensé Dieu, mais avec des sentiments si tendres que les sauvages en étaient touchés. Elle avait toujours en main ou devant ses yeux son livre et son chapelet pour entretenir ses petites dévotions. Ses parents enterrèrent avec elle son livre et son rosaire pour témoignage de sa piété et de l'amour qu'elle avait envers Dieu et envers la Ste. Vierge.

" Comme on demandait aux parents d'Agnès s'ils n'avaient point de regret de sa mort : " Non, dirent-ils, elle a fait une trop belle mort ; nous la croyons bienheureuse, il ne faut pas s'attrister de son bonheur."

“ C’était un excellent esprit, Dieu lui a accordé la grâce de mourir vierge comme elle l’avait désiré, notwithstanding qu’elle eût été recherchée de quelques Français et quelques Sauvages.”

§5.—UN MOT SUR LES ÉLÈVES FRANÇAISES.

Avant de parler plus longuement des séminaristes, disons un mot des élèves françaises qui étrennèrent le premier Monastère.

Laissons d’abord la parole à notre Vén. Mère de l’Incarnation. “ Voici, écrivait-elle à son fils, un honnête gentilhomme, lieutenant de M. le Gouverneur de la Nouvelle-France, et l’un de nos meilleurs amis. Il m’a promis de vous voir, car il tâche de m’obliger en tout ce qu’il peut. Sa maison, qui est près de la nôtre, est aussi réglée qu’une maison religieuse. Ses deux filles sont nos pensionnaires ; ce sont des jeunes demoiselles qui ont hérité de la vertu de leur bonne mère, qui est une des âmes les plus pures que j’aie jamais connues. Je vous dis tout ceci, mon très-cher fils, afin que vous honoriez M. de Repentigny, car c’est ainsi qu’il se nomme. Vous le prendriez pour un courtisan, mais sachez que c’est un homme d’une haute oraison et d’une vertu bien épurée. Il passe en France pour les affaires du pays. Vous voyez qu’il y a de bonnes âmes en Canada.”

Parmi les compagnes de classe des demoiselles de Repentigny, nous remarquons Mlle. Marie M. Hertel de Batisseau, Mlle. Jeanne Godefroy, qui fut depuis religieuse ici ; Mlle. Geneviève Bourdon, aussi religieuse Ursuline et héritière du beau nom de St. Joseph ; Marguerite Bourdon, qui, s’étant faite religieuse à l’Hôtel-Dieu, fut l’une des quatre Hospitalières choi-

sies en 1693 par Mgr. de St. Valier pour la fondation de l'Hôpital-Général de Québec; Marie Bourdon, qui se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu vers l'année 1655, et qui y mourut saintement en 1660; enfin Anne Bourdon de Ste. Agnès, qui se consacra à l'œuvre de Ste. Angèle, et fut la sixième supérieure de ce Monastère. Mais revenons à nos séminaristes.

§6.—PIÉTÉ DES SÉMINARISTES, 1644.

Voici des traits charmants que nous trouvons dans un petit volume fort intéressant composé par le R. P. de Barry, Jésuite.

“Tout ce qui regarde le Sauveur leur est adorable et précieux surtout sa sainte mort et passion.

“La plus grande récréation des jeunes filles sauvages est de danser à la mode de leur pays; ces petites pensionnaires ne se livrent pas néanmoins à cet amusement sans en avoir demandé la permission. Etant venues un certain jour prier leur maîtresse de leur permettre cet amusement, la religieuse leur dit: “Mes enfants, c'est aujourd'hui vendredi, Jésus est mort le vendredi, et par conséquent c'est un jour de tristesse.” Il n'en fallut pas davantage pour les arrêter: “Nous ne danserons plus ce jour-là, lui dirent-elles, puisque Jésus est mort à pareil jour.” Le Vendredi-Saint, ces petites sauvages baptisées voyant jeûner leurs maîtresses plus rigoureusement qu'à l'ordinaire, résolurent de les imiter; elles cachèrent donc tout ce qu'on leur donna à manger ce jour-là, se contentant de pain sec sans jamais vouloir prendre de collation le soir. Ce n'est pas tout; ces pieuses jeunes filles se jetèrent aux pieds de la Mère Supérieure, la priant de leur permettre un autre genre de mortification connu parmi les fidèles

dès les premiers siècles de l'Eglise, et fort en usage aussi parmi les fervents sauvages du Canada. La Mère de l'Incarnation chercha vainement à les dissuader de ces pratiques austères, il fallut accorder cette mortification à leur ferveur et à leur importunité.

“A d'autres fêtes de l'année, ces ferventes chrétiennes ont demandé la même grâce, et comme on les interrogeait afin de savoir pourquoi elles voulaient se châtier ainsi : “ Ah ! répondirent-elles, c'est parce que Jésus nous en a donné l'exemple ; et puis nous voulons souffrir quelque douleur pour la conversion et le salut de nos pauvres compatriotes.” Il en est de même de toutes les autres dévotions et pratiques de piété.

“ Ces bonnes Ursulines n'oublient rien pour bien élever toutes ces petites créatures. La dévotion à la Mère de Dieu est aussi florissante parmi ces petites pensionnaires des Ursulines du Canada, qu'au milieu des demoiselles de notre France. Ces religieuses impriment tellement l'amour de Marie dans le cœur de leurs élèves, que celles-ci ne respirent que son service. Assez souvent on les trouve seules priant Dieu et recitant leur chapelet. Elles prennent un singulier plaisir à ramasser des fleurs dans les bois et à en faire de petites couronnes, qu'elles présentent à l'image de la Sainte Vierge qui est dans le chœur de la chapelle des religieuses ; elles l'entourent de leurs plus beaux bouquets, et lui font ingénûment toutes les caresses possibles. Parfois ces jeunes filles se glissent dans le chœur et là, se plaçant de part et d'autre comme les religieuses lorsqu'elles officient, et tenant chacune un livre à la main, elles chantent des hymnes ou récitent des prières comme elles l'ont vu faire à leurs maîtresses. Elles chantent ainsi l'*Ave Maris Stella* avec les inclinations convenables, et parce qu'elles n'en

savent point d'autre par cœur, elles le répètent jusqu'à vingt et trente fois, tant elles ont de plaisir à chanter les louanges de la Vierge Mère de Dieu.

“ Leur affection pour St. Joseph suit de fort près celle de la Ste. Vierge, et qui veut qu'on aime celle-ci, veut aussi qu'on honore son glorieux époux. C'est pour cette raison que ces bonnes mères mettent bien avant dans le cœur de ces petites innocentes la tendresse pour ce saint patriarche, et elles leur apprennent en récitant la couronne de la Sainte Vierge à dire après chaque *Ave Maria, Sancte Joseph, ora pro nobis*, parce qu'elles l'ont choisi pour leur premier protecteur parmi les saints.”

§7.—LES AVENTURES DE MARIE, FILLE DU GRAND TEK8ERIMAT.

Quelle consolation ne reçut pas le Rév. Père Le Jeune, quand la veille de l'Assomption ayant entendu la confession de la petite Marie, fille du grand Tek8erimat, elle lui dit après avoir reçu l'absolution : “ Mon Père, je veux être toujours vierge, ne me faites point sortir de cette maison !”

Pauvre petite Marie ! Elle avait bien changé de langage depuis son entrée aux Ursulines ! Certes, ce n'étaient ni les beaux habits, ni la nourriture saine et abondante, ni même la bonté et la politesse exquise de Mme. de la Peltrie et des religieuses, qui pouvaient ainsi fixer nos petites coureuses des bois dans la solitude du cloître ; e'était bien plutôt la beauté des enseignements du christianisme, et ce *je ne sais quoi* de mystérieux, qui, en tout temps et en tout lieu, attire les enfants vers les âmes vouées par état au céleste Epoux.

Cette intéressante fille du chef Algonquin avait été

présentée à nos bonnes Mères par Noël Tekserimat lui-même, le lendemain de leur arrivée dans le pays, lors de leur visite à Sillery. Mme. de la Peltrie l'embrassant avec tendresse, l'avait emmenée avec elle à la petite résidence des Ursulines au pied de la montagne. Là, on lui fait de beaux habits rouges, on l'habille à la française ainsi que ses jeunes compagnes: Madeleine Amiskévan, Marie Madeleine Abatenau, Marie-Ursule Gamitiens, Agnès Chabdikéechich, Louise Arctevir et Nicole Assepanse. C'était un délicieux passage de la vie errante et grossière aux manières civiles et douces et à la propreté des dames françaises. La nouveauté plut à toutes; ce plaisir cependant dura fort peu pour notre volage petite Marie. Elle parut d'abord, il est vrai, avoir oublié les bois de Sillery, les jeux de son enfance et tous les gais passe-temps de la vie indépendante et oiseuse; mais, "Je suis triste, dit-elle un jour à ses compagnes, je n'entends plus les oiseaux de Sillery, je ne puis plus courir sur nos rochers, ni jouer avec nos gentils écureuils; je vais donc mourir..... je suis triste, je vais mourir ici!" A midi, on s'aperçut que Marie n'était pas à table, et ce fut en vain que les religieuses l'attendirent. La fugitive avait très-bien imité "ses petits écureuils" en grim pant par dessus la clôture pour prendre la route des bois.

Après deux heures de course, la petite déserteuse se trouvait au milieu de la bourgade de Sillery; ses jolies chaussures ne tenaient plus, sa belle robe rouge était en pièces, et ses longs cheveux noirs tombaient en désordre sur ses épaules.

Qu'importe! Elle se présente gaîment à la porte de la cabane de son père; mais la réception ne fut pas aussi flatteuse qu'elle se l'était imaginé. Sa mère, en

la voyant dans ce triste état, éclate en sanglots et lui dit : "Enfant, tu seras cause de ma mort !" Son père, en lui jetant un regard sévère, lui adresse ces paroles : "Ma fille, est-ce moi qui t'ai permis de quitter les vierges ? Va, ingrate, retourne à la maison de Jésus... tu ne resteras pas ici !"

Ce fut un coup de foudre pour la pauvre Marie, car jamais son père ne lui avait parlé sur un ton aussi menaçant. Tout interdite, elle court se cacher dans les environs de l'église, s'assied sur un rocher et pleure à son aise ; mais bientôt, oubliant en enfant ses ennuis et son chagrin, elle vole au bord du fleuve pour s'amuser avec d'autres petites filles. Tout-à-coup, le Père Le Jeune l'aperçoit de sa fenêtre ; fort surpris de la voir, il sort et va à sa rencontre. "D'où viens-tu, petite courreuse ? lui dit-il. Tu es une enfant perdue ! Tiens, je vais te jeter à la rivière !" et il l'avait saisie par le bras pour lui faire peur : "Père, s'écria la pauvre petite, Père, laisse-moi aller, tu verras que je serai toujours obéissante !" Le Père fait alors semblant de s'adoucir comme il avait feint de s'émouvoir, et il la ramène chez son père. Pas une seule parole ne lui fut adressée de la soirée : sa mère lui présenta un plat de saganité qu'elle mangea en silence ; puis elle s'endormit sur un tas de feuillages. Dès la pointe du jour, sa mère la réveille et lui donne à manger ; Tek8érimat, sans prononcer une seule parole, prend sa fille par le bras et l'amène au canot qui les attendait. Une heure après, ils étaient sur le rivage à la porte du petit cloître de la Basse-Ville. Voilà une surprise fort agréable pour les religieuses. On veut parler de part et d'autre, impossible ! Mme. de la Peltrie serre dans ses bras la pauvre Marie, qui éclate en sanglots, en lui promettant tout haut qu'elle sera *obéissante pour toujours.*"

Cette généreuse marraine l'habille de nouveau, lui lave le visage, arrange ses cheveux, lui met des souliers et des mitaines rouges, et la ramène à sa classe. Elle se distingua toujours dans la suite par son assiduité au travail et sa bonne conduite.

Quelque temps après sa sortie du séminaire des Ursulines, cette pieuse fille du chef Algonquin fut guérie miraculeusement d'une maladie violente qui avait mis ses jours en danger.

Dans la Relation de l'année 1647, le R. P. J. Lalemant nous donne quelques détails précieux sur cette vertueuse jeune fille. "On a marié cette année, dit-il, une jeune fille sortie depuis quelque temps du séminaire des Ursulines : ces bonnes Mères, qui ont secouru et instruit dans le cours de cette année plus de quatre-vingts filles sauvages, ont vraiment réussi.

"Leur séminaire est une grande bénédiction pour les françaises et les sauvages ; mais comme toutes les fleurs ne sont pas des roses ou des lis, et que tous les astres ne sont pas également brillants, aussi toutes les filles qui sortent de leur séminaire ne sont pas égales en vertu. Celle-ci qui fut la première donnée à Mme. de la Peltrie, leur fondatrice, est d'un naturel fort doux, et elle est bien affermie dans la foi ; le jeune homme qui l'a épousée n'est pas moins bon chrétien que son épouse."

La générosité de nos bonnes Mères ne fit pas défaut en cette occasion ; car, non-seulement elles donnèrent à Marie tous les petits meubles nécessaires dans son nouveau ménage, mais aussi elles obtinrent pour cette élève chérie une belle somme d'argent, que les Ursulines de Paris voulurent bien fournir comme dot pour son mariage.

§8.—BEUX EXEMPLES DE DEUX HURONS.

Dans les pages précédentes vous avez vu, chères lectrices, quelques traits édifiants des Hurons qu'instruisait la Mère Marie de St. Joseph. Nous rapporterons encore deux exemples de vertu qui rappellent l'âge primitif du Christianisme; puis nous y ajouterons l'intéressante histoire du bon Michel. C'est le P. J. Lalemant qui parle.

“ Un Huron nommé Jean-Baptiste, voulant aller à la chasse, et voyant qu'un Français refusait de lui donner quelques vivres qu'il avait achetés, se sentit ému et laissa échapper quelques paroles d'impatience. S'apercevant aussitôt de sa faute, il va trouver son confesseur; ne l'ayant point rencontré, et ne voulant pas s'éloigner de ces lieux avec un péché sur la conscience, il court aux Ursulines et demande la Mère Marie de St. Joseph. En la voyant à la grille, il lui dit ces quatre paroles: “ Marie, tu diras à mon confesseur quand il sera de retour: Jean-Baptiste a péché; il s'est mis en colère, il en est grandement fâché, il se tiendra sur ses gardes pour ne plus retomber.” Cela dit, il s'en va sans autre cérémonie. Arrivé à Sillery, il apprend que son confesseur est de retour à Québec; il va le trouver sans délai, se confesse, fait sa pénitence, se rembarque dans son canot et part pour la chasse.”

“ Un autre Huron, continue le Père Lalemant, allant voir de temps en temps cette bonne Mère St. Joseph, lui dit un jour: Marie, mes camarades veulent me mener à la chasse, donnez-moi conseil, que dois-je faire? Comme il n'était pas encore baptisé, la Mère lui répondit: “ Si tu désires être bientôt baptisé, demeure, afin d'être plus parfaitement instruit: Si tu n'es pas pressé pour jouir de ce bonheur, tu peux aller à la

chasse." "Je ne suis pas venu parmi les Français, répondit-il, pour amasser d'autres richesses que celles de la foi, voilà l'unique trésor que je veux rapporter en mon pays." Il fit bien connaître que la grâce de Dieu lui avait inspiré ces paroles, car il ne manqua pas un seul jour, durant quatre mois, de venir visiter la Mère Ouarie (c'est ainsi que les Hurons prononcent le nom de Marie, n'y ayant point dans leur langue de lettre labiale). Comme les occupations de la Mère St. Joseph ne lui permettaient pas toujours de se rendre au parler au moment où elle était demandée, Jean Baptiste attendait des heures entières sans jamais se rebuter, tant il avait d'ardeur pour des vérités qui lui avaient été jusqu'alors inconnues."

59.—LE BON MICHEL.

Michel était un des plus vertueux élèves de la Mère St. Joseph. Ce bon sauvage avait été fait captif dans son enfance, et il était doué de qualités si heureuses qu'il s'était conservé dans une grande innocence de mœurs, au milieu de la dégradation morale qui est l'apanage ordinaire de l'idolâtrie. Dieu lui-même l'avait ainsi disposé à recevoir l'abondance de ses grâces; car, dès la première fois qu'il entendit parler de la religion, son cœur en fut sensiblement touché; mais il n'osait demander la grâce du baptême. Vers le même temps, il tomba malade de paralysie; ce qui permit au missionnaire dont les prédications l'avaient déjà touché, de lui parler comme à une personne qu'il fallait disposer à la mort. "Ah! dit-il au Père qui l'exhortait, si vous attendez la mort pour me baptiser, c'est volontiers que je veux mourir dès aujourd'hui, si je puis jouir du bonheur d'être chrétien!" Le même

jour il fut régénéré dans les eaux du saint baptême, et on lui donna le beau nom de Michel.

“Depuis son baptême, dit le Rév. Père J. Lalemant, ses pensées n'étaient plus que du ciel; il ne goûtait que nos saints mystères et n'aimait plus d'autre entretien que celui de Dieu. Sa maladie allait toujours croissant, et pour le priver au plus fort de ses douleurs de l'unique consolation qui lui restait sur la terre, Dieu permit que le Père qui avait soin de cette mission fût obligé de s'absenter bien longtemps. Durant tout ce temps-là ce pauvre languissant fut tellement abandonné des parents mêmes qui l'avaient adopté, que très-souvent il passait les journées entières sans avoir de quoi manger, ou même une goutte d'eau pour se désaltérer. Dans cet abandon extrême il fut saisi d'une tristesse mortelle, car il ne voyait pas un être humain auquel il pût se plaindre de son mal. De sa solitaire cabane il jeta cependant ses regards vers le ciel, et se souvenant de Dieu, il lui dit d'une voix plaintive: “Et vous aussi, mon Dieu, voulez-vous m'abandonner?”..... Au même instant, il entend une voix intérieure qui lui fit cette réponse: “Michel, ne te mets pas en peine des misères de ton corps; souviens-toi que ta demeure éternelle n'est pas ici mais au ciel!” A ces paroles il sent tous ses ennuis dissipés, son âme était inondée de la plus douce consolation, et il dit depuis au Père qui retourna le visiter, qu'alors vraiment Dieu avrit pris possession de son cœur, qu'il n'envisageait plus ses souffrances qu'avec joie, se souvenant toujours qu'il serait heureux dans le ciel. Sur-tout Michel avait conçu une affection très-tendre envers la sainte Vierge; il ne manqua jamais à réciter son chapelet. Il avait été fort touché des récits qu'on faisait des guérisons miraculeuses obtenues à Notre-

Dame de Lorette, et il conçut l'espérance que s'il pouvait y être porté ou s'y traîner lui-même, il éprouverait les miséricordes de Dieu. Un beau jour d'été, il se hasarde à faire un voyage de trois lieues, lui qui n'avait pu s'éloigner de sa cabane d'écorce depuis deux ans. Il sort de sa bourgade en se traînant, tantôt à quatre pattes, tantôt à l'aide de béquilles ; mais bientôt les forces lui manquent. Il s'adresse à la Ste. Vierge, redouble sa prière, et sent revenir ses forces avec un surcroît de confiance et de courage. Enfin il arrive à la chapelle après quinze heures de route ; en y entrant, son cœur est tout rempli de joie. "C'est ici, dit-il, la maison de Dieu ; c'est ici qu'il me fera miséricorde..." Toutefois, il n'ose demander la santé. "Mon Dieu, dit-il, vous êtes tout-puissant, faites votre volonté et n'ayez pas d'égard à la mienne. Je crois, et je ne doute pas que vous puissiez me guérir !" Ce fut là toute la prière de Michel. Il se trouva parfaitement guéri ; et ce qu'il estima lui-même plus que sa guérison, il fut alors si éclairé, si rempli de Dieu, que jamais il n'avait vu la foi si belle, jamais il n'avait connu si clairement la vanité de cette vie, ni tant estimé le bonheur d'être chrétien. Aussi c'était de ces grâces intérieures dont il se réjouissait avec nous, et dont il remerciait Dieu plus que de la santé."

Voici encore quelque chose de très-édifiant au sujet du bon Michel : nous l'avons puisé dans la Relation de l'année 1647. "Michel ramena à Québec une petite fille Huronne, pour être mise au séminaire des Ursulines ; et comme il ne put remonter en son pays, il est demeuré, depuis ce temps-là, dans la maison du Chapelain de ces bonnes Mères. Ceux qui le connaissent n'ont pas de peine à croire qu'un miracle l'a guéri d'une maladie et qu'une grâce extraordinaire l'a ap-

pelé à la foi de Jésus-Christ. La Mère St. Joseph, qui parle la langue des Hurons, connaissant l'innocence de sa vie, lui demanda un jour s'il ne s'approchait pas souvent de la sainte table : "J'en ai un grand désir, répondit-il, mais je dis en moi-même, j'en suis indigne ; si Marie m'en jugeait capable, elle dirait : "Michel communie," mais puisqu'elle ne dit rien, cela signifie que je ne dois pas le faire."

§10.—MAISON DE MADAME DE LA PELTRIE.

Peu de temps après son retour de Montréal, Mme. de la Peltrie jugea à propos de faire bâtir une maison, sur les deux arpents de terre qui lui appartenait dans le voisinage du Monastère.

Il ne s'agit pas ici, chères lectrices, d'un édifice remarquable pour ses dimensions, puisque la maison dite "de Mme. de la Peltrie," quoiqu'à deux étages, n'avait que trente pieds de longueur sur vingt de largeur. Elle était de pierre et se trouvait à cent pas du Monastère.

Cette maison, d'abord louée au profit de la Communauté, devint une véritable Providence pour nos Mères, à l'époque des incendies. Mais elle n'eut pas seulement l'honneur de tenir lieu de monastère à la famille du cloître à deux différentes reprises, elle servit même assez longtemps de palais épiscopal, à l'arrivée du premier évêque à Québec.

D'autres souvenirs encore se rattachaient à ces murs vénérables qui ne furent démolis qu'en 1836. C'est là, en effet, que s'éteignit en 1652, au milieu d'incommodités de tout genre et avec des marques si sensibles de prédestination, la bien-aimée Mère St. Joseph, qui fut la première des trois fondatrices à recueillir le prix de ses travaux.

Nous ne devons pas oublier de mentionner aussi que dans ces mêmes murs la Vén. Mère de l'Incarnation réunit, pendant de nombreuses années, les anciennes élèves afin de les entretenir dans la piété envers la Ste. Famille. Ces réunions paraissent avoir été interrompues vers l'an 1676.

La maison de Mme. de la Peltrie servait depuis longtemps de classes aux élèves externes, mais elle était bien délabrée, ayant souffert non-seulement du temps, mais des bombes et des boulets à l'époque du siège. On se crut obligé de la remplacer, il y adix-sept ans, par un édifice plus spacieux et plus commode : c'est celui qui se voit sur la rue des Jardins, et où s'assemblent, comme par le passé, les nombreuses élèves qui composent l'Externat.

Depuis douze ans, toutefois, l'école des externes n'a pas été surchargée au point où elle l'était auparavant, vû l'établissement à Québec des Sœurs de Charité et la fondation des Sœurs du Bon Pasteur, dont les écoles réunissent un grand nombre d'enfants dans trois quartiers de la ville : St. Jean, Champlain et St. Louis.

C'est en 1824, qu'on ouvrit à l'Externat des classes anglaises en faveur des jeunes filles parlant cette langue. De plus, on établit un catéchisme anglais, préparatoire à la première communion, pour celles qui ne pouvaient suivre les classes. Le nombre de ces jeunes filles venues aux externes dans les classes anglaises, uniquement pour recevoir l'instruction religieuse, a dépassé deux mille de 1824 à 1850.

Nous entrerons plus tard dans le détail du bien produit par cette école des externes, sous le rapport de l'instruction élémentaire ; disons en passant que dans l'Institut des religieuses Ursulines, une école élémentaire gratuite ou Externat est regardée comme

aussi indispensable qu'un Pensionnat, afin que les enfants pauvres aussi bien que les riches puissent participer au bienfait de l'instruction.

§11.—SECOURS DE FRANCE—AUMÔNES PRODIGUÉES AUX SAUVAGES—
LE MONASTÈRE S'ACHÈVE.

A l'arrivée des vaisseaux, dans l'automne de 1644, on reçut de France deux mille huit cent quatre-vingt-quatorze livres ; de plus, une chasuble en drap d'argent (1) et cinq tableaux d'église. Au printemps suivant, on reçut encore la somme de quatre mille quatre cent quarante-sept livres. Tout cela fut employé à soulager la misère des sauvages, à les nourrir et vêtir, surtout les femmes et les filles ; et il en fut ainsi pendant de nombreuses années. Le détail de ces aumônes est donné bien au long en différentes lettres de la Mère de l'Incarnation ; la tradition s'en est même conservée jusqu'à nos jours parmi les sauvages, qui se rappellent encore la fameuse marmite de "sagamité" que l'on tenait journellement au feu pour regaler leurs ancêtres d'heureuse mémoire. En voici la preuve.

En 1818, un parti de sauvages était descendu de l'Outaouais à Québec pour régler certaines affaires avec le Gouverneur. Arrivés à l'ancienne ville qui, si sou-

(1) Outre les beaux ornements que nos Mères reçurent de leurs amis de France, elles en brodèrent elles-mêmes plusieurs sous la direction de la Mère de l'Incarnation, qui avait une adresse exquise pour les ouvrages de bon goût. Tous ces objets précieux furent malheureusement détruits dans les incendies du Monastère ; la seule broderie qu'une tradition constante attribue à notre bonne Mère de l'Incarnation, est le magnifique parement de la Chapelle des Saints, dont l'exécution ferait honneur à la main des personnes de notre temps les mieux exercées à ce genre de travail.

vent, avait donné refuge aux tribus sauvages poursuivies par les perfides Iroquois, ils n'ont rien de plus pressé que de se rendre au couvent des Ursulines; ils savent que c'est là cette maison des "filles vierges" dont leur père ont tant de fois parlé. Ils sonnent donc bien fort. La sœur portière accourt pour voir ce que l'on désire. " Nous sommes des sauvages, dit le chef, nous venons chercher à manger.—Vous vous méprenez, mon ami, reprend la religieuse; c'est ici une maison d'éducation et nous ne sommes pas dans l'habitude de distribuer des vivres.—Ecoute, dit alors le chef, nos pères nous ont dit que du temps de tes premières mères, les sauvages trouvaient toujours à manger ici!" Inutile de dire que l'argument fut décisif. Quelques instants après les sauvages, assis à terre dans la salle du parloir, voyaient arriver, non pas la fameuse marmite de sagamité d'autrefois, mais un diner *copieux* préparé à la hâte, et parfaitement d'accord avec leur appétit. Si les sauvages firent de grand cœur honneur au festin, les religieuses, de leur côté, n'étaient pas moins ravies de contempler un tableau qui les reportait si sensiblement à l'époque de leurs premières Mères.

Mais revenons à l'année 1645. En voyant se prodiguer ainsi aux sauvages les secours venus de France, nos lectrices ne seront pas peu surprises d'apprendre que le Monastère était encore loin d'être achevé. " Il y reste plus à faire qu'il n'y a de fait, dit le Rév. Père Vimont; la patience gagnera tout. Cette vertu est le miracle du Canada. Ce séminaire est un des plus beaux ornements de la colonie, et une aide signalée pour l'arrêt et la conversion des sauvages. Elles ont eu toujours un assez bon nombre de filles sauvages, tant pensionnaires arrêtées que passagères, outre les petites filles françaises, et quantité de sauvages, hommes et

femmes, qui les vont voir souvent et recevoir quelque secours et instruction."

Tandis que les religieuses s'oubliaient ainsi elles-mêmes dans la distribution des aumônes qui leur étaient adressées, la bonne Providence ne les oubliait pas. En 1646, par exemple, lorsqu'elles se trouvaient absolument sans argent même pour payer un domestique, un jeune homme arrivait de France; il venait en qualité de jardinier offrir gratuitement ses services aux pauvres Ursulines de Québec.

Voici un autre exemple entre plusieurs. Vers l'entrée de l'hiver 1647-48, les ressources pécuniaires des religieuses étaient tellement épuisées qu'on ne pouvait plus continuer le plâtrage, et voilà qu'un jeune maçon, venu de France en 1641 pour travailler à la bâtisse, s'offre à la Mère de l'Incarnation pour servir gratuitement notre Communauté; il eut même la générosité de remettre la somme de cent quatre-vingt-dix livres qui lui était due pour ses services passés.

Ce ne fut donc, comme on le voit, qu'après sept années de travaux et de sacrifices que l'édifice fut complètement achevé. Il avait coûté de cinquante à soixante mille livres.

§12.—PREMIÈRES CONSTITUTIONS.

Comme la Vén. Mère de l'Incarnation dut se réjouir et remercier la divine Providence d'avoir enfin terminé ce Monastère des Ursulines de Québec; mais combien plus son cœur dut-il tressaillir d'allégresse, lorsqu'en cette même année, elle voyait aussi s'élever d'une manière solide et durable l'édifice spirituel, si nécessaire à l'œuvre qu'elle était venue fonder de ce côté de l'Atlantique!

Nous avons dit que dans l'automne de 1641, les principes de l'union des Ursulines de Québec avaient été reconnus en France et en Canada par les parties intéressées. Ce qui concernait le chant, le jeûne du samedi, un règlement propre pour le jour, étaient aussi admis par les sœurs de Québec ; mais les Constitutions, ces lois si nécessaires à la stabilité de toute Congrégation ou Ordre religieux, étaient encore à faire ; et elles devaient être faites d'après les besoins du pays où l'on était. Voilà la grande difficulté, qui ne fut résolue qu'en 1646 ou 47 par le R. P. J. Lalemant. A plusieurs reprises auparavant, la Vén. Mère de l'Incarnation, par lettres écrites en France, avait essayé de faire parvenir jusqu'à Rome l'objet de ses demandes : mais on crut comprendre que Rome ne donnerait pas de Bulle d'érection pour les Ursulines de Québec, vû qu'il n'y avait pas d'Evêque en Canada. Alors, en 1645, les Ursulines de Québec résolurent d'écrire à la reine régente de France. Anne d'Autriche se montra favorable, et daigna répondre aux religieuses de notre Monastère par l'intermédiaire de la comtesse de Brienne. Les troubles politiques empêchèrent néanmoins l'effet de la bienveillance royale. De nouveau, pendant l'année 1645, on avait cru voir la fin des incertitudes par l'arrivée prochaine de M. Gauffre comme évêque, en Canada ; mais ce digne ecclésiastique, qui avait donné précédemment trente mille livres pour fonder un évêché dans la Nouvelle-France, mourut subitement pendant la retraite qu'il faisait pour connaître la volonté de Dieu à son sujet. Enfin, en 1647-48, la Vén. Mère de l'Incarnation écrivait à son fils, à Paris : " Il faut que vous sachiez que, quelque faveur que nous ayons pu avoir du côté de la Cour, on ne nous a point voulu donner de Bulle à Rome qu'il n'y ait un Evêque. Ce

refus nous a obligées de prendre d'autres mesures et de consulter les Docteurs sur les Bulles de nos Congrégations. Ils les ont trouvées bonnes, et ont jugé qu'elles se pouvaient légitimement étendre jusqu'ici, avec les assurances et les approbations des Prélats qui nous y ont envoyées. Ainsi, sans autre nouvelle Bulle de Rome, nous pouvons recevoir des novices, faire des professes, et accomplir toutes les fonctions de notre institut, de la même manière que si nous étions en France. Nous sommes déjà dans l'exercice de cette résolution, car nous aurons avec le secours de la grâce deux professes, le jour de la Présentation de la Ste. Vierge."

Le R. P. Vimont, de l'avis des Révérends Pères de Québec, était passé en France en 1647 pour différentes affaires de juridiction, vû qu'il s'élevait des contestations en certains lieux. De France il avait consulté Rome au sujet de nos affaires, et, de l'avis des Révérends Pères de Paris, il s'était fait nommer, pour plus de sûreté, Grand-Vicaire de Mgr. l'Archevêque de Rouen l'Ancien. Le Journal des Jésuites dit: "On ne jugea pas toutefois à propos de faire éclater beaucoup cette affaire au dehors."

Telle fut la sollicitude de la Mère de l'Incarnation à l'égard de l'édifice spirituel; elle avait su intéresser à l'œuvre tous ceux qui pouvaient en assurer le succès.

§13.—LA MÈRE ST. ATHANASE SUPÉRIEURE.

Le 12 juin 1645, la Mère de l'Incarnation achevait son second triennal comme supérieure. Les Constitutions des Ursulines ne permettant pas un plus long exercice de cette charge, on élut une nouvelle Supérieure qui fut la Mère St. Athanase. Voici ce que dit à ce sujet notre Vén. Mère.

“ Nous avons fait notre élection après laquelle je soupirais depuis longtemps. Notre Seigneur nous a fait de grandes grâces en cette action, comme il a fait en toutes celles d'importance que nous avons : car il semble que Dieu prenne nos cœurs pour n'en faire qu'un, afin de les mettre où il vent ; cela est ravissant et nos Pères en sont consolés jusqu'à verser des larmes. Cela est d'autant plus à remarquer que nous sommes de diverses congrégations, mais quelques différentes que nous ayons été dans notre origine, nous ne pouvons plus voir ni vouloir qu'une même chose. Nous avons élu ma Rév. Mère de St. Athanase, qui est une excellente fille de la Congrégation de Paris ; elle s'est toujours parfaitement bien comportée, et c'est un esprit d'union qui mourrait plutôt que de ne rien faire qui la puisse troubler. Encore que je ne sois plus supérieure, je n'en ai pas moins le soin de nos affaires.”

La Mère de l'Incarnation et la Mère St. Athanase se succédèrent de six ans en six ans, jusqu'à ce que la mort eût privé la communauté des services inappréciables de notre Vén. Mère.

§14.—PAS DE POÊLES AU MONASTÈRE EN HIVER.

Pendant les huit années que nos bonnes Mères habitèrent le premier Monastère, c'est-à-dire, depuis le 21 novembre 1642 jusqu'à l'incendie de 1650, leurs plus grandes souffrances provinrent du froid ; pendant un hiver de six mois, elles n'avaient encore pour chauffer la maison que des cheminées. “ Notre cheminée est au bout pour chauffer le dortoir et les cellules, dont les séparations ne sont qu'en bois de pin.....encore, ne croyez pas qu'on puisse y demeurer longtemps en hiver sans approcher du feu ; ce serait un excès d'y demeurer une

heure, encore faut-il avoir les mains cachées et être bien couverte. Hors les observances, le lien ordinaire pour lire, écrire et travailler, c'est auprès du feu. Nos couchettes sont de bois et se ferment comme des armoires, et quoiqu'elles soient doublées de drap ou de serge, à peine y peut-on se réchauffer. A quatre cheminées que nous avons, nous brûlons par an 175 cordes de gros bois; après tout, quoique le froid soit si grand, nous tenons le chœur tout l'hiver, mais l'on y souffre un peu." Quelle ferveur! Ne faut-il pas s'être exercée depuis longtemps à la mortification et être morte à la nature, pour souffrir aussi gaîment de telles incommodités ?

Ces souffrances toutefois, chères lectrices, ne se bornèrent pas au premier incendie, car nos traditions domestiques ne font remonter l'usage des poêles qu'à l'année 1668, époque de l'entrée de Mlle. Marie Madeleine de Lauson. "Alors, disent nos Anuales, un poêle fut placé dans le grand dortoir des religieuses, par ordre des Supérieurs, à la demande de cette illustre famille."

§15.—MADAME DE LA PELTRIE DEMANDE L'ENTRÉE DU NOVICIAT.

Voyant son œuvre enfin couronnée de succès, Mme. de la Peltrie conçut le dessein de se lier à sa petite communauté d'une manière permanente. Le moment qui lui parut le plus favorable pour faire cette importante démarche fut celui où Mlle. C. Barré, la compagne fidèle de tous ses voyages et de toutes ses pieuses entreprises, se présentait à la communauté en qualité de postulante. Les religieuses furent on ne peut plus édifiées de cette humilité de Mme. de la Peltrie, demandant à genoux la grâce d'être admise au noviciat,

et d'être regardée comme la dernière parmi celles qui la vénéraient comme leur chère fondatrice. Cependant on ne jugea pas que Dieu l'appelât à se faire religieuse. Cette pieuse dame qui ne cherchait qu'à accomplir la volonté du ciel, reçut cette décision avec une soumission d'enfant, et renonça sans retour à son premier dessein.

Elle continua donc à habiter le cloître en habit séculier, sans être liée par des vœux. Ce que nous ne pouvons assez admirer, c'est que dès lors, sans y être aucunement obligée, elle voulut s'assujettir à toutes les règles et observances de la vie monastique, sans vouloir accepter ni exemptions, ni privilèges, hors la liberté de sortir comme auparavant pour l'édification des sauvages et l'utilité des religieux. Elle permit à Mlle. Barré d'entrer au noviciat, ainsi qu'elle lui en avait fait la promesse, et de plus lui fit don de 3,000 livres pour sa dot. L'acte de donation, signé de la main même de Mme. de la Peltrie, se trouve encore dans les archives du monastère. (1)

(1) QUITTANCE DES URSULINES POUR LA DOT DE MADemoiselle BARRÉ.

“ Nous Supérieure du Couvent et Monastère des Ursulines de Québec et les Religieuses députées pour les affaires temporelles d'iceluy, confessons avoir reçu de Sr. Charlotte Barré, dite de St. Ignace, majeure et faisant pour soi, par les mains du R. P. Charles Lalemant de la Compagnie de Jésus, la somme de trois mille livres tournois dont la dite Sr. Charlotte nous avait fait une promesse dès le septième jour de septembre, mil six cents quarante sept, veille de sa vêtue du saint habit de la religion, contenant les intentions suivantes, savoir, que s'il plaisait à Dieu lui donner la grace de la persévérance et qu'elle fut admise à faire la profession religieuse, que la veille d'icelle elle donnerait pour dot, trois mille livres pour être et demeurer à perpétuité au dit Couvent; requérant la dite Sœur que s'il arrivait qu'après sa profession, soit par le renversement des affaires du pays ou par infirmité, il fallût la faire repasser en France en quelque monastère de l'ordre, que la rente provenant des trois mille livres serait donnée à la

Mlle. C. Barré appartenait à une honnête famille de Normandie. Elevée dans une grande piété et prévenue des faveurs du ciel dès sa plus tendre enfance, elle se sentit comme entraînée vers la vie religieuse. Elle

communauté où elle serait demeurante pour le temps de son séjour en ce lieu ; la dite rente en tel cas ne devant passer que pour rente viagère, le fond appartenant à cette dite communauté des Ursulines de Québec : ce que nous religieuses ci-après nommées acceptons, et nous obligeons pour et au nom de cette dite communauté de suivre les intentions de la dite Sr. Charlotte Barré, de la recevoir à la profession religieuse, de laquelle elle a été jugée capable en qualité de sœur de chœur, de la nourrir, entretenir, et de la gouverner saine et malade comme les autres sœurs de la communauté le reste de ses jours. De plus, nous confessons avoir reçu de la dite sœur, la pension viagère de son noviciat selon la coutume ordinaire, et les meubles ci-après nommés pour son trousseau et ameublement ordinaire de la Religion, qu'elle donne à cette dite communauté.

“ Premièrement. Un charlit à quenouille, une paillasse, un lit de plumes avec deux traversins, un matelas, trois couvertures et un tour de lit de serge ; une table de bois, un placet et deux coffres : plus, ses habits de religion, trois paires de draps, trois douzaines de serviettes fines, trois grandes nappes de toiles de brin, une grande serviette de collation, vingt quatre aunes de toile de lin, une douzaine de mouchoirs, deux douzaines de chaussons et une douzaine de chemises : de plus, un petit manteau pour les malades, deux cuillères et une fourchette d'argent, trente livres d'étain en vaisselle, quatre grandes chaudières, savoir, deux grandes et deux moyennes, une petite marmite avec son couvercle, une petite poêle, un poilon et un gril.

“ Pour livres spirituels, la Sainte Bible en deux tomes, un Nouveau Testament, la Fleur des Saints, la Vie de Ste. Thérèse et une demi-douzaine d'autres livres de dévotion ; de plus, un bréviaire en deux tomes et un livre de la Semaine-Sainte, dont du tout nous nous tenons pour contentes, en foi de quoi nous avons signé la présente en notre monastère de Québec le 20me jour de novembre, mil six cents quarante huit.

“ SR. MARGUERITE DE ST. ATHANASE, Supérieure.

“ SR. MARIE DE ST. JOSEPH, Assistante.

“ SR. ANNE DE STE. CLAIRE, Conseillère.

“ SR. MARIE DE L'INCARNATION, Dépositaire.”

s'était placée sous la conduite spirituelle du R. P. Salin, S. J., et ce fut ce dernier qui la présenta à Mad. de la Peltrie au moment où celle-ci s'embarquait pour l'Amérique. Sr. C. Barré de St. Ignace prononça ses vœux vers la fin de l'année 1648.

§16.—PREMIÈRE PROFESSION RELIGIEUSE.—PREMIÈRE SŒUR
CONVERSE CANADIENNE.

Vous aimerez sans doute, chères lectrices, à trouver ici quelques détails particuliers sur cette première profession religieuse qui se fit en notre Monastère.

Ce fut le 21 novembre 1648, que la petite communauté se réunissait dans la Chapelle où nous avons déjà conté nos Mères à pareil jour, en 1642.—Aujourd'hui, c'est l'oncle du martyr, le Rév. P. J. Lalemant, Supérieur du Monastère, qui préside à la pieuse cérémonie. La novice est agenouillée au milieu du petit chœur (1) : à sa droite est la Mère St. Athanase, supérieure ; à sa gauche, la Mère Marie de St. Joseph, assistante ; pour Mme. de la Peltrie, il faut la chercher auprès des petites filles sauvages, et toujours à la dernière place. Puis, à leur rang de chœur, nous voyons la Vén. Mère de l'Incarnation, dépositaire, la Mère Cécile de Ste. Croix, la Mère Ste. Claire, la Mère Anne des Séraphins, la Mère Anne de Ste. Cécile et la Mère Anne Le Boue de Notre-Dame. Plus loin sont la Sr. St. Laurent, première sœur converse, et la Sr. Catherine Lézeau de Ste. Ursule, novice.

Le prêtre est à l'autel pour offrir l'auguste Victime. Les chants, entonnés par les religieuses, sont poursuivis par les élèves françaises et par les séminaristes. Puis, le silence se fait..... La voix de la novice est seule en-

(1) L'emplacement actuel de la chambre de notre Mère Supérieure.

tendue ; que dit-elle en ce moment solennel et avec une ferveur si touchante ?..... “ Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en l'honneur de sa très-sainte Mère, de notre bienheureux père St. Augustin et de la bienheureuse Ste. Ursule notre patronne, je, sœur Charlotte Barré de St. Ignace, fais profession religieuse, vouant et promettant à Dieu, en présence de toute la cour céleste et de tous ceux et celles qui sont ici, entre les mains du Révérend Père Jérôme Lalemant, Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus en ce pays, nous tenant lieu de Supérieur ; comme aussi entre les mains de la Rév. Mère Marguerite de St. Athanase Supérieure de ce Monastère, et des personnes qui leur succéderont, perpétuelle pauvreté, chasteté et obéissance, et de m'employer à l'instruction des petites filles françaises et sauvages, sous la règle de St. Augustin, le tout entendu selon les constitutions de ce Monastère de St. Joseph ou Congrégation de Québec. Fait ce 21 novembre 1648.”

Quelques jours après cette cérémonie religieuse en avait lieu une autre semblable en faveur de Sr. Cath. Lézeau de Ste. Ursule, première sœur converse Canadienne. Cette bonne sœur, par son extrême humilité et par sa générosité à se livrer aux plus durs travaux, fut toute sa vie un véritable trésor pour nos Mères.

§17.—LES SAUVAGES AMÈNENT DE TOUT PETITS ENFANTS AU MONASTÈRE.

Ce n'est pas un des traits les moins charmants de cette époque, si fertile en dévouements de tout genre, que celui qui nous montre de pauvres petits enfants reçus au Monastère et nourris “à la cuillère” par ces Mères adoptives. Le Dieu de charité pouvait seul inspirer le courage de se charger ainsi d'enfants au ber-

ceau, qui n'exigeaient pas seulement les sollicitudes du jour, mais à qui il fallait encore sacrifier le repos de la nuit.

Dès l'année 1643, la Mère Marie de St. Joseph avait pris pour sa part une frêle petite créature de quelques mois, qu'une mère pauvre et désolée était venue lui offrir au parloir. Nous allons donner ici quelques détails sur ces touchantes adoptions. "Une bonne femme chrétienne, dit le R. P. Vimont, ayant eu deux petites filles jumelles, demandait il y a peu de temps à un de nos Pères, si les Mères Ursulines ne pourraient pas prendre un de ses enfants, parce qu'elle ne pouvait les nourrir tous deux. Le Père répondit que l'enfant était trop petit, n'étant encore qu'au maillot. "Il est vrai, répliqua cette femme, les religieuses n'ont pas les moyens des mères naturelles, mais elles ont tant de charité et tant d'esprit qu'elles trouveront bien le moyen de lui sauver la vie." Elle disait cela à raison que les Ursulines ont eu avec elles trois petites orphelines auxquelles il fallait faire l'office de nourrices. Il y en a une autre qui n'a que trois ans et qui a été trois mois de l'année percluse de tous ses petits membres, si bien qu'elle n'avait de libre que la langue. Cette petite est douée d'une intelligence tellement précoce, que sa raison semble avoir devancé le temps où elle se découvre dans les enfants ordinaires : et les bénédictions du ciel lui ont été données avec abondance, car elle est vouée à Dieu par son père et sa mère dès sa naissance. Il n'y a rien de si obéissant, rien de si complaisant, c'est une humeur de sucre et de miel. Cette douceur charmante n'a pas peu servi à soulager les peines de ses maîtresses, car il fallait qu'elles la tinssent jour et nuit sur leurs bras. Elle se nommait Charité ; et lorsque ses douleurs, devenues plus poignantes, lui tiraient

les larmes des yeux, si on lui disait : " C'est assez pleurer, Charité, priez Dieu maintenant ;" elle se mettait aussitôt à chanter l'*Ave Maria* ou quelqu'autre prière. Il arriva une fois que sa maîtresse fut obligée de la lever quatre fois durant une nuit ; le lendemain on lui dit : " Charité, vous avez bien donné de la peine à votre maîtresse !—Il est vrai, répondit l'enfant, mais ma maîtresse est patiente, elle m'a fait ce qu'elle ferait pour l'Enfant Jésus....." Cette petite fille est admirable ; les Mères ne chantent presque rien au chœur que cette innocente n'en retienne quelque chose, variant les chants et les entonnant aussi gentiment qu'une grande personne. Cela console fort ces bonnes religieuses, de voir de si douces inclinations en de pauvres sauvages dont la race a été depuis tant de siècles si peu cultivée....."

Le fragment suivant nous donnera quelque idée de la douceur inaltérable de la Mère de l'Incarnation au milieu de ces petites filles sauvages. Un jour que le R. P. Jérôme Lalemant visitait la classe des élèves sauvages, il s'informa avec bonté si elles se trouvaient bien au Couvent, et si elles désiraient y rester encore longtemps. Alors, ces petites prirent un air grave et mystérieux, et, se pressant autour du Père comme si elles eussent eu à lui confier un grand secret : " Vous voyez, Père, dirent-elles, que nos robes sont vieilles et usées et que l'on ne nous en donne point de neuves ; nous n'avons pas bonne mine comme les Françaises et cela nous rend tristes." Le Père ne put s'empêcher de rire et il rapporta cela à la Mère Supérieure de la manière la plus aimable. La Mère de l'Incarnation, sans s'étonner de leurs plaintes et sans rappeler à ces enfants toute la charité dont on avait usé à leur égard, alla tout de suite chercher une pièce de belle serge

rouge, et leur tailla à toutes des robes et des "mitaines;" cette bonne Mère voulut de plus leur avoir des bas et des souliers neufs, et les habiller de ses propres mains. Elle fit tout cela "de crainte, disait-elle, que ces petites ne reçussent pas avec plaisir dans leurs cœurs les semences de la foi, et que le chagrin n'empêchât ces semences divines de jeter des racines assez profondes pour produire les fruits d'une vie pure et vraiment chrétienne."

§18.—MADemoiselle de Boulogne Novice.

Cette petite communauté augmentait d'une année à l'autre par la réception de sujets tels qu'il les fallait pour soutenir en Canada l'œuvre de Ste. Angèle. Le deux décembre 1648, on reçut au Noviciat Mlle. Philippe Gertrude de Boulogne, sœur de Madame d'Aillebout si bien connue en ce pays. Cette pieuse demoiselle était venue en Canada avec sa sœur, femme du troisième gouverneur, M. Louis d'Aillebout de Coulonge. Elle n'eut pas plus tôt fait connaissance avec nos premières Mères qu'elle désira se consacrer à Dieu parmi elles; mais M. et Madame d'Aillebout ne manquèrent pas de prétextes pour lui faire différer son entrée aux Ursulines. Cependant Mlle. de Boulogne poursuivait toujours son pieux dessein, et dès qu'elle eut obtenu la permission si longtemps désirée, elle quitta joyeusement la résidence du Gouverneur, qui était déjà à cette époque le rendez-vous des belles dames et des brillants chevaliers du pays, et vint partager avec générosité les travaux pénibles et les privations sans nombre de ses pieuses amies des Ursulines.

Notre Mère de l'Incarnation, qui avait alors la direction du noviciat, prenait un singulier plaisir à initier cette fervente novice aux plus beaux secrets de la vie

spirituelle, et Mlle. de Boulogne, qui avait préféré les austérités du cloître aux plaisirs passagers d'un monde trop séduisant, embrassait avec la simplicité d'un enfant les plus humbles pratiques de la vie religieuse.

Nous dirons ici comme en passant, que les secours de France cette année (1648), furent moins considérables que les années précédentes, nos Mères, à raison de la grande misère en Normandie, ayant eu la générosité de faire une déduction dans les rentes. Cependant ces tendres mères des sauvages se préparaient à en loger un plus grand nombre que jamais ; car la ruine des Hurons était déjà commencée, et la dispersion entière de ces malheureux étant inévitable, elles désiraient fort assister ces pauvres sauvages, et adoucir autant que possible les peines de leur exil.

§19.—LE PENSIONNAT.

Avant de retracer les derniers et sombres événements qui dispersèrent pour un temps la famille des Ursulines, nous allons donner un aperçu de l'état du pensionnat français et du séminaire sauvage, pendant les huit années que nos Mères occupèrent le premier Monastère, c'est-à-dire depuis le mois de novembre 1642, jusqu'au mois de décembre 1650.

Les Ursulines, à cette époque, avaient ordinairement un pensionnat de dix-huit à vingt (1) demoiselles françaises. Plusieurs d'entre elles se firent religieuses Hospitalières ou Ursulines ; d'autres prirent leur parti dans

(1) La Vén. Mère de l'Incarnation écrivait en 1650 : " Dès le lendemain de notre arrivée à Québec on nous amena toutes les filles tant françaises que sauvages qui se purent rencontrer, pour les instruire dans la piété et dans les bonnes mœurs..... L'on est fort soigneux en ce pays de faire instruire les filles françaises."

le monde, et devenues dans la suite mères de famille, elles élevèrent dans la crainte de Dieu de nombreux enfants, qui furent le soutien de la foi et l'ornement de la société en Canada. On aimera sans doute à connaître le nom de ces premières élèves de notre Institut, qui ont eu le bonheur d'être formées à la vertu par nos fondatrices. Voici les plus connus :

<i>Mlle. Elisabeth Couillard,</i>	<i>Mlle. Catherine de Repentigny,</i>
" <i>G. Juchereau de More,</i>	" <i>Geneviève Bourdon,</i>
" <i>M. Madeleine Nicolet,</i>	" <i>M. Hayot,</i>
" <i>M. Olivier Le Tardif,</i>	" <i>J. Porchet,</i>
" <i>M. Marsolet,</i>	" <i>M. Madeleine Hertel,</i>
" <i>M. Couillard,</i>	" <i>M. Madeleine de Chavigny,</i>
" <i>Marie M. de Repentigny,</i>	" <i>Jeanne Godefroy,</i>
" <i>Marie de la Poterie,</i>	" <i>M. Madeleine Badeau,</i>
<i>Mlle. Geneviève de Chavigny.</i>	

Il existait alors dans le pays un singulier état de choses, si différent de ce que l'on voit de nos jours, qu'il y a intérêt à le noter ici en passant. C'était une gêne extrême dans les affaires et les transactions causée par la rareté de l'argent. D'une extrémité de la colonie à l'autre, même rareté, même embarras. Il était malheureusement dans l'intérêt de la Compagnie des Cent-Associés que les choses demeurassent en cet état : il n'y avait donc que le commerce des échanges et des produits. Les colons achetaient de la Compagnie tous les effets, toutes les provisions dont ils avaient besoin, et payaient en pelleteries. La peau de castor valait trois francs à Québec.

A ce que nous venons de dire, nous ajouterons l'extrait suivant d'un compte payé en 1646, pour la pension de Mlle. C..... appartenant à une des familles marquantes du pays.

Reçu le 13 janvier pour la pension de Mlle. C.	
	3½ cordes de bois de chauffage.
“ le 6 mars	4 cordes de bois de chauffage.
“ le 13 mars	1 pot de beurre pesant 12 lbs.
“ le 13 nov.	1 cochon gras, 1 baril de pois.
“	1 baril d'anguille salée.

§20.—LE SÉMINAIRE SAUVAGE.

Il est plus difficile de constater le nombre des séminaristes sauvages qui ont habité le Monastère avant le premier incendie, tous les registres ayant été brûlés. On comprend qu'il n'y avait pas le même intérêt ni la même facilité à rétablir les noms de cette famille mourante qui se renouvelait sans cesse, la plupart gagnant les bois après avoir reçu les principes de la foi. Par ce qui nous reste des lettres de la Mère de l'Incarnation, on voit qu'il y avait en 1643, quarante-huit élèves au séminaire; plus tard il y en eut jusqu'à quatre-vingts. Notre Vén. Mère écrivait en 1646: "Notre petit séminaire a en cette année de l'emploi aussi bien que les précédentes. Notre plus grande moisson c'est l'hiver, que les sauvages allant à leurs chasses de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux; car comme l'été, les enfants ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfants, et qu'elles se servent d'eux dans leurs champs de blé d'Inde, et à passer leurs peaux de castor, nous n'en avons pas un si grand nombre. Nous en avons néanmoins toujours assez pour nous occuper."

Quant aux visites de sauvages passagers, hommes et femmes, qui venaient à nos parloirs recevoir en même

temps assistance spirituelle et corporelle, l'affluence en fut d'abord bien grande ; en une seule année, il y en eut jusqu'à huit cents. Vers l'an 1648, la Mère de l'Incarnation regrette que le nombre en ait diminué, par suite des guerres et de la férocité des Iroquois. Mais bientôt la dispersion de la nation Huronne fournit ample matière à son zèle et à celui de ses sœurs. L'arrivée en grand nombre de ces pauvres sauvages, en 1649, obligea cette infatigable Mère à étudier la langue Huronne. "J'appris donc assez de celle-ci, dit-elle, pour enseigner les prières et le catéchisme aux filles et femmes, ce que nous faisons alternativement par semaine, la Mère St. Joseph et moi, à une pleine cabane ; outre cela nous avions une assez grosse famille que nous nourrissions, sans parler des séminaristes."

Les registres rétablis de mémoire après l'incendie, ne commencent avec quelque ordre qu'au mois d'août 1650, pour le séminaire sauvage.

"Au mois d'août dit le vieux récit, le Rév. P. Ragueneau nous a donné huit séminaristes. Au dit mois d'août 1650, est entrée au séminaire Elisabeth Astache, Algonquine. La dite y est morte après avoir été assez longtemps au séminaire. Le dit mois et an, la communauté s'est chargée de la famille du bon Joseph Trondechorin, composée de treize personnes (1). Mme.

(1) "Les Ursulines parcellément avec leur bonne Fondatrice, Mme. de la Peltrie, dit le Rev. P. Ragueneau, ont entrepris en cette rencontre au-dessus de leur force, mais non au-dessus de la confiance qu'elles ont en Dieu. Elles se chargèrent incontinent d'une famille très-nombreuse, la première qui dans le pays des Hurons ait embrassé la foi. Leur séminaire fut ouvert à de petites filles qui accrurent leur nombre, et le zèle de ces bonnes Mères ne trouvant point quasi de bornes, leurs classes s'ouvrirent aussi à quantité d'externes, qu'elles instruisent du catéchisme en langue Huronne, et auxquelles elles donnent à

notre Fondatrice doit contribuer d'un poinçon (200 livres) de farine pour nous aider à les nourrir. Au dit an, Cécile Arenhatsi et les deux filles du pauvre Pierre Andakion." (1)

Voilà certainement les indices d'une belle et grande famille dans la "maison de Jésus."

"Ensuite, continue le vieux récit, nous avons commencé à faire le catéchisme régulièrement aux femmes et aux filles sauvages."

Il est bon de faire remarquer ici que ces instructions s'étaient données dès l'année 1640, aux Algonquines et aux Montagnaises, de la même manière que l'on instruit encore aujourd'hui pour la première communion, à l'école des Externes, les enfants des diverses paroisses de Québec qui sont présentées par leurs pasteurs.

Avant la dispersion de la nation Huronne, il n'y avait pas à Québec assez de Hurons pour réclamer un catéchisme public; nos Mères jusque-là leur avaient donné, au besoin, des instructions particulières.

§21.—UN MOT SUR LES RELATIONS.

En voyant le succès réel et constant de ces premières institutrices des sauvages du Canada, on s'étonne peut-être qu'il n'en soit dit que peu de chose en certaines années dans les Relations. Voici en quels termes la judicieuse et charitable Mère de l'Incarnation rend compte de cette lacune: "Lorsqu'on envoie les exemplaires d'ici, dit-elle, l'on en retranche en France beau-

manger, étendant ainsi leurs charités en même temps et sur les corps et sur les âmes." Rel. 1650.

(1) Dans les Relations on trouve Ahendation, mais nos Mères ont écrit ce nom comme on le prononçait.

coup de choses. Madame la duchesse de Sennesay m'en manda, l'année dernière, le déplaisir qu'elle en avait."

Nos Mères, en effet, écrivaient tous les ans des mémoires dont on retrouve encore les restes précieux dans quelques unes des Relations. Mais lorsque M. Cramoisy, libraire de Paris et imprimeur, recevait ces écrits des RR. PP. Jésuites, il en retranchait souvent les plus belles pages. Au reste, si nous voulons connaître le sentiment de la Vén. Mère de l'Incarnation à ce sujet, écoutons ce qui suit : " Je vous envoie, écrit-elle au R. P. Vimont, quelques détails pour satisfaire à l'obéissance. J'ai eu de la difficulté à m'y résoudre, parce que si on voulait dire tout ce qui peut donner de l'édification dans nos filles sauvages, ce ne serait jamais fait. Vous connaissez d'ailleurs le gros du séminaire et combien il y entre de filles, tant passagères que sédentaires. Vous savez, dis-je, mieux que moi, si Dieu peut être glorifié dans les petits services que lui rendent ses servantes, en la personne des pauvres petites filles sauvages. Je sens bien que nous ne sommes nullement satisfaites de tout ce que nous faisons, n'étant que des personnes inutiles, moi très-particulièrement, comme vous le savez bien. C'est ce qui me faisait souhaiter que vous ne fissiez aucune mention de nous ; suffit que Dieu, qui est notre père, sache avec quel amour nous servons nos néophytes. C'est assez que Lui seul connaisse ce qui se passe en cette petite maison, sans qu'il soit produit aux yeux des hommes. Nous sommes trop heureuses que nos fatigues se passent à la vue de notre Maître, qui est si bon qu'il nous fait espérer le pardon de toutes nos fautes."

§22.—ÉTUDE DES LANGUES SAUVAGES.

L'étude des langues sauvages fut sans contredit le plus rude travail auquel eurent à se livrer en ce pays nos saintes Mères. Nous avons vu que dès leur arrivée en 1639, elles s'y portèrent avec une ardeur extraordinaire. Pour être en état d'enseigner plus tôt la voie du salut à ces pauvres sauvages, elles se partagèrent la tâche. La Mère St. Joseph seule étudia d'abord le Huron; la Mère de l'Incarnation et la Mère Ste. Croix s'appliquèrent à l'Algonquin et au Montagnais. " Nous étudions la langue Algonquine par préceptes et par méthode, écrivait la Vén. Mère en 1640, ce qui est très-difficile. Il faut que je vous dise qu'en France, je ne me fusse jamais donné la peine de lire une histoire, et maintenant il faut que je lise et médite toute sorte de choses en sauvage. Nous faisons nos études en cette langue barbare, comme font ces jeunes enfants qui vont au collège pour apprendre le latin. Nos Révérends Pères, quoique grands docteurs, en viennent là aussi bien que nous, et ils le font avec une affection et une docilité incroyable."

" Vous rirez peut-être, écrivait-elle plus tard, de ce qu'à l'âge de cinquante ans, je commence à étudier une nouvelle langue, mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain."

Dans la suite, la Mère de l'Incarnation se rendit tellement maîtresse de ces différents idiômes, qu'elle put laisser de précieux manuscrits pour en faciliter l'étude à ses sœurs. " Mes occupations les matinées d'hiver, écrivait-elle, est d'enseigner les langues sauvages à nos jeunes sœurs. Il y en a qui vont jusqu'à savoir les préceptes et à faire les parties, pourvu que je leur traduise le sauvage en français. Mais pour ce qu'il y a

d'apprendre un certain nombre de mots du dictionnaire, c'est une peine, ce sont des épines! De toutes nos jeunes sœurs, il n'y en a qu'une qui pousse avec vigueur. La Mère Assistante et la Mère Ste. Croix sont assez savantes, parce que dans le commencement nous apprîmes le dictionnaire par cœur. Comme ces études sont très-difficiles, j'ai résolu de laisser avant ma mort le plus d'écrits que je pourrais. Depuis le commencement du carême dernier jusqu'à l'Ascension, j'ai écrit un gros livre Algonquin d'histoire sacrée et de choses saintes, avec un dictionnaire et un catéchisme Iroquois, que l'on estime un trésor. L'année dernière, j'ai écrit un gros dictionnaire Algonquin à l'alphabet français, et j'en ai un autre à l'alphabet sauvage." (1)

Après ces détails, nos lectrices peuvent se former quelque idée du zèle, de l'assiduité au travail, et de la constance de la Mère de l'Incarnation et de ses compagnes.

§ 23.—PIÉTÉ ENVERS LA STE. VIERGE.

Nous arrivons, chères lectrices, à cette nuit fatale qui fut témoin d'une grande infortune et d'une vertu plus grande encore. N'anticipons pas cependant sur les faits. Assistons d'abord avec la pieuse population de Québec à une procession en honneur de Marie; c'est notre Vén. Mère qui va nous en entretenir.

"...Vous eussiez eu, dit-elle, une dévotion sensible de voir la procession qui se fit à Québec le jour de

(1) Ces précieux manuscrits ne se trouvent plus dans la maison. Comme notre Vén. Mère les avait faits pour le bien des sauvages et qu'ils ne pouvaient plus nous être utiles sous ce rapport, on crut entrer dans ses vues en les donnant, il y a une quarantaine d'années, à des missionnaires qui allaient évangéliser les sauvages du nord.

l'Assomption de cette Mère de bonté. Deux Pères de la Compagnie portèrent son image en relief sur un brancard bien orné, aux trois maisons religieuses (1) qui étaient destinées pour les stations. Comme les lieux sont assez éloignés les uns des autres, deux autres Pères étaient préparés pour leur succéder et les soulager en cette sainte charge. Outre le gros des Français, il y avait environ six cents sauvages qui marchaient en ordre. La dévotion de ces bons néophytes était si grande qu'elle tirait les larmes des yeux de ceux qui les regardaient. J'eus la curiosité de les regarder d'un lieu où je ne pouvais être vue, et je vous assure que je n'ai point vu en France de procession où il y eût tant d'ordre, et en apparence tant de dévotion. Pour ce qui est des sauvages, cela m'est toujours nouveau, car la pensée de ce qu'ils ont été avant que de connaître Dieu, et de ce qu'ils sont à présent qu'ils le connaissent, me touche à un point que je ne puis dire. De là vous pouvez juger combien je souffre de voir la tyrannie que les barbares Iroquois exercent en leur endroit. Ah! mon très cher fils, que je serais heureuse, que je serais contente si toute cette persécution se terminait en moi! Présentez encore ce mien désir à la Sainte-Vierge, à laquelle de bon cœur je présente le vôtre."

L'intérieur du cloître, à son tour, va nous présenter une nouvelle preuve de sa dévotion envers la Reine du ciel.

C'était le 8 sept. 1650 qu'au joyeux appel des cloches du Monastère, toute la famille des Ursulines se réunissait avec empressement dans la petite chapelle de Marie Immaculée. Suivons ces vierges fortes et généreuses entourées de leurs filles d'adoption les jeunes

(1) L'Hôtel-Dieu, les Ursulines et la maison des RR. PP. Jésuites.

élèves françaises, et de leurs chères enfants sauvages, qui partagent avec ardeur les dévotions de leurs Mères. Jusqu'ici ces humbles religieuses, dans leur vie de travail et d'abnégation, se sont rassurées dans la douce confiance que la Vierge était au milieu d'elles, protégeant et gouvernant leur petite communauté. Le Monastère, enfin achevé, était une preuve évidente de la bonté, de la prédilection de leur céleste Patronne; aujourd'hui elles se prosternent à ses pieds pour la proclamer "première et principale Supérieure," et se reconnaître avec bonheur ses "petites sujettes et très-humbles filles."

Quel charmant tableau se présente ici à nos yeux ! La statue de la Vierge Immaculée, rayonnante de lumière, est entourée de fleurs fraîchement écloses; l'encens s'élève; les plus doux parfums embaument le petit sanctuaire.—"*Memorare*, Souvenez-vous," chante la voix la plus mélodieuse; et pendant qu'on poursuit cette invocation touchante, toutes les émotions de l'âme se réveillent, tous les yeux versent des larmes d'amour et de reconnaissance.....

Le chant terminé, la Mère Supérieure vient s'agenouiller aux pieds de la statue, et, après y avoir déposé les clefs du Monastère, elle prononce d'une voix émue l'acte de consécration qui suit :

"Très-sainte et très-digne Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, nous voici prosternées aux pieds de votre majesté avec un indicible regret des fautes que nous avons commises à votre service, desquelles nous vous demandons très-humblement pardon, vous promettant en présence de la très-Sainte-Trinité et de toute la Cour Céleste de vous tenir pour notre Mère, Dame et Avocate, vous suppliant toutes du plus profond de nos cœurs et de toute l'étendue de nos affections,

d'avoir un soin très-particulier de la conduite de cette Communauté, qui vous tient et reconnaît pour première et principale Supérieure, voulant à jamais relever de vous par l'état d'une très-humble servitude. Et moi, Sr. Marguerite de St. Athanase, quoique très-indigne, mets cette charge entre vos mains, ne voulant désormais la tenir que de vous, et me soumettant avec toutes celles qui habitent cette maison à votre sainte conduite, pour rendre à votre grandeur l'hommage, l'honneur et l'obéissance que nous lui devons en qualité de ses petites sujettes et très-humbles filles."

La consécration faite, la Mère Supérieure se lève ; on dirait qu'avec les clefs du Monastère elle a déposé le fardeau de la supériorité. D'une voix ferme elle entonne le *Te Deum*, et pendant ce chant de joie, chaque religieuse vient rendre hommage en baisant les pieds de la statue.

C'est ainsi que se fit pour la première fois, il y a plus de deux siècles, la consécration qui s'est toujours renouvelée depuis, chaque année, à pareil jour ; et, pour notre part, jamais nous n'y avons assisté sans éprouver des sentiments toujours plus vifs de piété et de gratitude envers notre divine Mère. (1)

§24.—L'INCENDIE.

Cet acte solennel de dévouement filial envers la Ste. Vierge devait, ce semble, éloigner à jamais de ces lieux bénis tout malheur ou accident même temporel.

(1) L'empreinte des mœurs féodales que porte cette consécration, fait voir de suite qu'elle remonte à ces âges de foi si fertiles en héroïsmes et en dévouements de tout genre.

Cette consécration, comme on l'a dit, se répète chaque année ; mais l'hommage solennel ne se rend que tous les trois ans, après une nouvelle élection de Supérieure.

Mais les voies de Dieu sont bien différentes de celles des hommes ; il éprouve, dit le prophète, celui qu'il aime. Les épreuves sans doute jusque-là n'avaient pas manqué à nos Mères, puisque ce n'était qu'après dix années de travaux et de sacrifices qu'elles se voyaient établies d'une manière stable, au milieu de leurs chers sauvages et des généreux colons de la Nouvelle-France ; mais leurs vœux sont enfin remplis ; la prospérité présente semble répondre de l'avenir, quand soudain en une seule nuit disparaissent toutes ces belles espérances !

C'est à celle qui a pu envisager d'un œil serein cette épouvantable catastrophe, qu'il appartient d'en retracer ici les pénibles circonstances. (1)

“ Le trentième de décembre dernier,” dit la Mère Marie de l'Incarnation, “ en l'octave de la naissance de Notre-Seigneur, il nous voulut faire part des souffrances et des pauvretés de sa crèche en la manière que je vais dire. Une bonne sœur ayant à boulanger le lendemain, disposa ses levains, et enferma du charbon allumé dans le pétrin de crainte qu'ils ne gélissent. Son dessein était d'ôter le feu avant que de se coucher ; mais comme elle n'avait pas coutume d'user de feu en cette occasion, elle s'en oublia facilement. Le pétrin était si bien étoupé de tous côtés, qu'une sœur étant allée en ce lieu sur les huit heures du soir, ne vit aucune marque qu'il y eût du feu. Or, sur la minuit, le charbon ayant séché le pétrin, qui était de bois de pin naturellement onctueux, y mit le feu et embrasa incontinent la boulangerie (2) et les caves où nous avions mis en réserve toutes nos provisions pour l'année. Le feu s'étant pris

(1) Le récit qui va suivre est tiré de plusieurs lettres.

(2) Dans la partie nord de l'édifice ; là où se trouve actuellement la cave du vieux réfectoire.

à tout cela s'éleva aussitôt aux planchers et gagna l'escalier qui était justement sous le séminaire, où la Mère des Séraphins était couchée pour garder ses filles. Elle s'éveilla en sursaut au bruit et au pétilllement du feu, et se leva tout-à-coup s'imaginant qu'on lui disait : " Levez-vous promptement, sauvez vos filles, elles vont brûler toutes vives !" En effet, le feu avait déjà percé les planchers, et les flammes entraient dans la chambre où elles faisaient un grand jour. Alors, tout effrayée, elle crie à ses filles : " Sauvez-vous, sauvez-vous !" De là elle monte au dortoir pour éveiller la Communauté, ce qu'elle fit d'une voix si lamentable qu'au même moment chacune fut en place : l'une va à la cloche pour appeler le secours, les autres se mettent en devoir d'éteindre le feu. Moi au lieu d'y travailler, je cours dire aux sœurs qu'il fallait tout abandonner, que le mal était sans remède. Je voulus monter au lieu où j'avais mis les étoffes et les autres commodités pour les sœurs, ayant dans l'esprit qu'elles s'étaient sauvées à demi-nues et qu'il fallait de quoi les couvrir; mais Dieu me fit perdre cette pensée pour suivre celle de sauver les papiers d'affaires de notre Communauté. Je les jette par la fenêtre de notre chambre avec ce qui se trouva sous ma main. Le peu de temps que j'employai à cela me sauva la vie, car en moins d'un *Miserere*, le feu entrait déjà non-seulement au dortoir et au lieu où je voulais aller et où je fusse demeurée, mais encore au long du toit de la maison et dans les offices d'en bas. Enfin j'étais entre deux feux, un troisième me suivait comme un torrent, et pour me sauver, il me fallut passer sous la cloche dont la fonte coulait et sous laquelle je pensai être ensevelie. J'évitai donc ces dangers, mais peu s'en fallut que je ne fusse étouffée de la fumée.

“ La Mère Assistante avec notre Sr. St. Laurent avaient rompu la grille, qui n'était que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants qui étaient montés au dortoir. Il n'y eut pourtant que les plus grandes qui se sauvèrent. Les petites étant encore dans le danger, la Sr. St. Ignace fit une réflexion, savoir si elle pourrait en conscience donner sa vie pour sauver ces petites innocentes, car le feu était déjà aux cloisons. Elle entre généreusement dans la chambre, elle les sauve, et au même temps les planchers croulèrent. J'étais encore dans les dortoirs, où voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi, et que j'allais périr, je fis une inclination à mon Crucifix, acquiesçant aux ordres de la divine Providence, et lui faisant un abandon de tout, je me sauvai par le parloir qui était au bout du dortoir. En descendant je rencontrai le secours que le Révérend Père Supérieur avait amené ; mais apprenant qu'il n'y avait rien à faire plus haut, ils descendirent dans la chapelle, où l'on sauva avec peine le très-Saint Sacrement avec les ornements qui se trouvèrent dans la sacristie. Tous les Pères, frères et domestiques mirent leur vie en hasard pour notre sujet, et un bon frère entr'autres voulant tirer quelque chose de la sacristie, qui était au bout de la maison, pensa y demeurer.

“ Notre bonne Mère St. Athanase, qui était sortie la première pour ouvrir les portes, et qui ensuite s'était rangée à l'écart, ne voyant aucune de nous près d'elle, souffrait en son âme des convulsions de mort. Elle nous appelait avec des cris lamentables, mais ne nous voyant et ne nous entendant point, elle se jeta aux pieds de la Ste. Vierge (1) et fit un vœu en l'honneur

(1) La Mère St. Athanase se trouvait alors à genoux sur la neige dans le voisinage du vieux Frêne.

de l'Immaculée Conception. Je ne puis dire absolument quel a été l'effet de ce vœu auprès de Dieu ; mais j'attribue à un vrai miracle qu'aucune de nous ni de nos filles n'ait été consumée dans un feu si prompt et si violent. Une femme Huronne (1), très-bonne chrétienne, ne s'étant pas éveillée sitôt que les autres, ne trouva pas de moyen de se sauver qu'en se jetant par une fenêtre sur un chemin de neige battue et glacée, dont elle fut si étourdié que nous la croyions morte, mais enfin elle revint à soi, et Dieu nous l'a voulu conserver.

“ Les sœurs furent enfin trouver notre Mère, qui commença à respirer, mais elle avait de la peine de ne me pas voir. Nos pensionnaires et nos séminaristes sauvages se rangèrent aussi près d'elle, où elles pensèrent mourir de froid, car elles n'avaient que leurs chemises, toutes leurs robes et leur petit équipage ayant été brûlé. Vous n'eussiez pu voir sans pleurer Madame notre Fondatrice, qui est si sensible au froid, les pieds nus sur la neige, n'ayant qu'une petite tunique avec laquelle elle s'était sauvée. Mais ce qui me touchait le plus, c'était de voir l'incommodité que notre pauvre malade la Mère Marie de St. Joseph allait souffrir. Si elle eut eu autant de force que de courage, nous eussions sauvé, elle et moi, une partie de ce qui était au dortoir, mais elle était si faible qu'en voulant remuer son matelas, les bras lui manquaient, il n'y eut que le mien de sauvé avec ce qui me couvrait, qui fut tout propre pour elle. J'avais jeté des habits par notre fenêtre, mais ils demeurèrent accrochés aux grilles du réfectoire, où ils furent brûlés comme tout le reste : ainsi je demurerai nue comme les autres, que je fus trouver

(1) Cécile Arenhatsi.

sur la neige, où elles priaient Dieu en regardant cette effroyable fournaise. La nuit était fort sercine, le ciel bien étoilé, le froid très-vif, mais sans vent. Au fort de l'incendie il s'en éleva un petit qui jeta les flammes du côté des jardins et des champs (1), sans cela, le fort, la maison de nos Révérends Pères, et les autres maisons voisines eussent été en danger. Enfin tout fut embrasé en moins d'une heure, et tout ce que nous possédions d'habits, de vivres, de meubles et de choses semblables fut consumé en moins de deux heures. Tous ceux qui nous voyaient fondaient en larmes de nous voir réduites à cette extrémité, car la lumière des flammes rendait la nuit claire comme le jour, de sorte qu'ils pouvaient facilement voir l'état extérieur où nous étions. Ils firent tout leur possible pour nous secourir. Un honnête homme ne pouvant comprendre comment on pouvait porter un tel coup sans en faire paraître de la douleur par quelque démonstration extérieure, dit tout haut : " Il faut que ces filles-là soient folles, ou qu'elles aient un grand amour de Dieu." Celui qui nous a touchées de sa main sait ce qui en est, et ce que sa bonté opéra pour lors dans nos cœurs.

" Voyant enfin tout le monde réuni, le Révérend Père Supérieur fit transporter nos enfants, partie dans l'habitation de nos domestiques, partie dans la maison d'un de nos voisins; elles étaient à moitié mortes de froid et plusieurs en out été fort malades. Pour nous, il nous mena dans l'équipage où nous étions dans sa maison, et nous mit dans la salle où l'on parle aux séculiers. On nous donna en chemin, par aumône, deux ou trois paires de chausses pour quelques unes de celles qui étaient nu-pieds. Mme. notre Fondatrice était du nom-

(1) C'est-à-dire la partie de la ville qui se trouve entre le Monastère et la Place d'Armes ou Esplanade.

bre ; et pour le reste, elle a perdu aussi bien que nous tout ce qu'elle avait en Canada. Le R. Père donna des chaussures à toutes celles qui n'en avaient point : car de nous toutes, il n'y en avait que trois qui en eussent, parce qu'elles s'étaient ainsi couchées le soir pour mieux résister au froid.

“ Les Rév. Mères de l'Hôpital, ayant appris que nous étions chez les R. Pères, et que l'on nous voulait mener au Fort, nous envoyèrent quérir pour nous loger en leur maison, et le R. Père Supérieur, jugeant que cette retraite serait plus convenable aux personnes de notre condition, nous y mena lui-même. Ces bonnes Mères, avec qui nous avons toujours été unies très-étroitement, étaient plus sensiblement touchées de l'état où nous étions, que nous-mêmes. Elles nous revêtirent de leurs habits gris, et nous fournirent de linge et de toutes nos autres nécessités, à quinze que nous étions, avec une cordialité admirable, car n'ayant rien nous avions besoin de tout. •

“ Le lendemain de notre incendie, le R. P. Supérieur accompagné de M. le Gouverneur, nous mena voir cette pitoyable mesure, ou plutôt cette effroyable fournaise, de laquelle on n'osait encore approcher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refan abattus, et les principales murailles toutes crevassées et calcinées, jusque dans les fondements.”

Le R. P. Ragueneau, rendant compte de ce désastre dans la Relation de 1651, s'exprime ainsi : “ Ce fut beaucoup pour elles qu'elles eussent pu se tirer du milieu des flammes pour se jeter au milieu des neiges. La charité de quelques unes de ces mères vraiment tendres fut plus active que le feu. C'était un plaisir digne des yeux des anges de les voir traverser les flammes portant dans leurs bras ces petites innocentes

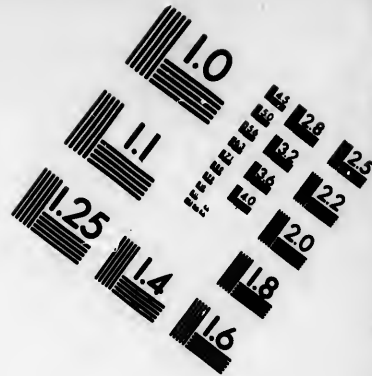
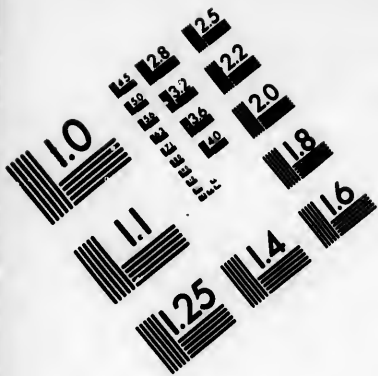
pour les mettre en lieu de sûreté ; et retourner incontinent au milieu du péril, sans crainte d'y être brûlées. Elles voyaient tout se réduire en cendres bénissant Dieu de ce que le feu accomplissait ainsi sa volonté. Elles se mirent à genoux tout au milieu de la neige, et firent une offrande à Notre-Seigneur avec un œil si plein de joie et un cœur si paisible, que les Français et les Sauvages qui étaient accourus de toutes parts, ne pouvaient contenir leurs larmes. Les uns étaient touchés de compassion pour celles qui ne pleuraient pas leur propre malheur ; les autres pleuraient de joie de voir que Dieu avait des servantes si vertueuses et si détachées d'elles-mêmes pour ne vouloir que ce qu'il voulait."

Telle était bien, en effet, la disposition de ces ferventes religieuses, de notre admirable Mère en particulier. "Mon âme, dit-elle, n'eut jamais une plus grande paix qu'en cette occasion ; je ne ressentis pas un mouvement de peine, ni de tristesse, ni d'inquiétude ; mais je me sentais intimement unie à l'esprit et à la main de Celui qui permettait et opérait en nous cette circoncision. J'avais cette pensée que mes sœurs et moi, nous devons prendre cette perte universelle de notre Monastère et de tout ce qui était dedans, dans l'esprit des Saints, ayant une vue intérieure de ceux, tant du vieux que du nouveau Testament, qui ayant l'esprit de componction s'accusaient eux-mêmes, et supportaient les peines temporelles que Dieu leur envoyait, en le bénissant et chantant ses louanges."

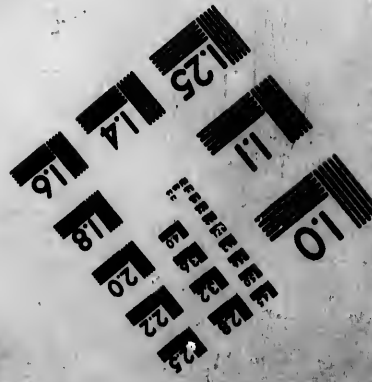
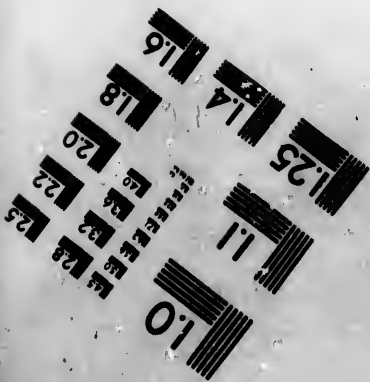
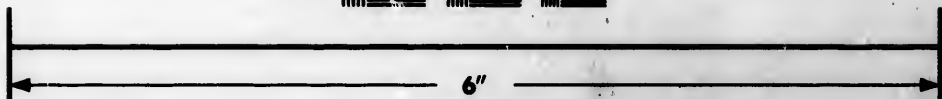
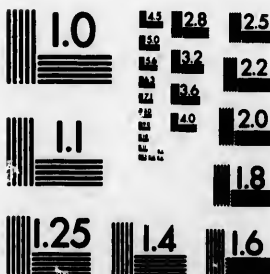
§25.—LES URSULINES À L'HÔTEL-DIEU—HARANGUE DES HURONS.

Voilà donc nos Mères réunies à l'Hôtel-Dieu, où l'hospitalité la plus cordiale les avait accueillies. Ce





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
11
12
13
14
15
16
17

devait être un spectacle touchant que de voir ces Ursulines et leur chère Fondatrice, transformées en Hospitalières, partageant les fonctions et tous les exercices de leurs généreuses hôtesse, assistant leurs pauvres et leurs malades, et distribuant avec elles aux pauvres Hurons éprouvés la petite ration de chaque jour. " Nous vivions comme elles, dit la Vén. Mère, et mangions à la même table : nous gardions les mêmes exercices ; en un mot, nous étions dans leur maison comme si nous eussions été leurs sœurs." Quant à Mme. de la Peltrie, elle se trouvait en plein pays de connaissance, ayant souvent en ces mêmes lieux, pris part aux plus belles cérémonies de notre sainte Religion, lavant le Jeudi-Saint, les pieds aux membres souffrants de Jésus-Christ.

Si quelque chose avait été capable de faire oublier à nos Mères le dépouillement universel qu'elles venaient de subir, c'eût été la charité extrême dont on usa à leur égard à l'Hôtel-Dieu. Il leur venait de tous côtés des témoignages de sympathie. Les Hurons dont toutes les bourgades venaient d'être ruinées, et dont il y en avait alors au moins quatre cents de cabanés autour de l'Hôpital, vinrent en corps leur offrir leurs condoléances. Ils leur adressèrent une belle harangue (1) dans une

(1) DISCOURS DE TAIEARONK AUX RELIGIEUSES URSULINES.

" Vous voyez, saintes filles, de pauvres cadavres, les restes d'une nation qui a été florissante et qui n'est plus. Au pays des Hurons, nous avons été dévorés et rongés jusqu'aux os par la guerre et par la famine. Ces cadavres ne se tiennent debout que parce que vous les soutenez. Vous l'aviez appris par des lettres et maintenant vous le voyez de vos yeux, à quelle extrémité de misère nous sommes réduits. Regardez-nous de tous côtés, et voyez, considérez s'il y a rien en nous qui ne nous oblige de pleurer sur nous-mêmes et de verser sans cesse des torrents de larmes. Hélas ! ce funeste accident qui vous est arrivé va renouveler tous nos maux, et faire couler encore nos larmes qui commençaient à se tarir ! Avoir vu brûler cette belle maison de

salle de l'Hôtel-Dieu, en présence du R. P. Ragueneau et des Mères Hospitalières. "Nos chrétiens Hurons, dit la Relation de 1651, tinrent conseil, et n'ayant pas de plus grandes richesses que deux colliers de porcelaine, chacun de douze cents grains, ils vont trouver les Mères Ursulines retirées à l'Hôtel-Dieu, leur portent ces deux colliers pour leur en faire des présents."

Jésus; avoir vu réduire en cendre cette maison de charité, y avoir vu régner le feu sans respecter vos personnes, saintes filles qui l'habitez !.....C'est ce qui fait ressouvenir de l'incendie universel de toutes nos maisons, de toutes nos bourgades et de toute notre patrie ! Faut-il donc que le feu nous suive ainsi partout ?

"Pleurons, mes chères compatriotes, pleurons nos misères qui, de particulières sont devenues communes avec ces innocentes filles. Saintes filles, vous voilà réduites à la même misère que vos pauvres Hurons, pour lesquels vous avez eu une compassion si tendre. Vous voilà sans patrie, sans maison, sans provisions et sans secours, sinon du ciel que jamais vous ne perdez de vue. Nous sommes venus ici dans le dessein de vous consoler, et, avant d'y entrer, nous avons pénétré dans vos propres cœurs, pour y reconnaître ce qui pourrait davantage les affliger depuis votre incendie, pour y porter quelque remède. Si nous avions affaire à des personnes semblables à nous, la coutume de notre pays eût été de vous faire un présent pour essuyer vos larmes, et un autre pour affermir votre courage. Mais nous avons bien vu que votre courage n'a pas été abattu sous les ruines de cette maison, et pas un de nous n'a vu même une demi-larme sur vos yeux pour pleurer sur vous-mêmes à la vue de cette infortune. Vos cœurs ne s'attristent pas dans la perte des biens de la terre, nous les voyons trop élevés dans les désirs des biens du Ciel !

"Nous ne craignons qu'une chose, saintes filles, et ce serait un malheur pour nous : nous craignons que la nouvelle de l'accident qui vous est arrivé étant portée en France, ne soit sensible à vos parents plus qu'à vous mêmes ; nous craignons qu'ils ne vous rappellent et que vous ne soyez attendries de leurs larmes. Comment une mère pourrait-elle lire sans pleurer les lettres qui lui feront savoir que sa fille est restée sans vêtements, sans lit, sans vivres, et sans aucune des douceurs dans lesquelles vous avez été élevées dès votre jeunesse ? La première chose que la nature inspirera à ces mères

Ces témoignages de sympathie et de gratitude de la part des malheureux Hurons durent être bien sensibles à nos Mères, et les attacher plus que jamais à leurs pauvres sauvages du Canada.

Les Ursulines augmentaient du double la famille des Hospitalières, qui ne comptaient alors que six religieuses professes et une novice. Elles voyaient avec admiration ce petit nombre d'âmes dévouées mener une vie aussi laborieuse qu'édifiante, se sacrifiant jour et nuit au soulagement des pauvres et des malades, tant Français que Sauvages, dont leurs salles étaient remplies.

Après trois semaines de séjour à l'Hôtel-Dieu, nos Mères résolurent de se séparer de leurs généreuses hô-

désolées, ce sera de vous rappeler auprès d'elles, pour se consoler elles-mêmes en procurant votre bien. Un frère fera de même pour sa sœur, un oncle ou une tante pour leur nièce, ainsi nous serons en danger de vous perdre, et de perdre en vos personnes, le secours que nous avons espéré pour l'instruction de nos filles, dont nous avons commencé avec tant d'ardeur à goûter les fruits.

“ Courage, saintes filles, ne vous laissez pas vaincre par l'amour de vos parents, et faites voir aujourd'hui que l'affection que vous avez pour les pauvres sauvages est une charité céleste plus forte que les liens de la nature. Pour affermir en cela vos résolutions, voici un présent de douze cents grains de porcelaine, qui enfoncera si bien vos pieds dans la terre de ce pays, qu'aucun amour de vos parents ou de votre patrie ne puisse les en retirer.

“ Le second présent que nous vous prions d'agréer, c'est un collier tout semblable de douze cents grains de porcelaine pour jeter de nouveau les fondements d'un édifice qui sera encore la maison de Jésus, la maison des prières, et où seront vos classes dans lesquelles vous puissiez instruire nos petites filles Huronnes. Ce sont nos désirs et ce sont aussi les vôtres ; car sans doute, vous ne pourriez mourir contentes, si, en mourant, vous pouviez vous faire ce reproche ; que, par un amour trop tendre pour vos parents, vous n'eussiez pas aidé au salut de tant d'âmes, que vous aviez aimées pour Dieu, et qui seront dans le ciel votre éternelle récompense.”—Relation, 1651.

tesses, afin de reprendre autant que possible, les fonctions de leur Institut. A leur départ, non contentes d'avoir pourvu à toutes leurs nécessités avec une charité digne d'elles, les Mères Hospitalières leur prêtèrent encore plus de cinq cents livres de toutes sortes de commodités, tant pour elles que pour leurs domestiques. Avant de dire adieu à leurs chères amies, nos Mères eurent l'heureuse idée de prendre avec elles un engagement spirituel et réciproque, ou acte d'union (1), signé de part et d'autre, s'obligeant à un échange perpétuel de prières et de bonnes œuvres, surtout à l'époque du décès d'une religieuse dans l'un ou l'autre Monastère. Voilà l'origine de ces touchantes pratiques de piété par lesquelles les deux Communautés ont voulu marquer d'un sceau inviolable, l'union étroite qui s'était établie entre elles dès leur première entrevue à Dieppe quand, dans un même but, elles s'exilèrent ensemble de leur patrie commune.

(1) " Nous Supérieure et Religieuses Ursulines de Québec étant, à cause de l'incendie de notre Monastère, réfugiées au Couvent des Révérendes Mères de l'Hôtel-Dieu, sommes convenues des points suivants, savoir :

" 1^o Que, pour conserver une perpétuelle et indissoluble union entre nos deux Communautés, dorénavant il y aura une entière société et communication de biens spirituels, et participation réciproque aux bonnes œuvres et prières qui se feront en nos deux Monastères, tant particulières que générales.....

" 2^o Que, pour une plus particulière preuve de cette union et charité que nous désirons établir et conserver entre nous, et aussi pour suppléer au peu de moyens que l'on a en ce pays de faire dire les suffrages pour les sœurs défuntes : lorsque quelqu'une sera décédée dans l'une des deux maisons, la Supérieure de cette religieuse défunte en donnera avis à l'autre Monastère, dans lequel, (selon que nous nous sommes entrepromis), on dira l'office des morts à neuf leçons et on chantera une grand'messe; on fera une communion générale; et on dira un chapelet, le tout pour le repos de l'âme de la défunte; et ce

§28.—TRAITS ÉDIFIANTS QUI SE RATTACHENT À L'INCENDIE—AGNÈS SKANUDHARSA.

“ Pendant l'incendie des Mères Ursulines, dit le R. P. Ragueneau (1), une petite fille Huronne (Geneviève Agnès Skanudhar8a) qui y demeurait pensionnaire, n'ayant pu se trouver, nous crûmes pour un temps qu'elle était brûlée. Le père et la mère de cette enfant, tous les parents, quantité de Français et moi-même l'ayant cherchée partout, il ne nous restait aucun doute qu'elle ne fût consumée avec la maison. La résigna-

seulement pendant le temps qu'il plaira à Dieu de nous conserver dans ce pays : car, au cas de retour en France, les unes et les autres cesseraient d'être obligées à ces devoirs de charité et d'assistances spirituelles, comme aussi en cas qu'une des deux maisons vint à manquer à l'exécution de ces promesses, l'autre n'aurait plus aucune obligation de son côté.

“ 3^o Toutes les susdites Religieuses Hospitalières et Ursulines ont volontairement et de bon cœur remis entre les mains de Notre-Seigneur tout ce qu'elles pourront faire et mériter durant les huit jours qui précéderont le décès de chaque religieuse, afin qu'il plaise à sa divine Majesté l'appliquer au profit de cette âme pour lui mériter une sainte et heureuse mort, et hâter le temps de sa béatitude. A cet effet, toutes les religieuses renoncent autant qu'elles peuvent, à toutes les autres intentions qu'elles pourraient avoir (qui ne leur seraient point de vœu) dans l'espace de ces huit jours, pour l'application de leurs prières, souffrances, bonnes œuvres, afin que sa divine Majesté l'applique au profit d'icelle : en foi de quoi et pour preuve authentique de notre intention ce présent acte dressé en notre Monastère de Ste. Ursule de Québec ce huitième février mil six cent cinquante et un, et signé au nom de tout le chapitre par

“ SR. MARGUERITE DE ST. ATHANASE, Supérieure,

“ SR. MARIE DE ST. JOSEPH, Assistante et Secrétaire,

“ SR. ANNE DE STE. CLAIRE, Conseillère.

“ Le 8 février 1651.”

(1) Relation, 1651.

tion à la volonté de Dieu était en cette rencontre bien difficile à un père et à une mère qui aimaient cette petite fille comme la prunelle de leurs yeux. Après avoir versé quantité de larmes dans un calme d'esprit qui témoignait bien que leur cœur trouvait son repos en Dieu, ils se mirent à genoux et lui offrirent leur enfant. Bien plus, ils s'offraient eux-mêmes à brûler dans le même feu s'il voulait le permettre. Jamais ils ne dirent aucune parole d'impatience ni de murmure contre qui que ce soit durant l'espace de deux heures qu'ils crurent que leur petite était brûlée. La plus rude parole que prononça le père au plus fort de sa douleur fut celle-ci : "Dieu nous éprouve bien rudement, mais ce nous est assez qu'il nous ait fait miséricorde en nous appelant à la foi : ma fille est maintenant au ciel puisqu'elle a été baptisée, et nous la suivrons parce que nous voulons mourir bons chrétiens." Cette petite fille nommée Geneviève ayant été heureusement retrouvée, un de nos Pères alla porter la nouvelle aux parents, et sachant bien la portée de leur foi, pour les éprouver davantage, il les interrogea sur les sentiments où ils étaient. "Ce qui m'a le plus touchée, dit la mère, ça été la douleur qu'a sentie ma pauvre fille mourant dans les flammes. Je n'ai pu refuser des larmes à la tendresse de mon cœur, mais l'espérance que nous avons de son salut ne nous permet pas de nous plaindre davantage." "Elle est retrouvée ! s'écrie alors le Père, elle est pleine de vie !" Ce fut alors que toute la cabane et tous les parents qui s'y étaient rassemblés ne purent plus contenir leurs larmes, mais c'étaient des larmes de joie qui leur fit bénir Dieu. Cette petite fille est maintenant dans la maison des Mères Hospitalières, et il semble que le Seigneur la veuille pour la vie religieuse."

Le R. P. Ragueneau ne s'est point trompé, chères lectrices, en disant que le Seigneur semblait vouloir attirer Geneviève-Agnès à la vie religieuse. En effet, voyant que nos pauvres Mères ne pouvaient plus la garder comme pensionnaire, elle obtint une place à l'Hôtel-Dieu, et la vie des Hospitalières lui plut à un tel point qu'elle résolut de l'embrasser. Les religieuses l'ayant admise au noviciat, Geneviève-Agnès y demeura huit mois en qualité de postulante. Etant tombée dangereusement malade, cette enfant de bénédiction demanda pour dernière grâce qu'on lui donnât l'habit religieux. Cette faveur lui fut accordée, et elle mourut deux jours après, dans les transports d'une piété et d'une joie toute céleste, car on lui avait aussi accordé la grâce de prononcer ses vœux.

§27.—CÉCILE ARENHATSI.

Les sentiments de la pieuse Cécile Arenhatsi ne furent pas moins admirables que ceux des parents de Geneviève.

“ Cette jeune veuve chrétienne, dit encore le R. P. Ragueneau, s'était mise comme servante chez les Mères Ursulines, à dessein de jouir le plus tôt qu'elle pourrait du bonheur de la vie religieuse. Cécile Arenhatsi n'était âgée que de vingt-trois ans, et elle avait amené avec elle aux Ursulines, une petite fille de six à sept ans nommée Marie, qui était son unique ; mais elles se voyaient aussi peu que si la nature n'eut point eu de part en leur amour, la fille étant au séminaire et la Mère parmi les religieuses. C'est un esprit très-bon, un naturel très-doux, et une volonté encore meilleure, qui, depuis son bas âge, a toujours crû en dévotion ; lorsqu'elle était encore au pays des

Hurons, entendant parler des Saintes Filles, (c'est ainsi que les Hurons appellent les religieuses), tout son cœur s'y portait. Elle n'a été que quatre mois dans l'état du mariage, toujours elle s'est conservée innocente au milieu de la corruption, toujours dans la ferveur et la simplicité.

“ Les Mères Ursulines étaient ravies de la voir parmi elles, car Cécile contentait tout le monde et y vivait contente, voulant plaire à Dieu et l'aimer. Elle fut le plus en danger d'être brûlée lors de l'incendie ; étant couchée au plus haut étage, elle se vit investie de flammes de tous côtés. Voyant qu'il était impossible de se sauver autrement, elle se jeta par la fenêtre et tomba assez heureusement. Je lui demandai après les pensées qu'elle avait eues dans ces flammes. “ J'avais, répondit-elle, offert ma vie à Dieu, et je fusse morte bien contente ; mais je crus que Dieu m'obligeait de me sauver, comme je le pouvais faire ; je ne songeais qu'à lui, et je craignais aussi que ce malheur ne fût arrivé à des filles si saintes, qu'à cause de mes péchés, car je suis indigne de vivre dans leur compagnie.” Elle attend avec patience et amour que ces bonnes Mères soient rebâties, et elle espère bien ne mourir jamais qu'avec elles.”

La jeune et vertueuse veuve n'eut pas, cependant, le bonheur de rentrer dans cette “ maison de Jésus ” où elle avait coulé des jours si heureux. Après avoir fait épreuve de la vie religieuse, elle connut d'une manière évidente, qu'elle n'aurait jamais la force de s'acquitter du laborieux travail de nos sœurs converses. Ainsi, d'après l'avis des personnes chargées de sa conduite, notre pieuse Cécile se décida à passer à secondes noces. Elle épousa un homme de sa nation, excellent chrétien de Lorette, avec lequel elle vécut plusieurs

années dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Nous donnerons plus tard la notice édifiante de sa mort.

La petite Marie, fille de Cécile, fut une de ces espiègles, qui grimpaient par dessus nos clôtures à la façon des petits écureuils, et qui prenaient ensuite la clef des champs ; mais comme sa mère, aussi sage que tendre, persistait toujours à la ramener au Couvent, la fugitive, après plusieurs sorties "à la sourdine," finit par se mettre en devoir d'obéir. Rentrée une dernière fois au séminaire, cette enfant se livra au travail, fit de bonnes études, et devint par la suite, une imitatrice fidèle des vertus de sa mère, et un modèle de piété pour toutes les femmes sauvages qui habitaient alors la florissante bourgade de Lorette.

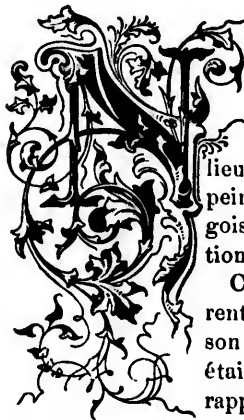


CHAPITRE III.

Résidence dans la maison de Mme. de la Peltrie.

Ressources des Ursulines après l'incendie—On se décide à bâtir—La Mère de l'Incarnation de nouveau Supérieure—Comment on fait les classes pendant la construction du second Monastère—Une dernière épreuve—Notice biographique de la Mère Marie de St. Joseph—Un mot sur l'état de la Colonie en 1651.

§1.—RESSOURCES DES RELIGIEUSES APRÈS L'INCENDIE.



ous avons laissé nos Mères faisant leurs adieux aux religieuses Hospitalières ; voyous-les, chères lectrices, revenir sous la conduite de leurs bons anges aux lieux qui ont été témoins, il y a à peine trois semaines, de leurs angoisses et de leur céleste résignation.

Comment raconter ce qu'elles eurent à souffrir dans cette petite maison de Mme. de la Peltrie, où elles étaient venues se réfugier ? On se rappelle que cette maison n'avait que trente pieds sur vingt ; cependant il ne s'agissait pas seulement d'y trouver place pour une famille de treize personnes, sans compter plusieurs pensionnaires, mais il fallait encore à ces infatigables ouvrières, le moyen de réunir autant que possible autour d'elles l'autre partie de leur tronpeau dispersé : elles souffraient moins de se voir privées de tout, que de se trouver

dans la nécessité de suspendre l'instruction de leurs chers néophytes. Dans ce petit local, qui n'avait que deux chambres, elles durent donc trouver chapelle, classe et parloir, cellules, réfectoire et cuisine : quant aux cellules, on en revint à l'expédient de la Basse-Ville, et les lits s'étendirent à double rang sur des tablettes. Là aussi était l'infirmerie ; il en fallait une, puisqu'il y avait dans cette petite famille une sœur bien-aimée dont la vie s'éteignait lentement au milieu des privations et des souffrances.

Cependant l'on n'était qu'à la fin de janvier, et plusieurs mois devaient s'écouler avant qu'on pût espérer aucun secours de France. Dans cette pénible position, nos héroïques Mères étaient loin d'avoir perdu courage ; les épreuves au contraire n'avaient fait que fortifier leur vertu, et pleines de l'esprit de Jésus-Christ, "elles étaient comblées d'une sainte joie de se voir si pauvres, qu'elles étaient obligées de recevoir l'aumône des pauvres mêmes."

Elles éprouvèrent en cette occasion, d'une manière bien consolante, l'intérêt et l'affection que leur portait toute la colonie. Nos lectrices se rappellent avec quelle libéralité les bonnes Mères de l'Hôtel-Dieu les pourvurent de leurs premières nécessités. "Nos Révérends Pères, ajoute la Mère de l'Incarnation, nous ont secourues de toute l'étendue de leur pouvoir, jusqu'à nous envoyer les étoffes qu'ils avaient en réserve pour se faire des habits, afin de nous revêtir. Ils nous ont encore donné des vivres, du linge, des couvertures, des journées de leurs frères et de leurs domestiques (1); enfin

(1) Voici un trait qui prouve combien fut délicate la charité des RR PP. Jésuites envers les Ursulines en cette occasion. "Le 2 janvier 1651, la conclusion fut prise, *unanimes omnium Patrum con-*

sans la charité dont nous avons été entourées, nous serions mortes de faim et de misère. M. le Gouverneur d'Ailleboust et Madame sa femme nous ont aussi assistées. Enfin nous avons été l'objet de la compassion et de la charité de tous nos amis. La compassion est passée même jusqu'aux pauvres : l'un nous offrait une serviette, l'autre une chemise, l'autre un manteau. Un autre nous donnait une poule, un autre des œufs, et un autre d'autres choses. Parmi tant de témoignages de compassion, nos cœurs étaient attendris au dernier point. Vous savez la pauvreté du pays, mais la charité y est encore plus grande. Cependant il n'y a que la divine Providence qui nous puisse relever de la perte de nos biens, qui se monte à plus de cinquante mille livres, que valaient notre Monastère et nos meubles."

Cette année, pour comble de misère, les vaisseaux arrivèrent extrêmement tard, et comme on ignorait en France l'accident de l'incendie, ces vaisseaux n'apportaient aux Ursulines que le secours ordinaire. Mais Dieu qui n'abandonne jamais les siens lors même qu'il les éprouve le plus rudement ne permit pas, pendant ce pénible été de 1651, qu'elles manquassent du pain de chaque jour ; et quand vint l'automne, il les soulagea d'une manière presque miraculeuse. Elles avaient une petite métairie (fief St. Joseph) qu'elles étaient dans l'impuissance de faire valoir : M. Vignal leur chapelain arrivé en 1648, touché de la misère où se trouvait réduite au printemps cette pauvre Communauté, résolut de cultiver leurs champs. Il y alla en personne ; et, non content de surveiller les domestiques, il y travailla lui-même et plus qu'aucun autre comme simple

sensu imo et fratrum, de nous priver de nos desserts afin de secourir ces bonnes Mères qui ont plus de nécessité de ces douceurs que nous." Extrait du Journal des Jésuites.

laboureur ! Dieu bénit tellement la charité de ce généreux ami, que cette terre donna une quantité prodigieuse de blé, de pois et d'orge ; ce qui fut dans l'automne une grande ressource pour nos Mères.

§2.—ON SE DÉCIDE À BATIR.

Le désastre de l'incendie avait abattu le courage de plusieurs personnes, au point de mettre en doute si le retour des Ursulines en France n'était pas inévitable, et commandé même par les dispositions de la Providence. Mais la Mère de l'Incarnation, l'âme de toutes les entreprises et dont le courage s'élevait au-dessus de tous les événements, tint ferme. A la vérité, elle ne forma d'abord d'autre projet que de se tenir en humilité dans la petite maison de Mme. de la Peltrie, pensant qu'au moyen de quelques apprentis elles pourraient continuer l'œuvre de l'instruction. "Mais de retourner en France, disait-elle, à moins d'une volonté de Dieu toute reconnue, j'y avais une aversion entière, et j'avais un amour plus grand que jamais pour ma vocation. Mes sœurs pareillement n'avaient de pensée que pour suivre cette divine volonté ; car c'était chose ravissante de voir avec quelle paix et avec quelle douceur, chacune portait la croix qu'il avait plu à Notre-Seigneur de nous envoyer."

Les Ursulines attendaient donc en paix de la divine Providence, le temps et les moyens de rétablir leurs affaires. "J'avais un instinct intérieur, écrivait notre Mère, que toute cette charge me tomberait sur le dos, qu'il me faudrait recommencer tout de nouveau, et j'en avais une appréhension naturelle, que je n'osais déclarer de crainte de m'opposer à la volonté de Dieu. Tous nos amis, surtout le R. P. Ragueneau, les Pères de sa

maison et M. d'Ailleboust, notre Gouverneur, crurent qu'il ne fallait pas demeurer plus longtemps sans prendre une résolution. L'affaire ayant été mûrement consultée, tous furent d'avis qu'il nous fallait rebâtir, et qu'à moins de cela il n'y avait nulle apparence de pouvoir subsister en ce pays.

“ Quant à l'exécution et aux moyens, ils résolurent entr'eux de nous prêter de l'argent pour commencer l'édifice, et de nous assister de leur secours et de tout leur crédit. Après nous avoir proposé leur sentiment et fait des offres si charitables, ils nous dirent de conférer entre nous, et de voir si nos sentiments seraient conformes aux leurs. L'affaire ayant été proposée à la Communauté par notre Révérende Mère, nous fîmes toutes du même sentiment, c'est-à-dire qu'il fallait faire un effort et profiter de l'offre de nos amis, pour relever notre Monastère sur les mêmes fondements, qui étaient posés sur le roc, et qui, après la visite des architectes, furent jugés capables de porter le bâtiment. La chose étant ainsi arrêtée, il fallut abattre les masures jusqu'au rez-de-chaussées, et je fus chargée de tous ces soins, tant intérieurement par Dieu qu'extérieurement par l'obéissance. M. le Gouverneur en voulut lui-même faire le dessin, et comme père temporel de la Communauté, avoir la vue sur le gros de l'entreprise, nous y assistant non-seulement par charité, mais encore par inclination ; car, lorsque notre accident arriva, il n'y avait pas un mois que la sœur de Mme. d'Ailleboust, sa femme, avait fait sa profession religieuse dans notre Communauté. J'eus un mouvement particulier de prier le R. P. Supérieur de nous donner le R. P. François le Mercier pour m'aider dans toute cette entreprise, si épineuse pour le pays et si difficile pour notre extrême pauvreté, n'ayant d'autre appui pour tout ce

grand dessein que la divine Providence. Notre Révérende Mère ayant été dans le même sentiment, ce Rév. Père, qui n'a omis ni oublié aucune occasion de nous obliger, m'accorda très-volontiers le Père que je lui demandais, qui, de son côté, sentait que Dieu lui donnait le désir de nous faire cette charité ; laquelle il nous a toujours continuée jusqu'à présent, en sorte que notre Communauté lui en sera éternellement obligée. Il est à présent Supérieur de la Mission, et par conséquent le nôtre."

Les arrangements faits, la Mère de l'Incarnation se mit à l'œuvre, et l'on voit par nos Annales que dès le 19 mai 1651, la bonne Dame de la Peltrie posait la première pierre du nouveau Monastère. L'ardeur avec laquelle on poursuivit l'ouvrage, s'explique par la confiance en Dieu et l'énergie de notre incomparable Mère, ainsi que par ce mot de la Relation de cette année : "Tout le pays a intérêt à leur rétablissement, principalement à cause de leur séminaire : car l'expérience nous apprend que les filles qui ont été aux Ursulines s'en ressentent pour toute leur vie, et que dans leur ménage, la crainte de Dieu y règne davantage, et qu'elles y élèvent bien mieux leurs enfants."

La Mère de l'Incarnation, de son côté, faisait remarquer à ses amis de France, de quelle importance étaient les maisons religieuses dans la colonie. "Il faut que vous sachiez, écrivait-elle à son fils, que si une seule quittait, cela serait capable de décourager la plus grande partie des Français, qui n'ont soutenu qu'en considération des maisons religieuses et par leur moyen. De plus, les filles Françaises, en un sens, ont encore plus de besoin de l'éducation qu'elles reçoivent de nous, que les sauvages : car les Révérends Pères peuvent suppléer à celles-ci, mais ils ne le peuvent faire aux autres pour les raisons que vous pouvez juger."

§ 3.—LA MÈRE DE L'INCARNATION DE NOUVEAU SUPÉRIEURE—COMMENT ON FAIT LES CLASSES PENDANT LA CONSTRUCTION DU SECOND MONASTÈRE.

Les six années de supériorité de la Mère St. Athanase étant expirées le 12 juin de cette année 1651, on fit les élections, et la Mère de l'Incarnation fut de nouveau élue Supérieure ; la Mère St. Joseph malgré l'état précaire de sa santé fut nommée Assistante, et la Mère Ste. Claire, Dépositaire.

Dès leur retour à la maison de Mme. de la Peltrie, ces infatigables Institutrices avaient trouvé moyen de reprendre jusqu'à un certain point l'instruction de leurs chers néophytes. Le printemps favorisa leur zèle en leur permettant de rappeler autour d'elles un plus grand nombre d'élèves. Ce n'était pas toutefois dans des appartements meublés à la française que se faisaient alors les classes, mais tout simplement sous des toits (1) d'écorce ou de verdure. On voyait accourir tout aussi gaîment que les petites filles sauvages les jeunes demoiselles françaises, heureuses de se réunir à leurs

(1) D'après les traditions du Monastère, le voisinage de la maison de Mme. de la Peltrie devait offrir à cette époque un coup-d'œil à la fois touchant et pittoresque. Ici, à l'ombre du "vieux Frêne," c'est la Vén. Mère de l'Incarnation entourée de ses petites filles sauvages, à qui elle parle avec une onction céleste de "Celui qui a tout fait;" là, sous le fameux Noyer qui se voyait encore il y a quarante ans, à douze pas du "vieux Frêne," c'est un groupe de jeunes Françaises qui écoutent avec avidité les leçons de la Mère St. Athanase; d'un autre côté, à l'ombre des arbres séculaires de l'antique forêt, sont des cabanes d'écorce où se rassemblent les néophytes, femmes et filles, que l'on instruit dans la foi, et avec qui on trouve encore moyen de partager les ressources de l'aumône et du travail. Plus loin, les murs d'un nouveau Monastère sortent des ruines de l'ancien, et promettent de donner bientôt un abri permanent à la famille éprouvée.

bonnes Mères, et de profiter des leçons de dévouement et de vertu qui se mêlaient si agréablement à leurs leçons de classe.

Mais la Vén. Mère ne pouvait jouir longtemps du bonheur d'instruire elle-même ses petites filles sauvages, il lui fallait céder bientôt sa place à une autre pour voir aux affaires dont elle était plus que jamais chargée depuis son élection. Son courage et sa confiance en Dieu semblaient s'accroître avec les difficultés, et l'entreprise entre ses mains prospéra tellement qu'au mois de septembre elle écrivait : " Notre bâtiment est déjà au carré de la muraille, l'on monte les cheminées et dans huit jours on lèvera la charpente. Si les vaisseaux étaient arrivés de France, nous pourrions faire un effort, empruntant des ouvriers de nos amis qui en amèneraient de France, et cela étant, nous y pourrions loger dans quatre ou six mois ; mais sans ce secours nous n'y pourrions loger que l'année prochaine vers cette saison. C'est une chose étonnante combien les artisans et les manœuvres sont chers ici, nous en avons à quarante-cinq et à cinquante cinq sols par jour. Les manœuvres ont trente sols par jour avec leur nourriture. Notre accident étant arrivé inopinément, nous étions dépourvues de tous ces gens-là, c'est ce qui fait qu'ils nous coûtent cher ; car dans la nécessité, nous en faisons venir de France à un prix plus raisonnable : on les loue pour trois ans, et de la sorte ils trouvent leur compte et nous aussi. Maintenant il y a des jours auxquels nous avons pour trente livres de journées d'hommes, sans parler de ceux qui travaillent à la toise ou à la tâche. Quatre bœufs qui font notre labour, traînent les matériaux de bois et de sable, nous tirons la pierre sur le lieu : voilà comme les affaires se manient en ce pays."

La bâtisse cependant progressait rapidement : " La perte a été grande, disait le R. P. Ragueneau ; mais ces bonnes Mères n'ont pas perdu leur confiance en Dieu. Dès cet hiver, nous espérons qu'elles pourront loger dans ce nouveau bâtiment, qui est déjà bien avancé."

Mais que de difficultés, que d'obstacles de tout genre ! " Pour commencer, disait notre Vén. Mère, nos R. R. Pères nous ont prêté huit mille livres, mais à l'heure que j'écris (1) nous en devons bien quinze mille, et avant que notre bâtiment soit achevé nous en devons bien vingt mille, sans parler des accommodements du dedans et des meubles.

" Il faut que je vous dise encore qu'il semble que notre bon Dieu veuille triompher de nous en nous réduisant à l'extrémité. Croiriez-vous que pour quarante à cinquante personnes que nous sommes, y compris nos ouvriers, nous n'avons plus que pour trois fournées de pain, et nous n'avons nulles nouvelles des vaisseaux qui apportent le rafraîchissement à ce pays ? Je ne puis faire autrement que de me réjouir dans tout ce qu'il plaira à cette bonté paternelle de faire. Qu'elle en soit bénie éternellement."

" Nous n'osions plus attendre les navires lorsqu'ils sont arrivés, disait-elle à la fin d'octobre, et l'on craint beaucoup leur retour à cause qu'ils partent dans une saison avancée et en danger d'être brisés parmi les glaces..... Je crois que nous ne pourrons habiter notre nouveau bâtiment qu'à la fin de mars de l'année prochaine. Nous avons toutes les peines du monde à l'achever à cause du froid qui est déjà assez grand."

" Quant à Mme. notre Fondatrice, écrivait-elle un peu plus tard, elle est aussi ferme que nous dans sa

(1) Septembre 1651.

vocation, et elle a de si forts mouvements de nous bâtir une église, que les insultes des Iroquois n'empêchent pas qu'elle ne fasse amasser des matériaux pour ce dessein. On la persuade fortement de n'y pas penser, mais elle dit que son plus grand désir est de faire une maison au bon Dieu, ce sont ses termes, et qu'ensuite elle lui édifierai des temples vivants. Elle veut dire qu'elle fera ramasser quelques pauvres filles françaises écartées, afin de les faire élever dans la piété. Elle n'a point eu d'inspiration de nous aider dans nos bâtiments, tout son cœur se porte à son église, qu'elle fera faire peu à peu de son revenu, qui est assez modique."

Le nouveau bâtiment était enfin à la veille d'abriter les Religieuses. "Tous ceux qui voient cela en sont dans l'admiration, écrivait la Vén. Mère, et disent qu'il semble que ce logis se fasse de lui-même, et que le doigt de Dieu y travaille. Tout le pays est dans la joie de nous voir à la veille de faire comme auparavant les fonctions de l'instruction, que nous ne faisons que petitement dans une cabane d'écorce."

§4.—UNE DERNIÈRE ÉPREUVE.

Pour ne pas interrompre le fil de la narration, nous n'avons parlé jusqu'à présent que des difficultés où l'incendie avait jeté les Ursulines, et des efforts qu'il avait fallu faire pour relever le Monastère. Mais dans cet intervalle, la pauvre maison de Mme. de la Peltrie avait offert le spectacle touchant des souffrances d'une sœur bien-aimée. Oh ! sans doute, la Mère St. Joseph n'était pas seule à éprouver les douleurs de son long crucifiement ; que ne durent pas ressentir nos bonnes Mères dans ces dernières épreuves qui les atteignaient dans le plus intime de leur cœur !

Il y avait plus de quatre ans et demi que cette chère malade souffrait d'un asthme et d'une pneumonie accompagnée d'une fièvre continue. Elle gardait néanmoins rarement le lit, son courage et sa ferveur lui faisant trouver la force de "dévorer" les douleurs de la maladie et les peines du travail.

Enfin le 2 février 1652, jour de la Présentation de la très-sainte Vierge, elle se sentit frappée à mort, et continua de baisser jusqu'au 4 mars, où elle fut réduite à une telle extrémité qu'on lui donna le St. Viatique et l'Extrême-Onction.

Dès le 2 février, il avait fallu veiller la chère malade ; "mais, dit notre bonne Mère de l'Incarnation, les nuits se passaient doncement auprès d'elle, et Dieu a tellement béni nos petits travaux que nulle de nous n'a été incommodée, quoique nous couchions toutes dans une même chambre." Sur la fin, l'hydropisie se joignit à ses autres maux, et comme le plus fort de ses douleurs arriva dans la semaine sainte, elle éprouvait une joie sensible de ce que Notre-Seigneur lui faisait la grâce de l'accompagner à la croix. Ce fut le jeudi de Pâques, 4 avril, sur les huit heures du soir, que cette âme sainte s'envola vers Celui qu'elle avait toute sa vie si ardemment aimé.

Dès cette nuit, ses restes précieux furent portés dans le nouveau Monastère, afin de les y exposer plus convenablement et d'y faire ses funérailles. "Le R. P. Lalemant fit les cérémonies avec une solennité tout extraordinaire. Il ne s'était point vu un si beau convoi en ce pays depuis qu'il est habité. Tout ce qu'il y avait de considérable y assista, les grands et les petits, les Français et les Sauvages. Les Hurons avaient déjà fait en leur île la solennité de son enterrement pour marque de leur reconnaissance en son endroit. Enfin,

comme elle était universellement aimée et estimée, il n'y eut personne qui ne voulût donner des marques de son affection en cette rencontre, et témoigner le regret qu'il avait de la perte d'une personne si sainte et si aimable." (1)

En attendant la construction de la nouvelle église, on inhuma la dépouille mortelle de cette chère Mère dans le jardin du Monastère, non loin de l'endroit où fut placée depuis la petite statue de St. Joseph que l'on y vénère encore.

La Mère Marie de St. Joseph n'avait que trente-six ans ; mais quand on considère la faiblesse de son tempérament et la délicatesse dans laquelle elle avait été élevée, on s'étonne qu'elle ait pu si longtemps soutenir les rigueurs du climat du pays, et les privations qui accompagnèrent la fondation de ce Monastère. Au témoignage de celle qui l'a le mieux connue, "elle avait vécu en sainte et était morte en sainte." Mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur ce sujet ; nos lectrices, sans doute, désirent connaître plus particulièrement cette âme privilégiée. Il nous sera facile de satisfaire ce pieux empressement, notre Vén. Mère nous ayant laissé un récit assez ample de la vie et des vertus de cette première compagne de ses travaux apostoliques (2). Le cœur se sent à l'aise et l'âme jouit de voir avec quelle fidélité une faible créature a su répondre à l'abondance des grâces du Seigneur !

(1) Lettres de la Vén. Mère.

(2) "Il ne faut point dire, écrivait la Vén. Mère, que j'aie eu de la peine à cela (à écrire ce récit), à cause de l'embarras de nos affaires. Sachez, ma très-chère Mère, que ni les veilles, ni le temps, ni le travail ne m'ont jamais rien coûté à son égard."

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE LA MÈRE MARIE DE ST. JOSEPH.



ANS les routes ordinaires de la vie chrétienne, c'est une bien triste chose que de faire un dernier adieu, et de rendre les devoirs suprêmes à une personne qu'on aime et qu'on révère.

Au sein même de la vie religieuse, les âmes les plus pieuses ont souvent peine à se rassurer en présence du grand mystère de la prédestination ! Comment donc expliquer cette joie toute céleste, cet "avant-goût du paradis" qui se répandit dans le Monastère au jour mémorable de la mort de notre bien-aimée Mère St. Joseph ?..... C'est qu'il plut au Seigneur de faire luire au milieu des ombres de la mort, un rayon de son ineffable

béatitude, et que ce Dieu de majesté, dont la vue est inaccessible aux yeux des mortels, daigna faire sentir sa présence au milieu de ses servantes, lorsqu'il se pencha vers la terre pour recevoir dans son sein cette âme prédestinée. "Dieu nous fit sentir un petit échantillon de sa gloire par une onction intérieure si douce et si savoureuse, qu'elle remplit nos cœurs de joie. Il n'y eut pas une de nous qui ne ressentit l'efficacité d'une grâce très-présente et comme une certitude que nous avions une nouvelle avocate dans le ciel." (1) Voyons comment cette "vierge appelée à suivre l'Agneau partout où il va," a su parcourir la "voie étroite," sans jamais se lasser ni perdre un seul instant de vue le terme où elle aspirait, et pour cela repassons ensemble les principaux traits de la vie de la Mère St. Joseph.

(1) Lettres spirituelles.

Naissance et premiers instincts d'une enfant de Marie.

Mademoiselle Marie de la Troche naquit au château de St. Germain en Anjou, le 7 septembre 1616. Elle eut pour père, M. J. de la Troche, seigneur de St. Germain et de Savonnières, et pour mère, Mme. Jeanne Raoul, dont la famille tenait aussi le premier rang parmi la noblesse du pays. Tous deux se faisaient gloire de donner à leurs enfants l'exemple le plus parfait des vertus chrétiennes ; mais Mme. de la Troche surtout était par sa piété l'ange gardien de sa famille. Au moment de la naissance de cette enfant, que Dieu destinait à de si grandes choses, cette pieuse mère l'offrit à la Ste. Vierge, et lui fit donner au baptême le nom de Marie ; bientôt l'on eut lieu de s'apercevoir que la Mère de Dieu l'avait en effet adoptée pour sa fille.

Suivons attentivement cette enfant de bénédiction dès les premiers pas qu'elle fit au sortir du berceau, et voyons jusqu'à quel point elle fut douée de cette vertu si délicate et si exquise que l'on nomme "pureté de cœur." Toute jeune encore, il semble qu'elle eût reçu du Saint-Esprit l'intelligence de ces paroles du divin Maître : "Bienheureux les cœurs purs car ils verront Dieu ;" de là cette horreur pour les caresses qu'il est pourtant si naturel de prodiguer à l'enfance toujours disposée à y répondre. Nous pouvons en juger par le trait suivant. A l'âge de dix-huit mois, un des domestiques de son père eut ordre de la porter au jardin où l'attendaient ses parents : chemin faisant, il embrasse la jolie enfant ; mais la petite Marie éclate en sanglots et quelque effort que l'on fit pour la consoler, elle fut au désolé pour le reste du jour. A mesure qu'elle avançait en âge ce sentiment se fortifiait au fond de son cœur et il est beau de voir comme "l'Enfant de Marie" se défendait à l'âge de quatre ans contre les caresses.

Un gentilhomme fort intime dans la famille, voulant s'amuser un peu à ses dépens, la saisit entre ses bras pour l'embrasser, mais cette enfant prévenue de la grâce, bien loin de répondre à ce témoignage d'amitié, lui donna au visage un tel soufflet de toute la force de ses deux petites mains, qu'il ne fut plus tenté de l'attaquer de nouveau. Témoin de ces saillies si peu ordinaires à l'en-

fance, son père, tout en s'amusant, voulut sonder plus sérieusement encore le cœur de sa fille. Vers l'âge de cinq ans, on s'aperçut que ses désirs la portaient déjà vers la vie religieuse et que tout autre genre de vie lui déplaisait infiniment. C'en fut assez pour son père : dès lors il commença ses attaques, en lui parlant souvent du plaisir qu'il aurait un jour à la marier à un petit gentilhomme du voisinage, et poussant plus loin ces jeux, il lui offrait, au nom de ce futur époux, les présents les plus propres à flatter une enfant. Marie, prenant la chose au sérieux, rejetait ces avances avec une singulière indignation, en protestant avec larmes, qu'elle ne voulait donner son cœur qu'à Dieu seul ; et ces débats allèrent si loin entre le père et la fille, que si la tendresse maternelle ne fut intervenue, "l'Enfant de Marie" en eût été sérieusement malade !

Evidemment le Seigneur soupirait avec ardeur après la possession de ce jeune cœur, et Celui qui se borne à inviter les enfants des hommes d'une manière générale, à lui donner librement leur cœur, (1) voulut à tout prix, posséder le sien sans partage ; ce fut là le secret de l'inspiration si forte qui l'éloignait des hommes et l'entraînait vers Dieu. Cet instinct de mépris pour les choses de la terre, lui faisait aussi détester les parures si aimées des jeunes filles, et dans la candeur de son âme, elle enviait le sort d'une petite bergère qu'elle voyait dans ses promenades, parce que celle-ci n'était pas assujettie à la tyrannie de la mode, et qu'elle pouvait se montrer au dehors sans se couvrir la figure d'un masque, comme le devaient faire les dames de qualité de ce temps-là.

La charité envers les pauvres était un autre trait de ce riche caractère. Dans une des tourelles de leur château, M. et Mme. de St. Germain donnaient, depuis longtemps, l'hospitalité à un pauvre incurable, auquel ils prodiguaient tous les soins nécessaires. Ainsi comblé de bienfaits, le vieillard ne cessait d'élever vers le ciel ses mains tremblantes pour en faire descendre sur cette famille, les bénédictions les plus choisies ; pour lui-même, il n'avait qu'un vœu à faire, celui de mourir en paix. Quelle ne fut donc pas sa surprise et aussi son bonheur en voyant un jour arriver auprès de son grabat, l'aimable petite Marie dont il avait si souvent

(1) Mon fils, donne-moi ton cœur.

ouï parler ! Déjà, inspirée par la charité, elle lui avait maintes fois envoyé son dessert, mais cela ne suffisait pas à sa tendre sollicitude ; il lui fallait voir elle-même le vieux Joseph dans sa petite loge, il fallait le consoler en lui parlant de Dieu !..... Cet ange de bonté avait aussi découvert les cabanes isolées des pauvres du voisinage, et bien souvent en leur portant de la soupe et des fruits, elle avait déchiré ou taché les habits précieux dont elle'était revêtue. Plusieurs fois, les personnes chargées de la surveiller, eurent à ce sujet des réprimandes à lui faire ; mais, lorsque la connaissance de ces griefs fut portée à sa mère, cette pieuse dame, loin de contrarier sa fille, lui donna volontiers toutes les permissions nécessaires pour assister les pauvres, voulant de plus que sa petite Marie l'accompagnât désormais dans toutes les visites qu'elle leur ferait.

L'Enfant de Marie au Couvent.

En la voyant grandir ainsi en âge et en sagesse, M. et Mme. de la Troche se félicitaient de posséder cette enfant de bénédiction, et, tout en se proposant de seconder fidèlement les vues de Dieu sur elle, ils ne se doutaient aucunement de la grandeur des sacrifices qu'ils auraient à faire par la suite. Ainsi, Marie ayant témoigné vers le temps de sa première communion le désir d'aller au Couvent, ses pieux parents s'empressèrent de l'y conduire avant la fin de sa neuvième année. Pleine de grâces, d'esprit, et d'amabilité, Mlle. de la Troche était en même temps si modeste et si humble que ses compagnes ne pouvaient se lasser de l'admirer, et loin de lui porter envie lorsque les maîtresses lui assignaient quelque surveillance, elles s'efforçaient au contraire, de ne pas déplaire à "l'ange de l'étude." Craignant que sa gaieté et son goût pour les jeux ne fussent nuisibles à ce qu'elle croyait devoir à Dieu, cette "Enfant de Marie" trouvait souvent moyen de s'éloigner des récréations bruyantes des élèves, pour se recueillir en Dieu et ne penser qu'à lui. Parlerons-nous de sa ferveur à l'époque de sa première communion ?..... de sa faim toute céleste pour ce divin aliment, du bonheur qui fut alors son partage ? Si un séraphin du haut du ciel pouvait envier les joies d'ici bas, il eût été jaloux du sort de Marie au jour où elle reçut son Dieu pour la première

fois. Aussi depuis cet heureux moment parut-elle plus unie à Dieu et plus ferme que jamais dans l'intention de se donner à lui sans partage.

Une maladie qu'elle eut vers ce temps-là, décida les médecins à lui faire reprendre l'air natal. En quittant le pensionnat, son regret fut adouci par l'espérance d'y revenir ; aussi reprit-elle gaiement la route de la maison paternelle. Avec quelles douces émotions elle revit cette famille au milieu de laquelle s'étaient écoulés ses premiers beaux jours, les lieux de son enfance, ce vieux château, ces jardins, ce clocher du village, ces beaux arbres, ces prés fleuris, ces coteaux verdoyants ! Tout lui souriait et conspirait à attacher son cœur. Bientôt cette langueur qui l'avait si longtemps accablée disparaît entièrement ; elle n'est pas encore bien forte, mais elle croit l'être suffisamment pour revenir à la maison de Dieu, car elle tremble pour son cœur, dont elle sent la faiblesse, à mesure que les affections de famille y reprennent leur empire. Hélas ! ce n'était pas chose facile à une jeune fille de quatorze ans, de rompre des liens à la fois si naturels, si forts et si aimables. Ses parents, de leur côté, désiraient vivement la retenir. Voyant néanmoins que le Seigneur exigeait d'eux ce sacrifice, ils s'efforcèrent de s'y soumettre, mais rien de plus désolant que leurs adieux. La mère pensa perdre connaissance. le père s'enferma dans son cabinet, et Marie elle-même avait le cœur brisé d'émotion. " C'est (1) toujours un spectacle touchant que de voir la nature ainsi aux prises avec la grâce, lorsque celle-ci finit par être victorieuse ; car la violence de la lutte donne plus de prix à la victoire : et, en voyant tant de courage et de constance en des natures frêles et délicates, on se sent animé soi-même au combat par leur exemple, et l'on n'ose plus désespérer de son propre cœur."

Les épreuves d'une postulante de quatorze ans.

Rentrée aux Ursulines de Tours dans la ferme résolution de n'en plus sortir, Mlle. de la Troche, pour éviter un refus de la part de ses parents, crut pouvoir user à leur égard d'un petit détour

(1) Vies des premières Ursulines de France par M. Charles Sainte-Foi.

que l'événement sembla justifier. Ainsi, dans l'ardeur qu'elle avait de suivre sa vocation, elle ne cessait de supplier la Communauté de l'admettre au nombre des novices. Persuadées qu'elle serait obligée de sortir bientôt à raison de sa faible santé, les religieuses la reçurent néanmoins au noviciat, à condition qu'elle le quitterait sans réplique à la première parole de ses parents.

A peine Mlle. de la Troche eut-elle obtenu ce qu'elle désirait, qu'il s'opéra en elle un changement presque miraculeux ; ses forces revinrent et sa santé se rétablit complètement. Pénétrée de reconnaissance pour cette insigne faveur, elle redoubla de zèle dans la poursuite de sa sainte entreprise, et écrivit lettre sur lettre à ses parents, les conjurant de permettre qu'elle embrassât la vie religieuse.

Surpris et alarmés à cette demande, ils prirent la résolution de l'en dissuader entièrement. En effet, Mme. de St. Germain arrive bientôt à Tours, se rend aux Ursulines et demande à voir sa fille. Celle-ci, sans rien révéler de la démarche qu'elle venait de faire, se contente de prier sa mère de ne pas s'opposer au désir qu'elle a de se faire religieuse. Sa mère lui répond qu'elle veut l'avoir auprès d'elle pendant quelques jours afin de causer un peu plus à l'aise sur un sujet aussi important. Cette fille obéissante cède à l'instant et sans réplique à la volonté de sa mère, se pare des habits qu'elle lui avait apportés, et se prépare à la suivre. Mais avant de s'éloigner de ce lieu qu'elle avait choisi pour s'immoler tout entière au Seigneur, elle alla se prosterner devant l'autel de Marie sa mère, en la conjurant de la fortifier contre la tendresse d'un cœur encore trop faible, et de vouloir bien protéger une vocation qui devait l'unir si intimement avec son divin Fils. Ce fut, sans doute, par le secours de cette Vierge Immaculée qu'elle triompha cette fois encore de l'affection si ardente qu'elle avait elle-même pour ses parents, qui ne se lassèrent pas de travailler pendant plusieurs jours à ébranler sa résolution, cherchant mille prétextes pour l'amener avec eux jusqu'à St. Germain, (1) lieu de sa naissance.

L'enfant de Marie, bien loin de se laisser gagner par tous ces

(1) Petite ville sur la Sarthe, dont ils étaient Seigneurs.

témoignages de tendresse, ne vit en cela qu'une raison de plus pour persévérer dans le choix de l'état de vie où Dieu la voulait ; car elle connaissait la piété de ses parents et elle savait qu'ils honoraient du fond de leur cœur les personnes consacrées à Dieu. " Vous ne voulez que mon bonheur, leur disait-elle, eh bien ! souffrez que je passe ma vie auprès du sanctuaire où depuis cinq années j'ai été si heureuse !..." Pour toute réponse, sa mère fondait en larmes, et son père s'éloignait rapidement. Après quatre ou cinq jours passés dans ces luttes continuelles, la pauvre Marie fut enfin consolée en voyant que ses parents devenaient plus soumis à la volonté du ciel. En effet croyant voir dans la constance de leur enfant une preuve que cette vocation venait de Dieu, ils ne voulurent pas la contrarier davantage, et prirent la résolution de lui permettre l'entrée du noviciat.

M. et Mme. de St. Germain, en la reconduisant au Couvent, se promirent cependant de continuer à l'éprouver jusqu'à la fin de son noviciat ; ce à quoi ils furent très-fidèles, venant souvent la voir à la grille et s'efforçant de toutes manières de l'attirer à eux. Au milieu de tant d'assauts, la postulante restait ferme, et ne cessant de publier le bonheur de son état, elle se félicitait tous les jours des sacrifices qu'elle avait faits pour l'embrasser.

La fervente novice.

Les trois mois d'épreuve étant passés, la famille de la Troche St. Germain se réunit encore au Couvent pour assister à la prise d'habit. Suivant l'usage en certains Couvents de France, l'ajustement de la postulante devait être laissé aux plus proches parents, et Mme. de St. Germain, ne voulant pas perdre cette dernière occasion d'embrasser sa fille, s'empressa de lui rendre ces tendres soins. Enfin, la jeune victime étant parée pour le sacrifice, il fallait la reconduire aux religieuses qui l'attendaient à la porte de la chapelle ; la mère embrassant sa fille pour la dernière fois, la tint si longtemps et si fortement serrée sur son cœur que M. de St. Germain dut intervenir pour mettre fin à une scène aussi déchirante, et conduire sa fille jusqu'à la porte de la clôture. Mlle. de la Troche ne put refuser des larmes à la douleur de ses parents, cependant elle n'en parut que plus ferme dans sa résolution d'être

tout à Dieu ; au pied du saint autel, une joie sereine et douce brillait sur son front et toute l'assistance admira sa générosité et son courage.

Le Seigneur ne tarda pas à récompenser sa jeune servante du sacrifice qu'elle venait de lui faire. Il remplit son âme de célestes douceurs et lui rendit faciles les plus graves devoirs de la religion. Comme le jeune aigle qui s'élance au plus haut des airs, Marie de St. Bernard eût désiré perdre de vue cette terre pour ne penser qu'à Dieu.

Il est facile de se faire une idée de la ferveur d'une novice dont la vocation avait été si fortement éprouvée ; aussi, selon le témoignage de la Mère de l'Incarnation : " On était ravi de voir en une fille de quatorze ans la vertu d'une religieuse parfaite." " Vers le temps de sa profession (1), l'ennemi du salut vint l'assaillir, en lui remettant sans cesse devant les yeux, sous les formes les plus séduisantes, les affections si douces de la famille, auxquelles elle allait renoncer pour toujours. Sensible comme elle l'était, il lui fallut lutter avec énergie contre les sentiments de la nature qui se réveillèrent en elle : et la lutte fut si violente que son âme en fut comme déchirée. Notre Seigneur ayant pitié d'elle, lui envoya pendant son sommeil, pour la consoler et la fortifier, un songe mystérieux, où elle vit une échelle qui d'un bout touchait au ciel et de l'autre à la terre. Beaucoup de personnes en montaient les degrés, aidées de leurs bons anges, lesquels essayaient les sueurs qui leur tombaient du front. Plusieurs tombaient dès le premier degré de l'échelle, les autres plus haut, et quelques uns, surmontant les difficultés d'un chemin si raide, arrivaient heureusement au sommet. L'effet de cette vision montra bien que ce n'était pas seulement un songe, mais une consolation et un enseignement que Dieu avait voulu lui donner : car dès le lendemain elle se sentit plus forte ; et sa tendresse pour ses parents se transfigura pour ainsi dire dans un amour ferme et généreux, tel qu'il convient aux âmes que Dieu appelle à la perfection."

Le jour ayant été fixé pour sa profession, cette cérémonie se fit avec une grande solennité. Son père et ses oncles étaient présents

(1) M. Charles Sainte-Foi, Vies des premières Ursulines de France.

lorsqu'elle prononça ses vœux ; sa mère et ses sœurs n'eurent pas la force de paraître, et ce ne fut que longtemps après, qu'elles vinrent au Couvent pleurer sur le sort de leur chère et trop heureuse Marie. Le bonheur le plus doux fut en effet désormais le partage de cette aimable et pieuse sœur ; car elle était de ces "riches natures qui plaisent également et à Dieu et aux hommes." Nos lectrices peuvent se rappeler ce qu'elles ont déjà lu de la vivacité de son esprit et de son incomparable gaieté ; ces belles qualités jointes à tant d'autres dont elle était enrichie, donnaient de tels charmes à sa conversation qu'on oubliait les heures auprès d'elle. De là l'admiration, l'estime, les égards dont on l'entourait ; de là aussi sa crainte que tant d'attentions de la part des autres ne missent obstacle à sa perfection. Telle fut Sr. Marie de St. Bernard pendant les premières années qui suivirent sa profession, prévenant sans cesse de grâces par le Seigneur et honorée de la confiance et de l'amitié de toute sa Communauté. Ce fut alors qu'elle eut une vision dont elle ne comprit pas d'abord la signification profonde ; mais bientôt le choix que l'on fit d'elle pour la mission du Canada, lui expliqua le mystère de ces hommes rouges en costume sauvage, portant des étendards marqués de lettres étranges, et qui lui dirent en la regardant : "Ne craignez pas, Marie, c'est par nous que vous serez sauvée."

La jeune Missionnaire.

Tous les détails du choix de la Sœur Marie de St. Bernard pour la mission du Canada étant déjà connus de nos lectrices, nous ne parlerons ici que des obstacles qu'il y eut à surmonter du côté de ses parents. Cette fervente Ursuline, quoique vivement combattue elle-même par les sentiments si tendres qu'elle avait pour sa famille, conjura Dieu avec ferveur de ne pas permettre que ses péchés missent obstacle aux desseins de sa Providence sur elle. On a dit ailleurs comment elle s'adressa alors à St. Joseph, et le vœu qu'elle fit de prendre son nom si elle obtenait la grâce qu'elle désirait si ardemment. On envoya un exprès à Angers pour remettre à ses parents des lettres de la part de Mgr. l'Archevêque de Tours, de la Supérieure des Ursulines et de leur tant aimée fille. Ils furent consternés en les lisant : Mme. de St. Germain ayant repris un

peu ses sens, commanda que l'on préparât son carrosse, voulant partir sur le champ pour Tours. Comme elle montait en voiture, un Père Carme se présenta et demanda à lui dire un mot. Il la mena auprès de son mari, alors malade, et il leur parla si fortement de l'honneur que Dieu leur faisait en appelant leur fille à une vocation si sublime, qu'ils se résignèrent enfin. Mme. de St. Germain ne réclama qu'une seule chose, ce fut la consolation de voir et d'embrasser une dernière fois sa fille, en lui portant la bénédiction de son père. Mais le bon religieux lui représenta qu'elle devait faire son sacrifice jusqu'au bout, et que par amour pour sa fille, elle devait prendre garde d'affaiblir, par ses tendresses, la générosité de son âme. Elle se contenta donc de lui écrire, mais cette lettre était conçue en des termes si touchants et si chrétiens, qu'on ne la pouvait lire sans verser des larmes. Sœur Marie de St. Bernard bénit Dieu d'un si heureux résultat, qu'elle attribua à l'intercession de St. Joseph; elle prit aussitôt le nom de ce grand saint et se disposa à partir avec la Mère de l'Incarnation. Il est plus facile d'imaginer que de décrire la scène des derniers adieux; ses sœurs ne pouvaient se résoudre à se séparer d'elle, tandis que cette fille héroïque eut assez de courage pour tout abandonner sans verser une seule larme. Pendant le trajet de Tours à Dieppe, la Mère Marie de St. Joseph, âgée seulement de vingt-trois ans et ornée de tant de belles qualités, fut admirée surtout pour sa modestie angélique et sa rare sagesse. La Reine ayant désiré voir la courageuse troupe qui se destinait pour le Canada, les Ursulines furent obligées de paraître plusieurs fois à la Cour pendant leur séjour à Paris. La jeune Missionnaire ne se départit pas un instant de son humble gravité, et elle ne parla que de la vertu et du mépris du monde. La voyant si jeune et si délicate, on la plaignait de toute part, à la pensée qu'elle allait s'exposer aux dangers de la mer, et aux rigueurs du climat du Canada; elle seule ne s'attendrissait pas, et elle se fortifiait toujours davantage dans la résolution de s'immoler tout entière à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Pendant la traversée, elle avait sans cesse quelque bonne parole pour relever les courages abattus; au plus fort du danger, c'était elle qui commençait les prières, et elle le faisait

d'une voix si ferme qu'elle inspirait aux autres la confiance dont elle était elle-même animée.

La Mère Marie de St. Joseph en Canada.

Vous connaissez déjà, chères lectrices, avec quelle ardeur la Mère Marie de St. Joseph se livra à l'étude de la langue Huronne, et ensuite de l'Algonquine, et quels furent ses travaux pendant les douze années et demie qu'elle passa en Canada. Dieu semblait l'avoir douée d'une grâce toute particulière, non-seulement pour gagner les cœurs des petites filles sauvages, mais encore celui des hommes et des femmes; aussi le nom de "Marie-Joseph la Sainte Fille" était-il devenu fameux au pays des Hurons et des Algonquins. De son côté, elle les aimait et les consolait comme une vraie mère, et elle plaidait si bien la cause de ses chers sauvages auprès de ses parents qu'elle obtenait pour eux chaque année de larges aumônes. Son bonheur fut jusqu'à la fin de se voir au milieu de ses néophytes. "J'étais ravi de voir autour d'elle, écrit la Mère de l'Incarnation, quarante à cinquante sauvages tant hommes que femmes et filles, qui l'écoutaient avec une avidité incroyable. Elle oubliait son mal dans l'action; mais ensuite elle demeurait si épuisée, et elle souffrait de si grandes douleurs de poitrine qu'on l'eut dit à l'extrémité."

Sa vocation de missionnaire fut toujours éprouvée, mais bien particulièrement après le premier incendie de notre Monastère. L'état de destitution où se trouvaient alors nos Mères et ses souffrances qui allaient toujours croissant, semblaient offrir à la Mère St. Joseph une occasion raisonnable et même urgente de retourner dans sa patrie. Ses parents la conjuraient de revenir en France, faisant valoir pour cela toutes les considérations qui pouvaient faire impression sur son esprit et sur son cœur; ses Mères de Tours la rappelaient aussi instamment auprès d'elles; mais à tous, elle répondit: "Qu'elle aimerait mieux vivre toute sa vie de la *sagacité* des sauvages, et mourir mille fois s'il était possible, que de faire un coup si lâche que de manquer de fidélité à Dieu." L'Évêque de la Rochelle, son oncle, avoua lui-même au R. P. Lalemant, qu'il avait résolu de la faire revenir en France, mais que ses lettres l'en avaient détourné, "il y avait trouvé tant de force et des

raisons si solides, qu'il était resté persuadé qu'elles lui avaient été dictées d'en haut."

Ou peut dire que la Mère Marie de St. Joseph avait toutes les vertus d'une parfaite religieuse et d'une parfaite Ursuline : une humilité qui la portait à se mépriser et à s'oublier elle-même ; une mortification qui lui faisait désirer les souffrances et chérir ses infirmités ; elle avait une fidélité entière aux plus petits points de sa règle et à tout ce qui regarde le service de Dieu. Le " haut degré d'oraison et d'union avec Dieu," auquel toute Ursuline est invitée à tendre par ses Constitutions, elle y avait atteint ; aussi ses paroles étaient " efficaces ;" elle " embrasait le cœur " de ceux qu'elle instruisait du feu qui consumait le sien. Sa conversation était angélique ; elle était de celles qui savent dire agréablement des choses utiles.

Dans les dernières années de sa vie, Dieu lui inspira de prier particulièrement pour trois choses : la conversion des nations barbares de l'Amérique, l'affermissement de la colonie française, et la sainteté de sa Communauté. Elle s'offrait sans cesse et sans réserve, comme une victime, à la divine Majesté, et elle me disait en confiance. écrivit la Mère de l'Incarnation : " Il ne m'est pas possible de rien faire que pour ce pauvre pays, et je crois que Dieu ne demande que cela de moi." Il lui semblait qu'elle portait dans son cœur tous les Français et tous les Sauvages. Elle ressentait leurs biens et leurs maux, et rien ne lui était plus pénible que d'entendre dire que le pays était menacé de quelque désastre qui tendait à sa ruine. En ces rencontres elle disait à Dieu, dans ses entretiens familiers, ce que Moïse lui disait lorsque le Seigneur menaçait son peuple de le perdre : " Mon Dieu, (1) effacez-moi du livre de vie et ôtez-moi plutôt de ce monde, que de permettre la rupture de la colonie française."

Dernière maladie et mort de la Mère St. Joseph.

Nous avons déjà rapporté, chères lectrices, les principales circonstances de la maladie et de la mort de cette bien-nimée Mère. Voyons-la, pendant plus de deux mois, étendue sur une de ces

(1) Lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation.

“ tablettes ” qui servaient de lits aux religieuses dans la petite maison de Mme. de la Peltrie. Là gisait, exposée au froid et à la fumée, en face de cette grande cheminée qui chauffait seule la maison, celle qui, en France, eût pu jouir d'une fortune de vingt-cinq à trente mille livres.

“ Outre les douleurs et les fatigues de sa maladie, dit notre Vén Mère, elle recevait de très-grandes incommodités du lieu où nous étions logés. Il était fort petit, et l'on ne pouvait aller au chœur sans passer près de sa *cabane* et à sa vue ; le bruit des sandales de bois sur un plancher de bois, les clameurs des enfants, les allées et les venues de tout le monde, le bruit de la cuisine dont nous n'étions séparées que par de simples planches, l'odeur de l'anguille qui infectait tout, en sorte que durant la rigueur du froid, il fallait tenir les fenêtres ouvertes pour purifier l'air ; la fumée de la chambre qui était presque continuelle : enfin, la cloche, le chant, la psalmodie, le bruit du chœur qui était proche, lui causaient une incommodité incroyable et augmentaient étrangement son oppression. Elle toussait sans relâche. Elle souffrait cependant tout cela avec une patience héroïque, et tant s'en faut qu'elle en fit des plaintes, qu'au contraire elle nous voulait persuader que cela la divertissait. Elle tenait comme une providence et une miséricorde de Dieu, de ce que par l'embrassement de notre Monastère, elle était réduite dans un lieu où elle pouvait avoir la consolation d'entendre de son lit la sainte Messe, l'Office divin et la prédication, et par ce moyen, de vivre régulièrement jusqu'à la mort.”

C'est surtout quand l'hydropisie vint ajouter à ses maux, qu'on eut sujet d'admirer sa patience. On fut obligé de lui faire aux jambes de si profondes incisions qu'on lui voyait jusqu'à la membrane de l'os. La gangrène se mit bientôt dans ses plaies, et quoi qu'on ne lui appliquât que le quart du remède, on crut qu'elle allait expirer sous la violence des douleurs. Cependant pas une plainte de sa part ; elle ne pouvait se lasser de bénir Dieu des grandes grâces qu'il lui avait faites, et elle dit au R. P. J. Lalemant : “ Je sais, mon Père, que Dieu a promis à ceux qui quitteraient quelque chose pour son amour, le centuple en cette vie et le bonheur éternel en l'autre. Pour le centuple, je lui donnerai *quit-*

tance quand il lui plaira, car il me l'a généreusement payé, et quant à la vie éternelle, je l'attends bientôt." Elle ne parlait que des biens de l'autre vie, de la bassesse de tout ce qu'il y a sur la terre, du bonheur que l'on goûte au service de Dieu, et de la fidélité que l'on doit avoir à sa vocation. " Ah ! que je suis heureuse, disait-elle à ses sœurs, de mourir en un lieu pauvre et d'être privée des petites douceurs dont on jouit en France ! Ecrivez, je vous prie, à M. de la Rochelle, à nos chères sœurs de France, à mes parents, que je suis très-contente de les avoir tous quittés, et de mourir pauvre religieuse de la mission des Ursulines du Canada. Mais, je vous en prie, répétait-elle, ne manquez pas de le faire savoir à nos Mères de Tours et à mes parents." M. de Lauson, Gouverneur, l'envoya visiter pour se recommander à ses prières, la conjurant de se souvenir des grands besoins du pays qu'elle quittait. Sa réponse fut pleine de respect et de piété.

" Elle renouvela ses vœux solennellement par deux fois, demandant pardon aux assistants et à la Communauté, la remerciant avec de grands sentiments d'humilité, des secours qu'elle lui avait rendus dans sa maladie. Elle avait déjà remercié le R. P. Ragueneau, Supérieur de la Mission, de toutes les charités qu'il avait faites à notre Communauté depuis l'incendie, et la lui avait recommandée de nouveau. Elle remercia encore le R. P. Lalemant de l'assistance qu'il avait rendue à son âme durant sa maladie ; et le médecin, de celle qu'il lui avait rendue corporellement ; les assurant que s'il plaisait à Dieu de lui faire miséricorde, elle le prierait dans le ciel de récompenser leur travail." (1) Son agonie dura vingt-quatre heures ; mais comme elle avait l'esprit libre, elle ne cessa d'entretenir ses sœurs jusqu'au dernier moment. " Comme vous êtes peu, disait-elle, il ne faut pas que vous preniez la peine de me porter en terre ; servez-vous des mains d'autrui ; puis elle leur parla des cérémonies de l'Eglise, et montant de là dans les cieux, elle leur racontait des merveilles de l'autre vie. En expirant elle fit signe qu'elle entendait les prières et s'unissait aux actes qu'on lui suggérait.

Dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue dans le pays,

(1) Lettres de la Vén. Mère.

ce fut un deuil général. Les Français et les Sauvages en furent également touchés ; mais les Hurons (1) surtout ne savaient comment exprimer leurs sentiments envers " Marie la sainte fille " qui avait été si longtemps leur mère spirituelle, et ils lui firent à l'Île d'Orléans, comme on l'a déjà dit, un service solennel.

Dieu ne tarda pas à révéler la gloire de sa servante à des témoins dignes de foi. Voici ce qu'en a écrit le R. P. Paul Ra-gueneau dans la Relation de 1652. " Environ une heure après que sa sainte dépouille fut mise en terre, une personne digne de foi s'en allant pour quelque action de charité, à une lieue de Québec, notre chère défunte lui apparut par une vision intellectuelle. Son port était plein de majesté, sa figure resplendissante de lumière et de gloire, et de ses yeux s'échappaient des regards perçants qui allaient jusqu'au fond du cœur."

Dans les lettres de la Mère de l'Incarnation, on trouve le même témoignage. " Elle accompagna, dit-elle, ce charitable frère jusqu'au lieu où sa charité le portait et se rendit encore présente au retour d'une manière fort intérieure, traitant avec lui, par voie d'intelligence, de sujets dont je ne puis ici parler. Le lendemain, la même personne allant à l'Île d'Orléans sur le fleuve qui était glacé, marcha pendant quelque temps sur une glace fort mince, qui s'était formée durant la nuit, sans penser au danger où il était de tomber à chaque instant dans l'abîme !.... Tout à coup, il entend une voix qui lui dit : " Arrête-toi ! " Il s'arrête, lève les yeux qu'il avait jusque-là tenu baissés, et regardant autour de soi, il se vit environné d'eau de tous côtés ! Il perce cette petite glace pour voir s'il n'y en avait pas une plus épaisse au-dessous, comme il arrive souvent sur le St. Laurent. O surprise et terreur ! Il ne trouve que des abîmes. Il se recommande à celle qui l'avait ar-

(1) Parmi les traditions du Monastère, il s'en trouve une bien touchante au sujet de la Mère Marie de St. Joseph. Désolés de la voir malade, les Hurons venaient souvent demander de ses nouvelles, et voulant contribuer à sa convalescence, ils lui apportaient les produits de leur chasse, qu'ils donnaient à la Mère de l'Incarnation en lui disant : " Tiens, Mère, donne ces oiseaux à " Marie la Sainte Fille," afin qu'elle mange et qu'elle vive pour nous instruire encore."

rêté, et tout saisi de crainte, il retourne sur ses pas. Quand il fut en un lieu d'assurance, il reconnut qu'il avait marché un long espace de chemin sur les eaux sans enfoncer ; aussi il lui semblait qu'il n'avait pas marché, tant il s'était senti soutenu. Enfin il a rendu témoignage que la Mère Marie de St. Joseph lui avait sauvé la vie et qu'il ne pouvait sortir d'un tel danger sans miracle." Il est bon de remarquer ici, que ce frère était un habile pharmacien et qu'en cette qualité il avait rendu à la Mère Marie de St. Joseph d'importants services durant sa longue et pénible maladie. Voici une autre preuve de la délicatesse de ce sentiment de reconnaissance qu'elle avait toujours conservé pour ceux qui l'avaient obligée. "A son décès, elle apparut la nuit à une sœur converse de Tours nommée Elisabeth, qui l'avait élevée toute jeune avec une tendresse maternelle. Elle lui dit en la réveillant : "Ma chère sœur Elisabeth, préparez-vous au voyage, car il est temps de partir." La sœur se lève, se rend à l'instant chez la Mère Supérieure et lui dit : "Certainement la Mère Marie de St. Joseph est morte ; elle vient de m'avertir aussi de ma mort." Cette sœur, en effet, tomba malade et mourut treize jours après.

Plus tard, à l'occasion de la translation des restes mortels de la Mère Marie de St. Joseph, du jardin au caveau de la nouvelle église, nous aurons encore occasion de nous écrier : "Que Dieu est admirable en ses Saints !..."

—

Noms des Religieuses qui habitaient le Monastère au temps de l'incendie.

Mme. de la Peltrie.

- Rév. Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase, Supérieure,*
 " " *Marie de la Troche de St. Joseph, Assistante,*
 " " *Anne Le Bugle de Ste. Claire, Conseillère,*
 " " *Marie Guyart de l'Incarnation, Dépositaire,*
 " " *Cécile Richer de Ste. Croix,*
 " " *Marie-Anne des Séraphins,*
 " " *Anne Compain de Ste. Cécile,*
 " " *Anne Le Boue de Notre-Dame,*
 " " *Charlotte Barré de St. Ignace,*
 " " *Philippe-Gertrude de Boulogne de St. Dominique.*

Sœurs Converses.

*Sr. Anne Bataille de St. Laurent,
" Catherine Lézeau de Ste. Ursule.*

LE PAYS EN 1651-52.

Un mot sur l'état de la colonie en 1651-52, pour clore ce premier livre de l'Histoire de notre Monastère.

La ville de Champlain encore à son berceau se voyait déjà en possession de trois établissements religieux, d'où se répandaient comme d'autant de foyers lumineux, la connaissance et les bienfaits du Christianisme. Le collège des RR. PP. Jésuites avait été rebâti après l'incendie de 1640, et la Compagnie venait de donner son septième martyr (1) pour la conversion des pauvres infidèles de la Nouvelle-France. Les Mères Hospitalières, plus que jamais nécessaires à la colonie, s'épuisaient généreusement à secourir les pauvres et les malades, tant français que sauvages. Les Ursulines, surchargées de travail, comme on l'a déjà vu, au milieu de leurs néophytes et des jeunes filles qu'elles formaient à la piété et aux bonnes mœurs, avaient eu dans l'espace de treize ans à se construire deux fois un Monastère, et cela avec de si faibles ressources qu'il faut y reconnaître une protection visible du ciel. Québec posait ainsi, avec ses premiers fondements, les bases de cette piété solide qui s'est étendue à mesure que le pays s'est peuplé davantage, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

(1) Nous n'aurions pas manqué de citer ici quelque chose des belles pages que la Mère de l'Incarnation a consacrées à la mémoire de ces glorieux apôtres, si nous ne devions à l'obligeance d'un ami l'intéressante notice qui se trouve à la fin de ce volume. Nous y renvoyons nos lectrices, sûre qu'elles y trouveront ample sujet d'intérêt et d'éducation.

Quand il
és un long
semblait
Enfin il a
vait sauvé
acle." Il
pharmacien
St. Joseph
die. Voici
reconnais-
vaient obli-
converse de
ne avec une
" Ma chère
s de partir."
e Supérieure
h est morte ;
œur, en effet,
es mortels de
a de la nou-
cier : " Que

re au temps

se, Supérieure,
sistante,
llère,
sitaire,

. Dominique.

Dans cet intervalle de treize ans, depuis l'arrivée des premières religieuses sur le sol canadien, une petite colonie a passé par Québec pour établir à Montréal un poste au milieu des Iroquois. En 1651, il n'y avait là encore cependant qu'environ cinquante Français, maintenus par l'énergie et la piété de M. de Maisonneuve.

L'habitation de Trois-Rivières, dit la Relation, ne subsistait que par miracle, tant on y était harcelé par les bandes des farouches Iroquois. Mais ces dangers continuels ne faisaient qu'accroître la ferveur des premiers colons, et ce serait priver nos lectrices d'un grand sujet d'édification que de ne pas citer ici quelque chose de la Relation de 1651.

“ Les habitants de Trois-Rivières, dit le R. P. Rageueau, attribuent leur conservation au recours extraordinaire qu'ils ont eu à la Ste. Vierge, dont il y avait un petit oratoire dans chaque maison : l'un était dédié à Notre-Dame de Lorette, l'autre à Notre-Dame de Liesse, les autres à Notre-Dame des Vertus, du Bon-Secours, de Bonne-Nouvelle, de la Victoire, et à quantité d'autres titres sous lesquels on honore la Ste. Vierge en divers lieux de la Chrétienté. C'était une dévotion ordinaire à ces pauvres habitants d'aller visiter ces petits oratoires en divers jours de la semaine, principalement les samedis, que le concours y était plus grand ; et en chaque maison, matin et soir, tout le monde se rassemblait pour y faire les prières en commun et l'examen de leur conscience, et pour y dire les Litanies de la très-sainte Vierge, le chef de la famille étant d'ordinaire celui qui faisait les prières, et auquel tous les autres répondaient, femmes, enfants, serviteurs.

“ A Québec et aux habitations qui en dépendent, cette façon de faire les prières matin et soir, a été une dévotion ordinaire, chaque maison ayant pris un Saint

pour patron, et fait un vœu public, que chacun se confesserait et communierait au moins une fois le mois..... La plupart de ceux qui sont en ce pays avouent qu'en aucun lieu du monde ils n'y avaient trouvé, ni plus d'instruction, ni plus d'aide pour leur salut, ni un soin de leur conscience plus doux et plus facile."

Voyons maintenant quelle était l'union, la charmante aménité de mœurs qui régnait alors dans le pays. Le jour de l'an qui a tant de jouissances pour notre génération, devait en avoir encore davantage alors que toute la colonie ne formait à bien dire qu'une seule et même famille. Aussi les étrennes faisaient-elles la ronde ; on s'adressait réciproquement des cadeaux, et il y a vraiment plaisir à voir le docte et vénéré P. J. Lalemant présenter d'abord à M. le Gouverneur un beau volume d'œuvres choisies, à M. Bourdon, une boussole réputée "magnifique," et distribuer de tous côtés force médailles, livres, chapelets.

Dès la pointe du jour, le canon du Fort avait annoncé la joyeuse fête, et souvent les principales visites étaient déjà faites, quand la cloche appelait la petite population à l'église paroissiale pour la grand'messe. Dans l'empressement général de se faire les souhaits de la nouvelle année, il arriva même une fois que le bien-aimé M. de Montmagny devança les Révérends Pères ! Le cas était grave, aussi y eut-il *assemblée générale* chez ces derniers, pour aviser aux moyens qu'à l'avenir le noble Chevalier fût salué le premier.

Quant aux habitantes du cloître, elles n'étaient pas les dernières à prendre part à la fête ; leur compliment de bonne année s'adressait par écrit dès la veille avec étrennes d'ouvrages, *Agnus Dei*, etc., et elles recevaient en retour des traités sur la vie spirituelle, et divers objets de piété. On vivait ainsi dans la joie la plus

entière et la plus franche, prêt toutefois à s'exhorter au martyre au moment même si l'occasion s'en fut présentée.

Cette union des esprits et des cœurs, cette gaieté d'entrain d'ailleurs si naturelle aux enfants de la vieille France, devaient être un grand adoucissement aux épreuves de cette époque qui, sous le triple rapport du courage militaire, du dévouement et de la piété, peut bien être considérée comme l'*âge d'or* de la colonie.



LIVRE SECOND.

1652-1686.

CHAPITRE I.

Le Monastère Restauré.

Le séminaire sauvage ;—Faits extérieurs se rattachant à l'histoire du Monastère, jusqu'à 1670.

MARIE Restauratrice du Monastère—Le séminaire sauvage—Francisation des sauvages—Nos documents historiques—Quelque chose sur les Gouverneurs—Départ de M. Vignal—Arrivée de Mgr. de Laval—Visite des Hospitalières de Montréal—Les Iroquois répandent la terreur ; le Monastère en état de siège—Martyre de M. Vignal—Fondation du Séminaire de Québec—Tremblement de terre—Mme. d'Ailleboust—Le Marquis de Tracy—M. Talon—Deux captives françaises—Garakontié—Filles Iroquoises—Consécration de l'Eglise—Piété envers St. Joseph et la Ste. Famille—Quelques mots sur le pays.

§1.—MARIE RESTAURATRICE DU MONASTÈRE.



Le Monastère restauré !..... Nos cœurs ont tressailli à cette annonce, et nos lectrices aussi, sans doute, prennent part à l'allégresse de ce beau jour qui ramène la famille Ursuline dans son cloître béni.

“ Nous sommes dans notre nouveau bâtiment (1) depuis la veille de la Pentecôte (29 mai), se hâta d'écrire la Mère de l'Incarnation à ses amis de France. Le clergé de la paroisse avec un grand concours de peuple y vint transporter le St. Sacrement du lieu où nous étions logés. L'on commença les prières des qua-

(1) Ce second Monastère avait cent huit pieds de longueur : l'addition s'était faite dans la direction de la cuisine actuelle.

rante heures, qui durèrent jusqu'au mardi de la Pentecôte. Tout le monde était dans la joie de nous voir logées là où nous étions auparavant, et délivrées des grandes incommodités que nous avons endurées depuis notre incendie. Pendant ces trois jours, la paroisse y vint avec le peuple chantant les litanies."

On a déjà vu la rapidité merveilleuse avec laquelle s'étaient élevés les murs de ce second Monastère; quel ne sera pas le bonheur de nos lectrices en apprenant ce que fit Marie, pour le rétablissement d'une maison qui lui avait été si spécialement consacrée. " Mon esprit, dit la Vén. Mère, fut rempli de courage et de force pour travailler jour et nuit à cet ouvrage, que je regardais comme appartenant à la très-sainte Vierge, notre bonne Mère et Supérieure. Je l'appelle ainsi parce que quelque temps avant notre incendie, la Mère St. Athanase, Supérieure, avait eu une forte inspiration de lui remettre sa charge entre les mains, ce que nous avons fait avec une grande solennité. Je la regardais donc en cette entreprise, comme ma directrice et mon tout après Dieu. Ainsi je n'eus pas plus tôt commencé, que je ressentis son assistance d'une manière extraordinaire; je l'avais continuellement présente partout où j'allais et en tout ce que je faisais. Je ne la voyais pas des yeux du corps, mais en la manière que le suradmirable Verbe Incarné me fait l'honneur de se communiquer à moi, par union, par amour et communication actuelle; ce que je n'avais jamais encore expérimenté de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu, qu'en cette occasion. Je la sentais auprès de moi, m'accompagnant partout dans les allées et venues qu'il me fallait faire dans le bâtiment, depuis qu'on eut commencé à abattre les masures jusqu'à la fin de l'édifice. Chemin faisant je m'entretenais avec elle et je lui disais: Allons, ma

divine Mère, allons voir nos ouvriers. Et selon les occurrences, j'allais en haut, en bas sur les échafaudages sans aucune crainte, l'entretenant toujours de la sorte. Je lui disais souvent : Ma Mère, gardez s'il vous plaît tous vos ouvriers ; et en effet elle les a si bien gardés que dans la construction du Monastère pas un n'a été blessé."

La protection de la Ste. Vierge parut encore d'une autre manière, car ce Monastère s'est fait sans qu'il en ait presque rien coûté. Entendons le rapport de celle qui avait les comptes en mains et qui répondait de tout. "Vous êtes en peine de ce que je vous ai dit qu'il y a eu du miracle dans notre rétablissement, écrivait-elle à son fils. Il y en a eu en effet. Nous avons tout perdu, et notre incendie nous avait dépouillées de toutes choses. Nous avons fait rebâtir notre Monastère ; nous nous sommes vêtues et remeublées, et pour tout cela il nous a fallu faire des dépenses au montant de trente mille livres. L'on nous a prêté huit mille livres sur le pays, lesquels ne valent pas six mille livres de France. Nous n'avons eu que très-peu d'aumônes, dont une partie a servi à nous vêtir et l'autre à acheter un peu de grain. De cela il ne nous reste que quatre mille livres à payer ; encore la personne à qui nous les devons nous donne le fonds après sa mort, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Enfin il y a vingt-quatre mille livres de pure Providence....."

Quelle consolante pensée pour nous qui habitons aujourd'hui ce Monastère ! Ces murs cimentés dès leurs fondements par les sueurs de nos premières Mères, (1)

(1) La Mère de l'Incarnation ne pouvant se procurer un nombre suffisant d'ouvriers vu l'extrême pauvreté où se trouvaient les religieuses, commença elle-même à nettoyer les fondements sur lesquels il fallait rebâtir. Toutes ses sœurs se mirent à l'œuvre à son exemple, et l'on vit même plusieurs personnes recommandables du dehors,

et élevés sous le regard bienfaisant et miséricordieux de Marie, n'ont souffert ni des boulets d'un siège désastreux, qui endommagèrent les plus solides édifices de la ville, ni même d'une nouvelle conflagration qui les a complètement enveloppés ; ils sont encore là debout, après plus de deux siècles, attestant les maternelles bontés de leur céleste Restauratrice.

§2.—ÉTAT DU SÉMINAIRE SAUVAGE DEPUIS L'INCENDIE DE 1650 JUSQU'À 1670.

Dix-huit mois après l'incendie, nos Mères se trouvaient en état d'ouvrir de nouveau leur pensionnat français et leur "séminaire." Les élèves sauvages furent moins nombreuses les trois premières années, par suite de la terreur que répandaient dans tout le pays les incursions des Iroquois. Mais les choses ne tardèrent pas à changer de face, et l'état du séminaire sauvage ainsi que du pensionnat français devint plus que jamais florissant.

En 1653, la Mère de l'Incarnation parle particulièrement du pensionnat, "s'estimant heureuse d'être employée dans le fondement du grand édifice de cette nouvelle Eglise, tant au regard des Français que des Sauvages, puisque les âmes des uns et des autres ont également coûté au Fils de Dieu." L'année suivante, elle s'exprime ainsi : "Quant à ce qui regarde notre Communauté et notre Séminaire, tout y est en assez bonne disposition grâce à Notre-Seigneur. Nous avons de fort bonnes séminaristes que les ambassadeurs Iroquois ont

touchées de tant de zèle et de courage, venir se joindre à elles, "de sorte, dit le R. P. Claude Martin, qu'il n'y eut pas plus d'émulation parmi les Israélites quand ils rebâtirent le temple de Dieu après la captivité de Babylone, qu'il y en eut parmi ces ferventes religieuses lorsqu'il leur fallut relever de ses ruines leur petit sanctuaire."

vues chaque fois qu'ils sont venus à Québec. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis de les entendre chanter si bien à la française, et pour marque de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'était pas d'une mesure aussi réglée. Nous avons des Huronnes que les Révérends Pères ont jugé à propos que nous élevassions à la française.....

“ Enfin la moisson va être grande, et j'estime qu'il nous faudra chercher des ouvriers. Aidez-moi à bénir la bonté de Dieu de ses grandes miséricordes sur nous, et de ce que non-seulement il nous donne la paix, mais encore de ce que de nos plus grands ennemis, il en veut faire ses enfants afin qu'ils partagent avec nous les biens d'un si bon Père.”

Le récit ajoute: “ Au mois de mai 1654, la fille de feu Herman, Capitaine Huron, est entrée au Séminaire.

Le 21 juillet, Catherine, petite créature de Dieu, Huronne et orpheline, nous a été donnée à l'âge de cinq ans, pour être instruite et élevée au Séminaire. Le même jour, une petite fille nommée Jeanne, Huronne de nation, nous a été donnée par le R. P. Chaumonot.”

“ Maintenant que la paix est faite, dit la Vén. Mère, nous avons beaucoup d'emploi, de sorte que si quelque-une de nous venait à manquer, il nous faudrait par nécessité faire venir des sœurs de France.... Quand je vous dis que nous nous relevons peu à peu, ce n'est pas que nous ne manquions de beaucoup de choses; mais cela n'est rien en comparaison de l'extrémité où nous nous sommes vues. Après tout la divine Providence est une bonne mère, quand on s'appuie plus sur elle que sur les forces humaines qui sont toujours faibles et inconstantes. Ainsi, ma chère mère, consolons-nous en elle et elle aura soin de nous. Nous sommes chargées

d'un grand nombre de filles sauvages en notre Séminaire sur ce seul appui. L'on me fait quelquefois des questions à ce sujet, et on me demande si j'ai fondation pour cela ; je réponds que nous avons celle de la Providence. En effèt, je m'y sens très-forte, et elle ne m'a encore jamais manqué."

L'année 1655 fut remarquable par le nombre de sauvages qui vinrent à Québec, et qui amenaient leurs enfants à nos Mères pour les faire instruire. En deux mois seulement, on en compta une vingtaine.

La visite des Ambassadeurs Iroquois et l'examen des Séminaristes Huronnes et Algonquines en leur présence, se trouvent amplement décrits par la Mère de l'Incarnation. "Leurs ambassadeurs, n'ont pas manqué de nous rendre visite. Ils ont admiré nos séminaristes sauvages, en les entendant chanter les louanges de Dieu en trois langues différentes. Ils étaient ravis de les voir si bien dressées à la française ; mais ce qui les étonna le plus fut de voir que ne nous touchant en rien, nous en faisons tant d'estime, les aimant et caressant comme les mères aiment et caressent leurs enfants." Dans une autre lettre : "Pendant le séjour de tous ces ambassadeurs à Québec, ils nous ont visités plusieurs fois et nous les avons régalés splendidement à leur mode. Ils ont pris un singulier plaisir à voir et à entendre nos séminaristes et entr'autres une petite Huronne de dix à onze ans, que nous francisons. Elle sait lire, écrire et chanter en trois langues, en Latin, en Français et en Huron. Après qu'elle eut fait le catéchisme à ses compagnes en leur présence, elle alla faire une petite harangue au chef de la troupe pour lui témoigner le plaisir que lui causait la paix, la joie qu'elle avait de ce qu'il emmenait des Pères Jésuites, et elle termina par le prier d'envoyer en notre Séminaire des

filles Iroquoises pour y être instruites, l'assurant qu'elle les regarderait comme ses sœurs. Le chef agréa sa proposition, reçut un présent qu'elle lui fit, et il admira beaucoup l'esprit et l'adresse de cette jeune fille. Elle en fit autant à la Capitainesse (1), qui lui a fait des caresses tout-à-fait extraordinaires à des sauvages. Le R. P. Chaumonot, après en avoir catéchisé trois durant quelque temps, en a baptisé deux dans notre chapelle. Ce sont les prémices du christianisme parmi les Iroquois. Je vous laisse à juger si nous avons chanté de bon cœur le *Te Deum* ; nous l'avons fait les larmes aux yeux et la joie dans l'âme, en voyant ceux qui détruisaient le christianisme l'embrasser de si bon cœur."

A leur retour à Montréal où ils avaient laissé une troupe nombreuse de leurs compatriotes, ces Iroquois racontèrent toutes les circonstances du bon accueil qu'on leur avait fait à Québec, ce qui ravit tellement les autres qu'ils firent exprès ce voyage de quatre-vingt-dix lieues, pour voir de leurs propres yeux les choses admirables qu'on leur avait racontées. Toutes les femmes Iroquoises furent de nouveau admises dans le Séminaire où les religieuses leur firent festin, et les comblèrent de ces petits présents (2) tant estimés des sauvages. Le R. P. Chaumonot, leur missionnaire, qui les avait amenés à Québec, les accompagna aussi à leur retour au pays des Cinq Cantons. Chemin faisant, il écrivit à la Mère de l'Incarnation une lettre intéressante que l'on trouve dans la Relation de 1655.

(1) Ces Capitaineses étaient des femmes de qualité parmi les sauvages ; elles avaient voix délibérative dans les conseils et en tiraient des conclusions comme les hommes, et même, ce furent elles qui députèrent les premiers ambassadeurs pour traiter de la paix. Lettres de la Vén. Mère.

(2) Images, ciseaux, canifs, petits miroirs, etc.

“ Montréal, 4 octobre 1655.

“ Ma Révérende Mère,

“ Demain, s'il plaît à Dieu, nous quitterons de vue les dernières habitations de nos amis pour aller vers celles de nos ennemis. La femme de notre Capitaine Iroquois se fait instruire sur les chemins avec six autres, tant hommes que femmes, outre nos chrétiens Hurons et nos deux autres Iroquois de Tsonnonthouan qui est la nation la plus éloignée de nous et la plus peuplée. Ce sont en tout dix-huit personnes priant Dieu soir et matin. Je vous recommande cette petite Eglise voyageant avec ses pasteurs. Notre Capitainesse m'a prié de vous écrire qu'elle tiendra parole, et qu'elle vous enverra non sa fille qui est trop petite, mais une de ses sœurs qui est de l'âge de Marie, votre petite Huronne. Cette Capitainesse ayant laissé à Montréal une de ses parentes, lorsqu'elle est descendue à Québec, l'a été voir aussitôt que nous fûmes arrivés et nous l'a amenée pour la faire prier Dieu. En ma présence elle l'a instruite sur les mystères que nous lui avons enseignés. Plaise à Dieu qu'elle fasse de même lorsqu'elle sera arrivée en son pays et qu'elle gagne ainsi à Dieu tous ses autres parents ! Elle m'a prié de vous écrire qu'elle ne fâchera plus “ Celui qui a tout fait,” et que c'est du fond de son cœur qu'elle veut se faire chrétienne. Elle salue sa fille adoptive Marie, ainsi que toutes les Mères. Et moi j'ajoute, qu'elles prient Dieu pour son entière conversion.

“ Votre très-humble serviteur en

“ Notre-Seigneur,

“ ECHON.

(C'est le nom que les Iroquois donnaient au Père C.)

“ Rév. Mère de l'Incarnation,

“ Ursulines de Québec.”

Il est remarquable qu'en l'année 1656, il y eut une telle affluence de séminaristes sauvages que la maison ne se trouva pas assez grande pour les loger. "Au commencement de février, dit le vieux récit, sont entrées en notre séminaire six filles Huronnes. En même temps y sont entrées six filles Algonquines..... En ce même mois de février et au mois suivant sont entrées nombre d'autres séminaristes Algonquines."

"C'est une vérité publique que depuis notre rétablissement après l'incendie, écrivait la Vén. Mère, le séminaire sauvage est sensiblement augmenté. Le nombre de nos filles s'est tellement accru et nous avons été si surchargées, que j'ai été contrainte à mon grand regret d'en refuser plusieurs, qui s'en allèrent les larmes aux yeux tandis que je pleurais dans le cœur (1). Je vous assure que sans un miracle nous ne pourrions subsister. Cela est vu et connu de tout le monde ; il est encore plus vu et connu de Dieu ; il nous assistera par les voies qu'il plaira à la Providence d'ordonner."

Cependant le travail de nos Mères devait encore s'accroître, car un peu plus tard un grand nombre de jeunes filles Huronnes venaient tous les jours s'abriter sous des toits d'écorce qu'on avait de nouveau élevés dans le voisinage du "vieux Frêne."

"Ce fut cette année 1662, aussi bien que dans les précédentes et encore dans les suivantes, que les Hurons étant tous rassemblés dans un fort, qu'on leur avait fait bâtir dans la ville entre la cathédrale et le château St. Louis, pour les garantir des incursions des Iroquois, leurs filles au nombre de soixante-dix à quatre-vingts venaient tous les jours en classe comme nos élèves externes. Après leur avoir fait dire leurs prières, chanter

(1) Les Religieuses instruisaient dans les parloirs ces pauvres enfants qu'elles se trouvaient ainsi dans l'impossibilité de recevoir.

des cantiques, répéter le catéchisme et fait l'instruction ou l'explication de la doctrine chrétienne, ou leur distribuait à manger de la *sagamité*. Chacune apportait son "ouragan" (1) et sa cuillère, et ces enfants après avoir rendu grâces à Dieu, s'en retournaient en leurs cabanes, emportant à leurs parents les restes de leur repas."

C'est le *vieux récit* qui nous a conservé ce trait. Ces enfants donnèrent d'abord beaucoup de consolation ; mais la passion des boissons enivrantes continuant toujours ses ravages parmi les sauvages, les enfants ne se ressentirent que trop des vices des parents. Les religieuses ayant voulu leur faire voir les suites de leur mauvaise conduite, toutes les coupables disparurent. (2) "Le naturel des sauvages est comme cela, disait la Vén. Mère ; ils font ce qu'ils voient faire aux autres en matière de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans la morale chrétienne." Malheureusement, ces pauvres enfants n'avaient pas encore eu le temps de s'établir dans la pratique d'une vertu solide. Mais les marques sensibles de la colère de Dieu que l'on crut éprouver dans les épouvantables calamités des années suivantes, ramenèrent ces pauvres gens à la raison et à la foi.

A part cette défection momentanée parmi les filles sauvages externes, qui se trouvaient sous le contrôle immédiat de leurs parents égarés, tout allait bien au séminaire. En 1668 et en 1670, la Mère de l'Incarna-

(1) Espèce d'assiette sauvage faite d'écorce de bouleau.

(2) Nous ne savons comment un auteur qui écrit beaucoup sur les Institutions de Montréal, a pu conclure, à propos de la disparition momentanée des élèves externes dont il est ici question, que nos Mères ne réussissaient aucunement auprès des filles sauvages, et surtout comment il a pu étendre cette conclusion aux "séminaristes."

tion écrivait " que le séminaire était rempli de filles sauvages, de même que le pensionnat de filles françaises, et que les Ursulines de Québec s'estimaient heureuses d'être si avantageusement occupées dans les emplois de leur Institut." (1)

FRANCISATION DES SAUVAGES.

Cette question a donné lieu à bien des théories et des discussions. Si l'on entend par *francisés*, des sauvages devenus pieux, bons, charitables, sous l'influence du christianisme, nos Mères ont francisé à peu près toutes les filles qui leur ont passé entre les mains; mais s'il s'agit d'enfants de la forêt attachés à la vie sédentaire et aux mœurs de peuples civilisés, la généralité des sauvages s'est montrée jusqu'à ce jour peu susceptible de ce genre de progrès. " Un Français devient plutôt sauvage, disait la Mère de l'Incarnation, qu'un Sauvage ne devient français."

Vers l'an 1668, le Roi voyant que Dieu avait béni ses armes, prit des mesures pour tâcher de *franciser* la race indigène, afin de n'avoir plus qu'un seul peuple dans sa lointaine colonie. On voulut commencer par la jeunesse, et l'on plaça au séminaire de Québec et aux Ur-

(1) Nous croyons avoir déjà parlé des trois cents sauvages qui se cantonnèrent auprès du Monastère en 1644, et avec qui nos Mères partagèrent si généreusement leurs faibles ressources. C'est en cette occasion que les Religieuses s'aperçurent pour la première fois que le pain se multipliait entre les mains de la Mère de l'Incarnation à mesure qu'elle le distribuait. En effet, n'ayant à chaque aumône que deux ou trois pains à partager entre cinquante à soixante sauvages, il se trouvait que tous en avaient de très-bons morceaux, ce que la Vén. Mère attribuait aux bonnes dispositions de ces pauvres gens.—*Vie de la Mère de l'Incarnation.*

sulines, un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles sauvages. Ce dessein montrait du côté du gouvernement une grande bienveillance pour la race indigène ; mais d'après l'expérience qu'elle en avait faite, la Mère de l'Incarnation comprit aussitôt l'inutilité de l'entreprise ; " car c'est à peine, disait-elle, si sur cent nous en avons francisé une." En effet, à la fin de l'année, il ne restait plus qu'un petit sauvage au séminaire de Québec, et nos Mères en revenaient à leur premier mode d'enseignement dans des classes séparées.

Quand la Mère de l'Incarnation dit qu'elles en ont à peine francisé *une* sur *cent*, elle nous donne à entrevoir le grand nombre de filles sauvages qui ont été instruites dans cette maison ; car on trouve dans ses écrits et dans nos registres, un nombre assez considérable de jeunes filles sauvages parfaitement *francisées*, comme l'on disait alors. " Nous avons francisé plusieurs filles sauvages, Huronnes et Algonquines, que nous avons ensuite mariées à des Français, qui font fort bon ménage," écrivait la Vén. Mère.

" Nous n'avons néanmoins francisé, ajoutait-elle, que celles dont les parents l'ont bien voulu, et quelques pauvres orphelines dont nous étions les maîtresses." On compte jusqu'à huit jeunes filles sauvages que nos Mères jugèrent capables de la vie religieuse, et qui se fussent en effet consacrées à Dieu si la Providence n'eut permis divers accidents qui les en empêchèrent. Les deux filles sauvages qui se firent sœurs de la Congrégation vers 1685 moururent jeunes, et il en fut de même de celles qui se firent religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Quelques historiens paraissent avoir attaché beaucoup trop d'importance à l'idée de la *francisation* des

sauvages ; si la nature errante et vagabonde de ces enfants des bois leur ôtait la stabilité nécessaire à la culture des science et des arts, (c'est ce que l'on entendait, je pense, par francisation), ils n'en comprenaient pas moins les enseignements du christianisme, cette civilisation par excellence ; et ils n'en pratiquaient pas moins les vertus, comme il est facile de le voir par le peu que nous avons extrait des écrits du temps, en ce qui regarde l'œuvre de nos Mères.

“ Pour les filles sauvages, écrivait la Mère de l'Incarnation, nous en prenons de tout âge. Il arrivera que quelque sauvage, soit chrétien, soit payen, voudra s'oublier de son devoir et enlever quelque fille de sa nation, alors on nous la donne, et nous l'instruisons et la gardons jusqu'à ce que les Révérends Pères la viennent retirer.

“ D'autres n'y sont que comme des oiseaux passagers, et n'y demeurent que jusqu'à ce qu'elles soient tristes, ce que l'humeur sauvage ne peut souffrir ; dès qu'elles sont tristes, les parents les retirent de crainte qu'elles ne meurent. Nous les laissons libres en ce point, car on les gagne plutôt par ce moyen que de les retenir par contrainte ou par prières. Il y en a d'autres qui s'en vont par fantaisie et par caprice ; elles grimpent comme des écureuils notre palissade, qui est haute comme une muraille, et vont courir dans les bois. Il y en a qui persévèrent et que nous élevons à la française : on les pourvoit ensuite et elles font très-bien. L'on en a donné une à M. Boucher, qui a été depuis Gouverneur des Trois-Rivières. D'autres retournent chez leurs parents sauvages ; elles parlent bien français, et sont savantes dans la lecture et dans l'écriture.”

Il y a loin, ce semble, de cette sage liberté accordée à la nature mobile des sauvages, à cette austérité qu'on

a reprochée à nos Mères et dont on a voulu se servir de prétexte pour déprécier leurs services. (1)

Il est à remarquer que dans toutes les dépenses qu'il fallait s'imposer en faveur des filles sauvages, nos

(1) On ne doit pas s'étonner de trouver dans certains écrits du temps des passages défavorables à nos Mères, car leur œuvre, comme toutes les œuvres de Dieu, fut à plusieurs reprises en butte à des calomnies répandues en France, par des gens jaloux des concessions que le gouvernement avait faites aux Ursulines de Québec, et qui auraient pu leur profiter plus tard. Écoutons la défense toute sage et toute sainte de la Mère de l'Incarnation, une fois entr'autres où l'on s'appuyait sur le silence de la Relation, pour donner créance à ces faussetés. A la fin d'une longue lettre où elle détaille à son fils les travaux de sa Communauté, lettre dont nous avons extrait une bonne partie de ce qui précède, elle ajoute :

“ Voilà les fruits de notre petit travail, dont j'ai voulu vous dire quelques particularités, pour répondre aux bruits que vous dites que l'on fait courir en France que les Ursulines sont inutiles en ce pays. Nos Révérends Pères et Mgr. notre Prélat sont ravis de l'éducation que nous donnons à la jeunesse. Ils font communier nos filles dès l'âge de huit ans, les trouvant aussi instruites qu'elles le peuvent être. Que si l'on dit que nous sommes ici inutiles, parce que la Relation ne parle point de nous, il faut dire que Mgr. notre Prélat est inutile, que son Séminaire est inutile, que le Séminaire des Révérends Pères est inutile, que MM. les Ecclésiastiques de Montréal sont inutiles, et enfin que les Mères Hospitalières sont inutiles, parce que les Relations ne disent rien de tout cela. Et cependant c'est ce qui fait le soutien, la force, et l'honneur même de tout le pays. Si la Relation ne dit rien de nous, ni des Compagnies ou Séminaires dont je viens de parler, c'est qu'elle fait seulement mention du progrès de l'Évangile. Mon très-cher fils, ce que nous faisons en cette nouvelle Eglise est vu de Dieu et non pas des hommes ; notre clôture couvre tout, et il est difficile de parler de ce qu'on ne voit pas. Il en est tout autrement des Mères Hospitalières : l'Hôpital étant ouvert, et les biens qui s'y font étant vus de tout le monde, on pourrait louer avec raison leurs charités exemplaires. Mais enfin, elles et nous attendons la récompense de nos services de Celui qui pénètre dans les lieux les plus cachés, et qui voit aussi clair dans les ténèbres que dans la lumière, cela nous suffit.”

Mères n'étaient secourues que par deux pieuses dames de France donnant annuellement chacune cinquante livres, par les dons des maisons religieuses de Tours et de Paris, par les aumônes qu'elles sollicitaient continuellement des âmes pieuses en France, et surtout par la bonne Providence. Le gouvernement avait, à la vérité, fait aux Ursulines des concessions de terre assez considérables ; mais il avait rarement alloué plus de trois cents livres en argent. (1)

Nous avons cru devoir dire ce mot par justice pour ces femmes dévouées qui vinrent en Canada user leur précieuse existence, en grande partie, à l'instruction des filles sauvages, œuvre à laquelle elles se consacraient même par un vœu exprès.

Traits édifiants des Séminaristes.

Nous ne laisserons pas le séminaire sans dire un mot de l'édification que donnaient, soit dans cette maison, soit au milieu des tribus sauvages, les élèves instruites dans la Foi par nos Mères.

“ Il faut parler de nos séminaristes sédentaires qui nous donnent tous les contentements possibles, écrivait la Vén. Mère. L'une d'elles me disait il y a quelque temps : “ Je parle souvent à Dieu dans mon cœur, je prends grand plaisir à nommer Jésus et Marie. Ah ! que ce sont de beaux noms ! ” Un jour, plusieurs d'entre

(1) Voyant qu'il n'y avait pas encore d'école pour les sauvages dans les environs de Montréal en 1680, le gouvernement accorda mille livres d'encouragement à la Vén. Sr. Bourgeois, pour ouvrir sa première école à la Montagne ; cependant on demandait encore cinq à six cents livres pour habiller ces enfants à la française. On voit par là ce qu'il devait en coûter à nos Mères pour entretenir leur séminaire. L'école de la Montagne en 1685 comptait une quarantaine d'enfants. Quoique non cloîtrées, et au milieu de la bourgade des sauvages, les Sœurs qui instruisaient à l'école de la Montagne comprirent l'avantage de soustraire ces enfants à l'influence de leurs parents, et elles gardaient autant que possible les mieux disposées comme pensionnaires.

elles se demandoient les unes aux autres quelle était la chose pour laquelle elles pensaient avoir le plus d'obligation à Dieu. L'une dit : " C'est parce qu'il s'est fait homme pour moi, et qu'il a enduré la mort pour me délivrer de l'enfer ;" l'autre ajoute : " C'est de ce qu'il m'a faite chrétienne, et de ce qu'il m'a mise par le baptême au nombre de ses enfants." Une petite fille qui n'a pas plus de neuf ans et qui a fait sa première communion depuis un an et demi, haussa la voix et dit : " C'est de ce que Jésus se donne à nous en viande au St. Sacrement de l'autel ! "

GENEVIEVE OU LA PAUVRE VEUVE.

" Entre les séminaristes que nous avons eues cette année en notre séminaire, dit encore la Mère de l'Incarnation, (1) il y a une bonne veuve assez âgée, nommée Geneviève, Algonquine de nation ; laquelle sachant bien que nous n'en recevions pas de son âge, nous fit prier par le Révérend Père qui gouverne les sacrements de l'admettre par charité. Depuis vingt-trois ans que nous sommes en ce pays, je n'ai point encore vu de sauvage aussi brave que cette bonne femme. Geneviève nous suivait tout le jour aux observances du chœur où elle récitait des chapelets à diverses intentions et entr'autres pour le salut des Algonquins. Lorsqu'elle en avait dit plusieurs, elle faisait des oraisons jaeculatoires sur son chapelet, et ne se lassait point de prier Dieu, non plus que de s'instruire sur les mystères de notre sainte foi. Geneviève nous racontait souvent ses aventures ; voici ses propres paroles : " J'ai fort souvent expérimenté, disait-elle, le secours de Dieu dans la ferme créance que j'ai en lui ; il m'a gardée partout. Voyageant de notre pays (aux environs du lac Nipissing) pour venir en ces lieux, nous fîmes rencontre des Iroquois. Saisie de terreur, je me jetai contre terre. Ouaboukina, mon père, avait une grande frayeur, et notre troupe épouvantée fuyait ça et là dans les bois. Je disais à mon père : " Prends courage, Ouaboukina, sois ferme, crois en Celui qui a tout fait ! Il nous sauvera ! Il nous gardera de tous nos ennemis ! " " Sans cesse, dit-elle, je l'exhortais, pendant que les balles et les fusillades sifflaient de tout

(1) Relation de 1664.

côté ; et Dieu nous protégea si fortement en cette rencontre, que pas un de nous ne fut blessé ni même aperçu de l'ennemi, que nous entendions et voyions tout auprès de nous." Son mari étant mort pendant qu'elle était encore en son pays, où il n'y avait pas alors de Père pour l'aider à bien mourir en lui administrant les Sacrements de l'Eglise, cette bonne Geneviève en avait le cœur percé de douleur. Néanmoins, comme elle est éloquente, et qu'elle avait raison de croire que ce pauvre homme était en mauvais état, elle l'exhorta puissamment à penser à son salut, lui faisant produire des actes de contrition, de sorte que par ses ferventes admonitions, elle le mit en état de mourir en bon chrétien. Mais elle est inconsolable lorsqu'elle pense à ses enfants, dont plusieurs sont morts sans être baptisés. Un seul qui lui était resté, mourut à l'âge de neuf à dix ans ; et parce qu'elle l'avait vu parler à un jongleur pendant sa dernière maladie, cette pauvre mère craint qu'il ne soit damné pour cela. Quoiqu'il y ait déjà longtemps que notre bonne Geneviève a fait ces pertes si sensibles à son cœur, elle en fait encore le sujet de ses larmes, de ses aumônes et de ses prières afin qu'il plaise à Dieu de leur faire miséricorde.

" Lorsque Geneviève vint en notre séminaire, elle nous fit présent d'une peau de castor qui avait servi de robe à ce cher fils défunt, afin que nous priassions Dieu pour lui.

" Cette bonne femme admirait toutes nos fonctions religieuses, et en nous considérant elle disait à Dieu : " Conservez ces bonnes filles, Seigneur ; depuis le matin jusqu'au soir elles songent toujours à vous et ne font autre chose que de vous servir." Lorsqu'elle voyait quelqu'instrument de mortification elle voulait en user ; quelquefois même elle s'en emparait, surtout d'une ceinture garnie de pointes de fer, dont la douleur est fort sensible ; mais nous ne lui laissions pas faire tout ce qu'elle eût bien désiré.

" Le jour du Vendredi-Saint, Geneviève fut puissamment attirée par une considération touchante sur la passion de Notre-Seigneur : pendant l'office de ténèbres surtout, elle fondait en larmes causées par la vive impression que Dieu lui donnait de l'amour qu'il avait porté aux hommes, en endurant de si extrêmes souffrances.

frances. Etant revenue à soi : " Je ne sais où j'en suis, dit-elle, le diable ne voudrait-il pas me tromper ? "

" Elle voit fort clair dans son intérieur. Un jour qu'elle était fort pensive, on lui demanda quel sujet occupait son esprit. " Je considère que je suis bien méchante, dit-elle ; il me semble que je fais ce que je puis pour ne pas offenser Celui qui a tout fait, et cependant je me vois toute remplie de péchés. Un de ces jours passés, un homme m'avait dérobé une belle robe de castor en ma présence, sous prétexte de me la garder. Je courus après lui, je n'étais pas néanmoins en colère contre lui, je ne lui voulais point de mal ; cependant je sentais en moi une malice qui voulait me tromper."

" Geneviève admirait beaucoup nos cérémonies de chœur, il les lui fallait toutes expliquer ; elle disait que nous imitions les anges et les saints qui sont dans le ciel. Lorsque Mgr. l'Evêque administra le sacrement de Confirmation le Carême dernier dans notre Eglise, elle vit que nous instruisions plusieurs de nos pensionnaires pour les disposer à la recevoir. Elle ne douta pas que ce ne fût quelque chose de saint et de grande importance, et elle allait par la maison cherchant qui lui dirait ce que c'était. " Hélas ! disait-elle, c'est quelque chose de saint, on le dit aux enfants, et moi l'on ne m'instruit point." Ayant reçu l'instruction qu'elle désirait, elle était ravie surtout de ce qu'elle serait, par la réception de ce sacrement, plus forte contre les tentations du démon, et plus ferme et plus courageuse dans la foi.

" Dès que notre Geneviève eut reçu la confirmation, elle demanda congé d'aller à Sillery pour raconter son bonheur à ses parents et amis sauvages ; elle leur parla avec tant de ferveur, qu'ils l'admiraient et adoraient la grandeur de Dieu dans les hauts sentiments de cette femme qui en était remplie.

" Elle nous quitta pour aller aux Trois-Rivières chercher des femmes de sa nation, pour les empêcher de se jeter dans une occasion qui eut pu les éloigner des pratiques de la religion chrétienne."

Parlant ailleurs de cette même pieuse Geneviève, la Vén. Mère de l'Incarnation dit : " Madame d'Ailleboust ayant hiverné chez

nous, Geneviève allait souvent la trouver pour apprendre d'elle quelque prière ou quelque point du catéchisme. Elle me suivait en notre cellule afin que je lui parlasse de nos saints mystères. Durant nos récréations mêmes, elle ne pouvait nous quitter et ne voulait pas entendre parler d'autre chose que de ce qui concernait immédiatement le saint service de Dieu. Un jour que nous étions toutes réunies dans le parloir, Geneviève s'est mise à raconter les grandeurs de Dieu ; son frère Ouaboukina, qui était présent, en parut frappé d'étonnement, mais enfin, revenant de sa surprise, il s'écria : " Hélas ! nous sommes de belles créatures, nous, pour concevoir et expérimenter de si grandes choses ! " Geneviève était sans cesse auprès de son frère pour l'empêcher de faire la traite d'eau-de-vie. Un Français voulant se servir de lui pour en porter un baril à Trois-Rivières, elle n'eut point de repos qu'il n'eût renoncé à ce projet. " Tu périras, Ouaboukina, disait-elle, Dieu t'abandonnera et le diable sera continuellement avec toi ! " Enfin, elle vint à bout de son dessein."

MARGUERITE HASENHONTONA, CAPTIVE HURONNE.

Le trait suivant de Marguerite Hasenhontona se rattache à un épisode des cruelles guerres iroquoises.

Deux Français avaient été pris par ces barbares aux environs du fort Richelieu. Emmenés aux Cinq Cantons, ils furent couverts de plaies affreuses et ils allaient être mis à mort quand, sur l'avis de Garankontié, l'ami des Français, on leur donna un guide pour les ramener en leur pays. Mais ce guide les abandonna au milieu de ces terres inconnues. Exténués et à demi-morts, ils invoquent la Ste. Vierge, et trouvent assez de force pour se traîner jusqu'à l'entrée d'un village d'Onneyouths. Que faire ? Allaient-ils se livrer à la merci de leurs plus cruels ennemis ?... Ils invoquent de nouveau la Ste. Vierge et se sentent inspirés d'aller se réfugier dans une cabane qui se trouvait à l'écart. O Providence ! Une jeune femme vient à leur rencontre, les accueille avec toute la charité possible, leur parlant bon français et les rassurant sur leur sort. Elle prépare du feu, leur présente à manger ; puis elle panse leurs plaies et va même chercher des racines pour en faire un appareil qu'elle applique sur leurs plus dangereuses blessures.

sures. Ces malheureux ne doutent plus que ce ne soit un ange envoyé du ciel par leur céleste Libératrice, et ils demandent à cette charitable femme qui elle est. " Je suis, dit-elle, la pauvre Marguerite Ha8enhontona, bien connue des Robes noires de qui j'ai reçu le baptême, et des saintes filles les Mères Ursulines de Québec, chez lesquelles j'ai été élevé. J'en ai reçu de si bonnes instructions que nonobstant ma malheureuse captivité, je ne quitterai jamais la foi dont elles m'ont enseigné les principes avec une éducation de plusieurs années. Il est bien juste que je vous rende en partie la charité dont elles m'ont comblée quand j'étais avec elles. Elles m'ont appris à parler français; n'est-il pas raisonnable que je vous console maintenant dans cette même langue, et que j'aie pour vous de la bonté comme elles en ont eu envers moi? Ce peu que je fais pour vous n'est rien en comparaison de ce qu'elles ont fait pour moi." (1) Et cette bonne Marguerite entra de la manière la plus touchante, dans les plus petits détails du soin qu'on avait pris d'elle aux Ursulines.

Marguerite n'eut pas cependant la consolation d'assister longtemps ses hôtes; des traîtres la dénoncèrent et les deux Français se virent encore à deux doigts de la mort. Cependant la Ste. Vierge ne les abandonna pas, et malgré bien des contre-temps, ils arrivèrent enfin dans leur pays, où ils rendirent un beau témoignage des fruits que portait au loin l'éducation donnée par nos Mères à leurs chères séminaristes.

MORT DE CÉCILE ARENHATSI.

Nos lectrices se rappellent sans doute ce que nous avons déjà rapporté de la vertueuse famille de Chi8atenh8a et en particulier ce qui concerne ses deux nièces Cécile Arenhatsi et sa sœur Thérèse. Le R. P. J. Lalemant a inséré dans la Relation de 1659 les détails de la mort toute sainte de Cécile.

" Nous avons perdu deux de nos bonnes chrétiennes, dit le Père Chaumonot qui a soin de l'Eglise Huronne, l'une desquelles nommée Cécile Arenhatsi, avait demeuré deux ans chez les Mères Ursulines, où elle avait pris l'esprit d'une dévotion très-rare,

(1) Relation de 1664.

qu'elle a conservé jusques à sa mort, chose assez ordinaire à celles qui ont le bonheur d'être élevées dans ce séminaire de piété. Notre Cécile donc étant aux abois, son confesseur lui demanda si elle n'avait pas regret de mourir. Hélas ! mon Père, dit-elle, j'aurais bien tort de craindre la mort et de ne pas la désirer, puisqu'en me tirant de ce monde, elle me retirera des occasions d'offenser Dieu.

“ Il est vrai que j'espère bien que toutes mes confessions ont effacé mes péchés, mais elles ne m'ont pas rendue impeccable ; ma consolation est que je le serai après cette misérable vie : et puisque l'amour n'est pas assez grand en moi pour faire ce que la mort y fera, que la mort vienne donc pour me délivrer en même temps de la servitude de mon corps et de celle du péché !

“ Le mari de cette femme était à la chasse, bien avant dans les bois au moment où elle expira. Cécile lui apparut et lui dit le dernier adieu, lui recommandant surtout de ne jamais quitter la “ prière ” qu'avec la vie. Cet homme, à ce spectacle, se tourne vers son compagnon de chasse, lui raconte sa vision et la mort de sa femme, et aussitôt il se met en chemin pour retourner à Québec. A son arrivée il apprend que sa femme avait expiré dans le même temps où elle s'était fait voir à lui.

“ Le changement de cet homme et sa ferveur (1) jointe à la constance qu'il garde depuis cet accident aux prières publiques et particulières, nous fait croire qu'il s'est passé en cette rencontre quelque chose de bien extraordinaire.”

(1) L'oncle de cette vertueuse Cécile, Joseph Châteauguay, regardé avec justice comme un des apôtres indigènes du pays, se trouvait à Québec, lors de l'arrivée de nos premières Mères. De retour dans son pays (sur les bords du lac Huron) il fait les exercices spirituels, “ et va hardiment de bourg en bourg, dit notre Vén. Mère, prêchant avec une éloquence *du paradis*. Ses compatriotes, sachant qu'il ne pouvait avoir cette science naturellement, étaient comme en extase en l'entendant parler. Il leur disait : Ah ! si vous saviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne resteriez jamais comme vous êtes. Encore qu'ils ne se soient jamais vus, ce n'est qu'un cœur et qu'une âme. Je fus ravi l'an passé à Québec, à l'arrivée d'un vaisseau où il y avait des filles vierges vêtues de noir, qui pour l'amour de nous sont venues en ce pays. Les unes prirent avec elles

MORT DE CATHERINE, ALGONQUINE.

Vcici une de ces élèves que notre Vén. Mère avait reçues au Monastère, et qui furent assez heureuses pour précéder au ciel leur mère adoptive.

Cette petite fille sauvage avait coulé ses jours dans l'innocence et la piété. Elle était de la nation des Algonquins et se nommait Catherine. Quoique cette enfant n'eût que sept ans, elle fut jugée si raisonnable qu'un des Révérends Pères lui administra comme à une grande personne tous les sacrements de l'Eglise. Catherine avait été atteinte d'une hydropisie incurable; mais le médecin du Monastère, M. de Bonamour, afin de prolonger sa vie, lui faisait tous les jours des incisions larges et profondes, opération douloureuse qu'elle endurait avec une patience d'ange. Ayant été placée à l'infirmerie des Religieuses, nos Mères l'entourèrent des soins les plus tendres, et la veillèrent tour à tour l'espace d'un mois. Durant ses longues heures de souffrances, la jeune victime s'efforçait d'oublier son mal pour ne penser qu'à Dieu; les Religieuses ne pouvaient se lasser d'admirer tant de patience et de piété dans un âge si tendre.

Lorsque ses compagnes de classe allaient la visiter, elle leur disait en souriant: "Catherine s'en va voir Jésus et Marie sa mère! Catherine sera heureuse et elle priera pour vous." Ce fut dans ces sentiments que l'âme prédestinée de la petite Algonquine s'élança au-devant de ce Grand-Esprit qu'il lui avait été donné de connaître et d'aimer dans la "maison des Vierges." Penchée sur sa petite couche avec une affection de mère, Mme. de la Peltrie lui parlait de Dieu et lui donnait des commissions pour les bons anges, surtout pour ceux du Monastère, des Religieuses et des Sauvages.

des filles Montagnaises, qu'elles faisaient manger avec elles et à qui elles donnaient de beaux habits; les autres qui étaient habillées d'une autre couleur prirent les malades, qu'elles assistaient et veillaient jour et nuit avec grandes fatigues. A leur arrivée on fit tant de fête que vous eussiez dit que tous ceux de Québec n'étaient qu'un. Oh! que nous sommes éloignés de cela! Nous vivons comme des bêtes et ne savons ce que c'est que la parfaite charité, laquelle ne se trouve qu'avec ceux qui croient en Dieu."

Après sa mort, Catherine fut habillée de blanc et exposée dans l'Eglise. Les sauvages accoururent en foule pour prier autour de sa bière. Le clergé vint la prendre et l'enterra avec solennité dans le cimetière de l'église Notre-Dame de cette ville.

Catherine fut la dernière élève sauvage à laquelle les Vén. Fondatrices rendirent les derniers devoirs. Mais pourquoi anticiper sur ces événements douloureux ? La famille qu'unit la grâce aussi bien que celle qu'unit la nature, voit toujours se briser trop tôt ces doux liens, si bien faits pour adoucir les travaux et les épreuves de la vie.

§ 3.—NOS DOCUMENTS HISTORIQUES.

Dans tout le cours de cette histoire, nos Lectrices auront occasion de voir que par l'étude de la correspondance intime de nos bonnes Mères, nous avons obtenu les résultats les plus heureux pour l'éclaircissement de tous les faits que nous y avons insérés. Elles y trouveront, groupés d'espace en espace, des lettres, des actes capitulaires, des concessions, des contrats, ainsi, que d'innombrables témoignages de bienveillance de la part des autorités ecclésiastiques, civiles et militaires. Que de charmants détails parfois dans ces écrits du temps passé, dont chaque page rappelle l'antique simplicité, ainsi que la charité inépuisable de nos pères. Tantôt c'est une lettre du secrétaire de la Compagnie des Cent Associés, (1) qui remet aux Ur-

(1) " A Paris, ce 15 avril 1653.

" Ma Révérende Mère,

" C'est avec joie que j'apprends de vos nouvelles par votre lettre du 14 septembre 1652, et que moyennant la grâce de Dieu, vous vous bâtissez petit à petit et selon qu'il vous donnera des forces. Il est très-bon père et ne dénie point à ses enfants le nécessaire. Pour ce qui regarde notre Compagnie, vous en devez attendre toutes sortes d'assistances, et pour ce qui regarde deux cent cinquante-deux livres que

sulines, au nom de la religion, une petite dette contractée pour l'entretien des sauvages ; tantôt c'est une

vous devez au magasin, par compte arrêté avec le Sr. le Tardif en 1645, notre compagnie vous les a remis dès le 11 avril 1650, ainsi que je vois sur mes registres, ce qui fait que vous ne devez pas avoir peur d'en être inquiétée, comme je ne crois pas que personne ne vous demande rien de la part de la Compagnie ; et de fait, je sais bien que sur la liste des débiteurs de la Compagnie vous ne vous y trouverez pas, et ainsi vous devez demeurer en repos de ce côté là, et si quelqu'un vous en parle, vous n'aurez qu'à montrer ma lettre

“ Ma sœur de St. Paul, religieuse Ursuline à Meaux, m'en a écrit pour vous et vous fait réponse à celle que vous lui avez fait la faveur de lui écrire. Je vous assure qu'elle aime bien le Canada, et si elle était plus jeune qu'elle n'est, je crois qu'elle ferait tous ses efforts pour y aller finir ses jours. Pour vous dire qui elle est, ce n'est pas celle qui est à Ste. Avoye, celle-ci s'appelle Marie Cheffault ; elle est ma propre sœur, qui ayant été mariée quelques vingt années, et n'ayant point eu d'enfants, après deux autres années de veuvage, se mit avec les Religieuses de Meaux, et leur porta du bien, c'est pourquoi elles l'ont fait passer pour fondatrice : il y a bien dix-huit ans qu'elle est religieuse.

“ Pour ce qui regarde la situation du pays, j'avoue que cela me touche, mais ne me décourage pas ; toutes les affaires de Dieu ont des traverses, et au fond si Dieu ne veut pas que l'on passe outre, il faut se conformer à sa sainte volonté. Vous avez perdu une sainte fille (la Mère St. Joseph) ; c'est que Dieu l'a voulu récompenser de ses travaux : ce qui est un peu fâcheux, c'est que l'on ne trouve pas de ces filles à la douzaine ; il faut pourtant espérer en la bonté et miséricorde de Dieu qu'il n'abandonnera pas un si saint ouvrage. Il me semble qu'il est superflu de vous recommander à M. le Gouverneur, car il vous aime beaucoup, et comme le pays a besoin de vous, je ne crois pas que cela puisse beaucoup vous servir ; toutefois, je le ferai puisque vous le désirez. Je recommande tous nos messieurs les Intendants et Directeurs à vos bonnes prières, et n'oubliez pas leur serviteur, qui vous est très-cordialement,

“ Ma Révérende Mère,

“ Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

“ A. CHEFFAULT.”

petite concession (1) faite par le Gouverneur, le curé et les marguilliers de Québec en faveur des Ursulines.

Les documents historiques qui nous ont le plus guidée dans ce second Livre de notre Histoire sont :

1° Nos Régistres, qui contiennent des listes des élèves.

2° Notre "Vieux Récit," qui entre dans certains détails à l'égard des personnes et des événements : comme dans nos Régistres, ce qui s'est passé avant les deux

(1) Le document suivant est, à notre avis, une vraie peinture de mœurs.

"Nous soussignés curé et marguilliers de la paroisse de Québec en la Nouvelle-France, déclarons que sur le différend survenu entre la dite paroisse et les Révérendes Mères Ursulines, touchant les places des anguilles du Cap aux Diamants, nous avons cédé et cédon les places toujours aux susdites Révérendes Mères Ursulines, les dites places et Cap aux Diamants, jusqu'à la concession de maître J. Maheu qui constitue les bornes de la concession de la paroisse de ce côté-là : et ce moyennant une barrique d'anguille fraîche pour reconnaissance annuelle ; laquelle reconnaissance annuelle, les dites Révérendes Mères pourront racheter toutes et quantes fois qu'il leur plaira par un présent fait à la paroisse : Et pour la cabane de planches érigée sur la dite place aux dépens de la paroisse, elle demeurera en propriété aux dites Révérendes Mères, moyennant la somme de cent francs une fois payée.

"Fait à Québec en l'assemblée des marguilliers, ce 29^{me} octobre 1653. (Signé) : Jerome Lalemant, Louis d'Ailleboust, Jean Bourdon, et Jean Godefroy."

Au revers est écrit : "Nous soussignés, curé et marguilliers de la paroisse de Québec déclarons que nous serons contents pour le rachat de la susdite reconnaissance si les Révérendes Mères donnent à la paroisse une chasuble blanche *honnête* pour servir aux grandes fêtes de l'année.".....

Plus bas est écrit : "Je soussigné, Jerome Lalemant, faisant fonction de curé en cette paroisse, déclare avoir reçu la dite chasuble belle et bien conditionnée. Fait à Québec, ce 12 novembre 1654. J. LALEMANT."

incendies y est rapporté de mémoire, et souvent retracé par les mêmes mains qui avaient écrit sur l'original.

3° Les Chroniques de l'Ordre de Ste. Ursule.

4° Les ouvrages de Don Claude Martin.

5° Les Annales du grand Couvent des Ursulines de St. Jacques, à Paris, que nous possédons complètes depuis quelques années.

6° Les Relations des Jésuites.

Nos lectrices voudront bien se rappeler qu'il n'y a que cinq ans que le public jouit de l'inestimable trésor historique des "Relations des Jésuites" qui s'étendent jusqu'à l'année 1680.

Au milieu des longs et pénibles travaux qu'a demandés de nous l'Histoire si consciencieuse que nous publions sur notre Monastère, nous avouons qu'une consolation nous a sans cesse accompagnée; c'était de reconnaître, après chaque recherche laborieuse, combien sont fidèles les traditions conservées parmi les anciennes religieuses de notre Communauté.

Cela nous expliquait la légitime et douloureuse impression produite par la lecture d'un ouvrage publié il y a quelques années.

Il est regrettable que l'auteur contemporain ait pu croire qu'une Institution fondée par une Mère de l'Incarnation, et qui comptera bientôt deux siècles et quart d'existence, ait été pendant ses quarante premières années à ne rien faire pour le pays; ou qu'il ne se soit pas douté que cette Institution eût des documents qui pouvaient l'éclairer à ce sujet.

§4.—QUELQUE CHOSE SUR LES GOUVERNEURS.

Nos lectrices aiment sans doute à rapprocher les faits remarquables de nos Annales des époques marquantes

de l'Histoire du pays, c'est pourquoi, avant d'entrer dans de plus amples détails sur la vie intime de nos Mères dans leur Monastère restauré, nous passerons rapidement en revue les principaux événements extérieurs jusqu'à l'année 1670.

Indiquons d'abord les Gouverneurs qui se sont succédé dans l'administration, jusqu'à la nouvelle organisation de la colonie en 1665.

Nous avons déjà mentionné le brave Chevalier de Montmagny, qui reçut les religieuses avec tant de distinction à leur arrivée en Canada, et qui laissa une "mémoire éternelle de sa prudence et de sa sagesse." Vinrent ensuite M. d'Ailleboust, l'ami dévoué de nos Mères et leur grand protecteur dans l'affliction du premier incendie ; et M. de Lauson, qui a aussi tant de titres à la reconnaissance de cette Communauté. Ces Gouverneurs, ainsi que M. Chs. de Lauson Charny, administrateur du pays en 1656, furent tous de dignes successeurs de Champlain, par leur zèle pour les intérêts de la religion et leur dévouement au pays. M. d'Ailleboust, M. de Lauson et son vaillant fils, se trouvant liés à notre Communauté d'une manière particulière, par les membres de leur famille qui se consacrèrent à Dieu dans cette maison, nous aurons occasion de les mentionner encore dans le cours de cette Histoire.

Mais citons dès maintenant l'appréciation d'une personne de l'époque au sujet du Vicomte d'Argenson, gentilhomme accompli au point de vue des qualités personnelles, et qui avait toujours offert dans ses mœurs le modèle des plus rares vertus. Dès son arrivée il fit visite à nos Mères. Voici ce qu'en dit la Mère de l'Incarnation, qu'il regardait comme sa mère spirituelle et qu'il honorait de toute sa confiance. "M. le Gouverneur fait paraître de jour en jour son zèle pour la con-

servation et l'accroissement du pays. Il s'applique à rendre justice à tout le monde. C'est un homme d'une haute vertu et sans reproche. Je vous ai dit le soin qu'il a eu pour notre conservation pendant l'alerte causée par les incursions des Iroquois, étant venu lui-même plusieurs fois en notre Monastère pour visiter ces lieux et les fortifier, y plaçant des corps-de-garde. J'ai souvent l'honneur de sa visite, outre celle qu'il rend à notre Mère (la Mère St. Athanase, Supérieure). Il y a toujours à profiter avec lui, car il ne parle que de Dieu et de la vertu, hors la nécessité de nos affaires, que nous lui communiquons comme à une personne de confiance et remplie de charité." (1)

L'histoire nous a conservé de beaux traits de la bravoure du Vicomte d'Argenson, et de ses efforts pour délivrer le pays des incursions des Iroquois. "M. d'Argenson nous a quittés à cause de ses infirmités qui lui ont fait demander son retour en France, écrivait la Mère de l'Incarnation en 1661. Outre cette raison, je vous dirai en confiance qu'il a eu à souffrir en ce pays dont il a été chargé, sans pouvoir obtenir du secours de France. L'impuissance où il s'est vu de résister aux Iroquois n'a pas peu contribué à l'affaiblissement de sa santé. Il s'est trouvé des esprits peu considérés qui ont murmuré de sa conduite, et qui en ont fait des plaintes capables d'offenser un homme de sa qualité et de son mérite. Il a souffert tout cela avec beaucoup de générosité..... Nous aurions souhaité qu'il fût continué en qualité de gouverneur le reste de ses jours, car

(1) M. le Vicomte d'Argenson dota le Monastère de quelques biens fonds, entr'autres de quarante arpents de terre appelés "la Cédrière," au bas du côté St. Geneviève : ce terrain fut depuis échangé pour un autre.

il était si religieux qu'il donnait l'exemple aux Français et aux Sauvages."

Nous regrettons d'avoir à ajouter aux beaux noms qui précèdent ceux du Baron d'Avangour et du Chevalier de Mézy, trop célèbres par leurs démêlés avec Mgr. de Laval, au sujet de la traite de l'eau-de-vie. Heureusement, leur administration fut de courte durée, et un nouvel ordre de choses vint remédier au mal comme nous le dirons plus loin.

§5.—DÉPART DE M. VIGNAL.

Après avoir eu pour supérieurs pendant dix-huit années, les RR. PP. Jésuites, nos Mères durent accepter en 1657 la direction de M. l'abbé de Quélus. "Ce fut cette année (1657), dit le vieux récit, qu'arriva en ce pays M. de Quélus, Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen, et par suite, supérieur de notre Communauté. Il ne fut qu'environ un an à Québec, mais pendant ce temps il donna de l'exercice à nos Pères Jésuites pour lesquels il ne paraissait pas avoir bonne volonté."

Ce fut pendant le séjour de M. de Quélus à Québec, que M. Vignal, chapelain de ce Monastère, se décida à s'agrèger à la Compagnie de St. Sulpice. "Le départ de M. Vignal, dit le récit, fut très-sensible à notre Communauté, qui avait des obligations infinies à ce bon prêtre. Outre l'accomplissement des devoirs spirituels de sa charge, il surveillait lui-même nos domestiques, et nous lui devons une éternelle reconnaissance pour avoir fait défricher la métairie de St. Joseph, sur les plaines (d'Abraham). Sa générosité était parfaite. En nous quittant, il nous légua un arpent de terre tout auprès du Monastère, sur lequel nous avons logé nos domestiques et concédé plusieurs emplacements....."

M. Vignal, qui devait passer en France pour s'agréger à la maison de St. Sulpice, ne fit voile pour l'Europe qu'au printemps de 1658. L'archevêque de Rouen venait de circonscrire à Montréal, la juridiction de M. de Quélus, et les RR. PP. Jésuites eurent la bonté de reprendre la direction de notre Communauté, qu'ils continuèrent jusqu'à l'arrivée de Mgr. de Laval.

§6.—ARRIVÉE DE MGR. DE LAVAL.

Comment dépeindre la joie de la population de Québec, le 16 juin 1659, jour où le premier Evêque de ce pays, Mgr. François de Laval, venait enfin combler les vœux de ce lointain troupeau, qui désirait depuis si longtemps la présence d'un premier pasteur. Nos lectrices entendront encore avec plaisir à ce sujet une voix chérie de l'époque, voix qui nous apprend si doucement à apprécier les personnes et les choses, au point de vue d'une sagesse toute céleste.

“ L'arrivée de Mgr. de Laval, dit la Mère de l'Incarnation, a été une agréable surprise de toutes manières ; car outre le bonheur qui revient à tout le pays d'avoir un supérieur ecclésiastique, c'est un bonheur d'avoir un homme dont les qualités personnelles sont si rares. Sans parler de sa naissance qui est fort illustre, car il est de la maison de Montmorency, c'est un homme d'un mérite et d'une vertu singulière. J'ai bien compris ce que vous avez voulu dire de son élection, mais que l'on dise ce qu'on voudra, ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi..... Je dis avec vérité qu'il vit saintement et en apôtre. Il ne sait ce que c'est que respect humain. Je vous ai dit qu'on n'attendait pas d'évêque cette année ; aussi n'a-t-il rien trouvé de prêt pour le recevoir quand il est arrivé. Nous lui

avons prêté notre séminaire qui est à un des coins de notre clôture et tout proche de la paroisse. Il y aura la commodité et l'agrément d'un beau jardin, et afin que lui et nous soyons logés selon les saints canons, il a fait faire une clôture de séparation. Nous en serons incommodées parce qu'il nous faut loger nos séminaristes dans nos appartements : mais le sujet le mérite, et nous porterons avec plaisir cette incommodité jusqu'à ce que la maison épiscopale soit bâtie."

Ce pasteur justifia pleinement les grandes espérances que l'on avait fondées sur lui ; et si le Canada en général lui doit une éternelle reconnaissance, pour avoir affermi l'œuvre des premiers Missionnaires et consolidé les bases de sa prospérité temporelle, notre Communauté aussi lui a de grandes obligations, pour la sollicitude avec laquelle il s'est occupé de ses intérêts les plus chers. Dès qu'il eut reçu de Rome les Bulles de sa nomination au gouvernement de ce diocèse, Mgr. de Laval s'était adressé au Supérieur des Jésuites, à Paris, afin de pouvoir ramener en Canada le R. P. J. Lalemant comme Supérieur des Missions. "L'ayant obtenu, il eut la bonté de nous le rendre, dit le vieux récit, ce qui mit le comble à notre bonheur."

Mais hâtons-nous d'ajouter quelques détails sur l'admirable début de Mgr. de Laval, dans sa longue et brillante carrière apostolique.

"Le dernier vaisseau s'est trouvé infecté de fièvres malignes et contagieuses, dit la Vén. Mère en date du mois de septembre 1660. Il portait deux cents personnes qui ont presque toutes été malades. Il en est mort huit sur mer et d'autres sur terre. Presque tout le pays en a été infecté et l'Hôpital rempli de malades. Mgr. de Laval y est continuellement pour les servir et faire leurs lits. On fait tout ce que l'on peut pour l'en

empêcher et conserver sa personne, mais il n'y a point d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité."

" Nous ne pouvons douter, dit le R. P. J. Lalemant, que Dieu n'ait de hauts desseins sur ces terres pour en tirer sa gloire, puisqu'il a relevé nos espérances, par le don qu'il nous a fait d'un prélat après lequel cette Église naissante soupirait depuis si longtemps:..... Il fut reçu comme un ange consolateur envoyé du ciel, et comme un bon pasteur, qui vient ramasser les restes du sang de Jésus-Christ, avec un généreux dessein de ne pas épargner le sien, et de tenter toutes les voies possibles pour la conversion des pauvres sauvages. Dieu lui a bientôt fait naître les occasions de leur faire connaître son amour; car, le jour même de son arrivée, un enfant Huron étant venu au monde, il eut la bonté de le tenir sur les fonts du baptême. Vers le même temps, un jeune homme, aussi Huron, malade à l'extrémité, devant recevoir les derniers sacrements, il voulut s'y trouver et lui consacrer ses premiers soins et ses premiers travaux, donnant un bel exemple à nos sauvages, qui le virent avec admiration prosterné près d'un pauvre moribond qui sentait déjà le cadavre, et auquel il nettoyait de ses propres mains, les endroits du corps où l'on devait faire les onctions sacrées."

" C'est un autre St. Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité, ajoute notre Vén. Mère, car il se donnerait lui-même pour cela. Il ne se réserve pour sa nécessité que le pire. Il est infatigable au travail; c'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de cette vie. Il donne tout et vit en pauvre, et l'on peut dire avec vérité qu'il a l'esprit de pauvreté. Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu, il est mort à tout

cela. Peut-être, (sans faire tort à sa conduite), que s'il ne l'était pas tant, tout en irait mieux ; car on ne peut rien faire ici sans le secours du temporel : mais je me puis tromper, chacun a sa voie pour aller à Dieu. Il pratique cette pauvreté en sa maison, en son vivre, en ses meubles, en ses domestiques ; car il n'a qu'un jardinier, qu'il prête aux pauvres gens quand ils en ont besoin, et un homme de chambre, qui a servi M. de Bernières. Il ne veut qu'une maison d'emprunt, disant que quand il ne faudrait que cinq sols pour lui en faire une, il ne les voudrait pas donner. En ce qui regarde néanmoins la dignité et l'autorité de sa charge, il n'omet aucune circonstance. Il veut que tout se fasse avec la majesté convenable à l'Eglise autant que le pays le peut permettre. Les Pères lui rendent toutes les assistances possibles, mais il ne laisse pas de demander des prêtres en France, afin de s'appliquer avec plus d'assiduité aux charges et aux fonctions ecclésiastiques."

§7.—VISITE DES HOSPITALIÈRES DE MONTRÉAL.

Vers la fin de l'été 1659, nos Mères eurent le plaisir de revoir leur ancien et toujours cher ami, M. l'abbé Vignal, qui revenait de France pour s'employer dans la maison de St. Sulpice, à Montréal. "Ayant amené avec lui les trois fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mesdames Judith Moreau de Brésoles, Catherine Massé et Marie Maillet, il vint nous les introduire, dit le récit, et Mme. de la Peltrie obtint de Mgr. de Laval, la permission de les retenir chez nous jusqu'à leur départ pour Montréal. Ces dignes Hospitalières passèrent ici près d'un mois, et nous devons ajouter que leur piété était très-exemplaire, et leur conversation aussi édifiante qu'agréable. N'étant pas encore voilées, elles

portaient sur leur habit modeste, une petite collerette ou guimpe carrée à la mode du temps passé, et cela pour se distinguer des personnes séculières. Ce ne fut que plusieurs années plus tard qu'elles se revêtirent de l'habit monastique porté par les Hospitalières de la Flèche, mais elles étaient vraiment *Religieuses* longtemps avant d'en avoir porté l'uniforme."

Ces âmes d'élite, choisies pour l'inauguration d'une œuvre aussi importante que difficile, ont su y imprimer dès le commencement le sceau d'une vertu peu commune, et il semblerait qu'elles n'eussent demandé, pour les sœurs héritières de leurs travaux, que privations et souffrances.

Cette congrégation d'Hospitalières, sous le patronage de St. Joseph, avait été établie à la Flèche en 1643, par M. de la Dauversière ; mais ce ne fut qu'en 1669 que la Rév. Mère du Ronceray (1) vint de France, chargée de transmettre aux sœurs de Montréal la permission de se revêtir de l'habit monastique et de prononcer des vœux solennels.

(1) Cette même année (1669), dit le *vieux récit*, arrivèrent les Rév. Mères du Ronceray et Le Jumeau de Lanaudière, qui venaient pour donner le voile aux Hospitalières de Montréal. Elles ont logé chez nous comme les premières ; mais elles n'y furent guères, parce que l'occasion se présenta bientôt de monter à Montréal où se trouvait leur Monastère. Avec ces bonnes Mères, il y avait une pieuse fille qui désirait se faire sœur converse, et qui, voyant la paix et l'union qui régnaient dans notre maison, avait grand désir de ne pas passer outre et de rester chez nous ; mais on lui fit entendre que nous ne la recevions pas vu le besoin que ces bonnes Mères avaient d'elle, et considérant que ce serait une injustice de la leur ravir, après qu'elles l'avaient amenée de France pour leur maison. Mais avec toutes ces raisons nous eûmes bien de la peine à lui faire changer de résolution."

Voilà encore un de ces faits si honorables à la mémoire de nos Mères, et dont nous trouvons les détails étrangement défigurés dans certains récits d'histoire tout récents.

Les annales de ces ferventes Hospitalières nous apprennent qu'ayant perdu la généreuse donation de Mme. de Bullion, (vingt-deux mille livres) ainsi que les secours abondants que leur avait obtenus Mlle. Mañce, elles subirent pendant près de trente ans toutes les incommodités qui se rattachent à la plus rigoureuse pauvreté. Logées dans une chétive petite maison où elles n'étaient à l'abri ni des vents ni de la neige, souvent à leur réveil, elle trouvaient une couche de neige sur leurs couvertures de lit. Bien d'autres épreuves leur furent dans la suite ménagées par le ciel ; mais leur constance (1) fut toujours la même, et leur dévouement brille encore de nos jours du plus bel éclat, comme au temps de notre Mère de l'Incarnation, qui parle beaucoup dans ses lettres de leur grande vertu et édification.

(1) Nous trouvons dans nos annales lors du troisième incendie de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1734. " Pour témoigner à nos chères Sœurs la part que nous prenions à leur malheur, notre Communauté leur a envoyé cent livres en espèce, et du linge, de l'étoffe, de la vaiselle et autres choses nécessaires à la vie pour la valeur d'environ quatre cents livres." " Notre volonté, ajoute le récit, eût été de leur donner bien davantage."

On voit par là que le temps n'a jamais pu refroidir l'amitié qui s'était établie entre les deux Communautés.

C'est à la suite de cet accident lamentable que les Hospitalières de Montréal se réfugièrent dans une habitation pauvre et incommode située auprès de la chapelle de Bon-Secours, qui, en peu de temps, servit de tombeau à plusieurs d'entre elles. Onze périrent victimes de leur charité dans une maladie épidémique. Parmi ces généreuses Sœurs se trouvaient quelques unes de nos anciennes élèves, entr'autres la Sr. Elisabeth du Gué, qui avait été au pensionnat en 1694, avec Mlles. Hélène-Marguerite de Hautmesnil et Marguerite Trottier.

Nos Mères paraissent avoir eu *bonne main* pour former, non-seulement des Religieuses Institutrices, mais encore des Hospitalières. Par les documents du temps, nous voyons avec beaucoup de consolation, que notre pensionnat a fourni presque toutes les premières Hospitalières de Québec et de Montréal.

§8.—LE MONASTÈRE EN ÉTAT DE SIÈGE.

Nos lectrices ont déjà vu nos Mères en des circonstances bien variées et difficiles ; elles ont eu lieu d'admirer leur constance au jour de l'épreuve et leur infatigable zèle dans les œuvres de leur Institut ; mais ce qu'elles n'ont pas encore vu, c'est leur courage militaire en face de l'ennemi.

Les habitants de Québec étaient pour la plupart dispersés dans les champs au printemps de 1660, quand soudain se répand la nouvelle que douze cents Iroquois, rassemblés dans les environs de Montréal, comptent de perdre toute la colonie, "et que dans ce but, ils vont commencer par la capitale où réside Ononthio, afin qu'ayant coupé la tête, il leur soit plus facile d'abattre les membres : " c'est-à-dire, qu'après avoir pris Québec, ils fondront sur Trois-Rivières et Montréal, pour anéantir à jamais en Canada la race française !

Qu'on s'imagine s'il est possible la terreur qui se répand partout à cette nouvelle ! On expose le St. Sacrement pour implorer la miséricorde de Dieu, et l'on se recommande à la Ste. Vierge. Monseigneur, craignant pour les religieuses, leur ordonne de sortir de leurs maisons, et les fait conduire chez les RR. PP. Jésuites où on leur assigne des corps-de-logis séparés : aux Ursulines, celui de la Congrégation, et aux Hospitalières, un autre qui en était voisin.

"Quand les habitants nous virent quitter une maison aussi forte que la nôtre," dit la Vén. Mère, "car celle de l'Hôpital est mal située au regard des Iroquois, ils furent si épouvantés qu'ils crurent que tout était perdu. Ils abandonnèrent leurs maisons et se retirèrent, les uns dans le fort, les autres chez les Révérends Pères, les autres chez Mgr. notre Evêque, et les autres chez

nous où nous avions six ou sept familles, tant chez nos domestiques, que dans nos parloirs et offices extérieurs. Le reste se barricada de tous côtés dans la Basse-Ville où l'on posa plusieurs corps de garde."

Cependant le Monastère avait été mis en état de siège. "L'on avait fait quantité de redoutes, dont la plus forte était proche de notre écurie, pour défendre la grange d'un côté et l'église de l'autre. Toutes nos fenêtres étaient garnies de poutreaux et murailles à moitié avec des meurtrières. L'on avait fait des défenses sur nos perrons. Il y avait des ponts de communication d'un appartement à l'autre, et de notre maison à celle de nos domestiques. Nous ne pouvions même sortir dans notre cour que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvait passer qu'une personne à la fois. En un mot, notre Monastère était converti en un fort gardé par vingt-quatre hommes bien résolus. L'on avait posé des corps-de-garde aux deux extrémités de notre maison, et la faction s'y faisait régulièrement.

"J'eus permission de ne point sortir, ajoute la Mère de l'Incarnation, afin de ne pas laisser notre Monastère à l'abandon de tant d'hommes de guerre, à qui il me fallait fournir les munitions nécessaires, tant pour la bouche que pour la garde. Trois autres religieuses demeurèrent avec moi. Je n'avais aucune crainte, ni dans l'esprit, ni à l'extérieur ; mais je vous avoue que je fus sensiblement touchée, voyant qu'on nous ôtait le St. Sacrement. Une de nos sœurs nommée de Ste. Ursule pleurait amèrement et demeurait inconsolable."

Une nuit s'étant ainsi passée dans les transes, le lendemain matin, après la messe, on ramena à leur Monastère la famille émigrée des Ursulines et de leurs élèves. Le soir venu, elles reprirent le chemin

du Collège des Révérends Pères : cette scène, qui heureusement ne devait pas avoir de dénouement sérieux, se renouvela pendant huit jours. Jugeant alors que le Monastère était suffisamment fortifié, on permit aux religieuses d'y demeurer, sans cependant oser encore y remettre le St. Sacrement, ce qui était pour nos bonnes Mères la plus sensible de toutes les privations.

Le 8 juin, on commençait à se rassurer un peu, lorsqu'on apporte tout-à-coup la nouvelle que les Iroquois sont à la veille de tomber sur Québec. "En moins d'une demi-heure, dit la Vén. Mère, chacun fut rangé en son poste et en état de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées, et je munis tous nos soldats de ce qui leur était nécessaire. Les femmes étaient tout-à-fait effrayées."

On redouble les prières ; la confiance en la protection de Marie était sans bornes. "Un de nos domestiques, que je faisais travailler à nos fortifications, me dit avec une ferveur tout animée de confiance : "Ne vous imaginez pas, ma Mère, que Dieu permette que l'ennemi nous surprenne ; il enverra quelque Huron par les prières de la Ste. Vierge, qui nous donnera les avis nécessaires pour notre conservation. La Ste. Vierge a coutume de nous faire cette faveur en toute occasion, elle le fera encore à l'avenir." Ce discours me toucha fort, ajoute la Vén. Mère, et nous en vîmes l'effet dès le jour même ou le lendemain. Deux Hurons qui avaient été pris, et qui s'étaient sauvés comme miraculeusement par l'assistance de la Ste. Vierge, arrivèrent à Québec, apportant la nouvelle du généreux dévouement de Daulac et de ses compagnons, et de la retraite de l'ennemi. Cette nouvelle fit cesser la garde dans tous les lieux, excepté dans les forts, et tout le monde commença à respirer,

car il y avait cinq semaines qu'on n'avait point eu de repos ni de jour ni de nuit. Cependant, je n'ai pas vu qu'aucune de nous ait été hors de sa tranquillité. Le bruit même de la garde ne nous donnait aucune distraction. Nos gens n'entraient dans notre clôture que le soir : ils en sortaient le matin pour aller à leur travail, notre dortoir étant toujours bien fermé. La nuit on leur laissait les passages d'en bas et les offices ouverts, pour faire la ronde et la visite.

“Pour moi, je vous assure que j'étais extrêmement fatiguée : car encore que je fusse enfermée dans notre dortoir, mon oreille néanmoins faisait le guet toute la nuit de crainte d'alarme, et pour être toujours prête à donner à nos soldats les munitions nécessaires en cas d'attaque. Nous avions vingt-quatre hommes auxquels il fallait donner tous les besoins de guerre et de vivres. Ils étaient divisés en trois corps-de-garde et faisaient la ronde toute la nuit par les ponts de communication qui allaient partout, et nous gardaient ainsi fort exactement. Enfin, nous fûmes heureuses d'être délivrées de ce fardeau, et l'on en chanta un *Te Deum* en toutes les églises.”

Mais, outre les vingt-quatre hommes dont il est ici parlé, la Mère de l'Incarnation avait d'autres soldats qu'il ne faut pas oublier. “Toutes les avenues des cours étaient barricadées, dit-elle; nous avions une douzaine de grands chiens qui gardaient les portes de dehors, et dont la garde valait mieux sans comparaison que celle des soldats pour écarter les sauvages; car ils craignent autant les chiens français que les hommes, parce qu'ils se jettent sur eux et les déchirent quand ils les peuvent attraper.” (1)

(1) Ces bons chiens de notre Mère de l'Incarnation nous rappellent les chiens du nord transportés au sud (Texas). Il nous semble les

Le danger éminent était passé, cependant l'on n'était pas encore en parfaite assurance à l'égard des Iroquois ; " car si l'ennemi vient à l'automne, dit la Vén. Mère, il ravagera les moissons ; s'il vient au printemps, il empêchera les semences." Elle écrivait en septembre : " Il y a près de cinq mois qu'il se fait tous les jours un salut solennel où le St. Sacrement est exposé, afin qu'il plaise à Dieu de protéger le pays." Il le protégea en effet, et à part quelques surprises particulières, on en fut quitte pour la peur, chacun éprouvant en son âme un nouveau degré de confiance en la Providence divine sous la protection de Marie.

§9.—MARTYRE DE M. VIGNAL—M. PELERIN, CHAPELAIN.

Le grand effort des Iroquois avait été paralysé en 1660, mais ils ne se tenaient pas encore pour battus, et ils donnèrent bien de l'exercice à la colonie française en 1661 et 62. C'est à cette dernière année que notre vieux récit mentionne l'épisode, à la fois triste et glorieux, de la mort de notre insigne bienfaiteur, M. G. Vignal.

S'étant agrégé comme on l'a vu à la maison de St. Sulpice, M. Vignal s'était dévoué avec ardeur aux emplois de sa nouvelle mission. Il s'occupait du saint ministère quand il fut chargé de l'économat de la maison, après la mort violente que les Iroquois avaient fait subir à M. Le Maître. Deux mois après, le 25 octobre,

entendre hurler à l'approche des noirs qu'ils ne connaissaient pas ; c'étaient sans contredit les meilleurs gardiens en ces occasions. Il en était de même des chiens français à Québec ; ne connaissant pas les Iroquois, ils se jetaient sur eux comme s'ils n'eussent été que du gibier. Tout le contraire arrivait à l'égard des chiens élevés parmi les sauvages ; ils s'attachaient à leurs farouches maîtres et ne cherchaient qu'à les défendre.

ne soupçonnant pas qu'il dût partager le même sort, M. Vignal s'était transporté dans l'Ile-à-la-Pierre, en face de Montréal, pour surveiller les ouvriers qui y ramassaient les matériaux pour la maison des Sulpiciens.

Les Iroquois, qui y étaient en embuscade, se jetèrent sur les Français comme des loups enragés et en tuèrent une partie. M. Vignal fut dangereusement blessé. Ces barbares le traînèrent jusqu'à la Prairie de la Madeleine, où ils firent un fort pour s'abriter contre une surprise. Ce bon prêtre répétait à ses compagnons d'infortune : " Tout mon regret dans l'état où je suis, est d'être la cause que vous soyez dans l'état où vous êtes ; prenez courage et souffrez pour Dieu !" M. Vignal ne tarda pas à succomber à ses blessures. Après sa mort, ces barbares lui enlevèrent la chevelure (1) et firent rôtir son corps pour le manger, le 27 octobre 1661.

Il y avait vingt années que cet ouvrier zélé du Père de famille, travaillait à la vigne du Seigneur dans les missions d'Amérique, et nous voyons par les Relations qu'il était particulièrement estimé et chéri des Jésuites. " Sa vie, dit le R. P. J. Lalemant, était d'une très-douce odeur à tous les Français par la pratique de l'humilité, de la charité et de la pénitence, vertus rares qui le rendaient aimable à tout le monde. Sa mort a été bien précieuse aux yeux de Dieu, puisqu'il l'a reçue de la main de ceux pour lesquels il a bien souvent voulu donner sa vie. Il avait de grandes tendresses pour le salut des sauvages, il s'était offert plusieurs fois de venir nous joindre quand nous étions à Onnontagué, afin d'y travailler conjointement avec nous à la conversion de ces barbares, et il l'aurait fait si sa complexion

(1) Note du R. P. Félix Martin, S. J.

et ses forces eussent correspondu à sa ferveur et à son courage."

Au départ de M. Vignal en 1658, les Révérends Pères avaient repris la direction de la Communauté, comme il a été dit. Mgr. de Laval, à son arrivée, nomma pour chapelain M. Pelerin. Ce bon prêtre se dévoua à son œuvre avec beaucoup de zèle, mais comme il était d'un tempérament fort délicat, il fut obligé de repasser en France environ dix mois après. La Communauté fut de nouveau confiée aux Pères de la Compagnie de Jésus, et le R. P. Lalemant, malgré ses soixante-huit années, voulut bien diriger encore tant les élèves que les religieuses.

§10.—FONDATION DU SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE QUÉBEC.

Mgr. de Laval n'eût-il jamais eu d'autre titre à la reconnaissance de la postérité, la seule fondation du séminaire de Québec aurait suffi pour immortaliser sa mémoire. Quelle Institution en effet que celle qui, depuis deux siècles, est l'asile de la vertu, le temple de la science, le boulevard de la Religion, l'honneur et la gloire du pays !

La fondation du séminaire de Québec date de l'année 1663. Mgr. de Laval, de retour de son premier voyage en France, d'où il avait amené plusieurs prêtres d'un mérite distingué, entr'autres M. Louis A. des Maizerets, forma cette petite société qu'il appelait dans la joie de son cœur "la Ste. Famille des Missions Etrangères," prenant pour modèle la Ste. Famille de Jésus, Marie et Joseph. Une toute petite maison située auprès de l'église paroissiale, fut l'humble berceau d'une grande et belle Institution que Dieu, dans sa

sagesse, avait destinée à exercer une influence aussi puissante que salutaire sur l'avenir du Canada ; Institution qui a grandi dans les proportions majestueuses que nous lui connaissons, et qui est à la fois Séminaire, Collège et Université.

Il est intéressant à la piété catholique de suivre les commencements de ce précieux établissement. Les habitants de Québec avaient amassé six mille livres pour la construction d'un presbytère et avaient remis cette somme à Mgr. de Laval. Le 30 décembre 1663, le saint Evêque, inspiré d'en haut, réunit les paroissiens et leur offre de loger le curé à perpétuité, s'ils veulent lui abandonner cette somme avec la jouissance du terrain qui leur appartient. On accéda de grand cœur à la demande de Monseigneur, et les MM. du Séminaire devinrent ainsi propriétaires de tout le terrain situé autour de l'église, qu'ils possédèrent jusqu'à 1703.

Mgr. de Laval, pour assurer la stabilité de son œuvre, fit en 1664, aux prêtres des Missions Etrangères à Paris, qui venaient d'organiser complètement leur séminaire, une invitation dont voici un intéressant passage :

“ Vous y trouverez, dit-il, un logement préparé et un fonds suffisant, pour commencer un petit établissement d'une maison de votre Congrégation, *qui ira toujours en augmentant*, comme je l'espère.” Il n'y a pas, ce semble, de parole d'homme qui mérite mieux le nom de prophétie, et nos lectrices de la ville de Québec qui assistent avec tant d'intérêt aux brillantes séances de l'Université-Laval, n'ont pas de peine à convenir que le St. Evêque avait singulièrement bien prévu le futur succès de son œuvre. (1)

(1) Mgr. de Laval dans le dessein qu'il avait toujours eu de perpétuer la concorde et l'unité dans tout son clergé, engagea les Jésuites à signer un acte d'union spirituelle avec le Séminaire. Le R. P. F.

§11.—TREMBLEMENTS DE TERRE—1663.

Nos lectrices se rappellent ce que l'histoire du pays raconte de ces épouvantables phénomènes. (1) Selon le savant abbé Ferland, " Dieu voulut que ce bouleversement de l'ordre physique servît à rétablir l'ordre moral, gravement compromis dans le Canada par les excès des deux dernières années."

Ces désordres causés par l'ivrognerie étaient tels qu'au témoignage du R. P. Lalemant, " les sauvages

Le Mercier, leur Supérieur, le signa le 21 décembre 1665, au nom de la Compagnie, et MM. de Bernières et des Mauzerets pour le Séminaire. On promettait de vivre toujours en frères, de se donner mutuellement l'hospitalité, de dire une messe par année pour chaque associé défunt. On fit une association semblable avec le Séminaire de Montréal au mois de février 1688. Les Religieuses entrèrent dans cette association en s'engageant à faire des prières et des communions.

Il convenait surtout que celui de tous ces corps auquel l'Evêque était personnellement uni, donnât l'exemple de la concorde et fût, pour ainsi dire, le lien de l'union générale. Rien ne représente mieux la primitive Eglise que la vie de ce clergé. Ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme, sous la conduite de Mgr. de Laval. Ils ne faisaient qu'une seule famille dont il était le père. Biens de patrimoine, bénéfices simples, pensions, présents et honoraires, ils mirent tout en commun. Mgr. de Laval ne faisait rien de considérable que de concert avec tout son clergé ; ses biens aussi étaient en commun. Il n'y avait ni riches ni pauvres, ils étaient tous frères. C'est à cette étroite union que la religion fut redevable des rapides progrès qu'elle fit en Canada. Ce que la piété avait d'abord inspiré, devint par la suite nécessaire, pour engager les prêtres à venir de France en Canada, où l'on pouvait leur promettre les avantages d'une association qui les mettait à l'abri de tout chagrin et de toute inquiétude. Les faibles ressources du clergé multipliées, pour ainsi dire, par cette pauvreté évangélique, suffisaient pour l'entretien d'un grand nombre de prêtres. — *Histoire manuscrite du Séminaire de Québec.*

(1) Relation des Jésuites, 1663. Histoire du Canada, par l'abbé Ferland, p. 484.

se mettaient à nu et réduisaient leur famille à la mendicité ; ils allaient même jusqu'à vendre leurs propres enfants, pour avoir de quoi contenter cette passion erragée. Je ne veux pas décrire, ajoute-t-il, les malheurs que ces désordres ont causés à cette Eglise naissante. Mon encre n'est pas assez noire pour les dépeindre de leurs couleurs ; il faudrait du fiel de dragon pour coucher ici les amertumes que nous en avons ressenties : c'est tout dire que nous perdons en un mois les sueurs et les travaux de dix et vingt années."

Mais "quand Dieu parle, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des tonnerres et des tremble-terre qui n'ont pas moins ébranlé les cœurs endurcis, que nos plus grands rochers, et ont fait de plus grands remuements dans les consciences, que dans nos forêts et sur nos montagnes."

Sans nous arrêter à d'autres détails, nous ferons voir à nos lectrices comment nos bonnes Mères passèrent les sept mois que durèrent, à intervalles plus ou moins prolongés, et avec secousses plus ou moins fortes, ces effroyables convulsions de la nature.

"Le premier tremblement de terre eut lieu le 5 février, sur les cinq heures et demie du soir. (1) Le temps était fort calme et serein, lorsqu'on entendit un bruit et un bourdonnement épouvantable, comme celui d'un grand nombre de carrosses roulant sur des pavés avec vitesse et impétuosité. Ce bruit n'eut pas plus tôt réveillé l'attention que l'on entendit sous terre et sur terre et de tous côtés, comme une confusion de flots et de vagues qui donnait de l'horreur. L'on entendait de toutes parts comme une grêle de pierres sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. Une poussière épaisse volait de tous côtés ; les portes s'ouvraient

(1) Lettres de la Mère de l'Incarnation.

d'elles-mêmes, les autres se fermaient. Les cloches de toutes nos églises et les timbres de nos horloges sonnaient toutes seules, et les clochers aussi bien que nos maisons étaient agités comme des arbres quand il fait grand vent ; et tout cela dans une horrible confusion de meubles qui se renversaient, de pierres qui tombaient, de planchers qui se séparaient, de murailles qui se fendaient, et d'animaux domestiques qui hurlaient, dont les uns sortaient des maisons, les autres y entraient ; en un mot, tout le monde était si effrayé que l'on croyait être à la veille du jugement puisque l'on en voyait les signes.

“ Ces secousses nous étant inusités, ajoute la Vén. Mère, elles faisaient sur nous des impressions bien différentes : les unes sortaient dehors, de crainte d'être ensevelies sous les ruines de la maison, qu'elles voyaient branler comme si elle eut été de carte ; les autres se retiraient devant le St. Sacrement afin de mourir au pied de l'autel ; une bonne sœur converse entra une fois dans une appréhension si vive de la puissance souveraine de Dieu, qu'elle trembla une heure entière dans tout son corps, sans pouvoir en retenir l'agitation.”

Au moment du second choc, qui arriva sur les 8 heures du soir, le 5 février, nos Mères étaient rangées en leurs stalles, au chœur, récitant debout le “ Venite ” de Matines. La secousse fut si violente qu'elles se trouvèrent toutes prosternées à genoux. Les religieuses passèrent ce carême d'une manière assez extraordinaire. Elles couchaient toutes vêtues sur des paillasses étendues sur le plancher dans la salle de communauté, et à chaque secousse elles se jetaient à genoux et récitaient le psaume *Miserere*. Le jeûne étant de précepte, elles y ajoutaient les pénitences en usage pour le vendredi, et autres “ qui n'étaient pas épargnées,” dit le “ vieux

récit." " Quand nous nous trouvions à la fin de la journée, dit la Vén. Mère, nous nous mettions dans la disposition d'être englouties en quelque abyme durant la nuit ; et le jour étant venu, nous attendions continuellement la mort, ne voyant pas un moment assuré à notre vie : en un mot, on séchait dans l'attente de quelque malheur universel."

Cependant Dieu inspirait à la Mère de l'Incarnation des sentiments bien différents de ceux de la crainte. " Je désirais être chargée de tous les péchés qui nous attireraient ces malheurs, disait-elle confidemment à son fils, afin d'en recevoir seule le châtement. J'eusse voulu même que toutes ces abominations eussent paru aux yeux des hommes comme mes propres crimes..... Je ne pouvais que bénir sans cesse le souverain pouvoir de la Majesté divine sur toute la nature. Les grosses montagnes et tout ce grand foid de marbre dont ces contrées sont composées, ne lui sont que des pailles à mouvoir, et tant de personnes qui ne s'étaient pas laissées toucher par les foudres de l'Eglise, (l'excommunication), se sont amollies et changées en un moment." (1)

§12.—M. DE TRACY ET M. TALON BIENFAITEURS DU MONASTÈRE.

Le vieux rocher de Québec sembla tressaillir de joie en voyant, le 30 juin 1665, débarquer sur nos rives, M. de Tracy, premier Vice-Roi de la Nouvelle-France et Lieutenant-Général du Roi dans l'Amérique Septentrionale. Il était accompagné du Chevalier de Chaumont, son premier conseiller et son secrétaire intime. Louis XIV, si heureux dans la nomination de tous

(1) Les conversions en effet furent extraordinaires ; la Mère de l'Incarnation dit qu'un ecclésiastique lui a assuré qu'il avait fait faire, à lui seul, plus de huit cents confessions générales.

ceux qu'il chargeait de soutenir sa gloire et ses intérêts, ne pouvait mieux choisir son représentant, car tout en celui-ci commandait le respect, l'amour et la confiance des populations soumises à son gouvernement. Ce "haut et puissant seigneur" avait déjà fait rentrer dans l'obéissance les habitants de Cayenne, qui s'étaient ligués avec les Hollandais contre le roi de France ; et maintenant M. le Marquis de Tracy venait en Canada muni de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer la prospérité du pays en confondant les Iroquois. Ce gracieux représentant de Sa Majesté Très-Chrétienne, ne permit pas qu'on lui fit une réception dispendieuse et bruyante ; mais dès ses premiers pas sur le sol canadien, il vit qu'il avait affaire à un peuple honnête et loyal et il souriait comme un père à ses chaleureux transports. Ce fut vers le lieu saint que M. de Tracy dirigea tout d'abord sa marche, suivi du cortège le plus magnifique que l'on eût encore vu à Québec. En avant, vingt-quatre gardes et six pages d'honneur en costume de cour ; venait ensuite le Vice-Roi entouré d'officiers dont le brillant uniforme étincelait d'or et d'argent ; en arrière étaient six laquais portant livrée ; des militaires fermaient la marche, suivis du peuple dont les cris d'allégresse ajoutaient encore au concert des cloches et des canons. Mgr. de Laval, qui attendait le Marquis à la porte de l'Eglise, lui présenta l'eau bénite et la croix et le conduisit au siège d'honneur qu'on lui avait préparé ; mais ce gentilhomme vraiment chrétien se tint à genoux sur le pavé comme le dernier mousse de l'équipage, pendant que le sanctuaire retentissait de l'hymne d'actions de grâces.

M. de Tracy fut enchanté de l'aspect du pays ; il aimait le peuple comme un père aime ses enfants, c'est-à-dire avec un constant désir de le rendre heureux ; ce

à quoi tendirent tous ses efforts. Il aimait aussi les pauvres sauvages; il écoutait avec bonté leurs (1) harangues improvisées et recevait même leurs petits présents.

La joie fut grande dans la colonie à l'arrivée des derniers vaisseaux (septembre 1665) qui portaient le colonel de Salières et son état-major, le nouveau gouverneur M. de Courcelles, l'intendant M. Talon ainsi que le reste du régiment de Carignan. Ils entrèrent au port aux acclamations du peuple réuni sur le rivage pour les recevoir. (2)

Québec qui venait d'être honoré du nom de ville, présentait alors un aspect des plus pittoresques: ses édifices religieux en assez grand nombre et de belles dimensions; le château St. Louis assis comme par en-

(1) Nous croyons faire plaisir à nos lectrices, en leur donnant ici quelques extraits de la première adresse qui fut présentée à M. de Tracy par les Hurons.

Le premier orateur huron parla ainsi :

“ Grand Ononthio, tu vois à tes pieds les débris d'une grande terre. Ce ne sont maintenant que des cadavres qui te parlent à qui l'Iroquois n'a laissé que des os, en ayant dévoré la chair après l'avoir grillée sur les échafauds. Il ne nous restait qu'un petit filet de vie, quand avec bien de la peine, ayant levé les yeux, nous avons aperçu sur la rivière les navires qui te portaient et avec toi tant de soldats qui nous sont envoyés par ton grand Ononthio et le nôtre. Mais après tout, quoique je t'entende, que je te voie de mes yeux et que j'embrasse tes pieds, la joie que tu apportes est si inopinée, que j'aurais peur d'être déçu par un beau songe, si je ne me sentais déjà tout fortifié par ta seule présence. Sois le bienvenu, ô généreux Ononthio et reçois ce petit présent du crû de notre terre, pour marque de la joie que nous cause ton heureuse arrivée.”

En prononçant ces dernières paroles, l'orateur avait déposé aux pieds du Vice Roi une peau d'original, que celui-ci reçut avec une grâce et une dignité qui charmèrent ces bons sauvages.

(2) Sur ces vaisseaux se trouvait aussi le R. P. Beschefer, S. J., qui fut directeur et chapelain de notre maison de 1673 à 1689, et que nous aurons occasion de nommer plusieurs fois dans la suite.

chantement au-dessus du port ; les soixante et dix maisons pierrotées des Français, groupées de distance en distance sur le haut du vieux rocher ; tout était de nature à prévenir favorablement l'étranger. Ajoutons à cela les arbres séculaires qui ombrageaient en tout lieu les habitations des Français, et le " wigwam " solitaire qui, perché çà et là, mêlait ses grâces sauvages à la variété du tableau, et nos lectrices auront une idée assez juste du lieu choisi pour être la résidence du Vice-Roi français, et du nombreux cortège d'hommes distingués qui l'accompagnaient au Canada.

L'élément joyeux dans lequel vivait alors comme aujourd'hui cette population franco-canadienne, reçut une vitalité toute nouvelle par l'arrivée de ce fameux régiment de Carignan, dont l'histoire du pays comme nos vieilles traditions, nous ont tant de fois redit les beaux faits d'armes.

Ces quatre-vingts officiers en brillant uniforme jetaient un grand éclat dans le pays. Cependant on leur laissa peu de loisir pour chevaucher élégamment dans les vertes avenues de Ste. Foie ou de la Grande Allée, car il en fallut bientôt venir à la réalité de leur mission. Trois semaines après l'arrivée des premiers vaisseaux, la Mère de l'Incarnation écrivait : " Les compagnies sont déjà parties avec cent Français de ce pays et un grand nombre de sauvages pour prendre le devant et s'emparer de la rivière des Iroquois, et pour y faire des forts et les garnir de munitions. L'on fait cependant ici un grand appareil de petits et de grands bateaux plats pour passer les bouillons de l'eau qui se rencontrent dans les sauts.

" M. de Tracy a déjà fait de très-beaux règlements : je crois qu'il est choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Eglise, et pour

l'ordre de la justice. C'est un homme d'une haute piété ; toute sa maison, ses officiers, ses soldats imitent son exemple. Cela nous ravit, et nous donne beaucoup de joie. Ce qui les anime tous, est qu'ils vont à une guerre sainte, et qu'ils vont combattre pour la foi. M. de Tracy, quoique âgé de soixante-deux ans, y veut aller en personne, afin que rien ne manque pour assurer cette expédition."

"Quant au reste de l'armée, écrivait en septembre la Vén. Mère, à l'arrivée des derniers vaisseaux, "elle est en bonne disposition de signaler sa foi et son courage, et l'on tâche de leur inspirer de véritables sentiments de piété et de dévotion. C'est en cela que les Pères font merveille. Il y a bien cinq cents soldats qui ont pris le scapulaire de la Ste. Vierge. C'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir. Ils disent tous les jours le chapelet de la Ste. Famille avec tant de foi et de dévotion, que Dieu a fait voir par un beau miracle (1) que leur ferveur lui est agréable; ce miracle a beaucoup augmenté la dévotion dans l'armée."

Nous ne dirons rien de la difficile et glorieuse expédition du Marquis de Tracy au pays des Iroquois, de ce voyage de plus de cent cinquante lieues à travers

(1) "Un lieutenant du régiment de Carignan, ne s'étant pu trouver à l'assemblée pour le réciter (le chapelet de la Ste. Famille), il s'était retiré dans un buisson pour le dire en son particulier. La sentinelle ne le distinguant pas bien, crut que c'était un Iroquois qui s'y était caché, il le tire quasi "à brûle pourpoint" et se jette aussitôt dessus croyant trouver son homme mort. Il le devait être en effet, la balle lui ayant donné dans la tête deux doigts au-dessus de la tempe. Mais la sentinelle fut bien étonnée de trouver son lieutenant à terre tout en sang, au lieu d'un Iroquois. On le prend, on fait son procès; mais celui que l'on croyait mort se lève, disant qu'il demandait sa grâce et que ce n'était rien. Et en effet, l'ayant visité, on trouva la balle enfoncée mais l'homme sans péril, ce qui a été approuvé miracle."—
Lettres de la Vén. Mère.

les bois et les rivières, le chef comme le soldat devant porter sur son dos vivres, armes, bagage, etc. La Mère de l'Incarnation, qui reçut la visite du Marquis de Tracy et de ses principaux officiers, à leur retour de cette campagne, nous en donne un (1) détail plein d'intérêt et de charmes, en ayant appris les circonstances du Chevalier de Chaumont, compagnon d'armes du Marquis de Tracy. " Notre-Seigneur, ajoute-t-elle, a exaucé les prières que nous faisons ici pour le succès de cette guerre. L'oraison de quarante-heures a été continuelle depuis le premier d'octobre jusqu'au second de novembre, que nous avons appris des nouvelles de M. de Tracy et de l'armée. Les prières n'étaient pas moins continues dans les familles en particulier que dans les églises pour le public. Mais ayant appris la nouvelle de la déroute des ennemis, nous avons changé nos prières en actions de grâces, et le *Te Deum* a été chanté avec beaucoup de pompe et de solennité."

Cette joie devait retentir bien profondément dans le cœur de nos Mères, tant pour l'intérêt qu'elles portaient à la colonie et à la conversion des sauvages, que pour le désir de leur propre conservation en ce pays, l'audace des Iroquois ayant porté le désordre jusqu'au centre même des établissements français.

D'autres motifs encore devaient réjouir ces véritables Ursulines, comme nous allons le voir dans les paragraphes suivants.

¶ 13.—DEUX CAPTIVES RAMENÉES DES CINQ-CANTONS PAR LE MARQUIS DE TRACY—IROQUOISES AUX URSULINES.

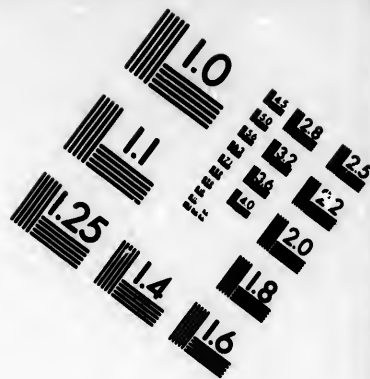
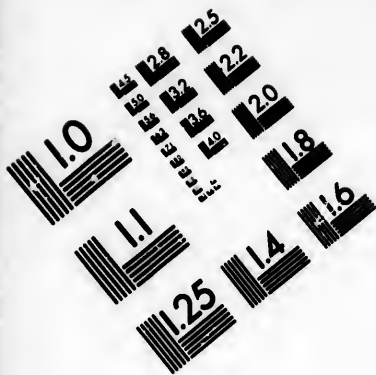
Deux jeunes filles françaises de nos campagnes, enlevées par les sauvages dans leur enfance, étaient retenues avec un grand nombre de prisonniers de guerre

(1) Voir Lettres de la Mère de l'Incarnation

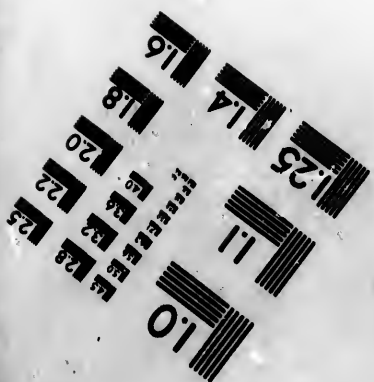
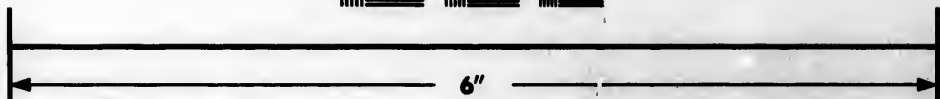
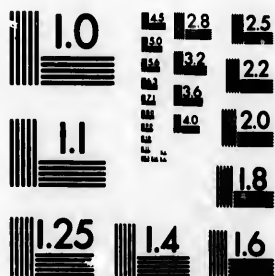
au-delà du lac de Gannentaha (pays qu'occupe maintenant l'Etat de New-York). Elles furent rachetées et ramenées au pays par le Marquis de Tracy, qui les fit entrer au pensionnat. Ce fut avec un véritable intérêt que nous découvrîmes dernièrement leurs noms sur le vieux registre du Monastère. Voici les termes propres du document. "Le 28 mai 1666, sont entrées Marie M. Bourgerie, âgée de quinze ans, et Anne Baillargeon, âgée de dix-huit ans, qui avaient été prises par les Iroquois, et ramenées au pays par nos troupes. Elles nous ont été données par Mgr. de Tracy pour être instruites. C'est ce bon seigneur qui doit payer leur pension, quarante-huit écus par an."

A l'entrée de ces jeunes filles au Monastère eut lieu un incident fort touchant. En apercevant dans la salle de Communauté le portrait de la Mère St. Joseph, décédée en 1652, Anne Baillargeon s'écria, comme toute hors d'elle-même : "Ah ! c'est elle, c'est celle-là qui m'a parlé ; elle avait le même habit !" Nos Mères, fort étonnées, lui demandèrent l'explication de ces paroles. Elle leur raconta alors qu'ayant été faite captive à l'âge de neuf ans, elle prit tellement goût à la vie libre et errante, au milieu des forêts, qu'elle se détermina à passer parmi les sauvages le reste de ses jours. Quand les Français eurent contraint ces barbares à rendre tous leurs prisonniers, Anne Baillargeon se cacha dans les bois, de crainte qu'on ne l'obligeât à quitter la famille sauvage qui l'avait adoptée. Mais au moment où elle se croyait le plus en assurance, une religieuse lui était apparue, la menaçant de la châtier sévèrement si elle ne s'en retournait avec les Français. Toute saisie de frayeur, elle sortit du bois et alla se réunir aux autres captifs que l'on mettait en liberté. M. de Tracy l'aperçut auprès de la jeune Madeleine Bourgerie ; il les





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
11
12
13
14
15
16
17

adopta toutes deux et voulut bien pourvoir à leur entretien et à leur éducation, comme si elles eussent été ses propres filles.

L'une d'elles, après avoir passé quelque temps à nos classes, fit l'essai de la vie religieuse. Elle fut plusieurs mois au noviciat en qualité de sœur converse, mais comme ce genre de vie parut lui être contraire, elle résolut de retourner dans le monde, où sa compagne était avantageusement établie depuis quelques mois.

Après les brillantes victoires du Marquis de Tracy sur les Iroquois, ceux-ci, craignant leur entière destruction, s'estimèrent heureux de pouvoir demander la paix, et de donner même plusieurs de leurs familles en ôtage. " L'on instruit, dit la Vén. Mère, leurs familles sédentaires et d'ôtage, dont plusieurs doivent être baptisés le jour de la Conception de la Ste. Vierge, qui est la fête de toutes ces contrées. Une femme Iroquoise vint nous donner sa fille, à condition qu'elle serait française comme nous. Cette enfant, qui a beaucoup d'esprit, à tellement pris goût aux mystères de la foi et à l'humeur française, qu'elle ne veut plus retourner chez ses parents. Elle tient de l'humeur des femmes de sa nation, qui sont les créatures du monde les plus douces et les plus dociles. Le zèle et la charité de M. de Tracy se sont signalés dans cette transmigration, car outre celles de la nation Iroquoise, il nous a encore donné d'autres femmes et filles sauvages qui y étaient captives, et qui dans leur captivité avaient oublié notre langue et nos saints mystères. Il les a habillées et nous a généreusement payé leur pension. De notre part nous n'avons pas perdu notre travail ni nos soins, car nous avons avec l'aide de la grâce réveillé leurs premiers sentiments, et ressuscité la foi, qui était pour ainsi dire éteinte en leurs âmes."

§14.—L'IROQUOIS GARAKONTIÉ, AMI DES URSULINES.

Parlons maintenant du grand ambassadeur Iroquois, le fameux chef Garakontié, ou Garakonkié, comme l'appelaient nos bonnes Mères.

Garakontié, le " Bayard " des sauvages, et plus tard, le héros du christianisme et le plus fidèle auxiliaire des Français, était du nombre de ces braves qui connaissaient fort bien le chemin qui conduit aux Ursulines, ainsi que la généreuse marmite de Mme. notre fondatrice. Aussi, chaque fois qu'il venait à Québec, on était sûr de le voir bientôt arriver au Couvent, accompagné d'une suite de ces farouches guerriers dont les exploits avaient tant de fois fait trembler nos populations. C'est dans une de ces visites que la Mère de l'Incarnation lui fit présent d'une belle ceinture, espèce d'écharpe, qu'elle avait fait broder par les jeunes religieuses. C'était donner au fameux chef un témoignage non équivoque d'estime pour sa rare probité, et pour la noblesse de ses procédés envers les Français. Ce présent, qui parut magnifique aux sauvages, fit tant de plaisir à Garakontié qu'il le conserva comme un trésor inestimable, et ne cessa depuis de l'étaler à l'admiration de ses compatriotes, comme l'attestent les écrits des missionnaires.

Garakontié, ayant ouvert son cœur à la grâce de Jésus-Christ, fut solennellement baptisé et confirmé dans la cathédrale de Québec, par Mgr. de Laval, en 1670.

Le concours fut extraordinaire ; il y avait à la cérémonie des représentants de presque toutes les nations de la Nouvelle-France.

" Pendant qu'on lui conférait les cérémonies du baptême, dit le Père Le Mercier, il écoutait avec une si

grande présence d'esprit, qu'au moindre mot il concevait tout ce qu'on lui disait. Il répondait à toutes les interrogations avec autant de fermeté et de bon sens, qu'on en pouvait attendre d'un homme savant ; et entr'autres choses il dit, étant interrogé s'il voulait être baptisé, qu'il y avait déjà trois mois entiers qu'il soupirait après cette grâce.

“ Le nouveau baptisé remercia humblement Mgr. l'évêque de lui avoir ouvert, par les deux sacrements qu'il venait de lui conférer, la porte de l'Eglise et du Paradis. Ensuite, ayant fait à Notre-Seigneur Jésus-Christ de nouvelles protestations de vivre dorénavant en bon chrétien, il fut conduit au Château pour y aller remercier M. notre Gouverneur, de l'honneur qu'il lui venait de faire en lui donnant son (1) nom sur les fonts du

(1) L'éloquence de Garakontié était d'accord avec ses grandes et belles qualités ; en voici un exemple :

Après avoir fait ses compliments de condoléance sur la mort du R. P. Simon Le Moine, l'intrépide ambassadeur, le zélé missionnaire des Iroquois : “ Ondessouk, dit Garakontié à haute voix en apostrophant ce Père, que les barbares appelaient ainsi, m'entends-tu du pays des morts où tu es passé si vite ? C'est toi qui as porté tant de fois ta tête sur les échafauds des Agniehronnons ; c'est toi qui as été courageusement jusque dans leurs feux en arracher tant de Français ; c'est toi qui as mené la paix et la tranquillité partout où tu passais, et qui as fait des fidèles partout où tu demeuras. Nous t'avons vu sur nos nattes de conseil décider de la paix et de la guerre ; nos cabanes se sont trouvées trop petites quand tu y es entré, et nos villages mêmes étaient trop étroits quand tu t'y trouvais, tant la foule du peuple que tu y attirais par tes paroles était grande. Mais je trouble ton repos par ces discours importuns ; tu nous as si souvent enseigné que cette vie de misère était suivie d'une vie éternellement bienheureuse, puis donc que tu la possèdes à présent, quel sujet avons-nous de te regretter ? mais nous pleurons parce qu'en te perdant, nous avons perdu notre père et notre protecteur. Nous nous consolons néanmoins parce que tu continues de l'être dans le ciel, et que tu as trouvé dans ce séjour de repos la joie infinie dont tu nous as tant parlé.”

baptême. A son entrée, il se vit salué par la décharge de tous les canons du Fort, et de toute la mousqueterie des soldats, qui étaient disposés en haie pour le recevoir. Pour conclusion de la fête, on lui présenta de quoi régaler pleinement toutes les nations assemblées à Québec, et leur faire un somptueux festin, que M. le Gouverneur avait fait préparer.”

§15.—TRANSLATION DES RELIQUES DE ST. FLAVIEN ET DE STE. FÉLICITÉ
—DÉDICACE DE NOTRE ÉGLISE—DÉPART DU MARQUIS DE TRACY.

Cette année 1666, déjà célèbre par les victoires remportées sur les Iroquois, fut aussi remarquable par les témoignages extérieurs de piété donnés par les fidèles de cette ville. Il faut citer entr'autres à nos lectrices la procession des saintes reliques, dont la Mère de l'Incarnation nous fait un tableau si vivant. Outre les corps de St. Flavien et de Ste. Félicité, donnés par le St. Père à l'Eglise du Canada en 1662, on portait encore des reliques insignes empruntées aux autres églises. “ Il ne s'était point encore vu dans ces contrées, dit la Vén. Mère, une si belle cérémonie. Il y avait à la procession quarante-sept ecclésiastiques en surplis, chappes, chasubles et dalmatiques. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. M. de Tracy, vice-roi, M. de Courcelles, gouverneur, M. Talon, intendant, et l'Agent de la Compagnie, M. le Barrois, portaient le dais. Les plus élevés en dignité d'entre les ecclésiastiques portaient les quatre grandes châsses sur des brancards magnifiquement ornés, et environnés d'un grand nombre de flambeaux. La procession sortant d'une église y laissait une chasse. La musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans

les stations. Dans la chapelle du château, où l'on avait préparé un beau reposoir, les saintes reliques furent saluées par plusieurs décharges générales de l'artillerie. Monseigneur suivait les saintes reliques et la procession en ses habits pontificaux. Je n'aurais jamais osé espérer de voir une si grande magnificence dans l'Eglise du Canada, où quand j'y suis venue je n'avais rien vu que d'inculte et de barbare." (1)

Quelques jours avant la procession des Saintes Reliques, Mgr. de Laval avait dédié l'église cathédrale avec une grande pompe ; la nôtre ne fut consacrée que l'année suivante.

La première pierre en avait été posée au mois de juin de l'année 1656. " Le jour de l'Ascension, cette année 1656, dit notre vieux récit, M. de Lauson s'étant rendu à la chapelle avec sa suite, la procession ayant en tête le clergé, se rendit à l'issue des vêpres à l'endroit où les fondements avaient été creusés, et le R. P. Le Mercier S. J., Supérieur du Collège, ayant béni la première pierre, elle fut posée par le Gouverneur au nom de Jésus, Marie et Joseph." (2)

Mme. de la Peltrie s'était chargée avec beaucoup d'ardeur et de générosité des frais de cette église ; mais plusieurs pertes et autres accidents en retardèrent tel-

(1) Il arriva dans notre église pendant cette procession un accident qui faillit devenir funeste. Le plancher se trouva trop faible pour porter une si grande foule et s'enfonça ; heureusement, personne ne fut blessé.

(2) L'entrée de cette église faisait face à la rue St. Louis ; la chapelle extérieure ainsi que le sanctuaire s'étendaient dans la direction de la rue du Parloir. Les points exacts où se trouvaient les pierres sacrées du maître-autel et de l'autel de la chapelle Ste. Anne, sont indiqués dans le corridor actuel qui conduit au chœur, par ces petites croix en clous jaunes que nos lectrices ont bien souvent remarquées.

llement la construction qu'elle ne fut achevée qu'en 1667, par le généreux concours de M. de Tracy.

Quelques jours avant son départ, M. de Tracy voulut donner à nos Mères une dernière preuve de sa considération, en assistant à la dédicace de cette église. La cérémonie eut lieu le 17 août 1667. "Monseigneur, notre Evêque, dit la Vén. Mère, fit la dédicace de notre église à la prière de M. de Tracy, sous le nom du grand St. Joseph, avec une magnificence extraordinaire. Tout y fut ravissant, et les cérémonies y furent exactement à la Romaine."

Au mois d'avril précédent, le généreux Vice-Roi avait posé, sous la bénédiction de Mgr. de Laval, la première pierre de la chapelle Ste. Anne, dont il voulut lui-même faire tous les frais. Cette chapelle lui coûta plus de deux mille cinq cents livres. M. de Tracy rendit en outre un service signalé à notre Communauté, en mettant fin aux calomnies qu'on avait répandues en France contre nos Mères, afin de leur enlever une partie de leurs propriétés.

"Nous allons perdre M. de Tracy, écrivait la Vén. Mère à la fin d'octobre 1667. Le Roi, qui le rappelle en France, a envoyé un grand vaisseau de guerre pour l'emmener avec honneur. Cette nouvelle Eglise et tout le pays, y fera une perte qui ne se peut dire, car il a fait ici des expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre ni espérer. Dieu a voulu donner cela à la grande piété de son serviteur, qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres, et par les grands exemples de vertu et de religion qu'il a donnés à tout le pays. On l'a vu plus de six heures entières dans l'église sans en sortir. Son exemple avait tant de force que le monde le suivait comme des enfants suivent leur père. Il a favorisé et soutenu l'Eglise par sa piété et par le

crédit qu'il a universellement sur tous les esprits. Nous perdons beaucoup en lui pour notre particulier : c'est le meilleur ami que nous ayons eu depuis que nous sommes en ce pays."

Le Marquis de Tracy, heureusement, laissait au Canada deux hommes capables de continuer son œuvre : M. de Courcelles, (1) et le fameux Intendant Talon sous qui "le pays *s'est plus fait*, disait notre Mère, et les affaires ont fait plus de progrès qu'elles n'avaient fait depuis que les Français y habitent."

UN MOT DES SÉMINARISTES DE M. TALON.

M. Talon était particulièrement connu et chéri au dedans du Monastère, et notre Mère de l'Incarnation ne trouve pas d'expressions assez fortes pour faire justice à ses belles qualités. Ce célèbre intendant adopta bon nombre de filles sauvages, qu'il plaça convenablement dans le monde, après leur avoir procuré le bienfait de l'instruction. Nous extrairons les lignes suivantes de la Relation de 1671, par reconnaissance pour la mémoire de ce généreux bienfaiteur.

"Une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, dit le R. P. Dablon, d'un pays fort éloigné, captive autrefois, se trouve aujourd'hui chrétienne aussi bien qu'une petite fille de six ans, et nous voyons reluire sur la mère et l'enfant la conduite de la Providence d'une manière

(1) "Ononchio, disait un vieux chef à M. de Courcelles, ô que tu as une grande famille ! Quel est le père qui t'a jamais égalé ? Tu nous procures une vie bienheureuse et éternelle, lorsque par la paix que tu établis partout, tu ouvres le chemin aux hommes apostoliques, qui vont instruire tous les peuples et leur apprendre la loi du grand Maître de la vie....."—Relation, 1670.

toute particulière. La crainte d'être assommée par les Iroquois l'a obligée, il y a quelques mois, à fuir en ces quartiers. Elle y fut reçue avec beaucoup de charité dans la bourgade des Hurons, par une famille chrétienne qui l'adopta.

“ M. Talon, notre Intendant, eut la bonté de prendre soin de la petite fille et de la mettre chez les religieuses Ursulines, parmi d'autres filles sauvages qu'il y entretient pour être instruites en la foi, et élevées en la crainte de Dieu et la civilité française.

“ La mère se trouvant en état d'être baptisée aussi bien que la fille, il voulut être leur parrain et choisit Mme. d'Ailleboust, veuve d'un de nos Gouverneurs, pour en être la marraine au nom de la princesse de Conti, et en considération de l'affection et du zèle que témoigne Son Altesse pour faire élever les jeunes filles sauvages dans la piété chrétienne. La cérémonie de ces baptêmes se fit avec toute la magnificence possible. Mgr. de Laval voulut lui-même les baptiser. Le nom de Louise fut donné à la mère, et celui de Marie-Anne à la petite. Tout se termina par un festin que M. l'Intendant fit préparer aux sauvages.

“ Les religieuses Ursulines n'ont jamais vu un plus beau naturel, ni plus affectueux que celui de cette petite, qu'elles aiment tendrement et de laquelle elles espèrent beaucoup.”

MADAME D'AILLEBOUST ENTRE AU MONASTÈRE POUR LA SECONDE FOIS;
SA MORT À L'HÔTEL-DIEU.

M. Louis d'Ailleboust, ancien Gouverneur de la colonie, mourut en 1660, dans la ville de Montréal dont il était Gouverneur. Sa pieuse veuve qui, dès sa jeunesse, avait désiré se consacrer à Dieu, se livra alors à

tout son zèle pour la perfection religieuse. Persuadée que le salut s'opère plus facilement dans le cloître qu'au milieu du monde, Mme. d'Ailleboust résolut de faire une nouvelle tentative pour embrasser la vie d'Ursuline. Ayant réglé avec diligence ses affaires, elle vint à Québec et demanda l'entrée de noviciat ; mais ce ne fut qu'en 1663 qu'elle put effectuer son désir, et elle avait alors quarante-huit ans. Sa haute piété, sa franche et généreuse volonté de se donner à Dieu, l'amitié de nos bonnes Mères, ainsi que la douce société de sa propre sœur, Philippe G. de Boulogne, lui rendaient fort agréable la vie retirée du cloître. Cependant, peu de mois après son entrée, il parut évident que le ciel n'avait pas donné à cette pieuse dame la même vocation qu'à sa sœur, la Mère St. Dominique. Elle avait peine à se passer du secours d'une femme de chambre, et ne pouvait s'habituer aux petits sacrifices de la vie uniforme de communauté, que la grâce rend pourtant si facile aux personnes qui l'embrassent avec une vraie vocation. Après huit ou neuf mois d'épreuve passés au milieu d'une troupe joyeuse de novices, cette aimable dame, aussi humble que pieuse, se jugea elle-même incapable d'embrasser notre état de vie, et elle quitta le Monastère, pour reprendre au milieu du monde sa vie de bonnes œuvres et d'édification. Elle eut avec le R. P. Chaumonot, une large part à l'établissement de la société ou confrérie de la Sainte-Famille, et elle s'associait volontiers à toutes les œuvres de charité.

Plus tard, lorsque des fièvres contagieuses se déclarèrent parmi les troupes qui avaient accompagné le Marquis de Tracy, on vit Mme. d'Ailleboust s'offrir avec d'autres dames pieuses de Québec, pour venir en aide aux religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Dans ces nobles emplois, son mérite brilla d'un nou-

vel éclat et elle fut admirée au point que M. de Courcelles Gouverneur, et M. Talon Intendant, lui offrirent tous deux leur main, et il ne tint qu'à elle d'être une seconde fois dame du château St. Louis. Mais cette femme généreuse sut rester fidèle à sa résolution, et pour ne plus entendre parler d'alliances humaines, elle rompit tout-à-fait avec le monde et se retira à l'Hôtel-Dieu où elle avait loué des appartements.

C'est là qu'elle mourut, le 7 juin 1685, comblée de mérites et aspirant après la possession de son Dieu. Elle était âgée de soixante-dix ans. Sa pieuse sœur, la Mère P. Gertrude de St. Dominique, l'avait devancée au ciel de plusieurs années, ainsi qu'une autre de ses sœurs qui était religieuse Bénédictine en France.

§15.—PIÉTÉ ENVERS ST. JOSEPH ET LA STE. FAMILLE.

Détachons encore, chères lectrices, quelques passages des Relations, qui nous ont conservé de si charmants souvenirs de l'enfance de la colonie, et disons d'abord un mot du Père et Gardien de notre Canada.

Dès ces premiers temps où les dignes fils de St. François d'Assise (les Pères Récollets), arboraient sur le vieux rocher de Stadacona la croix glorieuse de notre divin Sauveur, on avait, d'après un vœu public, choisi St. Joseph pour premier patron du pays et pour protecteur de cette Eglise naissante. Cette solennité, qui avait rassemblé tous les habitants français et plusieurs sauvages chrétiens, s'était faite à Québec le 19 mars 1624.

Treize ans plus tard, la Relation donnait d'intéressants détails sur la fête de ce cher patron du Canada, qu'on avait cette année là (1637), gaîment célébrée dès la veille. " La fête du glorieux St. Joseph, père, patron et protecteur de la Nouvelle-France, est l'une des

grandes solennités de ce pays. La veille de ce jour qui nous est si cher, on arbora le drapeau national et fit jouer le canon comme au jour de la fête de l'Immaculée Conception. M. le Gouverneur (le Chevalier de Montmagny) fit faire des feux de réjouissance aussi pleins "d'artifices," que j'en ai guères vus en France. D'un côté on avait dressé un pieux sur lequel paraissait le nom de St. Joseph en lumière; au-dessus de ce nom sacré brillaient quantité de chandelles à feu, d'où partaient dix-huit à vingt petits serpenteaux qui firent merveille. On avait mis derrière cette première invention, quatorze grosses fusées qu'on fit enlever les unes après les autres, au grand étonnement des Français et des Sauvages surtout, car ils n'avaient jamais rien vu de semblable. Ils admiraient la pluie de feu et les étoiles qui retombaient de fort haut. Le feu des fusées se portait tantôt tout droit, tantôt en arcade, et toujours bien haut en l'air. Près de là, on avait construit un petit château fort bien proportionné et enrichi de diverses couleurs; il était flanqué de quatre diverses tourelles remplies de chandelles à feu, qui faisaient voir par leur clarté toute cette petite batterie à découvert.

"Le Sieur Bourdon avait dressé cette machine, et le Sieur de Beaulieu avait composé les feux d'artifice. Sur le soir M. le Gouverneur, M. de l'Isle et tous nos Messieurs, sortirent du fort et vinrent auprès de l'église au lieu destiné pour ces feux de joie. Tous les habitants des côtes voisines de Québec se trouvèrent à cette réjouissance.

"Le jour de la fête, notre église fut remplie de monde et de dévotion, quasi comme au jour de Pâques, chacun bénissant Dieu de nous avoir donné pour protecteur, le protecteur et l'ange gardien (pour ainsi dire) de Jésus-Christ son fils.

“C'est à mon avis par sa faveur et par ses mérites, que les habitants de la Nouvelle-France ont résolu de recevoir toutes les bonnes coutumes de leur ancienne patrie et de refuser l'entrée aux mauvaises.....”

On trouve encore mention de la fête en 1646 comme suit : “Le 18 mars, dit le R. P. Lalemant, entre sept et huit heures du soir, se fit le feu de joie en l'honneur de St. Joseph.

“Le 19, jour de la fête, quand on sonna l'*Angelus*, on tira le canon, et à la messe trois ou quatre coups à l'élévation avec quelques salves de mousqueterie. La grand'messe fut chantée à dix heures et les vêpres ensuite..... les complices se dirent entre deux et trois ; ensuite on fit le sermon ; puis on alla aux Ursulines faire le salut de St. Joseph.”

L'on observa à peu près le même ordre les années suivantes, notre Monastère servant comme de point central de réunion pour fêter St. Joseph. Quelquefois nos Mères contribuaient à la réjouissance commune par leur “feu de joie au Couvent,” comme le dit la Relation de 1661 : “Il y eut trois feux le soir, nos écoliers, M. Couillard et les Ursulines.” La dévotion à St. Joseph s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et “feux de joie” exceptés, le 19 mars se célèbre encore au Monastère avec le même entrain et le même bonheur.

Le choix fait par la colonie en 1624 de St. Joseph pour “Gardien du Canada,” nous explique la grande part qu'il voulut prendre à la fondation de ce Monastère. Il était en effet du *devoir* de St. Joseph de pourvoir à l'avenir de son héritage ; et pour ne parler que de ce qui concerne notre maison, il est à remarquer qu'il s'est intéressé à la vocation des trois principales Fondatrices, d'une manière plus ou moins miraculeuse : aussi est-il resté “Maître et Sei-

gneur" de ce Monastère, de même que Marie en est " Dame et Maîtresse."

Mais voyons maintenant se confondre en une seule les trois plus touchantes dévotions de notre sainte et consolante Religion, et pour cela remontons encore au berceau de la colonie.

" Le premier jour de mai 1637, dit encore la Relation, M. le Gouverneur fit dresser devant l'église un grand arbre curichi d'une triple couronne, au bas de laquelle il y avait trois grands cercles l'un sur l'autre, enrichis de festons, qui portaient ces trois beaux noms écrits comme dans un écusson : *Jésus, Marie, Joseph*. Cet arbre fut salué d'une escouade d'arquebusiers qui le vinrent entourer."

Toutes les fêtes du pays se faisaient à la militaire, comme on le voit, et nos pères ne ménageaient pas plus leur poudre quand il s'agissait de témoigner leur dévouement à la Religion, que lorsqu'il était question de défendre la patrie.

Mgr. de Laval, à son arrivée dans le pays, fut charmé des dévotions qu'on y pratiquait en honneur de Jésus, Marie, Joseph, et il projeta dès lors d'établir (1) la con-

(1) "Mgr. de Laval choisit quatre des plus habiles et des plus vertueux théologiens de ce pays (Canada), pour composer un office propre à la fête de la Ste. Famille. Ce fut M. Ls. A. des Maizerets et M. Henri de Bernières, ainsi que les RR.PP. Dablon et Bouvart, de la Compagnie de Jésus. Après que ces quatre ministres du Seigneur eurent accompli leur travail, ils convinrent, avec l'agrément de Mgr. de Laval, de soumettre l'office qu'ils avaient composé à la révision de M. de Santeuil, chanoine de l'abbaye de St. Victor à Paris, qui avait un talent merveilleux pour la composition des hymnes d'Eglise. M. de Santeuil, qui se trouva fort honoré de cette commission, corrigea et mit dans un style plus élégant la prose aussi bien que les hymnes en l'honneur de la Ste. Famille et les renvoya à ces Messieurs, les remerciant des lumières qu'ils lui avaient données, avouant que s'il y avait ajouté quelque chose ce n'était que pour leur obéir. Ensuite l'on

frérie dite de la Ste. Famille ; ce qu'il fit en 1665 par un mandement exprès.

Cette belle dévotion ne tarda pas à produire les heureux fruits d'un renouvellement de ferveur partout où elle s'introduisit. " Ce n'est pas seulement chez les peuples policés, et parmi les personnes consacrées à Dieu que se trouve la dévotion, disait la Relation de 1664 ; les sauvages en sont capables et les cabanes d'écorce cachent autant de vertu qu'on peut en souhaiter dans les cloîtres. Depuis qu'on a introduit dans l'église des Hurons de Québec, une dévotion qui fait de grands fruits parmi les Français de ce pays, et qu'on leur a inspiré le dessein de régler leurs familles sur celles de Jésus, Marie et Joseph, on ne peut croire jusqu'où va la ferveur de ces pauvres barbares."

" L'on a institué dans ce pays, écrivait la Vén. Mère en 1663, une congrégation de la Ste. Famille pour la réformation des ménages. Les hommes sont conduits par les Révérends Pères, les femmes associées par des dames de piété, et les filles par les Ursulines. Elles se rangent tous les dimanches chez nous, où une de nous a le soin de leur faire l'instruction, dans laquelle on ne fait que conserver en elles les sentiments et les pratiques qu'on leur avait déjà enseignées. Voilà, outre nos sauvages, les liens qui m'attachent à ce pays."

Nos Mères continuèrent ainsi à rassembler leurs anciennes élèves jusqu'à l'année 1676. Vers cette époque, la confrérie ayant été enrichie d'indulgences extraordinaires, les jeunes filles furent invitées à jouir de
adopta un chapelet en l'honneur de la Ste. Famille ; il était composé de trois dizaines. On le commence par un acte d'invocation à la Ste. Trinité ; sur les gros grains, on dit le *Pater* et sur les petits, c'est-à-dire, à la place des *Ave*, ces mots : *Jesus, Maria, Joseph, Joachim et Anna succurite nobis*, suivi du *Gloria Patri* à la fin de chaque dizaine."

ces privilèges, et les réunions durent alors se faire dans l'église paroissiale de Québec. Aucun document ne nous donne de détails sur cette confrérie établie à Québec, à partir de cette époque ; mais il paraît que la ferveur et la piété y régnaient en 1694, puisque les femmes et les filles de la société se refusèrent à toutes les invitations de M. de Frontenac, et qu'elles ne voulurent être ni actrices, ni spectatrices, dans la fameuse comédie du "Tartuffe," au château St. Louis et ailleurs. Trois seulement des *associées* assistèrent à ces représentations, et elles furent aussitôt exclues de la confrérie, au témoignage de M. de la Tour.

Les religieuses des communautés de Québec et de Montréal se firent inscrire, paraît-il, à la paroisse de Québec jusqu'à l'année 1759, et il n'a pas été sans intérêt pour nous de trouver, sur le catalogue de la société, les noms de plusieurs de nos anciennes Mères. Depuis 1759, les dames pieuses seules ont composé cette association, qui tient ses réunions régulièrement à la chapelle de la Ste. Famille une fois par mois : c'est là que ces pieuses dames élisent leurs Directrices, et conviennent des différentes œuvres de charité ordinaires ou extraordinaires.

Les miracles opérés par l'intercession de la Ste. Famille et les bienfaits sans nombre que les fidèles en ont obtenu, ont rendu cette dévotion une des plus populaires du pays. La plupart des anciens tableaux peints dans le pays, ou même en France, ont pour sujet la Ste. Famille de Jésus, Marie, Joseph. Nous avons l'avantage de posséder deux ou trois de ces tableaux, qui dénotent un bon goût chez les artistes. C'était un tableau de la Ste. Famille qu'en 1690 l'on avait placé dans le clocher de la Cathédrale, et qui défia tous les boulets que l'amiral Phipps fit tirer pour l'abattre.

ÉCONOMIE DU PAYS ET DU MONASTÈRE.

Les événements mentionnés dans ce chapitre nous ont déjà mis au fait de l'époque : nous avons vu l'organisation spirituelle de la colonie sous la présidence d'un Evêque, et l'organisation civile et politique sous le fameux Marquis de Tracy et le célèbre Intendant Talon. "Cela sonne gros et commence bien, disait la Vén. Mère ; mais il n'y a que Dieu qui voie quelles en seront les issues. La façon avec laquelle Dieu gouverne ce pays est toute contraire à la prudence humaine. On ne voit goutte, on marche à tâtons, et pour l'ordinaire, (1) les choses n'arrivent pas comme on les avait prévues."

Les espérances toutefois se réalisèrent ; l'insolence des Iroquois fut réprimée, et la colonie prit un essor des plus consolants.

La population qui n'était que de deux mille en 1650, avait plus que doublé sous l'administration de M. de Tracy. Mais, puisant toujours à l'intarissable source des lettres de notre Mère, entrons ici dans certains détails de l'économie du pays qui ne manqueront pas d'intéresser nos lectrices.

"Les cent filles que le Roi a envoyées cette année, (1668), ne font que d'arriver, et elles sont déjà toutes pourvues. Il en enverra encore deux cents l'année prochaine, et encore d'autres à proportion les années suivantes. C'est une chose étonnante de voir comme le pays se peuple et se multiplie.

"Les navires n'ont point apporté de malades cette année. Le vaisseau était chargé comme d'une marchandise mêlée. Il y avait des Portugais, des Allemands, des Hollandais, et d'autres de je ne sais quelles nations. Il y avait aussi des femmes Mores, Portugaises, Françaises et d'autres pays. Il est venu un grand nombre de filles et l'on en attend encore. La première mariée est la Moresque, qui a épousé un Français. Quant aux hommes, ce

(1) "Lorsqu'on entend dire que quelque malheur est arrivé de la part des Iroquois, chacun s'en veut aller en France ; et au même temps, on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent, et tout le monde pense à s'établir."—Lettres de la Vén. Mère."

sont gens qui ont été cassés du service du Roi. On les a tous mis au bourg Talon, à deux lieues d'ici, pour y habiter et le peupler. Quand ils auront mangé la barrique de farine et le lard que le Roi leur donne, ils souffriront étrangement jusqu'à ce qu'ils aient défriché.

“ Mme. Bourdon a été chargée en France de cent cinquante filles que le Roi a envoyées en ce pays (1669). Un peu auparavant il était arrivé un vaisseau Rochellois chargé d'hommes et de filles, et de familles formées. Les vaisseaux ne sont pas plus tôt arrivés que les jeunes hommes y vont chercher des femmes, et dans le grand nombre des uns et des autres, on les marie par trentaines. Les plus avisés commencent par faire une habitation un an avant que de se marier, parce que ceux qui ont une habitation trouvent un meilleur parti ; c'est la première chose dont les filles s'informent et elles font sagement. Outre ces mariages, ceux qui sont établis depuis longtemps en ce pays ont tant d'enfants que cela est merveilleux et tout en foisonne. Il y a quantité de belles bourgades, des villages et des hameaux, sans parler des habitations solitaires et écartées. Le Roi a envoyé ici des Capitaines et officiers, à qui il a donné des forts, afin qu'ils s'y établissent et qu'ils s'y pourvoient : ils le font et plusieurs sont déjà fort avancés.

“ Les seigneurs qui viennent ici trouvent le pays et le séjour ravissant en comparaison des Iles de l'Amérique, où la chaleur est si extrême qu'à peine y peut-on vivre. Ce pays-là est riche à cause des sucres et du tabac ; mais il n'y peut venir de blé ; ici, les blés, les légumes et tous les grains croissent en abondance. La terre est une terre à froment, plus on la découvre de bois, plus elle est fertile et abondante. Cette abondance néanmoins n'empêche pas qu'il y ait des pauvres ; la raison en est que quand une famille commence une habitation, il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles, et d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une maison. Mais ces premières difficultés passées, ils commencent à être à leur aise, et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps, autant qu'on le peut être dans un pays nou-

veau comme celui-ci. Au commencement, ils vivent de leurs grains, de leurs légumes, et de leur chasse, qui est abondante en hiver. Et pour le vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons, et débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic, et de la sorte ils s'avancent peu-à-peu.

“ Les trois quarts des habitants ont par leur travail à la terre de quoi vivre. Nous allons aussi faire défricher le plus que nous pourrons, tant pour aider à notre nourriture que pour avoir des fourrages pour nos bestiaux. Nous avons quatre bœufs qui nous servent au charroi et au labour, et six vaches qui nous donnent notre provision de beurre, et la plus grande partie de notre nourriture pendant l'été. Voilà le ménage du pays, sans lequel ni nous ni les autres ne pourrions subsister, quelque secours qu'on nous donnât du côté de la France. On mêle les pois avec le blé pour faire le pain, aussi sont-ils d'un prix égal. Le pain d'ici a meilleur goût que celui de France, mais il n'est pas du tout si blanc ni si nourrissant pour les gens de travail. Le Roi fait ici de grandes dépenses ; il a encore envoyé cette année (1670) cent cinquante filles, et un grand nombre de soldats et d'officiers, avec des chevaux, (1) des moutons et des chèvres pour peupler. M. Talon fait exactement garder les ordres du Roi. Il a commandé qu'on fasse des chanvres, des toiles et des serges : cela a commencé et grossira peu-à-peu. Il fait faire une halle à Québec, une brasserie, et une tannerie à cause du nombre prodigieux de bêtes qu'il y a en ce pays. Ces manufactures n'étaient point en usage par le passé en Canada ; mais si elles réussissent, elles diminueront beaucoup les grandes dépenses qu'il faut faire pour faire tout venir de France. L'on presse tant qu'on peut les femmes et les filles d'apprendre à filer.

“ L'on introduit encore un triple commerce, en France, aux Isles de l'Amérique et à Québec. Trois vaisseaux chargés de planches de pin, de pois, et de blé-d'Inde vont partir pour aller

(1) Les premiers chevaux qui parurent en Canada vinrent en 1665, avec le grand renfort apporté dans le pays par l'intendant Talon.

aux Iles ; là, ils déchargeront leurs marchandises, et se chargeront de sucre pour la France ; d'où ils apporteront ici les choses nécessaires pour fournir le pays : et ce triple commerce se fera en un an. L'on fait encore la pêche des morues à cent lieues d'ici, laquelle étant bien entretenue produira des revenus immenses. L'on a découvert aussi une belle mine de plomb ou d'étain, à quarante lieues au-delà de Montréal, avec une mine d'ardoise et une autre de charbon de terre. M. Talon fera valoir tout cela avec avantage.

“ Voilà pour faire avec le temps un grand pays, qui enrichira les marchands. Pour nous, continue l'aimable et sainte Mère, *notre fortune est faite* ; nous sommes la portion de Jésus-Christ, et Jésus-Christ est notre portion, et nos gains sont de tâcher de le posséder en pratiquant nos règles et faisant ses volontés : priez la divine Majesté de nous faire cette grâce.”

On se rappelle quelle était la monnaie courante du pays vers 1650 ; “ l'argent, qui était rare, est à présent fort commun, écrivait la Vén. Mère, après l'arrivée du Marquis de Tracy ; ces messieurs y en ayant beaucoup apporté. Ils paient en argent tout ce qu'ils achètent, tant pour leur nourriture que pour leurs autres nécessités, ce qui accommode beaucoup les habitants.”

Nous devons maintenant à nos lectrices, amies des fleurs et des fruits, quelques détails sur les produits des jardins et des vergers, dans ces premiers temps de la colonie. C'est encore notre Vén. Mère qui va nous en instruire : “ Vous me demandez des graines et des oignons de fleurs de ce pays ; nous en faisons venir de France pour notre jardin, n'y en ayant pas ici de fort rares ni de fort belles. Tout y est sauvage, les fleurs aussi bien que les hommes.

“ L'estime que je vous fis les années dernières des citrouilles des Iroquois vous en a donné l'appétit, disait-elle agréablement à son fils en 1668. Je vous en envoie de la graine que les Hurons nous apportent de ce pays-là ; mais je ne sais si votre terroir n'en changera pas le goût. On les apprête en diverses manières ; en potage avec du lait, et en friture ; on les fait encore cuire au four comme des pommes, ou sous la braise comme des poires, et

de la sorte il est vrai qu'elles ont le goût de pommes de rainette cuites. Il vient à Montréal des melons aussi bons que les meilleurs de France ; il n'en vient que rarement ici parce que nous ne sommes pas tant au sud. Il y a aussi une certaine engeance qu'on appelle des melons d'eau, qui sont faits comme des citrouilles : ils se mangent comme les melons, les uns les salent, les autres les sucrent ; on les trouve excellents, et ils ne sont point malfaisants. Les autres plantes potagères et les légumages sont comme en France. L'on en fait la récolte comme du blé pour en user tout l'hiver, jusqu'à la fin de mai, que les jardins sont couverts de neige. Quant aux arbres, nous avons des pruniers, lesquels étant bien cultivés, nous donnent du fruit en abondance durant trois semaines. On en fait de la marmelade avec du sucre, qui est excellente. On fait encore confire des groseilles vertes, comme aussi du pinyinan, qui est un fruit sauvage que le sucre rend agréable. L'on commence à avoir des pommes de rainette et de caville, qui viennent ici très-belles et très-bonnes, mais dont l'espèce est venue de France. Voilà nos ménages et nos délices, qui seraient comptés pour rien France, mais qui sont ici beaucoup estimés."

Cette prospérité, toute modeste qu'elle fût, n'était pas cependant sans mélange ; elle avait même par fois des traverses assez sérieuses. Sans parler des mauvais tours que jouèrent les Iroquois (1), les naufrages de vaisseaux partant de France chargés

(1) "L'avant veille de nos moissons, dit la Vén. Mère en 1658, un grand tourbillon, accompagné d'un coup de tonnerre, avait écrasé en un moment la grange de notre métairie, tué nos bœufs, et écrasé notre laboureur, ce qui nous avait mises en perte de quatre mille livres. Il ne restait plus en ce lieu qu'une petite maison, où nos gens de travail avaient coutume de se retirer. Sur les huit heures du soir, les Iroquois ont appelé de loin un jeune homme qui y demeurait seul pour faire paître nos bœufs, à dessein comme l'on croit, de l'emmener vif, comme ils avaient fait à un vaclier quelques jours auparavant. Ce jeune homme fut si effrayé qu'il quitta la maison pour s'aller cacher dans les halliers de la campagne. Etant revenu à soi il nous est venu dire ce qu'il avait entendu, et aussitôt nos gens au nombre de dix sont partis pour aller défendre la place. Mais ils sont arrivés trop tard, ils ont trouvé la maison en feu et nos cinq bœufs disparus.

de provisions, vinrent à plusieurs reprises ajouter aux rigueurs de l'hiver qui allait suivre. Tantôt encore, c'était un ouragan épouvantable qui causait dans Québec seulement, pour plus de cent mille livres de dommage (1); tantôt c'était une contagion apportée par les navires de France, et dont les colons se ressentaient presque tous (2). En 1660 et 70 encore, l'hiver fut d'une rigueur telle qu'on n'avait jamais rien vu de semblable dans le pays. En 1670 surtout on voyait de la glace dans les jardins en plein mois de juin. (3).

Le lendemain on les a trouvés dans un lieu fort éloigné, où épouvantés du feu, ils s'étaient retirés, ayant traîné avec eux une longue pièce de bois où ils étaient attachés. Dieu nous les a conservés, excepté un seul qui s'est trouvé tout percé de coups de couteau. La maison était de peu de valeur, mais la perte des meubles, des armes, des outils, et de tout l'attirail nous cause une très grande incommodité. C'est ainsi que sa bonté nous visite de temps en temps. Elle nous donne et elle nous ôte; qu'elle soit bénie dans tous les événements de sa Providence."

(1) " Depuis quinze jours, écrivait en octobre 1669 la Vén. Mère, il est survenu une horrible tempête. Les maisons de la Basse-Ville de Québec ont été fort endommagées, la marée s'étant enflée si extraordinairement qu'elle a monté jusqu'au troisième étage. Il y a encore bien des maisons abattues dans la Haute-Ville. Le toit et les chevrons du logis de nos domestiques a été emporté. Nos clôtures de charpente, et celles de Mgr. l'évêque, des Hospitalières, des Révérends Pères, et les autres de cette nature ont été renversées. On estime la perte que cette tempête a causée dans Québec à plus de cent mille livres."

(2) Le pays a été infecté de fièvres pestilentielles apportées par les derniers vaisseaux (1659). Deux Religieuses Hospitalières en ont été fort malades. Grâce à Dieu, notre Communauté n'en a point été attaquée: nous sommes ici dans un lieu fort sain, et exposé à de grands vents qui nettoient l'air."

(3) 1660. " L'hiver a été cette année extraordinaire. Nous ne pouvions nous échauffer; nos habits nous semblaient légers comme des plumes; quelques unes de nous s'étaient abandonnées à mourir de froid."

1670. " Tous les hivers sont fort froids en ce pays, mais le dernier l'a été extraordinairement. Tous nos conduits d'eau ont gelé et nos

Mais ces crises n'étaient pas plus tôt passées qu'on n'y pensait plus ; on vivait aussi content que si l'on n'eût rien souffert et que rien n'eût manqué.

Que *manquait-il* en effet dans ce pays de bénédiction ? Le gibier était à la portée du premier venu, on avait de l'*anguille* en abondance, du pain d'un *bon goût*, du *lard salé*, des légumes, surtout une humeur charmante qui s'accommodait de tout, et une piété profonde qui savait divinement *thésauriser*, même de ce que l'on n'avait pas : aussi la joie abondait-elle dans la colonie.

“ Il y a surtout, disait la Vén. Mère, un grand nombre d'enfants, *très-beaux et bien faits*, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accident. Un pauvre homme aura huit enfants et plus, qui l'hiver vont nu-pieds et nu-tête, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguille et d'un peu de pain, et avec tout cela, ils sont gros et gras !” Ce dernier trait complète le tableau, il nous semble, et le rend digne du pinceau de nos artistes.

Tel était le “ménage” du pays en 1670. Ajoutons à cela l'érection de Québec en évêché, et les progrès de l'Évangile que les Missionnaires allaient prêcher au-delà des grands lacs, et qui devait

sources ont tari, ce qui ne nous a pas donné peu d'exercice. Au commencement, nous faisons fondre la neige pour avoir de l'eau, tant pour nous que pour nos bestiaux, mais nous n'y pouvions suffire. Il nous a donc fallu résoudre à en envoyer quérir au fleuve avec nos bœufs qui en ont été presque ruinés. Il y avait encore de la glace dans notre jardin au mois de juin : nos arbres et nos entes, qui étaient des fruits exquis, en sont morts. Tout le pays a fait la même perte, et particulièrement les Mères Hospitalières, qui avaient un verger des plus beaux qu'on pourrait voir en France. Les arbres qui portaient des fruits sauvages ne sont pas morts ; ainsi Dieu nous laisse le nécessaire. Depuis trente et un an que nous sommes en ce pays, nous avons eu le loisir d'oublier les douceurs et les délices de l'ancienne France.”

En 1668, l'été avait été “aussi chaud et aussi brûlant que dans les îles de l'Amérique. Il n'avait presque point plu, et néanmoins toutes ces saisons extraordinaires n'ont causé aucun dommage aux biens de la terre.”—Lettres de la Vén. Mère.

s'étendre encore davantage par la récente découverte du Mississipi, et nous aurons une idée complète de l'état de la colonie.

L'Iroquois cependant remuait encore et cherchait à soulever les autres tribus sauvages. Il donnait par fois bien de l'inquiétude ; mais Frontenac va paraître et la persévérante guerre de seize ans, sous sa seconde administration, leur portera le dernier coup.

Vers l'an 1680, Montréal (1) à son tour moissonnera pour le ciel parmi ces farouches enfants des forêts. Au reste, cette race destinée par la Providence à disparaître plus tard du sol de l'Amérique, aura considérablement diminué, par suite des guerres, des maladies, et surtout des boissons mortelles que leur fournissent les "coureurs de bois." La Vén. Mère déplorait déjà ce mal en 1668. Après avoir parlé de sa "marchandise mêlée," elle dit : "Il est vrai que le pays se peuple beaucoup ; mais parmi les honnêtes gens, il vient aussi de la "canaille" qui cause beaucoup de trouble et de scandale. Ce qui fait le plus de mal, c'est le trafic des boissons de vin et d'eau-de-vie. On déclame contre ceux qui en donnent aux sauvages, on les excommunie, l'Évêque et les prédicateurs publient en chaire que c'est un péché mortel ; et notwithstanding tout cela, ils vont dans les bois, et portent des boissons aux sauvages, afin d'avoir leur pelleteries pour rien quand ils sont enivrés."

(1) "L'humeur indépendante de ces barbares, leur amour pour la vie libre et errante, les guerres dont le pays n'avait cessé d'être le théâtre, avaient en effet rendu inefficaces tous les mouvements qu'on s'était donnés pour les arrêter à Montréal ; et lorsque Mlle. Mance mourut, ce qui arriva l'année 1673, on n'avait point encore vu de sauvages se fixer dans l'île. Ce qui engagea les prêtres de St. Sulpice, après que M. de Laval les eut autorisés en 1668 à se livrer à l'instruction des sauvages, d'aller établir pour les Iroquois, sur les bords du lac Ontario, une mission..... Mais d'après une expérience de plus dix ans, on demeura convaincu que le fruit de ces missions errantes se réduisaient presque à rien..... Les Pères Jésuites formèrent une mission sauvage à la Prairie de la Madeleine..... Peu après, les ecclésiastiques de St. Sulpice commencèrent pour eux, en 1676, un établissement à la Montagne, qui fut le premier lieu de cette île où les sauvages vinrent pour être instruits."—Vie de la Sr. Bourgeois.

Mais assez de cette partie sombre du tableau, revenons à notre aimable population française, à qui Dieu donne tout ce qu'il faut pour faire un peuple plein d'avenir. Hâtons-nous de pénétrer jusqu'au plus intime du cloître, et dans la générosité de ces jeunes vierges, qui viennent s'offrir à l'autel du Seigneur, nous reconnaitrons l'expression de la profonde piété de nos pères.

CHAPITRE II.

Coup-d'œil à l'Intérieur.

Les émules de nos premières Mères dans la carrière religieuse—Première visite épiscopale—Translation des restes mortels de la Mère Marie de St. Joseph—Vertus de la Sr. Anne Bataille de St. Laurent—Zèle apostolique de nos Mères; Vœu pour la conversion des sauvages; prières et pénitences pour Mme. de la Vallière—St. Joseph, Gardien du Monastère—Arrivée de quatre Ursulines de France—Dévotion à Jésus enfant.

§1.—LES ÉMULES DE NOS PREMIÈRES MÈRES DANS LA CARRIÈRE RELIGIEUSE.



ENTRONS de nouveau à l'intérieur du Monastère restauré par Marie, et voyons quelles furent les intimes consolations de nos Mères à cette époque. Rien ne dut les réjouir aussi efficacement que le concours de cette jeune et chaste génération qui devait un jour leur succéder, et par qui le divin Maître semblait les assurer de la perpétuité de leur œuvre.

Dès l'année 1652, on voit accourir à leur aide plusieurs de leurs élèves, qui brûlaient depuis l'âge d'innocence du désir de se consacrer à Dieu.

Angéliques jeunes filles ! c'est en vain que le monde en souriant leur présente la coupe du plaisir ; elles ont choisi la meilleure part, et elles viennent s'envelopper avec bonheur dans la solitude du cloître, contentes de n'avoir désormais d'autres intérêts que ceux de Jésus-Christ.

Nos lectrices aimeront sans doute à faire connaissance avec ces nouveaux membres de la famille *Ursuline*, admis au noviciat par la Vén. Mère, et formés à la vertu sous l'influence de ses leçons et de ses exemples.

La Mère Geneviève Bourdon de St. Joseph.

La première de ces élèves de notre Vén. Mère de l'Incarnation, fut Mlle. Geneviève Bourdon de St. Joseph, fille de Messire Jean Bourdon, procureur général, et de Mme. Jacqueline Potel. Née dans cette ville, et baptisée dans l'église de Notre-Dame de Recouvrance, elle fut placée dès l'âge de six ans au pensionnat, où elle se distingua par une sagesse précoce et une extrême horreur du péché. Un désir entraînant attirait la jeune Geneviève vers le cloître, surtout depuis l'époque de sa première communion. Ses vertueux parents, l'ayant retirée du Couvent à l'âge de treize ans, eurent de la peine à la retenir même quelques mois auprès d'eux. Cédant enfin aux désirs de sa fille, M. Bourdon permit à la pieuse Geneviève d'entrer au noviciat des Ursulines à l'âge de treize ans et demi. La Mère de l'Incarnation eût bien voulu retarder son entrée jusqu'à ce qu'elle eût eu quinze ans accomplis ; mais l'ardeur de cette jeune postulante l'emporta sur toutes les raisons imaginables ; à quatorze ans, on lui donna l'habit religieux avec le nom de Marie de St. Joseph.

Ayant ainsi levé l'étendard de la vocation religieuse à la vue des jeunes filles de Québec, Mlle. Geneviève Bourdon eut le plaisir de se voir suivie de plusieurs de ses amis dans les routes de la vie parfaite. Dans sa propre famille, elle eut quatre imitatrices. Sa sœur aînée, Marguerite, ainsi que Marie, la plus jeune, se firent Hospitalières à l'Hôtel-Dieu. Quant à Anne, sa vocation d'Ursuline parut alors même prononcée, et nous allons dès maintenant la faire connaître à nos lectrices.

La Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès.

À l'entrée de sa sœur en 1652, Anne n'avait que sept ans ; néanmoins quittant parfois les jeux de son enfance, elle elle courait se jeter entre les bras de son père en lui disant avec

une ingénuité charmante : " Papa, voulez-vous que je sois religieuse ? Je veux aller vivre au Couvent avec ma sœur." Ce bon père lui répondait : " Oui, ma fille, quand vous serez assez grande." " Alors, papa, ajoutait l'enfant, j'instruirai les petites filles sauvages ; oh ! quand serai-je assez grande pour aller instruire les petites filles sauvages !" Ces pensées d'avenir si sérieusement discutées par une enfant de son âge, jetaient dans l'étonnement ses parents et ses amis ; mais lorsqu'on vit ces préoccupations enfantines se fortifier chaque jour de plus en plus, on commença à croire que l'Esprit-Saint voulait en effet " conduire cette âme dans la solitude pour parler à son cœur."

Vers le temps de la première communion de Mlle. Anne Bourdon, son père passa à de secondes noces, (en 1655), et elle eut le bonheur de trouver dans la personne de sa belle-mère, (1) le modèle accompli d'une mère de famille sage et vertueuse.

(1) La dame qui devint l'épouse de M. Bourdon et la gardienne de ses enfants, était Mme. Anne Gasnier, veuve de Jean Clément du Wault, Seigneur de Monceaux, Chevalier de St. Louis et Colonel d'un régiment de cheval-légers. Dégoutée du beau monde de Paris, et voulant se rapprocher de sa fille Mme. d'Auteuil déjà établie à Québec, elle vint se fixer en Canada dans le cours de l'année 1649, vers le temps où elle obtint la concession de la seigneurie de Jacques Cartier. Elle avait d'abord établi sa résidence chez M. d'Auteuil, à Sillery, mais bientôt la renommée de ses bonnes œuvres la fit connaître à M. Bourdon qui désira fort la voir à la tête de sa jeune famille. Laissons raconter à la Vén. Mère ce touchant épisode de la vie intime ; son langage à la fois simple et plein de dignité, à ce charme inséparable des récits fondés sur la vérité et embellis par la vertu, charme bien différent de ce que produisent tant d'écrits frivoles de nos jours.

" Cette dame, dit-elle, est un exemple de piété et de charité dans tout le pays. Elle et Mme. d'Ailleboust, sont liées ensemble pour visiter les prisonniers, assister les criminels et les porter même en terre sur un brancard. Celle dont je vous parle, comme la plus agissante et la plus portative, est continuellement occupée à ces bonnes œuvres, et à quêter pour les pauvres, ce qu'elle fait avec succès. Enfin, elle est la mère des misérables, et l'exemple de toutes sortes de bonnes œuvres. Avant de passer en Canada où elle n'est venue que par un

Heureuse d'élever ces enfants pour Dieu seul, Mme. Bourdon s'appliquait à développer dans leurs cœurs les bonnes dispositions qu'elle y découvrait chaque jour. Voyant que la jeune Anne persistait dans son dessein de suivre l'exemple de ses sœurs, elle céda à ses instances, lui assura le consentement de son père, et lui fraya ainsi l'entrée du Monastère au commencement de sa quatorzième année, le 8 septembre 1658. M. Bourdon, homme de cœur et d'honneur, voulut assurer la dot de sa fille, dès le commencement de son noviciat. Sa qualité de procureur du Roi et de seigneur des terres de St. François et de St. Jean, aurait dû, ce semble, lui faciliter le déboursement de la somme de trois mille livres, formant tout l'héritage de cette fille bien-aimée. Néanmoins il est un fait digne de remarque, c'est que l'argent était alors chose si rare dans le pays, même parmi les hauts fonctionnaires du gouvernement, que la Mère de l'Incarnation crut devoir assigner à M. Bourdon le terme de huit années pour compléter ses paiements. (1)

principe de piété et de dévotion, elle était veuve de M. de Monceaux, gentilhomme de qualité. Quelque temps après son arrivée, M. Bourdon demeura veuf avec sept enfants, dont aucun n'était capable d'avoir soin de soi-même ni de son père. Elle eut un puissant mouvement d'assister cette famille, et, pour cet effet, elle résolut d'épouser M. Bourdon, dont la vertu lui était assez connue, mais à condition qu'ils vivraient ensemble comme frère et sœur; cela s'est fait et la condition a été exactement observée. Elle se ravala de condition, pour faire ce coup de charité, qui fut jugé en France où elle était fort connue, tant à Paris qu'à la campagne, comme une action de légèreté, en égard à la vie qu'on lui avait vu mener. Mais l'on a bien changé de pensée, quand on a appris tout le bien qui a résulté de cette généreuse action; car elle a élevé tous les enfants de M. Bourdon avec une débonnairété non pareille."

(1) Selon les clauses du contrat passé "à la grille du Couvent," entre lui et les religieuses, au devant de Guillaume Andonart, notaire royal, la somme entière devait être payée en argent, en castors, et en fonds d'héritage.

En effet, trois mois avant la profession de sa fille, le 18 octobre 1660, M. Bourdon fit donation à la Communauté de son fief Ste. Anne à la

Nous dirons dans le troisième livre, avec quelle bénédiction la Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès a parcouru sa carrière religieuse.

La Mère Marie Boutet de St. Augustin.

Quelques jours après l'entrée de Mlle. Bourdon, le vieux régistre comptait une nouvelle élue. " Le 15 septembre 1658, Mlle. Marie Boutet, fille du Sieur de St. Martin, et de Mme. Catherine Des Champs, née en la ville de Xaintes, est entrée au noviciat, après avoir passé deux ans à la classe. Mlle. Boutet prit à sa vêtue le nom de St. Augustin." Nos lectrices verront plus loin par sa notice, ce que fut en Religion cette fervente Ursuline.

La Mère Jeanne Godefroy de St. François-Xavier.

" L'année suivante le 26 juillet 1669, est entrée au noviciat Mlle. Jeanne Godefroy, fille de noble homme Jean Godefroy, écuier, Sieur de Linctot, (1) et de Mlle. Marie Le Neuf de la Potherie, qui naquit en la ville de Trois-Rivières, et fut baptisée en l'église de la Conception, paroisse de la dite ville."

Pointe-Lévi, à lui concédé par M. de Lauson. Quatre ans après, la Mère de l'Incarnation donnait à M. Bourdon le reçu suivant: " Le 14me jour de juillet 1664, nous avons reçu de M. Bourdon la somme de mille livres toute en bons castors, etc. Sr. Marie de l'Incarnation, Supérieure." Deux ans plus tard, un autre écrit de sa main attestait la recette de mille livres tournois faisant l'entier paiement des droits de Mlle. Anne Bourdon.

(1) Par ce titre de *noble homme*, et autres, ici donnés à M. Godefroy, il est facile de voir que notre *vieux récit*, tracé de mémoire, anticipe un peu sur les dates en faveur de cette famille, dont la noblesse ne remonte qu'à 1686. Jean Godefroy de Linctot et Thomas Godefroy de Normandville, son frère, étaient natifs de Linctot en Normandie. En considération de leur mérite personnel ainsi que des services importants qu'ils avaient rendus au Canada, des lettres de noblesse leur furent accordées par Louis XIV en 1668. Ces premières ayant été perdues, le roi en expédia d'autres en 1686, dont voici le passage le plus intéressant. " Jean Godefroy a travaillé un des premiers à former la dite colonie; il a dépensé beaucoup de biens, tant à défricher des terres

Le *vieux récit* nous présente un résumé charmant des vertus de cette élève accomplie de la Vén. Mère, à qui elle fut confiée dans sa sixième année. " Elle avait été élevée, dit le récit, dès l'âge de cinq ans dans notre Monastère, et messieurs ses parents nous l'avaient donnée, afin de lui procurer une éducation sainte. Car quoiqu'ils fussent très-vertueux, et qu'ils pouvaient eux-mêmes la très-bien élever, cependant ils la confièrent à nos premières Mères. Dès l'âge si tendre de six ans elle avait l'esprit brillant et fort développé, et une mémoire heureuse, ce qui fit qu'en peu de temps, elle fit de grands progrès dans la doctrine chrétienne, l'histoire sainte et autres études convenables à son âge. Dans ces premiers temps de la colonie, les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus faisaient le catéchisme aux enfants tous les dimanches, et toutes nos pensionnaires sortaient pour y assister. Pour l'encouragement de ces enfants, ils leur faisaient apprendre des vers et des tragédies fondés sur l'écriture sainte. Ensuite ils donnaient des prix à ceux et celles qui s'appliquaient le plus à ces saintes études et s'acquittaient le mieux de leurs rôles. Mademoiselle J. Godefroy emportait le plus souvent le prix. A l'époque où nos Mères furent affligées par le premier incendie de leur Monastère, toutes les pensionnaires durent, en conséquence, retourner chez leurs parents. M. Godefroy vint de Trois-Rivières, dans la plus rude saison de l'année, pour emmener sa fille au sein de la famille.

" Dès que le Monastère fut rebâti, la petite Jeanne fut la première à demander à revenir, car à cette époque même, n'étant encore que dans sa huitième année, il lui fallait quelque occupation sérieuse ; elle s'ennuyait fort de ces passe-temps de l'enfance lorsqu'elle les voyait se prolonger au-delà d'une heure ou deux par jour. Vers le temps de sa première communion, Dieu lui donna une forte inclination de se faire religieuse ; mais comme elle était trop jeune, ses parents pour la divertir l'emmenèrent une

qu'au service de Sa Majesté contre les Iroquois qui faisaient pour lors une cruelle guerre à nos sujets du dit pays ; il était journellement aux mains avec les sauvages, accompagné d'un de ses frères et dix de ses enfants, dont cinq furent tués, et son frère (Thomas Godefroy) fut fait prisonnier et brûlé par ces barbares."—Note de l'abbé Ferland.

seconde fois à Trois-Rivières, où tout fut employé pour la porter à différer son pieux projet. Mgr. de Laval, premier évêque du pays, l'ayant vue au pensionnat après son arrivée, et ayant su qu'elle désirait se faire religieuse, l'obligea d'aller encore vivre quelque temps au milieu de sa famille afin d'éprouver sa vocation. Elle y fut par obéissance ; mais elle revint à Québec vers la fin du même mois, et l'on fut forcé de l'admettre enfin au Monastère. Le 9 octobre suivant, elle prit l'habit religieux ainsi que le nom de St. François-Xavier (1). Cependant Monseigneur voulut prolonger son épreuve jusqu'à ce qu'elle eût dix-huit ans accomplis, et la fervente novice, qui brûlait du désir de prononcer ses vœux, fut obligée d'attendre jusqu'au mois d'août 1661, pour consommer son sacrifice. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort elle ne fit plus que courir dans les voies de la perfection. Employée d'abord à l'Institut, elle fut ensuite successivement, Dépositaire, Maîtresse des novices et Maîtresse-Générale du pensionnat. Ses vertus favorites étaient la charité et l'humilité, et elle en donna partout des exemples ; car quoiqu'elle fût une personne instruite et fort éclairée, elle aimait cependant à demander conseil sur les moindres choses, ayant su conserver toute sa vie l'heureuse ingénuité ainsi que la gaieté de son enfance. Comme elle offrait tous les jours au ciel une prière fervente pour obtenir l'humilité, le Seigneur exauça enfin cette âme innocente en lui envoyant des sujets de sacrifices pénibles et continuels. Ayant été affligée d'infirmités vers l'âge de soixante ans, le ciel permit qu'elle éprouvât aussi un affaiblissement moral, dont elle s'apercevait très-bien, ce qui fut pour elle un nouveau moyen de pratiquer sa chère vertu, l'humilité. La Mère Jeanne Godefroy de St. François-Xavier, après avoir été

(1) Comme tout aimable souvenir du bon vieux temps ne peut que faire plaisir à nos lectrices, nous leur dirons ici le genre de présents offerts à cette fiancée du Seigneur.

“ Mgr. de Laval fit en rochet et en camail la cérémonie avant et après la messe basse qu'il dit : Sa Grandeur lui donna pour son habit, neuf aunes de serge noire à six sols l'aune, et deux pièces de toile de vingt-cinq aunes chacune. Je donnai dix écus pour la tunique (cotte) et les voiles blanches, que les religieuses fournirent.”—Extrait du Journal des Jésuites.

ainsi épurée par les souffrances pendant plusieurs années, mourut presque subitement le 28 juin 1713, sans avoir même été jugée en danger de mort par les médecins. Elle était âgée de soixante-dix ans, et elle en avait cinquante-deux de profession."

La Mère Angélique Poisson de St. Jean l'Évangéliste.

Voici une autre élève de la Mère de l'Incarnation, qui dès l'âge de quatorze ans brûle de se vouer au Seigneur. C'est Mlle. Angélique Poisson, fille du Sieur Jean Poisson, Seigneur de Gentilly, et de Mme. Jacqueline Chamboy. Née à Trois-Rivières, où son père s'était établi, il paraît qu'elle le perdit étant encore jeune. Son entrée au pensionnat se trouve marquée par la Mère de l'Incarnation sur un fragment de registre échappé aux flammes. "Au commencement de mai 1662, Mme. de la Prade a mis au séminaire, sa fille Angélique Poisson, dans sa onzième année."

En quittant les terres de Gentilly pour venir se renfermer au Couvent, cette enfant, prévenue des grâces du ciel, fit à ces beaux lieux des adieux touchants, assurant ses amies avec une gravité remarquable, que jamais on ne reverrait plus ce "petit oiseau" dans leurs bocages. On crut que ce n'était là que de l'enfantillage, mais dans la suite, il ne fut pas possible de la détourner de ce pieux projet, et telle fut son ardeur que Mme. de la Prade, qui eût voulu la retenir auprès d'elle au moins jusqu'à l'âge de quinze ans, fut forcée de la laisser suivre sa mystérieuse vocation à l'âge de quatorze ans et demi. Mlle. Poisson fut dans la suite un de ces *vieux piliers* du Monastère, qui en firent longtemps l'ornement et la joie.

La Mère Agnès Duguet, Marie de la Nativité.

"Le 2 juillet 1667, Mlle. Agnès Duguet, fille du Sieur Denis Duguet et de Mme. Catherine Gauthier, entra au noviciat après avoir été environ quinze mois pensionnaire."

Native de Québec et élevée à quelques pas du Monastère, Mlle. Duguet désirait depuis longtemps se consacrer à Dieu, mais son dessein fut grandement combattu par sa famille. On la retint dans le monde jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, et ce ne fut que par

l'entremise de son beau-frère, M. Madry, médecin du Monastère, que ses parents lui permirent enfin d'entrer au noviciat. A sa vêtue, elle prit le nom de Marie de la Nativité, et notre récit ajoute que, "durant toute sa vie religieuse, elle a merveilleusement réussi à contenter les autres, et que si une seule voix au Monastère s'élevait quelquefois contre elle, cette voix n'était autre que la sienne."

La Mère Marie Madeleine Pinguet de l'Assomption.

"Le 15 août, entra au noviciat Mlle. Marie M. Pinguet, fille du Sieur Noël Pinguet et de Mme. Madeleine du Pont."

Nous donnerons ailleurs les détails de l'innocent stratagème dont elle se servit pour gagner sa cause auprès de la Mère de l'Incarnation et de Mme. de la Peltrie, qui la trouvaient trop jeune et trop délicate pour embrasser la vie religieuse.

La Mère Charlotte Godefroy du St. Sacrement.

Le 14 octobre suivant, Mlle. Charlotte Godefroy, fille de "noble homme," Messire Jean Paul Godefroy et de Mlle. Madeleine Le Gardeur de Repentigny, entra au noviciat, et fit profession deux ans après, sous le nom de sœur Charlotte du St. Sacrement. D'après son contrat de réception (1), signé par ses oncles "à la

(1) Voici ce document.

"Nous soussignés, consentons que Damoiselle Marie Charlotte Godefroy fille et héritière de feu Jean Paul Godefroy Ecr. et de Mlle. Marie Madeleine le Gardeur, partage avec nous au sixième sur la succession de feu Pierre Le Gardeur Ecr. Sieur de Repentigny, qui consiste en cent soixante arpents de terre, estimés huit mille livres, une maison, sise en la haute-ville de Québec, estimée quatre mille livres, dix ou onze mille livres étant sur la communauté de toutes lesquelles choses, comme dit est, nous consentons qu'elle partage au sixième, et en outre elle a en son particulier, de la succession de feu son père et sa mère, mille livres sur la communauté qu'on a déjà fait toucher aux Révérendes Mères Ursulines, à déduire sur la somme de dix mille à onze mille livres, nommée ci-dessus : une maison en la haute-ville de Québec, avec neuf arpents de terre, vendues ci-devant par son feu père, trois mille livres, et la moitié de la maison de la basse-ville, six cents

grille du Couvent," et en présence des religieuses, il paraît certain que son père était déjà mort, mais nous ignorons à quelle époque.

Heureuse de se vouer à Dieu dans sa dix-huitième année, Mlle. Charlotte Godefroy consumma son sacrifice par la profession religieuse le 21 novembre 1669, et elle fut pendant cinquante ans, du nombre de ces "vieux piliers" d'observance, qu'on regarde avec raison comme le plus ferme soutien du Monastère.

Nous donnerons plus tard la notice biographique de la Mère C. du St. Sacrement ainsi que des trois précédentes.

La Mère Marie Le Ber de l'Annonciation.

Mlle. Marie Le Ber s'exila sans regret de son beau pays de France, pour venir se dévouer à l'œuvre des missions sur les bords lointains du St. Laurent. Elle était fille de M. Robert Le Ber et de Mme. Colette Cavalier; sa famille habitait la ville de Pitre en Normandie, où elle naquit et où elle vécut auprès de sa mère dans la pratique de toutes les vertus jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. Jacques Le Ber, ainsi que François son frère, croyant faire quelque chose d'agréable à Dieu et d'avantageux pour leur postérité, vinrent s'établir en Canada, dans la vue de propager l'œuvre de civilisation qu'on y avait si heureusement commencée (1).

livres; quatre chapons et quatre livres de rente, pour cent arpents de terre, donnés par feu son père, située en la côte de St. Michel: huit chapons de rente en la côte de Beaupré; de toutes lesquelles choses sus-dites, nous demeurons d'accord, que la dite demoiselle Godefroy, persistant dans sa vocation d'être religieuse, les Révérendes Mères Ursulines entrèrent dans tous ses droits pour paiement de sa dot, en cas qu'à l'arrivée des derniers navires de ceux qui doivent venir en l'année 1668, on ne leur parfournisse pas en argent ou assurance la somme de quatre mille livres qui est le prix convenu pour sa dot. Fait à Québec, ce 23 décembre 1668.

(Signé,) "MARIE FAVERY, DE REPENTIGNY,
"LE GARDEUR DE VILLIÉ.

(1) Parmi les premiers colons de Montréal, il y avait environ trente familles d'origine fort honorable. Entre les nobles, on compte les de Bellêtre, Lambert Closse et Migeon; au nombre des négociants, les LeMoynes, les LeBer et les Charly-Saint-Ange, et parmi les artisans et

Jacques Le Ber épousa à Montréal Mlle. Jeanne Le Moine, native de Normandie et sœur de Charles Le Moine, premier Baron de Longueuil. François Le Ber épousa à Trois-Rivières Mlle. Jeanne Testard, nièce de M. Jean Godefroy de Linctot. Ces deux frères étant ainsi liés au pays, cherchèrent tout naturellement à y attirer tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Leur mère était veuve, et elle eût aimé à se rapprocher d'eux, mais son grand âge lui rendait le voyage impossible ; Mlle. Marie, leur sœur unique, fut forcée en conséquence, de différer l'exécution de son pieux projet de se faire religieuse en Canada. Ce ne fut qu'en 1668 qu'elle put se présenter aux Ursulines de Québec où l'on conserve encore tant de beaux souvenirs de sa sainte vie, des vertus de sa pieuse nièce, et de toute sa vertueuse famille. Mais pour parler dignement des âmes chéries de Dieu, il serait néces-

les cultivateurs, les Gervais, les Tessier, les Caron, les Barbier, les Archambault, les LeDuc, les Cavalier, les Décari, les Pottier, les Trottier, etc.

Quant aux familles LeBer et LeMoine, leurs chefs furent, comme on le sait, anoblis pour leur vaillance par Louis XIV. Il dut cependant en coûter un peu plus à M. LeBer qu'à son beau-frère le Baron, car comme il avait la réputation d'être l'homme le plus riche de Montréal, on exigea de lui la somme de six mille livres, avant de lui livrer en 1696 ses lettres de noblesse.

Cet homme de bien ne jouit qu'une dizaine d'années de ces honneurs passagers. Toujours prêt à se sacrifier pour son pays adoptif, il courut mille fois risque de perdre la vie dans les expéditions organisées de son temps pour sauver la patrie.

Il mérite aussi de grands éloges pour avoir su *crucifier son cœur de père*, en se soumettant si noblement à tout ce que Dieu exigea de sa fille unique et si chère. "Dieu a deux victimes en ce lieu, s'écriait un historien du temps (M. Dollier de Casson), car s'il a le corps et l'esprit de la fille, on ne peut douter qu'il n'ait aussi le cœur de ce très-bon père, qui reste sans secours dans le monde, âgé de soixante quatre ans." En effet depuis cette époque (1695), sa vie ne fut qu'un martyre continu et un sujet d'admiration pour tous. Il mourut à l'âge de soixante et seize ans, et fut inhumé dans la chapelle qui servait depuis longtemps d'asile à l'innocence de sa fille.

saire, ce semble, d'écrire sous l'inspiration même de l'Esprit-Saint. C'est pour cela, chères lectrices, que nous défiant de nos propres pensées, nous recourons souvent, et avec plaisir, à notre fidèle récit, pour vous présenter un tableau de ces vertus religieuses, tant admirées ici-bas et depuis si longtemps couronnées au ciel.

“ M. Jacques Le Ber, dit le *vieux récit*, ayant fait un voyage en France durant l'année 1666, amena en ce pays sa sœur, Marie Le Ber. Il y avait longtemps que le Seigneur lui donnait de forts mouvements d'entrer en religion, mais elle avait peine à quitter sa mère qui était âgée et qui avait besoin de son secours dans sa vieillesse. Enfin le Seigneur, en disposant du sort de sa mère, lui facilita le moyen de se retirer du monde en se faisant religieuse. Arrivée en Canada, son frère l'amena tout de suite à Montréal, où elle passa deux années au milieu de sa jeune famille. Sa belle-sœur, qui avait pour elle autant d'estime que d'amitié, eut bien voulu la retenir plus longtemps ; mais Mlle. Marie Le Ber, qui n'avait quitté sa patrie que pour se consacrer à Dieu, sollicitait incessamment son frère d'accomplir la promesse qu'il lui avait faite. Touché enfin de sa constance, M. Le Ber acquiesça aux desirs de sa sœur, et aussitôt, celle-ci écrivit à la Mère St. Athanase, alors Supérieure, pour lui demander l'entrée du noviciat. La Communauté, qui n'ignorait pas la haute réputation dont jouissait cette demoiselle à cause de sa rare vertu, la reçut volontiers, et dès que la nouvelle de sa réception parvint à Montréal, elle se mit en route pour le lieu qu'elle avait choisi de préférence à tout autre. Son frère, M. J. Le Ber, fit avec elle le voyage et vint la présenter à nos premières Mères. Avant d'entrer au noviciat, elle fit un acte de générosité qui mérite notre admiration, en cédant à son frère aîné, le fief seigneurial qu'elle possédait dans l'Île de St. Paul, près de Montréal. Ce fief formait originairement une partie de l'héritage des demoiselles de Lauson. M. Jean de Lauson, ancien Gouverneur, l'avait cédé, au nom des héritières, pour une rente perpétuelle, à trois membres de la société : ainsi, de toute cette île on avait fait trois parts en faveur de M. J. Le Ber, M. Robutel de St. André et M. Jean de la Vigne, et ce dernier, voulant se retirer du monde, fit don de sa part, à Mlle. Marie Le Ber.

Ce fut le 11 octobre 1668, qu'elle céda à son frère, sa seigneurie, par un acte passé à "la grille du cloître." Après avoir ainsi réglé ses affaires temporelles, Mlle. Le Ber entra au noviciat, le 14 octobre 1668. A sa vêtue, le 14 janvier 1669, elle prit le nom de Marie de l'Annonciation, et telle fut son ardeur en entrant dans les voies de la vie parfaite, que la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, alors maîtresse des novices, n'avait presque autre chose à faire qu'à modérer sa ferveur pour la mortification. Sœur Marie de l'Annonciation avait un don d'oraison très-particulier. Dieu se communiquait à elle par des faveurs intimes, que son humilité et sa modestie nous ont cachées autant que possible, mais que cependant nous avons connues par des paroles qui lui échappèrent sans qu'elle y fit attention. Elle avait une dévotion tendre envers la très-sainte Vierge, et si ses occupations le lui eussent permis ainsi que les devoirs de la vie commune, elle aurait habité jour et nuit dans sa petite chapelle. Cette confiance en la divine Mère fut généreusement payée de retour, car la fidèle servante de Marie, en recevait des grâces très-particulières.

"Le Saint Sacrement de l'autel était pour cette âme d'élite un banquet délicieux, et elle s'en approchait aussi souvent que possible, avec une ferveur angélique et toujours nouvelle. Aussi y recevait-elle des faveurs qui la faisaient participer en quelque sorte à la félicité des bienheureux. Quoiqu'elle souffrît habituellement sa part d'infirmités corporelles, sœur Marie de l'Annonciation a rempli des emplois fort pénibles et laborieux, tels que ceux de dépositaire, cellière, lingère, etc. Toujours fidèle à devancer le jour comme les saints ermites d'autrefois, elle a sonné le réveil pendant vingt-cinq ans, se levant au milieu de l'hiver dès trois heures et demie du matin. Elle était douée d'une douceur inaltérable, et jamais parole ne sortit de sa bouche sans être remplie de la charité la plus suave.

Une fièvre lente, qu'elle contracta au mois de septembre 1714, la conduisit au tombeau dans l'espace de trois semaines. Elle mourut le 2 octobre 1714, chargée de mérites devant Dieu et entourée des regrets de notre Communauté. Ornée de la céleste parure de la grâce, et munie des sacrements de la sainte Eglise, la

Mère Marie de l'Annonciation alla se présenter à l'Époux des âmes pour recevoir la couronne qu'il lui avait préparée, en récompense d'une vie de soixante et douze ans passée à son service."

La Mère Marie Mabeleine de Lauson de St. Charles.

Mlle. Marie Le Ber avait été précédée au noviciat par une jeune et angélique créature, Mlle. Marie de Lauson qui, depuis quatre ans entiers, conjurait les religieuses de l'admettre parmi elles. Elle fut enfin reçue le 8 septembre 1668, au commencement de sa seizième année. Après avoir été soumise à cette première épreuve, par la volonté de ses parents, c'est-à-dire de son grand-père (1)

(1) M. de Lauson, ancien intendant de Vienne en Dauphiné, conseiller d'état et l'un des principaux membres de la Compagnie des Cent-Associés de la Nouvelle-France, s'était offert pour venir gouverner le Canada en un temps de crise pécuniaire, causée par les dettes de la compagnie. Deux de ses fils arrivèrent à Québec avec lui en 1651. L'aîné, Jean de Lauson, plus connu sous le nom du "Sénéchal," était un des plus braves officiers de son temps. En France il avait servi avec honneur dans les régiments de Navarre et de Picardie, où il parvint au grade de capitaine. Peu après son arrivée en Canada, il épousa Mlle. Anne des Prés, sœur de Mme. du Plessis, femme du gouverneur de Trois-Rivières.

Plein de bonne volonté, M. de Lauson travailla sérieusement à l'amortissement de la dette publique, mais à l'heure du danger il manqua de vigueur et d'énergie pour la défense du pays, et l'insolence des Iroquois ne faisant que s'accroître, le bon Gouverneur, qui ignorait le secret d'arrêter leurs incursions, demanda à la cour son rappel. Après avoir désigné son troisième fils, Charles de Lauson Charny, pour remplir les fonctions de Lieutenant-Gouverneur jusqu'à l'arrivée de celui qui devait le remplacer, M. de Lauson reprit avec joie "la route" de son pays, laissant ses trois fils en Canada où ils s'étaient déjà attachés par les liens si forts de la famille. De retour à Paris, M. de Lauson y passa les dernières années de sa vie auprès de son fils qui était chanoine de la cathédrale de Notre-Dame. Ce pieux gentilhomme mourut à Paris le 16 février 1666, âgé de quatre-vingt-deux ans.

La mort tragique du vaillant Sénéchal en 1660, fut pour le cœur du respectable vieillard un déchirement cruel. Voici quelle en fut l'occasion; nous citons toujours les "Lettres historiques." "Entre les Français qui ont été tués, M. le Sénéchal Jean de Lauson, fils du

et de ses oncles, elle dut encore se résigner à porter, durant trois ans, le voile blanc de novice, par suite d'une ordonnance portée par le Roi, (ordonnances et défenses de Louis XIV) qui avait pour but de réduire les droits que les jeunes personnes avaient à leurs héritages lorsqu'elles se consacraient au Seigneur.

Mlle. Marie Madeleine de Lauson, qui prit à sa vêtue le nom de St. Charles, était fille de Jean de Lauson, Sénéchal de la Nouvelle-France, dont la vaillante conduite dans la défense de son pays d'adoption est au-dessus de tout éloge. Sa mère, Mme. Anne des Prés, avait envoyé au pensionnat deux de ses filles, Anne et Marie-Madeleine, peu de temps avant la mort tragique de leur père à l'Île d'Orléans; et lorsqu'elle épousa en secondes noces, Claude de Berment de la Martinière, la famille de Lauson conserva sur ces enfants ainsi que sur leur sœur Angélique, le droit de tutelle. M. Charles de Lauson Charny, qui embrassa plus tard l'état ecclésiastique, fut nommé dès lors leur gardien et leur tuteur. Admise au pensionnat avant d'avoir atteint

précédent Gouverneur, est le plus considérable. C'était un homme brave et généreux, toujours prêt à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur. Lorsqu'on eut appris la nouvelle des meurtres commis à l'Île d'Orléans et à la côte de Beaupré, il y voulait aller à toute force pour chasser l'ennemi, on l'en empêcha avec raison. Mais sa belle-sœur, Mme. de l'Espinay dont le mari était allé à une partie de chasse dans les environs, n'eut point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour aller le délivrer. Jean de Lauson voulut en cette occasion signaler l'amitié qu'il lui portait. Il part avec six jeunes gens dans une chaloupe; étant arrivés vis-à-vis la maison du Sieur Maheu, qui était au milieu de l'Isle, et qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il la fit échouer à marée basse entre deux rochers qui forment le sentier conduisant à cette habitation. Il y envoya deux de sa compagnie, pour découvrir s'il n'y avait point d'Iroquois. La porte étant ouverte, l'un d'eux y entra et y trouva quatre-vingts Iroquois en embuscade, qui le tuèrent et courant après l'autre, le prirent vif après qu'il se fut bien défendu. Ces barbares allèrent ensuite assiéger la chaloupe où il n'y avait plus que cinq Français qui se défendirent jusqu'à la mort. M. de Lauson, qu'ils ne voulaient pas tuer afin de l'emmener vif en leur pays, se défendit jusqu'au dernier soupir. On lui trouva les bras tous meurtris et hachés des coups qu'on lui avait

l'âge de huit ans, Mlle. de Lauson conserva toute sa vie l'aimable innocence et la douce gaieté de cet âge charmant. Après six ans d'application à l'étude, elle témoigna à la Vén. Mère de l'Incarnation le désir d'embrasser la vie religieuse. "Je veux instruire avec vous les petites filles sauvages, disait-elle, je leur apprendrai à aimer Jésus et Marie." Sa sœur Anne qui, selon le langage si naïf du *vieux récit*, "postulait fortement pour entrer au noviciat," mourut au pensionnat comme nous le dirons ailleurs, deux mois après la profession de sa sœur aînée.

Dès que la Mère Marie de Lauson eut prononcé ses vœux, le 14 septembre 1672, elle se livra avec une ferveur sans bornes, à l'accomplissement de ses devoirs. Deux emplois dans le Monastère avaient surtout pour elle un charme souverain : la classe des petites filles sauvages et l'infirmerie des religieuses. Dans le premier, elle accueillait avec bonté ces pauvres enfants, les peignait, les lavait et les habillait avec une tendresse de mère. Placée plus tard à l'infirmerie des religieuses, elle s'y présentait comme la petite servante de ses sœurs, les assistant jour et nuit avec le même empressement, courant de l'une à l'autre avec gaieté de cœur et cherchant

donnés pour lui faire mettre bas les armes ; cependant il ne se laissa pas vaincre et jamais ils ne le purent prendre. Après sa mort ils lui coupèrent la tête qu'ils emportèrent dans leur pays. Ainsi furent massacrés nos sept Français, mais ils tuèrent un bien plus grand nombre d'Iroquois, dont on trouva les ossements lorsqu'on alla lever les corps des nôtres ; leurs gens ayant brûlé les corps de leurs morts selon leur coutume et laissé entiers ceux de nos Français.

"Après cette horrible boucherie, ces barbares s'étant aperçus qu'on envoyait des troupes à leur poursuite se sauvèrent à la hâte. Par malheur le secours arrivait trop tard : car M. d'Argenson, Gouverneur, n'eut la nouvelle de ce désastre que par M. de l'Espinay, celui même pour lequel on s'était mis au hasard qui, ayant entendu le bruit des fusils, fit voile vers Québec pour avertir qu'il y avait du danger. Mais quand il sut que c'était pour lui que ces vaillants gentilshommes s'étaient ainsi exposés, il faillit mourir de douleur. Son propre frère, M. Couillard de l'Espinay était du nombre de ceux qui avaient été massacrés et tous les autres étaient des principaux habitants qui voulaient en cette occasion rendre service à M. de Lauson."

toujours à prévenir leurs moindres désirs. Lui demander un service, c'était lui faire le plaisir le plus sensible, tant elle s'estimait heureuse de servir Dieu dans la personne de ses sœurs. Ah ! si les de Lauson se sont distingués au service du Roi de France, combien plus leurs filles se sont-elles illustrés au service du Roi des rois !

Faible de tempéramment et fort délicate, la Mère St. Charles s'était, pour ainsi dire, familiarisée dès son enfance avec les infirmités corporelles ; elle portait les souffrances avec un tel courage, qu'à la voir on eût dit qu'elle y était insensible. Austère et mortifiée dans les plus petites choses comme dans les grandes, elle eût voulu approprier à son usage tout ce qu'il y avait au Monastère de plus détérioré, soit pour le vivre, soit pour le vêtement. A l'entrée de Mlle. Marie de Lauson, sa famille voulut lui assurer la jouissance de certains privilèges, dans le genre de ceux qu'on accordait alors si facilement aux filles de qualité dans les Couvents de la vieille France.

La Mère de l'Incarnation connaissant bien les dispositions de l'humble et fervente postulante consentit, pour adoucir aux parents la rigueur du sacrifice, à assigner à la jeune demoiselle une sœur pour lui rendre tous les services qu'elle pourrait désirer ; elle crut devoir encore placer un poêle dans le grand dortoir des religieuses. Quand Mlle. de Lauson s'aperçut des arrangements faits par ses parents, elle en éprouva une vive confusion, et avec cette grandeur d'âme et cette générosité qui la distinguaient, elle résolut de ne jamais permettre que la discipline de l'ordre de Ste. Ursule fût affaiblie à son sujet. Quant au chauffage, du dortoir en hiver, elle comprit que cette amélioration était nécessaire et d'une utilité générale ; mais pour le service de sa personne en particulier, jamais elle ne voulut y consentir. Au contraire, elle était si ingénieuse à éviter toute distinction, qu'elle prévenait les soins qu'on voulait lui rendre, de sorte qu'au lieu de trouver moyen de servir Mlle. de Lauson, la sœur elle-même trouvait souvent sa propre besogne faite.

Dans un âge plus avancé, la Mère Madeleine de St. Charles fut employée au service de la Communauté en qualité de cellière, de

portière et de zélatrice, et elle fut partout pour ses sœurs un sujet d'édification. Atteinte d'une fluxion de poitrine dans sa soixante-dix-septième année, elle vit arriver l'heure de sa mort avec une sérénité parfaite. Après avoir reçu les derniers sacrements, elle fit faire ses adieux à sa famille, remercia la Communauté de l'affection qu'elle lui avait témoignée depuis son enfance ; puis, tournant toutes ses pensées vers le ciel, elle attendit en paix l'heure de la délivrance. Peu de temps auparavant, elle avait commencé sa préparation éloignée pour célébrer sa soixantième année de profession religieuse ; mais voyant que Dieu en disposait autrement, elle lui remit avec joie son âme pure et innocente, le 8 juin 1731, heureuse d'aller fêter sa *soixantième* au ciel avec les anges.

§2.—PREMIÈRE VISITE ÉPISCOPALE DU MONASTÈRE, 1660.

Bientôt après son arrivée à Québec, Mgr. de Laval fit la visite épiscopale du Monastère selon son devoir de premier pasteur. Ce fut une consolation pour la Communauté de voir le zélé Prélat s'occuper si tôt de ses intérêts spirituels. Un incident de cette visite donna toutefois de l'inquiétude à nos bonnes Mères. Monseigneur examinant les Constitutions composées par le R. P. J. Lalemant en 1646, proposa d'y faire des changements. La Vén. Mère qui savait avec quelle bénédiction on avait observé jusque-là ces Constitutions, en fut vivement alarmée, "car, disait-elle, quand on est bien il faut s'y tenir, parce qu'on est assuré qu'on est bien ; mais en changeant, on ne sait si on sera bien ou mal." (1)

(1) Rien n'est plus admirable que la charité et l'attention que le R. P. Lalemant avait apportées à ces Constitutions primitives. La Mère de l'Incarnation et ses religieuses, "ayant prié ce bon Père de leur dresser des Constitutions et des Règlements pour le pays d'après les expériences qu'elles y avaient faites, il le fit, dit la Vén. Mère, avec une entière charité, et avec tant de déférence à nos sentiments, qu'il n'y a

ler un ser-
s'estimait
s. Ah ! si
rance, com-
du Roi des

St. Charles
eo les infir-
un tel cou-
Austère et
grandes, elle
t au Monas-
stement. A
ni assurer la
ix qu'on ac-
es Couvents

positions de
ceir aux pa-
moiselle une
ait désirer ;
dortoir des
rrangements
sion, et avec
guaient, elle
dre de Ste.
du dortoir
écessaire et
sonne en pa-
ire, elle était
ait les soins
r moyen de
uvent sa pro-

Charles fut
cellière, de

Le digne Prélat, qui avait donné une année à la Communauté pour la discussion de cette affaire, changea lui-même de sentiment et confirma les Constitutions primitives, qui furent observées jusqu'à l'adoption des Constitutions de Paris en 1682.

Nos lectrices nous sauront gré d'ajouter ici quelques mots d'explication sur la forme de gouvernement qui régissait nos Mères il y a deux siècles, et qui est passé jusqu'à nous, sans *révolution* ni *réforme*.

La constitution d'un Monastère ressemble beaucoup à la constitution de l'Eglise elle-même. Pour mieux développer cette idée, nous ajouterons que de profonds penseurs ont souvent dit, que le gouvernement général de l'Eglise renferme ce qu'il y a de mieux dans les différentes formes de gouvernement inventées par les hommes. Ce gouvernement revêt la forme *monarchique* dans la personne de Notre Saint-Père le Pape, qui décide des questions en dernier ressort; il est *aristocratique* et *constitutionnel* dans les conciles, où les Pères de l'Eglise se réunissent pour délibérer, et ne décident qu'à la majorité. Dans la personne des fidèles, ce gouvernement devient, pour ainsi dire, *républicain*; car dans l'Eglise catholique, les fidèles de tous ordres ont une voie ouverte vers les diverses dignités de l'Eglise: voilà pour le gouvernement de l'Eglise en général.

Maintenant, pour ce qui regarde tout ordre religieux

chapitre que chaque sœur n'ait lu trois fois, et dont elle n'ait conféré avec lui, disant en toute liberté ses pensées et ses sentiments sur ce qu'elle avait lu. Le chapitre était ensuite présenté à la Communauté pour être reçu par suffrages secrets, et il n'y en a pas un seul que toutes nos sœurs n'aient reçu, quoique nous eussions conclu que nous recevions de la main du Révérend Père, tout ce qu'il ferait, sans y apporter toutes ces formalités. Il faut avouer qu'il ne se peut rien voir de mieux concerté ni de plus propre à notre dessein et Institut en ce pays.'

régulièrement constitué, il y a, comme dans l'Eglise, un premier supérieur qui est ordinairement l'Evêque diocésain ; ensuite une supérieure à l'intérieur du Monastère, qui, avec son conseil, gère les affaires importantes ; et en troisième lieu le corps effectif, composé des membres de la Communauté, qui, avec le temps, sont éligibles aux divers emplois et charges de la maison.

§3.—LES RESTES MORTELS DE LA MÈRE MARIE DE ST. JOSEPH SONT TRANSFÉRÉS DU JARDIN À LA NOUVELLE ÉGLISE.

Dix années s'étaient écoulées depuis la mort de la Mère St. Joseph, et sa dépouille mortelle reposait encore dans le jardin du Monastère. En 1662, le caveau de la nouvelle église étant enfin terminé, nos Mères se pourvurent de l'autorisation nécessaire pour faire la translation de ce corps vénéré. "Au printemps de l'année 1662, dit le vieux récit, on leva de terre les précieux restes de la Mère St. Joseph du jardin où ils avaient été enterrés, pour les transférer avec solennité dans le tombeau qu'on leur avait préparé au caveau de la nouvelle église. A l'ouverture du cercueil, on trouva la substance du cœur et du cerveau encore toute fraîche et exhalant un suave parfum. Une de nos sœurs s'étant emparée d'un petit morceau de ce cœur pour le porter sur le sien par dévotion, toutes celles qui l'approchaient ont senti l'odeur d'iris qui s'en exhalait. Toute la substance du corps de cette pieuse Mère était réduite en une masse blanche sous les ossements, à l'épaisseur d'un pouce (1). L'on remit avec dévotion

(1) "On remarqua que cette pâte blanche étant mise sur un fer chaud ou sur des charbons ardents, fondait comme de la cire ou de l'encens, et exhalait une très-douce odeur. Il en était de même des

ces os dans une nouvelle bière, et la procession s'étant formée, on la porta au lieu destiné pour la sépulture des religieuses.

“ Le R. P. J. Lalemant, directeur de la Mère Marie de St. Joseph, qui présidait à la cérémonie, nous fit une exhortation touchante. Ayant pris pour texte ces paroles de St. Paul aux Romains: “Saluons Marie, qui a beaucoup travaillé parmi nous,” il rapporta les vertus de cette bienheureuse servante de Dieu, donna une explication morale de cette substance blanche, de cette odeur si douce, des quatre nœuds de sa ceinture (1) restés sans corruption, et il ne fit point de difficulté de l'appeler sainte, disant qu'il la croyait au ciel dans un très-haut degré de gloire. Il fit aussi remarquer à nos Mères que dans la vie du R. P. L. du Pont, il se trouvait quelque chose de semblable, et que les médecins ayant été appelés pour examiner ce qui paraissait être extraordinaire à l'ouverture du cercueil, ils attestèrent que de pareils faits ne pouvaient être attribués à des causes naturelles; et il ajouta que l'on devait rendre le même témoignage aux restes mortels de la Vén. Mère St. Joseph.”

Quelle douce consolation durent éprouver nos Mères en cette circonstance! Le parfum des vertus de cette chère sœur, la seule de la Communauté qui fût morte depuis qu'elles étaient en Canada, n'avaient pas cessé

morceaux de son cœur que l'on mettait sur le feu. Quelques années après, l'occasion s'étant présentée d'ouvrir de nouveau le cercueil, la substance du cerveau se trouva réduite à deux petites boules dures comme de la pierre.”—Lettres de la Vén. Mère.

(1) La ceinture dont il est ici parlé est celle que l'on porte dans les maisons d'Ursulines fondées par la Congrégation de Bordeaux; cette ceinture fut portée par nos Mères jusqu'en l'année 1684, où l'on adopta les règles de Paris.

d'embaumer le Monastère ; mais ce parfum sensible qui s'exhala de ses restes mortels en renouvela vivement la mémoire. Aussi il n'est pas surprenant que la tradition nous ait transmis le nom de Marie de St. Joseph, comme le symbole de ce qu'il y a de plus suave et de plus touchant dans la piété religieuse.

VERTUS DE LA SŒUR ANNE BATAILLE DE ST. LAURENT.

Nous allons maintenant présenter à nos lectrices, quelques détails édifiants sur les vertus et les travaux d'une fervente et digne religieuse Ursuline de Dieppe, qui, après avoir été durant vingt-sept ans le trésor et la joie de notre Monastère, rendit avec bonheur sa sainte âme à Dieu le 6 juin 1669. Comme le ciel l'avait destinée à servir de modèle à cette longue suite de sœurs pieuses, humbles et laborieuses, appelées à l'imiter dans ses vertus et ses travaux, elle fut prévenue dès son enfance de grâces spéciales et abondantes.

Sœur Anne Bataille de St. Laurent naquit à Dieppe, en l'année 1616, de parents qui vivaient dans l'aisance, (1) et qui crurent devoir susciter bien des obstacles au dessein que leur pieuse fille avait conçu de se faire sœur converse dans une maison d'Ursulines. Ce projet, formé dès sa plus tendre enfance, s'était fortifié de jour en jour, mais ce ne fut qu'à l'âge de seize ans, au moment où elle s'aperçut qu'on commençait à jeter les yeux sur elle dans le monde, que cette fille unique et chérie se sentit assez de force pour révéler son secret à sa mère.

« Sa famille, dit la Mère de l'Incarnation, était fort à son aise, et sa mère qui était très-pieuse l'invitait à rester avec elle, afin que se livrant ensemble aux bonnes œuvres et aux exercices de dévotion, elles pussent jouir en même temps des douceurs attachées à leur position dans le monde. Cependant, comme le Saint-Esprit la voulait dans la solitude, il la fit triompher de la tendresse de ses parents, et elle attendit durant quatre ans leur consentement

(1) M. Bataille son père était marchand de soie.

pour suivre sa vocation. Admise aux Ursulines de Dieppe à l'âge de vingt ans, sa ferveur ne connut plus de bornes. Bientôt l'amour de souffrir excita dans son cœur de grands désirs de venir en Canada, parce qu'elle entendait dire que c'était un pays de eroix et de pauvreté, où, loin de ses parents et de ses amis, de sa patrie et de toutes les douceurs de notre France, elle serait comme délaissée au milieu de ces barbares."

En effet, à l'époque où nos Mères passaient par Dieppe, en route pour l'Amérique, sœur St. Laurent comptait déjà quelques années de religion. Touchée jusqu'aux larmes à la vue de leur héroïque charité, elle eût bien voulu les suivre au-delà des mers, mais le ciel n'avait pas encore suffisamment manifesté sa volonté, et l'accomplissement de son désir fut retardé de trois ans. Peu de temps après leur départ, elle se cassa un bras et souffrit, par suite de cet accident, des douleurs excessives. Deux chirurgiens, appelés pour lui remettre le bras, ne furent pas heureux dans cette opération ; ses souffrances s'accrurent au point de devenir presque intolérables. Mais soutenue par la grâce divine, sa patience grandit avec cette épreuve et elle put entendre sans pâlir, ce résultat d'une consultation à son sujet, "qu'elle serait impotente pour le reste de ses jours." Pleine de confiance en la puissance divine, elle s'adresse à Dieu après avoir été abandonnée des hommes. "Mon divin Maître, lui dit-elle, je vous promets solennellement, que si vous me rendez l'usage de ce bras, je m'offrirai pour aller vous servir dans la personne des petites filles sauvages du Canada." Aussitôt ses violentes douleurs s'apaisèrent et sans aucun traitement humain, sœur St. Laurent se trouva parfaitement guérie. Ce miracle décida de son voyage en Canada ; et sa famille eut beau protester contre son entreprise, la volonté du ciel l'emporta sur tous les obstacles.

Renfermées à cette époque, 1642, dans leur étroite habitation sur le quai de la Basse-Ville, de quelle joie nos Mères ne furent-elles pas pénétrées, lorsque, de leurs fenêtres, elles virent s'avancer le vaisseau qui leur amenait cette sœur tant désirée, la première sœur converse des Ursulines de Québec ! Elles avaient en effet bien raison de se réjouir, car sœur St. Laurent fut pour le Monas-

tère un véritable trésor. “ L'année 1650, ajoute la Mère de l'Incarnation, huit ans après son arrivée dans le pays, notre Monastère ayant été brûlé de nuit, et rien ne nous étant resté, pas même nos robes, cette bonne sœur prit tant de peine pour nous assister, qu'elle s'est rompu une veine qui ne se reforma jamais depuis. De là il lui arrivait des défaillances fréquentes ; puis elle fut attaquée d'un asthme violent qui ne lui donnait de repos ni nuit ni jour ; mais rien ne put abattre son courage. Nonobstant tous ses maux, elle ne s'épargnait pas ; au contraire, elle s'efforçait d'obtenir, comme par privilège, les emplois les plus bas et les plus laborieux.

“ Tout infirme qu'elle était, sœur St. Laurent a eu la boulangerie et le soin des lessives, qui sont des travaux très-durs en ce pays, surtout durant l'hiver. De plus, après notre incendie, elle voulut prendre soin d'un nombre de cochons qu'elle nourrissait avec autant d'économie que de fatigue. Cette vertueuse sœur avait une si grande estime de sa vocation, qu'elle nous disait un peu avant sa mort : “ Je n'ai pas passé un seul jour de ma vie sans remercier Dieu de m'avoir appelée à l'humble état de sœur converse, et si j'avais toutes les couronnes de la terre, je les donnerais volontiers pour acheter la place de sœur converse dans une maison d'Ursulines.” Sa vie entière fut une oraison continue ; par l'attention qu'elle avait à la sainte présence de Dieu, elle ne perdait pas un seul instant du jour, mais elle soupirait sans cesse après ce bien-aimé, lui offrant ses peines et ses souffrances, ses travaux et sa vie.”

C'est là un bel éloge, assurément ; mais ce n'est pas encore tout ce qu'on rapporte d'admirable à la louange de sœur St. Laurent. Elle évitait avec le plus grand soin tout ce qui pouvait faire apprécier ses vertus, ou accroître l'estime qu'on avait pour elle ; ce cœur où le Seigneur versait si souvent l'abondance de ses consolations, était véritablement le jardin fermé de l'époux. Sœur St. Laurent fut la seule sœur converse en notre maison jusqu'à l'entrée de sœur Catherine Lézeau de Ste. Ursule, qui fit profession en 1648, et l'on conçoit facilement quels durent être ses travaux et ses fatigues.

La Mère de l'Incarnation l'avait aussi chargée de prendre soin des plus petites pensionnaires, tant françaises que sauvages, aux

heures de la journée où les religieuses se réunissaient au chœur pour réciter vêpres et matines. A ces heures, on voyait sœur St. Laurent entourée de cette aimable troupe, (1) qu'elle appelait "ses petites joies," tantôt au jardin, tantôt à la cuisine ou à la boulangerie, remplissant partout son double rôle de surveillante des enfants et de gardienne du Monastère. Lorsqu'elle voulait réciter ses "pater et ave," elle leur donnait à chacune un de ces petits pains à l'anis, qu'elle faisait si bien, et dont l'usage s'est perpétué dans le Monastère jusqu'à nos jours. Les enfants s'occupaient de leurs gâteaux et la sainte sœur priait Dieu de les conserver dans leur innocence.

Les défauts du prochain disparaissaient entièrement aux yeux de notre sœur ; elle ne voyait que les vertus d'autrui, supportant tout, excusant tout, se jugeant toujours la plus misérable. Voyait-elle quelqu'une dans la peine, aussitôt elle se mettait en prière pour lui obtenir quelque soulagement du ciel. "Après avoir passé vingt-sept années avec nous, ajoute la Mère de l'Incarnation, dans cette pratique éminente de toutes les vertus, Dieu l'ayant trouvée mûre pour le ciel, il nous a ôté avec amour ce qu'il ne nous avait donné que par amour. Que son saint nom soit béni ! Vers la mi-mai, cette année 1669, elle sentit redoubler tous ses maux, et les remèdes lui étant inutiles, elle me demanda pour la dernière fois la permission de faire les exercices spirituels avec nos sœurs qui les faisaient alors. Je lui permis de communier tous les jours avec ses sœurs, mais quant aux autres exercices, je la laissai libre de faire seulement ce qu'elle pourrait. Ses souffrances s'étaient considérablement augmentées durant cette retraite, mais elle eut encore le courage de faire sa rénovation avec la Communauté le jour de l'Ascension. Toujours unie à Dieu, vers lequel son cœur soupirait jour et nuit, elle ne redoutait nullement ce dernier passage, et quand sa nature défaillante succomba enfin sous le coup qui l'accablait, elle consentit à se mettre au lit et reçut le même jour, les derniers sacrements. Le lendemain, elle tomba dans des convulsions violentes, causées par l'extrême inten-

(1) De ce nombre étaient Marie huronne, Catherine algonquine, Marie M. des Moulins de T. R., Anne de Lauson, etc.

sité de ses douleurs et elle n'avait, ce semble, ni cœur ni esprit que pour Dieu seul. Ses douleurs étaient inconcevables et nous arrachaient les larmes des yeux ; mais elle ne proféra jamais une parole de plainte. Au contraire, elle disait avec un grand sentiment de confusion que cela ne méritait pas le nom de souffrances, eu égard aux douleurs de Notre-Seigneur. Elle passa environ six jours en cet état et rendit son âme à Dieu le 8 juin, fête de la Pentecôte, âgée de cinquante-quatre ans."

ZÈLE APOSTOLIQUE DE NOS MÈRES AU PAYS ET À L'ÉTRANGER.

Le Zèle qui embrasait le cœur de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation s'était communiqué à celles qui composaient sa Communauté, comme on le voit par les pratiques adoptées dès leur arrivée en ce pays, et qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Telle est entr'autres celle du vœu annuel en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge.

L'origine de ce vœu remonte à l'année 1635, et l'inspiration en est due au zèle infatigable des RR. PP. Jésuites. " Nous reconnaissons évidemment (1) qu'il faut que ce soit le ciel qui convertisse la Nouvelle-France, et que nous ne sommes pas assez forts. Nous ne craignons rien tant si non que nos imperfections n'empêchent la conversion de ces pauvres sauvages. C'est pourquoi nous avons tous été d'avis de recourir au ciel et à la très-sainte Vierge, par laquelle Dieu a coutume de faire ce qui ne se peut faire, et de convertir les cœurs les plus abandonnés. A cet effet, nous avons résolu de faire un vœu solennel dont voici la teneur :

" Adorable Jésus Sauveur du monde, quoique nos péchés nous doivent éloigner de votre présence, étant pénétrés du désir de vous honorer ainsi que votre sainte Mère, et de vous servir avec la fidélité que vous demandez de vos serviteurs, afin de vous faire connaître et adorer des pauvres peuples de ces contrées, nous voici prosternés à vos pieds où nous vous promettons et faisons vœu, comme aussi à la très-sainte Vierge notre Mère, de célébrer douze

(1) Relation, 1636.

fois le sacrifice de la sainte messe, de dire autant de fois le chapelet ces douze mois suivants, en l'honneur et en actions de grâces de l'Immaculée Conception de cette sainte Vierge votre Mère, comme aussi de jeûner la veille de cette fête à la même intention ; le tout pour obtenir de votre bonté et de votre miséricorde, par l'entremise de votre sainte Mère, la conservation de ce pays et la conversion des pauvres sauvages. Recevez donc, ô sainte Reine des anges et des hommes, le vœu que nous vous présentons par les mains de votre glorieux époux St. Joseph, et de vos fidèles serviteurs St. Ignace, St. François-Xavier et tous les anges gardiens de ce pays, pour les offrir à votre bien-aimé Fils, à ce qu'il lui plaise donner la connaissance de son saint nom à ceux qui ne l'ont pas encore, et à tous la persévérance en sa sainte grâce et son saint amour. Ainsi soit-il."

La formule de ce vœu ne diffère de celle que nous répétons chaque année, l'avant-veille de l'Immaculée Conception, que par la communion mensuelle que nous offrons, au lieu du saint sacrifice auquel s'obligeaient les missionnaires.

Une autre touchante pratique de piété en usage parmi nos premières Mères, était celle de tirer au sort les différentes nations de cette "grande Amérique;" alors chaque religieuse appliquait plus particulièrement à la nation qui lui était échue en partage, ses travaux, ses prières et ses mérites, afin que ces pauvres peuples connussent Dieu et le servissent.

La Mère de l'Incarnation avait bien sa nation comme les autres ; mais son grand cœur ne s'y renfermait pas. Depuis longtemps, elle s'était chargée de faire "le tour du monde pour chercher toutes les âmes qui ne connaissaient pas son Epoux, afin de demander au Père éternel leur conversion par le Cœur de Jésus. Ne nous lassons point de nous tenir aux pieds du Roi des nations, disait-elle. Il est mort pour tous, et tous ne vivent pas encore. Ah ! si j'étais digne de courir partout pour lui gagner quelque âme, mon cœur serait satisfait ! Allons, allons ensemble en esprit par toutes ces contrées infidèles pour tâcher d'en rendre quelque une à notre bon Maître..... Prenez en main la cause de Jésus-Christ, et ne donnez point de trêve au Père éternel qu'il ne

vous ait accordé bon nombre de ces pauvres âmes. Demandez donc pour Jésus et par Jésus. Son sang a crié bien haut, et cependant l'affaire n'est pas encore gagnée. Il faut toujours crier et importuner le ciel jusqu'à ce que l'on en soit venu à bout."

Ce zèle de nos Mères ne se bornait pas aux pays infidèles, les états chrétiens en avaient leur part, et l'on ne verra pas sans attendrissement ce que firent ces âmes dévouées, au fond de leurs forêts sauvages, pour la conversion d'une âme égarée de la vieille France.

LES URSULINES FONT DES PÉNITENCES EXTRAORDINAIRES POUR OBTENIR
LA CONVERSION DE MADAME DE LA VALLIÈRE.

Dans une lettre en date du 19 août 1664, la Mère Marie de l'Incarnation écrivant à une de ses anciennes novices de Tours, la Mère Isabelle de la Vallière, lui faisait pour sa consolation, la confidence suivante : "Tous vos proches me touchent de près, et le sujet qui vous afflige, m'afflige aussi. J'en ai eu connaissance en ce bout du monde, où je vous dirai que nous avons entrepris de faire de grandes pénitences et de grandes dévotions pendant dix semaines en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur, afin qu'il plaise à sa bonté d'y mettre ordre et d'opérer la conversion de qui vous pouvez juger." O charité tendre et ingénieuse ! Au milieu de leurs travaux et de leurs privations sans nombre, ces victimes ajoutent de nouvelles rigueurs à leur immolation, pour obtenir la délivrance d'une âme engagée dans les liens du péché ! N'est-ce pas là le plus pur esprit du Christianisme ?

Les prières de nos Mères étaient unies à celles d'une famille de saints, (1) et bien d'autres saints personnages de France de-

(1) La famille de la Vallière, plus distinguée encore par la vertu de ses membres que par la gloire et la célébrité dont le monde l'entourait, était très-ancienne, et originaire du Bourbonnais. Les aînés, qui se nommaient Le Blanc, prenaient leur titre de la Baume, seigneurie qui leur appartenait. L'un d'eux, Pierre de la Baume, s'est illustré par ses hauts faits d'armes dans les guerres sous Charles VI.

La Mère Isabelle de la Vallière dont il est fait mention plus haut, à l'occasion de la célèbre pénitente sa nièce, naquit au château de la

mandaient aussi à Dieu la conversion de cette âme ; mais quelle ne devait pas être la force de ces ardentés supplications qui montaient vers le ciel, à des centaines de lieues d'une patrie chère que l'on n'avait abandonnée que pour l'amour et la gloire de Dieu ! Ce miracle de la grâce fut enfin obtenu, et nous ne pouvons refuser à nos lectrices une courte notice sur celle qui fut l'objet de tant de larmes et de prières.

Vallière en 1620. Sa mère, Mme. J. de Beauvan le Rivan, la mit bien jeune avec sa sœur cadette au pensionnat des Ursulines de Tours. Ces deux demoiselles, dont la piété surpassait encore les qualités naturelles, ne furent pas éblouies par l'éclat des honneurs ou les dons de la fortune, que la faveur royale, sous Louis XII, versait à pleines mains sur leur famille. Belles comme les fleurs du printemps, elles n'avaient pas un seul désir pour la terre, et Dieu les voulut toutes à Lui. Isabelle, à seize ans, prit l'habit d'Ursuline, et Louise, se voyant forcée de rentrer au sein de sa famille, où une grande alliance l'attendait, s'offrit de bon cœur à Dieu dans une petite maladie et mourut le front paré de l'auréole du salut.

Leur frère aîné, père de notre célèbre pénitente, était un officier dans le genre des Bayard et des du Guesclin. Destinés par la nature et par l'éducation à la carrière des armes, M. de la Vallière et ses quatre frères se distinguèrent parmi les plus vaillants hommes du dix-septième siècle. Au siège de la Rochelle, sa conduite fut si admirable qu'elle lui attira les applaudissements de l'armée comme de la cour, et le Roi lui conféra en conséquence la charge de grand écuyer. Au siège de Corbœ il se couvrit de gloire, ainsi qu'à la bataille de Rocroi et à celle de Sédan. Mais ce qu'il y eut de plus admirable en M. de la Vallière, ce fut sa tendre piété et l'union de prières qu'il forma avec sa sœur Isabelle, afin de pouvoir mener à la cour ainsi qu'au milieu des camps, la vie du plus parfait chrétien. A l'armée, il faisait tous les jours l'oraison mentale avant la revue de sa compagnie, et portait sous ses armes un rude cilice. Le premier présent qu'il reçut de sa sœur Isabelle fut une ceinture en fil d'argent à quatre rangs de pointes, et il la portait fort souvent. C'est ainsi qu'il se préserva des séductions du monde, et conserva la grâce de Dieu même au milieu des batailles. Après vingt campagnes victorieuses, M. de la Vallière se retira dans ses terres pour se disposer à la mort. Désirant se rendre utile aux pauvres malades de la campagne, il apprit la pharmacie, et fit faire à son valet de chambre, un cours de chirurgie. Ainsi le grand Ecuyer

Louise-Françoise de la Vallière, naquit au château de la Vallière en 1644. Ses charmes, qui firent depuis l'admiration de l'Europe, n'étaient pas le résultat d'une beauté purement physique. En elle tout se réunissait pour plaire ; la noblesse du sentiment, l'élevation de l'esprit, la douceur du caractère, les grâces insignes de la figure, n'étaient surpassées que par la candeur et l'innocence de l'âme. Telle était Louise-Françoise lorsque, dans sa dix-septième année, le Roi Louis XIV la nomma dame d'atours de la princesse Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles 1er et épouse du duc d'Orléans.

L'histoire de sa vie à la cour est déjà trop connue, nous ne parlerons ici que de son retour à Dieu. La pénitence de la duchesse de la Vallière nous intéresse particulièrement, puisque pendant

du Roi, le héros de tant de batailles, s'estima heureux de consacrer sa vénérable vieillesse au service des membres souffrants de Jésus-Christ, et de se préparer par là à paraître devant le Roi des rois. Les autres frères de la Mère Isabelle de la Vallière ne furent pas moins admirables. Gilles de la Vallière, né au château de la Vallière en 1616, se consacra à Dieu, fut chanoine de Tours, puis Evêque de Nantes. S'étant démis de son évêché en 1677, pour servir Dieu dans la solitude et l'éloignement des créatures, il vécut comme un saint et mourut en 1709 à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Deux autres, aussi pieux que vaillants, s'illustrèrent dans la carrière des armes et moururent à la fleur de l'âge, l'un au siège de Philipsbourg, et l'autre à celui de Danvilliers. Un cinquième nommé François, chevalier de la Vallière, qui excellait dans les mathématiques, était si aimé du Roi Louis XIII, qu'il passait souvent seul dans son cabinet les après-midi entières. Maréchal de camp à l'âge de vingt-six ans, il fut bientôt promu au grade de lieutenant-général du Roi en Catalogne, et après avoir fait des prodiges de valeur, il fut tué au siège de Lérida en 1644. Le sixième et dernier frère de la Mère Isabelle de la Vallière, fut le R. P. Jacques de la Vallière, Jésuite d'une éminente piété qui, après s'être consacré aux missions de la Martinique, consuma ses forces au milieu de la population de couleur. S'étant dévoué au service de ces pauvres gens atteints de la peste, il mourut dans cet exercice, martyr de sa charité. Les deux sœurs de la Mère Angélique de la Vallière furent Mme. la marquise du Châtelet et Mme. la marquise de Choisy.

plus de douze ans, nos Mère offrirent à Dieu leurs prières pour obtenir cet heureux résultat de la grâce divine.

On peut juger de la sincérité de cette conversion par le trait suivant :

“ Quand Mme. la duchesse de la Vallière fut touchée de Dieu, dit Mme. de Maintenon, et qu'elle fut sur le point d'entrer aux Carmélites, je crus comme plusieurs autres, lui devoir représenter qu'elle ne devait pas passer de la vie molle de la cour à cette vie austère, et je lui conseillai de s'essayer quelque temps en se contentant de se retirer de la cour pour entrer comme bienfaitrice dans un couvent, y demeurant d'abord comme séculière jusqu'à ce qu'elle vit par elle-même si elle pouvait en observer les règles. J'ajoutai : Mais pensez-vous bien que vous voilà toute battante d'or (car elle s'habillait magnifiquement) et que dans quelques jours vous serez couverte de bure ? Elle me confia qu'il y avait longtemps que sous ces dehors d'une vie mondaine elle portait le cilice, couchait sur la dure, et faisait toutes les autres austérités des Carmélites. Et quant au conseil que je lui donnais de se retirer comme bienfaitrice dans un couvent pour y vivre en dévote séculière, elle me dit : “ Serait-ce là une pénitence ? Cette vie serait trop douce, ce n'est pas là ce que je cherche.”

Enfin, l'illustre pénitente quitta la cour de Versailles et entra chez les Carmélites de la rue St. Jacques à Paris. Elle y prononça ses vœux le 3 juin 1675, et mena depuis une vie plus angélique qu'humaine. Son vêtement était la haire et le cilice ; sa nourriture, un jeûne rigoureux ; sa chaussure, des sandales de bois ; sa lecture, l'Imitation de Jésus-Christ ; et son plus doux repos, le chant des psaumes pendant la nuit. Elle porta jusqu'à l'héroïsme le détachement d'elle-même et l'amour de la croix, fuyant les charges, les emplois et tout ce qui pouvait la rapprocher du monde.

Un jour, c'était le vendredi-saint, s'étant rendue avec ses sœurs pour prendre au réfectoire, un potage de légumes cuits à l'eau, elle se souvint qu'à pareil jour, étant avec le Roi à la chasse, elle voulut se désaltérer en prenant un breuvage délicieux. Ce souvenir amer lui causa tant de peine, qu'elle promit à Dieu de ne plus se permettre le plaisir de boire, même de l'eau, pendant une

année entière ; et elle aurait poussé plus loin ces innocentes rigueurs, si une maladie grave qui s'ensuivit, n'eût fait découvrir son innocent secret. Attaquée plus tard d'une plaie dangereuse à la jambe, elle y fit si peu d'attention, que le mal s'aigrit et menaça ses jours. La Mère Prieure lui fit un tendre reproche de ce qu'elle se faisait ainsi mourir, et cet ange de vertu lui répondit : " Ma Mère, je ne savais ce que c'était ; je n'y avais pas regardé ! "

Le seul délassement qu'elle se permit dans sa chère solitude, fut d'écrire deux petits traités de piété en rapport avec l'attrait de son âme : l'un " Réflexions sur la miséricorde de Dieu " in-12 ; l'autre " Sentiments d'une âme pénitente, " in-12. La mort de cette illustre pénitente fut admirable et toute céleste. Les Carmélites ses sœurs, dont elle avait toujours fait les délices, entouraient son lit de mort de leurs regrets et de leurs larmes. " Ah ! dit-elle en les regardant, une pécheresse comme moi ne mérité pas de mourir au milieu de ces vierges-là ! " Ce fut dans ces dispositions que Mme. de la Vallière rendit son âme à Dieu, après trente-sept années de pénitence, l'an 1710, à l'âge de soixante-quatre ans. (1)

ST. JOSEPH GARDIEN DU MONASTÈRE.

Un vœu fait à ce saint Patriarche ayant valu à notre Monastère sa chère et sainte Fondatrice, il était tout naturel que dès l'établissement de cette maison, on regardât St. Joseph comme en étant le premier et principal gardien.

Aussi dès lors, à chaque office, à chaque principale porte, se dessinait l'image de ce bon Père qui, du haut du ciel, étend sa pro-

(1) Si celles de nos lectrices qui habitent encore ces lieux, désirent contempler la douce figure de cette belle et fragile personne, qu'elles regardent à la chapelle, cette pénitente à genoux. C'est le vrai portrait de la duchesse de la Vallière, qu'un peintre dont le nom ne s'est point conservé parmi nous, a transformée en Ste. Thais à la prière des religieuses.

tection sur ses enfants ; la croix du vieux clocher (1) portait au haut des airs son nom vénéré, tandis que sa grande et majestueuse figure dominant le portail veillait à la garde du sanctuaire.

Mais revenez par la pensée, chères lectrices, à l'intérieur du cloître, au jour (19 mars) où pour fêter leur saint patron, l'église et la chapelle ont revêtu leur plus riche parure. La journée presque entière se passe au pied des autels ; religieuses et élèves, toutes à l'envi portent à St. Joseph l'hommage de leur reconnaissance pour le passé, de leur amour pour le présent, de leurs désirs et de leurs vœux pour l'avenir. N'est-il pas vrai que sa figure paraît alors plus radieuse ? car il aime à se voir chargé de commissions et de requêtes pour le doux et divin Enfant qu'il tient entre ses bras.

Quand ce beau jour touche à son déclin, la famille religieuse se réunit de nouveau pour saluer son glorieux protecteur. Elle se transporte d'abord aux endroits sur lesquels St. Joseph n'a cessé de veiller durant l'année. Au lieu des "feux de joie" du temps passé, les images et les statuettes du patron bien-aimé sont entourées de fleurs et de flambeaux. Ici, c'est St. Joseph à l'*argent*, qui garde le dépôt et éloigne les voleurs ; au haut du grand escalier qui conduit au grenier, c'est St. Joseph au *blé*, chargé de pourvoir ses enfants du pain de chaque jour ; à la cuisine, c'est St. Joseph au *labeur*, bénissant depuis deux siècles les humbles travaux des servantes du Seigneur, et étendant de là sa surveillance sur les détails de l'économie extérieure. Mais arrêtons-nous devant l'infirmierie, pour saluer d'un chant plus suave encore celui qui en garde l'entrée ; St. Joseph nous y réserve son plus doux sourire, s'engageant à nous consoler dans la maladie et à réjouir notre mort. Nous voici maintenant au lieu saint, entourons ce petit autel où il garde les reliques de nos Mères avec la même fidélité qu'il a gardé leur œuvre. Ce salut est le dernier et aussi le plus doux au cœur. Qu'il y a de charme dans ces chants dont la dévotion et la ferveur font la plus grande harmonie, et que les

(1) Ce fut en 1830 que, pour la construction des classes de Ste. Ursule, on dut abattre ce vieux clocher qui donnait depuis cent quatre-vingt-dix ans à l'aile St. Augustin un air si monastique.

anges, sans doute, s'empresstent de recueillir pour les porter à celui qui partage leurs fonctions de gardiens et de guides !

La fête par excellence étant passée, d'autres fêtes secondaires viennent tour-à-tour entretenir la piété filiale envers le saint époux de la Vierge Immaculée, on lui rend encore hommage en prose et en vers, (1) et en toute occasion on sait à qui avoir recours pour porter ses requêtes aux pieds de l'Éternel.

(1) Dans les stances suivantes, que nous dérobons aux modestes muses du cloître, nos lectrices retrouveront sans doute d'agréables souvenirs des hommages qu'elles ont elles-mêmes adressés, dans l'enceinte du Monastère,

AU PÈRE QUI NE MEURT PAS.

Jadis à Nazareth, dans l'ombre et le silence,
Sous un toit pauvre et nu dont se rit l'opulence,
Il était deux trésors que les anges jaloux
Brûlaient de posséder et servaient à genoux.

Près de Jésus enfant, de sa divine Mère,
Contemplez ce vicillard au regard tutélaire ;
C'est le juste Joseph, l'ange de ce saint lieu
Qui garde avec amour Marie et l'Enfant-Dieu.

Vénérez Protecteur ! avec quelle allégresse
On redit votre nom, vos soins, votre tendresse !
Tout l'univers chrétien exalte avec bonheur
L'ami, le confident, le *Père* du Sauveur !

J'entends notre pays encore à son enfance,
Vous nommer son patron, sa plus sûre défense ;
Et, par un saint retour de générosité,
Vous gardez de Champlain la naissante cité.

Et quand l'heure venue où nos pieuses Mères,
Devaient enfin passer à ces rives si chères,
Vous-même, ô saint Joseph, les prenant par la main,
Vous-même les guidez, leur tracez le chemin.

Oh ! que de souvenirs de ce doux patronage ;
Comme la gratitude est vraie en son langage !
La maison consacrée à Marie, à Jésus,
Au fidèle Joseph dresse un autel de plus.

Mais nous ne laisserons pas ce sujet sans parler du "Trésor de St. Joseph." Nos lectrices se disent peut-être : "Qu'est-ce donc que ce trésor ? serait-ce une bagatelle au nombre des choses visibles ?" Oui, vraiment, ce *trésor* de St. Joseph est encore très-visible, surtout pour celles qui ont la consolation d'y puiser. Expliquons-nous.

Vers le temps de la profession des premières novices, les Dlls. Barré, de Boulogne, de Lauson et Bourdon, la Mère de l'Incarnation, voulant assurer le temporel, ou pour parler le langage de notre siècle, le *matériel* du Monastère, eut l'idée de déposer dans une cassette, séparées des autres biens de la maison, les *dots* ainsi que les pensions qu'elle recevait. Cette aimable prévoyance de notre Mère fut tellement bénie de Dieu que la *cassette* ne manqua jamais de pourvoir la Communauté d'une obole pour les pauvres, malgré les accidents et les revers d'une existence de deux siècles.

Eh bien ! chères lectrices, la *cassette* de bénédiction existe encore, et c'est là qu'on dépose aujourd'hui la partie du revenu annuel dont on peut disposer en faveur d'autrui. D'après nos An-

Deux siècles écoulés, tout encor le proclame,
 Tout le redit aux yeux, tout le redit à l'âme ;
 Saint Joseph en ces murs a sans cesse habité,
 Et dans les cœurs aussi son amour est resté.

Qu'on aime à saluer cette statue antique
 Qui là garde l'enceinte, ici l'humble portique !....
 Pénétrez plus avant dans le cloître pieux,
 Partout c'est saint Joseph ou son nom glorieux.

Mais dirigeons nos pas vers la chapelle sainte
 Nazareth bien-aimé de cette heureuse enceinte ;
 Qu'y voyons-nous ? Joseph ; de la Mère et du Fils
 Il garde les autels comme eux-mêmes jadis !....

Insigne bienfaiteur, Joseph notre bon Père,
 Oh ! de grâce, gardez un autre sanctuaire,
 Gardez, gardez nos cœurs ;
 Que le Sauveur toujours sans obstacle y réside,
 Que Marie en soit reine et vers le ciel les guide,
 Sous vos yeux protecteurs !

nales ce *trésor* n'a fait défaut à aucune bonne œuvre, mais nous ne devons pas nous en étonner puisque nous savons que c'est à St. Joseph que notre Vén. Mère en a confié la clef.

Il y a encore à mentionner l'antique niche du jardin, où nos lectrices ont souvent fait d'aimables pèlerinages. C'est de là que St. Joseph veille sur l'ensemble de son *domaine* du cloître, tout en présidant aux récréations de ses filles. Cette statue, qui indique l'endroit sacré où reposèrent pendant dix ans les restes mortels de la bien-aimée Mère St. Joseph, a des attraites tout particuliers pour les habitantes du cloître, qui ne manquent pas, au début de leurs promenades d'été, d'aller saluer d'un "Ave Joseph" (1) la douce et bienveillante image.

(1) AVE JOSEPH.

*Ave Joseph! Hi David, juste
Vir Marie de qua natus est Jesus!*

I love that "Ave Joseph:" 'tis an old and hallowed prayer,
And with it comes the voice of lakes, of hills and valleys fair,
Of rivers wildly flowing, of woodlands stretching wide;—
These mingle in that "Ave" in one o'erwhelming tide.

'Twas heard amid the forests, that mantled all the land,
Where trod the holy missioner his crucifix in hand:
'Twas heard when Heaven the compact sealed;—"Joseph the guardian
I ratify the choice New-France has made by public vow!" [thou,

Oh! 'twas a thought with blessings rife, in Joseph's hands to place
The youthful colony set down amid the Indian race;
Yes! 'twas a deed of wisdom, a patron high to claim:—
Where Jesus reigns and Mary pleads, Joseph prays not in vain.

Soon hither bound, as sent by Heaven, what gen'rous souls appear!
Fearless Brebeuf! I see thee with thy martyr'd brethren near:
I see the Red Man sudden pause and own his Maker God,
And ranks of Saints rejoicing rise ready to give their blood.

Ye hosts of fervent christians speak, and tell your deeds of love;
Ye ladies fair who chose these wilds for sake of Him above,
Tell us the secret of your strength;—methinks I hear you say:
" 'Twas Joseph lulled the winds and waves and cheered us on the way."

§4.—ARRIVÉE DE QUATRE URSULINES DE FRANCE—VISITE;
PÉLERINAGE.

Nous avons vu au commencement de ce chapitre l'augmentation de notre Communauté, par l'entrée de plusieurs excellents sujets fournis par le pays. La Vén. Mère écrivant au R. P. Poncet, avec qui elle avait fait le voyage de France en Canada en 1639, et qui avait été depuis rappelé des missions d'Amérique, lui rendait ainsi compte en 1667 de l'état florissant de la religion dans le pays. "Tout y est à présent magnifique, et c'est une bénédiction de Dieu de voir l'union qui est entre MONSEIGNEUR notre Evêque et nos Révérends Pères. Il semble qu'eux et Messieurs du Séminaire ne soient qu'un. M. de Tracy qui m'a déclaré ses sentiments en est ravi, comme aussi de la majesté de l'Eglise, et des grandes actions de piété de ceux qui la servent.

"Vous verriez vos petits enfants qui commençaient de votre temps à connaître les lettres, porter aujourd'hui la soutane et étudier en théologie. Votre collège est florissant et notre séminaire, qui n'est qu'un grain de sable en comparaison, fournit d'excellents sujets. Vous avez vu de petites filles à qui nous avons depuis donné l'habit religieux; d'autres à qui nous sommes sur le point de le donner, toutes destinées pour le chœur. Vous pleureriez de joie de voir de si heureux progrès; et un moment de réflexion sur l'état où les choses ont été et sur celui où elles sont vous ferait oublier tous vos travaux passés! Vous nous avez vues trois religieuses qui ont eu l'honneur de faire le

"*He pointed to the harvest ripe, and showed the laborers rare.*"
Oh, Canada! what ow'st thou not to Joseph's guardian care!
Thy debt the circling years increase; still let thy faith appear;—
When *Joseph prays* and *Mary pleads*, can Heaven refuse to hear?

voyage en votre compagnie, aujourd'hui nous sommes vingt et nous en demandons encore en France."

Au mois de mars 1670, la Vén. Mère, après dix-huit années de supériorité, venait enfin de déposer pour la dernière fois ce fardeau, pour prendre la conduite des novices. Elle commençait à sentir le poids de ses soixante et onze années, et pensait plus que jamais à l'avenir de son Monastère: "Nous demandons cette année en France quelques religieuses pour nous aider à élever nos filles canadiennes, et aussi pour nous succéder dans les charges, écrivait-elle à la supérieure des Ursulines de St. Denis en France; car nous sommes trois ou quatre fort âgées, qui pouvons manquer tout d'un coup."

Nos Mères avaient aussi écrit à la même intention à Paris et à Bourges, suppliant les supérieurs de ces maisons de vouloir bien leur venir en aide.

Le secours si ardemment désiré s'annonça au printemps de 1671; tous les arrangements étaient déjà terminés pour le voyage de quatre religieuses Ursulines de France.

Enfin un ami, M. Basire, marchand de Québec, arrivait de France au mois de septembre suivant, porteur des plus joyeuses nouvelles. "Le 15 septembre, dit le vieux récit, M. Basire étant arrivé de France, nous apporta l'heureuse nouvelle qu'il avait laissé sur son vaisseau à l'Île aux Coudres, quatre religieuses Ursulines qu'il nous avait amenées de France.

"Voyant que les vents contraires retarderaient de beaucoup le navire, l'empressement que nous avions de les voir, nous fit chercher tous les moyens possibles, afin de hâter l'arrivée de ces chères sœurs. A cet effet, nous envoyâmes une chaloupe au-devant du vaisseau, pour leur apporter des rafraîchissements, et nous les

invitâmes par lettre à venir dans ce petit bâtiment que nous avions confié aux soins du bon frère Juchereau, Jésuite. M. de Dombourg (1), frère de deux de nos religieuses, voulut bien se mettre à la tête de cette ambassade par complaisance pour nous. Outre les matelots engagés, nous avions aussi envoyé un de nos domestiques. C'étaient tous des gens de cœur, mais quelque diligence que pût faire cet équipage, ils ne furent de retour que le 19 du même mois. Elles arrivèrent enfin sur les cinq heures du soir un samedi, et furent accueillies dans notre Communauté avec des sentiments de joie qui se peuvent bien sentir, mais non s'exprimer. Il y avait deux religieuses du grand couvent de Paris : la Mère Marie Lemaire des Anges (2), et Sr. Marie Dieu de la Résurrection, converse. Les deux autres étaient du couvent de Bourges en Berry ; l'une se nommait Mère Marie Gault du Breuil de St. Joseph, l'autre était la Mère Marie Drouet de Jésus." (3)

Douée d'une piété digne de leur haute vocation et de toutes les qualités désirables dans des religieuses missionnaires, ces nouvelles sœurs furent reçues comme des anges envoyés du ciel pour soulager nos saintes Fondatrices. Jamais la joie ne fut plus vive au Monastère que dans ces mois de septembre et d'octobre de

(1) Fils de M. Bourdon, et frère des Mères St. Joseph et Ste. Agnès.

(2) La famille Le Maire, qui résidait à Paris, était douée comme les de Flécelles des biens de la fortune ; tous ses membres se sont acquis le titre de bienfaiteurs de cette maison par leur générosité, surtout après le second incendie.

(3) La Mère du Breuil de St. Joseph succéda à la Mère St. Athanase, et fut la troisième supérieure de ce Monastère.

La Mère Marie Drouet de Jésus fut six ans supérieure à Québec, et neuf ans aux Ursulines de Trois-Rivières, dont elle fut la principale fondatrice.

l'année 1671 ; on était loin de se douter du grand malheur qui allait bientôt frapper cette heureuse famille.

Mme. de la Peltrie, toujours gracieuse et alors bien portante, voulut accompagner ses nouvelles filles dans leur visite à l'Hôtel-Dieu. " Quelques jours après leur arrivée, dit le vieux récit, nos sœurs sortirent par ordre de Monseigneur pour rendre visite aux Mères Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Elles y furent reçues avec une bonté charmante, et passèrent une journée très-agréable au milieu de cette pieuse société."

Outre les Hospitalières et les nouvelles Ursulines, ce jour avait encore réuni à la même table Mme. de la Peltrie et Mme. d'Ailleboust, femmes chrétiennes qui avaient porté jusqu'à l'héroïsme l'exercice de la vertu, et qui avaient vieilli dans la pratique des bonnes œuvres, heureuses de fuir leurs jours dans la solitude en compagnie des épouses de Jésus-Christ.

Nos Mères en visitant l'Hôtel-Dieu acquittaient une dette contractée l'année précédente, où " pour obéir à la bonne coutume," comme dit le vieux récit, trois nouvelles Hospitalières étaient venues passer la journée aux Ursulines. " La Mère Marie de la Nativité, supérieure de l'Hôtel-Dieu, Sr. J. F. Juchereau (1) de St. Ignace, et trois sœurs nouvellement arrivées de France, sœurs Marie de St. Charles, Marie de St. Augustin et Marie du Sacré-Cœur, sont venues nous faire visite. Leur conversation aussi pieuse qu'intéressante nous édifia beaucoup. Les heures de la journée s'écoulèrent trop vite et ce ne fut qu'avec regret que nous les vîmes s'éloigner."

Nos Mères profitèrent de leur sortie du cloître pour

(1) Connue depuis comme annaliste de l'Hôtel-Dieu. Elle était cousine de Sr. J. Juchereau de St. Denis.

faire le pèlerinage de Notre-Dame de Ste. Foye (à une lieue de Québec), où le R. P. Chaumonot avait établi une chapelle célèbre, sur le modèle de la sainte chapelle de Lorette en Italie. Après avoir accompli le vœu qu'elles avaient fait dans un danger éminent sur mer, la pieuse troupe se rendit à Sillery, où Mme. de la Peltrie, notre digne Fondatrice, visita pour la dernière fois ses chères familles sauvages.

DÉVOTION À JÉSUS ENFANT.

Voici une de ces petites fêtes de famille dont nous aimons à conserver le souvenir ; c'est l'inauguration de la chapelle de l'Enfant Jésus. Cette petite chapelle, qui se trouvait à l'entrée du chœur, dans une tribune, fut bénite le 25 novembre 1671, et l'on y fit, après la cérémonie, un salut solennel. Le chant du *Lauda Jerusalem* et de quelques motets analogues à la circonstance étant terminé, le R. P. J. Lalemant, alors directeur de la Communauté, assura son audience que tant que ce Monastère existerait, le Verbe Incarné y serait honoré dans l'humble état de sa divine Enfance. Cette parole remarquable fut comme une prophétie, car le culte de l'Enfant Jésus n'a jamais perdu au Monastère sa primitive ferveur.

Plusieurs amis et entr'autres M. Sain, trésorier de France, l'un de nos plus signalés bienfaiteurs, instruits des fruits que produisait parmi les élèves cette aimable dévotion, se plurent à enrichir la petite chapelle. Grâce à leur libéralité, rien n'y manquait : tableaux, fleurs, parements, chandeliers, statuettes, tapisserie, tout y était du meilleur goût.

Ces précieux objets devinrent plus tard la proie d'un incendie, mais la dévotion au saint Enfant Jésus ne se

perdit pas dans les flammes, la chapelle reparut avec la nouvelle église, et elle fut enrichie de très-grandes indulgences obtenues de Rome par plusieurs de nos seigneurs Evêques, entr'autres Mgr. de St. Vallier et Mgr. Plessis.

La vue de cet autel de Jésus Enfant, placé au bas du chœur actuel, nous reporte souvent au temps de notre Vén. Mère, et le salut du 25 de chaque mois ne nous permet pas d'oublier sa tendre dévotion au Sacré Verbe Incarné.

Nous rappellerons encore ici une de ces ingénieuses et touchantes pratiques de nos anciennes Mères, pour augmenter parmi les séminaristes et les pensionnaires, la dévotion envers la sainte Enfance de Notre-Seigneur. Tous les ans à l'époque de Noël, elles faisaient venir de Lorette (1) ou de Sillery, un petit sauvage qu'elles habillaient de neuf, honorant en lui le saint Enfant Jésus. Déjà l'on avait dressé dans la chapelle une grande et belle crèche, où figuraient de hauts sapins

(1) " Les Hurons de Notre-Dame de Lorette, si dévots envers le saint Enfant Jésus, n'oubliaient pas non plus sa divine Mère. En 1678, ils envoyèrent à Notre-Dame de Chartres, en France, un vœu ou consécration, avec un collier de porcelaine, comme témoignage de leur vénération et de leur dévouement envers la Vierge, mère du Dieu Sauveur. Cette ceinture, de quatre doigts de large, est faite de grains de porcelaine blans et noirs, bordée de soie de porc-épic rouge. On y lit: *Virginis pariturae votum Huronum*. Les lettres sont formées par les grains noirs, les blancs servent de fond. Cette ceinture ainsi qu'une autre envoyée par les Abénaquis en 1799, se conservent dans une des chapelles de la crypte de l'église de Notre-Dame de Chartres.

" Pour remercier ces bons Hurons et honorer leur piété, le chapitre de Chartres leur fit don, en 1680, d'une grande chemise d'argent du poids de cinq à six marcs, remplie de diverses reliques. Ce précieux reliquaire se voit encore dans la chapelle de la Nouvelle-Lorette, près Québec."—*Relations inédites de la Nouvelle-France*.

verts, arbres chéris des sauvages ; à l'ombre de ces sapins paraissaient les trois personnes de la Ste. Famille, Jésus, Marie et Joseph, tandis que dans le lointain se révélèrent aux yeux des sauvages étonnés, les anges, les pasteurs et leurs troupeaux. Après avoir chanté leurs joyeux Noël's dans ce nouveau Bethléem, les sauvages prenaient part au festin préparé pour eux par leurs tendres Mères, puis se retiraient, avec de nouveaux sentiments d'amour pour le divin Enfant dont ils venaient de contempler une si touchante image.

CHAPITRE III.

Etat du Pensionnat entre les deux Incendies.

Liste des élèves telle que rétablie après l'incendie de 1686—Notices sur quelques élèves—Mlles. Anne de Lauson et Marie M. des Moulins passent du pensionnat au ciel—La première Hospitalière Canadienne de Montréal—Mlle. Jeanne Le Ber.

§1.—ÉTAT DU PENSIONNAT.



L nous tarde de parler à nos lectrices, de cette intéressante et chère portion de la famille du cloître qui constitue ce qu'on appelle le Pensionnat. Déjà sans doute, en voyant s'accroître la population de la colonie, elles ont compris qu'il y avait aussi du mouvement à l'intérieur du Monastère.

En effet, dès l'année 1664, la Vén. Mère écrivait: "C'est à l'endroit des filles françaises que nous sommes le plus occupées. Il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains, et cela réforme toute la colonie et fait régner la religion et la piété dans toutes les familles."

"L'on est fort soigneux de faire instruire les filles françaises, répétait-elle en 1668; et je vous assure que s'il n'y avait des Ursulines, elles seraient dans un danger continuel de leur salut. Nous avons tous les jours sept religieuses de chœur employées à l'instruction des filles françaises, sans y comprendre deux converses qui

sont pour l'extérieur. Comme plusieurs ne sont pensionnaires que peu de temps, il faut que les maîtresses s'appliquent fortement à leur éducation, et qu'elles leur apprennent, quelquefois dans un an, à lire, à écrire, à jeter; les prières, les mœurs chrétiennes, et tout ce que doit savoir une fille. Il y en a que les parents nous laissent jusqu'à ce qu'elles soient en âge d'être pourvues, soit pour le monde, soit pour la Religion. Nous en avons huit tant professes que novices, qui n'ont point voulu retourner au monde, et qui font très-bien, ayant été élevées dans une grande innocence; et nous en avons encore qui ne veulent point retourner chez leurs parents se trouvant bien dans la maison de Dieu. Deux de celles-là sont petites-filles de M. de Lauson bien connu en France, lesquelles n'attendent que le retour de M. de Lauson Charny pour entrer au noviciat.

“La colonie française s'augmente tous les jours (1670). Cette grande multiplication augmente aussi notre travail. Nous avons été obligées d'accroître nos classes, et Monseigneur notre Prélat a pris la peine d'écrire en France qu'on nous envoie deux religieuses pour nous donner du secours.”

On a déjà vu ce secours accordé à nos Mères dans l'arrivée de quatre Ursulines en 1671. Nous allons maintenant présenter la liste de ces premières élèves du pays, qui excitaient à un si haut point l'intérêt et la sollicitude de nos Mères; plus d'une aimable lectrice découvrira dans cette longue suite de noms, celui qu'illustrèrent ses ancêtres au service de la Religion et de la patrie. Nous ne pouvons nous flatter de donner cette liste complète, les registres aussi bien que les annales ayant dû être rétablis de mémoire après l'incendie de 1686. Cependant il était difficile à nos Mères, il nous

semble, d'oublier les élèves qui avaient passé un temps notable au Monastère. (1)

Nous aurions aussi voulu pouvoir donner un plus grand nombre de notices sur ces intéressantes élèves ; mais le défaut d'espace ne nous le permet pas. D'ailleurs nous espérons, si Dieu nous en fait la grâce, publier plus tard un petit volume à ce sujet.

L'extrait suivant de la Relation de 1668 vous dira, chères lectrices, si vos devancières aux Ursulines de Québec sont dignes de vous être nommées, et si elles ont su répondre aux soins et au dévouement de leurs bonnes maîtresses.

(1) Il n'est question dans la liste qui va suivre que des élèves pensionnaires. Parmi les noms oubliés doivent se trouver bon nombre de ces élèves passagères qui n'étaient que peu de temps au pensionnat. " On nous en donne pour les disposer à la première communion, disait la Vén. Mère, et pour cet effet, elles sont deux ou trois mois aux classes." Ailleurs : " Sans l'éducation que nous donnons aux filles françaises qui sont un peu grandes, durant l'espace de six mois ou environ, elles seraient aussi sauvages et peut-être plus que les sauvages mêmes. On nous les donne presque toutes les unes après les autres, ce qui est un gain inestimable pour le pays."

La charité inépuisable de la Mère de l'Incarnation et l'intérêt qu'elle portait au Canada, se découvrent dans le passage suivant : " Nous faisons de grands frais, dit-elle, parce qu'on nous donne plusieurs filles françaises pour l'entretien desquelles les parents ne peuvent fournir que peu de chose, et d'autres ne peuvent rien donner du tout ; et ce qui est à remarquer, les françaises nous coûtent sans comparaison plus à nourrir et à entretenir que les sauvagesses. Dieu est le père des unes et des autres, et il faut espérer de sa bonté qu'il nous aidera à les assister."

Le nombre des élèves externes paraît aussi avoir été considérable à cette époque. " Les externes nous donnent beaucoup de travail, disait la Vén. Mère ; mais nous ne veillons pas sur leurs mœurs comme si elles étaient en clôture. Elles sont dociles, elles ont l'esprit bon, elles sont fermes dans le bien quand elles le connaissent.

“ On ne peut assez estimer le bonheur du Canada, dit le R. P. Le Mercier, d'y avoir depuis près de trente ans les deux maisons religieuses d'Ursulines et d'Hospitalières, qui y étaient nécessaires, et qui s'acquittent dignement et saintement de ce que Dieu et les hommes ont pu attendre d'elles, chacune dans les emplois où la divine Providence les avait destinées.

“ Les Mères Ursulines ont eu tant de bonheur dans l'instruction des filles qu'on leur a confiées, soit pensionnaires, soit externes qui fréquentent leurs classes, qu'en voyant les ménages du Canada, et chaque maison en particulier, très-aisément on distingue, par l'éducation chrétienne des enfants, les mères de familles qui sont sorties de leur maison, d'avec celles qui n'ont pas eu cet avantage.”

§2.—LISTE DES ÉLÈVES TELLE QUE RÉTABLIE APRÈS L'INCENDIE DE 1686.

Mlles. Marguerite Bourdon (une des trois fondatrices de l'Hôpital-Général de Québec,) Françoise Hébert, la fille de Maître Abraham l'Écossais, Gen. Bourdon (Rel. Ursuline, Québec), la fille de M. Primault de Montréal, Marie M. et Louise Marsolet, Catherine Sensgtr, Louise Morin, Franç. Duguet, Franç. Denis, Louise fille de la veuve Poisson, tué par les Iroquois, la fille du Sieur Boutet de St. Martin, Marie Daudier, Franç. Crevier de Trois-Rivières, Jacqueline, fille du Sieur Maheu de l'Île d'Orléans, Gen. Drouin, petite-fille de Maître Zacharie Cloutier, Mlle. de la Blanchetière (1), Jeanne Peltier, Elizabeth Moyen (2), Ursule Prout, (filleule de Mme. de la Peltrie), Jeanne Brassard, Marie

(1) Elle était du nombre des “ Filles du Roi.” Après une année de pension, cette demoiselle épousa M. Dotteville, neveu du R. P. de Lyonne.

(2) La Mère de l'Incarnation raconte ainsi les malheurs de cette estimable famille. “ Le coup le plus funeste que les Iroquois aient

Sedilot dit Montreuil, Jeanne Langlois, Gen. de Chavigny, Marie Chartier, Isabelle Bouchet, M. Paradis, Marie M. Hertel (1), Louise Bissot, Marie Poulin, Charlotte de Chavigny, Marie Boutet, Anne Martin (2), Marie Macart, Gen. Peltier, Delphine Le Tardif, Agnès Duguet (Rel. Ursul. Québec), Mlle. du Plessis (3), Jeanne Godefroy de T. R., Gen. Nosse de Messeray, Marie Gagnié, Gertrude Couillard, Ang. Poisson de T. R., la fille de Mme. de la Chenaye, la fille de Nicolas Bonhomme, Françoise Dugué, Cath. Denis (4), Marie Gaignon, Cath. du Tilly, Anne du Plessis,

encore fait, a eu lieu à l'Ile-aux-Oies, (douze lieues en bas de Québec) qu'un honnête bourgeois de Paris, nommé M. Moyen, avait achetée, et où il s'était établi avec toute sa famille. Il fut surpris dans sa maison le jour du St. Sacrement, (juin 1655), au moment où tous ses domestiques se trouvaient dispersés. Lui et sa femme furent massacrés, et leurs enfants, avec ceux de M. Macart, furent emmenés captifs par ces barbares."

Du nombre des captifs fut Mlle. Elis. Moyen ainsi que Mlle. Macart qui venaient de sortir du pensionnat. Cependant Dieu veilla du haut du ciel sur ces enfants. Il toucha le cœur de ces barbares, qui livrèrent quelque temps après ces infortunés captifs à des ambassadeurs français. De retour en Canada, Mlle. Elis. Moyen devint l'épouse du Major Lambert Closse, le "Héros" de Montréal, et sa sœur Marie épousa le Capitaine du Gué, du régiment de Carignan. L'aînée des Dllles. Macart devint l'épouse de M. Basire, le plus riche marchand de Québec, qui s'occupa avec une extrême bonté de l'éducation de ces intéressantes orphelines dont il se fit le protecteur. Geneviève et Catherine reçurent à ses dépens leur éducation, et Mlle. Anne Macart fut adoptée par Mme. de la Peltrie en 1664. Geneviève devint l'épouse du Sieur de Villiers.

(1) Sœur de François Hertel surnommé le "Héros."

(2) Fille de Maître Abraham l'Ecoissais, qui donna son nom aux terres des plaines, près de Québec, achetées depuis par le Monastère.

(3) Fille du Gouverneur de Trois-Rivières massacré par les Iroquois en 1656. Elle était cousine des Dllles. de Lauson par sa mère, Mlle. des Prés.

(4) Voici encore une enfant chérie de nos bonnes Mères, dont le "nom et renom" se sont conservés depuis deux siècles au fond de

Marie Aubé, Marie Denis, (fille du Gouv. de l'Acadie), Gen. Macart, Mlle. des Rosiers de T. R., Mlle. Moral de St. Quentin, Louise Côté, Mlle. de la Meslée de T. R., la fille de la veuve Caron, Milles. Joliet, Baillargeon, Brindiliers, Béranger, Elisabeth

nos archives. Née à Tours, elle avait été amenée jeune encore à Québec, où sa famille s'entoura de toute la considération due à une noblesse ancienne et vaillante, qui sait aimer et défendre la religion de ses pères.

Mlle. Cath. Denis ainsi que sa sœur Gabrielle étaient au pensionnat, lors de l'arrivée des premières Hospitalières de Ville-Marie en 1659. Le séjour de ces ferventes religieuses dans notre Monastère fit grande sensation parmi les élèves, puisque notre *vieux récit* dit que "plusieurs d'entre elles voulurent dès lors les suivre," afin de contribuer à l'établissement solide de la Religion dans Ville-Marie. Parmi les plus ardentes de ces élèves se trouvait Mlle. C. Denis; mais comme la terreur régnait alors à Montréal, son père exigea d'elle une longue épreuve. D'ailleurs M. Denis, quoique membre du Conseil Souverain de Québec, n'était que médiocrement pourvu des biens de la fortune. Il dut donc attendre de la Providence quelques secours pour faciliter à ses filles aînées l'accomplissement des desseins de Dieu sur elles. La bonne Providence ne trompa pas son attente, car les MM. de St. Sulpice, défrayèrent à ces deux sœurs les dépenses de leur entrée en religion. Ce fut au mois de novembre 1666, que Mlle. Catherine Denis partit de Québec en compagnie de la Sr. Raisin, qui retournait alors à Montréal sous la conduite de M. Pérot, curé de Ville-Marie. Elle entra à l'Hôtel-Dieu de St. Joseph le 21 du même mois, et y fit profession deux ans après. Les annales de sa maison rendent le plus beau témoignage à sa vertu. Elle occupa successivement les charges d'assistante, de dépositaire et de maîtresse des novices, et mourut pleine de mérites le 6 septembre 1730, ayant poussé sa vigoureuse existence jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La sœur Raisin, cette compagne fugitive de la Sr. Bourgeois, s'était présentée aux Ursulines, et sa demande fit grand bruit dans le temps. Pour tout commentaire, nous citerons le mot à mot de notre *vieux récit*. "Cette année 1666, au mois de juillet, Sr. Marie Raisin de la Congrégation de Notre-Dame entra dans ce Monastère dans le dessein d'être religieuse Ursuline. Madame notre très-honorée Fondatrice la dotait. Elle était venue de France en l'année 1659 avec la picuse Sr. Bourgeois et la Sr. You, pour fonder la Congrégation pour l'ins-

de Beaulieu, Marie du Tilly, Cath. Le Fèvre, M. Morin (1), Mlle. de la Prade, M. Aubuchon, la fille du Sieur Laframboise, Marie

truction des jeunes filles à Montréal. Ayant quitté ses compagnes sept ans plus tard, elle demanda et obtint l'entrée de notre maison, ce qui fit grand bruit à Québec comme à Montréal. Cependant on la soumit dans le noviciat aux épreuves ordinaires ; mais il parut certain que Dieu ne l'appelait pas ici, car environ trois mois après, voyant que notre vie austère ne lui convenait nullement, Sr. Marie Raisin se déterminà d'elle-même à sortir avec l'agrément de la Communauté, et d'après les conseils qu'on lui donna à Québec, elle alla rejoindre ses premières compagnes."

(1) Mlle. Marie Morin, qui fut la première novice canadienne reçue par les dignes Hospitalières de Montréal, naquit à Québec en 1649 et eut pour parrain M. d'Ailleboust gouverneur. Jeune encore elle commença à fréquenter nos classes externes, et ce fut vers le temps de sa première communion que son père la mit au pensionnat. Elle y entra le 23 février 1660, et telle fut son application et sa ferveur durant le cours des *instructions préparatoires*, que les autres élèves la regardaient comme un modèle de sagesse et de piété. Dès lors aussi elle disait ingénûment qu'elle voulait aller à Ville-Marie pour y mourir martyr de la foi ; mais ses parents n'étant pas du même avis, elle dut modérer son zèle et rester à Québec encore deux années entières. Ce fut en 1662 que la jeune Marie, à l'âge de treize ans et demi, obtint de ses parents la permission de les quitter pour Dieu. Que d'épreuves n'eut-elle pas à soutenir pendant ses deux années de noviciat ! Seule de son âge et loin de sa famille, Mlle. Morin, élevée dans une aisance honorable, dut faire alors l'apprentissage de toutes les privations attachées à la pauvreté. A cela vinrent se joindre deux graves maladies qui la mirent aux portes du tombeau, et ce ne fut qu'à l'aide d'une protection particulière de St. Joseph, auquel elle avait eu dès ses premières années la plus tendre dévotion, que la jeune servante de Dieu put enfin consommer son sacrifice. Sa vie d'Hospitalière fut longue, utile et édifiante. Au premier incendie en 1695, elle était supérieure, la Sr. Macé était assistante et la Sr. Catherine Denis dépositaire. Comme on le sait, ce fut elle qui écrivit les annales de l'Hôtel-Dieu, œuvre digne de son intelligence et de sa haute piété, et à laquelle elle mit la dernière main en 1725. Une mort douce et calme vint terminer son existence en 1732 ; elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

Charifou, Marie-Renée Godefroy de T. R., Marie Boucher de T. R., Jacqueline des Pins, Margte. Denis, Marie M. Marsolet, Mlle. de la Ferté, M. Toupin, Mlle. Le Blanc, Marie La Mouche, M. de St. Denis, Marie de Villiers, M. Cath. Nosse de Messeray, Franç. Phéliepeau, Jeanne Soulard, Marie M. du Tilly, Anne Le Mire, Marie M. Sedilot des Noyers, Cath. de Launay, Franç. Pinel, Jeanne Lavallée, Charlotte Denis, Jeanne Courville, Jeanne Charpentier, Claire Gauthier, Isabelle du Pérat, Mlle. Amiot, Marie Anne Migeon de Branzac, Mlle. Godefroy de Linetot, Marie Hamel, Mlle. Soumande (1), Gen. de la Glardière, M. Le Mire, Margte. du Tilly, Mlle. Le Grand, Mlles. Trépagny, Ratté, Constantin et Poulin, Charlotte Bissot, Mlles. Perrot et Loignon, Gen. Couillard de l'Espinay, Mlle. de la Haye, Cath. Thivierge, Marie Duguet, Franç. Le Mire, Franç. Denis, Mlle. Boucher, Franç. Tellier, Mlle. Normand, Dorothée du Bois, Mlle. Rochoon, Franç. Boucher, Thérèse Lessard, Mlle. des Noyers, Mlle. des Prés, Claire Gauthier, Félicité Picard, Anne Mars, Jeanne Soulard, Cath. Denis, Mlles. de Bellefond, la Brière, le Vasseur, et la Garenne, Mlles. Pinguet, Boucher, de La Lande, de Comporté, de St. Amand, M. Thérèse Duguet, Barbe Montnenil, M. Thivierge, Isabelle du Buisson, Mlles. Gaignon, Fournier et Mars, Favel, Boutteville et Roussel, Jeanne de St. Amand, Mlles. La Branche, Roberge, Giroux, Durant, de Vitray, Margte. de Linetot, Isabelle de Joybert de Marson, Mlle. Xaintes, Jeanne Toupain, Louise Courville, Marie Anne La Roche, Jeanne du Menu, Mlle. Fournier, Louise de la Glardière, Marie Thérèse du Pont, Cath. Gauthier, Franç. Le Vasseur, Marguerite et M. Madeleine du Bois, Franç. Savin, Thérèse Gaulin, Louise Mars, Marie du Menu, Marie Anger, Cath. d'Ailleboust des Musseaux, Claire Montmorency, Cath. Loignon, Marie M. d'Amour des Chauxfours, Gertrude Rose, Marie-Thérèse Lacombe, Jeanne de Villeneuve, Anne de la Vallée, Mlle. Sedilot des Noyers, Marie-Anne Le Mire, Anne Bonnehomme, Jeanne Franç. Normand, M. Madeleine Gauthier, Margte. Guyon, Marie Trudelle, Louise Denis, Louise de

(1) Cette demoiselle est décédée au pensionnat dans le cours de l'année 1677, après une maladie de deux jours.

Lanaudière (Rel. Ursuline Québec), M. Madeleine du Pont (depuis Mme. Lemoyne de Maricourt), Mlle. Blason T. R., Margte. Chorel de St. Romain, Margte. Pinard, Cath. Soulard, Marie Anne Gauvreau, Susanne La Rose, Marie Anne Begin, Isabelle de la Vallée, Marie Neveu, Marie Anne Roberge, Marie Anne Frérot de la Chesnaye, Louise de Xaintes, Marie M. Brassard, M. Madeleine Guyon, Isabelle de la Garenne, Louise Fauvel, Anne Joly, Anne Chrétien, Marie C. Mainville des Chênes, Anne Pomainville, Cath. Juchereau de St. Denis (Rel. Ursul. Québec), Marie Anne Guyon, Charlotte Charest, Barbe Belanger, Anne Le Hardy, Anne Picard, Isabelle du Perat, Louise et Charlotte du Tilly, Anne Sédilot-Montreuil, Louise Dion, Margte. Tessier, Hélène Routot, Marie M. Gariépy, Louise Mathieu, Charlotte Guyon, Anne Pinelle, Charlotte Renaud, Margte. Brière, Charlotte Côté, Marie Roussel, Anne de Lauson (1), Mlle. Le Moine T. R., M.

(1) Parmi les élèves du Monastère que nous citons présentement, il en est deux qui méritent un intérêt tout particulier : ce sont les demoiselles Anne de Lauson, petite-fille du gouverneur de ce nom, et Marie M. des Moulins, de Trois-Rivières.

Ces deux élèves, qui avaient été confiées à nos Mères dès leur plus tendre enfance, se trouvaient au pensionnat à la mort de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Elles furent conduites auprès de cette bien-aimée Mère et reçurent sa dernière bénédiction. L'effet de cette bénédiction paraît être de leur avoir ouvert à toutes deux l'entrée du ciel dans la fleur de leur innocence et de leur jeunesse.

Anne de Lauson n'avait que trois ans quand on l'amena aux Ursulines, peu de temps après la mort tragique de Jean de Lauson son père. Cette enfant unissait aux grâces ingénues de la nature, la vivacité de l'esprit et la bonté du cœur, en sorte que ses pieuses maîtresses n'eurent qu'à cultiver en elle les heureuses dispositions que le ciel y avait mises.

Ses succès dans la route épineuse de l'étude répondirent à l'attente de ses amis ; on eut surtout la rare consolation de voir que cette jeune demoiselle savait déjà apprécier la "figure de tout ce qui passe" au point de vue de la foi. Comme sa sœur Marie, elle était résolue de se consacrer à Dieu en s'enrôlant sous la bannière de Ste. Ursule ; mais à l'entrée de sa seizième année, au moment où la porte du noviciat allait s'ouvrir devant elle, le Seigneur appela à lui, la

Guidet, T. R., Isabelle Le Fèvre T. R., Marie de Lauson (Rel. Ursul. Québec), Cath. Le Fèvre, Anne de Laroche, Louise de la Ferté (1), Margte. Seigneuret, Anne de la Chesnaye, Gen. Bissot, M. Guilbout, Mlle. Anne de la Marque (2), Marie M. des Moulins (3), Charlotte Béranger, Marie Chauvin T. R., Marie Beau-

jeune et pieuse Anne pour la placer parmi ses anges. Voici ce que dit notre *vieux récit* au sujet de la mort de cette aimable enfant. "Mlle. Anne de Lauson, nous fut enlevée en un moment le 13 novembre 1672, sans nous laisser le loisir de lui faire administrer les sacrements, ce qui nous causa une très-sensible douleur. L'ardeur que Mlle. de Lauson avait montrée pour embrasser la vie religieuse, jointe au désir qu'elle témoignait d'être enterrée avec le saint habit de notre ordre au cas qu'elle mourût avant son entrée au noviciat, fit qu'après son décès on la revêtit de l'habit d'Ursuline, et elle fut enterrée dans le caveau des religieuses."

(1) Filleule de Mme. de la Peltrie. On appelait ainsi, non-seulement celles qu'elle avait tenues sur les fonts baptismaux, mais encore celles dont elle défrayait l'éducation. Nous n'en indiquons que quelques unes.

(2) Demoiselle noble envoyée par le Roi en 1663. Protégée de M. Douth.

(3) Mlle. Marie Madeleine des Moulins eut le bonheur de donner à ses jeunes compagnes le plus bel exemple de soumission à la volonté divine, en quittant sans regret à la fleur de son âge tout ce qu'elle avait aimé sur la terre. "Mlle. des Moulins, dit notre récit, nous avait été confiée à l'âge de quatre ans, par son père et sa mère, et nous l'avions élevée dans une grande innocence. Pieuse, aimable et intelligente, cette enfant semblait destinée à faire un jour le bonheur de sa famille, mais Dieu avait sur elle d'autres vues. Déjà ses parents avaient fixé l'époque où ils devaient venir de Trois-Rivières la chercher, et leur douleur fut grande lorsqu'ils apprirent la nouvelle de sa mort.

" Cette jeune demoiselle qui était dans sa quinzième année, fut atteinte subitement d'une maladie mortelle, mais la vue d'une mort prochaine ne l'effraya point ; ayant fait son sacrifice, elle se disposa avec une piété fervente à paraître devant Dieu et mourut dans l'infirmierie des religieuses le 22 juin 1674. Comme sa compagne, Mlle. de Lauson, Mlle. des Moulins a obtenu par ses ardentes prières la grâce d'être enterrée parmi des religieuses."

dry, Claire Turgeon, Marguerite et Elisabeth Gravelle, Marie M. Bacon (filleule de Mme. de la Peltrie), Franç. de la Haye (filleule de Mme. de la Peltrie), Marie Dognon, Mlle. Gloria, Rosalie Duguet, Anne Mucart (1); Barbe Denis, les deux filles de Jean du Maine, Mlle. Couillard de L'Espinay, Mlle. des Musseaux, Mlle. Lemaitre T. R., Franç. Savard, Mlle. Lafond, Marie Boissel, Marie M. Pinguet, Mlle. de la Garenne, Geneviève, Catherine et Claire Bissot de Mingan, M. Jeanne de St. Quentin, Anne Goupil, Marie Perrot, Barbe Julien, Sébastienne Lognon, Simonne Bisson, Catherine Macart, Marie de Villeneuve, Jeanne Dandonneau, Marie Margte. et Marie Mad. Gloria (2), Anne Durant, Marie Cloutier, Jeanne-Isabelle Le Mire, Marie Ancelin, Marie Vigner, Dorothée Brassard, Marguerite La Marchère, Simonne Chalifou, Margte. de Villeneuve, Marie Fournier, Marie M. Bourgeroy (3), Anne Baillargeon (4), Franç. Capet, Marie Lambert, Anne Aubé, Marie-Anne Berry, Marie Bissot, M. Ga-

(1) Anne et Catherine Macart appartenaient à cette intéressante famille, dont le père et la mère furent massacrés à l'Île-aux-Oies en 1655.

(2) Ces deux demoiselles furent religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec. Petites-filles du bon et vaillant Jean Bourdon, elles se sont montrées dignes de la famille de saints à laquelle elles appartenaient. Son éducation étant terminée, Mlle. Marie Marguerite Gloria entra à l'Hôtel-Dieu avec Gabrielle Denis, le jour de l'Assomption 1674, âgée d'environ quatorze ans. Après avoir passé vingt trois ans au service des membres souffrants de Jésus-Christ, elle mourut subitement le jour de Pâques 1697, dans l'exercice actuel de sa charge de maîtresse des novices.

Mlle. Marie Madeleine Gloria fut reçue à l'Hôtel-Dieu de Québec vers la fin de l'année 1677. Elle prit à sa vêtue le nom de Marie de l'Assomption, et rendit dans la suite les services les plus importants à sa communauté. Nommée maîtresse des novices en 1701, élue supérieure en 1708, assistante en 1711, et ensuite dépositaire, elle s'acquitta toujours de ces différentes charges à la satisfaction de tout le monde.

(3) Captive ramenée des Cinq Cantons, rachetée en 1666.

(4) Captive aussi des Iroquois, délivrée par le Marquis de Tracy en 1666.

liepy, M. La Roche, Louise Béranger, Mlle. Soumande, Margte. du Tilly, Elisabeth Le Mire, Margte. Drouin, Franç. Goby, Marie Morin, Marie Lavoie, Marie Creste, Elisabeth Aubé, Margte. Couture, Isabelle Létourneau, Marie M. Marsolet, Marie M. Peltier, Marie-Charlotte Godefroy, Mario Nielle, Margte. Poulain, Mlle. Closse (1), Anne Perrot, la fille de Mr. de St. Luçon, Mlle. du Clos (2), Mlle. Leduc, Angélique Saillie, Mlle. Le Fleur, Mlle.

(1) Cette intéressante orpheline, fille de Mme. Elisabeth Moyen dont nous avons vu plus haut la notice, fut privée de son père dès l'âge de deux ans, et voici à quelle occasion. M. Lambert Closse, Major de ville à Montréal, était un de ces hommes intrépides que Dieu suscite quand il lui plaît, pour la gloire de son nom et la défense de son peuple. D'une valeur au-dessus de tout éloge, il était toujours prêt à affronter les dangers et brûlait de s'immoler au salut de sa patrie adoptive. Ses amis, craignant à bon droit pour sa vie, lui disaient souvent qu'il devait songer un peu à sa conservation, mais il leur faisait cette admirable réponse : "Messieurs, je ne suis venu à Ville-Marie qu'afin d'y mourir pour Dieu, en le servant dans la profession des armes, et si je savais que je ne dusse pas y périr, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc, afin de n'être pas privé de cette gloire." Bientôt ses désirs furent satisfaits : le 6 février 1662, les Iroquois vinrent fondre sur la ville de Montréal; le vaillant Major prit ses armes et courut à la mêlée : les barbares furent repoussés avec des pertes immenses, mais cette victoire fit couler bien des larmes, car le pays perdait un héros qui, depuis dix ans, s'était cent fois sacrifié pour sa défense.

Sa jeune veuve à qui ce nouveau massacre rappelait les faits autrefois accomplis à l'Ile-aux-Oies, dans la maison de ses infortunés parents, ne chercha de consolation qu'au pied des saints autels. En 1669 elle fit le voyage de Québec pour placer au pensionnat sa fille alors âgée de neuf à dix ans, et cette enfant, douée des plus belles dispositions, répondit aux soins dont elle fut ici l'objet, et sut dans la suite par ses vertus et ses belles qualités, se rendre digne du beau nom de Lambert Closse.

(2) Au mois d'octobre 1669, on amena au pensionnat trois demoiselles de Montréal avec lesquelles nos lectrices seront sans doute bien aises de faire connaissance. Nous mentionnerons d'abord Mlle. du Clos dont la mère, l'une des plus vertueuses femmes de son temps, fut aussi la plus intrépide entre toutes les dames de Montréal. Au mois

Denis, Gabrielle Moneau, Marie Le Mire, M. Le Normant, Jacqueline Boulay, Anne du Fresne, Louise Morel, Marie de la Garrenne, M. Hayot, Marie M. Morin, Mlle. St. Amand, Franç. Gravelle, Mlle. de Longchamp, Mlle. Chapau, Ang. Batanville, Mlle. L'Espérance, Mlle. Courville, M. Chalu, Cath. Duguet, Mlle. de Villieux, Marie Vincent, M. Montmorency, Marie M. Amiot,

de février 1661, Mme. du Clos, ayant aperçu de sa maison une horde d'Iroquois qui se jetaient inopinément sur des Français dispersés hors de la ville sans défense et sans armes, prit à la hâte sur ses épaules une grande charge de fusils, et courut jusqu'au milieu des Iroquois pour porter à ses compatriotes ce secours providentiel. Ceux-ci la reçurent comme un ange descendu du ciel, et forts de leur confiance en Dieu, ils mirent bientôt en déroute ces ennemis acharnés du nom chrétien, qui avaient déjà entonné leurs chants de victoire.

La seconde "Montréalaise de marque" qui entra au mois d'octobre 1669, fut Mlle. Angélique Saily; voici son annonce: "Le 17 du dit mois et an est entrée en notre pensionnat pour être instruite Mlle. Ang. Saily; c'est Mlle. Mance qui a répondu pour sa pension." L'année suivante, Angélique retourna à Montréal, mais elle revint ici plus tard avec Mlle. Souart, nièce du prêtre Sulpicien de ce nom, et passa encore quelque temps au pensionnat avant son retour en France. La troisième que nous voulons faire remarquer est Mlle. Le Duc, la première Montréalaise qui embrassa la vie religieuse à Ville-Marie; elle fit profession chez les Hospitalières de sa ville natale. Arrivée à Québec en 1669, elle s'appliqua si consciencieusement à ses devoirs de classe, qu'il fut dès lors facile de prévoir que le Seigneur avait sur cette jeune fille quelque dessein particulier pour son service. Cependant la demoiselle n'était pas persuadée que le Seigneur voulût posséder exclusivement son cœur; elle aima le monde et quoiqu'elle conservât toujours la plus tendre piété, elle ne songea, à son retour à Montréal, qu'aux moyens de s'établir dans la société le plus avantageusement possible. Cédant enfin à la grâce qui la sollicitait depuis longtemps, elle fit son sacrifice avec une générosité parfaite, entra au noviciat de l'Hôtel-Dieu en 1677, à l'âge de vingt ans, et y fit profession après deux ans d'épreuve. Dans la suite, sœur Leduc fut d'un grand secours à la communauté naissante, en s'acquittant dignement des premières offices de la maison, et elle continua à édifier grandement ses sœurs jusqu'à l'année 1712, époque où elle mourut de la mort des justes, âgée de cinquante-cinq ans.

Mlle. Bondy, M. Anne Pinguet, Mlle. Poirier, Mlle. Neveu, Marie M. de St. Luçon, Mlle. Prévost, Ang. Denis, M. Pezard de La-touche, Margte. Marie Savard, Mlle. de la Glardière, Mlles. Denis et de Linetot T. R., Marie Gauthier, Gertrude du Buisson, Cath. Gauthier, Marie Lemelin, Claire Gauthier, Marthe Béranger, Marie de La Rivière, Franç. Paradis, Cath. Pinguet, Marie Le Maître, Louise et Barbe le Vallon, Marie Marchère dit La Roche, Marie Racine (1), Madeleine Chatillon, Louise Morel, Jeanne Le Ber, M. Anne des Granges, Angélique Denis, Louise St. Amand, Marie M. Neveu, Marie Bedard, Marie M. La Forge, Marie Nolan, Marie Charderet, Marie M. et Margte. Le Gardeur, Gen. Thude, Thérèse Poirier, Marie-Ursule Durant, Marie de la Bourbonnière, Marie M. Berthelot, Marie La Mouche, Angélique de Lauson, Barthelemie Maillot, Charlotte Le Moine, Antoinette des Groiselliers, Anne de la Garenne, Mlles. Marie Anno Robineau de Bécancourt, Gabrielle Migeon de Bransac (2), Jeanne la Ver-

(1) Voici la notice que notre récit a conservée de cette pieuse demoiselle ; "Mlle. Marie Racine est sortie de notre pensionnat le 20 avril 1674 pour *monter* à Montréal et entrer chez les Mères Hospitalières afin de demeurer parmi elles."

Ayant écrit aux dames de l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour obtenir quelques renseignements sur la suite de la vie de cette intéressante élève, voici ce que nous a répondu la Mère supérieure en mars 1863.

"Mlle. Marie Racine entra à notre noviciat en 1674 ; elle y fit profession et mourut après soixante ans d'une vie fervente et régulière, à l'âge de quatre-vingts."

(2) Mlle. Gabrielle Migeon, fille du Lieutenant de Montréal, J. B. Migeon de Bransac, sortit du pensionnat à l'âge de seize ans. Douce et modeste comme un ange elle était de plus douée des qualités extérieures les plus propres à rendre son sort heureux selon le monde. Bien loin de songer à la vie religieuse elle se jeta au contraire dans les réunions les plus brillantes, et faillit être prise au filet comme "l'oiseau imprudent." Une alliance avantageuse ayant été lestement résolue, un prêtre, ami de sa famille, lui conseilla de faire une retraite comme préparation prochaine à ses noces. Ayant suivi cet avis, le Seigneur la combla de grâces et lui manifesta si clairement les desseins qu'il avait sur son âme, qu'elle rompit sans retour avec le monde et entra chez les Hospitalières de Ville-Marie, au temps même fixé pour

Marie A. Boldue, Mlles. du Puy, Landron, Riuville, La Garenne, Damour, de Xaintes, Isabelle Challe, Marguerite Boucher, Ang. de la Glardière, Catherine Denis, Françoise Cloutier, Jeanne Lemelin, Agnès Picard, Marie Joly, Anne Launan, Charlotte Frérot de la Chesnaye, Geneviève Parant, Mlle. du Perat, Louise de Xaintes, Marguerite Godefroy de Vieuxpont, Mlles. Guyon, Manfis et Berthier, M. Renée Chotel de St. Romain, M. Anne Perrot, Marie-Agnès Bertiaume, Marie Thérèse Guyon, Gen. Damour des Chauxfours, Marie Robitaille, Marie A. Menage, Mlle. Normand des Iles, Geneviève Racine, Anne Huault, M. Madeleine du Tilly, Marie-Thérèse Lapière, Isabelle La Brèche, Marie M. Drouard, Marie Thivierge, Mlle. Marquis, Thérèse Parant.

Parmi ces jeunes élèves dont nous venons de donner la liste, un grand nombre ont excellé plus tard dans les vertus fortes et généreuses qui caractérisent la véritable mère chrétienne. Les nombreux enfants qu'elles ont élevés dans la crainte de Dieu sont leur éloge, et les registres du Monastère après avoir conservé le nom des mères, nous montrent avec la même consolation celui de leurs pieuses filles.

Loin de nous donc l'idée d'attribuer à la seule éducation du pensionnat, quelque religieuse et quelque parfaite qu'on la suppose, les vertus et les bonnes œuvres qui ont fait dès les premiers temps, et qui font encore le plus glorieux apanage des femmes du Canada; nous connaissons trop bien par notre propre expérience, l'impérissable et puissante influence que Dieu accorde aux exemples d'une mère chrétienne, qui s'élève à la hauteur de sa sublime vocation. Parmi la longue liste des religieuses qui ont perpétué en ce lieu, depuis deux cent vingt-trois ans, l'œuvre bienfaisante de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation, combien n'y en a-t-il pas qui doivent aux vertus de leurs mères, la grâce d'avoir pu quitter les routes de la vie commune pour embrasser un état plus

son mariage, en septembre 1687, à l'âge de dix-neuf ans. Nos lectures trouveront ailleurs d'intéressants détails au sujet de sa mère qui se fit religieuse Hospitalière; et aussi sur sa jeune sœur et sur sa nièce qui se firent religieuses dans notre Monastère.

parfait ? Bien plus, nous ne doutons pas que les nombreux et dignes prêtres du Canada n'ajoutent volontiers leur témoignage, pour proclamer ce que l'on doit à l'influence maternelle. Et ces citoyens respectables qui honorent aujourd'hui la religion de leurs pères, se faisant gloire de rendre à Dieu leurs devoirs de chrétiens, reconnaîtront aussi qu'ils se ressentent des leçons du berceau et du foyer.

Nous avons senti le besoin de laisser échapper cette parole de piété filiale, à l'égard de ces admirables mères du Canada.

Revenons maintenant au pensionnat pour y contempler une jeune vierge qui s'inspire, dans la solitude du cloître, de ces sublimes sentiments qui en feront plus tard un holocauste digne de se consumer au pied de l'autel du Seigneur.

Notice sur Mlle. Jeanne Le Ber.

Mlle. Jeanne Le Ber naquit en la ville de Montréal le 4 janvier 1662, et fut baptisée le même jour sous le nom de Jeanne, qui était le nom de sa mère comme aussi celui de sa marraine Mlle. Manco. Son parrain fut M. Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve (1) Gouverneur de Montréal, homme aussi pieux que vaillant et dont l'exemple contribuait grandement à faire aimer et respecter la religion dans la colonie.

La petite Jeanne étant fille unique, devait être l'objet privilégié des soins de sa mère ; elle reçut sa première éducation à la

(1) Paul de Chomedey de Maisonneuve était un gentilhomme de Champagne d'une valeur peu commune, et qui dès l'âge de treize ans servait dans les guerres de Hollande. Doué d'une sagesse bien extraordinaire dans un militaire de cet âge, il craignait sur toutes choses la contagion du mauvais exemple et, pour se mettre à l'abri de leur influence, il égayait ses loisirs en jouant du luth. La lecture des Relations lui inspira le désir de se consacrer à l'œuvre d'évangélisation que les RR. Pères Jésuites avaient inaugurée en Canada. Ayant fait connaissance avec le R. P. Charles Lalemant, celui-ci le recommanda à M. Le Royer de la Dauversière qui, de concert avec le Baron de Faucamp, avait acheté de M. de Lauson l'île de Montréal. Ces messieurs le choisirent pour gouverner la petite "colonie insulaire."

maison paternelle où, plus tard, elle devait pratiquer des vertus tout-à-fait extraordinaires.

Elle avait atteint sa quatrième année et offrait dans son extérieur le type d'un de ces beaux anges de Raphaël, quand la joie et le bonheur de cette aimable famille reçurent un nouvel accroissement par l'arrivée de Mlle. Marie Le Ber. Pendant plus de deux années cette vertueuse demoiselle partagea avec sa belle-sœur les soins de l'éducation de ses jeunes enfants. Elle fit alors connaître son dessein d'embrasser l'Institut des Ursulines. Son frère, fidèle aux maximes des associés de Montréal, mit tout en œuvre pour la retenir dans l'une des maisons religieuses qu'on venait d'y fonder ; mais reconnaissant ensuite que telle n'était pas la volonté de Dieu, M. Jacques Le Ber fit son sacrifice, et quoiqu'il en coûtât bien des larmes à sa famille, il amena lui-même sa sœur bien-aimée aux Ursulines de Québec.

M. et Mme. Le Ber étaient depuis longtemps décidés à envoyer leur fille à notre pensionnat pour y faire sa première communion et poursuivre un cours d'études convenable à une jeune demoiselle ; cependant on remettait toujours à plus tard cette nouvelle séparation, et ce ne fut que dans sa douzième année que Mlle. Jeanne Le Ber, parée de toutes les grâces de l'innocence et de la beauté, fut présentée à nos Mères. Si l'éloignement de cette enfant chérie fut pénible au cœur de sa mère, il n'en coûta pas moins à son père qui l'aimait comme son unique ; mais M. Jacques Le Ber ne recula devant aucun sacrifice pour assurer à sa fille le bienfait de l'éducation. Il y avait déjà quelque temps que sa pieuse tante, la Mère de l'Annonciation, avait fait profession dans notre Monastère quand Mlle. J. Le Ber y fut amenée.

La Vierge de Ville-Marie aux Ursulines.

Dès son arrivée au pensionnat, au mois d'avril 1674, Jeanne Le Ber se fit remarquer par sa piété, sa douceur et son angélique modestie. Ce fut surtout à l'époque de sa première communion que la vie de la jeune vierge parut admirable ; il était évident qu'elle posait sur un fondement solide les bases de sa future sainteté.

M. de Montgolfier, Sulpicien, voulant plus tard faire un recueil des vertus de Mlle. Le Ber, vint consulter ici celles de ses maîtresses qui vivaient encore. Nos Mères lui firent un résumé fidèle de ce qu'elles avaient le plus admiré dans la conduite de cette enfant, et c'est par là qu'il commence la vie manuscrite de cette vierge. En voici les premières pages :

“ Les dames Ursulines de Québec, dont un des principaux engagements est de travailler à l'éducation des jeunes personnes de leur sexe, étaient déjà établies depuis quelque temps (trente-cinq ans) à Québec, où elles s'acquittaient de ce devoir avec zèle et succès. Leur réputation était déjà répandue dans tout le pays ; elles excellaient surtout pour le spirituel, dans l'éducation chrétienne, et pour le civil, dans les ouvrages de broderie, dont elles faisaient grand usage, particulièrement pour les ornements d'église. La jeune Le Ber fut envoyée à cette école. Rien ne pouvait être plus conforme à ses goûts et à ses inclinations. Sa mère, qui l'aimait uniquement, fut vivement touchée de cette séparation, qui n'était cependant que le prélude des sacrifices qu'elle eut à faire dans la suite, à l'occasion de cette chère fille. Jeanne Le Ber, prévenue de bénédictions au-dessus de son âge, entra avec plaisir au Couvent des Ursulines, où retirée dans l'enceinte de la maison de Dieu, elle faisait ses délices d'être élevée parmi les jeunes vierges, qu'on y formait à la piété comme à la plus parfaite observance de tous les devoirs de la vie chrétienne. Nous sommes du moins assurés que pendant tout le temps que Mlle. Le Ber demeura aux Ursulines, elle y fit l'édification des autres pensionnaires et l'admiration des religieuses chargées de leur conduite. C'est le témoignage qu'en ont rendu ces mêmes religieuses, et c'est sur leur déposition que nous allons raconter ce qui suit :

“ Mlle. Le Ber, disent-elles, étant pensionnaire dans notre maison, nous a donné, dès sa plus tendre jeunesse, des marques de la plus sublime vertu, tout à fait rares et au-dessus de son âge. Elle avait surtout le plus grand mépris, disons mieux, une véritable horreur pour le monde, ses maximes, ses vanités et ses plaisirs. Doucée d'un attrait singulier pour la retraite et le silence, elle avait un goût très-décidé pour la vie intérieure et l'esprit de prière ab-

sorbait toutes les puissances de son âme ; enfin, elle était pénétrée d'un grand respect et d'une soumission entière envers ses maîtresses. Voilà, disent-elles, ce que nous avons admiré souvent, et voici quelques traits qui la caractérisent parfaitement. Plusieurs personnes de la ville à qui elle avait été recommandée, lui envoyaient de temps à autre des douceurs ou des bagatelles d'amusement, comme des petits meubles dont on fait usage dans les travaux convenables aux demoiselles, et divers objets utiles pour la broderie, qu'on enseignait dans la maison. Pour les bagatelles de pur amusement, ainsi que les douceurs, elle n'y touchait jamais ; son esprit de mortification en eût trop souffert, et si par politesse, elle les recevait quelquefois, ce n'était que pour les livrer ensuite à celles de ses compagnes à qui cela pouvait faire plaisir. Quant aux meubles nécessaires pour ses broderies, Mlle. Le Ber n'en voulait jamais que de simples, et lorsqu'on lui en présentait quelques uns, sa première attention se portait à les examiner avec soin. S'il arrivait qu'elle y aperçut quelque chose qui sentit tant soit peu la vanité, elle n'en voulait plus ou si elle était forcée de s'en servir par obéissance, elle se soumettait à la vérité, mais on la voyait arroser l'ouvrage de ses larmes.

“ Nous étions toujours dans l'admiration, de voir une enfant de son âge douée de tant de mépris et d'éloignement pour ces sortes de bagatelles, que les autres enfants recherchent pour l'ordinaire avec tant d'empressement. Mais c'est que dès lors Mlle. Jeanne Le Ber jugeait des choses selon les lumières de la foi, et qu'elle discernait déjà dans ce qui est purement inutile, un amusement d'esprit en rapport avec les vanités d'un monde réprouvé qu'elle détestait dans le fond de son cœur. Son amour pour la vie cachée, la retraite et le silence, se manifestèrent également dans une infinité de circonstances. La jeune élève n'avait pas cependant de raison pour craindre de parler, car elle le faisait toujours bien. Mais comme elle ne voulait le faire qu'à propos, c'était avec peine qu'elle paraissait en certaines occasions où elle aurait pu être remarquée et s'attirer quelque louange. C'est un usage dans nos classes, qu'aux approches de certaines fêtes de l'année, et surtout au temps de Noël, tant pour cultiver la mémoire des enfants et la

remplir de bonnes choses, que pour leur donner de la grâce dans le port et les mouvements extérieurs, on leur fait apprendre par cœur quelque pastorale ou autre pièce de dévotion. Dans ces sortes d'exercices, chaque élève remplit un rôle.

“ L'on se conforme autant que possible, dans la distribution des rôles, à l'inclination et au caractère des jeunes filles. La petite Jeanne, qui était obligée de faire comme les autres, et qui aurait pu se charger de représenter les premiers personnages et s'en acquitter avec honneur, demandait toujours les rôles où il y aurait moins à réciter ; elle préférait même les personnages qui supposeraient l'acteur dans un état de mépris. Il arriva cependant qu'un jour son tendre amour pour Notre-Seigneur lui fit trahir sa résolution, et l'on n'en connut que mieux son humilité. Il était question de faire remplir par différents personnages, l'adoration des pasteurs à la crèche de Jésus-Enfant. On lui demanda comme aux autres qui elle voulait représenter dans cette pastorale. “ C'est l'Enfant Jésus, répondit aussitôt l'aimable Jeanne Le Ber.” “ Vous ne choisissez pas mal, Mademoiselle, répondit-on ; mais nous serait-il permis de savoir la raison de ce choix ? ” “ C'est, répondit l'enfant sans hésiter, que le petit Jésus ne dit mot et ne se remue point, et que je voudrais l'imiter en toutes choses.”

“ De ce recueillement intérieur qui faisait toutes ses délices, naissait l'esprit de prière et un zèle si ardent pour la méditation, dans laquelle le Saint-Esprit, ce semble, ait voulu être son premier maître, que durant son séjour au pensionnat, dans cet âge si tendre, on l'a souvent trouvée seule, occupée de la prière, dans des lieux isolés de ses compagnes. Si quelquefois, durant les récréations communes, la pieuse Jeanne disparaissait tout à coup, l'on était sûr de la trouver prosternée devant le très-St. Sacrement, ou absorbée en Dieu dans quelque oratoire domestique.”

“ Outre le respect qu'elle avait pour la présence de Dieu, ajoute M. de Montgolfier, elle puisa dans la maison des Ursulines, trois sortes de dévotions aussi solides dans leur nature que salutaires dans leurs effets. La première avait pour objet le très-saint Sacrement, la seconde, la Sainte Vierge, la troisième, les bons anges et surtout l'Ange Gardien. Dans la maison des Ursulines, Mlle.

Le Ber eut occasion de se former à la première de ces dévotions, parce que les instructions, les exemples, les travaux, tout respirait l'amour pour ce grand mystère, et elle sut en profiter. Comme il était alors question de la préparer à la première communion, toutes ses actions ainsi que les instructions qu'elle recevait, devaient avoir, par conséquent, un rapport direct à cette sainte action, dont elle comprit bientôt toute l'importance ; aussi, la pieuse enfant fit-elle sa première communion avec des sentiments de ferveur qu'il n'est pas possible d'exprimer. Ce ne fut pas seulement une ferveur passagère, telle qu'elle se trouve dans la plupart des autres enfants. Au contraire, Mlle. Le Ber se sentit puissamment soutenue et fortifiée dans la suite, par les grâces qu'elle recevait intérieurement dans le recours fréquent à ce divin sacrement. Elle le fut aussi extérieurement par l'exemple de piété que lui donnaient ces saintes religieuses, dont presque tous les travaux étaient consacrés à l'honneur du très-St. Sacrement. Les voyant toujours occupées à des ouvrages de broderie ou de dorure pour la décoration des autels, la jeune Le Ber prit tant de goût à ces travaux qu'elle égala dans la suite ses maîtresses, car elle y consacra toujours depuis, ses veilles et ses loisirs. Comme l'amour tendre envers Marie suit de bien près celui que l'on a pour son divin Fils, aussi celui-ci est-il ordinairement la mesure du premier, et il en fut ainsi pour Mlle. Le Ber. Enfin, sa dévotion envers les bons anges était aussi ardente que généreuse. La pensée de ces esprits bienheureux qui sont sans cesse en la présence de Dieu, l'affectait de telle manière, qu'elle ne pouvait se souvenir d'eux, sans éprouver dans son cœur de grands sentiments de confiance et d'amour. C'est ainsi que Mlle. Jeanne Le Ber âgée de quatorze à quinze ans, sortit des Ursulines de Québec, vers l'année 1677, pour revenir à Montréal dans la maison paternelle."

La Vierge de Ville-Marie dans la maison de son père.

De retour à Montréal, au sein de sa famille, Mlle. Le Ber suivit aussi fidèlement que possible la règle du pensionnat. Elle se levait à une heure réglée, entendait chaque jour la sainte messe, faisait de grand matin la méditation, et avant le dîner, l'examen

de conscience, suivant avec la plus scrupuleuse exactitude la volonté de ses vertueux parents. Ceux-ci, justement fiers de leur fille, voulurent qu'elle s'habillât selon son rang, et elle y acquiesça sans résistance, persuadée qu'on ne la contraindrait jamais à transgresser en ce point la modestie chrétienne. Cette jeune fille, éclairée de l'Esprit-Saint sur la frivolité de tous les avantages extérieurs, comptait pour peu de choses le fragile éclat d'une beauté peu commune, et elle ne paraissait jamais aux yeux du monde sans se faire une extrême violence. Son cœur pur ne put s'ouvrir aux folles joies et aux affections de la terre, et à l'âge de dix-sept ans elle prit une résolution dans l'accomplissement de laquelle cette vierge magnanime s'éleva à la hauteur de l'héroïsme chrétien. Ce fut par le vœu de chasteté perpétuelle que l'innocente victime inaugura son grand sacrifice. Elle eût voulu dès lors faire le vœu de réclusion perpétuelle, mais son directeur, M. Séguenot, n'y donna son consentement que cinq années plus tard.

Pendant ce noviciat sévère, la pieuse vierge eut la douleur de perdre sa mère, qui mourut après une courte maladie. Trois ans après, munie du consentement de son directeur et de la permission de son père, elle fit vœu de réclusion perpétuelle, et quelle douleur que dût éprouver M. Le Ber, il se priva de cette dernière et chère compagnie de ses vieux jours. O Religion de Jésus crucifié ! vous seule pouvez inspirer à l'homme assez de générosité pour accomplir de pareils sacrifices !

Voilà donc Jeanne Le Ber séquestrée par son propre choix dans la maison de son père, et y menant pendant dix ans une vie plus angélique qu'humaine. C'était bien alors qu'elle imitait "le saint Enfant Jésus dans la crèche, qui ne dit mot et qui ne remue point," et qu'elle voulait au pensionnat "imiter en toutes choses." Elle n'avait d'autre vêtement qu'une robe de serge blanche ; une ceinture de laine noire et un voile blanc d'un tissu grossier complétaient son habillement.

Son amour pour le Dieu caché dans l'Eucharistie lui inspira le désir de s'approcher de plus près de son divin Maître, et son père, accoutumé à faire à Dieu le sacrifice de ses plus chères affections, prit lui-même toutes les mesures nécessaires pour l'érection d'une

chapelle de cinquante-quatre pieds de long sur vingt-quatre de large. Cette chapelle se trouvait contiguë à la nouvelle église des Sœurs de la Congrégation, (1) et elle n'en était séparée que par une simple cloison. Du côté de l'évangile se trouvait une petite grille par laquelle la pieuse recluse pouvait se confesser et recevoir la sainte communion.

**La Vierge de Ville-Marie passe les dix-neuf dernières années
de sa vie dans une cellule près de la Congrégation
Notre-Dame.**

Tout étant préparé pour la réception de Mlle. Le Ber, il fut jugé expédient par les autorités ecclésiastiques, que l'entrée de la

(1) La fondatrice des sœurs de la Congrégation vivait encore à cette époque. Ce fut en 1653 que la pieuse sœur Bourgeois passa de France en Canada, pour aider à la fondation de Montréal par l'instruction des enfants. Elle ne trouva pas d'abord occasion d'utiliser son zèle, car "on a été environ huit ans, écrivait-elle, sans pouvoir garder d'enfants à Montréal." Sa persévérance ne se lassa pas, et en 1658 elle ouvrait une école, qui devait s'augmenter d'un pensionnat pour les petites filles en 1666. L'œuvre de la sœur Bourgeois eut encore à traverser bien des épreuves, puisque ce ne fut qu'en 1671 qu'elle obtint l'approbation royale. Mais à partir de cette époque, l'Institut naissant fit de rapides progrès, et il en est venu à ce beau résultat dont nous nous réjouissons aujourd'hui.

Vers l'an 1690, Mgr. de St. Vallier appela les sœurs de la Congrégation à Québec, pour y former à la Basse-Ville un établissement de la Providence. Elles ouvrirent ensuite une école qui devint de plus en plus nécessaire par l'accroissement de la population de Québec, et elles se sont toujours dignement acquittées de leur vocation parmi nous.

Après quarante-sept années de travaux, d'épreuves et de souffrances, la Vén. sœur Marguerite Bourgeois mourut à Montréal en odeur de sainteté, le 12 janvier 1700, dans la quatre-vingtième année de son âge, après avoir fondé plusieurs missions qui témoignent encore de son zèle et de sa piété.

La mission de Québec fut toujours particulièrement chère aux Ursulines, aussi ce fut avec regret que nous vîmes nos bonnes sœurs quitter la Basse-Ville, en 1844, pour s'établir à St. Roch, la distance devant désormais les empêcher de venir à notre église pour célébrer avec nous nos solennités religieuses.

“ Recluse ” dans son étroite cellule, se fit avec une grande solennité. Ainsi, le 5 août 1695, à la suite des vêpres le jour de Notre-Dame des Neiges, le clergé, suivi des fidèles, se rendit à la résidence de M. J. Le Ber. Ce père, que Dieu éprouvait comme un autre Abraham, parut bientôt, conduisant par la main cette fille unique et chérie pour l’offrir à Dieu ; la procession s’avança lentement par la rue Notre-Dame jusqu’à la nouvelle église des sœurs. Là, la sainte fille se prosterna devant l’autel, pour recevoir la bénédiction de l’église et offrir à Dieu son sacrifice. L’émotion dans l’auditoire était à son comble, mais pour un père de soixante-quatre ans, c’en était trop, il ne put assister à l’immolation de la victime ; ne pouvant plus comprimer les sanglots qui oppressait sa forte poitrine, il s’échappa en toute hâte du lieu saint. M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire de St. Sulpice, bénit la cellule de Mlle. Le Ber, et après lui avoir fait une exhortation analogue à la circonstance, il l’y conduisit pendant que l’on chantait au chœur les litanies de la Ste. Vierge.

Voici le règlement que suivit Mlle. Le Ber pendant les dix-neuf années qu’elle passa dans cette profonde retraite, où elle ne voulut voir son propre père qu’une fois l’année. Elle se levait à quatre heures du matin en été, et à quatre et demie en hiver, faisait trois fois par jour la méditation, et à onze heures l’examen particulier. Elle se confessait une fois, et recevait la communion quatre fois la semaine, entendait toutes les messes qui se disaient à l’église et se levait toutes les nuits pour faire son adoration devant le St. Sacrement, de minuit à une heure, même dans la saison la plus rigoureuse. De plus, elle récitait tous les jours, comme les religieuses de notre ordre, l’office de la très-sainte Vierge. Les médecins l’ayant obligée de continuer l’usage de la viande, elle se restreignit à la soupe et au bouilli pour le reste de ses jours, et ne fit jamais usage des vins de France, alors si communs dans le pays. Elle prenait ses repas lestement et à genoux, dans la posture d’une criminelle qui attend sa sentence. Son lit était une paillasse piquée et sa chaussure, des souliers de paille de blé-d’Inde, qu’elle faisait elle-même. Le temps qui lui restait après avoir satisfait à ses devoirs spirituels, était consacré au travail pour l’ornement des

autels, et elle donnait gratuitement aux églises, ces beaux ornements brodés en or et en argent, dont elle fournissait tous les matériaux.

Au mois de septembre 1714, la sainte recluse fut atteinte d'une forte fièvre accompagnée d'une toux violente qui mit bientôt ses jours en danger. Le 2 octobre, fête des Saints Anges, elle reçut les derniers sacrements, et ces esprits bienheureux, visibles à ses yeux sans doute, remplirent dès lors son âme d'une paix et d'une douceur toute divine. Intimement unie à son Dieu depuis tant d'années, cette âme céleste vit avec bonheur se briser les derniers liens qui la retenaient à la terre : ce fut le 3 octobre 1714.

Il y eut une coïncidence vraiment remarquable entre la mort de Mlle. Le Ber à Montréal, et celle de sa vertueuse tante aux Ursulines de Québec. Vers le milieu de septembre 1714, toutes deux tombent malades, frappées d'accidents à peu près semblables, fièvre, toux, etc. Toutes deux conservent jusqu'au dernier soupir, le libre usage de leurs facultés pour louer et bénir le Seigneur, puis s'élançant avec transport, et presque en même temps (1) dans le sein de Celui qui avait toujours été l'unique centre de leurs affections.

(1) La Mère Marie Le Ber de l'Annonciation décéda le 2 octobre 1714.

CHAPITRE IV.

Dieu cueille des fruits murs pour le Ciel.

Mort des Fondatrices—Notice biographique de Mme. de la Peltrie—
Notice biographique de la Vén. Mère de l'Incarnation.

MORT DES FONDATRICES.



QUELS jours d'indicible tristesse pour les Ursulines de Québec que le 18 novembre 1671 et le 30 avril 1672! "Les joies de ce monde passent vite, dit le *vieux récit*, et elles sont toujours mêlées d'amertume; nous en avons fait cette année la triste expérience."

La joie en effet avait été complète au Monastère au mois de septembre et d'octobre, lors de l'arrivée de ces chères sœurs de France si ardemment désirées; mais bientôt les fêtes durent cesser, les chants d'allégresse se suspendre, et cette heureuse famille dut accepter la coupe amère de la douleur.

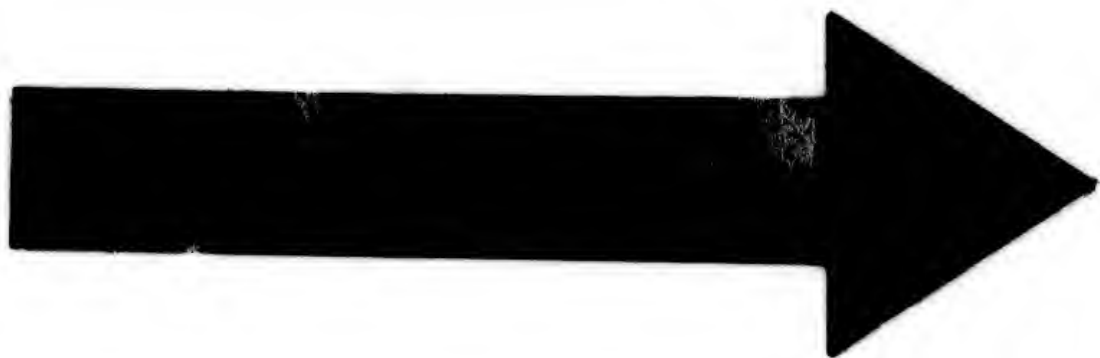
Il y avait au milieu d'elles deux mères par excellence, deux bienfaitrices, dont chaque membre de la Communauté eût voulu pouvoir conserver les jours précieux au prix même de sa propre existence. Mais ce sont des fruits mûrs pour le ciel, l'ange du Seigneur a reçu ordre de les cueillir.

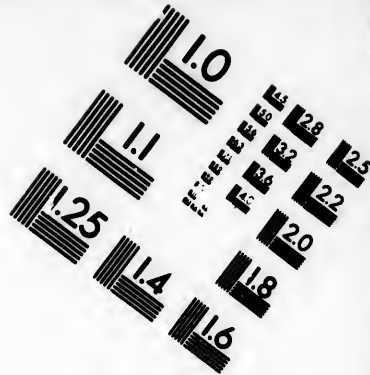
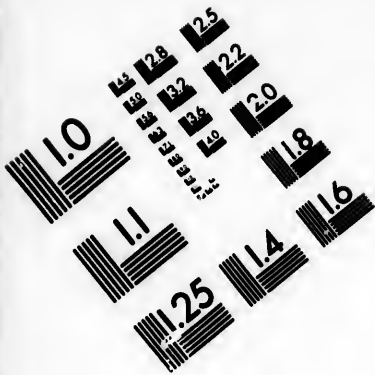
La première moissonnée est la douce et pieuse dame de la Peltrie, fondatrice généreuse qui a mis le comble à ses bienfaits, en se donnant elle-même à ses chères

Ursulines. Sur son lit de mort, elle voit avec attendrissement cette famille de vierges qui la bénissent ; elle entend surtout la douce voix de cette Mère vénérée à qui son âme a toujours été si intimement unie. Mais l'heure de la séparation a sonné ; "en moins de sept jours, dit le *vieux récit*, la mort nous la ravit, sans que nos vœux et nos larmes, non plus que les remèdes, aient pu retarder d'un instant cette douloureuse séparation."

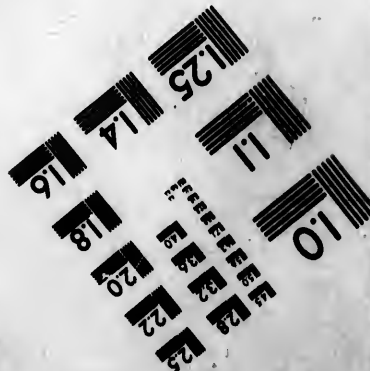
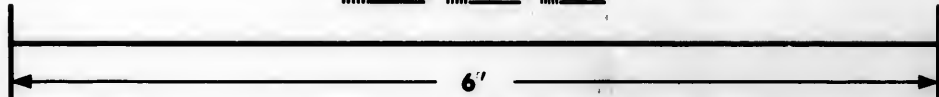
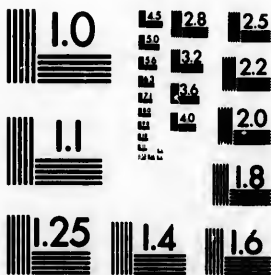
Trois mois à peine s'étaient écoulés que la Communauté s'alarmait de nouveau ; la Vén. Mère, courbée sous le poids de ses travaux, bien plus que sous le poids de ses soixante et douze années, semblait être sur le point d'aller rejoindre dans le ciel sa douce et pieuse compagne. Pour un moment le ciel se laisse attendrir, les vœux sont exaucés, et un prompt retour à la santé excite les plus vives actions de grâces. Mais ce n'est là qu'un éclair de bonheur ; bientôt les symptômes alarmants se renouvellent, et il faut se résigner au plus grand des sacrifices. Contemplons, chères lectrices, la Vén. Mère jetant ses derniers regards sur cette famille qu'elle a formée pour le Seigneur. Elle peut dire en toute vérité : "J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Au reste, la couronne de justice m'est réservée et le Seigneur me la rendra au grand jour, en exerçant envers moi ses infinies miséricordes."

Mais quelles angoisses pour ces chères filles qui, partagées entre la vénération et l'amour, sont prosternées autour du lit de mort de leur bien-aimée Mère ! Il nous semble voir au chevet de la chère et sainte malade cette bonne Mère St. Athanase, à qui la supériorité semblait légère, quand elle avait pour appui et pour soutien, celle dont la sagesse était si visiblement inspirée d'en haut ; son regard attristé cherche en vain un





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT 3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5

10
11

rayon d'espérance. Et la pieuse Mère Ste. Croix qui va survivre à ses premières compagnes de mission, oh ! sans doute, elle supplie le ciel de ne la point séparer de sa chère Mère en ce dernier voyage..... De temps en temps, des maîtresses de classes entrent silencieuses et tristes, conduisant de jeunes enfants, qui essayent en vain de cacher leurs larmes, et s'agenouillent pour recevoir une dernière bénédiction.....

Mais tirons un voile sur cette scène de douleur. Il y a d'autres spectateurs des derniers moments de la fidèle servante du Seigneur ; les anges tutélaires du Monastère et du Canada attendent l'instant de recueillir cette âme prédestinée, pour l'escorter jusqu'au lieu de l'éternelle récompense !

La perte de ces deux saintes Fondatrices était douloureuse sans doute ; mais d'un autre côté, l'assurance d'avoir au ciel deux nouvelles protectrices, était bien propre à porter une douce consolation au fond des cœurs. Que de fois on dut s'entretenir de leurs bienfaits, de leurs vertus, de leurs exemples ! Que de traits intéressants à raconter, que d'incidents à rappeler ! C'était un besoin pour le cœur, de dire et redire tout ce qu'on avait vu de beau et d'édifiant en ces chères Mères, et nos lectrices n'ont pas manqué d'entendre l'écho de ces pieux récits du temps passé, pendant les années où elles ont habité le *vieux Monastère*. Elles ne se lassaient pas de les écouter, elles liront donc avec plaisir ces pages que nous allons consacrer à la mémoire des Fondatrices.



te. Croix qui
mission, oh !
point séparer
.... De temps
t silencieuses
qui essayent
ouillent pour

douleur. Il
oments de la
tutélaires du
t de recueillir
qu'au lieu de

ces était dou-
côté, l'assu-
ectrices, était
tion au fond
de leurs bien-
Que de traits
à rappeler !
redire tout ce
n ces chères
né d'entendre
é, pendant les
ère. Elles ne
nt donc avec
r à la mémoire



Mad^e de la Peltier

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

MADELEINE DE CHAUVIGNY, DAME DE LA PELTRIE.



N devoir qu'il nous est bien doux de remplir, c'est celui d'offrir encore ici quelques traits de l'admirable vie de notre chère et illustre Fondatrice. Les premières années de cette pieuse dame, les heureuses inclinations de son enfance, ses épreuves et ses sacrifices sont déjà connus de nos lectrices. Elles ont aussi admiré sa générosité, son héroïque dévouement, lorsqu'il lui fallut lutter contre les plus chères et légitimes affections pour suivre la voix de Dieu. Il nous reste à expliquer le pieux stratagème par lequel M. de Bernières devint *l'ange visible* de la mission du Canada. Nous parlerons

ensuite des vertus que Mme. de la Peltrie a pratiquées à l'intérieur du cloître et des circonstances de sa mort.

M. de Vaubougon, comme il a déjà été dit, persistait à vouloir remarier sa fille, déclarant qu'elle le ferait mourir si elle lui refusait cette satisfaction. Mme. de la Peltrie, partagée entre l'amour filial et ce qu'elle devait à Dieu, consulta un religieux, le conjurant de lui indiquer le moyen de se délivrer des poursuites de son père. Le religieux, après y avoir bien pensé, lui déclara qu'il ne voyait qu'un moyen d'accommoder toutes choses, c'était de faire en sorte que M. de Bernières-Louvigny la demandât en mariage. M. de Bernières était un gentilhomme très-riche, fort considéré, et très-bien connu de M. de Vaubougon. Il avait la réputation d'un saint et il la méritait. (1)

(1) M. Jean de Bernières-Louvigny, trésorier de France à Caën, était né dans cette ville en 1602, d'une des plus anciennes et des plus

Quelque singulier que parût ce projet, la nécessité força Mme. de la Peltrie à l'accepter. Elle écrivit donc sur le champ à M. de Bernières, le conjurant de l'aider dans une occasion où il s'agissait de son salut.

illustres maisons de Normandie. Craignant que les affaires du monde ne le détournassent de "l'unique chose nécessaire," ce vertueux jeune homme avait formé et dirigeait une espèce de communauté composée d'ecclésiastiques et de laïques pieux qui vivaient ensemble, unis par les liens de la ferveur et de l'oraison ; c'est ce que l'on appelait l'Ermitage. Mgr. de Laval, que l'on désignait alors sous le nom d'abbé de Montigny, était membre de cette sainte association, et il donna à notre Canada un exemple des vertus étonnantes qu'on y pratiquait.

M. de Bernières n'avait que trente-sept ans, quand il fut appelé à concourir d'une manière si extraordinaire à la fondation de notre Monastère. "Il nous accompagnait partout, dit la Mère de l'Incarnation, et tout le monde croyait qu'il était le mari de Mme. de la Peltrie. Mais quand il faisait réflexion à la commission qu'il avait donnée à son ami de demander Mme. de la Peltrie à son père, il disait et répétait sans cesse : "Que dira M. de la Bourbonnière que je me sois ainsi moqué de lui ? Mon Dieu, que dira-t-il ? Je n'oserai paraître en sa présence." C'était là nos entretiens d'amusement, ajoute la Vén. Mère ; mais notre conversation ordinaire et presque continuelle était de *notre Canada*, des préparatifs du voyage et de ce que nous ferions parmi les sauvages de ce pays. Il regardait la Mère de St. Joseph, qui n'avait que vingt-deux ans, comme une victime qui lui faisait compassion ; mais il était ravi de son courage et de son zèle. Pour moi, je ne lui faisais pas pitié. Il souhaitait que je fusse égorgée pour Jésus-Christ, et il en souhaitait autant à Mme. de la Peltrie. Arrivés à Dieppe M. de Bernières se fut embarqué avec nous pour le voyage si Mme. de la Peltrie ne l'eut constitué son procureur, pour régler ses affaires en France ; car ses parents croyaient assurément qu'ils étaient mariés, sans cela ils nous eussent arrêtées ou du moins retardées cette année là. Ce grand serviteur de Dieu ne pouvait nous quitter. Il nous mena à bord du navire, accompagné du R. P. C. Laleinant, et tous deux nous rendirent en cette rencontre mille bons services. Enfin, il fallut se séparer et quitter pour jamais notre ange gardien ; mais quoiqu'il fut éloigné de nous, sa bonté lui fit prendre, avec une affection paternelle, le soin de nos affaires. Dans toutes les conversations que nous eûmes avec lui, depuis notre première entrevue jue-

Cette lettre jeta M. de Bernières dans la plus grande perplexité. Il eut recours à la prière et remit l'affaire entre les mains de son directeur et de quelques personnes de confiance. Après avoir mûrement pesé les choses, tous furent d'avis qu'il y allait de la gloire de Dieu et qu'il devait accepter. Il fit donc demander en mariage la noble et pieuse dame, malgré la répugnance qu'il y éprouvait. A cette proposition, M. de Vaubougon passa d'une extrémité à une autre et pensa mourir de joie, surtout quand il apprit le consentement de M^{lle}. de la Peltrie, qui ne fut pas difficile à obtenir. Il faisait tapisser et parer la maison pour recevoir M. de Bernières, et suggérait à sa fille les paroles qu'elle lui devait dire à son arrivée.

Cependant M. de Bernières était retombé dans ses incertitudes, et comme les affaires traînaient en longueur, M. de Vaubougon finit par croire que les avances qu'il avait faites n'étaient qu'un

qu'à notre séparation, nous reconnûmes que c'était un homme possédé de l'esprit de Dieu et grand ennemi de celui du monde. Jamais il ne se démentit de la modestie convenable à sa grâce, quoiqu'il fût très-agréable en sa conversation."

De retour à Caën, M. de Bernières reprit ses austérités ordinaires, et continua jusqu'à sa mort à être l'ange visible de nos Mères fondatrices. Il surveillait la terre d'Haranvilliers, retirait les rentes, achetait les provisions, louait les ouvriers, et leur envoyait de France tout ce qui leur était nécessaire. Une si belle vie fut suivie d'une mort admirable. Le 8 mai 1659, s'étant retiré à l'ordinaire dans son cabinet pour faire la méditation du soir, son valet de chambre vint à l'heure prescrite lui offrir ses services. M. de Bernières était dans un profond recueillement, et il exprima le désir d'avoir encore quelques instants pour prier. Le serviteur se retire, et après un espace de temps assez considérable il revient vers son maître, qu'il trouve à genoux, les mains jointes, et à la même place où il l'avait laissé. Il s'approche et lui parle; mais ne recevant pas de réponse, le fidèle domestique s'arrête un instant pour le considérer. O surprise ! Il le trouve mort, dans l'attitude de la contemplation, les yeux tournés vers le ciel !

M. de Bernières contribua à la fondation de plusieurs établissements religieux, et c'est à sa digne sœur Mme. Jourdain de Bernières, qui fut fondatrice et supérieure des Ursulines de Caën, que l'on doit la publication de ses ouvrages.

jeu pour l'amuser et gagner du temps. Il va dono un jour trouver sa fille et lui déclare qu'il faut, ou que M. de Bernières se décide à l'épouser, ou qu'elle signe un papier qu'il lui présente et par lequel elle renoncera à la plus grande partie de ses biens. Mme. de la Peltrie réussit à calmer son père ; mais pour éviter de nouvelles scènes, elle écrit à M. de Bernières de venir la trouver à Alençon pour conférer de choses très-importantes.

Ils se virent en présence de leurs amis et sans quo M. de Vaubougon en sut rien. Il fut alors convenu que le mariage n'aurait pas lieu, mais qu'on feindrait d'avoir contracté alliance pour éviter les poursuites de la famille. La mort de M. de Vaubougon, qui arriva sur les entrefaites, rendit la chose plus facile encore.

Cependant Mme. de la Peltrie faillit être prévenue par sa sœur et son beau-frère qui, voyant les grandes libéralités qu'elle faisait aux pauvres et aux églises, cherchèrent les moyens de la faire interdire comme incapable d'administrer sa fortune. Condamnée à Caën, elle en avait appelé au parlement de Normandie ; mais tout lui disait qu'elle allait perdre son procès. Elle recourut alors à St. Joseph, son refuge ordinaire dans toutes les circonstances difficiles, elle lui renouvela le vœu qu'elle lui avait fait lors de sa guérison miraculeuse, et, contre les prévisions de tout le monde, la sentence du parlement lui fut favorable.

Le bruit se répandit à cette époque qu'elle était mariée avec M. de Bernières, et elle ne fit rien pour détromper le public. Comme ils étaient tous les deux très-avancés dans la perfection, ce mariage surprit tout le monde et leur attira bien des railleries, mais ils laissèrent tomber l'orage, soutenus par la pensée du bien qui devait résulter de cette feinte. Quand on reprochait directement à Mme. de la Peltrie d'avoir quitté la piété pour retourner dans le grand monde, elle répondait avec modestie et en souriant qu'il fallait bien faire la volonté de Dieu.

Cependant sa famille la voyant partir pour Paris, soupçonna quelque dessein caché, et songea de nouveau à la faire enlever pour l'empêcher de dissiper sa fortune. Mais elle fut avertie à temps et se tint sur ses gardes. Arrivée à Paris, elle consulta le Père de Gondren, supérieur de l'Oratoire, et St. Vincent de Paul,

qui tous deux déclarèrent que son projet d'aller en Canada venait certainement de Dieu. Elle écrivit donc à M. de Bernières de venir la trouver sans retard. Jusque là, sachant qu'on la cherchait pour l'arrêter, elle s'était fait appeler Mme. de la Croix, et n'avait osé paraître dans les rues de Paris que déguisée en servante, à la suite de sa femme de chambre avec qui elle changeait d'habits, et qu'elle faisait passer pour une dame de condition. Mais lorsque M. de Bernières fut arrivé, comme elle ne sortait jamais qu'avec lui, on ne douta plus qu'elle ne fût son épouse et on cessa de l'inquiéter.

C'est alors que M. de Bernières et Mme. de la Peltrie virent le R. P. Poncet, et qu'ils se rendirent à Tours pour demander la Mère de l'Incarnation comme on l'a déjà vu. Cependant pour amuser le monde, Mme. de la Peltrie faisait venir ses meubles d'Alençon à Paris, ce qui confirmait dans l'idée qu'elle allait s'y établir.

Toutes choses étant terminées pour le grand voyage du Canada, on se disposa à partir. Mais Dieu permit que la joie de Mme. de la Peltrie fût tempérée par une affliction très-sensible. Une fille avec qui elle avait été élevée, qu'elle regardait comme sa sœur, pour qui elle n'avait rien de caché, et qui lui avait promis de ne l'abandonner jamais, ne vit pas plus tôt l'affaire engagée sans retour, que la perspective des périls qu'elle aurait à essayer sur mer l'effraya. Elle pria Mme. de la Peltrie de trouver bon si elle s'en retournât à Alençon, et il fut impossible de la faire revenir à ses premiers sentiments. C'est alors que l'on trouva dans Mlle. Barré, une âme d'élite que Dieu semblait avoir destinée à recueillir la couronne que l'autre refusait. Cependant M. de Bernières tomba dangereusement malade. Ce contre-temps dérangerait fort les affaires de la mission, dont il était comme l'âme ; mais d'un autre côté, il contribua beaucoup à tromper la famille de Mme. de la Peltrie, dont l'assiduité auprès du malade ne laissa aucun lieu de douter qu'elle ne fût son épouse. Dès qu'il fut rétabli, il usa de tant de diligence que tout fut bientôt disposé pour le départ.

Une petite négociation, dont le succès ne fut pas heureux, troubla encore la joie qu'on avait de se voir près du but. Une

religieuse Ursuline de Paris, qui devait partir avec Mme. de la Peltrie et sa petite troupe, ne put exécuter son pieux dessein, l'Archevêque ayant retiré la permission qu'il lui avait donnée ; et il ne fut pas possible d'amener ce Prélat à changer de résolution.

La Reine ayant connu les projets de Mme. de la Peltrie et son prochain départ pour le Canada, voulut la voir avec ses compagnes. Elle leur fit l'accueil le plus aimable et le plus gracieux, ne pouvant se lasser d'admirer tant de générosité et d'abnégation en des femmes jeunes encore, et dont plusieurs avaient renoncé aux plus belles positions pour suivre Jésus-Christ dans la pauvreté et le renoncement à tout ce que le monde estime. Elle s'informa avec une pieuse curiosité et un tendre intérêt de tout ce qui concernait cette entreprise extraordinaire, voulant en connaître dans le plus grand détail toutes les circonstances.

M. de Bernières aurait bien souhaité accompagner jusqu'à Québec Mme. de la Peltrie et ses religieuses ; mais il jugea qu'il leur rendrait plus de services en restant en France, pour prendre soin du bien de la fondatrice, et travailler au succès de la fondation.

Nous avons déjà donné les détails du départ et de la traversée ; il ne nous reste qu'à passer en revue les vertus que Mme. de la Peltrie a pratiquées pendant les trente-deux années qu'elle a vécu en Canada. (1)

(1) Mme. de la Peltrie avait eu pour devancière dans sa carrière apostolique une jeune et pieuse dame qu'on ne peut oublier, et dont le nom n'est pas étranger à l'histoire des Ursulines du Canada. C'est de 1620 à 1624 que vécut en ce pays Mme. Hélène Boullé, épouse de Samuel de Champlain, Capitaine dans la marine Royale et Lieutenant du Roi dans la Nouvelle-France. Logée dans le petit fort bâti par son mari à la Basse-Ville, Mme. de Champlain y exerça avec zèle par avance les fonctions d'Ursuline en y catéchisant les gens de sa maison. Voici ce que disent les chroniques de notre Ordre, de l'arrivée en Canada de cette jeune et pieuse beauté. " Tout ce qu'il y avait de Français en ces contrées se hâta de venir la complimenter ; dans leur surprise et leur admiration les sauvages voulurent se prosterner devant la jeune dame pour l'adorer, car jamais ils n'avaient vu rien de si beau dans leurs sombres forêts. Ils admiraient surtout un petit miroir qu'elle portait à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes

Son zèle pour la conversion des sauvages la portait à tenter l'impossible ; elle eût voulu traverser les forêts, les lacs et les montagnes de cet immense pays, pour annoncer aux peuples la bonne nouvelle du salut. C'était là l'unique but de son voyage à Montréal et de ses préparatifs pour passer au pays des Hurons. Ce

choses étaient renfermées dans cette glace et qu'eux-mêmes se trouvaient tous pendus à la ceinture de cette dame. Mme. de Champlain les combla de caresses, leur fit divers présents, et elle s'appliqua si bien à l'étude de l'Algonquin qu'elle apprit à le parler avec beaucoup d'aisance ; devenant alors "missionnaire," elle commença à instruire les femmes et les filles sauvages et à les préparer au baptême, frayant ainsi le chemin aux Ursulines et aux Hospitalières." Ce ne fut qu'à regret que Mme. de Champlain quitta le pays en 1624. Elle avait été convertie, comme on le sait, par son mari ; quelle ne fut pas sa joie à son retour à Paris, d'y retrouver sa mère convertie aussi depuis peu à la religion catholique ! On sait que dès le vivant de son mari, Hélène de Champlain eut quelque désir de se faire religieuse, mais que le vieux capitaine ne voulut pas y consentir ; ce ne fut qu'en 1645, qu'elle entra aux Ursulines de Paris. Pendant son noviciat chez les Ursulines de Paris, sœur Hélène de St. Augustin eut bien désiré venir rejoindre nos Mères à Québec, mais la Providence l'ayant choisie pour la fondation du Couvent des Ursulines de Meaux, elle crut devoir y consacrer sa personne et ses biens. Elle partit de Paris le 1er mars 1650, avec trois Ursulines parisiennes dont la première était la Mère Marie M. de Milly. En arrivant à Meaux, la fondatrice et ses compagnes furent accueillies avec une extrême bonté par Mgr. Séguier. Après avoir remis entre les mains de son évêque la somme de quinze mille livres, la généreuse veuve de Champlain fut installée dans une maison qui avait longtemps servi de Collège. Là, elle embrassa avec une ardeur incroyable tous les devoirs d'une vie parfaite ; rien ne put surpasser son zèle pour l'instruction de la jeunesse si ce n'est l'abondante profusion de ses aumônes. Dieu lui ménageait de temps à autre des épreuves fort sensibles, mais il la consolait ensuite de la manière la plus inattendue. Un jour qu'ayant tout donné elle se trouvait sans argent pour faire faire le marché, un pauvre soldat vint glisser furtivement, sous la porte conventuelle, une pièce d'or qui la mit aussitôt à l'aise. Après avoir passé neuf années dans l'exercice de la plus héroïque vertu, la Mère Hélène de Champlain de St. Augustin mourut en 1654, à l'âge de cinquante-six ans.

projet n'étant pas réalisable, elle voulut s'en dédommager en établissant une fondation pour l'entretien d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus.

Convaincue qu'elle satisferait à sa vocation, en concourant à la conversion de ces âmes abandonnées par des prières ardentés, par ses abstinences, par ses mortifications ordinaires, et en exerçant la charité auprès des petites filles sauvages, demeurant en clôture et vivant dans la régularité avec ses filles, Mme. de la Peltrie se livra avec ardeur à ces pratiques, et y persévéra constamment jusqu'à son dernier soupir. Son exactitude allait jusqu'à prévenir les sœurs en tout ce qui regarde la discipline religieuse, et jamais les exercices de la communauté n'étaient sonnés plus punctuellement que lorsqu'elle avait le soin de la cloche.

Elle occupa pendant dix-huit ans l'office de lingère, sachant relever ce qu'il y a de petit dans cet office par la manière dont elle s'en acquittait. Voyant des yeux de la foi Notre-Seigneur dans la personne de celles qu'elle servait, son emploi lui semblait délicieux, c'est pour cela qu'elle le remplissait de si bonne grâce, avec tant de bonté et de respect en même temps, s'excusant de ce que les choses n'étaient pas aussi bien qu'elle l'eût souhaité. C'était encore la pauvreté de Notre-Seigneur qu'elle honorait dans les indigents; aussi avec quelle tendresse elle les aimait toujours! Elle eût désiré en avoir constamment quelques uns auprès d'elle pour les vêtir et les consoler. Quant à elle, de vieux habits rapiécés qu'elle n'eût pas voulu donner à une autre lui suffisaient. Comme on lui représentait un jour qu'il y avait en cela quelque chose contre la bienséance, et qu'elle ferait mieux de donner ces habits aux pauvres: "Ah! pour moi, répondit-elle, si je le pouvais, je leur en donnerais bien plutôt de neufs."

Qu'il est admirable de voir une Dame dont on eût envié la position et la fortune, si elle fût restée dans le monde, se plaire aux actions les plus méprisables et les plus basses, n'usant de sa liberté que pour se mettre en possession de la dernière place, au chœur, au réfectoire, à la communion, et aux autres assemblées de la Communauté! Son humilité ne pouvait souffrir qu'on lui donnât la qualité de fondatrice. "Hélas! disait-elle à cette occasion, je ne suis

qu'une pauvre misérable qui ne fais qu'offenser Dieu." Son port, quoique assez majestueux, était humble, et portait au recueillement et à la dévotion. Jamais on ne l'entendait parler d'elle-même sinon pour s'aneantir. Un jour, au commencement de l'année, les petites pensionnaires étant allées lui demander sa bénédiction : "Mes pauvres enfants, leur dit-elle, à qui vous adressez-vous ? A la plus méchante créature qui soit au monde." Ne se distinguant des autres que par une plus grande humilité, elle suivait la règle commune pour la nourriture et pour le lever même, si ce n'est qu'elle se levait souvent plus matin que les autres.

Quoiqu'elle eût reçu du ciel le don d'oraison continuelle, et qu'elle parlât admirablement des choses de Dieu aux personnes du dehors qui venaient la visiter ; avec les religieuses elle n'en parlait que lorsqu'on l'interrogeait, craignant de paraître meilleure qu'elle ne croyait l'être. Si à la récréation on la pressait de communiquer les bons sentiments que Dieu lui avait inspirés, elle répondait avec une simplicité touchante : "Que dirai-je, sinon que je suis continuellement infidèle aux grâces de Dieu."

Un corps robuste aurait eu peine à supporter les pénitences qu'elle pratiquait, se refusant constamment aux adoucissements qu'on jugeait nécessaires à la faiblesse de sa complexion et à ses infirmités ; et si elle apprenait que quelque personne fût en mauvais état, elle redoublait pour elle ses austérités et ses prières.

Son cœur était inséparable du St. Sacrement de l'autel, et sans son humilité qui l'éloignait de déroger en rien à la vie commune, elle eût communiqué tous les jours. Pour se consoler de cette privation, elle procurait au Monastère autant de messes qu'il était possible, et les entendait toutes avec une modestie et un respect angéliques, quittant aussitôt le parloir si elle en entendait sonner quelqu'une.

"Ce fut le 12 novembre 1671, ajoute le R. P. Dablon, qu'elle fut attaquée d'une pleurésie qui l'emporta le septième jour. Ce terme parut bien court aux personnes qui n'étaient pas résolues de la perdre ; il fut néanmoins suffisant pour faire éclater d'une manière extraordinaire les vertus qui avaient paru en elle durant sa vie. Jamais elle ne fut plus humble, plus affable, plus patiente,

plus mortifiée, plus obéissante, plus unie à Dieu, ni plus résignée à sa sainte volonté. Elle avait toujours eu une tendresse particulière pour la pauvreté, aussi voulut-elle mourir en pauvre; elle pria celles qui l'assistaient de lui faire la grâce de décharger une petite table qui était près de son lit, de quantité de douceurs qu'elle ne jugeait pas lui être nécessaires.

“ Le quatrième jour de sa maladie, elle fit son testament solennel, où M. Talon, intendant, voulut se trouver, tant pour honorer sa personne que pour autoriser ses dernières volontés; et Mme. de la Peltrie qui avait toujours l'esprit sain et présent à soi, ne manqua pas de lui en faire compliment et de lui en témoigner sa reconnaissance. Deux jours après, ayant appris du médecin qu'elle ne passerait pas le lendemain, elle pria celles qui étaient auprès d'elle de ne lui parler plus que de l'éternité; et comme on lui demandait si elle n'avait pas quelque regret de mourir: “ Point du tout, dit-elle; j'estime mille fois plus le seul jour de ma mort que toutes les années de ma vie.”

“ Le jour suivant, qui fut celui de son bonheur, elle fut ravie quand on lui dit que c'était un mercredi. “ Dieu soit béni! dit-elle. Ah! que je serai heureuse de mourir aujourd'hui, c'est un jour destiné à honorer St. Joseph.” Elle reçut les derniers sacrements de la main de M. de Bernières (1), avec une dévotion et une joie qu'il serait difficile d'exprimer; et faisant réflexion sur la charité et le soin de ses chères filles, qui n'avaient rien oublié ni épargné pour l'assister en tout, elle reconnut avec beaucoup de consolation qu'ayant tout quitté pour Notre-Seigneur, elle en recevait le centuple dès cette vie selon sa promesse. Elle entra en agonie en priant Dieu et expira doucement sur les huit heures du soir, âgée de soixante et huit ans, dont elle avait passé trente-deux en ce pays. Elle avait employé ce dernier mercredi dans des désirs si ardents de voir Dieu et de le posséder, que les heures lui duraient des années; elle demandait incessamment quand arriverait ce bienheureux moment qui l'unirait à son souverain bien pour jamais, priant ses chères filles, qui étaient toujours auprès d'elle, de lui remettre souvent en mémoire ce premier verset du

(1) Curé de Québec et neveu de son ancien ami.

psaume 121 : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.*

“ Elle fut enterrée dans le chœur des religieuses dans un cercueil de plomb ; ce qui se fit à la vérité contre ses intentions ; mais le sentiment que les Ursulines ses filles conserveront toujours de ses bontés et de ses bienfaits, les fit passer par dessus toute autre considération pour donner en cette occasion solennelle, cette petite marque de leur reconnaissance. (1)

“ Avant que d'ensevelir son corps, on en tira le cœur, selon qu'elle l'avait ordonné dans son testament, pour être remis entre les mains des Pères de notre Compagnie, auxquels elle l'avait promis depuis plusieurs années conformément à leurs désirs, déclarant expressément qu'elle voulait que ce cœur fut mis dans une petite caisse de bois toute simple, sans même être rabotée, et sans autre enveloppe que de la terre mêlée avec de la chaux vive, et qu'il fût posé et enterré sous le marchepied de l'autel de leur église, où repose le St. Sacrement, pour y être consumé et réduit en poussière aux pieds de la divine Majesté.

“ Ses obsèques furent honorées de toutes les personnes considérables de cette ville et des bourgades voisines ; comme cette illustre défunte était regrettée de tout le monde, les larmes n'y furent pas épargnées. La compagnie étant restée dans l'église de dehors, le clergé entra processionnellement dans le chœur des religieuses pour y faire l'enterrement. La cérémonie achevée, le même clergé, précédé de M. de Bernières, conduisit le cœur porté sous un crêpe noir par un des principaux habitants du pays. Venaient ensuite M. de Courcelles gouverneur, M. Talon intendant, et toute l'assemblée.

“ Quand la procession fut arrivée à l'église des RR. PP. Jésuites, M. de Bernières, exécuteur du testament, remit son précieux dépôt entre mains du Père Supérieur, qui plaça ce cœur au

(1) Les Ursulines firent de plus prendre son portrait à deux reprises, par un artiste qui se trouvait alors à Québec. Ces précieux souvenirs de notre chère Fondatrice ont péri dans l'incendie de 1686 ; le portrait que nous possédons aujourd'hui nous est venu de France.

pieu des marches du grand autel, dont elle avait donné le grand tableau et la lampe d'argent avec un fond pour l'entretenir."

Parmi cette multitude de citoyens qui composaient le cortège funèbre de notre chère Fondatrice, figuraient ces pauvres sauvages de Sillery et de Lorette, qu'elle avait encore tout récemment visités, et qui avaient si souvent éprouvé les effets de son zèle et de sa charité.

Nous dirons plus tard comment le précieux cœur de Mme. de la Peltrie nous est revenu, et avec quel honneur on garde au Monastère, conjointement avec ceux de la Mère Marie de l'Incarnation et de la Mère Marie de St. Joseph, les ossements de cette dévouée et illustre Fondatrice.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE LA

VÉN. MÈRE MARIE GUYART DE L'INCARNATION

Fondatrice et première Supérieure de ce Monastère.



MARIE de l'Incarnation est un nom qui réveille l'idée de tout ce qu'il y a de beau et de magnanime dans le dévouement, de profond et de sublime dans la piété. Si ce nom se répète avec admiration en Europe comme en Amérique, avec quel saint tressaillement ne doit-il pas se redire dans l'enceinte de ces murs, qu'elle-même a élevés, et autour desquels semble rayonner encore un reflet de son aimable et généreuse sainteté !

Mais à d'autres plus capables et plus dignes que nous, à montrer cette grande âme telle que Dieu l'a faite, cette âme à l'égard de laquelle il a voulu déployer toutes les richesses de ses trésors ineffables. D'ailleurs, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, nous ne pouvons que glaner quelques épis épars dans ce riche et vaste champ, pour les déposer avec amour sur l'autel de la piété filiale et de la gratitude.

Ayant été choisie pour être la pierre fondamentale d'un édifice qui devait traverser les siècles, Marie de l'Incarnation reçut de Dieu une grâce de chef, c'est-à-dire une grâce éminente qui devait non-seulement servir à sa propre sanctification, mais encore profiter aux personnes qui seraient appelées à perpétuer son œuvre dans la suite des temps.

On reconnaît en elle cette grâce de chef dans la formation des Ursulines de Québec en un seul corps, sous des constitutions nouvelles ; dans sa persévérance inébranlable au milieu des désastres du Canada ; dans les écrits qu'elle a laissés à ses filles pour les guider dans la voie de la perfection ; et dans les exemples de cette vie sainte et sublime, où elles trouveront toujours à admirer et à imiter.

Les lumières extraordinaires, les communications intimes dont elle fut favorisée de Dieu, furent d'abord pour sa propre sanctification. Elles éclatèrent ensuite au dehors, et avec des marques si évidentes de l'action divine, qu'il était impossible de ne pas reconnaître en elle une âme d'élite, choisie du ciel pour l'accomplissement de quelque grand dessein.

Mais une fois mise à la tête d'une nouvelle communauté, et devenue ainsi la première fondatrice de son ordre en Amérique, les prodiges extérieurs cessent en quelque sorte à son égard ; elle paraît rentrer dans un état ordinaire, et ne se distingue que par la plus fervente régularité aux exercices de la vie commune. Cependant, c'est alors que la grâce divine opère ses plus grandes merveilles dans l'âme de sa servante. Quel sublime degré de perfection va s'établir dans ce modèle accompli de toutes les vertus religieuses ! Son union avec Dieu ne connaît plus d'ombre ni de vicissitude, et dans cet état, elle sera plus admirable que dans les visions, les révélations, les pénitences extraordinaires par lesquelles elle a préludé dans la voie de la sainteté.

Suivons ensemble, chères lectrices, les différentes phases de la vie de notre Mère, voyons comment Dieu la prépara au glorieux apostolat auquel il la destinait, et comment, de son côté, elle mérita par sa fidélité d'être l'âme de cette troupe privilégiée de vierges de Ste. Ursule, qui eurent l'honneur d'être les *premières* en ce pays "à travailler à l'instruction des jeunes filles françaises et sauvages, et qui, par ce moyen, contribuèrent beaucoup (1) au bon établissement et au progrès des colonies de la Nouvelle-France."

(1) Relation de 1672.

Marie Guyart naquit à Tours le 18 octobre 1599, d'une famille que Dieu avait plus enrichie des biens de la grâce que de ceux de la fortune. Son père, Florent Guyart, marchand de soie, se distinguait surtout par sa rare prudence, sa droiture et sa probité (1); sa mère descendait par les femmes de la noble famille des Babou de la Bourdaizière. Ces parents vraiment chrétiens s'attachèrent à inculquer de bons principes dans le cœur de leurs enfants, et la Vén. Mère dit elle-même qu'elle ne cessa jamais de bénir Dieu, du "bon fond" que cette première éducation avait laissé dans son âme.

Dès son enfance, Marie Guyart fit paraître des dispositions remarquables pour la vertu; ses récréations ordinaires étaient d'imiter les cérémonies de l'Église, et ses occupations favorites, de soulager les pauvres et les malades. Elle eut, à l'âge de sept ans, un songe mystérieux qui influa beaucoup sur sa vie entière. Elle vit le ciel s'ouvrir et Notre-Seigneur en descendre, lui disant avec une douceur et un attrait inexprimable: "Voulez-vous être à moi?" "Oui, Seigneur," répondit-elle, et là-dessus elle s'éveilla avec une impression si forte de ce qu'elle avait vu et entendu qu'elle ne l'oublia jamais.

Ayant été prévenue d'une manière si douce et si engageante, elle passa sa jeunesse dans la pratique des bonnes œuvres, consa-

(1) La prudence, la droiture et la probité semblent avoir été héréditaires dans la famille Guyart. Ces précieuses qualités méritèrent à l'aïeul de Florent Guyart d'être député à Rome pour obtenir que l'illustre solitaire de la Calabre, St. François de Paule, vînt consoler et sanctifier les derniers moments de l'infortuné Louis XI. Voici ce que la Vén. Mère disait à ce sujet à son fils. "Je crois que vous n'ignorez pas que ce fut notre bisaïeul qui fut envoyé par le roi Louis XI pour le demander au Pape (St. François de Paule), et pour l'amener en France. J'en ai bien entendu parler à mon grand-père; et même, ma tante qui est morte lorsque j'avais quinze ans, avait vu sa grand'mère, fille de ce bisaïeul, qui la menait souvent à Plessis-les-Tours pour visiter ce saint homme qui, par une pieuse affection, faisait le signe de la croix sur le visage de cette petite en la bénissant. C'est ce qui a toujours donné une grande dévotion à notre famille envers ce grand saint. Mon grand-père nous racontait cela fort souvent, afin d'en perpétuer après lui la mémoire et la dévotion, comme il l'avait reçue de son aïeul."

crant aux exercices de piété tous les moments dont elle pouvait disposer. Vers l'âge de quinze ans, elle se sentit attirée à la vie religieuse et en parla à sa mère; celle-ci ne s'opposa pas à son pieux dessein, au contraire elle en éprouva de la joie, pensant qu'elle serait facilement admise au Monastère des Bénédictines dont Mme. de la Bourdaizière, sa tante, était alors abbesse. Deux années s'écoulèrent sans qu'on eût d'autre conversation à ce sujet; la jeune Marie croyait qu'elle devait attendre de sa mère la décision de cette affaire, sans qu'il lui vînt à l'esprit de consulter son directeur, ne pensant pas qu'on dût lui parler d'autre chose que de ce qui concernait directement la confession. La mère, de son côté, jugea par le silence de sa fille que son penchant n'avait été que l'effet d'une ferveur passagère, et elle s'occupa des moyens de l'établir avantageusement. Elle lui parla donc d'un parti qui se présentait et que son père agréait. Accoutumée à considérer la volonté de ses parents comme celle de Dieu même, Marie ne fit pas d'autres réflexions sur ses répugnances, et c'est ainsi qu'elle se trouva engagée, comme elle le dit, dans " les croix du mariage."

M. Martin, son époux, était fabricant de soie et entretenait chez lui un très-grand nombre d'ouvriers. La jeune dame s'occupa de leur bien-être en véritable mère, ayant surtout à cœur leurs intérêts spirituels; eux aussi de leur côté avaient en leur sainte maîtresse une confiance et une affection toute filiale. Les deux années que vécut M. Martin furent deux années d'épreuves et de peines pour son épouse, sans que sa charité nous ait permis d'en connaître la cause. Elle puisait dans l'oraison et la sainte communion la force dont elle avait besoin dans ces pénibles circonstances. Son assiduité à entendre la parole de Dieu lui était encore un merveilleux soutien. Dès son enfance, elle fut pénétrée d'une si grande vénération pour les prédicateurs de l'Évangile, qu'elle se sentait portée à les suivre dans les rues et à baiser les traces de leurs pas. Ce goût de la parole divine était comme un premier germe, du zèle qui lui fit plus tard entreprendre de si grandes choses pour le salut des idolâtres.

Mme. Martin n'avait encore que dix-neuf ans lorsque Dieu, en lui donnant un fils, lui enleva son époux. Elle avoue elle-même

que ses peines à cette époque furent excessives, mais elle profita aussitôt de ces disgrâces pour suivre l'attrait qui la portait à se donner tout à Dieu. Une vision dont elle fut favorisée la veille de l'Incarnation, l'an 1620, la confirma dans sa résolution. Comme elle se recommandait à Dieu le matin, par ces paroles qui lui étaient familières : *J'ai espéré en vous, Seigneur ; je ne serai jamais confondu*, toutes ses fautes et imperfections lui furent distinctement représentées, et elle se vit en même temps plongée dans le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'impression qu'elle reçut de la vue de ses fautes fut si forte qu'elle en serait morte de frayeur, si Dieu ne l'eut soutenue, et cependant la plus grave ne dépassait pas les limites d'un léger péché véniel. C'est à cette époque qu'elle comprit l'avantage qu'il y a à s'ouvrir à un sage directeur, et les effets de ce changement furent si sensibles en elle, qu'elle regarda toujours ce moment comme celui de sa conversion.

Ayant réglé ses affaires et congédié ses domestiques, elle prit un habit fort simple pour marque de son divorce avec le monde, et sur l'invitation de son père elle vint habiter la maison paternelle. Ayant eu le choix d'un appartement, elle se logea au haut de la maison dans un lieu appelé le *dôme* ; une galerie avoisinante lui servait d'oratoire. C'est là que la jeune et pieuse veuve passait les jours et les nuits, ne s'occupant que de la contemplation des choses divines et du soin de son enfant. Ne pouvant aider les pauvres de ses biens, qu'elle ne possédait plus, elle s'appliquait à leur rendre les services les plus rebutants, ce qu'elle faisait avec tant de respect et d'affection qu'il était évident qu'elle voyait en eux Jésus-Christ lui-même.

Après une année passée dans cette pieuse solitude, Dieu l'appela à exercer des vertus fortes et solides, la préparant ainsi aux desseins qu'il avait sur elle. Une de ses sœurs, engagée dans un commerce considérable, la pria de vouloir bien la soulager. Il en coûtait à la sainte veuve de renoncer à ce repos si doux auquel elle avait sacrifié sa fortune ; cependant, après avoir consulté Dieu, elle se prêta de bonne grâce à ce qu'on désirait d'elle. Mais qui le croirait ? A son arrivée chez sa sœur, par humilité, elle s'était mise à la cuisine, se chargeant des fonctions les plus viles, et per-

sonne dans la famille n'y fit la moindre attention ! Dieu permit qu'on pensât qu'elle ne pouvait être bonne à autre chose, et pendant trois à quatre ans, non-seulement les maîtres, mais encore les serviteurs, n'eurent que du mépris pour elle. Tel fut alors son amour pour les humiliations, qu'elle craignit d'avoir trop d'attache à l'état même d'abjection où elle se trouvait.

Sa sœur et son beau-frère ouvrirent enfin les yeux sur les talents dont Dieu l'avait douée, et ils la prièrent de prendre la conduite de leurs affaires. Le vœu d'obéissance qu'elle avait fait en secret à l'égard de sa sœur, ne lui permit pas de refuser. Venez ici, chères lectrices, venez voir et admirer cette femme forte au milieu du bruit des marchands et des domestiques, des chartiers et de tout l'attirail d'un commissaire-général pour le transport des marchandises. Elle est calme et impassible ; son recueillement, son application intérieure à Dieu n'en souffre aucune atteinte ; elle marche continuellement en la présence de la Majesté divine, et cependant dans la presse des affaires, il lui fallait quelquefois rester jusqu'à minuit sur le port à faire charger ou décharger des marchandises !

Au milieu des humiliations et des travaux de cette admirable femme, ses austérités étaient celles des plus sévères anachorètes. Mais ni les humiliations, ni tout ce tracas d'affaires, ni les sécheresses et les obscurités que Dieu lui fit éprouver, ne purent lui faire manquer à un seul de ses exercices accoutumés, soit de pénitence soit de dévotion : aussi quelle surabondance de grâces le Seigneur ne se plut-il pas à verser dans l'âme de sa fidèle servante ! Elle reconnut plus tard que ces années de tribulation lui avaient été extrêmement utiles. "C'a été mon noviciat, dit-elle ; je n'en suis pas sortie parfaite, mais, par la miséricorde de Dieu, en état de porter les tracas et les traverses du Canada."

La pieuse veuve qui à l'extérieur ne semblait occupée que d'affaires temporelles, soupirait cependant avec ardeur après la solitude du cloître. Son fils avait grandi et pouvait désormais se passer de ses soins. D'ailleurs, la corruption du monde où elle voyait Dieu continuellement offensé, lui en faisait trouver le séjour de plus en plus insupportable. Sa résolution fut donc

irrévoquement prise et le choix de l'ordre où elle se donnerait à Dieu fut fixé, dès qu'elle eut fait connaissance avec les Ursulines qui venaient de s'établir à Tours, son attrait ayant toujours été de travailler au salut des âmes. La supérieure des Ursulines (1), de son côté, n'eut pas besoin de beaucoup de temps pour connaître quel trésor serait pour sa Communauté la pieuse veuve qui, dans son humilité, n'osait demander l'entrée du Monastère.

Dès que l'on s'aperçut de son dessein, ce ne fut qu'un cri général parmi ses parents et ses amis : reproches, plaintes, sollicitations, tout fut employé pour la retenir dans le monde. Un accident étrange que Dieu permit alors prêta beaucoup de poids à ces discours, mais aussi il donna à cette jeune mère un trait de ressemblance bien marqué avec la très-sainte Mère de Dieu.

“ Le grand obstacle à l'accomplissement de mon désir, dit-elle, c'était mon fils qui n'avait pas encore douze ans et qui était dénué de fortune. J'aimais cet enfant d'un amour bien grand et c'était à le quitter que consistait mon sacrifice ; mais Dieu le voulait ainsi et je remettais tout à sa providence. Enfin le jour étant fixé pour mon entrée aux Ursulines de Tours, mon fils qui ignorait mon dessein (2), eut envie d'aller à Paris pour se faire religieux avec un bon père Feuillant qu'il connaissait, et qui, dans un voyage qu'il fit à Tours, lui avait promis pour l'amuser qu'il l'emmenerait. Mais le père étant parti sans lui en parler, il s'attrista quand il le sut et sans me rien dire, sortit de la pension où il était et se mit en route pour la capitale. Ainsi il fut perdu l'espace de trois jours, sans qu'on pût le recouvrer quelque recherche qu'on pût faire, car j'avais mis des gens en campagne de tous côtés. En cette perte, tous mes amis m'accablèrent de reproches, me condam-

(1) La Mère Françoise de St. Bernard, religieuse d'une haute piété, qui donna une preuve non équivoque de son zèle pour la mission du Canada, en faisant le sacrifice de deux sujets sur lesquels elle fondait les plus belles espérances, pour l'avenir de sa Communauté naissante.

(2) L'enfant soupçonnait quelque malheur, comme il le dit lui-même et il cherchait à se distraire. “ Cette bonne mère, dit-il rapporte le sujet de la fuite de son fils, tel qu'elle l'a cru, mais la véritable cause fut une mélancolie profonde où il tomba.”

nant et me disant que c'était là une marque évidente que Dieu ne voulait pas que je fusse religieuse. Enfin, au bout de trois jours, après avoir fait d'instantes prières avec plusieurs de mes amis touchés de mon affliction, Dieu permit qu'un honnête homme reconnût mon fils sur le pont de Blois et me le ramena. Ce fut alors qu'on se réunit pour me faire de nouvelles instances, me montrant que j'engageais ma conscience en lo quittant si jeune. Ainsi j'étais combattue de tous côtés, sans parler de l'amour maternel qui me pressait comme si l'on m'eut séparé l'âme du corps. D'ailleurs, la voix intérieure qui me suivait partout et qui me disait : "Hâte-toi, il est temps ; il ne fait plus bon pour toi dans le monde," me poursuivait sans cesse et s'opposait à celle de la nature et du sang. Mais enfin, la grâce l'emporta et me fit abandonner mon fils entre les bras de Dieu et de la Sainte-Vierge. Je le quittai donc et mon père aussi déjà fort âgé, et qui faisait des cris lamentables lorsque je fus lui faire mes adieux. Il n'y a point de raison qu'il ne mît en avant pour m'arrêter, mais mon cœur resta invincible."

Quelques heures avant de sortir de la maison, la courageuse mère voulut préparer son fils à cette séparation, et le prenant seul dans sa chambre elle lui parla ainsi : "Mon fils, j'ai à vous communiquer un grand secret que je vous ai tenu caché jusqu'à présent, parce que vous n'étiez pas en âge de l'écouter ni d'en comprendre l'importance. Mais à présent que vous êtes plus raisonnable et que je suis sur le point de l'exécuter, je ne puis plus différer de vous en donner connaissance. Je vous dirai donc que dès le temps que Dieu m'a séparée de votre père avec lequel je n'ai vécu que deux ans, il m'a donné le dessein de quitter le monde et de me faire religieuse. Depuis ce temps-là ce désir s'est toujours fortifié en moi, et si je ne l'ai pas exécuté, c'est que vous voyant jeune comme vous étiez, je n'ai pas voulu vous quitter, croyant que ma présence vous était nécessaire pour vous apprendre à aimer Dieu et à le bien servir. Mais aujourd'hui que je suis sur le point de me séparer de vous, je n'ai pas voulu le faire sans vous le dire et vous prier de le trouver bon. Je pouvais vous quitter sans faire de bruit et sans vous en parler, car il y va de mon salut, et quand

il est question de se sauver, il n'y a pas de permission à demander à personne. Mais parce que je n'ai pas voulu vous attrister, je vous ai pris ici en particulier pour vous prier de me donner votre consentement. Dieu le veut, mon fils, et si nous l'aimons, nous devons aussi le vouloir : c'est à lui à commander et à nous à obéir. Si cette séparation vous afflige, vous devez vous souvenir que c'est un grand honneur que Dieu me fait de m'avoir ainsi choisie pour le servir, et que ce doit être pour vous un grand sujet de contentement d'être persuadé que je serai dans un état où je pourrai prier pour vous jour et nuit. Ne voulez-vous donc pas, mon fils, que j'obéisse à Dieu qui me commande de me séparer de vous ?

A ces paroles, son fils à qui elle n'avait pas coutume de faire des discours si graves demeura tout interdit, et dans son étonnement il ne put quo faire cette réponse d'enfant : " Muis je ne vous verrai donc plus ! — Ne dites pas cela, mon fils, reprit cette bonne mère, vous me verrez tant qu'il vous plaira, et c'est pour cela que je ne m'éloigne pas de vous. Le lieu de ma retraite est le couvent des Ursulines, il est à notre porte, ainsi vous aurez la liberté de me voir quand vous le voudrez. — Eh bien ! ma mère, reprit alors l'enfant, puisque j'aurai la consolation de vous voir et de vous parler, je le veux bien. — Puisque vous le voulez bien, mon fils, poursuivit l'héroïque mère, je me retire et vous laisse entre les mains de Dieu. Je ne vous laisse pas de biens, car comme le Seigneur est mon héritage, je désire qu'il soit aussi le vôtre ; si vous le craignez vous serez assez riche, car la crainte de Dieu est un grand trésor. Mon fils, vous perdez aujourd'hui votre mère, mais vous ne perdez rien, parce que je vous en donne une autre à ma place qui sera bien meilleure pour vous que moi, et qui a bien plus de pouvoir pour vous faire du bien. C'est la sainte Vierge à qui je vous recommande ; soyez-lui bien dévot, appelez-la votre mère, et dans tous vos besoins adressez-vous à elle avec confiance, lui faisant ressouvenir que vous êtes son fils et qu'il faut qu'elle ait soin de vous. Je vous laisse encore entre les mains de ma sœur, qui m'a promis de vous aimer et de vous entretenir jusqu'à ce que Dieu dispose de vous selon l'ordre de sa Providence, c'est pourquoi je vous prie de lui rendre le même respect et la même

obéissance qu'à moi. Respectez tous vos parents, honorez tout le monde, ne soyez point querelleur, évitez la compagnie des écoliers débauchés et fréquentez ceux que vous verrez se porter à la piété. Approchez souvent des sacrements, servez bien Dieu, priez-le avec respect et dévotion, et gardez surtout ses saints commandements. En un mot, aimez Dieu, et Dieu vous aimera, et il aura soin de vous en quelque état que vous soyez. Adieu, mon fils !"

Ayant donné à son fils ces salutaires conseils elle se disposa à partir. C'était le 23 janvier 1631. L'enfant la suivit, marchant à ses côtés avec plusieurs amis qui l'accompagnaient. La plupart, voyant son fils qui pleurait en silence sans oser témoigner autrement son affliction, ne pouvaient non plus retenir leurs larmes. Elle-même disait depuis : " Mon fils me faisait si grande compassion qu'il me semblait qu'on m'arrachait l'âme ; mais Dieu m'était plus cher que tout cela." Elle le laissa donc entre les mains de sa paternelle Providence, et, lui disant adieu à la porte du Monastère, elle entra généreusement et commença ce jour même les exercices du noviciat.

Tout lui sembla facile et familier, et la nouvelle postulante préluda dans la vie religieuse de manière à donner une haute idée de son mérite et de sa sainteté. Oubliant son âge et son expérience, elle ne se distinguait des autres novices que par une plus grande simplicité et une obéissance plus parfaite. Elle trouvait dans les exercices de la Religion un " Paradis de délices," et ne cessait de répéter dans son ravissement : " Posséder un si grand bien après l'avoir attendu dix et douze ans, quel bonheur !"

Cependant la joie qu'elle goûtait dans sa chère solitude fut troublée par une tempête imprévue. " Une troupe de petits écoliers compagnons de mon fils, dit-elle, s'assembla autour de lui et commença à huer et crier de ce qu'il avait été si fou et si simple que de me laisser entrer aux Ursulines, ajoutant qu'il était maintenant sans père et sans mère, et qu'il serait méprisé et abandonné. " Allons la chercher, lui disaient-ils, allons faire grand bruit à la porte afin qu'on te la rende." Ces paroles firent une telle impression sur cet enfant qu'il en pleurait amèrement. Ils vinrent donc en grand nombre à la porte du Monastère avec un bruit et

des cris si étranges, qu'on les entendait de toutes parts. D'abord je ne savais ce que c'était ; mais parmi ces voix confuses je distinguai bientôt celle de mon fils, qui criait plus fort que tous les autres : "Rendez-moi ma mère, rendez-moi ma mère !" Cela me perça le cœur, et me fit craindre beaucoup que la Communauté ne se lassât enfin et ne vînt à me congédier. J'en traitais humblement avec Notre-Seigneur pour l'amour duquel j'avais abandonné cet enfant, et par ce moyen mon âme demeurait dans la paix. Nos Mères pleuraient de compassion en entendant ces cris. Il venait à l'église lorsqu'on disait la messe, et, passant la tête par la fenêtre de la grille de communion, il disait les larmes aux yeux et d'une voix entrecoupée de sanglots : "Rendez-moi ma mère !" On m'envoyait le voir au parloir, où je l'apaisais et le consolais par quelques petits présents que me fournissaient les religieuses. Les tourières remarquaient qu'il s'en allait à reculons, les yeux fixés sur les fenêtres du dortoir où il m'avait vue une fois, et il faisait cela jusqu'à ce qu'il eût perdu de vue le Monastère."

Un oncle de l'enfant, qui avait un talent particulier pour la poésie, lui mettait entre les mains des élégies, où il le faisait parler de la manière la plus attendrissante sur l'abandon où il était réduit, et il l'envoyait porter ces écrits à sa mère. Enfin c'étaient chaque jour de nouvelles scènes ; mais Dieu consola sa fidèle servante en lui promettant d'avoir soin de son fils : ainsi se termina cette étrange source de peines et de désolations. Elle-même s'était offerte à Notre-Seigneur pour souffrir toutes les croix qu'il lui plairait de lui envoyer, afin que cet enfant ne l'offensât point et sauvât son âme.

Un autre assaut lui fut encore livré. "Mon père qui était fort âgé, dit-elle, jetait des cris lamentables lorsque je le quittai, m'assurant qu'il mourrait de douleur si je me retirais. Moi qui voulais obéir à Dieu, ayant d'ailleurs trois sœurs dans le monde, capables de l'assister s'il en eut eu besoin, je passai par dessus toutes les tendresses de la nature appuyée sur ces paroles de Notre-Seigneur : *"Qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi."* Son père en effet mourut quelques mois après son entrée en religion ; mais il s'était résigné, il était venu plusieurs fois la

voir et lui avait donné sa bénédiction. Cependant la malignité du monde lui attribua cet événement et l'accusa de dûtreté ; toutefois les orages cessèrent et l'on finit par rendre justice à son héroïque vertu.

Deux mois après son entrée au noviciat, elle reçut des grâces extraordinaires qui l'élevèrent à une sublime connaissance du grand mystère de la Très-Sainte Trinité. Son âme fut tellement ravie en Dieu qu'il lui semblait goûter les délices des bienheureux. Le jour où elle prit le voile sous le nom de Marie de l'Incarnation, il parut en elle quelque chose de si céleste que toute l'assemblée en demeura dans l'admiration : c'était l'heure de la délivrance, la joie du pauvre nautonnier nouvellement arrivé au port. " Tout ce que je voyais en religion, dit-elle, me semblait rempli de l'esprit de Dieu : les règles, les cérémonies, la clôture, les vœux, et toutes les pratiques qui s'y observent. Envisageant mon habit religieux, je mettais la main à ma tête pour toucher mon voile, et voir si je ne me trompais pas, et si réellement je possédais le bonheur d'être dans la maison de Dieu et une portion de son héritage !" Comme nous ne pouvons qu'effleurer le récit de toutes les choses merveilleuses que les historiens rapportent de notre future missionnaire du Canada, nous dirons seulement que Dieu, après avoir élevé cette âme fidèle jusque dans le sein de la divinité, et l'avoir unie aux trois personnes divines d'une manière qui n'est pas commune, la soumit à ce genre d'épreuves qu'il n'envoie qu'aux âmes héroïques. La fervente novice se vit tout à coup transportée des délices du ciel dans une espèce d'enfer ; ce n'étaient plus que ténèbres dans l'esprit, illusions dans l'imagination, révolte dans la volonté. Toutes ces tentations néanmoins ne la firent pas manquer à une seule observance, et elle conservait dans le fond de son âme un parfait acquiescement à la volonté divine. Pour surcroît de peine, elle apprit que son fils, après avoir été l'exemple du collège, commençait à se mal conduire, et qu'il était à craindre qu'il ne se perdit entièrement. Cette nouvelle pouvait même mettre obstacle à sa profession religieuse dont le temps approchait. Dans l'angoisse de son cœur, elle se soumit à tout ce que le ciel en ordonnerait. Alors Dieu qui ne se laisse

jamais vaincre en générosité, lui promit de nouveau qu'il aurait soin de son fils, et la veille de sa profession, elle sentit toutes ses peines cesser et le calme renaître dans son âme.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans de plus grands détails, et nous sentons plus que jamais que c'est un volume entier qu'il nous faudrait écrire ; cependant nous ne pouvons passer sous silence un don extraordinaire qu'elle reçut de Dieu peu après sa profession, et qui lui fut continué toute sa vie. Ce don consistait en une intelligence surnaturelle de l'Écriture-Sainte : non-seulement elle entendait ce qu'elle chantait ou lisait en latin, (langue qu'elle n'avait pas apprise), mais elle en pénétrait encore le sens le plus caché, et cela avec tant de netteté, que sa connaissance des mystères paraissait tenir de l'évidence. Elle s'énonçait avec une facilité étonnante sur les choses les plus relevées, et les passages de l'Écriture Sainte lui venaient alors en foule à l'esprit, sans qu'elle les eût étudiés ni médités. Nommée sous-maîtresse du noviciat, elle fit deux fois par semaine pendant trois ans, des instructions à vingt ou trente novices, avec un fruit si extraordinaire que les anciennes religieuses venaient en secret assister à ces conférences spirituelles. C'est alors qu'elle composa un catéchisme, qui passe pour un des meilleurs de notre langue, et que l'on a publié sous le nom " d'École Chrétienne."

Nous avons parlé dans le chapitre préliminaire de la vision prophétique qu'elle eut à cette époque, et qui donna un but particulier au zèle apostolique qui la pressait si fortement. " Il me semblait, dit-elle, que je connaissais toutes les âmes rachetées du sang du Fils de Dieu, et en quelque coin de la terre qu'elles fussent, me portant particulièrement à celles qui étaient les plus abandonnées dans les pays sauvages, où je me promenais sans cesse. Ce qui me perce le cœur, c'est que l'incompréhensible bonté de Dieu ne soit pas connue, aimée, adorée et glorifiée des créatures qui sont capables de la connaître, aimer, adorer et glorifier. Cela me fait souffrir plus que je ne puis dire. Je conjure ce Tout-Puissant de me faire cette grande miséricorde, de m'envoyer en enfer jusqu'au jour du jugement, pourvu qu'il convertisse ces pauvres gens et qu'ils viennent à le connaître."

Mais, ô profondeur des desseins de Dieu ! La Mère de l'Incarnation comprit distinctement que sa mission était le Canada, que tous les états par où elle passait servaient de préparation aux vues de la Providence sur elle, et cependant six années entières duront s'écouler avant l'accomplissement de ses vœux si ardents !

Malgré ce zèle qui ne lui laissait de repos ni jour ni nuit, et qui la consumait de telle sorte que l'on craignit quelque temps pour sa vie, elle avait à essuyer les reproches de présomption et de témérité. Plusieurs personnes du plus grand mérite traitaient ces désirs qu'elle ne pouvait maîtriser, de pures fantaisies et d'illusions. L'intrépide missionnaire néanmoins ne se décourageait pas ; elle recevait les reproches avec autant de joie que si c'eut été l'ordre de partir, voyant en tout cela l'accomplissement de la volonté de Dieu et ne cherchant pas autre chose.

L'heure marquée arriva enfin, et nos lectrices peuvent se rappeler par quelle voie la Providence ouvrit le Canada à notre Mère ; nous ne répéterons pas ce que nous avons dit à ce sujet : il y a cependant un dernier assaut qui fut livré à la veille du départ et dont il faut rendre compte.

Après avoir épuisé tous les autres moyens de la retenir en France, sa sœur arrive au parloir avec un notaire, pour faire révoquer l'acte par lequel elle avait accordé une pension au jeune Martin, en retour des immenses services que lui avait rendus sa mère. Pendant cette étrange scène, la Mère de l'Incarnation regardait ce qui se passait, en silence et avec une douceur admirable. Quand il fallut répondre, elle se contenta de dire que quand elle quitta son fils pour obéir au conseil de l'évangile, elle n'avait pas établi sa fortune sur le secours des hommes, mais sur celui de la Providence, qui ne *révoque jamais les promesses qu'elle fait* à ceux qui ont confiance en elle.

Un seul moyen restait pour arrêter cette femme héroïque, c'était de prévenir son fils qui poursuivait alors ses études à Orléans. Dès que le jeune Martin sut que sa mère était en cette ville, il l'alla donc trouver, et feignant d'ignorer son dessein, il lui témoigna sa surprise de la voir dans un hôtel, et lui demanda où elle allait.

“ Je vais à Paris, lui dit-elle.—Mais n'irez-vous pas plus loin ?—Peut-être jusqu'en Normandie.” Son fils, voyant qu'elle ne voulait pas s'expliquer, tira de sa poche la lettre de sa tante avec l'acte qui annulait sa pension, et les remit à sa mère. Celle-ci ayant lu ces papiers, leva les yeux au ciel et s'écria : “ Oh ! que le démon a d'artifices pour traverser les desseins de Dieu ! ” Puis regardant son fils : “ Il y a huit ans, dit-elle, que je vous ai quitté pour me donner à Dieu : depuis ce temps vous a-t-il manqué quelque chose ? —Non, répondit l'enfant.—Eh bien ! le passé doit vous répondre de l'avenir. Quand je vous quittai pour l'amour de Celui qui m'en avait donné l'ordre, je vous donnai à lui et le pria de vous servir de père. Vous voyez qu'il l'a été au-delà même de nos espérances. Il en sera toujours de même ; si Dieu est votre père vous ne manquerez de rien. Et il le sera assurément si vous lui êtes un véritable fils, c'est-à-dire si vous gardez ses commandements, si vous obéissez à ses volontés, si vous avez une confiance filiale en son aimable Providence. Faites cela, mon fils, et vous expérimenterez ce que dit le Saint-Esprit, que rien ne manque à ceux qui craignent Dieu. Je vais en Canada, il est vrai, et c'est encore par le commandement de Dieu que je vous quitte une seconde fois. Il ne me pouvait arriver un plus grand honneur que d'être choisie pour l'exécution d'un si grand dessein ; si vous m'aimez, vous en aurez de la joie et prendrez part à cet honneur.” Elle prononça ces paroles avec une si douce gravité et une tendresse si généreuse, que son fils se trouva tout changé ; il ferma les yeux à l'avenir, s'estimant trop riche, comme il le dit lui-même, d'avoir Dieu pour père, et une si sainte mère pour caution de sa Providence. (1)

(1) Jusqu'à l'époque de son entrée aux Ursulines, la Vén. Mère ne s'était reposée sur personne du soin de son enfant. Après lui avoir enseigné elle-même la doctrine chrétienne, et les éléments de la grammaire, de la géographie, de l'histoire et des mathématiques, elle l'avait placé vers sa douzième année dans une des meilleures écoles de Tours. Voyant le chagrin qu'il avait conçu de sa séparation d'avec sa mère, le R. P. Recteur des Jésuites de Rennes emmena le jeune Martin dans son collège. C'est à cette époque que sa tante lui fit une pension. Plus tard il alla faire son cours de philosophie à Orléans, et c'est là qu'il vit pour la dernière fois sa sainte mère.

Nos intrépides missionnaires poursuivirent donc leur route et s'embarquèrent, comme nous l'avons vu, le 4 mai 1639. Quels ne furent pas les transports de notre admirable Mère, quand elle reconnut ces grandes montagnes, ces épaisses forêts et tout ce grand pays que Dieu lui avait montré dans sa vision prophétique ! Les brouillards s'étaient en partie dissipés ; mais que d'âmes encore à gagner à son Epoux céleste !

Piqué au vif des procédés de sa tante, il résolut de ne plus dépendre d'elle, et aussitôt qu'il eut terminé ses études il se rendit à Paris, où le crédit de sa mère auprès de la Reine Régente lui assurait une haute protection. En effet, la duchesse d'Aiguillon, nièce du Cardinal de Richelieu, prit un intérêt tout spécial à son avancement dans le monde. Mais Dieu avait d'autres desseins sur cet enfant de bénédiction ; au moment où ses espérances mondaines allaient se réaliser, un incident étrange vint couper court à ses projets.

Un jour que, retiré en sa chambre, il parcourait un traité de philosophie, il entendit soudain frapper vivement à sa porte. Aussitôt il se lève et va voir ce que l'on veut : n'apercevant personne, il retourne à sa lecture. A peine assis, il entend frapper de nouveau : il va encore à la porte, mais sans découvrir la trace d'aucun être vivant. La chose se réitère une troisième fois. Alors le jeune Martin involontairement fait un retour sur lui-même, et il commence à croire que c'est l'ange de sa bonne mère qui lui donne cet avertissement pour son salut. Là-dessus, il va trouver l'ancien directeur de la Mère de l'Incarnation, Don Raymond, religieux Feuillant d'une haute réputation de savoir et de piété ; il lui déclare qu'au milieu de ses projets d'avenir, sa conscience n'est pas tranquille, et qu'il veut se mettre dans l'état où il voudrait mourir.

Après avoir satisfait à ce premier devoir, il prit une résolution qui jeta dans l'étonnement ses parents et ses amis, mais qui réjouit beaucoup le cœur de sa mère. Voici la lettre qu'elle lui écrivait à cette occasion ; nous ne pouvons résister au désir de la transcrire presque en entier.

“ Mon très-cher et bien-aimé fils,—L'amour et la vie de Jésus soient votre héritage ! Votre lettre m'a apporté une consolation si grande qu'il me serait très-difficile de vous l'exprimer. J'ai été toute cette année en de grandes croix à votre occasion ; mais enfin notre bon Dieu m'a donné le calme dans la croyance que son amoureuse et paternelle bonté ne perdrait point ce qu'on avait abandonné pour son

L'histoire du Monastère jusqu'ici n'a été en quelque sorte que la propre histoire de la Mère de l'Incarnation ; nous avons dit bien des fois son zèle infatigable à la conquête des âmes ; ses immenses travaux dans la construction et le rétablissement de cette maison de Jésus, Marie et Joseph ; cette confiance en la Providence qui lui faisait entreprendre l'impossible, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du bien

amour. Votre lettre m'y a confirmée en m'annonçant ce que j'avais espéré pour vous, et bien par dessus toutes mes espérances, puisque sa bonté vous a placé dans un Ordre si saint, que j'honore et estime infiniment. J'avais souhaité cette grâce pour vous, mais parce qu'il faut que les vocations viennent de Dieu, je ne vous en dis rien, ne voulant pas mettre du mien en ce qui appartient à Dieu seul.

« Vous avez été abandonné de votre mère et de vos parents, cet abandon ne vous a-t-il pas été avantageux ? Lorsque je vous quittai, n'ayant pas encore douze ans, je le fis avec des convulsions extrêmes qui n'étaient connues que de Dieu seul. Il fallait obéir à sa divine volonté. Il me promit qu'il aurait soin de vous, et alors mon cœur s'affermir pour surmonter ce qui avait retardé mon entrée en Religion dix ans entiers ; encore fallut-il que la nécessité de le faire me fût signifiée par mon directeur, et par des voies que je ne puis confier à ce papier, et que je vous dirais volontiers à l'oreille. Je prévoyais l'abandon de nos parents, ce qui me causait mille croix, et ensuite l'infirmité humaine qui me faisait appréhender votre perte. Lorsque je passai par Paris, il m'était facile de vous placer. La Reine, Mme. la duchesse d'Aiguillon et Mme. la comtesse de Brienne, qui me firent toujours l'honneur de me regarder de bon œil, et qui m'ont encore cette année honorée de leurs lettres, ne m'eussent rien refusé. (Je remercie Mme. la duchesse d'Aiguillon du bien qu'elle vous a voulu faire) ; mais la pensée me vint alors que si vous étiez avancé dans le monde, votre âme serait en danger de se perdre, et je me résolus de vous laisser une seconde fois entre les mains de la Mère de bonté, me confiant que puisque j'allais exposer ma vie pour le service de son Fils, elle prendrait soin de vous. Ne l'aviez-vous prise pour Mère en entrant dans vos études ? Vous ne pouviez donc attendre d'elle qu'un bien semblable à celui que vous possédez. Les avantages qui se sont présentés pour vous à Paris étaient quelque chose ; mais ils étaient infiniment au-dessous de ceux que vous possédez à présent..... Vous êtes donc dans la milice, mon très-cher fils ; au nom de Dieu, faites

du pays. Ajoutons encore un mot sur cette vie régulière et toute divine, dont la bonne odeur se répandait au loin comme un céleste arôme.

“ Quoiqu'elle eût intérieurement de plus grandes communications que jamais avec Notre-Seigneur, dit le R. P. Dablon, néanmoins ces grâces demeurèrent cachées, en Canada, sous un extérieur tout céleste, qui édifiait et ravissait les personnes qui la voyaient ou qui avaient le bonheur de converser avec elle. Son

état de la parole de Jésus-Christ et pensez qu'il vous dit : *Celui qui met la main à la charrue et qui regarde derrière soi n'est pas propre au royaume des cieus.* Ce qu'il vous promet est bien plus grand que ce que l'on vous faisait espérer, et que vous ne devez estimer que *boue et que fange pour acquérir Jésus-Christ.* Votre glorieux patriarche St. Benoit vous en a donné un grand exemple. Imité-le au nom de Dieu, afin que mon cœur reçoive à la première flotte la consolation d'apprendre que mes vœux offerts à la divine Majesté depuis vingt et un ans sans intermission, ont été reçus au ciel. Je vous vois dans de saintes résolutions, c'est ce qui me fait espérer que Dieu qui a commencé cet ouvrage vous donnera la persévérance. Il ne se passe jour que je ne vous sacrifie à son amour sur le Cœur de son bien-aimé Fils : plaise à sa bonté que vous soyez un vrai holocauste tout consumé sur ce divin autel !

“ J'ai une consolation très-sensible du bon souhait que vous faites pour moi du martyre. Hélas ! mon très-cher fils, mes péchés me priveront de ce grand bien ; il faut avoir beaucoup travaillé pour être trouvé digne de répandre son sang pour Jésus-Christ. Aussi n'osé-je porter mes prétentions si haut, mais je laisse faire sa bonté immense, qui m'a toujours prévenue de tant de faveurs. Je me donne à elle et vous y donne aussi, et pour une bénédiction que vous me demandez, je la prie qu'elle vous comble de celles qu'elle a départies à tant de valeureux soldats qui lui ont gardé une fidélité inviolable. Si l'on me venait dire : Votre fils est martyr, je crois que j'en mourrais de joie. Laissons faire ce Dieu plein d'amour ; il a ses temps et il fera de vous ce qu'il a déterminé d'en faire de toute éternité. Soyez-lui fidèle, et il vous trouvera les occasions de faire un grand saint et un grand martyr, si vous obéissez à ses divins mouvements, si vous vous plaisez à mourir à vous-même, et si vous vous efforcez de suivre l'exemple que tant de grands saints de votre Ordre vous ont donné. Si Notre-Seigneur vous fait la grâce de faire profession, je vous prie de m'en

silence n'avait rien de triste, sa modestie était angélique, et son humilité et sa simplicité sans exemple, accompagnée d'une sagesse et d'une prudence qui ne tenait rien de l'humain. Quoiqu'elle eût été dix-huit ans en charge, à trois diverses reprises, à l'entière satisfaction de tout le monde, tant de la Communauté que du dehors, toutefois elle était la plus soumise, la plus obéissante de la maison, la plus exacte à toutes les observances, et s'adressait à sa supérieure avec la simplicité d'une novice.

donner avis, et aussi de quelle manière il vous a appelé, et quels moyens vous avez pris pour exécuter votre dessein. Enfin faites-moi part de vos biens qui, comme vous pouvez juger, m'apportent une très-grande consolation. Priez bien Dieu pour moi ; je vous visite en lui plusieurs fois le jour, et sans cesse je parle de vous à Jésus, à Marie et à Joseph. Adieu, mon très-cher fils ; je ne me laisserais point de vous entretenir ; mais enfin il faut finir et vous dire adieu pour cette année."

De Québec, le 4 septembre 1641.

Le jeune religieux devint bientôt un modèle de ferveur et de régularité. Après avoir été promu au sacerdoce, il fut choisi pour exercer les premiers emplois de son ordre, et comme il témoignait à sa mère la peine qu'il éprouvait de quitter sa chère solitude, elle le consolait par ces admirables paroles : "Ne dites plus, mon très-cher fils, que vous aimeriez mieux la solitude et la vie retirée que les emplois. Ne les aimez pas parce qu'ils sont éclatants, mais parce qu'ils sont dans l'ordre de la volonté de Dieu. Il est pourtant bon que vous ayez devant les yeux le souvenir de votre incapacité, car Dieu opérera ainsi par l'humilité votre sanctification. Du reste, contentez-vous d'être où Dieu vous veut ; vous y trouverez votre perfection. Soyez élevé, soyez abaissé, pourvu que vous soyez humble vous serez heureux."

Les conseils d'une mère si sainte et si éclairée furent toujours parfaitement compris et fidèlement suivis par ce vertueux fils. Par son application continuelle à Dieu et à ses devoirs, il s'éleva à une sainteté éminente, au milieu des emplois les plus distrayants. Il contribua à la réforme de plusieurs abbayes, et mourut en odeur de sainteté à Mairmontiers, le 9 août 1696, épuisé de travaux et comblé de mérites, ayant fourni une carrière de soixante et dix-sept ans, dont il avait passé quarante comme supérieur, dans diverses maisons de son ordre.

“ Elle conservait une douceur inaltérable pour qui que ce fût, et les personnes qui ont conduit son intérieur, ont reconnu manifestement que cette admirable égalité d’humeur venait d’une vertu intérieure tout extraordinaire, et de cette union intime qu’elle avait avec celui qui dit de soi-même : *Mitis sum, et humilis corde*, je suis doux et humble de cœur.”

Elle avait un don particulier pour consoler les affligés, surtout dans les peines d’esprit et les tentations, Dieu lui découvrait même en plusieurs rencontres ce qui se passait dans le secret des cœurs. En voici un exemple entr’autres. Une personne affligée depuis longtemps de grandes peines intérieures vint un jour la trouver. Comme elle avait de la difficulté à s’ouvrir, la Vén. Mère lui dit avec bonté : “ Votre peine est grande, mon enfant, mais je l’ignore ; prions Dieu qu’il nous éclaire.” Elle s’appuya la tête sur la main l’espace d’un *pater* et *ave*, puis se relevant : “ Eh bien ! devez-vous avoir tant de peine à me découvrir telle et telle chose,” (particularisant les sujets d’affliction qu’avait cette personne) ; “ quoi ! ne me connaissez-vous pas ? Allez, mon enfant, cela n’est rien ;” et elle lui indiqua les remèdes à apporter au mal, ajoutant : “ Vous n’êtes pas au bout de vos peines, mais Dieu tirera sa gloire de tout cela. Allez devant le St. Sacrement vous abandonner à sa volonté.” Il est facile de comprendre combien cette personne se trouva fortifiée et consolée par de telles paroles.

Les croix et les humiliations ne manquèrent pas plus à notre Mère en Canada qu’en France ; mais sa constance et sa patience furent toujours inébranlables. Non-seulement elle ne gardait au-

La mémoire de ce digne fils de notre Vén. Mère a toujours été entourée de bénédictions dans ce Monastère, aussi avōns-nous de lui les souvenirs les plus précieux, entr’autres une croix d’argent enrichie d’une parcelle de la vraie croix. Mais le principal titre du R. P. Claude Martin à la reconnaissance des Ursulines de Québec, c’est le travail auquel il s’est livré après la mort de sa sainte mère, tant pour l’ancienne “ Vie de la Mère de l’Incarnation,” vol. in-folio, écrite par lui-même d’après ses mémoires, que pour la publication des “ Lettres ” et des autres ouvrages de la Mère de l’Incarnation : “ l’Ecole Sainte ou Explication du Grand Catéchisme,” et le volume de ses “ Retraites.”

un ressentiment des offenses, mais elle en perdait même aussitôt le souvenir, ou plutôt, elle ne se trouvait offensée de rien, tant elle avait d'humbles sentiments d'elle-même et de charité à excuser les intentions du prochain. Une religieuse, qui avait été témoin de la manière injuste et injurieuse dont plusieurs personnes avaient agi à son égard, ne pouvant s'expliquer son inaltérable douceur, lui dit : " Mais, notre Mère, ne voyez-vous pas de quelle manière ces personnes-là vous traitent ? Je m'étonne que vous n'en ayez pas de ressentiment."—" Je n'ai garde d'en avoir, répondit cette aimable et bonne Mère, car je ne me souviens point qu'elles m'aient fait de peine ou de déplaisir. Je me souviens seulement qu'un jour étant chargée de dettes, j'ai craint de les mécontenter. Comme j'étais en cette pensée, je reçus une lettre de France, que je fus porter avant de l'ouvrir aux pieds de la Ste. Vierge, à qui j'avais recommandé mes affaires et de qui j'attendais du secours ; et je trouvai en cette lettre que la piété de la Reine nous faisait une aumône de deux mille livres."

Ce serait ici le moment de parler des dévotions de notre Vén. Mère, mais nous ne pouvons que les indiquer. Elle semble avoir pressenti les différentes pratiques qu'il a plu à la divine Providence de faire connaître à plusieurs personnes pieuses, pour le renouvellement du monde et l'accroissement des âmes saintes en la vertu. Assez longtemps avant la bienheureuse Marguerite Marie Alacoque, elle avait dit des choses admirables de la dévotion au Cœur de Jésus. Un jour qu'elle priait sans se sentir exaucée, le Père éternel lui avait dit : " Demande-moi par le Cœur de mon Fils." Elle éprouva aussi d'une manière sensible l'efficacité du sang de Jésus-Christ depuis cette époque de sa vie où elle s'en était sentie tout enveloppée et purifiée, et la pensée de recueillir les gouttes de ce sang précieux, qui tombaient en vain sur les contrées infidèles de l'Amérique, était le grand mobile de son zèle et de son infatigable ardeur.

La très-sainte Trinité se révéla à son âme d'une manière tellement ineffable qu'au témoignage d'un profond théologien, elle en parle plus clairement qu'aucune autre qui ait traité de ces matières. Elle fait voir les attributs des anges, leurs rapports avec

la Divinité, leur action sur le monde, comme si elle eût participé à leur intelligence : aussi, se perdait-elle avec eux dans cette immensité divine, dont elle était sans cesse remplie, qu'elle adorait, aimait et bénissait par son union intime avec le sacré Verbe Incarné. Qu'on juge maintenant de l'ardeur qui l'amenait au banquet sacré pour y recevoir cet Epoux des âmes ! Cette dévotion à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui inspirait la plus tendre piété envers sa divine Mère (1) St. Joseph, et toutes les âmes saintes qui, après avoir imité leur divin Maître sur la terre, lui ont été unies dans la gloire.

Ce fut en Canada qu'elle fit, comme Ste. Thérèse, vœu de plus grande perfection, c'est-à-dire, d'accomplir toujours fidèlement ce que la lumière actuelle de la grâce lui ferait connaître comme étant le plus parfait. Le R. P. Lalemant était alors son directeur ; pour permettre un tel vœu, il devait avoir une haute idée de la sainteté de la Mère de l'Incarnation.

Les Jansénistes, jaloux de s'assurer l'appui d'une femme de son intelligence et de son mérite, firent effort pour l'attirer à leur parti ; mais elle était trop bien établie sur le solide fondement de l'humilité et de la véritable doctrine catholique pour tomber dans le piège ; son esprit était si éloigné de ces dangereuses subtilités, qu'elle ne voulut pas même répondre aux lettres qu'on lui écrivit à ce sujet.

(1) " Cette divine Mère, répétait-elle en 1668, nous donne un secours continuel dans nos besoins et elle nous conserve comme la prunelle de son œil. C'est elle qui soutient notre famille, d'une manière secrète mais efficace ; c'est elle qui fait toutes nos affaires ; c'est elle qui nous a relevées de notre incendie, et d'une infinité d'autres accidents sous le poids desquels nous devons naturellement être accablées. Comme nous n'avons pu avoir des religieuses de France, elle nous a donné six novices (1668), qui sont toutes de très-bons sujets capables de nous aider à soutenir le poids de nos fonctions, qui croissent de jour en jour. Que puis-je craindre sous les ailes d'une si puissante et si aimable protectrice ? Remerciez la divine Bonté et cette sainte Mère de leur assistance sur notre petite Communauté, et sur moi en particulier qui suis la plus infirme et la plus imparfaite de toutes."

Une de ses maximes fondamentales pour la vie intérieure était celle-ci : "Retranchement universel de toute réflexion, non-seulement sur ce qui peut donner de la peine, mais encore, sur tout ce qui ne tend point à Dieu et à la pratique de la vertu."

D'autres maximes aussi solides sont répandues en foule dans le précieux volume de ses *Lettres*, dont nous avons si souvent cité des extraits, et qui cependant ne contient qu'une bien petite partie de la correspondance de notre Mère ; toutes ses lettres à M. de Bernières entr'autres se sont trouvées perdues, et elles devaient offrir un grand intérêt pour l'histoire de la maison, soit à cause des liens spirituels qu'elle avait contractés avec ce saint homme, soit pour la part qu'il prenait à la fondation, dont il gérait les affaires en France. Il est inconcevable que la Mère de l'Incarnation, surchargée de travail et d'affaires, et obligée d'y consacrer très-souvent une grande partie des nuits, ait pu écrire un nombre si prodigieux de lettres. Il fallait que le zèle qui emportait son esprit quand elle parlait de Dieu, emportât aussi sa plume, quand il s'agissait d'écrire pour son service et sa gloire. "Ce n'est ici que ma seconde lettre depuis l'arrivée des vaisseaux, disait-elle en une occasion ; ils repartent dans quinze jours, et il me faut bien répondre à deux cents lettres." Ailleurs : "J'ai la main si lasse qu'à peine puis-je tenir la plume. Je dois répondre à plus de sixvingts lettres, outre les écritures des affaires de la Communauté pour la France : mais c'est ainsi qu'il faut passer cette vie, en attendant l'éternité qui ne passe point." Elle écrivait à des personnes de toute condition : aux religieux, aux laïques, aux prélats, aux reines, aux princes, aux princesses, et toujours "avec ce naturel, cette grâce, ce tact délicat, ce bon goût, qui caractérisent les bonnes compositions épistolaires du dix-septième siècle," sans parler de cette onction sainte qui inspirait la piété, et qui au milieu même d'affaires temporelles, élevait aussitôt l'esprit à l'objet qui occupait le sien. Après l'entrée de son fils dans l'ordre des Bénédictins, il s'établit entre lui et sa mère un commerce de lettres, "qu'on ne peut lire, dit M. Chs. Sainte-Foi, sans être porté à la pratique de ce qu'il y a de plus grand dans la religion. On y trouve avec tous les sentiments que peut inspirer la piété la plus

tendre et la plus élevée, une connaissance intime des mystères de la foi, qu'elle n'avait pu puiser que dans ses entretiens familiers avec Dieu." (1)

Ses lettres à sa nièce aussi sont admirables. Après l'avoir arrachée aux illusions du siècle par la force de ses prières, elle cherche à purifier ses intentions et à l'élever à la vie parfaite. C'était peu de temps après son arrivée en Canada, que la Mère de l'Incarnation avait appris que son fils ne paraissait plus songer qu'à ses plaisirs, et à profiter de la faveur des grands pour se pousser dans le monde. La mère s'était de nouveau offerte en victime, et ses peines intérieures surtout redoublèrent à un tel point, que l'on frémit à la seule pensée de ce que cette nouvelle Monique eut à souffrir jusqu'à la parfaite conversion de son fils. Ayant obtenu du ciel cette grâce, elle renouvela son immolation pour la nièce dont il est ici question, et qui courait les plus grands dangers pour son salut. La jeune idole du monde, à la fin, se donna aussi tout à Dieu, dans le Monastère même où avait vécu sa tante ; elle prit son nom à sa vêtue, et chercha toute sa vie à imiter ses vertus. (2)

(1) Les écrits de la Mère Marie de l'Incarnation, dit Feller, respirent cette onction sublime qu'on ne trouve que dans les saints.

(2) Cette jeune demoiselle, nièce de la Mère de l'Incarnation, était dotée d'une beauté remarquable, et connue dans la ville de Tours comme une des plus riches héritières de la province. Elle commença dans sa seizième année à figurer dans le monde. Sa mère, qui en faisait son idole, lui avait fait donner l'éducation la plus brillante, et les grâces de sa personne, ainsi rehaussées par les charmes d'un esprit cultivé, la rendirent bientôt un objet d'admiration, qui faillit lui devenir funeste. Plusieurs gentilshommes recherchaient son alliance, et l'un d'eux plus audacieux et plus emporté que les autres, jura qu'il l'épouserait de gré ou de force. Il était officier de la maison du Roi, et comme le père de notre jeune demoiselle était mort l'année précédente, il pensa triompher facilement de l'opposition de sa mère ; mais il se trompa fort. Voici les circonstances de cet odieux projet.

Un jour que cette demoiselle se rendait à la messe accompagnée seulement d'une servante, ce misérable, qui avait des gens appointés pour épier tous ses pas, embarrassa si bien son chemin, qu'elle fut obligée de passer tout près d'un carrosse. A l'instant la portière

La Vén. Mère, après s'être consumée de travaux et de zèle dans sa carrière apostolique, allait enfin recueillir la couronne. " Je me réjouis, écrivait-elle en 1669, à une supérieure de Tours, de ce que nous perdrons bientôt les connaissances de la terre pour n'avoir plus de communication qu'avec les citoyens du ciel..... Vous croyez que je vais mourir, disait-elle à son fils ; je ne sais quand arrivera cet heureux moment qui me donnera toute à notre divin Sauveur, mais il faudrait peu de chose pour m'emporter."

Depuis huit années, en effet, elle souffrait d'une affection bilieuse qui lui avait occasionné un grand dégoût pour la nourriture, mais

s'ouvre, un homme aux bras vigoureux saisit la jeune fille et la jette dans la voiture, malgré sa résistance et les cris de sa servante, qui appelle inutilement les passants à son secours. L'équipage disparaît comme l'éclair, et la triste mère apprend aussitôt l'enlèvement de sa fille. Pendant que cette mère invoquait l'appui de la justice, et faisait armer ses amis et ses domestiques pour le recouvrement de sa fille, celle-ci était logée dans un château à la campagne et entourée d'une forte garde. Après bien des aventures, les défenseurs de notre demoiselle, accompagnés de sa mère, arrivent au lieu de sa détention. Ce gentilhomme et les siens se défendirent avec vigueur ; mais enfin ils furent obligés de mettre bas les armes. Les termes de la capitulation furent que le voutour rendrait à sa mère la timide colombe, à condition qu'on lui laisserait à lui-même la liberté. Cependant cette mère, indignée de l'attentat fuit sur la liberté de sa fille, poursuivit en justice ce gentilhomme, et l'affaire fut portée à la Chambre de la Tourneelle à Paris. La demoiselle comparut devant les juges, et plaïda elle-même sa cause avec tant de force et de courage, qu'elle les ravit tous et gagna son procès ; la partie adverse fut condamnée à payer l'amende avec frais et dommages. Peu de temps après, la demoiselle ayant eu le malheur de perdre sa mère, celui qui en voulait à sa liberté, entreprit de nouveau ses poursuites, et pour parvenir plus sûrement à ses fins, il mit dans ses intérêts le duc d'Orléans, et persuada à ce prince que la demoiselle avait consenti à l'épouser. Le Duc s'étant laissé surprendre, écrivit de bonne foi au gardien de la demoiselle, et lui commanda de faire justice au gentilhomme en lui remettant la jeune personne. Ce monsieur, qui était un des premiers magistrats de la ville de Tours, eut devoir conseiller à la demoiselle de se retirer pour quelque temps en qualité de pensionnaire dans un

comme la Vén. Mère conservait un certain air de santé, ses religieuses se flattaient de la conserver encore longtemps. Ce ne fut que le 15 janvier 1672 que l'on commença à avoir à son sujet de véritables inquiétudes. Dans la nuit du 15 au 16, elle fut prise d'un vomissement extraordinaire qui dura l'espace de vingt-quatre heures, sans que l'on pût y apporter le moindre soulagement. A cela se joignit bientôt une violente douleur de tête, une oppression de poitrine et une insomnie cruelle. Cette fidèle amante de Jésus crucifié se réjouissait et répétait avec une consolation sensible : " C'est maintenant que j'ai l'honneur d'être attachée à la

des couvents de la ville de Tours, et elle choisit de préférence les Ursulines, d'où sa tante était sortie quelques années auparavant pour venir en Canada.

L'officier poursuivit néanmoins son projet, et il s'accrédita si bien auprès de la Reine-Mère qu'elle se fit son avocate, et écrivit à l'Archevêque de Tours, le priant de vouloir bien faire terminer cette affaire à l'avantage de son protégé. Ce Prélat ne sachant quel parti prendre, résolut d'obtenir par lui-même connaissance de toute cette affaire ; il les fit venir tous les deux dans son palais. Cette entrevue eut lieu en présence de l'Archevêque, qui se convainquit que les prétentions du gentilhomme étaient aussi injustes qu'injurieuses à la jeune demoiselle, et il fit entendre à celle-ci qu'elle devait en écrire elle-même à la Reine. Le gentilhomme se retira la rage dans le cœur. Quant à la jeune demoiselle, rentrée aux Ursulines, elle se décida à n'en plus sortir, et pour mieux assurer le succès de sa résolution, elle écrivit à la Reine, invoquant la protection de Sa Majesté. Charmée de pouvoir faciliter à cette jeune personne l'entrée du cloître, Anne d'Autriche défendit à l'officier, sous les peines les plus graves, de jamais renouveler ses poursuites.

Cependant la jeune demoiselle ne s'était déterminée à s'enfermer à jamais dans le cloître que par un mouvement de sa propre volonté, et la vocation religieuse doit procéder d'une inspiration divine à laquelle nul motif humain ne saurait suppléer ; aussi se trouva-t-elle d'abord dans un état de gêne insupportable. Heureusement, sa sainte tante pria et souffrait pour elle. Dieu ne put résister aux prières de sa servante ; avec le voile et l'habit religieux, il donna un autre cœur à la jeune Marie de l'Incarnation ; insensiblement ses intentions s'épurèrent, le monde qui lui avait paru si charmant perdit à ses

croix de Jésus-Christ." Cependant le mal croissait et avec tant de violence, qu'au cinquième jour de sa maladie, les médecins jugèrent qu'il n'y avait plus à espérer et qu'il fallait lui donner les derniers sacrements. Le 20 janvier, à une heure de l'après-midi, elle reçut le saint Viatique, au milieu des sanglots de ses religieuses. Elle seule se livrait aux transports d'une joie indicible de s'unir à Dieu dans ce divin sacrement, espérant le posséder bientôt à découvert. Le lendemain elle reçut l'Extrême-Onction avec un redoublement de joie ; après sa profession de foi elle demanda pardon aux assistants commençant par M. de Bernières, Vicaire-Général et supérieur du Monastère, et le R. P. J. Lalémant, son directeur, puis se tournant vers la Mère St. Athanase, supérieure, et la Communauté, elle les remercia de leur charité à son égard et leur demanda mille pardons de toutes les peines qu'elle leur avait données pendant sa maladie.

Peu après, ayant su que la petite fille d'un chef Algonquin venait d'entrer au séminaire, elle demanda à la voir, lui fit mille ca-

yeux son prestige, et la solitude qui lui avait causé tant d'effroi, devint pour elle un "Paradis de délices." Pour la détacher plus efficacement d'elle-même, Dieu l'éprouva par diverses tentations, et même par des souffrances physiques. Ces "beaux yeux noirs," si *mutins* durant sa vie mondaine, commencèrent à se voiler sous leurs larges paupières, donnant à sa physionomie cet air modeste que nous admirons encore dans son portrait. Toutes les peines et les privations de la vie pénitente lui parurent légères ; son plus grand bonheur fut de cacher ses talents aux yeux des hommes et de pratiquer en secret la vertu. Comme son nom de religion lui rappelait sans cesse les vertus de sa tante, ce souvenir lui faisait demander incessamment à Dieu la grâce d'imiter un si parfait modèle. Sa confiance en elle était sans bornes, elle lui découvrait jusqu'à ses plus secrètes pensées. Voici les dernières paroles de notre Vén. Mère (octobre 1671), à cette chère nièce, qu'elle avait été la première à offrir à Dieu à sa naissance, qu'elle avait ensuite élevée dans la maison de sa sœur avec une tendresse toute maternelle, et pour le salut de laquelle elle avait tant souffert. "Ah ! que je désire que vous deveniez sainte aux dépens de tout ce que je pourrais endurer !... Souffrez, mon aimable fille, que je finisse en vous disant ces paroles de Notre-Seigneur : "Celui qui s'humilie sera élevé."

resses et exhorta les religieuses à conserver toujours une grande affection pour "ses délices;" c'est ainsi qu'elle appelait les filles sauvages. Toutes les pensionnaires, françaises et sauvages, lui furent ensuite présentées pour recevoir sa bénédiction.

Cependant les religieuses étaient plongées dans un abîme de douleur, on faisait des pénitences et des mortifications extraordinaires, on conjurait le ciel de prolonger encore au moins pour quelque temps, des jours si chers et si précieux. L'humble Mère éprouvait de la peine de cet empressement de ses filles à prolonger sa vie, qu'elle croyait inutile, et elle s'en plaignit au R. P. Lalomant. Ce bon Père, touché de l'état de deuil où sa mort allait jeter la Communauté, lui commanda de s'unir à ses sœurs pour demander à Dieu la santé. Elle fut d'abord comme interdite; puis, levant les mains et les yeux vers le ciel: "Je crois, dit-elle, que j'en mourrai; mais si c'est la volonté de Dieu que je vive encore, j'en suis contente." Le Père lui répondit: "Tout cela est bon, ma Mère, mais vous devez vous mettre de notre côté, et faire tout votre possible pour vous conserver à cette Communauté, qui croit encore avoir besoin de vous." A ces paroles, il n'y eut point de réplique, la Mère de l'Incarnation, fermant les yeux à ses propres intérêts et préférant comme toujours l'obéissance au sacrifice, dit comme autrefois St. Martin: "Mon Seigneur et mon Dieu, si vous jugez que je sois encore nécessaire à cette petite Communauté, je ne refuse point la peine ni le travail; que votre volonté soit faite!" Aussitôt elle éprouva un mieux considérable, et peu après les médecins qui l'avaient abandonnée la déclarèrent hors de danger. Grande fut la joie au Monastère lorsqu'on la vit sortir de ce lit d'agonie et se rendre au chœur pour y faire sa visite d'actions de grâces! On chanta le *Te Deum* à l'église dans des sentiments inexprimables, et la joie de sa convalescence se répandit bientôt dans la ville entière. C'était une suite continue de félicitations et de témoignages d'amitié. Les uns lui faisaient parvenir les plats les plus délicats de leur table, les autres envoyaient leurs gens à la chasse, espérant que quelque nouveau mets lui donnerait de l'appétit et des forces. Quelque dégoût qu'elle eût de la nourriture, l'aimable Mère s'efforçait de manger par complaisance. Elle

fut assez bien tout le carême, et le dimanche des Rameaux, elle put suivre à la cérémonie. De plus le vendredi saint, elle se trouva encore assez de force pour assister à la Passion et à l'adoration de la croix. Mais ce soir-là même, elle fut obligée de déclarer à sa supérieure que deux enflures qu'elle avait aux côtés la faisaient extrêmement souffrir. C'étaient deux abcès déjà formés et où il lui fallut dès le lendemain subir une cruelle opération. On espérait encore cependant, car le chirurgien disait que les plaies étaient belles. Mais le huitième jour, il fut si frappé du grand affaiblissement de la malade, qu'il déclara qu'elle était sans ressource. Quand elle apprit cette nouvelle, la joie éclata dans tous ses traits, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa vie fut comme une continuelle extase ; elle avait la vue modestement baissée ou tournée vers son crucifix qu'elle tenait entre ses mains. Elle répondait avec une douceur et une affabilité angélique à celles qui lui adressaient la parole, mais en peu de mots et demeurait absorbée en Dieu. La Mère St. Athanase, qui se tenait constamment auprès de la chère malade, lui demanda si elle avait quelque chose à recommander à son fils. A ces paroles, la Vén. Mère s'attendrit, et elle pria la Mère supérieure de lui faire savoir qu'elle l'emportait en son cœur dans le paradis, où elle solliciterait fortement sa parfaite sanctification. Elle souffrait des douleurs extrêmes, mais avec une patience admirable, s'offrant à souffrir ce purgatoire jusqu'à la fin du monde pour le salut des peuples, s'il eut plu à la divine Majesté. Elle désira voir les élèves pensionnaires à plusieurs reprises, et elle les bénissait chaque fois avec une tendresse inexprimable. Le vendredi, 27 avril, elle reçut de nouveau le St. Viatique et l'extrême-Onction ; jusque-là elle avait reçu la sainte communion tous les deux jours. Quelques religieuses lui ayant demandé de leur faire part de ses mérites, elle répondit avec un sourire céleste : *“ Tout est pour les sauvages, mes sœurs, je n'ai plus rien à moi. ”* Dans la matinée du samedi, 30 avril, se sentant à l'extrémité, elle voulut voir une dernière fois ses chères petites sauvages. Après les avoir bénies avec la plus grande effusion de cœur, elle leur adressa dans leur propre langue des paroles admirables, sur la beauté de nos saints mystères et le bonheur de servir Dieu.

A midi, elle perdit l'usage de l'ouïe et de la parole ; mais il était facile de voir que son âme était intimement unie à Dieu ; on la vit encore dans cet état porter d'une main tremblante son crucifix à sa bouche. Quelques minutes avant six heures du soir, elle ouvrit les yeux, regarda ses chères sœurs comme pour leur dire le dernier adieu, puis elle les referma pour ne plus les ouvrir aux choses de la terre. La Communauté était prosternée autour de son lit et dans la plus profonde désolation. A six heures, on entendit deux faibles soupirs ; tous les regards se portèrent avec angoisse vers la chère et sainte mourante ; mais déjà son âme avait brisé ses entraves terrestres. Un rayon d'immortalité illuminait cette figure que la mort venait de frapper, et les religieuses, partagées entre l'admiration et la douleur, contemplaient cette beauté ravissante (1), où semblait se réfléchir l'indicible transport qu'avait éprouvé cette âme sainte, en consommant son union avec la Divinité.

La nouvelle de cet heureux trépas donna lieu à l'expression de la profonde vénération qu'avaient pour la chère défunte les fidèles de tout rang ; on réclamait comme de précieuses reliques les objets qui avaient été à son usage ; tuniques, livres, chapelets, médailles, tout fut enlevé en un instant, et c'est à peine si nos Mères purent conserver son grand chapelet, qui se voit encore à la chapelle des Saints. Quand on sut qu'il n'y avait plus rien à prendre, on apportait à la grille quantité de croix, de chapelets, de médailles, pour les faire toucher à la sainte Mère, et jusqu'à l'heure de l'enterrement, plusieurs religieuses furent employées à satisfaire ce pieux empressement.

Il est impossible de reproduire l'impression que causa parmi les sauvages la mort de la Vén. Mère. Dès que la nouvelle s'en fut portée aux villages de Sillery et de Lorette, ils s'assemblèrent autour du Monastère, afin de prier Dieu pour celle qui les

(1) Ce fait, attesté par toutes les Religieuses qui en furent témoins, fit une telle impression sur les cœurs, que le souvenir s'en est transmis à la postérité par l'usage touchant, qui existe encore au Monastère, de chanter un *Te Deum* au jour anniversaire de la mort de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation.

avait tant aimés. A mesure qu'ils arrivaient, ils sonnaient à la porte, et disaient aux religieuses avec l'accent de la douleur : " Notre Mère à nous est morte ! " Puis, ils se mettaient le doigt sur les lèvres pour signifier qu'une telle affliction ne s'exprimait pas. Les religieuses, " qui n'en pouvaient plus, " les consolait de leur mieux, et chacun s'en allait de son côté pleurer et prier jusqu'à l'heure de l'enterrement.

Comme Mgr. de Laval était alors en France, la cérémonie des obsèques fut faite par M. de Bernières, grand-vicaire du diocèse, et son oraison funèbre fut prononcée par le R. P. Lalemant, qui développa avec une éloquence vive et énergique tous les attributs de la *femme forte*, dont il lui fit l'application d'une manière admirable. M. de Courcelles gouverneur, et M. Talon intendant, étaient présents ; quand la foule du peuple se fut écoulée, ils convinrent avec M. de Bernières, le Père Lalemant et les religieuses, qu'il ne fallait pas enterrer cette Vén. Mère sans conserver sur la terre, quelque vestige de ce rayon de majesté qui éclatait encore sur son visage. Le corps fut donc retiré du caveau, et le lendemain le gouverneur envoya un artiste, qui réussit à prendre une ressemblance frappante de cette douce figure marquée du sceau de la béatitude (1). Quand le portrait fut achevé, on ferma la bière qui portait l'inscription suivante gravée sur étain : "*Ci-gît la Révérende Mère Marie Guyart de l'Incarnation, première Supérieure de ce Monastère, décédée le dernier jour d'avril 1672, âgée de soixante et douze ans et six mois, Religieuse professe venue de Tours, priez pour son âme.*"

Ce ne fut que plusieurs mois après, par les vaisseaux venus au printemps, que les Ursulines de Québec purent faire entendre en France l'écho de leur profonde douleur. Quel vide laissait au Monastère le départ des deux Fondatrices ! Écoutons la Mère Supérieure (Mère St. Athanaso) cherchant à se consoler en parlant des vertus de la chère défunte, tantôt avec le fils de notre Mère, tantôt avec les Supérieures des Communautés de France,

(1) Ce tableau périt dans le second incendie, le 20 octobre 1686. Celui que l'on voit aujourd'hui à la salle de Communauté, a été envoyé de France par la famille Le Maire.

tantôt avec un ancien ami et bienfaiteur, le R. P. Ragueneau. Nous n'extrairons que quelques passages.

“ Ma Révérende Mère, nous avons un très-grand sujet d'adorer avec soumission la conduite de la divine Majesté sur notre petite Communauté, particulièrement depuis l'automne dernier, qu'elle nous a obligées de faire le sacrifice des deux personnes les plus chères et les plus précieuses que nous eussions en ce monde. La première est Mme. de la Peltrie notre très-honorée Fondatrice..... L'autre est notre révérende, très-aimable et très-aimée Mère Marie Guyart, dite de l'Incarnation. Sa personne nous était si chère, si précieuse et si nécessaire que nous ne pensions pas être en état de nous en pouvoir passer. Surtout, sa mort arrivant conjointement avec celle de Mme. notre Fondatrice, ç'a été la plus grande perte que nous pussions faire ; ç'a été, dis-je, une perte irréparable que nous ne pouvons supporter sans des grâces toutes particulières de Notre-Seigneur : car notre chère et toute aimée Mère avait un amour incomparable pour le bien et l'avancement de cette maison, et comme elle en était la véritable mère, elle pensait sans cesse à lui faire ou à lui procurer tout l'avantage qu'elle pouvait, sans épargner ses soins ni ses peines.”

Après avoir parlé des vertus éminentes de la Vén. Mère, de cette présence de Dieu que n'interrompaient point les affaires temporelles, “ la nuit (1) étant pourtant, dit la Mère St. Atha-

(1) Quelque désir qu'eût la Vén. Mère de prolonger ses entretiens avec Dieu, elle ne manquait jamais de se mettre au lit à l'heure prescrite par la règle. “ Mais la posture n'y faisait rien,” dit-elle ; et en effet ses nuits presque entières se passaient en oraison, dormant fort peu et d'un sommeil très-léger. Elle ne s'en levait pas plus tard et ne manquait jamais, malgré ses infirmités, de se trouver avec la Communauté à l'oraison de quatre heures, l'hiver aussi bien que l'été, ayant même pendant longtemps voulu sonner le réveil. Elle était fidèle à la règle dans les plus petites choses, et de quelque travail qu'elle fut occupée, on la voyait courir aux observances dès le premier son de la cloche.

A sa mort, la Mère St. Athanase lui fit un tendre reproche de ce que, par sa faute, elle eut ainsi plongé la maison dans une si profonde douleur, ayant pris d'une viande qui lui était contraire, sans égard

nase, le temps de ses délicieux entretiens avec la Majesté divine ;” de cette humilité magnanime qui ne redoutait ni refusait aucune difficulté dans les affaires que Dieu lui mettait en main, toujours prête à faire davantage pour sa gloire, et à ne rien faire si c'était son bon plaisir ; de cette prudence surnaturelle et divine ; de cette douceur et fermeté ; de cette admirable simplicité, telle que Notre-Seigneur la veut voir en ses disciples, et qui rendait la “ précieuse défunte ” si aimable et agréable à tous, la Mère St. Athanase ajoute :

“ Le zèle pour la gloire de Dieu n'était nullement diminué en elle avec le temps ; mais plutôt il s'était tellement accru que c'était comme une fournaise qui la consumait. Ce fut ce même zèle qui lui fit entreprendre cet hiver, nonobstant son âge, de faire tous les jours des leçons de langues sauvages, afin que cette science s'immortalisât dans cette maison pour l'instruction des filles de cette grande Amérique. Son zèle pour la décoration des autels n'était pas moins admirable. Elle était fort industrieuse en toute sorte d'ouvrages, soit pour la broderie, soit pour la dorure et pour la peinture. Elle s'entendait même en architecture et en sculpture, ayant elle-même enseigné et stilé les ouvriers qui ont fait le retable de notre église, les redressant quand ils s'éloignaient des règles de leur art. Elle n'a pas borné son zèle à notre église seule, car il y en a peu en ce pays qu'elle n'ait enrichies de quelque pièce de son travail, et cela, nonobstant les emplois considérables qu'elle a toujours eus en cette maison, y ayant été dix-huit ans supérieure, deux ans assistante, douze ans dépositaire, et enfin maîtresse des novices, exerçant souvent deux de ces charges à la fois.....

pour son âge et ses infirmités. “ Quand je vins en Canada, répondit la Vén. Mère, Dieu me fit entendre que son bon plaisir était que j'y vécusse à l'apostolique, et qu'en tout j'évitasse la singularité. C'est une loi que j'ai toujours eue depuis devant les yeux. Ma santé et ma vie sont de peu d'importance ; mais il m'importe beaucoup d'obéir à la Majesté divine.” Voilà quel parfait modèle d'union avec Dieu, d'attachement à la vie régulière et commune, il a plu à la divine Bonté de nous donner dans son amour et sa miséricorde !

“ Sa sainte mort après une si sainte vie, ne nous a laissé aucun doute que le St. Esprit ne lui eût donné une assurance intérieure de sa félicité prochaine ; et nous l'avons nous-mêmes autant qu'on la peut avoir en ce monde. C'est ce qui nous doit le plus consoler, ce qui n'empêche pas pourtant que nous ne ressentions bien fort notre incomparable perte. Pour moi, je n'ose y penser de peur de la trop regretter, j'aime mieux me soumettre à l'aveugle à la volonté de Dieu, qui a voulu nous ôter ce puissant appui et mon unique consolation en terre, et me résoudre à vivre désormais sans autre satisfaction que de faire et souffrir tout ce qu'il lui plaira de m'ordonner.....”

Après ces témoignages rendus à la Vén. Mère par celle de sa Communauté qui l'avait vue de plus près, ayant été quinze ans sa supérieure, il n'est pas nécessaire d'ajouter ceux des autres religieuses. Disons seulement qu'elles ne trouvaient pas de termes assez forts à appliquer à leur sainte Mère, l'appelant tour à tour “ une femme incomparable en force et en courage, une supérieure admirable en sagesse, une Mère immense en bonté et en charité.”

Le R. P. Jérôme Lalemant qui avait presque toujours été son directeur en Canada, termine ainsi sa lettre au sujet de la mort de cette sainte Mère. “ Si Monseigneur l'évêque eût été ici, il ne l'eût point abandonnée pendant sa maladie, tant il faisait état de sa personne ; à son défaut, M. de Bernières, son Grand Vicaire, et supérieur du Monastère, lui a rendu tout ce qu'on peut attendre d'un bon Pasteur, et notre Compagnie, les témoignages de respect et d'affection qui étaient dus à son mérite. Au reste, la mémoire de la défunte sera à jamais en bénédiction dans ces contrées, et pour mon particulier, j'ai beaucoup de confiance en ses prières, et j'espère qu'elle m'aidera mieux à bien mourir que je n'ai fait à son égard. Je lui ai été en tout et partout un serviteur inutile, me contentant d'être l'observateur des ouvrages du St. Esprit en elle, sans m'ingérer d'aucune chose la voyant en si bonne main, de crainte de tout perdre.”

La nouvelle de la mort de la Mère de l'Incarnation eut un grand retentissement en France. Bossuet l'oracle de son siècle et la gloire de l'Episcopat français n'hésite pas à l'appeler une autre Thérèse :

“ A l'exemple de ces grandes âmes, dit-il, la Mère Marie de l'Incarnation Ursuline, qu'on appelle la Thérèse de nos jours et du Nouveau-Monde.....”

Voici comment Mgr. de Laval ayant appris cette nouvelle, en écrivit en Canada :

“ Nous tenons à bénédiction, dit-il, la connaissance qu'il a plu à Dieu de nous donner de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec, l'ayant soumise à notre conduite pastorale. Le témoignage que nous pouvons en rendre est, qu'elle était ornée de toutes les vertus dans un degré très-éminent, surtout d'un don d'oraison si élevé, et d'une union avec Dieu si parfaite, qu'elle conservait sa présence au milieu de l'embarras des affaires les plus difficiles et les plus distrayantes, comme parmi les autres occupations où sa vocation l'engageait. Parfaitement morte à elle-même, Jésus seul vivait et agissait en elle. Dieu l'ayant choisie pour l'établissement de l'ordre de Ste. Ursule en Canada, il l'a douée de la plénitude de l'esprit de ce saint Institut. C'était une supérieure parfaite, une excellente maîtresse des novices et elle était très-capable de remplir tous les emplois d'une communauté religieuse. Sa vie, commune à l'extérieur, était à l'intérieur toute divine, de sorte qu'elle était une règle vivante pour toutes ses sœurs. Son zèle pour le salut des âmes et particulièrement pour celui des sauvages, était si ardent qu'il semblait qu'elle les portât tous dans son cœur. Nous ne doutons pas que ses prières n'aient obtenu en grande partie les faveurs dont jouit maintenant l'Eglise naissante du Canada.”

Ajoutons à ces voix imposantes du haut clergé, les témoignages non moins précieux de plusieurs prêtres aussi distingués par leur piété que par leur érudition. M. le Camus, docteur de Sorbonne et Grand-Vicaire de l'Archevêque de Tours, donna le 11 janvier 1680, l'approbation suivante aux lettres spirituelles et historiques de cette Vén. Mère.

“ Les justes, dit l'Ecriture, ne meurent qu'aux yeux des hommes insensés, car outre que leur mort précieuse devant Dieu, est moins une mort qu'un heureux passage de la vie présente à l'éternité, c'est qu'ils vivent toujours en terre ou par leurs vertus dont le

souvenir édifié, ou par leurs ouvrages dont les lumières instruisent. La Vén. Mère Marie de l'Incarnation s'est acquis ce privilège d'immortalité, qui est le partage des âmes prédestinées, non-seulement par sa piété extraordinaire et ses communications avec Dieu, qui en ont fait un exemple admirable et le sujet d'une grande édification pour son ordre, mais aussi par ses maximes très-évangéliques et très-chrétiennes, qui rempliront dans tous les temps l'esprit de ceux qui liront avec application le livre qui a pour titre : " Lettres de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France."

Le temps n'a pas plus affaibli en France qu'en Canada les sentiments que l'on avait d'abord conçus de la sainteté de notre Vén. Mère, comme on le voit par le beau témoignage que lui rendait vers l'année 1800, M. Emery, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Paris. Cet homme d'une science et d'une piété consommées, qui ne craignait pas de dire à Napoléon le Grand " ses vérités," écrivait ainsi à Mgr. J. O. Plessis évêque de Québec. " J'ai beaucoup de vénération pour les Ursulines de Québec, qui, sans doute, ont hérité des vertus éminentes de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation. C'est une sainte que je révère bien sincèrement et que je mets dans mon estime à côté de Ste. Thérèse. Dans ma dernière retraite, sa vie, ses lettres et ses méditations ont seules fourni la matière de mon oraison et de mes lectures."

En dédiant la " Vie de la Mère Marie de l'Incarnation " à la reine Elisabeth d'Espagne, en 1724, le R. P. de Charlevoix parlait ainsi. " Une femme forte et telle que le plus sage des Rois semblait désespérer d'en trouver jamais, ne pouvait être l'ouvrage que de cet amour sacré, qui, fort comme la mort ainsi que le même Salomon le dit ailleurs, communique à ceux qu'il anime une force à laquelle rien ne résiste. C'est un feu divin, dont une seule étincelle fit courir au martyre Ste. Thérèse encore enfant, et pour parler de la mère Marie de l'Incarnation comme en ont parlé les plus grands personnages de nos jours, l'on peut dire que toute l'eau (1) de l'océan n'a pu éteindre le feu qui consumait cette autre Thérèse, que le siècle précédent a don-

(1) *Aquæ multæ non potuerunt extinguere caritatem.*

née à la France. Aussi de quoi ne l'a-t-il pas rendue capable ? Tout ce que la vie apostolique a de plus éminent, et qui demande un courage plus ferme : courir au-delà des mers, chercher jusque dans le centre de la barbarie, des âmes égarées pour les gagner à Dieu ! N'épargner ni soins ni travaux, prodiguer sa santé et sa vie même pour apprendre à des sauvages à connaître et à aimer Celui qui seul est aimable et digne d'être aimé ; ce n'est là qu'une partie des effets de cet amour dominant dans une âme dont il s'est emparé et où il a toujours agi sans obstacle." (1) Le jugement que le Père de Charlevoix porte sur ses écrits, est encore fort remarquable. " On voit par ses écrits, dit-il, qu'elle était une des plus spirituelles femmes de son siècle. Tout y est solide, elle pense juste ; elle approfondit tout ; donne à ce qu'elle dit un tour ingénieux, et son style a cette simplicité noble où peu d'écrivains parviennent."

Après avoir fait un retour sur sa douceur, sa bonté, sa fermeté dans les entreprises, son habileté dans les affaires et son zèle pour la gloire de Dieu jusqu'au dernier moment de sa vie, le R. P. de Charlevoix résume comme suit son intéressante histoire de cette grande servante de Dieu. " Ainsi vécut, ainsi mourut l'illustre Marie de l'Incarnation. L'histoire nous présente peu de femmes qu'on puisse lui comparer ; et je crois que personne de ceux qui se donneront la peine d'examiner attentivement ses actions et ses écrits, ne fera difficulté d'en convenir. Tout ce que nous avons eu dans ce siècle de plus distingué par la sainteté et par le mérite en a ainsi jugé ; et les plus grandes éloges qu'on lui ait donnés, sont venus de ceux qui l'ont plus parfaitement connue."

" La Mère de l'Incarnation était d'une taille haute, d'un port grave et majestueux, que tempérait une douceur humble et modeste. Lorsqu'elle était encore dans le monde, tout son air avait quelque chose de si grand, qu'on s'arrêtait dans les rues pour la voir passer. Ses traits étaient réguliers, mais c'était une beauté mâle, qui laissait voir toute la grandeur de son âme. Elle était

(1) Charlevoix, Vie de la Mère Marie de l'Incarnation, Liv. VI. Paris 1724.

forte et bien constitué, d'une humeur très-agréable ; et, quoique la présence continuelle de Dieu lui donnât quelque chose de céleste qui imprimait le respect, on ne se sentait jamais embarrassé avec elle." (1)

(1) Vie des premières Ursulines de France par M. C. Sainte-Foi.

; et, quoique
e chose de cé-
is embarrassé

Sainte-Foi.

CHAPITRE V.

Dernières années dans le Monastère restauré.

Cinq nouvelles filles de Ste. Ursule—Mort du R. P. Jérôme Lalemant—Séminaristes du Comte de Frontenac; un dernier mot sur le séminaire sauvage—Alerte au Monastère—La chapelle des Saints—Quelques sœurs de plus au ciel—On adopte les Constitutions de Paris—Les deux Louise—Agnès Beskès—Dernière cérémonie avant l'incendie—Etat du Monastère à cette époque—Incendie, 1686.

§1.—CINQ NOUVELLES FILLES DE STE. URSULE.



ous venez de voir, chères lectrices, un vide immense se faire au Monastère dans l'automne de 1671 et au printemps de 1672. Dieu cependant n'abandonne pas

son œuvre; du haut du ciel, les saintes Fondatrices guident vers la solitude qu'elles ont tant aimée de nouvelles vierges qui, s'efforçant de marcher sur les traces de leurs devancières, deviendront ainsi à leur tour la gloire et le soutien de notre maison.

Nous ferons ici part à nos lectrices de réflexions bien judicieuses de M. l'Abbé P. F. Richaudeau au sujet des vocations religieuses. Dans un de ses ouvrages publié en 1859, "Les Ursulines de Blois ou deux cent trente ans d'un Monastère," il dit qu'avant la Révolution Française, on voyait souvent de jeunes filles de treize, quatorze ans, toutes décidées et

parfaitement disposées à entrer au noviciat : elles devenaient des modèles de régularité et mouraient à un âge très-avancé, soixante-dix, quatre-vingts ans ; mais depuis le bouleversement social occasionné par cette terrible catastrophe, ce n'est qu'à seize, dix-sept ans que les jeunes personnes peuvent prendre d'une manière durable leur résolution d'entrer au noviciat.

La suite de notre Histoire fera voir que le Canada a conservé un trait de ressemblance à cet égard avec la vieille France.

La Mère Angélique de Lauson dite du St. Esprit.

Mlle. Angélique de Lauson était sœur de la Mère Marie de Lauson de St. Charles, et demanda comme elle l'entrée du noviciat dès l'âge de douze à treize ans. Mais les religieuses, qui avaient eu soin de ces enfants prévenus de la grâce dès leurs plus tendres années, s'entendirent si bien avec la famille de Lauson, que ces jeunes vocations furent soumises à de raisonnables épreuves. La jeune postulante ayant appris qu'elle serait libre d'entrer lorsqu'elle aurait quinze ans accomplis, il ne fut plus possible de la retenir à Beauport. Croyant qu'elle perdrait sa place si elle ne se rapprochait du Monastère, elle se fit ramener au pensionnat le 11 mai 1675. On la fit attendre encore cinq mois, mais enfin vaincues par sa constance, les religieuses l'admirent au noviciat le 21 octobre de la même année. Notre vieux récit consacre de belles et longues pages à raconter les vertus de "cette jeune amante de la céleste sagesse ;" nous les résumerons plus tard en faveur de nos lectrices.

La Mère Catherine Pinguet de l'Incarnation.

Le 11 novembre 1676, entra au noviciat Mlle. Catherine Pinguet, fille de M. Noël Pinguet, de l'Île d'Orléans, et de Mme. Marie M. du Pont. Disons en attendant sa notice que la fervente postulante devant recevoir le nom chéri de la Vén. Mère, on

retarda sa vêturo de deux mois, afin de faire la cérémonie le dernier jour d'avril. Ce fut le cinquième anniversaire de la mort de la sainte fondatrice, qu'on honora ainsi une de ces jeunes élèves dont elle avait commencé l'éducation, et que Dieu destinait à gouverner un jour la maison qu'elle avait fondée.

La Sœur Madeleine Amiot de la Conception.

Les compagnes d'études se suivent de près. "Le 5 février 1677, Mlle. Marie M. Amiot, fille de M. Charles Amiot et de Mme. Geneviève de Chavigny, est entrée au noviciat dans sa quinzième année."

Le Seigneur semble s'être servi des plaisirs mêmes du monde pour attirer à sa suite cette jeune demoiselle. D'une taille svelte et élancée, d'une figure intéressante et gracieuse, Mlle. Amiot, à l'âge de treize ans, avait l'extérieur d'une jeune personne formée. Aussi sa mère, qui l'aimait uniquement, s'était-elle empressée de la retirer du pensionnat, l'année qui suivit sa première communion. Rêvant déjà au plus brillant avenir pour cette fille chérie, elle la conduisit bientôt à ces réunions du grand monde, trop souvent l'écueil de l'innocence. La jeune demoiselle n'eut qu'à paraître pour plaire. Mme. Amiot, femme de bon sens et pleine de respect pour la religion, était néanmoins de ces personnes qui cherchent à se faire un milieu qui leur convienne, entre les usages imposés par le monde et les maximes de l'Évangile. Le temps se partageait souvent entre la toilette, la promenade et le bal, et cette mère ne se croyait jamais plus heureuse que lorsqu'elle voyait son enfant parée de ses plus beaux atours. Cependant, la demoiselle n'était pas au fond du cœur aussi heureuse que chacun se plaisait à le penser. Comme la jeune mondaine qui, de nos jours, vit un spectre hideux dans le miroir où elle se contemplait en toilette de bal, et qui mourut des suites de cette affreuse vision, Mlle. Amiot fut aussi poursuivie par un certain fantôme qui se trouve bien souvent au milieu des plus brillantes réunions : l'ennui le plus sombre s'emparait de tout son être et l'accablait incessamment ! Mais plus heureuse que celle dont nous venons de parler,

la religion lui enseigna bientôt un remède efficace, et elle obtint de rentrer au Monastère pour y faire une espèce de retraite. Revenue de sa propre volonté aux lieux de son enfance, Mlle. Amiot ne tarda pas à y trouver cette jouissance intime, ce, " je ne sais quoi " qu'elle avait inutilement cherché dans les réunions de plaisir. L'Esprit-Saint lui fit entendre sa voix divine et entraînante, et la jeune mondaine, vaincue par ses attraits, résolut de ne plus résister aux influences de la grâce, dont elle commençait alors à comprendre les mystérieuses manifestations. Admise à la profession religieuse en 1679, elle fit au Seigneur l'offrande la plus généreuse de tout ce qu'elle avait et de tout ce qu'elle pouvait espérer dans le monde. Dès lors aussi ses progrès dans la perfection furent de plus en plus rapides. " Si le Seigneur, dit notre récit, avait gratifié notre chère Mère de bien des talents, elle a su en faire un saint usage pour sa gloire, surtout à notre Institut, où elle s'employait avec un grand zèle. En 1697, elle fut une des quatre religieuses de chœur qu'on choisit dans notre maison pour établir une Communauté d'Ursulines dans la ville de Trois-Rivières. Mais elle n'y put demeurer que trois ans, ayant été rappelée aux instances de Madame sa mère. Cette chère Mère a exercé dans notre Communauté les emplois les plus considérables. C'était un pilier d'observance : même pour le lever de quatre heures, elle a toujours été jusqu'à la fin de sa vie une des premières rendues au chœur pour offrir ses hommages à Notre-Seigneur. Comme secrétaire du Sacré-Cœur de Jésus, c'était elle qui se chargeait d'enrôler les associés. Saisissant avec zèle cette occasion pour les instruire et les exhorter à l'amour de Jésus, elle passait des heures entières à leur parler de sa bonté, de sa divine douceur, et de son inépuisable miséricorde envers ses créatures, et surtout envers les pauvres pécheurs.

" A l'âge de quatre-vingt-cinq ans, elle courait pour ainsi dire au devant de la volonté de ses supérieurs, leur étant soumise en tout comme une enfant de classe. Son âge avancé ne l'empêchait pas de travailler pour les églises du pays ; et lorsqu'elle fut atteinte de sa maladie mortelle, les fleurs artificielles l'occupaient encore. Elle passa de cet exil à une vie meilleure, le 13 oc-

tobre 1747. Elle avait soixante-huit ans de profession religieuse." (1)

La Mère Marie Anne Anceau de Ste. Thérèse.

Voici un autre "pilier" taillé par la main du Seigneur pour être, durant de longues années, un des plus forts appuis de notre Monastère, et plus tard un des premiers et principaux soutiens de l'édifice aujourd'hui sanctifié par la ferveur de nos sœurs Ursulines de Trois-Rivières.

"Le 4 mai 1676, Mlle. Marie A. Anceau, fille du Sieur Benjamin Anceau, marchand de Trois-Rivières, et de Mme. Louise Poisson, entra au noviciat dans sa quinzième année."

Envoyée à Québec dès l'âge de six ans pour son éducation, cette enfant douée d'une intelligence extrêmement précoce, se livra avec une ardeur incroyable aux études de son âge. Vers sa troisième année, la jeune Marie-Anne fit sa première communion avec une grande piété, et dès lors on la regardait comme une des plus sages et des plus instruites parmi les élèves. Déjà la pensée de son avenir préoccupait cette âme pure et candide. Elle étudiait dans l'intention d'enseigner un jour aux autres; et comme on lui demandait ce qu'elle ferait pour passer plus agréablement son temps après sa sortie du pensionnat: "J'instruirai les petites filles de Trois-Rivières," répondit l'enfant avec une grâce naïve. Paroles remarquables, et qui eurent dans la suite leur plein accomplissement. Toujours sérieusement occupée, on ne surprit jamais Mlle. Anceau dans ces petits projets d'espièglerie et

(1) Au mois de mai 1739, la Communauté célébrait en son honneur, une de ces fêtes touchantes que la religion consacre "aux triomphes de la vertu." Voici ce que nous en dit le *récit*: "Aujourd'hui 12 mai 1739, la Mère Marie Amiot de la Conception a renouvelé ses vœux de soixante ans de profession entre les mains de M. de Miniac, Vicaire-Général du diocèse et notre Révérend Père Supérieur. Pendant la messe l'on a chanté des motets analogues à la fête. La Communauté et le pensionnat ont eu grand congé joint à un traitement extraordinaire en l'honneur de cette ancienne et fervente religieuse."

de légèreté, si connus de certaines élèves de pension, et si funestes par fois à leurs études.

Deux années après sa première communion, la jeune Marie-Anne fit connaître à ses parents le désir qu'elle avait de se consacrer à Dieu. Ceux-ci un peu frustrés dans leurs projets d'avenir, ne se rendirent à sa demande qu'à condition que la jeune fille se soumit à une épreuve extraordinaire, afin qu'ils eussent par là l'assurance que cette vocation venait du ciel. Mlle. Anceau se soumit à tout, et l'on admira la vertu qu'elle fit paraître en attendant une année entière au noviciat avant de recevoir l'habit religieux. Voyant qu'elle était toujours ferme et inébranlable dans sa vocation, sa famille lui permit de prononcer ses vœux vers l'âge de dix-huit ans. A sa vêtue, elle prit le nom de Ste. Thérèse, et elle fit profession le 24 octobre 1679. Fervente comme un ange à son début dans la vie religieuse, la jeune servante de Dieu ne se relâcha jamais dans la suite; avançant chaque jour d'un pas redoublé dans l'étroit sentier de la vie parfaite, elle mérita de la part de notre vieux récit ce naïf éloge. "N'ayant fait que passer dans le monde, la Mère Marie-Anceau de Ste. Thérèse en ignorait complètement la misère, la malice et les séductions, et son regard comme son cœur se tournait incessamment vers le ciel. Après avoir exercé plusieurs emplois dans ce Monastère, elle fut nommée par Mgr. de St. Vallier, en 1712, supérieure du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières, fondé en 1697 par ce digne évêque. Cet ordre lui ayant été communiqué par M. Glandelet, alors vicaire-général du diocèse et supérieur de notre maison, elle partit de Québec le 14 novembre 1712, pour aller remplacer la Mère des Anges, qu'on avait élue pour gouverner notre Communauté. C'était là que la Providence avait depuis longtemps préparé les voies à la Mère Ste. Thérèse, et ce fut "au milieu de son peuple, auprès de la maison de son père," qu'elle remplit dignement pendant l'espace de dix-neuf ans le rôle si difficile qu'on lui avait assigné. Mère tendre et vigilante, sa sollicitude s'étendait également aux intérêts spirituels et temporels de la nouvelle fondation qui lui était confiée; elle gouverna la maison avec une prudence et une sagesse admirables, au grand contentement des

religieuses qui vivaient dans une charité parfaite, et à l'édification de toute la ville dont elle était chérie et estimée. En 1732, Mgr. Desquet la rappela à Québec pour l'établir supérieure de notre Monastère, qu'elle gouverna avec une grande douceur pendant trois ans. L'année 1735, quatre mois après avoir résigné cette charge, la Mère Ste. Thérèse fut atteinte d'un mal de gorge extraordinaire, et la fièvre s'y étant jointe, elle fut bientôt jugée en danger, ce qui détermina M. de Miniac, vicaire-général et supérieur du Monastère, à lui administrer les derniers sacrements. Ayant reçu ces secours de la sainte Eglise avec une pleine connaissance de son état, et la plus touchante piété, elle s'endormit doucement du sommeil des justes, sans éprouver la moindre crainte de la mort, le 28 octobre 1735, à l'âge de soixante et quinze ans. Elle avait cinquante-six de profession religieuse."

La Mère Marie Boutteville de Ste. Claire.

La dernière demoiselle qui fit profession au Monastère avant l'année 1686, époque du second incendie, fut Mlle. Boutteville. Cette fois, chères lectrices, ce n'est pas une jeune Canadienne qu'on vous présente, mais une gaie Parisienne, née aux bords rians de la Seine, et que les affaires de commerce de son père entraînaient vers nos rives lointaines. Cette aimable enfant de la "vieille Lutèce," fut placée au pensionnat en 1679, pour achever son éducation. Dans le cours de ses études, la "vie au Monastère" lui plut à tel point qu'elle résolut de l'embrasser; mais ce ne fut qu'après deux années de "poursuites" qu'elle en obtint la permission. Enfin, Mlle. Marie Boutteville, fille de M. Lucien Boutteville et de Mme. Charlotte Clairambourg, née à Paris le 1er mai 1668, et baptisée dans l'église de St. Germain "le vieux," entra au noviciat le 29 octobre 1683, prit l'habit religieux et le nom de Ste. Claire au commencement de l'année 1684, et fit sa profession religieuse le 21 janvier 1686.

Il nous reste un beau souvenir de cette famille, dont le nom est inscrit depuis longtemps, sur la liste de nos bienfaiteurs. "Deux mille livres de donation pour encourager les Ursulines de Québec

à poursuivre leur œuvre de zèle !” Certes, ce n'était pas peu de chose, considéré au point de vue simplement matériel ; mais l'intention si noble du bienfaiteur en rehausse infiniment la valeur. Cet acte de donation nous a paru propre à intéresser nos lectrices qui, sans doute, souriront comme nous en parcourant la clause si peu favorable aux missionnaires et aux missions. Voici ce document si caractéristique de ces hommes à l'ancien type, si sobres et sévères dans leurs mœurs, si généreux et hospitaliers à l'égard d'autrui.

“ Pardevant le Notaire Garde-Notes en la ville et Prévôté de Québec, en la Nouvelle-France, fut présent le Sieur Lucien Boutteville, marchand-Bourgeois de Québec, demeurant rue Ste. Anne ; lequel a dit que Rev. Mère Marie Boutteville de Ste. Claire sa fille, s'étant dévouée et consacrée à Dieu dès l'année 1683, dans le Monastère des dames Ursulines de cette ville, il en a toujours depuis reçu tant de consolation, par la grâce qu'il a plu à la divine Bonté de lui faire de se conformer dignement à son état, qu'il veut par une espèce de reconnaissance, donner quelque portion de son bien au Monastère des Ursulines, comme aussi pour avoir part aux mérites et bonnes œuvres des dites religieuses qui le composent, et contribuer par ce moyen à soutenir le zèle qu'elles ont pour l'instruction des jeunes filles de ce pays. C'est pourquoi le Sieur Boutteville fait, par ces présentes, donation au dit Monastère des dames religieuses Ursulines de cette ville, de la somme de deux mille livres à prendre après son trépas, sur les plus clairs des biens qui se trouveront alors lui appartenir, ses dettes payées si aucune y a. Et s'il arrive que son épouse lui survive, la dite somme ne sera payée qu'après le décès d'icelle.....

“ Cette donation ainsi faite pour les causes et raisons exprimées ci-devant ; à condition toutefois, que tant que le dit Monastère subsistera en cette ville, la dite Mère Ste. Claire ne sera envoyée en aucun autre Monastère, afin que le donateur et sa femme ne soient pas privés de la consolation et satisfaction qu'ils ont de la voir à leur commodité, etc..... L'an 1698.”

(Signé) GENAPLE.

Nous ne saurions nous dispenser de faire part à nos lectrices d'une réflexion qui nous a vivement frappée en transcrivant cet acte. Si des parents chrétiens sont attendris et consolés, de voir une enfant chérie remplir dignement les vœux qu'elle a faits au Seigneur, combien plus doit être grande la joie de Dieu et de ses anges !

Quel spectacle pour Dieu, lorsqu'une âme n'ayant l'empire du péché s'efforce de vivre dans l'innocence que lui donne la régénération chrétienne ! En s'élevant généreusement au-dessus des misères de la nature humaine, la Mère Marie Boutteville de Ste. Claire a marché de victoire en victoire, jusqu'au jour bienheureux où ses vertus ont été couronnées de gloire. Atteinte d'une pleurésie dans sa trente-septième année, elle reçut avec une piété touchante les derniers sacrements, et succomba le cinquième jour, 18 mai 1705, rendant son âme à Dieu avec un bonheur tout céleste.

§2.—MORT DU R. P. JÉRÔME LALEMANT.

Neuf mois seulement après la mort de la Vén. Mère, Dieu exigea des Ursulines un nouveau sacrifice. Pour comprendre ce qu'était le R. P. Lalemant à l'égard de notre maison, nos lectrices n'ont qu'à se rappeler les immenses services qu'il lui rendit dès les premières années de la fondation. De plus, il y avait quatorze ans qu'il remplissait les fonctions de chapelain et de directeur. Mais laissons parler à ce sujet notre fidèle récit.

“ L'an 1673, Dieu continuant de visiter notre maison par la perte des personnes qui lui étaient les plus chères et les plus nécessaires, permit que le R. P. J. Lalemant, après avoir chanté ici la haute messe le jour des Rois et prêché l'après-midi, se trouvât mal la nuit suivante, et ayant été retenu au lit le 7 janvier il ne sortit plus du collège, où il est décédé le 26 du même mois à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ce fut en vain que

pas peu de
; mais l'in-
t la valeur.
nos lectrices
la clause si
ici ce docu-
si sobres et
rs à l'égard

Prévôté de
ancien Bout-
Ste. Anne ;
Claire sa
1683, dans le
toujours de-
à la divine
état, qu'il
e portion de
r avoir part
le compo-
qu'elles ont
pourquoi le
dit Monas-
somme de
clairs des
payées si
e, la dite

exprimées
Monastère
a envoyée
emme ne
ont de la

NAPLE.

nous adressâmes au ciel des supplications et des vœux, le Seigneur voulant couronner son fidèle serviteur, se montra en cette occasion inflexible à nos prières. Cette perte était très-grande et elle causa une affliction inconcevable dans notre Monastère, car ce bon Père était également cher à toutes. Depuis de longues années, il avait été le confesseur aussi bien que le Supérieur Ecclésiastique de cette maison, qui doit après Dieu à ses soins tout ce qu'elle est maintenant, soit au spirituel soit au temporel, et il faisait actuellement l'office de chapelain par pure charité. Ce fut lui qui composa à notre demande les premières Constitutions qu'on a observées en ce Monastère, et il ne cessa de nous rendre des services impayables, soit avant soit depuis notre incendie. Aussi lui avons-nous donné tous les témoignages possibles de notre reconnaissance, surtout à sa mort, par des services solennels, par des prières redoublées ainsi que par des pénitences particulières.

“ Le R. P. Dablon, Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus, et Recteur du Collège de Québec, nous donna en la place du Père Lalemant, le R. P. Thierry Beschefer.”

Comme ce récit est simple, vrai et empreint de résignation !

Vingt-trois ans auparavant (octobre 1659), notre vénérée Mère de l'Incarnation écrivait à son fils :

“ afin que vous alliez saluer le Révérend Père des Missions, qui passe lui-même en France pour les pressantes affaires de l'Eglise. Il m'a promis de vous faire visite, mais je serais bien aise que vous le voulussiez prévenir à cause du mérite de la personne. Je vous dirai encore que c'est l'homme du monde à qui j'ai le plus d'obligation, tant pour l'établissement de

notre maison, que pour les maximes spirituelles et saintes qu'il nous a données selon l'esprit de notre vocation. Il y a près de six ans qu'il est notre supérieur et directeur, et le mien particulièrement. On nous menace de ne le pas faire revenir en ce pays, si cela arrive nous ferons tous une perte considérable. C'est le père des pauvres, tant Français que Sauvages..... Enfin c'est le plus saint homme que j'aie connu depuis que je suis au monde. Je vous prie donc de le recevoir avec toute la bienveillance possible, et de le remercier de toutes les charités qu'il a faites à notre Communauté Et n'estimez pas que ce soit l'affection que j'ai pour les Révérends Pères qui m'en fasse dire des louanges; non, je n'exagère rien, mais plutôt je vous assure que je ne dis rien encore qui approche de l'excellence de leurs vertus et de leurs mérites."

§3.—SÉMINARISTES DU COMTE DE FRONTENAC ET AUTRES; UN MOT SUR LE SÉMINAIRE SAUVAGE.

Nous avons rendu compte du séminaire sauvage jusqu'à l'époque de la mort de notre Vén. Mère, qui eut la consolation de bénir une "belle troupe" de ces pauvres enfants; il reste à mentionner les entrées des élèves les plus remarquables à partir de cette époque jusqu'à l'incendie. Nous ne savons si nos bonnes Mères avaient le don des langues, mais nos lectrices seront sans doute frappées comme nous, de les voir enseigner nos saints mystères à des enfants de cinq nations différentes.

Dès son arrivée en 1672, le Comte de Frontenac s'était appliqué à gagner la confiance des sauvages par des actes de conciliation et de générosité. Un moyen entr'autres qui lui réussit parfaitement, fut celui d'adopter, comme on disait alors, les petites filles des chefs sauvages, et de pourvoir à leur éducation. C'est ainsi qu'au retour d'un de ses premiers voyages à CatarakSi (au-

jourd'hui Kingston), il amena à Québec trois petites Iroquoises qu'il plaça dans notre séminaire.

“ Le 8 août 1674, dit notre registre, le R. P. Chaumonot vint avec M. le Chasseur, Officier de l'Etat-major du Comte de Frontenac, et accompagné de plusieurs sauvages, nous amener trois petites Iroquoises, Marie-Ursule, Marie-Françoise et Marie-Madeleine, pour être instruites au séminaire.

“ L'année suivante, au mois de juillet, le Gouverneur devant faire le voyage de CatarakSi, emmena avec lui ces trois petites Iroquoises pour voir leurs parents. Au retour du Comte de Frontenac, au mois de septembre, ces enfants sont revenues avec lui ; elles furent ramenées au séminaire dimanche au soir par le Capitaine des gardes.”

Ces petites Iroquoises étaient d'une douceur et d'une docilité ravissante, aussi ce ne fut qu'avec regret qu'on les vit partir du Monastère le 19 juin 1676, pour n'y plus revenir ; M. de Frontenac, charmé de leur progrès, les ramena alors à leurs parents.

“ En 1675, le Comte de Frontenac plaça au séminaire, Barbe Corlar et Cecile-Agnès Aochiati, Iroquoises, ainsi que Barbe et Michelle, Algonquines, filles de Jean-Baptiste Capitaine des Sauvages de Tadoussac.

“ Au mois de juin 1676, deux jeunes filles de la nation des Esquimaux sont entrées au séminaire.” Elles se nommaient Thérèse-Benedic et Martine. La tribu à laquelle appartenaient ces élèves, habitait les environs du détroit de Belle Isle, et leur famille était fort considérée des missionnaires et des Français en général, tant pour la bravoure du chef que pour la bonne conduite de tous les membres.

“ Le 26 mai 1683, dit notre récit, le R. P. Jacques Bigot S. J. qui a soin de la mission des Abénaquis, a mis en notre séminaire deux petites Abénaquises ; l'une s'appelle Denise, l'autre Thédosie.

“ Le 27 juillet de la même année le même R. P. J. Bigot nous a amené deux autres Abénaquises ; l'une se nomme Geneviève, l'autre Charlotte.

Le 15 janvier 1684, le R. P. J. Bigot S. J. nous a amené la petite Anne-Thérèse. Le 19 du même mois, le R. P. Bigot, S. J., nous a amené Agnès Sesk8es, abénaquise de nation."

Quelque temps après leur première communion, ces dernières élèves, déjà en état d'instruire et d'édifier leurs compatriotes, s'en retournèrent chez leurs parents qui demeuraient à la mission de Bécancourt. Une seule de ces jeunes Abénaquises eut le bonheur de mourir dans la maison de Dieu : ce fut Agnès, dont nous raconterons plus tard la mort édifiante.

Il paraît que plusieurs de ces petites filles sauvages restèrent un temps considérable au Monastère car : "Le 15 juillet 1682, dit le *vieux récit*, Marie Durant est sortie du séminaire, après y avoir été nourrie et entretenue environ dix ans. La petite Barbe, Iroquoise d'Agné, est venue au séminaire le 7 janvier 1677, et elle est sortie pour retourner chez ses parents, retirés à l'ancienne Lorette, le 8 mai 1683."

Dans le recensement du Canada fait en 1681 par M. du Chesnau, Intendant, on ne voit que les noms de neuf séminaristes, tandis que d'après nos registres il devrait s'y en trouver douze. Mais c'était toujours très-peu comparé au passé. Les Intendants qui succédèrent à M. Talon travaillèrent à détourner les sauvages de se fixer à Québec, et parmi eux M. de Meulles se montra des plus animés. Au reste, vers 1683, les débris de la nation huronne s'étaient retirés à Lorette sous la direction du R. P. Chaumonot; les Algonquins de Sillery se concentraient au Saguenay, et les Montagnais s'étaient fixés dans les îles du Golfe St. Laurent. Restaient les Iroquois chrétiens dont l'affluence devait naturellement se porter vers Montréal.

Cependant, sous la longue administration du Comte de Frontenac, nos Mères eurent toujours de petites Iroquoises adoptées et protégées par lui, ainsi que d'autres petites filles sauvages; mais le nombre en était considérablement diminué.

FAMILLE DE SAINTS ; PETITE POSTULANTE SAUVAGE.

L'année 1674 on reçut au séminaire une petite fille huronne dont nous trouvons des détails fort intéressants dans les " Relations inédites " nouvellement publiées par le R. P. Félix Martin, ancien supérieur des Jésuites à Québec. Cette petite fille, dont notre vieux registre nous fournit aussi quelques détails, appartenait à une famille de bénédiction. " Les chefs en sont, dit le missionnaire, Hotachétak et Catherine Jesachégnien sa femme, qu'on peut justement appeler l'aumônère, à cause de sa libéralité envers les pauvres. Entr'autres enfants, il ont une fille âgée de vingt-trois ans, très-bien faite pour une sauvage. Cette jeune sauvage, appelée Marguerite, s'est mariée à un homme de sa nation, appelé Jacques, qui lui laissa en mourant trois enfants, un garçon et deux filles. Il y eut un an à la Présentation de Notre-Dame, que Jacques, étant déjà attaqué de la maladie qui l'a conduit au tombeau, sa femme lui rapporta ce que le Père Chaumonot avait dit dans son sermon, du sacrifice que St. Joachim et Ste. Anne avaient fait de leur fille unique, la bienheureuse Vierge Marie. Cet exemple le toucha, et, de concert avec sa femme, il prit la résolution de présenter de même à Dieu leur fille Marie-Anne Garihonnenha. Ils lui déclarèrent leur dessein, et cette enfant, âgée pour lors de quatre ans et demi seulement, y consentit avec autant de joie et de ferveur qu'eut pu le faire une grande personne qui aurait eu une vocation bien décidée à la vie religieuse. Le Père Chaumonot est ensuite appelé, et on lui met l'enfant entre les mains, en le priant de la conduire chez les Ursulines afin qu'après y avoir été élevée en qualité de pensionnaire, elle y soit reçue religieuse, si Notre-Seigneur lui en conserve la volonté. Pour eux, ajoutaient-ils, ils faisaient à Dieu un entier sacrifice de cette fille, leur aînée qu'ils aimaient plus qu'eux-mêmes.

" Le missionnaire, qui voulait les éprouver, leur répondit d'abord qu'il penserait à cette affaire. Mais le père de l'enfant ne se contenta pas de cette réponse ; et avant de mourir, il l'en chargea encore très-particulièrement, en protestant que ce serait

le missionnaire qui en répondrait si sa fille, lui ayant été confiée, n'était pas entièrement dévouée à Dieu, à qui sa femme et lui l'avaient présentée et la présentaient encore. Ce pieux malade reçut ensuite les derniers sacrements avec beaucoup de dévotion, et mourut très-chrétiennement le 25 décembre de l'an 1673; de sorte que nous avons sujet de croire que Dieu lui a fait la grâce de naître au ciel, le même jour qu'il est né sur la terre pour notre amour. Sa veuve n'oublia rien de tout ce qu'elle devait à son mari, et ne se contentant pas de ses propres prières, elle fit des aumônes de blé et de porcelaine, (les grains de porcelaine servaient de monnaie parmi les sauvages,) afin quo l'on priât pour le repos de son âme. Il n'y eut pas jusqu'à la petite Marie-Anne, qui, étant avertie de la mort de son père, ne demandât un chapelot; elle alla le dire tout entier dans la chapelle de Notre-Dame de Foye.

“ Depuis ce temps-là, elle et sa mère nous pressent presque continuellement de la faire recevoir au Séminaire des Rév. Mères Ursulines; et parce que M. le Comte de Frontenac y entretient depuis quelque temps de petites filles sauvages, elles se présentèrent toutes deux à lui, lorsque dernièrement il vint faire ses dévotions à Notre-Dame de Lorette. Elles lui demandèrent une place chez les religieuses. M. le Comte ayant répondu qu'à l'arrivée des vaisseaux il verrait ce qu'il pourrait faire en leur faveur, elles ne furent pas encore tout à fait contentes. Ainsi un des Pères de leur mission étant allé à Québec, elles vinrent l'y trouver par un très-mauvais temps, et le prièrent de les mener aux Ursulines.

“ La Rév. Mère St. Athanase, supérieure, qui était malade, envoya d'abord au parloir plusieurs de ses religieuses; mais celles-ci lui ayant rendu un compte très-avantageux de notre petite Huronne, elle vint elle-même recevoir l'enfant qu'on lui présentait. L'ayant vue, elle fut ravie de sa modestie, de ses réponses, comme aussi de la beauté de la voix et de toute la conduite de la petite Marie-Anne, qui n'avait que cinq ans et demi. Elle l'eût dès lors retenu si M. le Gouverneur n'eût promis de la mettre l'été prochain dans leur séminaire. Elle ajouta même que, s'il était empêché de garder sa parole, elle la recevait déjà pour ce temps-là.

Pour gage de sa promesse, la Mère St. Athanase lui fit quelques présents et l'adopta pour sa fille à la façon des sauvages.

“ La mère et l'enfant, bien contentes des marques d'affection que leur ont données les religieuses, attendent le temps de la réception. Le grand-père, la grand'mère et les autres parents de la petite Marie-Anne, sont dans les mêmes sentiments pour le sacrifice qu'ils en veulent faire. Toutes ces circonstances nous donnent sujet de croire qu'il y a quelque chose de surnaturel dans cette vocation, vu la tendresse extrême qu'ont naturellement les sauvages pour leurs enfants.”

Il y avait en effet quelque chose de surnaturel dans cette vocation, car, d'après les notes que nous avons trouvées concernant cette intéressante Huronne, nous voyons que sa santé seule fit défaut et mit obstacle à son pieux dessein de rester toujours dans “ la maison des vierges.” Une année après son entrée au séminaire, elle fut atteinte d'une plaie dangereuse à la jambe, et nos bonnes Mères voulant hâter son rétablissement, la placèrent à l'Hôtel-Dieu, où des opérations faites par les plus habiles chirurgiens secondés par les soins tendres des Mères Hospitalières, lui sauvèrent la vie. Rentrée au séminaire, Marie-Anne parut souffrir des suites de la maladie. On l'envoie à Lorette, mais bientôt elle revient, craignant de se *dissiper* au village, et de perdre ainsi sa *vocation*. Ces alternatives de santé et de maladie se répétèrent pendant trois ans; notre petite postulante revenait chaque année espérant toujours pouvoir se consacrer au service de Dieu dans “ grande maison de Jésus.” En 1677, elle sortit définitivement du séminaire, et continua à servir Dieu avec ferveur au milieu de sa vertueuse famille où elle mourut encore jeune, parée de tous les attraits de l'innocence et de la vertu.

§4.—ALERTE AU MONASTÈRE, 1675.

A dater de la seconde époque de l'histoire de la colonie, c'est-à-dire depuis 1663, l'organisation civile, religieuse et politique de la Nouvelle-France, annonçait que Louis XIV avait pris les rênes du gouvernement, et que Colbert était par sa profonde sagesse le

gardien fidèle des destinées de la puissance française et le digne ministre de son roi. Toutes choses donc s'amélioreraient en ce pays. Cependant comme les moyens de défense n'étaient pas encore complètement organisés, on y vivait dans l'inquiétude, et au moindre bruit d'invasion, chacun tremblait pour sa sûreté personnelle. En voici un exemple :

Dans la nuit du 19 au 20 octobre 1675, on reposait paisiblement dans Québec quand soudain retentit le canon d'alarme du fort : c'était avertir les citoyens ainsi que les habitants de la côte de se tenir sur leur gardes. En effet, on était venu donner avis au Major de la garnison, que des navires anglais s'avançaient pour s'emparer de Québec. Le Comte de Frontenac était alors à Montréal et la ville n'était nullement en état de résister à un ennemi aussi puissant. Néanmoins le commandant de la place et ses braves compagnons d'armes, ainsi que les citoyens de Québec, prennent toutes les mesures possibles, résolus de se défendre jusqu'à la mort.

Dès quatre heures du matin, le R. P. Beschefer, chapelain, accourt au secours de ses filles, célèbre immédiatement la sainte messe et donne la sainte communion à toutes les religieuses. L'action de grâces finie, on commence le remue-ménage, ramassant les meubles et ustensiles pour les cacher dans un caveau, persuadées qu'il faudra bientôt sortir du Monastère. Toute la journée se passe ainsi dans un malaise et une inquiétude étrange ; à chaque instant on croyait voir arriver ces grands navires de guerre, dont la ville avait été menacée, et l'on tenait des barques toutes prêtes pour emmener à Montréal les religieuses, dès qu'on aurait nouvelle de l'apparition des Anglais. Le R. P. Bouvart S. J. devait être le conducteur de cette troupe d'exilées, et il avait déjà promis à la Stc. Vierge qu'en reconnaissance de sa protection, que toutes réclamaient avec ferveur, il les conduirait au retour en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette.

Le Commandant de la place envoyait de temps en temps des canots à la découverte de l'ennemi, et comme ces messagers divers ne revenaient point, les craintes redoublaient à chaque instant. Enfin, le lendemain, 21 octobre, fête de St. Ursule patronne de l'Ordre, comme on allait faire sortir du Monastère les religieuses

et les élèves, un canot arrive..... Qu'on s'imagine la métamorphose, quand on apprit qu'il n'y avait aucune trace d'ennemis ni au loin ni auprès! Toute la ville éclate en cris d'allégresse et nos Mères, contentes de remettre au lendemain à *refaire* la maison, fêtèrent de grand cœur leur sainte Patronne, la chargeant de bénir Dieu de l'agréable dénouement de cette scène, "trop heureuses, disent-elles, d'en avoir été quittes pour la peur."

§5.—LA CHAPELLE DES SAINTS.

Notre Monastère, encore à son origine, était déjà riche en trésors d'une espèce infiniment précieuse. Nos lectrices devinent sans doute que nous voulons parler de nos saintes reliques. Que de souvenirs se retracent ici à notre mémoire! Depuis l'époque 1667, où le R. P. Claude Martin nous faisait don d'une parcelle de la vraie croix, jusqu'aux jours mémorables de juillet 1830, où le vénéré Archevêque de Paris se dépouillait en notre faveur d'une parcelle de la sainte épine, que de généreux donateurs ont successivement contribué à enrichir ainsi notre maison!

Le pieux fils de la Vén. Mère de l'Incarnation, ne se lassa jamais de nous donner de ces preuves d'estime dont le souvenir ne passe point. Il nous fit parvenir en 1662 des reliques des saints martyrs Juste, Modeste, Maximin et Félix; en 1668, des reliques de St. Fortunat, martyr et de Ste. Eugénie, vierge et martyre; en 1677, des ossements des Saints Hilaire, Innocent, Constant et Concorde, martyrs.

La Mère Pétronille de Réchem, religieuse Ursuline à Metz, envoya en 1672, douze côtes des compagnes de Ste. Ursule, et en 1675, le chef d'une des onze mille vierges et martyres. Mme. de Guise, abbesse de Montmartre, envoya au Monastère vers le même temps d'autres saintes reliques. En 1671, la Mère Marie Le Maire des Anges apporta de Franco les reliques des saints martyrs Pérégrin, Placide, Firmin, Janvier et Honoré, dont M. l'abbé Le Maire, son frère, lui avait fait présent à son retour de Romo en 1667. Elle apporta aussi de la cendre tirée du tombeau de St. François de Sales, avec l'attestation.

Outre ces donateurs et donatrices, plusieurs autres saints prêtres et religieuses de France s'occupaient avec une extrême bonté de cette église lointaine du Canada. De ce nombre était le R. P. Claude Boilleau, religieux minime et parent de la Mère Marie des Anges, qui envoya au Monastère en 1674, deux boîtes remplies d'ossements des saints martyrs ; la première contenait les reliques des Saints Vital, Clément et Amy ; la seconde, celles des Saints Liberat, Valère, Aurèle, Denis, Maximi, Vincent, Marcel-line, Candide, Venant, Quézin et Romain.

A cette époque (1674) la Communauté se trouva tellement enrichie de saintes reliques que l'on dut songer à l'érection d'une chapelle particulière, qui a toujours existé depuis. " L'an de notre salut, 1674, dit notre récit, la chapelle des Saints a été érigée en notre Monastère, sous l'autorité de M. de Bernières, vicaire-général de Mgr. de Laval, et de M. Louis A. de Maizerets, supérieur de la Communauté. Après avoir visité la maison, ils firent en présence des religieuses l'ouverture de trois boîtes de saintes reliques envoyées au Monastère par le R. P. Boucher, S. J., assistant-général de France. Cette cérémonie étant finie, ils marquèrent la tribune du chœur comme étant le lieu le plus propre à construire une chapelle en l'honneur des saints (1).

(1) Cette tribune était située dans l'extrémité ouest des classes actuelles de Ste. Madeleine, qui formaient alors le haut du chœur des religieuses ; à l'est, on peut encore distinguer le contour de la grande grille de cet ancien et très-joli chœur des religieuses construit sous la direction de la Vén. Mère de l'Incarnation, et détruit par l'incendie dont nous allons bientôt parler. Après la seconde restauration du Monastère, cette chapelle fut rétablie dans le lieu où nous la voyons aujourd'hui, mais la plus grande partie des saintes reliques se trouvent maintenant dans l'église et à la chapelle Ste. Philomène. On y voit entre autres le corps entier de St. Clément, martyr, qui nous fut envoyé en 1687 par un cousin de la Mère Marie des Anges, M. l'abbé Boilleau, Docteur de Sorbonne, qui l'avait reçu à Rome du Pape Innocent XI.

Outre ces ossements considérables dont il a été parlé, nous avons reçu depuis, un grand nombre d'autres reliques non moins précieuses, telles que celles de St. Ignace, de St. François-Xavier, de St. François-

Il n'est pas étonnant que notre chapelle des Saints, devenue en quelque sorte de nouvelles catacombes, ait inspiré tant d'intérêt et de dévotion à deux grands évêques, illustres bienfaiteurs de ce Monastère, Mgr. de St. Vallier et Mgr. Plessis. C'était là comme sur les tombeaux des Saints Martyrs qu'ils venaient célébrer leur dernière messe, quand ils avaient à entreprendre la longue et périlleuse navigation de l'Atlantique.

On ne s'étonne pas non plus de l'enthousiasme qui s'empare des orateurs de l'Eglise en présence de ces reliques des martyrs de notre sainte foi. " L'Eglise catholique, s'écriait autrefois un digne supérieur de cette maison, pleine de respect pour la vertu des saints, n'adora jamais que le Créateur en son ouvrage ! Rendrait-elle donc plus d'honneur à leur cendre qu'elle n'en rend à leur personne ? Tandis qu'elle rapporte à Dieu seul les hommages qu'elle rend à leurs âmes bienheureuses, prendrait-elle pour le terme de sa vénération les restes de leurs corps, que nous possédons sur la terre ? Non, non ; nous ne regardons les ossements des saints que comme des portions précieuses des grands hommes qui les sanctifièrent, et des monuments des grandes œuvres qu'ils servirent à pratiquer. Ce n'est qu'en nous rendant présente la vertu divine qui fut le principe de ces œuvres, et la gloire qui en revient à Dieu, que nous sommes pénétrés pour eux d'une religieuse vénération ; peut-on blâmer des sentiments que la nature inspire, que la religion autorise, que l'Eglise ordonne, que Dieu consacre ?..... Voit-on sans être attendri, le tombeau d'un ami, d'un parent, d'un

Régis, de St. Louis de Gonzague, de St. Stanislas, de Ste. Angèle, de Ste. Thérèse, etc. Tout récemment encore, en 1859, nous recevions des Ursulines de Rome un reliquaire en argent, renfermant une parcelle du voile de la très-sainte Vierge et du manteau de St. Joseph ; des reliques de St. Jean Baptiste, de St. Joachim, de St. Anne, de St. Zacharie, de Ste. Elisabeth, de Ste. Ursule, de Ste. Angèle Mérici, de Ste. Madeleine de Pazzi, de Ste. Véronique. Ajoutons à cela des reliques des saints martyrs de la Chine et du Japon ainsi que des martyrs du Canada, et cette liste, encore incomplète pourtant, nous donnera quelque idée des souvenirs de la Jérusalem céleste au milieu desquels nous vivons.

bienfaiteur ? Chaque pierre semble redire ce qu'il fit pour nous ; un œil tendre et reconnaissant y voit comme attachées toutes les caresses et les faveurs qu'on a reçues de lui ? L'esprit se représente ce visage aimable, cette main bienfaisante, ce cœur compatissant. Non, les plus barbares ne se défendent point de ces légitimes impressions ; les monuments remplissent l'âme de je ne sais quel sentiment d'horreur ou de joie, selon la nature des faits qu'on a voulu y tracer.....

La vénération pour les saintes reliques est une de ces pratiques dont l'origine se perd dans les ténèbres des siècles les plus reculés ; elle fait partie du culte que nous devons aux saints ; elle est aussi étendue, plus ancienne et plus naturelle que le culte des saintes images qui ne sont que des suppléments des personnes dont les reliques sont une portion. Lorsqu'on respecte la sainteté dans une personne, on la respecte dans tout ce qui lui appartient. Le fil de la tradition, comme remarque St. Jérôme, nous a transmis sans interruption de siècle en siècle ce précieux héritage de nos pères. Il n'est point d'Eglise catholique où les ossements des saints ne soient placés avec honneur."

Ce sont là aussi sans doute les sentiments de nos lectrices ; mais nous, enfants du Monastère, qui habitons pour ainsi dire au milieu des saintes reliques, que nous dit notre cœur en entrant dans cette chapelle où reposent les restes mortels de tant de grands saints canonisés par l'Eglise ?... Là est une parcelle de la vraie croix et une autre de la sainte épine ; là aussi est le saint suaire (1), précieux souvenirs du Golgotha qui disent aussitôt à notre cœur l'immense amour d'un Dieu pour sa créature.

Cette châsse dorée, curieusement chargée de pierreries, renferme des reliques du grand législateur de l'ordre, St. Augustin ; en la contemplant, on se souvient des paroles qu'il aimait à adresser aux religieuses de son temps. "Vivez unanimement en paix, et honorez ensemble le Dieu dont vous êtes le temple, vous rendant assidues à la prière....."

(1) *Fac simile* en soie blanche, portant l'empreinte du corps adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ et qui a touché au suaire véritable.

Que de sentiments se réveillent à la vue de l'auguste relique de la bonne sainte Anne ! Cette vénérée Mère de la bienheureuse Vierge, semble nous dire tous les jours : " Ma fille, demandez-moi tout ce que vous voudrez, je ne puis rien refuser aux enfants de cet heureux pays du Canada (1).

Ste. Ursule et ses compagnes, semblent aussi se ranimer pour nous faire entendre au besoin ces paroles : " Ayez bon courage ;

(1) Aucun Canadien ne peut ignorer les prodiges en tous genres, qui s'opèrent depuis deux siècles à la paroisse de Ste. Anne, côte de Beauré. " Nous voyons encore d'autres miracles sur les dévots de la Ste. Famille, disait la Mère de l'Incarnation en 1665. A sept lieux d'ici il y a un bourg appelé le petit Cap, où il y a une église de Ste. Anne, dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en l'honneur de cette auguste mère de la très-sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir l'usage de la vue, les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé." *Lettres historiques.*

Les miracles obtenus par l'intercession de la *Bonne Ste. Anne* ne sont pas rares de nos jours, et il est arrivé que des personnes qui diffèrent de nous en matière de croyance religieuse, ont attesté à leur manière les prodiges qu'ils ne pouvaient nier. Il y a quelques années, un vaisseau commandé par un capitaine protestant se trouvait dans les parages dangereux du golfe St. Laurent, quand survint une affreuse tempête. L'équipage pâlit et l'on perd bientôt tout espoir de sauver le vaisseau.—" Capitaine, dit alors un jeune catholique fidèle aux traditions de son pays, je connais un moyen d'échapper au naufrage ; il faut faire un vœu à la *Bonne Ste. Anne* !" Le Protestant sans trop comprendre le sens de ces paroles, sentit qu'il ne serait pas dommagé que le ciel se mêlât de les tirer du danger.—" Bien, dit-il, faites-le comme vous l'entendrez." Aussitôt le dévot suppliant promet de faire brûler devant l'autel de sa sainte un cierge " long comme le grand mât," et il accompagne cette offrande d'une prière fervente que le ciel ne tarde pas à exaucer ; la tempête s'apaise, le ciel s'éclaircit, la joie renaît dans tous les cœurs, et le navire vogue heureusement vers Québec. En passant devant l'église de Ste. Anne, le jeune homme ne manque pas de rappeler au capitaine sa promesse. — " Tenez, donnez-lui tout ce que vous voudrez, dit-il, en lui jetant une poignée d'argent ; elle est trop *bonne femme* pour qu'on puisse lui rien refuser !" Inutile de dire que les cierges furent donnés en nombre suffisant pour mesurer la hauteur du grand mât.

nous avons vaincu par la croix, c'est aussi par les souffrances et les sacrifices que vous assurerez votre salut."

Et Ste. Angèle notre bonne mère ?..... Ah ! s'il nous est permis d'interpréter sa voix, ce sera pour rappeler ici les derniers et touchants passages de son immortel testament. "Je vous en conjure, mes très-chères mères et mes très-chères sœurs, observez le grand précepte de la charité dans toute son étendue, et soyez continuellement en garde contre l'ange des ténèbres..... Recourez toujours à Jésus-Christ dans vos nécessités, adressez-vous à lui avec une entière confiance. Ouf, puisque sa divine Providence a bien voulu protéger notre compagnie naissante, soyez assurées qu'il ne l'abandonnera pas tant que vous aurez en vue son service et sa gloire."

§6.—QUELQUES SŒURS DE PLUS AU CIEL.

Avant d'arriver à la grande catastrophe dont le récit doit terminer ce chapitre, jetons un coup-d'œil à l'intérieur du Monastère. Nous y verrons de nouveau couler des larmes ; mais il en faut parfois sur la route de l'exil pour rappeler même aux plus parfaits un souvenir plus vif de l'éternelle patric.

Depuis la perte irréparable des deux fondatrices, la famille du cloître n'avait pas vu se rompre ses rangs ; prière, étude et enseignement, travail incessant et court repos, telle était la devise à l'ordre du jour et chaque s'y conformait avec bonheur. L'exemple des anciennes était un beau sujet d'émulation pour les jeunes ; courbées sous le poids des années, et sentant approcher la fin de leur carrière, ces vierges sages s'élevaient généreusement au-dessus de cette faiblesse qu'entraînent l'âge et les infirmités, afin de mieux apprendre aux jeunes la route mystérieuse qui conduit "de la cellule au ciel."

Entre ces bonnes Mères et sœurs, compagnes de nos vénérées fondatrices, qui furent les premières à les rejoindre dans la patrie, on remarque d'abord sœur Antoinette Mékinon, connu en religion sous le nom de Ste. Marthe, qui vint de son beau pays de la Bretagne en 1657, pour se consacrer aux durs travaux attachés à

cette humble mission. Elle fit profession le 11 juin 1659, à six heures du soir, entre les mains du R. P. de Quen et sous "l'autorité de l'Illustrissime et Religiosissime Archevêque de Rouen." (1) Après vingt et une années passées dans la ferveur et les travaux continuels, cette pieuse sœur mourut le 20 octobre 1676, à l'âge de cinquante ans.

L'année suivante au mois de novembre, le Seigneur vint encore visiter sa vigne pour y "eucillir" un nouveau fruit : ce fut l'aimable et tant aimée Mère Anne de Ste. Claire, venue de Paris en 1640. Nos lectrices se souviennent, sans doute, de cette fervente Ursuline, qui reçut de Dieu la grâce de lutter avec tant de courage contre la tendresse de sa mère et l'autorité du meilleur des beaux-pères. Que ne pouvons-nous présenter ici de plus longs extraits de cette édifiante lettre dont il est parlé dans nos chroniques, et qu'elle écrivit pour fléchir sa mère jusque-là inexorable au sujet de son départ pour le Canada. "Au nom de Jésus, lui disait-elle, ma mère, ne me privez pas plus longtemps du bonheur d'aller prendre part aux travaux du Canada !" Cette lettre fut remise à Mme. N. dans l'église de Notre-Dame, à Paris, pendant qu'elle y faisait son action de grâces après la sainte communion. Comprenant qu'il s'agissait d'une affaire importante, la dame se hâta d'en prendre connaissance. A la première phrase elle s'arrêta, et versant un torrent de larmes, elle fit à Dieu le sacrifice qu'elle lui avait jusqu'alors refusé.

Son mari, surpris de la voir arriver tout en larmes, allait lui demander le sujet de son affliction, mais elle le prévient par ces paroles : "C'est ma fille qui m'arrache le cœur !... Voyez, lisez cette lettre !"

M. N. fut aussi touché que sa femme, mais il comprit comme elle qu'il y avait obligation de céder à Dieu. Ils se rendent tous

(1) Ce Révérend Père alors supérieur des Missions des Jésuites ainsi que de notre maison, mourut à Québec peu de temps après, victime de son zèle à secourir les malades pendant l'épidémie de 1659. Il avait passé vingt-quatre années en ce pays, travaillant avec une ardeur infatigable au salut des âmes.

deux au Couvent, appellent cette fille chérie et lui accordent enfin la permission qu'ils lui avaient si longtemps refusée. Peu de jours après, les Ursulines de Paris confiaient au R. P. René Ménard, S. J., pour la mission de Québec, leurs deux jeunes et précieuses sœurs Margte. de Flécelles de St. Athanase et Anne Le Bugle de Ste. Claire.

Nous avons déjà vu l'aimable dévouement de la Mère Ste. Claire, dans la lettre où elle s'est peinte elle-même sans le savoir, à son arrivée à Québec. Elle ne s'est jamais démentie, et après avoir rempli pendant trente-six ans différents emplois de la maison, tels que ceux de dépositaire, maîtresse des novices, maîtresse générale des élèves, elle mourut dans toute la ferveur de ce dernier emploi le 16 novembre 1677.

Trois années s'écoulèrent et le Seigneur vint de nouveau compter ses élus; la Mère Anne de Notre-Dame allait à son tour être couronnée. Cette courageuse Mère avait souffert immensément dans la mission du Canada; le climat lui étant contraire, elle contracta des infirmités qui lui occasionnèrent de longues et douloureuses maladies. La mort de la Vén. Mère, qui avait toujours été son appui et sa consolation dans ses peines, lui fut une terrible épreuve. "Quoi, ma Mère, lui disait-elle, allez-vous donc partir sans moi?—Ne vous affligez pas mon enfant, lui répondit avec une douceur ravissante la Vén. Mère, Dieu sera toujours votre père, et quand je serai devant sa Majesté je ne vous oublierai pas; quoique absente je ne laisserai pas d'être avec vous."

La Mère Anne de Notre-Dame restait seule ici de sa Communauté de Tours. Elle travailla encore pendant huit ans avec un grand fruit à l'instruction de la jeunesse, et "après avoir été longtemps éprouvée par une maladie bien cruelle, dit le vieux récit, elle mourut le 25 septembre 1680, nous laissant embaumées de ses vertus." Qu'il est beau en quittant la vie de pouvoir laisser sur son passage de pareilles traces!

Deux autres religieuses décédèrent au Monastère avant le second incendie. "Depuis six mois, la Mère Marie de Villiers qui était dépositaire, souffrait d'un abcès dans l'estomac. S'étant disposée à la mort avec une résignation toute céleste,

elle ne fut pas prise au dépourvu par l'accident qui termina subitement sa vie, (suffocation par l'abcès)."

La Mère Marie de Villiers de St. André était une religieuse Ursuline de Magny, arrivée à Québec le 29 juin 1657. " Cette bonne mère, a vécu dans notre Communauté pendant vingt-six ans avec une ferveur toujours soutenue, donnant au dedans et au dehors, l'exemple de toutes les vertus religieuses. Son extérieur modeste, calme et recueilli, faisait assez voir que son âme était sans cesse unie à Dieu. Elle mourut le 25 octobre 1683, âgée de soixante ans."

L'évêque de Meaux, Mgr. Dominique Poguier de St. Brisson, dont elle était, dit-on, parente, lui fit une pension viagère de deux cent cinquante livres qui furent fort exactement payées par ses héritiers.

Voici une autre religieuse de France, qui termina sa vie un an, jour pour jour, après celle dont on vient de parler. Ce fut sœur Catherine Lézeau de Ste. Ursule, native de Marau près de La Rochelle. Étant admise au noviciat en 1646, elle prononça ses vœux le 29 octobre 1648, et fut ainsi la première sœur converse qui fit son noviciat à Québec. Notre récit nous la dépeint comme étant "ennemie de son corps, qu'elle traitait avec une rigueur extrême; remplie d'un grand mépris d'elle-même et d'une charité tendre envers le prochain, en un mot, une âme tout à Dieu, possédée de son esprit et pleine de soumission pour ses supérieurs." Elle mourut le 25 octobre 1684 à l'âge de soixante ans.

§7.—AFFILIATION DES URSULINES DE QUÉBEC AUX URSULINES DE PARIS.

Nos lectrices se rappellent que nous avons déjà parlé des " Constitutions," ce code de lois ou " Evangile expliqué " qui régit tout ordre religieux, et elles se demandent peut être si ces constitutions primitives, faites pour les circonstances particulières où se trouvait alors le pays, sont encore en vigueur au Monastère. La question donne presque la réponse. En effet, dans

l'espace de quarante ans, le pays avait bien changé, il n'offrait plus un si grand contraste avec l'Europe, et une multitude de prévisions concernant l'instruction des filles et des femmes sauvages, cessaient d'être nécessaires. Plutôt que de mutiler ces Constitutions composées par le R. P. Jérôme Lalemant, il fut résolu par les autorités ecclésiastiques, d'accord avec celles du Monastère, que l'on adopterait en tout à Québec les Constitutions du grand Convent de Paris auquel notre Monastère s'affiliait par cet acte.

Ces Constitutions de Paris, approuvées par le St. Siège et imprimées, différaient peu au reste de celles que l'on observait déjà, les Ursulines de Québec en ayant déjà pris par l'acte d'union de 1641 tout ce qui concernait le vœu d'enseignement ; les différences les plus saillantes se trouvaient dans "l'ordre du jour" et la forme d'habit.

Voici ce que dit le vieux récit à l'occasion de ce nouvel ordre de choses : "Au commencement de mars 1681, Mgr. Frs. de Laval fit en notre maison l'ouverture de sa seconde visite épiscopale, et après en avoir conféré avec toutes les sœurs, il fut conclu que nous cesserions d'observer les Constitutions particulières qu'on avait composées pour cette maison, et que nous prendrions les Constitutions et Règlements de Paris, nous unissant à la dite Congrégation. Nous avons commencé le 20 mars à suivre l'ordre du jour tel qu'il est marqué dans les Constitutions de Paris ; le 25 du même mois, nous primes la coiffure et la ceinture de cuir ; pour le reste de l'habit, les cottes et les manteaux, ne se trouvant pas d'étoffes convenables, il fallut qu'il en vint de France, et l'on en demanda cette même année."

Quelques mois plus tard l'acte d'acceptation fut signé

par tout le chapitre, c'est-à-dire par toutes les religieuses de chœur ayant un certain nombre d'années de profession, qui avec la supérieure ont la direction des affaires.

Nous transerirons ici ce document.

“ Nous soussignées, Supérieure et Religieuses du Monastère de Ste. Ursule de Québec en la Nouvelle-France, avons accepté et acceptons de grande affection, toutes unanimement et d'un commun consentement les Constitutions, règlements, directions et cérémoniaux, l'habit et autres coutumes de la congrégation des Révérendes Mères Ursulines de Paris, situées au faubourg St. Jacques de la dite ville, pour les garder le plus exactement et religieusement qu'il nous sera possible, moyennant la grâce de Dieu, suivant l'ordre que nous en vous reçu de Mgr. l'Illustrissime et Révérendissime François de Laval, évêque de Québec, en la visite qu'il a faite en ce Monastère le 18 mars l'an mil six cent quatre-vingt-un. En foi de foi nous avons signé le présent acte le 11 novembre 1682.

Sr. Marie de Jésus, Supérieure,
 “ *Marguerite de St. Athanase, Assistante,*
 “ *Marie des Anges, Zélatrice,*
 “ *Marie de St. André, Dépositaire,*
 “ *Marie du Breuil de St. Joseph,*
 “ *Anne de Ste. Agnès,*
 “ *Jeanne de St. François-Xavier,*
 “ *Agnès de la Nativité,*
 “ *Charlotte du St. Sacrement,*
 “ *Marie Le Ber de l'Annonciation,*
 “ *Marie de Lauson de St. Charles,*
 “ *Cécile de Ste. Croix,*
 “ *Charlotte de St. Ignace,*
 “ *G. Bourdon de St. Joseph,*
 “ *Marie de St. Augustin,*
 “ *Angélique de St. Jean,*
 “ *M. M. de l'Assomption.*

A l'époque où nous écrivons (1863), les Ursulines de Québec observent encore à peu près intactes les Règles et Constitutions des Ursulines de Paris : de temps en temps, de loin en loin, il y a eu certaines modifications apportées à quelques points, surtout depuis 1830, suivant les besoins du pays et les devoirs nouveaux que semblait demander la société.

Ce pouvoir de se prêter aux exigences des temps et des circonstances, est un des traits caractéristiques de l'Ordre de Ste. Ursule, destiné à "renouveler sa jeunesse comme l'aigle" par le testament même de la bienheureuse fondatrice Ste. Angèle. "Je désire, dit-elle, que vous demeuriez inviolablement attachés à ce que la grâce de Dieu m'a inspiré de vous prescrire, particulièrement à tous les points de la règle. Il pourra survenir des *temps* et des *circonstances* qui exigeront quelques changements. N'en opérez aucun si ce n'est d'après de sages conseils et une mûre délibération."

§8.—LES DEUX LOUISE.

Nos plus jeunes lectrices surtout, aiment les petites filles sauvages, si l'on en peut juger par le plaisir que leur cause l'espérance seule de visiter pendant les vacances l'ancien village de St. Ambroise de Lorette, où dans leur pieuse chapelle, les derniers descendants des Hurons font entendre dans leur propre langue, les saints cantiques de leurs ancêtres chrétiens. En bien ! parlons encore des sauvages, racontons ici les détails de la mort édifiante d'un petit ange de la nation Iroquoise.

"Il mourut au pensionnat, le 6 septembre 1683, une petite Iroquoise nommée Louise, qui fut assez heureuse pour s'envoler au ciel peu de temps après son baptême. Cette enfant nous avait été envoyée de La Prairie par les RR. Pères Jésuites, qui

avaient établi en cet endroit une belle mission pour les Iroquois convertis." (1)

La petite Louise, qui avait à peine sept ans, fit paraître dans ses derniers moments, ce désir ardent de voir Dieu qui est ici-bas le gage de la béatitude. Placée dans l'infirmerie des religieuses et entourée des soins les plus tendres, cette petite fille de la forêt se montrait extrêmement reconnaissante des attentions dont elle était l'objet. Quand ses souffrances redoublaient elle disait à l'infirmière : "Mère, donne-moi de l'eau sainte et aide-moi à faire le signe de Jésus !" Souvent les religieuses lui disaient agréablement : "Louise, prieras-tu pour nous quand tu seras avec le bon Jésus ? —Mère, répondait-elle avec vivacité, tiens voilà ce que je ferai pour toi," alors, joignant les mains et levant les yeux au ciel, cette aimable enfant récitait dans la langue Iroquoise, une petite prière dont elle se souvenait, pour prouver aux religieuses qu'elle ne les oublierait pas auprès de Dieu. "Nous avions envie, ajoute le récit, d'enterrer ce petit ange dans notre avant-chœur, mais les messieurs du séminaire qui desservent la paroisse de Québec, voulurent l'enterrer dans leur cinetière, ce qu'ils firent d'une manière fort honorable. De notre part, nous lui fîmes faire une bière, et nous l'exposâmes dans notre église, vêtue de blanc, couronnée de fleurs et couverte d'une belle valenciennne. Ce fut là que le clergé vint la prouder pour la porter à la Cathédrale, au milieu d'une foule de Français et de Sauvages."

Voici, chères lectrices, une autre Louise, ancienne séminariste sauvage, dont les derniers jours ne furent pas moins heureux que ceux de la précédente. C'est encore notre vieux récit qui va parler à la louange de ces enfants des bois, que la grâce de Jésus-Christ avait régénérés pour le ciel.

"Il mourut encore cette année 1683, à l'Hôtel-Dieu de Québec, une jeune fille sauvage qui avait été élevée chez nous. Cette ver-

(1) Les fervents néophytes de cette mission établie par les RR. PP. Jésuites sur la fin du dix-septième siècle, firent revivre au milieu des déserts qui couvraient alors la frontière sud du Canada, les prodiges de piété qu'on avait autrefois admirés à Sillery près de Québec.

tueuse fille se nommait TekSérimat, et elle était petite-fille du grand TekSérimat, fameux capitaine des Sauvages de Sillery. (1) Elle n'était âgée que de seize ans, mais sa piété était exemplaire, et elle a grandement édifié les personnes qui l'ont visitée pendant sa maladie. Louise était sortie de notre séminaire depuis quelque temps et c'est au milieu des siens qu'elle a contracté la maladie qui l'obligea de venir se faire traiter à l'Hôtel-Dieu."

89.—AGNÈS SESKSES.

Déjà nous avons parlé d'une jeune abénaquise nommée Agnès SeskSes, dont l'éducation fut confiée à nos bonnes Mères par le R. P. J. Bigot en 1683. Agnès étant studieuse et sage, fit de rapides progrès, et dès que ses parents la virent suffisamment instruite, ils la rappelèrent auprès d'eux. Cependant cette jeune fille sauvage, libre comme le cerf au milieu de ses forêts, ne pouvait se consoler de son éloignement du cloître solitaire où elle avait passé des jours si heureux. Avec quelle ardeur elle soupirait après le bonheur de vivre et de mourir au milieu des "filles vierges !" Ce fut inutilement que ses parents s'opposèrent à son pieux projet ; un instinct secret semblait la pousser jour et nuit vers le Monastère. Vaincue enfin par ses sollicitations, l'excellente famille d'Agnès la fit conduire à Québec, au printemps de 1686.

Nos religieuses furent extrêmement réjouies en la voyant et elles l'admirent avec empressement au séminaire.

"Y étant entrée, dit notre récit, Agnès s'appliqua avec ferveur à faire une confession extraordinaire. Elle la fit au R. P. Beschefer, alors chapelain du Monastère, avec cette vivacité de foi et

(1) Ce grand chef des Algonquins de Sillery, fut un des premiers sauvages convertis par le R. Père le Jeune, et l'un des plus beaux types de la nature sauvage ennoblée et sanctifiée par la religion de Jésus-Christ. La Mère de l'Incarnation l'appelle du nom de Noël Negabamat, et il était du nombre de "ces capitaines généreux et vaillants, qui s'agenouillaient devant elle comme des enfants, afin d'apprendre à prier."

cette piété qu'on ne trouve que dans les âmes prédestinées de la grâce. Cette aimable jeune fille se portait à merveille alors, mais bientôt il parut évident que le bon Dieu voulait lui-même la préparer à paraître sans tache devant son redoutable tribunal. Ayant reçu la sainte communion avec une piété tendre le jour de l'Annonciation de la très-sainte Vierge, Agnès fut atteinte quelques heures après, des premiers symptômes de sa maladie mortelle. S'étant alitée ce jour-là, la pieuse enfant reçut les derniers sacrements dans des sentiments admirables ; elle continua à nous édifier durant une dizaine de jours et rendit doucement le dernier soupir le 5 avril 1686. (1) L'ayant enseveli "à la Française," l'on fit avertir ses parents, et nous l'exposâmes dans l'église vêtue de blanc et couronnée de fleurs. C'était une chose touchante de voir ses parents et ses amis sauvages accourir de fort loin pour lui rendre leurs derniers devoirs. La veille de l'enterrement, ils demeurèrent toute la journée auprès du corps de cette jeune vierge, récitant des prières pour le repos de son âme et louant le Seigneur avec une piété singulière. Son service étant fini, vers midi le elergé vint la prendre pour porter son corps à la Cathédrale, et de là au cimetière de Notre-Dame. Nos séminaristes sortirent en procession pour assister au envoi de leur chère compagne. Quatre d'entre elles, vêtues de blanc et voilées, portaient les coins du drap blanc qui couvrait le corps d'Agnès, et elles tenaient en main des flambeaux ardents. Ces honneurs publics rendus à une jeune fille sauvage, remplirent de joie et de consolation ses bons parents et amis, ainsi que les autres sauvages des environs de Québec, et cela les confirma beaucoup dans leur attachement à notre sainte foi."

§10.—DERNIÈRE CÉRÉMONIE AVANT L'INCENDIE.

La population du pays (2) s'augmentant sensiblement, les Ursulines durent songer à agrandir leurs classes, devenues trop étroites

(1) C'est vers le même temps que mourut Catherine Tégahkouiita, la célèbre vierge Iroquoise.

(2) Le recensement de 1681 donne neuf mille sept cent dix habitants

pour le nombre de leurs élèves. Il fut donc résolu en 1686 que l'on entreprendrait la construction d'une aile de soixante pieds. Selon notre récit, " ce fut un samedi, 22 juin, que l'on posa la première pierre de ce bâtiment qui s'étendait sur la longueur du jardin. La cérémonie se fit en cette manière. A une heure de l'après-midi, la Communauté se rendit aux lieux (1) où les fondements avaient été creusés, et étant toutes à genoux avec les pensionnaires, l'on chanta un salut en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Ensuite une petite fille sauvage nommée Marie-Rose, vêtue de blanc, représentant le saint Enfant Jésus, posa la première pierre sur laquelle on mit une médaille de la sainte Famille, pour marque éternelle que c'était en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph, et sous leur puissante protection, que nous entreprenions ce nouveau bâtiment."

La nouvelle bâtisse avançait rapidement, et déjà le premier étage était monté quand, dans l'automne de la même année, un affreux accident vint suspendre les travaux et réduire plus à l'étroit que jamais nos pauvres Mères.

Avant d'entrer dans le détail de ce second incendie, nous allons donner une liste des religieuses qui composaient alors la famille du cloître et dont le courage va de nouveau se voir aux prises avec l'adversité.

pour tout le Canada, et en 1685, il en donne dix mille sept cent vingt-sept. En 1663, il y avait deux mille cinq cents habitants, dont huit cents à Québec.

Nos lectrices seront peut-être curieuses de connaître aussi le temporel du Monastère à cette époque.

Terres en valeur.....	206 arpents.
Bêtes à cornes.....	40
Chevaux.....	3
Brebis.....	13

(1) L'endroit où se trouve actuellement la lingerie des religieuses, au-dessous de la salle de communauté.

Noms et surnoms des Religieuses.

Rév. Mère	Marie Dronet de Jésus, Supérieure.....	49 ans
" "	Marie Gibault du Breuil de St. Joseph, Assist.	51 "
" "	Margte. de Flécelles de St. Athanase, Zelatrice	73 "
" "	Cécile Richer de Ste. Croix.....	78 "
" "	Charlotte Barré de St. Ignace.....	67 "
" "	Geneviève Bourdon de St. Joseph.....	48 "
" "	Marie Le Maire des Anges.....	45 "
" "	Anne Bourdon de Ste. Agnès.....	43 "
" "	Marie Boutet de St. Augustin.....	44 "
" "	Angélique Poisson de St. Jean l'Évangéliste....	34 "
" "	Jeanne Godefroy de St. François-Xavier.....	43 "
" "	Agnès Duguet de la Nativité.....	38 "
" "	Marie-Madeleine Pinguet de l'Assomption.....	33 "
" "	Charlotte Godefroy du St. Sacrement.....	42 "
" "	Marie Le Ber de l'Annonciation.....	43 "
" "	Marie-Madeleine de Lauson de St. Charles....	28 "
" "	Angélique de Lauson du St. Esprit.....	26 "
" "	Catherine Pinguet de l'Incarnation.....	24 "
" "	Marie-Madeleine Amiot de la Conception.....	23 "
" "	M. Marie-Anne Anceau de Ste. Thérèse.....	31 "
" "	Marie Boutteville de Ste. Cluire.....	18 "
" "	Catherine Juchereau de St. Denis des Séra- phins (novice).....	17 "
Sœur	Françoise Ouën de Ste. Madeleine.....	71 "
" "	Marie Dien de la Résurrection.....	55 "
" "	Marie Daudier de la Passion.....	44 "
" "	Anne Gravelle de St. Paul.....	31 "
" "	M. Feuilletéau de Ste. Anne.....	28 "
" "	Marie Montmesnil de Ste. Cécile.....	30 "

§11.—L'INCENDIE DE 1686.

La prospérité du Monastère semblait prendre un nouvel essor quand Dieu éprouva une seconde fois nos Mères par un incendie des plus désastreux. Elles aussi,

comme les Fondatrices, devaient donner à la génération qui allait suivre, l'exemple de la plus parfaite soumission à la volonté de Dieu au milieu du dénûment le plus complet. En voyant cette résignation angélique, ce détachement entier des choses de la terre, cette confiance sans bornes en la divine Providence, nous reconnâtrons sans peine que si la Vén. Mère n'était plus de corps au milieu de ses Ursulines, son esprit était certainement resté avec elles. Mais laissons parler en cette circonstance la voix de nos Annales dont la simplicité est à la fois si persuasive et si touchante.

“ Cette année 1686, il plut à Notre-Seigneur de visiter de rechef notre Communauté par un second incendie qui arriva un dimanche 20 octobre. Nous étions toutes à la messe de Communauté et nous avions laissé tous les feux en très-bon état. Comme nous étions à la communion, l'on sonna au tour plusieurs fois de suite : c'étaient quelques personnes du dehors qui venaient nous avertir que le feu était à la maison, ayant aperçu une horrible fumée qui sortait par la cuisine. Aussitôt notre Rév. Mère sort du chœur et va vers la cuisine, qu'elle trouve tout en feu ! Elle referme la porte, accourt au chœur à la hâte disant : “ Mes sœurs, tout est perdu, sortez promptement ! ” L'on sonne le tocsin, toute la ville vole au secours, mais inutilement, le feu fortement poussé par un vent du nord, courut avec une telle impétuosité qu'ayant commencé sur les huit heures du matin, il consuma d'un côté le grand bâtiment, les parloirs et le noviciat, le magasin et une partie des étables ; et de l'autre il brûla le chœur, l'avant-chœur, la chapelle des Saints et celle de l'Enfant Jésus, l'église et la chapelle Ste. Anne avec la sacristie, et cela en deux ou trois heures de temps. Tout ce que l'on put faire fut de sauver le très-St. Sacrement et les saintes reliques, qui étaient à la chapelle des Saints au-dessus du chœur ; encore les fallut-il descendre par deux fenêtres qui étaient au-dessus de la voûte de l'église, par laquelle voûte l'on fit aussi descendre la religieuse (1) qui avait été assez

(1) Cette digne fille de Ste. Angèle était la Sr. Marie Montmesnil de Ste. Cécile, native de Normandie.

généreuse que d'exposer sa vie pour les sauver. L'on put aussi enlever les ornements qui étaient dans la sacristie ; mais les plus beaux qui se trouvaient dans une armoire au bout du grand dortoir furent brûlés. Pour garantir la boulangerie et la buanderie, on les avait entièrement découvertes, en sorte qu'il ne nous restait que le petit bâtiment que feu Madame notre Fondatrice avait donné autrefois pour le séminaire ; ce petit logis nous fut conservé par la bonté divine pour nous servir une seconde fois de refuge dans nos disgrâces.

“ Ce coup, quoique très-rude et imprévu, ne nous fut presque pas sensible, et la grâce se rendit tellement maîtresse de nos cœurs dans ce moment où Dieu, se donnant tout à nous dans son sacrement d'amour, nous ôtait tout le reste, qu'il ne nous fut pas possible de regretter la privation des choses de la terre.

“ Ce fut surtout en cette rencontre que M. de St. Vallier se porta avec des bontés et des tendresses toutes paternelles à pourvoir aux nécessités de ses pauvres filles Ursulines. S'étant aussitôt transporté chez les Rév. Mères Hospitalières pour examiner le lieu où il nous pourrait loger, il trouva en ces chères Mères des cœurs remplis de charité pour nous, et il revint aussitôt pour mettre ordre à tout et prendre les mesures nécessaires pour nous faire conduire à l'Hôtel-Dieu, où il fut convenu que vingt de nous irions demeurer, tandis que les huit autres resteraient dans la petite maison de Madame notre Fondatrice, tant pour avoir soin de la basse-cour que pour veiller sur les ouvriers qui travailleraient à réparer les clôtures, la boulangerie et la buanderie, et aussi à accommoder les lieux réguliers dans ce petit bâtiment qui devait nous servir de Monastère, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de nous en donner un autre.

“ Après la grand'messe à la cathédrale, entre midi et une heure, le R. P. Beschefer vint quérir celles qui devaient aller à l'Hôtel-Dieu. Les Rév. Mères Hospitalières nous reçurent avec toute la charité et cordialité possible. Etant entrées par l'hôpital, on nous conduisit droit au chœur où, à genoux devant le St. Sacrement, nous chantâmes le *Laudate* pour rendre grâces au Seigneur de ce qu'il avait accompli en nous sa sainte volonté en nous dé-

puillant de tout, et le *Memorare* à la Ste. Vierge, notre Mère et principale Supérieure, la suppliant de prendre soin de nous. Nous entendîmes ensuite la sainte messe, que le R. P. Beschefer avait eu la bonté de différer jusqu'à afin de nous consoler plus efficacement.

“ Ayant satisfait à nos dévotions, nos charitables hôtesses nous conduisirent à leur réfectoire pour dîner. Elles nous donnèrent pour logement le noviciat et les chambres voisines, pourvoyant à tous nos besoins avec une extrême bonté et nous prêtant du linge, car nous n'avions sauvé que ce que nous avions sur nous.”

L'incendie du 20 octobre préluait tristement à la belle et grande fête de l'ordre ; mais les dignes hôtesses qui ont accueilli les Ursulines avec tant de cordialité, n'oublieront rien de ce qui peut les consoler en cette circonstance, elles porteront jusqu'à la délicatesse les égards de leur ingénieuse charité. “ Le lendemain de notre incendie, jour de Ste. Ursule, notre bienheureuse patronne, continue le *vieux récit*, la fête s'en fit avec solennité chez nos chères hôtesses : l'on y chanta la grand'messe, les vêpres et le salut. M. de St. Vallier nous fit la grâce de nous venir dire la messe et nous communia toutes, puis il nous fit une très-belle exhortation, se venant consoler avec nous sur notre accident dont il paraissait plus touché que nous-mêmes.”

Comme on le voit, rien ne manquait à l'intéressante fête, et du haut du ciel sans doute, Ste. Ursule et ses compagnes se plurent à répandre des faveurs insignes sur ces pieuses amies, qui exerçaient la charité comme les saints seuls savent le faire.

MOTIFS DE CONFIANCE—UNE VISITE.

Tout concourait à répandre un baume consolateur dans l'âme de nos Mères ; elles purent dès lors entrevoir que Dieu leur rendrait ce qu'il venait de leur enlever. Voyons comment le *vieux récit* rend compte de ces justes sujets d'espérance.

“ Notre charitable pasteur non content de ce qu'il avait déjà fait pour nous nous donna trois mille francs en aumône, et son exemple anima tous les autres à nous secourir. Le jour de notre

incendie, il avait lui-même prêché à la Cathédrale exhortant le peuple à nous venir en aide ; et comme il devait prochainement partir pour la France, il adressa à tous les curés une circulaire (1) dans les termes les plus tendres et les plus forts pour exciter leurs paroissiens à nous faire du bien.

(1) " Jean-Baptiste de St. Vallier, nommé à l'Evêché de Québec... A tous ceux et celles qui ces présentes lettres verront, salut en Notre-Seigneur.

" Si l'amour que les Pasteurs doivent à leurs ouailles les oblige à leur procurer dans leurs besoins les soulagements et les assistances qui peuvent dépendre d'eux, il faut avouer que parmi celles-là, les âmes consacrées à Dieu par les vœux de la religion, exigent de leur charité des secours d'autant plus abondants qu'elles leur doivent être plus chères, étant comme elles sont, au sentiment des Saints Pères, l'une des plus illustres portions du troupeau de Jésus-Christ, et entre toutes l'on peut dire que celles qui par leur profession sont dévouées au service du prochain doivent tenir le premier rang.

" Ces raisons jointes aux grandes obligations que les habitants de la Nouvelle-France ont aux religieuses Ursulines, qui se sont employées depuis tant d'années avec beaucoup de zèle et de succès à l'instruction et l'éducation des jeunes filles du pays, nous obligent à vous exhorter et vous conjurer de tout notre cœur, de porter vos paroissiens par tout ce qu'il y a de plus saint, de plus touchant, à leur rendre toutes les assistances que demande la nécessité pressante où l'incendie de leur église et de leurs bâtiments, arrivé depuis peu de jours, les a réduites.

" Ce triste accident qui a effrayé tous ceux qui en ont été spectateurs, et dans lequel tout le Canada se trouve intéressé, est une exhortation assez touchante pour exciter toutes les personnes charitables et reconnaissantes à faire aux dites religieuses, tous les biens qui dépendront de leurs moyens.

" C'est pourquoi je n'ajouterai rien davantage à cette lettre, dont vous ne manquerez pas de faire publiquement la lecture à vos paroissiens, me persuadant que votre zèle et leur bonne volonté, suppléeront abondamment au défaut de nos paroles.

" Je supplie la divine bonté de vous remplir et eux aussi de ses plus grandes bénédiction."

(Signé) JEAN, Evêque de Québec.

“ M. le Marquis de Denonville notre Gouverneur et Mme. la Marquise sa femme, se portèrent aussi avec un grand zèle à nous assister, car outre leur première offrande de mille livres argent de France, Mme. de Denonville voulut bien prendre la peine de faire pour nous une quête par la ville, allant elle-même de porte en porte, et se faisant un plaisir de nous apporter journallement les offrandes qu'elle avait ainsi recueillies.

“ Messieurs du Séminaire se portèrent pareillement avec affection à nous assister, de quoi nous leur sommes très-obligées, aussi bien qu'à M. l'Intendant et à plusieurs autres, marchands et bourgeois, qui nous ont aidées avec beaucoup de charité. Nous ne faisons pas ici le détail nous réservant à le faire dans le livre où nous inscrivons les bienfaiteurs et leurs bienfaits, suppliant cependant Notre-Seigneur d'être leur ample récompense dans l'Eternité.

“ Nos Révérends Pères surtout, anciens et véritables amis, nous ont secondues de toutes les manières les plus obligeantes du monde, pourvoyant à tous nos besoins en bons et véritables pères. Dieu seul connaît toutes nos obligations à leur égard et la reconnaissance de nos cœurs. Notez que depuis l'an 1639, les Révérends Pères ont toujours fait nos affaires de France gratis ; ils nous ont dit la messe plus de trente ans, fourni de confesseurs et de prédicateurs, et tout cela gratis et par pure charité. Je ne répète point ici comme ils partagèrent, à notre premier incendie, les étoffes de leurs propres habits pour en revêtir nos premières Mères, cela étant marqué amplement dans la vie et les épîtres de notre Vén. Mère de l'Incarnation. Mais je ne puis omettre ici que le lendemain de ce second incendie, le R. P. Dablon pour lors Recteur du Collège, nous envoya mille francs en argent, nous témoignant le regret qu'il avait de ne pouvoir faire plus. Les Révérends Pères nous fournirent bien, outre cet argent, la valeur de cinq ou six mille livres en bons effets et autres commodités.

“ Pendant notre séjour chez les charitables Mères Hospitalières, nous assistions à toutes leurs observances, disant l'office avec elles, les accompagnant à l'oraison, à la messe, au réfectoire et à la récréation ; nous allions aussi servir les pauvres ; le reste du jour nous nous tenions en notre département. Notre Mère sortait tous

les jours pour aller avec une compagne, visiter nos chères sœurs dans la petite maison de Mme. de la Peltrie, et pour hâter le rétablissement du Monastère.

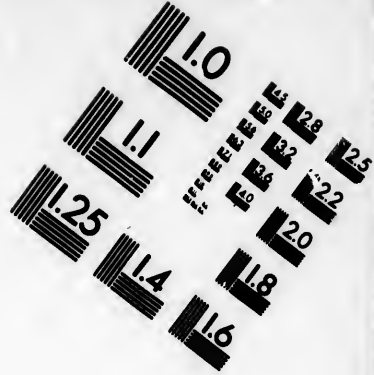
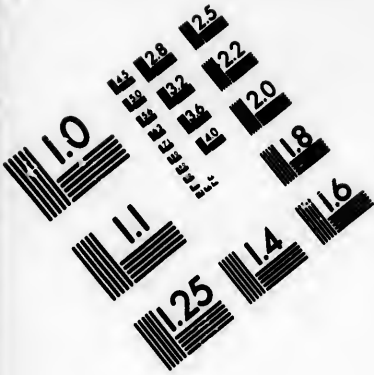
“ Nos supérieurs ayant jugé qu'il était de convenance que notre Mère, accompagnée de plusieurs d'entre nous, fût rendre visite à M. et à Mme. Denonville, cela fut exécuté le dimanche dans l'octave de la Toussaint. Mme. Bourdon et Mme. de Villeray vinrent à midi nous prendre en leurs voitures, pour nous mener au château St. Louis, où M. et Mme. la Marquise nous firent tout l'accueil possible, nous donnant tous les témoignages imaginables de bonté. Nous ne sortîmes du château que sur les quatre à cinq heures du soir. Après avoir pris congé du Marquis et de sa famille, nous nous rendîmes à l'Hôtel de M. l'Intendant, et comme Madame était au lit, on nous conduisit à sa chambre où nous fûmes comblées d'amitiés. Mais il fallut bientôt partir, car il se faisait tard, et nous voulions aller donner le bon soir à nos pauvres sœurs, qui étaient dans la petite maison de Madame notre Fondatrice. Enfin nous rentrâmes vers sept heures à l'Hôtel-Dieu, bien lassés d'avoir tant *couru et voyagé.*”

Nous ne savons quel commentaire feront nos lectrices sur le naïf détail de ce dernier incident ; mais il nous semble qu'elles y trouveront difficilement l'ombre d'un retour vers le monde. Comme on est contente de revenir à sa chère solitude et comme on s'y renferme de bon cœur ! Comment, au reste, ces religieuses se seraient-elles laissées distraire par quelques visites de nécessité, quand les flammes mêmes n'avaient pu troubler leur saint recueillement ? Quant à nous, ce qui nous a frappée davantage dans tout l'ensemble de ce récit, c'est l'admirable piété de ces vingt-huit religieuses qui, venant de recevoir la sainte communion, ne crurent pas pouvoir se laisser attendrir par la perte des choses de ce monde, puisqu'elles possédaient en elles le Créateur.

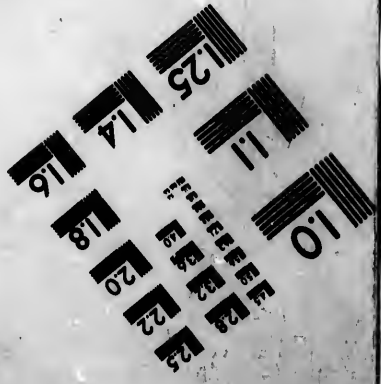
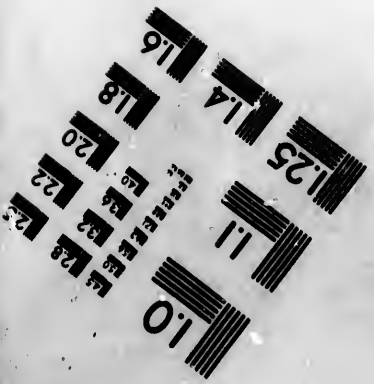
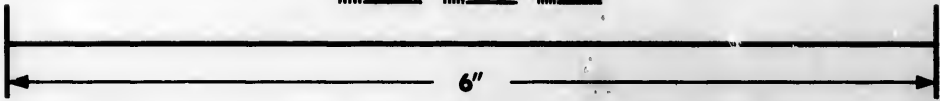
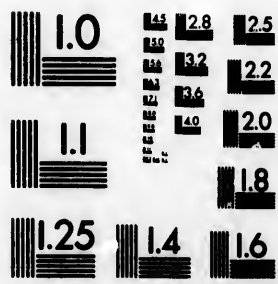
A l'occasion de cet incendie qui avait réuni encore une fois les Hospitalières et les Ursulines, nous trouvons dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu la notice suivante : “ Nous ne croyions pas pouvoir trouver une plus belle occasion d'exercer la charité que d'assister ces épouses de Notre-Seigneur, pour qui d'ailleurs nous avions

beaucoup d'estime, et qui nous édifièrent extrêmement pendant leur séjour chez nous. Nous les connaissons déjà particulièrement presque toutes, plusieurs d'entre nous leur étant alliées par parenté, et les autres ayant été élevées chez elles; nous renouâmes ainsi notre ancienne amitié, et de part et d'autre l'on se donna mille assurances d'une sainte et solide union."





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14586
(716) 872-4903

1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5

11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

LIVRE TROISIÈME.

1686-1700.

CHAPITRE I.

Les Ursulines au milieu des épreuves sont de nouveau secourues et protégées par Marie.

Retour dans la maison de Mme. de la Peltrie—Dix-huit mois dans un petit Monastère—Un nouveau Bethléem—Beaux moyens de se sanctifier dans les épreuves—La Mère J. Juchereau des Séraphins—Les religieuses occupent l'aile de la Ste. Famille—Nouvelles aspirantes à la vie religieuse—Deux évêques à Québec—Honneurs rendus aux reliques de St. Paul—Visite épiscopale au Monastère—Le Pasteur réuni au troupeau pour rendre hommage à Marie.

§1.—RETOUR DANS LA MAISON DE MADAME DE LA PELTRIE.



RAVERSONS encore quatorze années de l'histoire du *Vieux Monastère*, et avant de voir se clore le dix-septième siècle, admirons ensemble, chères lectrices, comment Marie rétablit une seconde fois sa maison, et comment elle console dans leurs épreuves celles qui la reconnaissent avec une inviolable fidélité comme leur première et principale supérieure.

Les chères Mères de l'Hôtel-Dieu continuaient donc à combler de bienfaits leurs amies éprouvées, " avec une grande bonne volonté de leur rendre encore longtemps ces bons offices ;" mais le 7 novembre avait été fixé pour le retour

des Ursulines dans la petite habitation que le Seigneur leur avait conservée. “ Nous primes congé de nos charitables hôtes, mais non sans verser bien des larmes de part et d'autre. Leurs cœurs généreux ne se contentant pas de ce qu'elles avaient déjà fait pendant que nous étions dans leur maison, elles voulurent de plus partager avec nous leurs provisions avec une insigne charité, de sorte qu'elles nous donnèrent bien pour huit cents livres.”

Suivons nos bonnes Mères dans le petit voyage du retour, où leur cortège paraît s'être insensiblement grossi d'un grand nombre d'amis, et de *curieux* aussi sans doute. Nos Ursulines ne manquèrent pas de s'arrêter en chemin pour saluer leurs principaux bienfaiteurs ; partout on leur fit le plus gracieux accueil, et voici comment la *voix du passé* rend compte de l'aimable trajet qui ramenait ces exilées dans leur sainte et chère solitude. “ Trois des Mères Hospitalières vinrent nous reconduire chez nous ; mais le R. P. Beschefer nous mena d'abord au Séminaire où Mgr. de St. Vallier et M. des Maizerets, notre supérieur, nous conduisirent par toute la maison, depuis le grenier jusque dans les caves et les jardins. Nous fûmes ensuite au petit séminaire où l'on donna en notre honneur *grand congé* aux écoliers. Nous visitâmes aussi la Cathédrale, et puis nous allâmes rendre visite aux bons Pères du Collège ; de là nous entrâmes à la chapelle de la Congrégation pour y chanter un motet à la Ste. Vierge. Finalement, l'on nous conduisit à notre petit Monastère, où étant arrivées avec une foule de personnes qui nous accompagnaient, Monseigneur visita tous les lieux, qu'il trouva très-étroits et fort propres à nous faire beaucoup souffrir. Cela semblait le toucher vivement ; mais nous le consolâmes par la joie que nous avions et

qui paraissait sur nos visages, de nous voir toutes réunies en un même lieu."

Qu'avons-nous à ajouter à cette dernière parole ? O céleste charité, divine union des cœurs, quels sont donc vos charmes pour adoucir ainsi une situation dont la réalité est si propre à effrayer la nature ! C'est bien ici que nous pourrions nous écrier : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

"Mgr. de St. Vallier congédia tout le monde, et nous ayant exhortées à la constance avec une bonté toute paternelle, il nous donna sa bénédiction et se retira, nous laissant dans l'admiration de tout ce qu'il avait fait pour nous." (1)

§2.—DIX-HUIT MOIS DANS UN PETIT MONASTÈRE—ON COMPLÈTE LA CONSTRUCTION DE L'AILE DE LA STE. FAMILLE.

Plusieurs de nos chères Mères, qui allaient séjourner dans la petite maison de Mme. de la Peltrie, l'avaient déjà habitée dans une circonstance analogue. Que d'encourageants souvenirs à rappeler de la douce et généreuse Fondatrice, de la bien-aimée Mère St. Joseph, de la Vén. Mère de l'Incarnation ! Si d'un côté, les moyens de subsistance étaient plus faciles à cette seconde époque qu'en 1650, la situation, d'un autre

(1) Nous trouvons encore dans les Annales : "Mgr. de St. Vallier étant passé en France s'employa si efficacement pour nous qu'après Dieu nous lui devons notre rétablissement."

En un autre endroit : "Nos Rév. Mères de Paris ayant su notre accident, firent imprimer une circulaire pour faire appel à tous les Couvents de notre Ordre, elles réussirent à procurer à notre maison la somme de quatre mille cinq cents livres ; de plus des meubles, livres, vieux ornements, etc., qui nous ont été très-utiles.

"Le R. P. Vautier, procureur de la Compagnie de Jésus en France, nous envoya cinq mille quatre cents livres ; la famille Le Maire, pa-

côté, était plus gênante et plus pénible. Mais ces vingt-huit religieuses, obligées de s'abriter dans un local de trente pieds sur vingt, se montreront dignes de leurs dévancières ; elles aussi trouveront le secret d'y vivre " d'une manière strictement conforme aux saints canons de l'Eglise et aux Constitutions de notre ordre."

Ne pouvant exercer les fonctions de l'Institut faute d'espace, elles employèrent ce premier hiver à se faire du linge, des toiles qu'elles avaient reçues en aumônes ; elles firent aussi pour environ cent écus d'ouvrages pour les personnes du dehors.

Par un acte capitulaire en date du 6 février 1687, les Ursulines avaient entièrement remis au jugement de M. des Maizerets, leur Supérieur, des RR. PP. Jésuites, et de M. Soumande, Chanoine de l'Evêché, les décisions à prendre par rapport à leur rétablissement. Dans une assemblée tenue au Collège des Révérends Pères le 3 mars, il fut résolu que le bâtiment neuf (aile de la Ste. Famille), serait continué comme on l'avait commencé, seulement qu'on l'allongerait du côté du sud-ouest de manière à ce qu'il joignit l'ancien bâtiment. L'angle formé par ce prolongement constituerait la cuisine, qui serait séparée du corps de logis par un mur de refan s'élevant jusqu'au toit, afin de prévenir les accidents. L'ancien bâtiment devait se refaire sur les

rents de la Mère Marie des Anges, nous fit parvenir le montant de sept cents livres, et Mme. du Tronchay notre fidèle amie, quatre cents livres, tant en espèces qu'en effets."

Ailleurs : " Nous reçûmes sur le pays cette année après notre accident, pour la somme de dix mille francs, tant en argent qu'en bons effets."

Plus loin, les Annales mentionnent encore avec un grand sentiment de reconnaissance, que " trois ans durant les Messieurs du Séminaire dirent la messe gratis, et remirent les dîmes."

mêmes fondements. Les choses ainsi arrêtées on se mit à l'œuvre avec ardeur.

Mais il tardait aux Ursulines de reprendre leurs principales et plus chères fonctions ; aussi "dès le printemps, l'on fit construire entre notre habitation et le *frêne*, une allée de pieux en coulisse avec une couverture pour faire des classes, et les externes s'y rassemblèrent aussitôt au nombre de cinquante à soixante."

Les Ursulines jouissaient de cette amélioration, elles s'en trouvaient mêmes heureuses, quand un accident vint rendre leur situation plus pénible que jamais. La rougeole qui s'était répandue dans la ville, leur fut communiquée par les élèves qui fréquentaient les classes externes. "Vers le 14 juillet les maîtresses en étant prises ainsi que plusieurs autres religieuses, on reconnut que le mal était communicatif et l'on chercha les moyens de séparer les malades. Mais comme l'on était d'ailleurs fort à l'étroit, n'ayant pour tout logement qu'un très-petit bâtiment, on fut contraint de dresser des couchettes dans notre buanderie pour y mettre les malades, et elles n'y manquèrent pas d'inconvénients, quoique l'on en prit tout le soin possible. Ce lieu fut habité jusqu'à la fin d'août, que la plus grande partie de la Communauté ayant été malade et revenant en convalescence, chacune reprit sa pauvre cabane, qui lui servait de lit, de table et de chambre."

Quelques jours plus tard, (au commencement de septembre), la buanderie se changeait de nouveau en infirmerie ; la Mère Cécile de Ste. Croix, une des trois fondatrices, devait comme la Mère St. Joseph, mourir au milieu des inconvénients inconcevables occasionnés par un incendie. Cette vénérable religieuse aux prises avec une fièvre mortelle, fut transportée dans le pauvre logis où deux de ses sœurs la veillèrent jusqu'au 25 de

septembre, jour heureux où le Seigneur couronna les longs travaux de cette digne missionnaire. Dans quelle situation se trouvaient alors nos pauvres Mères ! Mais il fallait dévorer ces angoisses, et regarder le ciel en attendant des jours meilleurs..... Pour se faire une idée de ce qu'elles eurent à souffrir en cette triste circonstance, il n'y a qu'à lire les lignes qui suivent : " Le corps de notre chère défunte n'ayant pu entrer dans notre chœur, il demeura dans un petit porche à l'entrée de l'église (1) pendant tout le service : car nous récitâmes l'office, et aussitôt après la grand'messe nous transportâmes le corps dans les masures du chœur brûlé, où l'on avait creusé sa fosse près de celle qui l'avait précédée. Il pleuvait à verse en sorte que nous étions mouillées jusqu'aux os. Nous pouvons bien nous souvenir de cette cérémonie, n'en ayant jamais fait de si lugubre eu égard à toutes ces circonstances. Cette chère Mère était âgée de soixante et dix-huit ans, dont elle avait passé quarante-huit en notre Communauté, dans une pratique générale de toutes les vertus, surtout du silence et de la vie cachée. C'était un pilier d'observance et de régularité. Elle fuyait les emplois honorables, n'ayant point de plus grande croix que lorsqu'elle y était employée, comme lorsqu'on la mettait assistante ou maîtresse des novices, offices dont elle était cependant très-capable. Entre les exercices de notre saint Institut pour lequel elle avait un grand zèle, les classes des externes l'emportaient dans son affection, surtout les plus pauvres dont elle faisait ses chères délices : en un mot, c'était une véritable Ursuline."

Cependant les bâtisses progressaient rapidement. Le 19 juillet, la première pierre de la nouvelle cuisine

(1) Nous dirons dans l'article suivant ce qu'était cette église.

avait été posée par une demoiselle du pensionnat, fille du marquis de Denonville gouverneur de la colonie, tandis que l'aile de la Ste. Famille, sous la direction du R. P. Rafeix, se disposait à recevoir des pensionnaires ce même automne. Quelle consolante perspective pour ces dignes filles d'Ursule, qui comptaient non-seulement les mois, mais encore les jours, dans l'attente de cet heureux moment ! "Ce fut le 9 novembre, disent-elles, douze mois et dix-neuf jours après notre accident, que nous reçûmes nos pensionnaires ; on leur avait préparé une belle salle de quarante pieds dans l'étage d'en bas où elles passèrent l'hiver." Cet hiver s'employa donc aux exercices de zèle propres aux Ursulines, et en perspective de sortir, au printemps suivant, de l'extrême misère où l'on était réduites.

§3.—UN NOUVEAU BETHLÉEM—BEAUX MOYENS DE SE SANCTIFIER DANS LES ÉPREUVES.

Les huit Ursulines restées dans la maison de Mme. de la Peltrie, avaient eu la consolation de pouvoir entendre journellement la sainte messe, dans une chapelle dressée dans leur petite demeure ; mais quand les vingt-huit religieuses s'y furent réunies, la chose n'était plus praticable, et nos lectrices ne seront pas peu surprises quand elles sauront qu'il n'y eut pas d'autre alternative que d'approprier le mieux possible, un très-petit bâtiment qui avait autrefois servi d'étable. "Ce fut là que Notre-Seigneur voulut renouveler le mystère de la nativité, prenant tous les jours une nouvelle naissance au St. Sacrement, dans un pauvre lieu qui avait servi d'étable, et qui pour lors devint chapelle et chœur, et le fut pendant plus de dix-huit mois."

Ce misérable réduit, qui présentait tant de ressemblance avec l'étable de Bethléem, servit deux fois à la célébration des fêtes de Noël. Au mois de février qui suivit l'incendie, on y fit la touchante cérémonie d'une profession religieuse ; c'était celle de la Mère Ju-

chereau des Séraphins qui dut avec parfaite *connaissance de cause* prononcer ces paroles solennelles : " Je voue pauvreté, chasteté, obéissance." Bientôt après il fallut une salle de catéchisme pour les instructions préparatoires à la première communion ; il ne s'en trouva pas d'autre que le pauvre petit chœur, et c'est là qu'au printemps, on distribua pour la première fois le Pain des Anges, à bon nombre de jeunes filles de cette ville qui avaient été disposées à cette grande action par nos Mères. Un peu plus tard, ces ferventes épouses de Jésus-Christ y faisaient la rénovation solennelle des vœux, par lesquels elles s'engagent à imiter l'humble obéissance et l'étroite pauvreté du Sauveur.

Au mois de septembre suivant, c'était un événement douloureux qui réunissait la famille des Ursulines dans leur humble sanctuaire. Il s'agissait d'une Mère vénérée et bien chère qui avait survécu plus de seize ans aux premières Fondatrices, mais qui venait d'être appelée à partager leur récompense ; sa vie s'était éteinte au milieu du plus grand dénuement, et après sa mort on n'aura pas même où déposer son cercueil en attendant la sépulture. Mais quelle charité a veillé autour de son lit de douleur, et quelles prières ferventes l'accompagnent à sa dernière demeure !

Mentionnons encore une cérémonie qui se fit dans ce nouveau Bethléem, en faveur d'une jeune fille de dix-neuf ans, qui demandait depuis cinq années entières le privilège de partager les humbles travaux d'une Ursuline converse. Le 18 octobre 1688, Gen. Gravel préludait à ses vœux par sa prise d'habit sous le nom de Sr. Marie de la Visitation. La ferveur de sa première consécration ne souffrit jamais d'atteinte, et elle fut jusqu'à la mort " zélée pour le bien commun, désireuse de sa perfection, très-exacte à l'obéissance et amie de l'humilité."

Il ne faut pas sortir de cette étable bénie sans *noter* que nos Mères y firent plusieurs fois les prières des quarante-heures, songeant sans doute que le Dieu caché qui avait appelé les bergers à l'adorer dans sa crèche, aimerait aussi dans ce Bethléem du cloître, à se voir entouré d'humbles adoratrices heureuses de l'imiter dans sa pauvreté.

A la suite de ces souvenirs de l'incendie de 1686, nous trou-

vons un mot qui nous révèle complètement les admirables dispositions des Ursulines à cette époque d'épreuve et de souffrance.

“ Pendant cette année, pour seconder les desseins de la Providence sur nous, chacune s'appliqua à faire progrès dans la vertu, par des exercices publics de pénitence et de piété. Il se faisait tous les jours des prières générales et particulières, tant pour remercier Dieu du secours qu'il nous donnait que pour implorer sa protection sur nos bienfaiteurs et bienfaitrices. Entr'autres dévotions, nous dîmes tous les jours les litanies des Saints avec les suffrages comme aux Rogations. Mais le 20 octobre 1687, jour anniversaire de l'incendio, il y eut une sainte émulation pour redoubler de ferveur ; et ce jour se passa dans une dévotion extraordinaire. Dès la veille, chacune s'y était préparée par des exercices particuliers de pénitence, et le matin du 20 octobre la communion fut générale. L'après-midi nous fîmes une procession autour de nos mâtures, chantant les litanies de la très-sainte Vierge, notre bonne Mère et Protectrice.

“ Nous n'avons pas été confondus dans nos espérances, car jusqu'ici, cette Mère de bonté a tellement pourvu à nos besoins que, dans nos plus grandes disettes, le nécessaire nous a jamais manqué.”

LA NOVICE DE 1686.

Il tarde sans doute à nos lectrices de connaître plus particulièrement, cette aimable et courageuse demoiselle qui ne voulut jamais abandonner nos Mères au milieu de leurs plus grandes épreuves. Nous allons en dire quelques mots avant de sortir de l'humble et pauvre Monastère.

Mlle. Jacqueline Juchereau de St. Denis était fille d'un des plus braves défenseurs (1) qu'ait eus ce pays, et petite-fille du

(1) Le vaillant Nicolas Juchereau de St. Denis, à la tête d'une petite troupe de Canadiens, au nombre desquels figuraient quarante élèves du séminaire de Québec, repoussa avec vigueur un détachement de quinze cents hommes qui avaient tenté une descente à Beauport, le septième jour du siège de 1690. Cet acte de vaillance détermina, comme on le sait, le départ précipité de la flotte anglaise.

Sieur Juchereau de Moro, vieux conseiller de Québec, qui décéda à l'âge d'à-peu-près quatre-vingt-dix ans. Sa mère, Mme. Marie-Thérèse Giffart, était fille de Robert Giffart, " chirurgien du roi en la Nouvelle-France et premier Seigneur de Beauport."

Mlle. Jacqueline J. de St. Denis, connue au Monastère sous le nom de Marie des Séraphins, nous est représentée dans nos " Mémoires," comme une de ces intelligences rares et précoces, dont la force morale dépasse de beaucoup les années. Douée d'une sensibilité exquise et d'une vivacité d'esprit extraordinaire, la jeune Jacqueline comprit de bonne heure qu'une vie solidement vertueuse peut seule satisfaire l'âme, et que la femme chrétienne, quels que soient son rang et sa fortune, doit mener sur la terre une vie de souffrance et de sacrifice. Ne voulant pas disputer à Dieu l'empire d'un cœur formé entièrement pour lui, elle s'arma d'un grand courage pour assujettir sa nature ardente aux opérations de la grâce. Placée au pensionnat pour son éducation, elle put y faire une juste appréciation des avantages que l'on trouve dans le cloître, pour l'acquisition des vertus dont la pratique est si difficile dans le monde.

Mlle. Juchereau fut élevé sous les yeux d'une mère chrétienne qui lui donnait l'exemple de toutes les vertus ; elle aspira, néanmoins, à une perfection plus haute que celle que l'on peut acquérir au milieu des jouissances intimes de la vie de famille, et des embarras réels qui en sont toujours l'apanage. Admise au noviciat à l'âge de seize ans, ses premiers pas dans la religion firent juger de la perfection qu'elle atteindrait dans la suite ; car c'était sur une humilité vraie et solide qu'elle cherchait à fonder l'édifice de sa vertu.

À l'époque de l'incendie, il y avait près de deux ans que sœur Marie des Séraphins portait l'habit de l'ordre, mais n'étant pas liée à la religion par l'émission solennelle des vœux, elle n'était nullement obligée de partager les privations de tout genre qui furent, pour la Communauté, la suite nécessaire de cette cruelle épreuve. Sa famille le comprit et fit beaucoup d'instances pour la ramener à Beauport, au moins jusqu'au rétablissement du Monastère. Ce fut alors qu'il se livra entre le père et la fille un combat digne

d'admiration ; celui-là faisant valoir les droits de la nature, celle-ci plaidant pour les exigences divines de la grâce. Enfin la grâce l'emporta ; ce bon père, considérant qu'une absence tant soit peu prolongée hors du cloître, retarderait de beaucoup la consécration de sa fille au Seigneur, lui accorda la permission de rester au milieu de ses chères Ursulines. Mlle. Jacqueline Juchereau accompagna donc nos bonnes Mères à l'Hôtel-Dieu, revint avec elles dans la maison de Mme. de la Peltrie, et y vécut comme elles d'aumônes et du travail de ses mains, durant l'hiver de 1687.

Cette fervente novice fit sa profession religieuse dans l'humble chapelle le 5 février, avec une joie intérieure qui rayonnait dans tous ses traits, et ses progrès dans la vertu furent parfaitement en rapport avec ces heureux commencements. Toujours contente des autres, elle trouvait une satisfaction réelle à rendre service, et son unique ambition était de travailler sans relâche à la gloire de Dieu.

Sœur Marie des Séraphins fuyait les honneurs autant qu'on les recherche d'ordinaire dans le monde, et elle redoutait toute espèce de distinction. Son zèle pour l'instruction de la jeunesse était sans bornes, et pendant les longues années qu'elle a été maîtresse générale des classes ou institutrice particulière, si l'on put distinguer en elle quelque sentiment de prédilection pour les unes plutôt que pour les autres, son bon cœur se trahissait toujours envers les élèves les plus pauvres et les moins favorisées de la nature.

La Mère Marie des Séraphins a aussi servi la Communauté en qualité de dépositaire et de première portière, offices pénibles où cependant sa patience admirable ne se démentit jamais. Ayant ainsi travaillé jusqu'à l'âge de cinquante-trois ans, elle se vit atteinte d'une fièvre ardente, accompagnée d'un point de côté si violent, qu'elle fut réduite à la mort dans l'espace de cinq jours. Redoublant alors de ferveur et brûlant du désir de posséder son Dieu, elle fit, dit sa notice, "des actes héroïques," s'abandonnant de tout cœur à Celui qu'elle avait aimé dès les premiers jours de son enfance. Comme elle avait conservé le parfait usage de son jugement, elle passa les derniers jours de sa vie à former des actes d'amour divin, et c'est ainsi qu'elle s'endormit dans la paix du Seigneur, le 21 avril 1722.

4.—LES RELIGIEUSES OCCUPENT L'AILE DE LA STE. FAMILLE.

Nos Mères sortirent enfin de l'étroit logis où elles avaient tant souffert depuis dix-huit mois, et entrèrent dans l'aile de la Ste. Famille ; là, treize petites collules à l'étage supérieur et une chambre de quarante pieds au-dessous, devaient les mettre en état de respirer un peu plus à l'aise, en attendant l'achèvement d'autres parties d'une nécessité bien urgente.

La bénédiction du nouveau bâtiment ayant été faite par le R. P. Beschefer le 18 de mai, on y chanta un salut en l'honneur de la Ste. Famille ; et dès le lendemain, qui était un mercredi, on se mit en devoir de *déménager*. Les lits des élèves furent transportés dans le second étage de la maison de Mme. de la Peltrie, le bas devant servir encore quelque temps de réfectoire (1) ; la salle de quarante pieds qu'elles avaient occupée jusque-là dans le bas du bâtiment neuf, (lingerie actuelle), devait être aussitôt convertie en chapelle. On usa de tant de diligence que le samedi suivant, à cinq heures du soir, on transportait processionnellement le très-St. Sacrement dans le nouveau sanctuaire, tendu de tapisserie et orné de tout ce que nos pauvres Mères avaient pu se procurer de mieux. On y voyait entr'autres objets précieux les châsses des saintes reliques, et les vases sacrés de l'ancienne chapelle de Mme. de la Peltrie, ainsi que les ornements faits de son magnifique tour de lit d'antique damas, dont il se trouva encore quelques restes à la chapelle de l'Enfant Jésus.

Le Dieu caché dans l'Eucharistie honora pendant treize mois

(1) Pour celles qui habitent aujourd'hui le Monastère, il ne sera pas sans intérêt de savoir que la cuisine actuelle fut occupée pour la première fois le 27 juin 1688, la petite dépense servant de réfectoire jusqu'au 2 avril de l'année suivante, où l'on prit "la collation du soir dans le réfectoire neuf" (aujourd'hui *vieux* réfectoire). On voit par là combien de temps il fallait pour relever de ses ruines le Monastère incendié. Avant d'occuper un nouvel appartement, nos Mères avaient toujours soin de le sanctifier par un salut d'action de grâces, ou quelqu'autre dévotion spéciale.

de sa présence cette partie du Monastère, dont la destination devait être si différente soixante-dix ans plus tard.

L'horison s'éclaircissait pour nos Ursulines, et non contentes du grand nombre d'élèves qu'elles réunissaient déjà au pensionnat et à l'externat, elles rouvrirent " le jour de la St. Laurent (11 août) la classe des sauvagesses." Mais ne laissons pas les occupations s'accroître sans présenter à nos lectrices de nouvelles ouvrières de la vigne du Seigneur.

§5.—NOUVELLES ASPIRANTES À LA VIE RELIGIEUSE.

Le spectacle des héroïques vertus de nos Mères, en 1686 et 87, paraît avoir eu pour effet spécial de donner une haute idée de la vie religieuse à leurs élèves ; car les Ursulines ne furent pas plus tôt en état d'admettre de nouveaux membres, que l'on vit accourir vers le cloître les sujets les mieux calculés pour soutenir leur œuvre. Nous allons les faire passer rapidement sous les yeux de nos lectrices, nous réservant à plus tard à donner d'autres détails sur leur utile carrière.

Parmi ces vierges ferventes, qui " cherchaient à rendre certaines au moyen des bonnes œuvres, leur vocation et leur élection," paraît d'abord Mlle. Elisabeth d'Ailleboust, fille de M. Charles d'Ailleboust de Coulonge (1), Seigneur des Musseaux, et de Mme. Catherine Le Gardeur de Repentigny. " Née à Ville-Marie de Mont-Royal," on l'envoya à Québec pour son éducation, et ayant ainsi connu la maison, elle ne voulut plus la quitter. Admise au noviciat le 11 octobre 1688, dans sa dix-neuvième année, elle reçut l'habit de l'ordre et le nom de Marie de la Croix le 29 janvier 1689, et fit profession le 12 février 1691, entre les mains de M. Joseph de la Colombière prêtre directeur du Séminaire de Montréal." (2)

(1) Charles d'Ailleboust était neveu de Louis d'Alleboust de Coulonge, troisième Gouverneur de la Colonie.

(2) C'est en 1657 que messieurs Gabriel de Quélus, abbé de Loc-Dieu, docteur en théologie, Souart, bachelier en droit canon, Galinier

Encore une charmante Montréalaise, ornée de la couronne de quinze ans : "c'est Mlle. Louise-Rose Lanaudière, fille de M. Thomas de Lanaudière, Commandant à Montréal, et de Mme. Marguerite-René Denis. Placée au pensionnat après le second incendie elle laissa bientôt apercevoir que le Seigneur avait toujours été seul maître de son cœur. Lui parler de son retour à Montréal était chose inutile, et elle fit tant d'instances pour obtenir l'entrée du noviciat, qu'on crut devoir l'y admettre le 25 novembre, fête de celle qu'elle voulait prendre pour patronne. Contentée d'être là où Dieu l'avait appelée, Mlle. de Lanaudière attendit gaiement le retour du printemps pour prendre l'habit sous le nom de sœur Ste. Catherine. "Elle reçut le voile noir des mains de M. Claude-Louis Trouvé prêtre D. S. S. Montréal, le 26 mai 1691, après avoir prononcé ses vœux avec une ferveur angélique."

Une autre élève "qui postulait fortement" revint vers ce temps-là de Trois-Rivières et de Bécancourt où elle avait été faire ses adieux à la famille. C'était Mlle. Marie-Anne Robineau, fille du Baron René Robineau, ancien officier du Régiment de Turenne et Chevalier de l'ordre de St. Michel. Sa mère, Mme. Marie-Anne Le Neuf de la Potherie, femme d'une piété rare et d'un esprit supérieur, lui avait donné de bonne heure les premiers éléments des sciences humaines, et surtout des leçons de vertu qu'elle n'oublia jamais. Aussi lorsqu'elle vint au pensionnat, ses bonnes Mères n'eurent pas de peine à la confirmer dans les bons sentiments qui l'animaient, car c'était un enfant dont il fallait modérer la ferveur de peur qu'elle n'allât trop loin. Elle entra au noviciat le 14

et d'Allet, de la maison de St. Sulpice à Paris, vinrent s'établir là où est actuellement la ville de Montréal. Le zèle et le dévouement de messieurs de St. Sulpice depuis deux cents ans, a produit un bien incalculable en Canada, et principalement dans le district de Montréal. En 1677, ils fondèrent leur séminaire dans le but de former les jeunes lévites destinés au sanctuaire, et cet établissement est maintenant un des plus florissants de l'Amérique du Nord ; il en est ainsi du collège qu'ils ouvrirent peu après la cession du Canada.

Toute personne qui de nos jours visite la ville de Montréal, demeure étonnée du nombre d'institutions d'éducation, de charité, qui doivent leur origine et leur accroissement aux messieurs de St. Sulpice.

avril 1689, prit l'habit le 18 juillet suivant, dans sa dix-huitième année, et fit profession le 23 juillet 1691, sous le nom de sœur Marie-Anne de la Trinité.

Le 25 avril 1689, une demoiselle de Québec, venait se réunir au noviciat, à ses anciennes compagnes de classe : c'était Mlle. Marie Madeleine Gauthier de Comporté, fille de Philippe Gauthier, Sieur de Comporté et Grand prévôt de Québec, et de Mme. Marie M. Basire. Elle reçut l'habit et le nom de Ste. Agathe le 13 décembre 1689, au commencement de sa seizième année et fit profession le 18 décembre 1691.

Une autre demoiselle de Québec entrée au noviciat avec Mlle. Gauthier, fut obligée d'attendre plus de neuf mois avant qu'on lui donnât l'habit, ses parents exigeant qu'elle eût au moins quinze ans avant de contracter ce premier engagement, qui toutefois ne comporte pas de vœu ; ce fut Mlle. Marie-Madeleine Drouard née à la Canardière et élevée au pensionnat. Elle était fille de M. Jean Drouard et de Mme. Marguerite Pilote. On lui donna l'habit de l'ordre avec le nom de St. Michel le 29 janvier 1690, et elle prononça ses vœux le 5 février 1692.

La dernière que nous nommerons ici est Mlle. Jeanne Chorel, fille de M. François Chorel de St. Romain et de Mme. Anne Aubuchon. Elle naquit à Champlain le 10 septembre 1674, et vint au pensionnat vers le temps de sa première communion. Cette action sainte et respectable devait faire époque dans sa jeune existence. En effet, ayant une fois connu au banquet des anges combien le Seigneur est doux, elle ne voulut plus aimer ni servir que lui seul. Prévoyant que son exemple pourrait influer sur leurs autres enfants, M. et Mme. de St. Romain voulurent modérer l'ardeur de leur aînée, en différant son entrée d'une année. Admise enfin au nombre des novices le 13 novembre 1689, elle reçut dans sa seizième année l'habit et le nom de Ste. Ursule le 18 février 1690, et fit profession le 23 juin 1692.

56.—DEUX ÉVÊQUES À QUÉBEC, 1688.

La joie fut grande à Québec dans l'été de 1688, surtout le 3 juin où l'on saluait enfin après trois ans d'absence, l'heureux retour d'un vénéré et digne prélat, Mgr. Frs. de Laval.

Aspirant au repos d'une vie humble et retirée, Mgr. de Laval avait demandé d'être soulagé d'un fardeau devenu trop lourd pour son âge et ses infirmités, et le 1er août, il eut la satisfaction de voir paraître l'homme apostolique destiné à partager ses travaux.

La joyeuse nouvelle de l'arrivée de Mgr. J. B. de la Croix-Chevrières de St. Vallier se répandit dans la ville comme un trait de lumière, et nos bonnes Mères et sœurs, qui avaient éprouvé une si grande bonté de sa part au temps de l'incendie, se réjouissaient justement du retour d'un père dévoué et du plus généreux bien-faiteur.

Comme il est à croire que nos lectrices seront bien aises de savoir de quelle manière on recevait alors les évêques, nous allons leur faire part de ce que nous disent les annales, de la réception de Mgr. de St. Vallier, second évêque de Québec. Dès quatre heures du matin, toute la population était en mouvement pour hâter les préparatifs ; les uns disposaient l'avenue par où devait passer le nouveau pasteur, d'autres élevaient çà et là le pavillon des lis. Dans le cours de la matinée, Mgr. de Laval, accompagné de plusieurs prêtres, se rendit au vaisseau pour saluer son successeur, que les lois de l'ancienne étiquette française retenaient à bord du navire, jusqu'à ce qu'il eût répondu à tous les compliments qu'on lui avait préparés. Enfin, vers deux heures de l'après-midi, tout le clergé, les autorités civiles et

militaires et le peuple s'étant rendus au quai, Mgr. de St. Vallier se présenta à eux.

Harangué d'abord par M. de Bernières au nom du clergé, il fut ensuite complimenté par le maire, au nom de toute la ville, puis la procession se mit en marche, musique militaire en tête, et l'on conduisit le nouvel évêque à la Cathédrale, entre deux haies de mousquetaires "qui ne manquèrent pas de saluer et de faire feu tout le long de la route."

A l'église on observa le cérémonial prescrit pour de semblables réceptions, et le nouvel Evêque ayant donné au peuple la bénédiction épiscopale se retira bien fatigué; cependant il ne crut pas devoir encore se livrer au repos, car il savait qu'à l'ombre du cloître, un autre petit troupeau l'attendait avec empressement. En sortant de la Cathédrale, Monseigneur dirigea donc sa marche vers les Ursulines, où il arriva sur les sept heures du soir accompagné du R. P. Beschefer, de M. André de Merlac, son aumônier, et du major de ville.

La Communauté assemblée pour le recevoir à la porte conventuelle, le conduisit à la chapelle du Monastère où le *Te Deum* fut chanté "avec une affection et une joie inexprimables."

L'heure avancée ne lui permettant pas de prolonger sa visite au dedans du cloître, Sa Grandeur prit congé de la Communauté en promettant de revenir bientôt. En effet, peu de jours après, Mgr. de St. Vallier revint au Monastère célébrer la sainte messe, après laquelle il visita le nouveau bâtiment, se réjouissant comme un bon père au milieu de ses enfants, et témoignant aux religieuses le bonheur qu'il éprouvait, de voir succéder ainsi à leurs épreuves passées des jours rayonnants d'espoir. Nos bonnes Mères, qui avaient déjà si sensi-

blement éprouvé la sincérité de cette affection paternelle de leur Evêque, surtout à l'époque du second incendie, s'efforçaient en toute occasion de lui prouver leur juste reconnaissance.

Au retour de sa première visite épiscopale en 1689, ce fut à notre pauvre chapelle que Mgr. de St. Vallier vint faire ses ordinations des Quatre-Temps de septembre. Mgr. de Laval voulant honorer le nouvel évêque et participer à la joie de cette fête assista ainsi que les prêtres du Séminaire à l'ordination de M. Tremblay (1), après laquelle l'ordre du diaconat fut conféré à M. Doucet.

Quel beau et consolant spectacle pour un pays nouveau ! Deux Evêques et dix-huit prêtres réunis en ce jour, et entourés de nombreux enfants de chœur qui aspiraient déjà à la sublime dignité du sacerdoce !

§7.—HONNEURS RENDUS AUX RELIQUES DE ST. PAUL.

A son retour de France en 1688, Mgr. de St. Vallier avait apporté une relique de l'apôtre St. Paul, mais comme il n'avait pas de châsse pour l'exposer à la vénération des fidèles, il s'adressa à la Mère des Anges, la priant de lui en faire une convenable ; ce qu'elle exécuta admirablement bien en "imitant l'orfèverie." Cette châsse était de forme antique, et si bien brodée en argent que plusieurs crurent que c'était le travail d'un orfèvre. Comme est ouvrage occupa la Mère des Anges environ un mois, les religieuses eurent le consolant privilège de posséder durant ce temps-là, la précieuse relique. Dès qu'elle fut enchâssée, Monseigneur publia

(1) M. Tremblay a été un des hommes éminents du Séminaire des Missions Etrangères de Québec : il résida presque toujours à Paris ; c'est de là qu'il envoyait des secours pécuniaires alors si nécessaires à Québec ; c'est de là aussi que, par la profondeur de ses vues et la sagesse de ses conseils, il dirigeait les membres de la maison de Québec.

M. Tremblay mourut à un âge très-avancé.

une procession extraordinaire pour en faire la translation qui fut fixée au jour de la conversion de St. Paul.

“ La veille, nous fîmes un salut en l'honneur du grand apôtre ; puis avant de sceller la châsse, Monseigneur nous fit baiser la relique, et il eut aussi la bonté de nous en donner une petite parcelle pour enrichir la chapelle des Saints. Ce jour même, 24 janvier, trois ecclésiastiques vinrent vers le soir pour emporter la châsse à l'église de la paroisse. Nous l'avions exposée dans le chœur, sur un brancard garni de damas et de moire d'argent à franges d'or ; au-dessus, il y avait une écharpe brochée, appartenant à M. le Marquis de Denonville. Quand les prêtres entrèrent dans la chapelle, nous étions toutes rangées dans le chœur, revêtues des manteaux d'église, et tenant à la main des cierges ardents. Après avoir chanté l'hymne de St. Paul, nous dirigeâmes en procession vers la porte conventuelle suivies des élèves françaises et des séminaristes, et chantant le *Laudate Dominum* ; puis nous nous partageâmes en deux haies pour laisser passer la précieuse relique. Elle fut portée d'abord à l'Hôtel-Dieu, et ensuite à l'évêché, où Monseigneur de Québec passa cette nuit en prières.

“ Le lendemain, 25 janvier, tout le clergé de la cathédrale avec les Pères Jésuites, vêtus en tuniques, dalmatiques, ou chasubles, et rangés chacun selon sa dignité, s'achemina en bel ordre vers la chapelle de l'évêché ; Mgr. de Laval et Mgr. de St. Vallier, revêtus de leurs habits pontificaux, suivaient la procession. Quatre prêtres portaient la sainte relique. En sortant de la chapelle de l'évêché, la procession se mit en marche vers l'église des RR. PP. Jésuites, où se fit la première station, et de là on se rendit à la cathédrale. Tous les corps de la ville suivaient en grande tenue, et la piété de notre population se manifesta d'une manière bien consolante.

“ Le pieux prélat voulant que les pauvres participassent d'une manière particulière à la joie de cette fête, ne se contenta pas de leur distribuer d'abondantes aumônes, mais de plus, il en réunit treize qu'il fit dîner à l'évêché, où il les servit de ses propres mains. Dans l'après-midi, Monseigneur officia à vêpres ; ensuite

il y eut sermon et bénédiction du St. Sacrement ; ainsi finit cette grande journée qu'on avait passée à honorer publiquement l'apôtre des nations."

§8.—VISITE ÉPISCOPALE, 1689—NOUVELLE CHAPELLE.

Tout entier aux devoirs de sa charge, Mgr. de St. Vallier parcourait chaque année une grande partie de son diocèse, pour porter à son troupeau, désolé par les guerres, le secours spirituel qui devait faire sa force et sa consolation. De retour dans sa ville épiscopale, son zèle et sa vigilance s'y déployaient de mille manières, et les Ursulines en particulier ne manquaient pas d'éprouver les effets de sa sollicitude. Sa présence dans leur petit sanctuaire ajoutait beaucoup à la solennité de leurs fêtes et répandait la joie dans tous les cœurs. Tantôt c'était une rénovation de vœux, tantôt une première communion, une vêtue, une confirmation, ou une profession religieuse à laquelle le digne évêque présidait.

Comme il avait fort à cœur le bonheur et la prospérité de cette maison, Mgr. de St. Vallier profitait de ses moments de loisir pour faire de temps en temps la visite du Monastère, telle qu'elle est ordonnée par les saints canons de l'Eglise. C'est ainsi qu'au mois de février 1689, ce zélé pasteur fit aux Ursulines, sa première visite épiscopale "qui dura quinze jours, dit le vieux récit, avec une grande satisfaction de part et d'autre, cette visite étant remplie pour nous de bénédictions célestes."

La conclusion de cette visite se fit le 16 février, et Monseigneur commença les cérémonies du jour par administrer la confirmation à une vingtaine de pensionnaires, tant françaises que sauvages. Après la messe et l'action de grâces, l'évêque accompagné du R. P. Beschefer, S. J., se rendit à la Communauté où se tint le chapitre. Les prières prescrites étant terminées, il fit aux religieuses une courte et fervente exhortation, les encourageant vivement à persévérer dans la sainte carrière qu'elles parcouraient, à la suite de leurs admirables Fondatrices. Le prélat visita ensuite les

lieux réguliers du Monastère, témoignant partout une grande satisfaction de l'état où il trouvait l'intérieur de la maison.

Au mois de janvier précédent, à l'occasion de la prise d'habit de Mile. d'Ailleboust, à laquelle Mgr. de St. Vallier avait présidé, (cérémonie qui pour la première fois s'était faite l'après-midi), "Sa Grandeur voulant donner pleine et entière satisfaction à toute l'assemblée, dit que tous ceux qui désiraient visiter le bâtiment neuf le suivissent. Puis, prenant par la main le Marquis de Denonville, suivi de M. de Champigny, Intendant, de plusieurs messieurs du séminaire, de la plupart des Pères Jésuites, et d'un grand nombre de messieurs et de dames, il parcourut en entier le Monastère," sans oublier ces petites cellules à loquets de bois "sans luxe ni superflu," que les religieuses appelaient les "anti-chambres du paradis." Les visiteurs et les visiteuses furent si aimables et s'amüsèrent si bien, que ce ne fut qu'à six heures du soir que l'on put "fermer les grandes portes."

Pour faire voir les cérémonies aux personnes du dehors, il fallait alors de toute nécessité les admettre dans la clôture ; mais l'ancien bâtiment était enfin sorti de ses ruines, et un joli chœur voûté allait abriter plus convenablement notre divin Sauveur.

"Le 23 juin 1689, M. de Merlae, grand-vicaire de Mgr. de Québec, ayant dit la messe dans notre petit chœur sous la salle de Communauté, porta le St. Sacrement dans la nouvelle chapelle au bout du bâtiment. On avait fait une allée de branchages et d'arbres, et jonché de fleurs le chemin par où devait passer le St. Sacrement. Toute la Communauté marchait processionnellement avec le manteau d'église et un cierge ardent à la main ; les pensionnaires suivaient. On chantait pendant la procession *Pange lingua* et l'antienne *O Sacrum*. Le lendemain, jour de la Nativité de St. Jean-Baptiste, on dit la première messe dans la nouvelle chapelle."

A cette même année se rattache un touchant souvenir de la complaisance des messieurs du Séminaire pour notre Communauté.

Nos Mères avaient préparé un beau reposoir dans la chapelle afin d'y recevoir le très-St. Sacrement à la Fête-Dieu ; mais comme la procession partait de la Basse-Ville, la pluie sur-

vint et la cérémonie manqua. " Pour réparer la perte que nous avons faite, les messieurs du Séminaire eurent la bonté de venir en procession à notre reposoir le dernier jour de l'octave, et nous donnèrent ainsi la consolation de recevoir avec solennité notre divin Sauveur."

Le très-St. Sacrement reposa dans cette chapelle voûtée (vieux dépôt), jusqu'à la construction de l'église actuelle, c'est-à-dire l'espace de trente-cinq ans.

LA PETITE ABIGAÏL.

Mgr. de St. Vallier ayant été faire une visite épiscopale dans une mission sauvage, y vit une pauvre petite captive nommée Abigaïl, qu'un missionnaire avait baptisée sous le nom de Marie-Catherine. Cette enfant, très-jeune encore, n'avait pas eu le temps d'oublier sa langue maternelle, qui était l'Anglais; quoique très-affectionnée aux sauvages, elle ne pouvait encore parler leur langue. Monseigneur ayant racheté Abigaïl, l'amena au pensionnat à son retour à sa ville épiscopale. La petite eut tant de chagrin de ne plus voir ses amis sauvages, qu'elle en tomba sérieusement malade, le changement d'air et de nourriture ayant aussi, sans doute, contribué à son indisposition. Monseigneur qui était très-inquiet de l'état de sa petite fille adoptive, voulut à tout prix lui procurer la consolation d'entendre parler sa propre langue; à cette époque 1689-90, l'on n'avait jamais encore entendu un mot d'anglais au Monastère. Nos bonnes Mères, désolées du chagrin de cette enfant de cinq ans qui ne cessait de répéter en pleurant: " I want my papa, I want my mamma," prièrent Monseigneur de vouloir bien venir lui-même la consoler. Le charitable prélat amena alors avec lui le seul citoyen qui parlât facilement l'anglais, M. de Linot, marchand de Québec. Notre récit raconte ainsi ces soins touchants donnés à la petite captive par ceux qui l'avaient adoptée au nom de Dieu.

" La petite anglaise Abigaïl, autrement Marie-Catherine, étant tombée grièvement malade, Monseigneur invita M. de Linot, qui parle bien l'anglais, à entrer au Monastère pour l'exhorter et la consoler, et aussi afin de mieux connaître son mal. Le prélat lui

fit la grâce de la visiter aussi lui-même, accompagné de M. de Linot et de M. Roussel, médecin du Monastère, auquel il la recommanda très-particulièrement."

La petite étrangère, prenant M. de Linot pour un ancien ami, se laissa enfin consoler, se rétablit, et finit par faire une bonne élève parlant très-bien notre langue. Plus tard, l'aimable enfant fut adoptée par une famille française, qui eut pour elle tous les égards possibles et la traita comme si elle eut été une enfant de la maison.

§9.—DÉPART DE DEUX BIENFAITEURS, 1689.

Le départ du R. P. Beschefer occupe une page fort intéressante de nos annales, qui expriment ainsi la reconnaissance des Ursulines envers celui qui avait été si longtemps leur conseil et leur appui. "Le 13 novembre 1689 fut pour nous un jour d'amertume; le R. P. Beschefer ayant été rappelé en France pour être procureur des missions, vint dire ici la messe pour la dernière fois. Ensuite il nous fit ses adieux et s'en alla pour ne plus revenir. Ce coup fut vivement senti, car nous avions toutes une parfaite confiance en lui. C'était un homme d'un mérite distingué, et il n'y eut que la soumission aux ordres de la divine Providence, qui pût nous faire supporter la privation d'une personne qui, pendant seize ans, avait su si bien remplir le vide causé par la mort de son vénérable prédécesseur, le R. P. J. Lalemant."

Le R. P. Beschefer s'embarqua pour la France avec un autre de nos bienfaiteurs le Marquis de Denonville gouverneur, et toute sa famille.

Le Marquis de Denonville (1), si peu heureux dans ses entreprises contre les Iroquois, fut rappelé à la cour

(1) M. de la Barre, prédécesseur du Marquis de Denonville fut aussi bienfaiteur de notre Communauté.

de France où le Roi, qui l'honorait de son estime, le fit sous-précepteur des enfants (1) de France, fils du grand Dauphin : le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou et le duc de Berry.

Il paraît bien qu'il sut conserver, dans cette haute position, la rare piété qui faisait pour ainsi dire le fond de son caractère, puisque le duc de St. Simon, le censeur le plus rigide de la cour, accorde au Marquis de Denonville le tribut suivant : " Denonville mourut aussi, (en 1710), brave et vertueux gentilhomme qui avait été gouverneur-général du Canada où il avait très-bien servi." Mais il est plaisant de voir comme ce janséniste poudré et parfumé termine l'éloge de notre ancien bienfaiteur. " A la cour, dit St. Simon, rien de si plat. Il ne fut heureux ni en femme ni en enfants." Aux yeux malins du duc, le bon Marquis était " plat," sans doute parce qu'il tenait à la foi orthodoxe ; et la Marquise ainsi que sa fille, pour la même raison, ne méritaient pas de compliments plus flatteurs : cela explique tout. Quant à sa fille, Mlle. Marie-Catherine de Brisay de Denonville, elle conserva au milieu du grand monde la tendre piété dont elle avait fait preuve pendant son séjour au pensionnat, et après son retour en France elle se fit religieuse chez les Carmélites de Chartres ; elle se rendit fort remarquable par la sainteté de sa vie, et gouverna assez longtemps la maison en qualité de supérieure. Le Marquis de Denonville avait un fils qui était dans l'armée et qui ne vint jamais en Canada.

(1) Ces jeunes princes eurent pour précepteurs trois hommes hautement renommés pour leurs vertus ; le duc de Beauvilliers, Fénelon, depuis Archevêque de Cambrai, et le Marquis de Denonville.

§10.—LE PASTEUR RÉUNI AU TROUPEAU POUR RENDRE HOMMAGE À MARIE.

La consécration des Ursulines à la très-sainte Vierge, ayant été fixée au 6 mai, dimanche qui suivait les élections, Mgr. de St. Vallicr témoigna aux religieuses le désir d'y assister avant son départ pour la France. Ce digne évêque portait jusqu'à la tendresse sa dévotion filiale envers la Mère de Dieu, et les preuves touchantes qu'il en donna en cette occasion, nous ont été fidèlement transmises par nos bonnes Mères.

“ Le 6 mai, fête de la Ste. Famille, nous rendîmes notre hommage à la très-sainte Vierge. Monseigneur voulut être présent à cette pieuse cérémonie, qui se fit à la chapelle des Saints, à la suite de sa messe. L'acte de consécration étant terminé, chacune rendit hommage de la manière ordinaire, pendant qu'on chantait le *Te Deum* au son des cloches. Ensuite Monseigneur nous fit une fervente exhortation. Jamais nous ne lui avions vu un air plus heureux ; une joie toute céleste brillait sur sa figure, pendant qu'il nous faisait part des sentiments que cette action avait produits dans son cœur, et du bonheur qu'il ressentait de nous voir placées d'une manière si spéciale sous la protection de la Mère de Dieu.” “ Mes chères filles, dit-il, puisque la Vierge Immaculée est votre Mère, adressez-vous à elle dans tous vos besoins ; priez-la avec confiance, non-seulement pour vous-mêmes, mais aussi pour le salut de ce pauvre peuple et la conservation du pays. Et vous mes enfants, ajouta-t-il en s'adressant aux pensionnaires, vous jeunes filles, qui avez été si souvent consacrées à Marie par la piété de vos Mères, prenez pour modèle cette vierge de Juda, élevée dans le temple dès sa plus tendre enfance. Comme elle, vous êtes maintenant séparées du monde, soyez donc pures et douces comme Marie, et que son exemple vous apprenne à rendre gloire à Dieu par la fuite du péché, dans l'intérêt de votre propre salut et pour l'édification du prochain.” Puis, il rendit lui-même hommage à la très-sainte Vierge, lui remettant en main toutes les affaires de

son diocèse et le bon succès de son voyage. " O Mère Immaculée, dit-il, veillez du haut du ciel sur ce diocèse, et rendez-moi digne d'éprouver les effets de votre céleste protection dans toute la suite de ma vie et à l'heure de ma mort !".....

lée,
igne
uite

CHAPITRE II.

La guerre et ses alarmes ; Marie protège ses enfants.

La colonie menacée d'une entière ruine ; on cherche à apaiser la colère de Dieu—Québec assiégé par les Anglais ; les Ursulines ouvrent leurs portes au peuple ; état du Monastère pendant le siège—Une armée d'une nouvelle espèce ; les malheurs reculent devant la prière—Un petit fort au milieu d'une forteresse—Les Ursulines soldent et équipent deux soldats pour la guerre.

§1.—LA COLONIE MENACÉE D'UNE ENTIÈRE RUINE ; ON CHERCHE À APAISER LA COLÈRE DE DIEU.



I nos lectrices sont d'abord un peu étonnées de l'allure militaire de ce chapitre, elles ne tarderont pas à s'apercevoir de tout ce qu'il y a de vrai dans cette parole de M. le Chevalier J. C. Taché : "L'histoire des Ursulines de Québec se trouve intimement liée à l'histoire du pays."

En effet, appelées dès l'origine de la colonie à contribuer à sa formation par l'instruction des jeunes personnes, les Ursulines durent prendre un intérêt immense à la prospérité générale, et c'est aussi ce qu'elles firent dès le commencement, comme on a pu voir par les nombreuses citations que nous avons faites des écrits de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, citations où viennent sans cesse se confondre les intérêts du pays et ceux du Monastère. Cet esprit pri-

mitif est tellement celui de notre maison, qu'il est resté dans toute la suite du vieux récit et des annales. Ces pages tracées dans la solitude du cloître, ne laissent passer sous silence aucun événement extraordinaire, les Ursulines ayant dû presque toujours y prendre part, soit par les sacrifices qu'elles se sont imposés dans les nécessités publiques, soit d'une manière non moins effective en recourant aux armes de la prière. Il faut avouer que le site du Monastère dans Québec, qui est la clef du Canada et le point de mire des attaques de l'ennemi, a beaucoup contribué à intéresser si vivement les Ursulines aux grandes crises politiques du pays. Les articles suivants vont nous présenter les principaux incidents de ces années désastreuses, qui ne furent suivies que bien tard d'une paix complète et durable.

Les affreux massacres de La Chine avaient glacé d'épouvante toute la colonie, et jamais les Iroquois n'avaient été plus redoutés qu'en 1689. "Encouragés par les Anglais, ils faisaient, dit le récit, jour et nuit le guet sur nos frontières, nous tenant dans de continuelles alarmes." La politique malheureuse du Marquis de Denonville n'avait fait que les exaspérer davantage; leurs incursions étaient continuelles et il n'y avait plus de sécurité pour qui que ce fût. Tous les hommes en état de porter les armes s'étaient enrôlés au service, et l'on ne voyait plus dans les villes et les campagnes, que des enfants en bas âge, des vieillards infirmes, et de pauvres mères, qui tremblaient au seul souvenir des horreurs que les Iroquois avaient exercées à Montréal. L'avenir était sombre, mais le peuple, soutenu et animé par ses pasteurs, mettait plus que jamais sa confiance au Seigneur; il y eut successivement dans toutes les églises de la ville, exposition du St. Sacrement pendant trois jours; on fit des processions publiques, ne cessant

d'implorer le secours de celle que l'on n'invoque jamais en vain.

“ Le 10 juillet 1689, par ordre de messieurs les Grands-Vicaires, on commença les prières des quarante heures à la cathédrale, et ensuite chez les Mères de l'Hôtel-Dieu ; la semaine suivante, elles se firent chez les RR. PP. Jésuites, puis aux Récollets, et enfin dans notre petite chapelle. Pendant que les prières se faisaient chez nous, l'on apprit que les barbares Iroquois avaient désolé cinquante lieues de pays, mettant tout à feu et à sang. Cette nouvelle causa une étrange consternation, mais aussi elle excita merveilleusement les cœurs à la pénitence, chacun pleurant ses propres péchés, cause ordinaire de tous les maux de la terre. A la fin des prières des quarante heures, l'on fit une procession solennelle, où la relique de St. Paul et celles de St. Flavien et de Ste. Félicité, furent portées en station aux trois églises de la Haute-Ville. L'on fit encore d'autres processions, et l'on continua à chanter des grand'messes et des saluts pour apaiser la colère de Dieu. Cependant l'épreuve durait toujours : le Seigneur en usait envers son peuple comme un bon père qui tient les verges en main, jusqu'à ce que ses enfants renoncent entièrement aux habitudes qui lui déplaisent. Le pays resta donc plongé dans un état d'effroi impossible à décrire.

“ Une lettre du Marquis de Denonville, en date du commencement d'août, augmenta encore notre désolation. Cette lettre portait qu'il avait quinze à seize cents Iroquois sur les bras, et qu'un autre parti de quatre cents sauvages, et deux cents colons de la Nouvelle-Angleterre, venaient fondre sur la ville de Trois-Rivières et les habitations d'alentour. Cela causa d'autant plus d'effroi que dans toute la ville de Québec, il

ne se trouvait que deux cent quarante hommes, dont la plupart étaient marchands et artisans. Cependant M. le Major résolut d'élever des fortifications pour nous défendre, à quelque prix que ce fût.

“ Une palissade du côté de l'ouest traverse la ville en passant par le milieu de notre cour et de notre jardin : voilà nos fortifications. Tous les hommes en état de combattre ont été divisés en quatre compagnies, et l'on fait faire la sentinelle aux postes les plus dangereux ; outre cela, des gardes veillent jour et nuit autour de la ville en cas de surprise.

“ Figurez-vous une ville sans portes ni murailles, et dont les habitants sont allés secourir une autre place ; voilà l'état où nous sommes réduits. Nous avons mis toute notre confiance en Dieu, lui seul peut rémédier à nos maux ; c'est pourquoi nous sommes dans des prières continuelles pour apaiser sa justice et attirer sur nous sa protection. S'il est pour nous, nous n'avons rien à craindre ; mais s'il est contre nous, nous sommes perdus ! Jamais le pays ne s'est vu dans l'état où il est et dans de si grandes misères. Dieu est le maître, que sa sainte volonté soit faite !”

Pendant que nos Mères courbaient ainsi la tête sous le poids des fléaux de Dieu, elles n'oubliaient pas qu'une Communauté cloîtrée ne vit dans la solitude de la retraite et de la prière, que pour être plus libre d'apaiser le ciel et d'attirer ses miséricordes sur le monde. Ainsi, ne se contentant pas d'ajouter à leurs pratiques ordinaires de piété les exercices publics de dévotion et de pénitence, elles s'en imposaient de spéciales, et voici en quels termes le naïf récit en rend compte :

“ Le même jour de St. Laurent, la Communauté fit une procession où l'on fut en station à l'autel des pensionnaires et à l'infirmerie. Notre Rév. Mère portait

dans sa châsse le corps de St. Clément martyr ; tous les autres reliquaires furent exposés dans la chapelle extérieure pendant trois jours, à la grande consolation du peuple. De plus, il fut résolu que nous commençons les dévotions suivantes, dévotions qui devront se pratiquer toute cette année pour obtenir de Dieu la conservation du pays, l'humiliation des Iroquois, et le bon succès des affaires tant générales que particulières.

1° "Une communion générale chaque semaine.

2° "Tous les jours à l'élévation de la Ste. Hostie, le chant de *O Salutaris Hostia*, et le soir à la fin de matines, celui du *Salve Regina*.

3° "Il y aura de nommées chaque semaine pour prier à ces intentions, cinq religieuses dont quatre de chœur et une converse : deux diront chaque jour devant le St. Sacrement l'office de l'Immaculée Conception ; les deux autres, le petit office de St. Joseph, et la sœur converse, neuf *Ave Maria* et neuf *Gloria Patri*. Toutes les pénitences et autres bonnes œuvres devront être appliquées à ces mêmes fins."

Dieu exauça enfin son peuple ; les Iroquois n'osèrent pousser plus avant leurs courses, et les craintes peu à peu s'évanouirent. On pria cependant toute cette année avec une grande ferveur, et l'on demandait encore d'être délivrés des Iroquois, quand un ennemi plus redoutable vint menacer la colonie, et Québec en particulier.

§2.—QUÉBEC ASSIÉGÉ PAR LES ANGLAIS ; LES URSULINES OUVERT
LEURS PORTES AU PEUPLE ; ÉTAT DU MONASTÈRE PENDANT LE
SIÈGE.

Les annales nous ont conservé des détails si circonstanciés du siège de 1690, que nous n'avons qu'à abrégér ci et là faute d'espace. Le langage simple et vrai d'un récit fait pour rester à ja-

mais dans l'intimité de la famille du cloître nous paraît préférable à tout autre, et nos lectrices souriront probablement avec nous, en voyant le ton patriotique que prend de temps en temps la plume de notre aimable annaliste.

“ Le 7 octobre, on reçut la nouvelle qu'une flotte anglaise de trente-quatre vaisseaux venait pour se rendre maîtresse du pays, et que dès le second jour du mois les Anglais étaient déjà à la Malbaie. Cette nouvelle surprit extrêmement; l'on n'était pas en état de résister y ayant dans la ville qu'environ deux cents hommes de la bourgeoisie, M. le Gouverneur étant à Montréal avec toutes les troupes. Aussitôt l'on dépêcha un canot pour porter ces nouvelles à Montréal. En attendant, M. le Major fortifiait la place. On dressa des batteries de canons à la basse-ville, on mit des barricades dans les rues, on fit venir des gens des côtes pour défendre la ville; ensuite on pensa à nous envoyer à Montréal, mais il ne se trouva point de barques; alors il fut résolu de nous envoyer à Lorette, quelques religieuses avec des provisions devant partir d'avance afin de disposer toutes choses. Dès que les voiles des ennemis paraîtraient, on devait envoyer toutes les aut.es. L'on fit une cache dans notre caveau où l'on mit linge, habits, etc. L'on commença une neuvaine aux Saints Anges, puis une autre à St. Joseph patron du pays, faisant dire tous les jours la messe en son honneur avec un petit éloge de ce grand saint. L'on faisait aussi une neuvaine à Ste. Anne et une autre aux âmes du purgatoire, n'épargnant rien pour tâcher d'apaiser la divine justice et attirer sur le pays la miséricorde de Dieu.

“ Le ciel, exauçant nos vœux, envoya des vents si contraires à nos ennemis qu'ils ne firent pas en neuf jours ce qu'ils pouvaient faire en un demi-jour. Enfin ils arrivèrent le 16 du même mois à six heures du matin, la ville étant en état de se défendre, ayant environ deux mille hommes pour sa garde, y compris les troupes qui étaient descendues avec M. le Comte de Frontenac; M. de Callières était aussi venu avec les troupes canadiennes d'en haut pour secourir Québec.

“ Ce même jour, les Anglais envoyèrent un trompette pour sommer M. notre Gouverneur de se rendre. Leur lettre était si insolente

lente qu'ils voulaient qu'après avoir livré forts, armes, munitions, magasins, on leur livrât même les personnes à discrétion, ne leur donnant qu'une heure à délibérer. M. le Gouverneur leur répondit comme ils méritaient, savoir : " Que Dieu ne favoriserait pas des traîtres à leur roi et à leur religion, et qu'il n'avait pas d'autre réponse à leur rendre que par la bouche de ses canons." Il renvoya ainsi l'Anglais sans seulement un mot de lettre, de quoi le général de la flotte nommé Guillaume Phipps, autrefois charpentier, se fâcha fort et ne pensa plus qu'à nous attaquer de son mieux. Ce fut un mercredi, 18 du courant, fête de St. Luc, que sur les deux heures après midi, il tenta la descente entre Québec et Beauport. Ainsi quinze à seize cents Anglais prirent terre, le combat s'engagea et ils furent repoussés avec perte au moins de cent hommes et d'autant de blessés, quoiqu'il n'y eût pas plus de deux cent cinquante Français et Sauvages à leur résister. Cependant nous ne perdîmes dans ce choc que quatre personnes, et n'eûmes que sept ou huit blessés dont un seul mourut ce soir là même. Sur les cinq heures du soir ce même jour, ils commencèrent à canonner la ville de leurs vaisseaux jusque sur les huit heures. Le lendemain, ils recommencèrent encore le matin et le soir, mais avec moins de furie que les jours précédents.

" Dès le premier soir, un boulet de canon entra par une fenêtre de notre Communauté, ayant rompu le chassis et le volet, et vint tomber au pied du lit d'une de nos pensionnaires. Un autre boulet de canon emporta le coin du tablier d'une de nos sœurs. Quantité d'autres boulets sont tombés dans nos cours, jardins et parcs ; mais par la grâce et protection de Dieu, personne n'en a été blessé, nous en avons été quittes pour la peur.

" Pendant ce choc, notre maison était remplie de personnes séculières, outre que notre classe des externes était encombrée de meubles et de marchandises, servant de magasin à beaucoup de personnes qui avaient apporté leur bagage. Notre pensionnat et la classe de nos sauvagesses étaient occupés par des familles de la ville. Notre Communauté servait de classe à nos pensionnaires ; notre réfectoire, notre noviciat, et les trois caves étaient remplis de femmes et d'enfants, et à peine pouvions-nous sortir de notre cui-

sine, dans laquelle il y avait souvent des personnes séculières. Nous y prenions nos repas debout, à la hâte, à peu près comme les Israélites lorsqu'ils mangeaient l'agneau paschal.

“ La première nuit, nous la passâmes devant le très-St. Sacrement en prières; pour les autres nuits, quelques unes prenaient leur repos dans la sacristie, les autres dans leur cellule, toutes vêtues, attendant à chaque instant le moment qui devait terminer sa vie (1). Pendant tout ce temps, l'on était en prières continuelles; il y avait dans le chœur les figures de Jésus, Marie, Joseph, devant lesquelles brûlait continuellement un cierge, et où il y avait toujours une religieuse en prière.

“ Nous prêtâmes aussi en cette occasion notre tableau de la Sto. Famille, qui fut exposé au haut du clocher de la Cathédrale, pour témoigner que c'était sous les auspices de cette Ste. Famille et sous sa protection, que l'on voulait combattre les ennemis de Dieu et les nôtres. La plupart des soldats recherchaient avec empressement des passe-ports de l'Immaculé Conception; nos sœurs ne pouvaient suffire à en écrire pour contenter la piété de ces bonnes gens. Enfin les ennemis, après avoir vainement tenté de se rendre maîtres du passage et de la petite rivière (St. Charles), ayant été repoussés vigoureusement par nos braves Canadiens, désespérant de venir à bout de leur entreprise se retirèrent, la nuit du samedi au dimanche, 22 du courant.

La veille, jour de Ste. Ursule, Monseigneur (2) vint dire la messe où toutes les religieuses communiaient. Ensuite, voyant que

(1) “ La première nuit du siège, le R. P. Germain resta en prière au pied de l'autel, dans la chapelle du Monastère, afin de nous assister au moment du danger. A minuit, voyant que tout était tranquille, il pensa que les soldats pourraient avoir un plus grand besoin de son ministère, et il se rendit dans les corps de-garde, pour exhorter ces braves gens à se mettre bien avec Dieu par une vraie pénitence.”

(2) Monseigneur était à Montréal lorsque la nouvelle du siège lui parvint. Il interrompit aussitôt sa visite pastorale pour accourir auprès de son troupeau assiégé. Le 12, il était déjà aux portes de la ville, où il fit son entrée à la lueur des flambeaux vers dix heures du soir. Dès le lendemain, il vint consoler nos Mères et ne manqua pas de les visiter tous les jours que dura le siège.

la guerre et le trouble qu'elle apportait, empêchaient que nous n'eussions le sermon, il emmena avec lui M. de la Colombière sur les deux heures de l'après-midi, lequel nous fit une très-fervente exhortation en l'honneur de Ste. Ursule, observant que le grand danger où nous étions de mourir pour la conservation et maintien de la foi, par la main des ennemis de la sainte Eglise, était la plus illustre manière de célébrer cette fête. Ensuite il nous exprima de grandes conjoissances sur notre bonheur prochain d'être vierges et martyres, imitant de si près notre glorieuse patronne. Comme il finissait son exhortation, Monseigneur commença d'un ton plein de ferveur *Maria Mater gratior*, ce qui nous persuada presque à toutes que nous étions arrivées au dernier moment de notre vie. La consternation était d'autant plus grande que l'on devait livrer un grand combat ce jour-là même, sur les quatre heures du soir.

“ La veille de la Ste. Ursule, on avait jugé le danger si pressant, que sur les onze heures du matin, le R. P. Germain était venu consommer les saintes hosties, et nous restâmes sans avoir le St. Sacrement ; mais Monseigneur nous étant venu voir l'après-dînée, ordonna que dès le lendemain matin on nous le rendit, ce qui fut exécuté. Nous ne pûmes dire les grandes matines de Ste. Ursule. faute de livres pour l'office, la *cache* tenant engloutie la plus grande partie de nos livres de chœur ; Monseigneur voulut que l'on fît une demi-heure d'oraison extraordinaire, afin de ne rien diminuer du temps destiné au service de Dieu. Cependant les premières et les secondes vêpres furent chantées aussi bien que le salut, où Monseigneur nous donna lui-même la bénédiction du St. Sacrement.

“ Le lendemain de leur déroute, les ennemis ayant voulu se hasarder à reprendre quelques pièces de canons et autres bagages, abandonnés le soir précédent sur les rives de Beauport, ils furent si chaudement reçus qu'ils se sauvèrent en toute hâte (1).

(1) Dans leurs conseils de guerre tenus à Boston, les Anglais avaient décidé qu'une armée de quatre mille hommes, y compris les auxiliaires Iroquois, agirait de concert avec les forces navales, allant fondre sur Montréal aussitôt que les troupes se seraient concentrées

“ Lorsque la flotte ennemie fut à quelques lieues de Québec, ils envoyèrent redemander leurs prisonniers ; ils en rendaient près de vingt des nôtres, mais ils furent obligés de se contenter de seize des leurs, encore la plupart étaient des enfants. Ils se retirèrent ensuite le plus vite qu'ils purent, laissant le pays dans une grande et universelle joie de se voir libre d'un si fâcheux voisinage (1).

“ On ne savait comment témoigner sa gratitude à la divine Majesté, reconnaissant que c'était un coup de sa puissance qui nous avait délivrés et que nous n'avions aucune part à cette victoire. Pour cet effet, Monseigneur ordonna une procession générale d'actions de grâces ; le dimanche dans l'octave de la Toussaint, 7 novembre, l'on porta l'image de la Ste. Vierge aux quatre églises où l'on fut en station, et l'on chanta le *Te Deum* à la Cathédrale. On fit aussi un feu de joie ce même soir. De plus, Monseigneur a désigné que la chapelle que l'on doit faire à la Basse-Ville serait bâtie sous le titre de Notre-Dame de la Victoire, conformément au vœu que l'on en avait fait. Chaque année, il y aura une fête et une procession en l'honneur de la très-sainte Vierge le quatrième dimanche d'octobre.”

sur Québec. Mais Dieu déconcerta tous ces projets ; la petite vérole s'étant déclarée parmi les soldats anglais, les Iroquois abandonnèrent avec insultes et reproches leurs alliés malheureux. Ces seize cents hommes vêtus à la légère, souffrirent extraordinairement du froid quand ils eurent traversé nos frontières, et après quelques vains efforts pour approcher des habitations, ils durent tristement reprendre la route de leur pays.

(1) Cette victoire gagnée à Québec par une poignée de Français et de Canadiens fit grand bruit en Europe, surtout à Paris où l'on admira beaucoup l'audace et le sang-froid guerrier du Comte de Frontenac. Fier de ses sujets du Canada, Louis XIV fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de cet exploit. D'un côté du médaillon, on voit la tête du Roi ; de l'autre, la France conquérante assise sur des trophées au pied de deux arbres du pays, sur des rochers d'où s'échappe un torrent ; un castor va se réfugier sous un bouclier. Pour devise on y a inscrit ces mots : *Kebeca liberata M. DC. XC* ; et au revers : *Francia in novo orbe victrix. — Québec délivré 1690 ; — La France victorieuse dans le Nouveau-Monde.*

Tout en bénissant Dieu, il y avait encore grand sujet d'implorer sa miséricorde, car " au milieu de ces réjouissances nous étions menacées d'un autre fléau non moins terrible que celui de la guerre ; la famine était déjà si grande que nous étions obligées de préparer de grandes marmites de potage pour donner aux pauvres et aux soldats. Dans notre extrême besoin nous implorions le secours du ciel pour l'heureuse arrivée des vaisseaux de France. La saison qui était déjà avancée excitait néanmoins nos craintes ; mais enfin le ciel eut encore pitié de nous, en préservant de la rencontre de l'ennemi les navires qui venaient à notre secours. Ces vaisseaux chargés de lard et de farine, d'argent et de munitions, parurent le 15, le 16 et le 17 novembre, mais le froid était alors si grand qu'à peine pouvaient-ils aborder au quai à raison des glaces, et ce que l'on n'avait jamais vu, c'est que la rivière St. Charles était si bien prise que l'on passait sans crainte sur la glace comme au cœur de l'hiver. Tous ces accidents nous donnaient à craindre qu'aucun vaisseau ne pût retourner en France pour y porter de nos nouvelles ; cependant le temps s'étant tout à coup adouci, les glaces disparurent et nos vaisseaux firent voile le 26 avec un vent très-favorable.

§3.—UNE ARMÉE D'UNE NOUVELLE ESPÈCE ; LES MALHEURS RECULENT
DEVANT LA PRIÈRE.

L'hiver de 1691-92 fut comparativement, pour la population de Québec, une époque de tranquillité, et tous semblent en avoir profité pour retourner paisiblement au foyer domestique et mettre ordre à leurs affaires. Les nombreuses familles auxquelles les Ursulines avaient donné l'hospitalité s'étant retirées chez elles, tout reentra aussi au Monastère dans l'ordre accoutumé. Les élèves françaises ainsi que les séminaristes reprirent régulièrement leurs classes, et nos bonnes Mères se livrèrent de nouveau avec joie et avec zèle, aux fonctions de leur Institut.

Au printemps, on comptait déjà sur la belle apparence des moissons, quand il fallut lutter contre un ennemi tout aussi désastreux que la plus fâcheuse bande d'Iroquois. Nos lectrices s'étonnent de ce langage et se demandent, sans doute, sous quelle forme hideuse et sauvage va paraître ce nouvel ennemi. Mais peut-être aussi sont-elles versées dans les traditions de nos campagnes, et alors elles nous ont comprise, puisque dans quelques endroits, on chante encore aujourd'hui " la grand'messe pour les chenilles." Voici comment nos bonnes Mères de 1692 constatent ce fait si extraordinaire :

" Ce pays a encore été affligé par un autre fléau ; c'était une multitude de chenilles si prodigieuse qu'elles ont en moins de rien dévoré tous les foins et l'herbage, détruit ensuite le blé-d'Indo et l'avoine, tellement que la ruine entière des grains paraissait inévitable. Elles eussent tout consumé si Dieu, fléchi par les vœux et les prières de son peuple, n'eut apaisé sa colère et usé envers nous de sa grande miséricorde, en faisant périr ces insectes à la suite d'une procession solennelle où l'on porta les saintes reliques. Du moment que cette procession fut rentrée dans l'Eglise, on vit sortir des champs toute cette vermine, et en si grande quantité que les chemins en étaient couverts. Ces insectes faisaient en marchant une espèce de bruit qui s'entendait d'assez loin, et allaient se jeter dans le fleuve ou dans les ruisseaux, ou mouraient sur les grands chemins.

" Dans cette affliction générale, notre Communauté a eu la plus grande obligation à la divine Bonté, car bien que nos grains aient été environnés d'une armée de cette vermine, nous n'avons pas perdu un seul épi de blé ou d'autre grain, quoique ces insectes n'aient pas épargné les chardons et autres mauvaises herbes qui les entouraient.

" Le pays a aussi souffert par le naufrago de plusieurs vaisseaux, dont trois ont péri en s'en retournant d'ici l'an dernier. En outre, trois navires chargés de provisions et de marchandises pour la colonie, qui

frent voile pour notre port au mois d'août, ont été perdus : le premier a coulé à fond en pleine mer, le second appelé le "Jacob" a été pris par les anglais, et le troisième a péri en vue de Québec avant d'être déchargé ! Tous ces accidents augmentaient le prix des vivres et nous étions dans un état de gêne fort voisine de la misère (1). Cependant une nouvelle des plus agréables vint bientôt nous réjouir. Le 9 août l'on apprit que Mgr. de St. Vallier revenait de France en bonne santé ; cela nous causa une joie d'autant plus vive que nous n'avions pas eu de ses nouvelles depuis longtemps. La flotille était de dix vaisseaux, mais dès leur arrivée à Tadoussac, ce digne évêque avait tant hâte de revoir son troupeau, qu'il prit une barque de pêcheur et arriva ici vers le 15. Bientôt nous eûmes le plaisir de le voir, et la joie fut grande de part et d'autre."

§4.—UN PETIT FORT ÉRIGÉ AU MILIEU D'UNE FORTERESSE.—LES UR-
SULINES SOLDENT ET ÉQUIPENT DEUX SOLDATS POUR LA GUERRE.

Dès l'année 1689, l'on a vu s'élever dans le jardin du Monastère, une palissade fortifiée où s'établit un corps-de-garde pour défendre la ville du côté des plaines, ou des "champs" comme on les appelait alors. Nos religieuses, loin de réclamer contre les inconvénients qui en résultaient pour elles-mêmes et pour les élèves, s'y soumièrent dans l'intérêt de la sûreté publi-

(1) La perte de vaisseaux venant de France était un grand malheur pour la colonie. Les lignes suivantes nous donnent quelque idée de la gêne où l'on se trouvait réduit par de semblables accidents.

" Au commencement d'août, l'on apprit que le St. Joseph avait été pris par les Anglais. Nous avions dedans tout ce qui nous venait de France, tant des provisions de bouche que les étoffes et toiles, etc., et les ballots de Paris. Nous avons perdu dans ce vaisseau huit mille francs sans compter les incommodités où cette perte nous a réduites, n'ayant pas un morceau d'étoffe pour raccommoder nos robes. Nous avons été obligées de faire teindre les vieux rideaux verts de l'Eglise pour les raccommoder."

que. La seule faveur qu'elles se crurent en droit de demander, fut " qu'on ne rasât ni le bois ni les étables," grâce qui leur fut accordée. Mais le comte de Frontenac, voulant étendre ses opérations de guerre, ne jugea pas à propos de se contenter de ce que les Ursulines avaient déjà cédé de leur terrain, il exigea de plus le bois, le verger et les étables. Ainsi la clôture fut envahie jusqu'aux limites des parterres actuels des élèves, c'est-à-dire à quelques pas du Monastère, et les religieuses se trouvèrent dans le voisinage immédiat des soldats de la garnison.

Un jour du mois de mai 1698, le Gouverneur arrive soudain au parloir accompagné de l'Intendant, fait appeler les religieuses, et après les compliments d'usage, il leur dit tout uniment : " Mesdames, notre ville est menacé de toutes parts, il nous faut construire un petit fort (1) à l'angle de votre jardin, ici tout auprès de vous. — Un fort sur notre terrain, Monsieur le Comte, mais cela n'est pas possible ! — Mesdames, reprit le vieux militaire avec sang-froid, cette mesure a été décidée dans notre conseil. Pour cela il est nécessaire d'abattre le bois, la grange et les étables ; mais soyez tranquilles, nous vous indemniserons largement ; veuillez en être assurées, Mesdames !" Ici, nos bonnes Mères, qui sentaient que l'argent ne leur rendrait pas les agréments de leur bocage, entreprirent d'en faire l'observation ; mais Monsieur de Champigny, qui voulait parler en ami, et qui, cependant, n'osait contrarier le Gouverneur, se hâta de dire : " Oui, oui, Mesdames, croyez-le bien, vous serez amplement dédommagées," et il disparaît aussitôt avec le comte. Tout était dit, le jugement était sans appel, et les religieuses se reti-

(1) L'emplacement du fort Ste. Ursule se trouve tracé dans l'histoire du R. P. Charlevoix.

rèrent bien tristes : leur seule consolation fut de croire que ce sacrifice était nécessaire à la sécurité de la ville. Hélas ! ce bois charmant ne retentit plus du chant des oiseaux, ces vieux échos ne répondirent plus jamais aux accents de la prière ou à l'harmonie des saints cantiques ! Le lendemain, les religieuses et leurs élèves n'entendirent tout le jour que les coups de hache des impitoyables bûcherons, et le soir, leurs yeux attristés recherchèrent en vain les beaux arbres qui leur avaient si longtemps prêté leur frais ombrages !

Les Ursulines reçurent du gouvernement une faible indemnité d'environ deux mille livres, pour une perte dont la valeur excédait dix mille ; mais la gêne qui en résulta pour le Monastère fut tellement sensible qu'elle excita la compassion de leurs voisins. Un de ceux-ci (1) vint quelques jours après leur offrir un petit lot de terre sur la grande allée, pour servir d'emplacement à la grange et aux étables, ce qu'elles acceptèrent moyennant la somme de trois cent cinquante livres et huit mois de pension de sa fille, Mlle. La Vigne. Cependant, le fort Ste. Ursule ne fut pas entièrement achevé cette année ; on y reprit les travaux en 1709, et l'asile de la solitude se trouva encore une fois envahi par les soldats, et troublé par le bruit des armes.

La guerre d'extermination commencée par les Iroquois depuis cinquante ans, avait bien souvent réduit la colonie à la dernière misère, et la sûreté publique n'était pas encore rétablie en 1696. Retranchés au centre de l'état de New-York, et se moquant impunément des deux plus grandes nations de la terre, ces barbares avaient pris pour programme invariable l'extermination générale de tous les "blancs ;" mais

(1) M. Le Vasseur.

ne pouvant exécuter leur dessein à force ouverte, ils mettaient en jeu toutes les ressources de la politique la plus astucieuse ; flattant et trahissant tour à tour et les Anglais et les Français, ils avaient ainsi le secret de les tenir en échec et de s'enrichir de leurs dépouilles.

Lassé de leur insolente bravoure et résolu de les combattre à outrance, le Comte de Frontenac s'arme enfin et se met à la tête de ses troupes. M. de Callières gouverneur de Montréal, et M. de Vaudreuil gouverneur de Trois-Rivières, hommes de cœur et dignes du vieux général (1), s'arment également, et tous ensemble se dirigent vers les terres de chasse et les champs ensemencés de l'ennemi commun.

Chaque particulier fut appelé à contribuer selon son état et sa fortune aux frais de cette expédition, et c'est alors que les Ursulines, tout en prenant en main "les armes de la prière," soldèrent et équipèrent deux jeunes gens, "qui ne furent pas les moins braves de l'armée."

On connaît assez le résultat de cette expédition. Les Iroquois subirent alors un échec dont ils ne se relevèrent jamais ; le pays ne trembla plus dans la crainte de leurs terribles incursions, et Frontenac eut ainsi la gloire d'anéantir une puissance qui jusque-là avait été indomptable.

(1) Frontenac avait alors soixante et seize ans ; mais la guerre était encore pour lui un véritable jeu de cartes ; l'idée d'une défaite n'entra jamais dans son esprit.

CHAPITRE III.

Le Pensionnat.

Importance qu'on attachait à l'éducation des Demoiselles Canadiennes au temps passé—Liste des élèves de 1687 à 1700—Mlle. E. de Joybert de Marson ou Haute Mission d'une élève du pensionnat—L'héroïne de quinze ans.

§1.—IMPORTANCE QU'ON ATTACHAIT À L'ÉDUCATION DES DEMOISELLES CANADIENNES DU TEMPS PASSÉ.



RIEN n'est mieux constaté par nos anciens registres que le zèle des parents pour l'éducation de leurs filles, fait qui est aussi glorieux à notre sainte religion, qu'honorable à la population entière du pays. C'est que les hommes des premiers temps de la colonie, dont la fortune était si modique et la carrière si périlleuse, étaient pour leurs enfants des *pères* véritablement dignes de ce vénéré nom. Les sacrifices que s'imposaient ces bons et braves catholiques, pour procurer l'instruction à leurs filles, prouvent bien que les instincts héréditaires des enfants de la sainte Eglise, ne tendent pas si fort à l'ignorance qu'on nous fait quelquefois la grâce de le supposer. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à passer en revue ces magistrats, ces interprètes des sauvages, ces médecins, ces marchands et ces industriels de toute espèce, dont

les noms brillent sur nos registres comme amis de l'éducation et partisans du progrès. Voyez-y aussi les noms illustres de ces vaillants officiers dont les exploits ont tant de fois sauvé la colonie, ainsi que ceux de ces hardis explorateurs qui ont couvert de gloire le nom français : les de Tonty, de la Verendrie, de Bienville, de Hertel, de Villebon, de Montigny, de Vilinville, de Lamothe-Cadillac, La Vallière, etc. Placés par devoir aux extrémités de l'Amérique Septentrionale, à la Louisiane, à l'Acadie, au Détroit et ailleurs, pas un d'eux n'a négligé de faire instruire ses filles, et lorsque leurs propres ressources leur faisaient défaut, ils venaient réclamer l'indulgence des Mères. Le vieux registre est là avec ses "pensionnaires sur la fondation," pour nous rappeler la noble attitude des uns et la touchante et douce charité des autres.

Les filles de parents aussi véritablement chrétiens, ne pouvaient que se montrer dignes d'eux et correspondre à leurs efforts : aussi la liste que nous allons mettre sous les yeux de nos lectrices, fera voir qu'un grand nombre de ces élèves, heureuses de se donner tout à Dieu, se sont dévouées sans réserve au bien de la société, soit pour le soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ, soit pour rendre à la jeune génération qui devait les suivre au pensionnat, les services inappréciables qu'elles-mêmes y avaient reçus. Les autres ont été appelées à vivre au milieu du monde ; mais quelle qu'ait été la position que le ciel leur a faite, elles ont su se maintenir à la hauteur des vertus chrétiennes, sans se laisser éblouir par le prestige d'honneurs passagers, ni abattre par les coups imprévus de la fortune.

Il est beau de voir, alors comme aujourd'hui, les autorités ecclésiastiques seconder avec tant d'intérêt et

de bienveillance, les efforts des parents et le dévouement des maîtresses. Le digne évêque de St. Vallier, au milieu des sollicitudes de son vaste diocèse, trouvait encore le temps de venir fréquemment, comme le témoignent nos annales, encourager et bénir cette jeune et intéressante partie de son troupeau. Tantôt, c'était une cérémonie de première communion, où lui-même exhortait, comme en 1690 "seize" charmantes et pieuses petites communicantes, leur distribuant de sa propre main ce Pain céleste, qui devait les faire grandir et les fortifier dans les vertus chrétiennes; tantôt, c'était la naïve et touchante cérémonie du "baiser de paix" entre ces jeunes enfants, qu'il sanctionnait par son sourire bienveillant, et dont il rendait les impressions d'union et de charité plus profondes et plus durables. Tantôt encore, c'était un exercice moins utile en apparence, mais dont on sent l'avantage, pour habituer les élèves "*à parler correctement et avec facilité, à se présenter avec grâce, et à se former, comme dit la règle, aux mœurs honnêtes des plus sages et vertueuses chrétiennes qui vivent honorablement dans le siècle.*" "Le dimanche de la Passion, qui se rencontra cette année dans l'octave de l'Annonciation, Monseigneur voulut assister, disent les annales, à la petite action que firent nos pensionnaires en l'honneur de ce mystère, et il leur en témoigna sa satisfaction." Comme on a pu le remarquer dans la notice sur Mlle. Le Ber, ces dialogues ou "pastorales," ces petits drames moraux et religieux, ont toujours été en usage dans notre maison, et nous trouvons encore au Monastère d'anciens manuscrits, en prose et en vers, composés pour diverses circonstances, comme une cinquantième année de profession religieuse, le retour d'un pasteur, etc., etc., etc.

Il s'agit maintenant de présenter à nos lectrices les intéressantes élèves qui ont occupé le pensionnat dans

les dernières années du dix-septième siècle. Comme nous les inscrivons par ordre d'entrée, il est facile de reconnaître au premier coup-d'œil, celles qui furent les plus promptes à accourir au Monastère après l'incendie, et qui firent les honneurs de la nouvelle bâtisse. Ce sont les vingt premières, qui passèrent gaiement l'hiver de 1687-88 dans la "salle de quarante pieds" dans le bas du bâtiment neuf, égayant leur solitude par d'innocentes récréations tout en poursuivant avec ardeur leurs études, sans se mettre en peine du tapage que faisaient les ouvriers dans les étages supérieurs.

§2.—LISTE DES ÉLÈVES DE 1687 À 1700—MADEMOISELLE E. DE JOYBERT DE MARSON OU HAUTE MISSION D'UNE ÉLÈVE DU PENSIONNAT—
L'HÉROÏNE DE QUINZE ANS.

Mlles. Angélique Perrot, Elisabeth des Musseaux (Rel. Urs. à Québec), Madeleine Drouard (Rel. Urs., Québec), Louise du Tilly, Louise de Lanaudière (Rel. Urs., Québec), Charlotte du Tilly, Madeleine de Comporté (Rel., Hôtel-Dieu, Québec), Anne de Comporté (Rel. H.-D., Québec), Geneviève du Puy (Rel. H.-D., Québec), Françoise la Garenne, Geneviève Boutteville, Catherine Berthier (Rel. H.-D.), Marguerite Boucher, Marie M. de Lotbinière, Marie Bolduc, Marie-Anne de Rochebelle, Anne Brière, Marie du Puy (Rel. Urs.), Jeanne Landron, Gen. Soulard, Louise-Elisabeth de Joybert de Marson (1), Marie-Cath. Aubert de la

(1) Mlle. Louise E. de Joybert de Marson, née à Québec, était fille de M. Pierre de Joybert de Marson, et de Mme. Marie-Françoise Chartier de Lotbinière. Elle passa son enfance à Gensck sur la rivière St. Jean, où commandait son père. Vers sa douzième année, sa mère l'amena à Québec, et la Marquise de Denonville, qui l'affectionna beaucoup, la mit au pensionnat en même temps que sa fille, Mlle. M. C. de Brisay. Mlle. de Marson, connue plus tard sous le nom de Marquise de Vaudreuil, était une jeune personne d'une vertu solide, d'un esprit supérieur, et douée de toutes ces grâces qui font le charme d'un cercle d'élite. Une sagesse rare tempérerait la vivacité

Chenaye, Charlotte Aubert de la Chenaye (Rel. Hôtel-Dieu),
Marie Larche, M. Thérèse Lapierre, Marie-Cathorine de Brisay

de son caractère, et les attraits de sa figure étaient rehaussés par la plus naïve expression de modestie. Ce fut probablement le Marquis de Denonville qui la fit connaître à Mme. de Maintenon, car celle-ci qui faisait alors régner la vertu sur le trône de France, dans la personne de Louis XIV "converti" fit nommer la Marquise de Vandreuil sous-gouvernante des enfants de France en 1708. La Marquise partit de Québec en 1709 pour se rendre à Versailles. Après avoir essuyé sur mer de très-grands dangers, le navire où elle était fut pris par les Anglais, qui n'en étaient pas encore à "l'entente cordiale," heureux fruit du paisible règne de Victoria. Cependant le Capitaine vainqueur traita la Marquise de Vandreuil et sa compagnie avec beaucoup d'honneur ; leur laissant la liberté d'emporter tous leurs effets, il les débarqua près du Hâvre, où M. de Champigny, alors intendand, les accueillit avec distinction. Après quelques jours de repos, la Marquise de Vandreuil continua son voyage et arriva enfin à Versailles, où Mme. de Maintenon la reçut avec bonté et la présenta au Roi. Elle fut confirmée dans la charge de sous-gouvernante des enfants de France, et on lui confia tout de suite le soin et l'instruction du jeune duc d'Anjou. Ce petit prince étant mort la vertueuse femme voulut s'éloigner de la cour, car son cœur sensible souffrait de se voir ainsi séparée de son pays et de sa famille. Mais le duc de Berry, père du jeune prince qui venait de mourir, la retint pour élever ses autres enfants, et la Marquise de Vandreuil ne put revenir en Canada qu'après une longue absence. Ce temps ne fut pas perdu pour sa famille et ses amis. Elle servit puissamment son mari à la cour de France, soit en déjouant les ruses de ses ennemis, soit en lui procurant des grâces inespérées. Il se trouve dans les archives de la marine plusieurs lettres de la Marquise, adressées au ministère en faveur de ses amis, particulièrement de la famille Lajemmerais. Quelle sensibilité exquise dans cette correspondance où elle s'efforce de justifier M. Sullivan, gentilhomme irlandais, qui avait épousé en secondes noces Mme. veuve de Lajemmerais. Par cette correspondance, on voit qu'une demoiselle née à Québec, et élevée en partie sur les rives du St. Laurent, n'était en rien inférieure aux plus spirituelles dames de son temps. "Le Sieur Silvain (Sullivan médecin à Montréal), dit-elle, ayant épousé la veuve de feu M. de Lajemmerais, capitaine qui avait six enfants et pas un sol de bien, en a usé envers cette

de Denonville (1), Marie-Catherine Robineau de Bécancourt (Rel. Urs.), Gen Le Vasseur, Angélique Roberge (Rel. Urs.) Ang. Catignon, Marie-Thérèse Migcon de Bransac, Marie de Grandville, Marie de la Fontaine, Marguerite Lemoine, Anne Bisson, Marie-Anne Gaillard (Rel. Hospitalière), Marie de Xaintes, Barbe Montminy, Jeanne du Gué, Ursule Denis, Marie de Contreœur, Margte. de Cressé (une des premières professes aux Ursul. de Trois-Rivières), Marie M. Lemoyne, Jeanne-Louise Hazeur (2) (Rel. Hôtel-Dieu), Marie G. Joliet, Margte. Grandmenil, Agnès Cloutier, Scholastique de Messeray, Louise Magnan, Catherine Gariépy, Anne-Thérèse Le Vasseur, Marie Damour des Chanfours, Anne Louvré, Louise Rinville, Marie-Anne Pageau, Catherine Brasarde, Marie-Gen. Gauvreau, Marie Mony, Cath. Perarde de Latouche, Jacqueline C. Juchereau de St. Denis, Marie des Prés, deux Dles. Anglaises dont on ignore le nom (3), Margte. Lavallière, Barbe Cavalière, Marie-Anne Catignon, Jeanne Brise (4), Agnès Godefroy de Linctot, Marie de Cressé, Françoise Chorel de St. Romain, Marie-Françoise Hertel (5), Thérèse Mars, Marie-

famille en vrai père. Il s'est privé de son nécessaire pour élever ces enfants et leur donner toute l'éducation possible. Il a fait prêtre l'aîné, Charles Dufrost de Lajemmerais. Le second qui est cadet dans les troupes, mériterait bien une expectative d'enseigne en second, tant par rapport à lui, qui est un bon sujet, qu'en considération des services de feu M. de Lajemmerais son père."

(1) Mlle. M. C. Brisay de Denonville se fit religieuse Carmélite à Chartres, après le retour de sa famille en France.

(2) Mlle. J. L. Hazeur, née à la Rochelle, fut amenée à Québec par son oncle, et placée par lui au pensionnat.

(3) Ces deux élèves furent envoyées ici de Trois-Rivières par Mgr. de St. Vallier.

(4) Cette enfant n'était âgée que de quatre ans, et ses parents, qui étaient sans doute établis dans les postes avancés du pays, ne l'ont retirée du pensionnat que neuf ans après, le 26 octobre 1699.

(5) Mlle. F. Hertel, fille du brave François Hertel qui a si bien mérité de son pays, se fit Religieuse Ursuline à Trois-Rivières. Elle se réunit à notre Communauté en 1713. Nous verrons ailleurs sa biographie.

Catherine "Anglaise," Judith Lavallière, Anne Ménage, Marie M. Roussel, Madeleine Cloutier, Angélique Aubert de la Chenaye (Rel. à l'Hôtel-Dieu), Marie-Françoise "Anglaise," Marie-Jeanne Lemoyne, Barbe Godefroy de St. Paul, Marie Amiot, Louise Huault, Gen. Charest, Ang. Le Boulanger, Marie C. d'Ailleboust, Cath. des Ruisseaux, Jeanne Racine, Anne-Cécile, fille de Robert Caron, Ang. Pinard, Louise Roussel (Hospitalière), Gen. Juchereau, Louise-Cath. Denis de St. Simon, Anne Lézeau, Madeleine Joliet, Marie-Agnès Pilote, Marie M. de Bellefond, Marie Gagnon, Louise de Brussy (Hospitalière à Montréal), Catherine de Brussy, Marie Bonnet, Marie-Anne Picard, Catherine Becquet, M. Bizart, Elisabeth du Gué (Hospitalière), Margte. Jalot, Jacqueline de St. Romain, Françoise Senard, Marie-Anne Lemoyne, Françoise Aubuchon, Charlotte Rinville, F. M. Ferret, Catherine Aubé, Marie M. Le Clair, Madeleine Roberge, Madeleine Angers, Hélène-Marguerite du Menil, Cath. de Linot, Marie-Anne Noiron, Jeanne du Bois, Barbe de la Vallière, Marie-Renée de Varennes, Susanne de St. Germain, Jeanne Le Vasseur, Marguerite de la Vallière, Ang. Liénard, Marie de Launay, Margte. Hamel, Margte. Langlois, Marie-Claire d'Ailleboust des Musseaux, Susanne Mourier, Anne d'Hervieux, Jeanne du Puy, Cath. Le Vasseur dit La Vigne, Ang. Moui, Marie-Anne Jourdain, Louise de Lotbinière, Madeleine Joliet, Margte. Fortin, Véronique Grandmesnil, Ang. Gauthier de Ste Croix, Judith de Lamothe-Cadillac (Pensre. en chambre) (1), Marie M. de Lamothe-Cadillac, Marie-Anne Baudoin, Marie Galipeau, Louise Le Noir, M. Anne Neveu, Marie-Anne des Ruisseaux, Marie-Anne Gouin, Marie-Josèphe Le Boulanger, Angélique d'Ailleboust, Marie Villebon, Marie-Anne Loranger, Cath. Godefroy, Françoise Pachot, Margte. Trot-

(1) Les demoiselles de Lamothe-Cadillac étaient au nombre des plus favorisées des biens de la fortune. Au moment de partir pour le Détroit, leur père les plaça au pensionnat. Deux ans après, voyant que Mlle. Madeleine était suffisamment instruite, et que Mlle. Judith désirait rester au Couvent en qualité de pensionnaire perpétuelle, M. de Lamothe-Cadillac, en retirant l'aînée, fit pour sa cadette les arrangements suivants. D'abord, il affecta la somme de six mille livres

tière, Marie-Josèphe de St. Romain, René Gagnon, Charlotte La Mouche, Marie Dumont, Claire Joliet; Ang. de St. Simon, Madeleine Le Grand, Catherine La Vallée-Lemoyno, Madeleine Cadieux, Charlotte Hubert, Barbe Caroy, Madeleine Roberge, Barbe St. Germain, Marie Aubert de la Chenaye, Agathe "Anglaise," Charlotte de Louvigny, Anne Dandonneau, Mlle. Bienville-Lemoyno, Angélique Aubert, Madeleine Baby, Jeanne Brissette, Marie-Anne Migeon de Bransao (Rel. Ursul. Québec), Thérèse L'huillier, Marie Côté, Marie Racine, Thérèse Amiot, Marie-Anne Manfis, Madeleine de Lotbinière, Elisabeth de Lotbinière, François le Duc (Rel. Hôtel-Dieu), Angélique Le Gardeur, Marie Berthiaume, François Bouthillier, Marie-Antoinette de Boucheville, Louise Lalemant, François La Chenaye, Madeleine Turcotte, Margte. St. Pierre, François Godefroy de St. Paul, Marie Fafard, Margte. de Launay, Marie Martel, Marie Pepin, Marie Mars, Cath. de la Bruyère, Marie-Madeleine Ledue (Rel. Hôtel-Dieu), Geneviève du Plessis, Barbe St. Germain, Jeanne Catalogne, Charlotte du Pré, M. Pinault, Madeleine Faber, Anne Marguerite de Varennes (Rel. Urs.), Marguerite Crevier, Marie J. Poulin, Antoinette de St. Simon, Margte. Toupin, Marie Gauthier, François du Puy, Charlotte Battanville, M. la Joye, Catherine Marchand, Margte. des Prés, Thérèse Mony, Marie Thérèse Voyer, Madeleine Dumont, Louise Dumont, Madeleine Ménage, M. d'Ailleboust de Mantet, Marguerite de Bécancourt, Margte. Philippe de Muy, Marie-Josèphe de Muy, Charlotte Le Gardeur de Repentigny, Angélique du Buisson, Angélique de Verchères (1), Catherine Donville, Anne Bertigny, Marie Mèr-

pour son entretien, allouant mille livres pour ses meubles. De plus, on convint qu'en cas que la demoiselle désirât sortir du Couvent, on lui rendrait cinq mille livres, réservant seulement cent francs pour chaque année de pension. Cette Demoiselle resta longtemps au Monastère; nous ignorons l'époque de son départ, mais il est probable que ce fut en 1716, lorsque son père, qui avait gouverné la colonie de la Louisiane pendant trois ans, fut remplacé par M. de l'Espinaay.

(1) On attribue à Mlle. de Verchères et à sa mère, des actions de valeur guerrière qui les élèvent au rang des héroïnes. "En 1690,

cier, Marie-Josèphe Godefroy de St. Paul, Marie-Clémence Guenet, Judith La Bretonnière, Geneviève Couillard, Geneviève Baudoin, Angélique Poisson (Rel. Urs. Québec), M. Hubert, Elisabeth Belleperche, Margte. Durand, Margte. Danois, Cath. Manfis, Madeleine Pachot, Jeanne du Buisson, Charlotte Pachot, Margte. de Repentigny, Elisabeth Marchand, Marie M. de La Lande, Madeleine de Beaupré, Marie-Ursule Charest, Agnès Bonhomme, Marie Cadet, Marie-Madeleine de Muy, Charlotte de Muy (Rel. Urs. Québec), Louise Clérin, Agathe de Repentigny, Marie J. Descorneaux, Catherine de Brussy, Marie Le Fèbvre, Angélique des Prés, Catherine de Messeray, Elisabeth Gauthier, Charlotte Baudoin, Marie-Anne du Bosquet, Louise Racine, T. Louise des Meloises (Rel. Ursul. Québec), Marie L. Thérèse des Meloises (Rel. Hôtel-Dieu), Marie Amiot de Vincelot, Louise de la Valtrie, Jeanne Catalogne, Anne-Gertrude Perrot, Elisabeth de St. Simon, M. Arnauld, Louise de Lotbinière, Rosalie Du Gué des Rochers,

dit le R. P. de Charlevoix, les Iroquois ayant su que Mme. de Verchères était presque seule dans son fort, s'en approchèrent sans être aperçus, et se mirent en devoir d'escalader la palissade. Quelques coups de fusil les écartèrent d'abord, mais ils revinrent bientôt. Ce qui leur causait le plus d'étonnement, c'est qu'ils ne voyaient qu'une femme et qu'ils la voyaient partout, faisant paraître une contenance aussi assurée que si elle avait eu une nombreuse garnison. L'espérance que les assiégeants avaient conçue d'avoir bon marché d'une place qu'ils savaient être dégarnie d'hommes, les fit retourner plusieurs fois à la charge, mais la dame les écarta toujours. Ainsi elle se battit pendant deux jours avec une bravoure et une présence d'esprit qui auraient fait honneur à un vieux guerrier, et elle contraignit enfin l'ennemi à se retirer, bien honteux d'être obligé de fuir devant une femme. Deux ans après, un autre parti de la même nation, beaucoup plus nombreux que le premier, vint investir le même fort, tandis que tous les habitants étaient dehors, la plupart occupés aux travaux de la campagne. Les Iroquois les trouvant ainsi dispersés, les saisirent tous les uns après les autres, et marchèrent ensuite vers le fort. La fille du seigneur, âgée au plus de quatorze ans, en était à deux cents pas. Au premier cri qu'elle entendit, elle courut pour y rentrer : les sauvages la poursuivirent, et l'un d'eux la joignit au moment où elle mettait le pied sur la porte ; mais l'ayant saisie par

Marie-Andrée Guyon, Louise Macart, Angélique Landron, Cath. de Launay, Thérèse La Maro, Cath. Picard, Françoise Roussel, Marie du Chesnay, Agathe Clarko, Gen. Baudoïn, Madeleine d'Auteuil. Thérèse Lalemant, Catherine Chaunière, Gen. de Launay, Jacqueline Poisson, Marie Pinard, Madeleine du Puy, Angélique Riverin, Madeleine Riverin, Charlotte Arnaud, Margte. Mercier, Charlotte St. Germain, Louise Roussel, Marie L. Racine, deux Dlls. de Blainville, Marie-Catherine d'Ailleboust, Thérèse Huault, Louise Pinguet, Madeleine de Beaulieu, Marguerite du Breuil, Elisabeth "Anglaise," Margte. de Courtemanche, la petite Louise "Sauvage," Margte. de Cournoyer, J. La Rue, Françoise Couillard, Barbe St. Maurice, Elisabeth St. Romain, Elisabeth Lachapelle, Marie G. Joriam, Marie M. St. Godard, Madeleine St. Germain, M. M. Gravelle, Marie-Anne Bailli, Louise Pinguet Vancours, M. Catherine Châtel, Jeanne-Charlotte du Gué, Marie-Anne Gué, deux Dlls. Anglaises dont nous ignorons le nom.

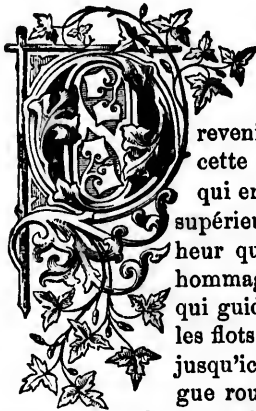
un fichu qu'elle avait au cou, elle le détacha lestement et ferma la porte sur elle. Il ne se trouvait alors dans le fort qu'un jeune soldat et une troupe de femmes qui, à la vue de leurs maris qu'on garottait et qu'on emmenait prisonniers, jetaient des cris lamentables. La jeune demoiselle, cependant, ne perdit ni le jugement ni le cœur. Elle commença par ôter sa coiffure, puis noua ses cheveux, prit un chapeau et un juste-au-corps, et enferma sous la clef toutes ces femmes, dont les pleurs et les gémissements ne pouvaient qu'inspirer du courage à l'ennemi. Ensuite, elle tira un coup de canon et quelques coups de fusil, se montrant avec son soldat, tantôt dans une redoute et tantôt dans une autre, changeant de temps en temps d'habit, et tirant toujours fort à propos, dès qu'elle voyait les Iroquois s'approcher de la palissade. Ainsi, ces sauvages se persuadèrent qu'il y avait beaucoup de monde dans le fort : et lorsque le Chevalier de Crisasy, averti par le coup de canon, parut pour secourir la place, l'ennemi avait déjà levé le camp."

CHAPITRE IV.

Le siècle finit sous les auspices de Marie.

Les Gardiens du Monastère—Visite des Fondatrices de l'Hôpital-Général—Mme. de Champigny et les Ursulines—Notice sur la Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase—Cérémonie de profession troublée par un accident—Fondation du Monastère de Trois-Rivières—Mort de Frontenac—Mlle. Davis, la jeune captive—Mort de deux Ursulines de la nouvelle fondation—Une scène inattendue—Première supérieure canadienne—Dernier coup-d'œil à l'intérieur du Monastère.

§1.—LES GARDIENS DU MONASTÈRE.



N ne se lasse pas de parler de Marie au Monastère, et nos lectrices aussi, nous le savons, aiment à voir souvent revenir sur les pages de l'histoire de cette maison, le nom béni de celle qui en est la première et principale supérieure ; elles apprennent avec bonheur qu'on a rendu quelque nouvel hommage à cette "Etoile de la mer" qui guide la barque d'Ursule à travers les flots orageux, et qui l'a préservée jusqu'ici des écueils semés sur la longue route qu'elle a parcourue. Sans séparer Joseph de sa sainte épouse, nous attirerons en ce moment l'attention sur de pieux souvenirs de temps qui sont déjà loin de nous, mais dont il est resté au Monastère tant de traces ineffaçables.

Voyez-vous cette petite statue de Marie Immaculée qui sourit aux passants, dans un des corridors les plus fréquentés du Monastère ? Voici les détails de son intronisation en ce lieu.

Le 7 décembre 1689, l'intérieur du cloître offrait le spectacle d'une cérémonie fort simple à la vérité, mais bien propre à toucher des cœurs pieux et sensibles ; c'était une procession où les religieuses et les élèves se dirigeaient en chantant des hymnes, vers la salle de Communauté. Mais qu'y a-t-il sur ce brancard si soigneusement paré ? Ce sont deux statues dorées : l'une de *Marie conçue sans péché*, l'autre du *bon père St. Joseph*.

Arrivée au lieu désigné, la procession fait halte ; on place avec respect la Vierge dans sa petite niche, et toute l'assistance se jette à genoux. On entonne le *Tota pulchra es*, ce chant simple et pieux que la tradition nous a transmis dans toute la naïveté de son antique harmonie. Après ce premier salut à la Vierge tutélaire, la procession prend la route du grand escalier St. Augustin, et l'on y pose dans une autre niche, la statue de St. Joseph qu'on y voit encore. Quelques jours auparavant, c'est-à-dire le 21 novembre 1689, on avait placé, d'une manière non moins solennelle, une statue de la *bonne Madone* au-dessus de la porte d'entrée du Monastère, et tout auprès de la cuisine, la belle petite statue de l'aimable et tant aimé père St. Joseph, qui a été depuis transférée à la chapelle du chœur actuel. Qu'il nous soit permis de rappeler ici quelques unes des touchantes réflexions que ces petits oratoires domestiques ont suggérées à notre vénéré Père Maguire, dont l'âme pieuse s'épanouissait soudain, à la vue de tout objet qui élevait sa pensée vers le ciel. " Qui pourrait décrire, dit-il, dans ses notes historiques, les douces émotions qui s'élèvent dans l'âme à la vue de ces monuments de la ferveur du temps passé ! Ici, c'est un vieil autel du Saint Enfant Jésus érigé autrefois par la piété la plus tendre : là c'est une antique image de la Mère de Dieu placée en ce lieu dans un temps d'affliction, et devant laquelle tant de vierges pieuses ont depuis épanché leurs cœurs ! Ailleurs, c'est un petit oratoire orné par des mains pures, et dédié au dernier membre de la Ste. Famille, le père nourricier de Jésus. Quel cœur ne serait attendri jusqu'aux larmes en contemplant ces objets et

tant d'autres, qui parlent aux yeux et qui rappellent d'une manière si sensible les chastes joies, les douceurs profondes, le courage soutenu des saintes fondatrices, et de tant d'autres vertueuses filles de Ste. Ursule qui ont fait la gloire de ce Monastère, et qui sont maintenant placées dans le sein d'Abraham !..... C'est du haut de ce séjour de paix et de bonheur, qu'elles contempnent avec un tendre intérêt leurs sœurs qui sont encore dans la carrière ; elles suivent d'un œil attentif leurs progrès dans la ferveur, épiant, pour ainsi dire, le moment où quelqu'une d'elles doit briser ses chaînes pour aller se réunir à elles."

§2.—VISITE DES FONDATRICES DE L'HÔPITAL-GÉNÉRAL.

Dans ce dernier chapitre que nous avons déjà commencé, l'intérêt de la narration naîtra surtout d'incidents, en général agréables, que nous aimons à faire connaître à nos lectrices, et qui viennent ci et là rompre la marche uniforme d'une vie régulière.

C'est une joie toute particulière pour nous, d'avoir à mentionner tout d'abord la fondation de l'Hôpital-Général de Québec, qui donna lieu, dans notre Monastère, à une réunion qu'on pourrait presque appeler une fête de famille. Les trois religieuses fondatrices de cet asile des pauvres, avaient eu permission de nous faire visite avant de se séparer finalement de leur Communauté de l'Hôtel-Dieu ; elles vinrent donc ici le 26 mars 1693, sous la conduite de M. de la Colombière et de la Rév. Mère Françoise Juchereau de St. Ignace, Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A la tête du nouvel établissement se trouvait la Mère Louise Soumande de St. Augustin, religieuse d'une grande piété, d'une douceur admirable qui reluisait dans tous ses traits, et d'une haute intelligence pour la conduite des affaires; la dépositaire était la Mère Marguerite

Bourdon de St. Jean-Baptiste. La réunion fut très-agréable de part et d'autre, car c'étaient d'anciennes élèves fort aimées et estimées dans notre maison. Ces deux Mères si dignes de leur noble entreprise, avaient reçu pour aides Sr. Geneviève Gosselin de Ste. Madeleine, jeune professe de chœur, et sœur Madeleine Bacon de la Résurrection, converse. Cette journée se passa dans une joie très-intime et cordiale ; ces élèves d'autrefois retrouvaient ici leurs anciennes Mères, fraîches encore et vigoureuses en dépit des années, preuve évidente que les travaux ne pèsent pas au service de Dieu. Quelles douces effusions de cœur entre ces anciennes servantes de Dieu qui, en se rencontrant, ne cherchaient d'autre consolation que de s'animer d'une nouvelle ardeur au service du divin Maître ! " On aurait bien voulu prolonger les instants de ce jour de réjouissance ; mais à quatre heures il a fallu se séparer et ce ne fut pas sans verser des larmes."

Cinq jours plus tard, ces ferventes religieuses firent leurs adieux aux Mères et sœurs de l'Hôtel-Dieu pour aller prendre possession de leur Couvent de "Notre-Dame des Anges," don de leur digne et généreux fondateur Mgr. de St. Vallier. Ce séjour charmant et solitaire consacré à l'exercice de toutes les vertus par les RR. PP. Récollets, avait été cédé par eux au zélé Prélat, qui leur donna en échange un lot de terre sur la Grande Allée ou rue St. Louis, entre notre Monastère et le Château (1).

Peu de temps après leur fondation, les Rév. Mères de l'Hôpital-Général proposèrent à notre Communauté une union de prières, semblable à celle qui avait été contractée entre nos premières Mères et l'Hôtel-Dieu.

(1) Emplacement de l'église anglicane actuelle.

On acquiesça de grand cœur à cette proposition, à la seule réserve de l'office des morts et du service funèbre, les Constitutions de Paris adoptées en 1682, ne permettant pas de s'imposer des obligations de cette nature. L'acte d'union (1) fut signé de part et d'autre avec consolation, et bien des circonstances sont venues resserrer, comme nous le verrons plus tard, les liens qui ont uni, dès leur origine, les Ursulines et les Hospitalières de cette ville.

(1) "Nous Supérieure et Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Hôpital-Général de Québec, avons entendu la lecture d'une copie de l'acte signé par les Rév. Mères Ursulines de Québec, par lequel elles nous font connaître vouloir bien nous donner part et communication aux prières et bonnes œuvres qui se feront dans leur sainte Communauté, tant en particulier qu'en général, et de plus d'accorder au décès de nos religieuses, une communion, un chapelet, et ce que chacune des leurs pourra faire de bonnes œuvres pendant les huit jours qui précéderont le décès de nos défuntes, afin de leur mériter une sainte mort et de hâter le temps de leur béatitude.

"Remplies de reconnaissance, nous souhaiterions pouvoir témoigner notre gratitude pour la condescendance qu'ont eue les Révérendes et très-honorées Mères à la très-humble prière que nous leur avons faite de nous accorder cette grâce, afin de nous unir plus particulièrement à elles par le lien de la sainte charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et qu'aidées par le secours de leurs saintes prières, nous puissions dans notre nouvel établissement mener une vie sainte et conforme à notre saint Institut.

"Nous les prions d'agréer que nous leur offrions la communication des biens spirituels, et la participation à toutes les bonnes œuvres et les prières qui se feront dans cette Communauté tant qu'elle subsistera : nous nous engageons de plus à faire une communion générale et à dire un chapelet pour le repos de chaque défunte de leur Communauté, aussitôt que la Rév. Mère Supérieure nous aura donné avis de son décès ; et en outre chacune dans son particulier offrira à Dieu tout ce qu'elle pourra faire de bonnes œuvres durant les huit jours qui le précéderont, renonçant pour cet effet autant que nous le pourrons à toute autre intention afin de mériter aux mourantes une sainte mort et de leur procurer au plus tôt le bonheur éternel.

§3.—MADAME DE CHAMPIGNY ET LES URSULINES.

Vers la fin d'août 1693, il fut jugé nécessaire que nos bonnes Mères allassent visiter leurs terres situées sur la rivière St. Charles. En donnant à six religieuses la permission de sortir, Mgr. de St. Vallier ne manqua pas de leur imposer l'agréable devoir d'aller prendre le dîner chez les bonnes Hospitalières de la petite rivière. Les conducteurs de cette excursion champêtre furent le R. P. Raffeix et M. de la Colombière.

La messe de communauté ayant été célébrée de bonne heure, nos voyageuses sortirent du Monastère vers cinq heures du matin, et cheminèrent dans un équipage fort modeste vers les bords de la rivière St. Charles. Après avoir fait le tour des terres, examiné les chaussées, clôtures, etc., elles se rendirent vers midi à l'Hôpital. Quelle joie de se revoir ! Pour les trois sœurs Bourdon, ce fut un moment bien précieux, puisqu'elles étaient alors réunies pour la dernière fois. Les heures s'écoulaient trop vite ; que de choses bonnes et édifiantes l'on avait à se dire !

“ En foi du quel engagement, cet acte a été dressé en notre Communauté de Notre-Dame des Anges de Québec, et que nous avons signé, nous Supérieure et Conseillères au nom de tout le chapitre, et fait sceller du sceau de notre Monastère le douzième de janvier, l'an de notre salut mil sept cent deux.

- “ SR. MARIE GABRIELLE DENIS DE L'ANNONCIATION, Supérieure,
 - “ SR. LOUISE SOUMANDE DE ST. AUGUSTIN, Maîtresse des novices,
 - “ SR. MARIE M. SOUMANDE DE LA CONCEPTION, Conseillère,
 - “ SR. MARIE G. GOSSELIN DE STE. MADELEINE, Conseillère,
 - “ SR. MARIE-MARGUERITE BOURDON DE ST. JEAN-BAPTISTE,
- Assistante et Secrétaire du Chapitre.”

La Mère Gabrielle Denis de l'Annonciation, seconde supérieure de l'Hôpital-Général, était à nos classes en même temps que sa sœur Mlle. Catherine Denis, qui se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

A deux heures, cette aimable causerie fut pour un moment suspendue par l'arrivée de sœur Catherine, fille de confiance et messagère de l'Hôtel-Dieu, avec une lettre obligeante des Hospitalières de la ville, qui désiraient voir les Ursulines au retour du voyage, et sans retard. Les Mères de l'Hôpital-Général firent l'opposition la plus gracieuse, de sorte que nos bonnes Mères ne purent s'éloigner de "Notre-Dame des Anges" que vers trois heures.

Les voilà donc en route pour Québec; mais bientôt elles aperçoivent la voiture de Mme. de Champigny, qui venait en personne les prier d'entrer au palais de l'Intendant. Nouvel embarras pour les Ursulines! Il était tard; comment satisfaire cette gracieuse amie sans désobliger les Mères de l'Hôtel-Dieu? La question fut bientôt résolue en faveur de ces dernières; mais Mme. de Champigny ne se laissa pas payer d'excuses. Elle donne ordre à son cocher de rebrousser chemin, rentre à son palais et fait fermer les portes de la ville. Les Ursulines ainsi prises au piège, ne purent plus se défendre: pour pénétrer dans la "Forteresse" il ne restait qu'un passage, les appartements du palais de l'Intendant. L'aimable hôtesse se présente à la porte, on entre avec elle, et après mille civilités de part et d'autre, M. de Champigny et sa dame les font passer par une porte privée qui communiquait avec les remparts, et les accompagnent jusqu'aux portes de l'Hôtel-Dieu.

Les Rév. Mères Hospitalières qui les attendaient dans leur église, les reçurent au chant du *Laudate* en musique. Il serait difficile de raconter ici toutes les preuves de tendre amitié dont nos bonnes Mères furent l'objet en cette occasion: qu'il suffise de dire que la Mère Marie du Breuil de St. Joseph, supérieure, ainsi

que ses compagnes de voyage, n'arrivèrent ici que vers huit heures du soir. " Nous rentrâmes dans notre maison bien lassés et bien fatigués, comme autrefois la colombe dans l'arche. Dire toutes les honnêtetés, amitiés et cordialités que nous reçûmes de ces Rév. Mères, cela se peut bien imaginer, mais non pas s'expliquer."

Notice sur la vénérable Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase, deuxième supérieure de ce Monastère.

L'ancienne et vénérable Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase, décédée au mois de juin 1695, a pratiqué de hautes vertus dans cette maison, et mérite bien le beau souvenir qu'une constante tradition a conservé d'elle au *Vieux Monastère*. Nous allons esquisser sa notice biographique, citant d'abord le témoignage que lui rendent les Ursulines du grand Couvent de Paris dont elle était professe. C'est dans une lettre de la Révérende Mère Bruscoly supérieure, que nous avons puisé les détails suivants :

" La Mère Marguerite de Flécelles est née le 28 mai 1614. Elle était d'une famille très-connue dans Paris, par les charges considérables dans la robe qu'elle y a exercées avec honneur. Elle fut mise fort jeune chez nous pensionnaire, et dès lors son excellent caractère promit de réaliser parfaitement toutes nos espérances. Son humeur était gaie et accommodante, son extérieur agréable et modeste, et ses manières si gracieuses et si prévenantes, qu'elle gagnait tout d'abord l'estime et la confiance de ceux qui l'entouraient.

" Mais l'Epoux céleste voulait posséder seul un cœur si bien fait, et dès sa jeunesse il l'appela à son service. Voyant que sa famille lui donnait la liberté de choisir un état de vie, elle prit l'habit de notre ordre avec une ferveur d'ange et continua ainsi son noviciat. Douée d'une intelligence et d'une pénétration peu communes, on remarqua dès lors en elle une grande facilité à s'ap-

plier aux études les plus difficiles, une mémoire heureuse et une vivacité d'esprit peu ordinaire. Avec cela la bonté de son cœur se manifestait de jour en jour ; son exactitude aux observances régulières était inviolable, et son attention à la présence de Dieu la portait à s'exercer continuellement aux vertus propres de notre saint état. Cependant cette âme si parfaite qui, dès le commencement de sa vie religieuse, cherchait d'atteindre la voie des plus saints, se vit attachée après sa profession de peines d'abord si violentes qu'elle ne savait que devenir. Au milieu de ces angoisses, elle entendit une voix intérieure qui lui suggérait l'idée de se consacrer par vœu à la mission du Canada. Elle le fit sans délai, et son âme, soudain inondée de joie, se sentit en même temps fortifiée d'une ferme résolution d'exécuter ce qu'elle venait de promettre à Dieu. Puis se souvenant que la bénédiction du ciel couronne toujours les œuvres qui ont l'approbation de l'obéissance, elle alla trouver sa supérieure et lui rendit compte de tout. Il est aisé de juger quelle fut la joie de la Mère Béron de Ste. Madeleine, d'avoir à sa disposition un sujet si rare, et si propre au grand dessein qu'on avait concerté d'envoyer des Ursulines en Canada, où la Mère Marie de l'Incarnation avec Mme. de la Peltrie et ses deux autres compagnes, travaillaient déjà à l'instruction des sauvages avec tant de zèle et de succès."

Voyons maintenant comment nos "Mémoires" résument les vertus de cette vénérée Mère :

"La Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase, chargée d'années et de mérites, tomba malade le 28 mai 1695, dans la quatre-vingt-unième année de son âge. Quoiqu'elle se fût trouvée assez mal le 27 au soir, elle ne laissa pas de se lever à quatre heures, et d'aller se prosterner devant le St. Sacrement à son ordinaire. Vers cinq heures, l'on s'aperçut qu'elle avait peine à se soutenir. L'infirmière la conduisit hors du chœur et la presse de se mettre au lit, mais elle répondit que cette indisposition ne serait rien. Dans l'après-midi elle alla trouver le Père Germain au confessionnal, et quoiqu'elle eût la fièvre, elle reçut la sainte communion le lendemain au chœur. Sa nature forte et courageuse lutta encore contre le mal qui l'accablait durant trois jours ; mais le

mercredi, un redoublement de fièvre, une plus forte oppression de poitrine et quelques autres accidents, rendirent visibles les symptômes de la mort. Connaissant son état, la Mère St. Athanase demanda les derniers sacrements et les reçut avec une piété exemplaire. Quoiqu'elle fût tout absorbée en Dieu, et dans de grandes douleurs, elle ne laissait pas de recevoir avec une affabilité charmante les visites de ses sœurs. L'une de nous s'étant aperçue que la force de la fièvre lui donnait une soif ardente, lui en fit l'observation ; mais elle répondit par cette parole si pleine de sens : " J'ai bien une autre soif ! " La supérieure lui répliqua : " Ma Mère, vous avez soif de souffrir, de glorifier Dieu, de lui gagner des âmes ! " A cela elle répondit avec force : " Oui, oui, j'ai soif de glorifier Dieu et de l'aimer ! " Puis elle prononça ce verset des psaumes : *In terra deserta et in via et in aquosa*, etc. Ainsi elle passa les derniers moments de sa vie dans cette communication douce et intime avec Dieu qui lui était habituelle, et après avoir prononcé trois fois avec une dévotion sensible le saint nom de Jésus, elle expira sans agonie le 3 juin 1695, soixante-troisième anniversaire de sa profession religieuse.

" La Mère St. Athanase nous a toujours offert dans sa conduite le modèle d'une parfaite Ursuline. Humble sans affectation, ce fut l'amour de cette vertu qui la porta, en 1682, à faire instance auprès de Mgr. de Laval pour obtenir la grâce de ne pas entrer à l'élection de la supérieure, où sans doute elle eût été élue si la Communauté avait eu la liberté d'agir. Mais nous ayant lié ses mains à notre insu, ce fut en vain qu'on voulut changer la décision de Monseigneur. Il était d'avis qu'elle nous avait servi assez longtemps dans une charge aussi responsable, et lui ayant donné sa parole, tout ce qu'on put obtenir de lui et d'elle, fut la permission de l'élire assistante.

" Cette excellente Mère portait jusqu'au scrupule l'amour de la pauvreté religieuse, et jamais nous ne lui avons vu s'approprier aucune chose de tout ce qu'on lui envoyait de France ; son unique plaisir était de laisser aux autres l'usage de ce qui lui venait de ses parents. Son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes était le mobile de toutes ses actions.

“ Ayant exercé la charge de supérieure durant dix-huit années et celle d'assistante douze ans, elle se regardait cependant comme la servante de ses sœurs, se rendant toujours la première aux travaux communs. Quand nous cherchions des prétextes pour l'éloigner de la lessive et des autres lieux de travail, elle nous faisait tant d'instances qu'il fallait céder à ses désirs pour ne pas la contrister. Son obéissance était entière et parfaite, embrassant les plus petites choses comme les plus grandes. Amie de l'austérité, son jeûne eût été continuel si la permission lui en avait été donnée, et elle jeûna encore le jour qu'elle tomba malade.

“ Ses meubles les plus riches étaient ses instruments de pénitence, et quand on lui représentait que son grand âge la dispensait des haïres et des cilices, elle répondait agréablement : “ Mes petites sœurs, il faut aller jusqu'au bout, et ne point donner de repos à la nature lâche et paresseuse.” Je ne dois pas oublier ici la générosité envers Dieu dont elle fit preuve dans nos deux incendies. Ce n'était pas assez pour elle de se soumettre à la divine Providence en tout ce qui nous arrivait de fâcheux, il lui fallait de plus entraîner les autres, par ses paroles et ses exemples, à entrer dans cette voie d'abandon à la divine volonté qui faisait son propre bonheur. Le zèle de la Mère St. Athanase pour la conversion des sauvages était tout-à-fait admirable, et pour l'obtenir du ciel elle n'épargnait ni prières ni pénitences. Mais les délices de son cœur étaient l'instruction de la jeunesse et celle des filles sauvages en particulier. Durant les heures de classe, c'était là qu'il fallait la chercher tous les jours de sa vie, si l'on en excepte les derniers six mois.

“ La Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase sera toujours regardée comme une insigne bienfaitrice de ce Monastère, et le Seigneur, qui seul connaît combien nous lui sommes redevables, la récompense maintenant comme nous l'espérons. Tant de rares vertus nous rendent plus sensibles à sa perte, et sa mémoire sera toujours en bénédiction parmi nous.”

§5.—UNE CÉRÉMONIE DE PROFESSION TROUBLÉE PAR UN ACCIDENT.

Au temps passé en Canada, c'était la ferveur plutôt que les poêles russes ou les fournaises, qui empêchait les fidèles aussi bien que les religieuses de geler lorsqu'on allait à l'Eglise en hiver. Cependant, on usait quelquefois d'un petit expédient pour tempérer la chapelle, et au mois de janvier 1696, il arriva en conséquence aux Ursulines, un accident qui faillit devenir funeste.

C'était le 26, il y avait fête au sanctuaire ; l'autel rayonnait de lumière et au milieu des flambeaux et des fleurs on distinguait un plat d'argent sur lequel était déposé un voile noir, signe béni de la consécration d'une nouvelle vierge au Seigneur. Cette vierge heureuse, prête à s'immoler à Dieu, était sœur Marie du Puy, fille de M. Paul du Puy, ancien officier du régiment de Carignan et Lieutenant civil de Québec. Sa mère était Mme. Jeanne Couillard, dont la famille ancienne et distinguée s'est perpétuée dans ce pays depuis deux cent quarante ans. Mais nous donnerons ailleurs la notice biographique de Mlle. du Puy, ou sœur Marie de l'Enfant-Jésus, racontons ici les circonstances de l'accident qui rendit si remarquable le jour de sa profession religieuse.

La novice et les religieuses ayant pris leurs places au chœur, la cérémonie commence. Le R. Père Germain fait un discours ravissant sur le bonheur de se donner à Dieu dès les beaux jours de la jeunesse ; M. de Montigny officiait à l'autel et les assistants faisaient retentir la petite chapelle de leurs chants d'allégresse. Mais bientôt un malaise impossible à décrire s'empare de toute l'assemblée. M. de Montigny, pensant se trouver mal, quitte ses habits sacerdotaux et sort pour prendre l'air ; plusieurs ecclésiastiques, affectés de la même manière, le suivent de près. Un instant après ils rentrent, et à peine ont-ils repris leurs places, qu'ils sortent encore ! Mémes accidents du côté des religieuses..... la plupart ne pouvant plus se tenir debout ni respirer, quittent à la hâte leurs rangs et s'en vont pour ne plus revenir. Quelques unes persistèrent à rester jusqu'à la fin de la cérémonie, mais au sortir

de la chapelle il leur fallut se mettre au lit. Le célébrant eut bien de la peine à achever sa longue suite de bénédictions et d'oremes, et quant à la jeune novice elle dut sans doute à l'assistance des bons anges, le bonheur d'être seule préservée d'une indisposition qui eût pu retarder son beau sacrifice.

Enfin, voilà toute la Communauté asphixiée par un réchaud de charbon introduit dans la chapelle ! Plus de prières en commun ce jour-là, point de repas joyeux au réfectoire !... Voyant tout le monde ainsi incommodé, M. de Montigny, supérieur du Monastère, dispensa nos religieuses du lever de quatre heures le lendemain, et comme c'était un vendredi, il eut aussi l'attention délicate d'abroger toutes les pratiques de pénitence, jeûne, etc., prescrites par nos règles en ce jour.

Un prompt remède étant ainsi apporté au mal, cet accident n'eut aucune suite fâcheuse, et l'on en fut quitte pour une expérience utile, quoique un peu fâcheuse, sur les effets du charbon en combustion.

§6.—FONDATION DES URSULINES DE TROIS-RIVIÈRES.

Dans l'automne de l'année 1697, Mgr. de St. Vallier, quoique épuisé de fatigue et accablé d'affaires, songea sérieusement à la fondation qu'il avait depuis longtemps projetée, d'un couvent d'Ursulines dans la ville de Trois-Rivières. Avant son départ pour l'Europe, il avait donné sa parole aux principaux habitants de ce lieu, qu'il ne cèderait à personne son droit de fondateur, et qu'il doterait lui-même le futur établissement pour l'éducation de la jeunesse. Cependant, comme il y avait aussi grand besoin d'un hôpital, ce bon Prélat, sachant que la ville n'offrait pas assez de ressources pour l'entretien de deux institutions publiques, délibéra sérieusement sur ce qu'il y avait de mieux à faire. Il se décida enfin pour la réunion des deux instituts

d'Hospitalières et d'Ursulines, et le succès de cette entreprise justifia pleinement dans la suite la sagesse de ses mesures.

Le 10 septembre il vint traiter de cette affaire avec la Communauté, offrant de payer six cents livres de rente annuelle pour fonder l'entretien de six lits à l'hôpital. De plus il proposait de faire lui-même l'acquisition de la plus belle maison qu'il y eût alors à Trois-Rivières. Située au bord du grand fleuve et entourée de jardins, cette maison bâtie pour servir de résidence au gouverneur, offrait l'aspect le plus agréable; les jeunes élèves y pouvant jouir de la vue du St. Laurent et du paysage charmant de la rive opposée, tandis que la "brise caressante" y viendrait rafraîchir journellement le front douloureux des pauvres malades.

Notre Communauté de Québec ayant élu pour supérieure du nouveau Convent la Mère Marie Drouet de Jésus, Monseigneur confirma avec plaisir cette élection et fit lui-même choix de la Mère Marie Le Vaillant de Ste. Cécile pour assistante, et de Sr. Franç. Gravel de Ste. Anne, religieuse converse. Ayant jugé nécessaire que la Mère Supérieure de notre Monastère de Québec, accompagnée des sœurs destinées à la fondation, fit le voyage de Trois-Rivières pour visiter la maison avant de passer le contrat d'acquisition, il pria M. Rigand de Vaudreuil de leur servir de conducteur. Le 8 octobre, elles s'embarquèrent avec lui et M. de Montigny, bachelier de Sorbonne et supérieur du Monastère, et après une heureuse navigation, ils arrivèrent dans la nuit du 10. La maison fut trouvée très-convenable et le contrat d'achat fut immédiatement signé. On convint de partager les appartements entre la famille du gouverneur et les religieuses, M. de Vaudreuil ne pouvant changer de résidence avant le printemps suivant.

Les arrangements faits, la Mère Marie des Anges fit ses adieux aux trois courageuses fondatrices, leur promettant qu'elles verraient bientôt les autres sœurs qui devaient leur être adjointes.

La Mère des Anges ne fut pas plus tôt de retour que Monseigneur vint passer le contrat de fondation, par lequel notre Communauté s'engageait à laisser, aux religieuses venues de France, la jouissance de leurs rentes viagères, et à assurer aux professes canadiennes une pension annuelle de cent livres, outre linge, habits, livres, meubles, etc. Monseigneur eut encore la générosité d'insister sur son droit de fondateur, pour meubler la salle des malades. Tout étant ainsi réglé, le 23 octobre fut fixé pour le départ des trois religieuses choisies pour aller rejoindre et assister les trois premières fondatrices ; mais avant de partir elles durent faire des visites "d'adieux" dont les détails sont assez curieux pour intéresser nos lectrices.

" Monseigneur, dit le vieux récit, nous ayant averties qu'il était de convenance que nos jeunes sœurs fissent leurs "adieux" aux chefs civils et militaires, ainsi qu'aux institutions de la ville, on se rendit à ses désirs le 22 octobre, veille du départ. La toilette des épouses du Seigneur n'étant pas longue, l'on entra de bonne heure dans le carrosse d'une amie du Monastère, et la Mère Marie des Anges supérieure, accompagnée de la sœur Marie-Madeleine Amiot de la Conception, de sœur Marie M. Drouard de St. Michel et de sœur Louise de Lanaudière de Ste. Catherine, avec M. de Montigny, se rendit d'abord au château St. Louis. Ayant salué le Comte de Frontenac et répondu à ses compliments d'adieux, elles visitèrent la maison des RR. PP. Récollets. Ensuite elles se dirigèrent vers l'évêché, où Mgr. de St. Vallier leur fit, à son ordinaire, l'accueil le plus affectueux, et les conduisit lui-même au séminaire, pour rendre leurs hommages à Mgr. de Laval. Notre vénérable évêque et toute sa maison furent ravis de les voir, et elles reçurent en cette occasion, de la part des messieurs du sémi-

naire, tous les témoignages de la charité la plus cordiale. En sortant du séminaire, M. de Montigny les conduisit au Collège des RR. PP. Jésuites, où elles furent reçues et traitées avec des bontés plus que paternelles, et après y avoir fait la collation, elles prirent congé de nos Pères pour se rendre à l'Hôtel-Dieu.

“ Là, encore, on les accueillit avec la cordialité ordinaire ; mais bientôt il leur fallut quitter ces chères amies pour se rendre au palais de l'Intendant, où M. et Mme. de Champigny les comblèrent d'honnêtetés.”

Nos visiteuses se rendirent ensuite à l'Hôpital-Général, où on les attendait avec empressement. Que de choses encourageantes ces pieuses Mères n'avaient-elles pas à dire à nos jeunes professes, qui allaient aussi essayer de la vie si laborieuse et si belle d'hospitalières des pauvres !

Le lendemain matin à sept heures, le R. P. Germain vint chercher les jeunes fondatrices, et comme on craignait de trop s'attendrir de part et d'autre, elles sortirent sans faire d'adieux. En passant par l'évêché, elles descendirent de voiture pour aller recevoir la bénédiction de Monseigneur, puis se rendirent à la Basse-Ville où elles s'embarquèrent pour Trois-Rivières.

Après le départ de ces chères sœurs, il y eut de grandes réclamations de la part des parents ; Mme. Drouard souffrait pourtant assez généreusement l'absence de sa fille, mais Mme. Amiot conjurait sans cesse Mgr. de St. Vallier de ramener la sienne. Enfin, le Prélat céda à ses instances, et, l'année suivante, comme il devait faire lui-même le voyage de Trois-Rivières au mois de septembre, il vint avertir la Mère Ste. Agnès de se tenir prête à conduire à la nouvelle fondation, la jeune sœur choisie pour remplacer Mlle. Amiot. La Mère Ste. Agnès et sa compagne eurent bientôt le plaisir d'assister à la profession de trois novices : c'était sœur Marguerite Cressé de St. Joseph, sœur Josephite Juras de St. Augustin et sœur Françoise Hertel de St. Exupère. Cette dernière vint plus tard se réunir à notre Communauté de Québec, où elle a vécu dans la pratique de toutes les vertus religieuses jusqu'à l'âge avancé de quatre-vingt-dix ans ; nous en parlerons ailleurs.

Tel fut l'humble commencement d'une maison qui compte aujourd'hui quarante-neuf religieuses professes et dix novices, et dont le florissant pensionnat a fait depuis cent soixante-quatre ans, la joie et l'honneur de la ville et de tout le district de Trois Rivières.

Prévoyant sans doute le succès qui devait couronner son œuvre, Mgr. de St. Vallier n'omit rien de ce qu'il crut devoir en assurer la stabilité. Il y consacrait tous ses bénéfices et ses épargnes, et, comme l'argent était alors chose fort rare dans la colonie, les sacrifices pécuniaires que le digne évêque s'imposait (1), tant pour l'Hôpital-Général de Québec, que pour les Ursulines de Trois-Rivières, ont assurément un double prix et méritent une reconnaissance éternelle.

Pendant son séjour en France en l'année 1702, le zélé prélat obtint de Louis XIV, des lettres patentes pour l'hôpital des Ursulines ; le roi y rend un bel hommage à ces dignes religieuses " qui y soignent les malades, dit-il, avec une charité parfaite."

A son retour d'Europe, Mgr. de St. Vallier rendit visite aux Ursulines de Trois-Rivières, et leur témoigna le désir de leur faire prendre des leçons sur l'art de composer les remèdes, etc. Les religieuses étant pleinement entrées dans les vues de leur évêque, il fut conclu que la Mère Marguerite Cressé de St. Joseph irait faire cette étude à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle y vint effectivement, au printemps de l'année 1714, et elle profita si bien de l'expérience de ces anciennes Hospitalières, qu'elle fut bientôt en état d'enseigner aux autres tous les secrets de l'art d'apothicaire. Pendant le séjour d'un mois qu'elle y fit, la Mère St. Joseph, qui

(1) Voici un billet qu'il écrivait à nos bonnes Mères à ce sujet. " Nous reconnaissons que nos chères filles les Ursulines de Québec, nous ont fait remettre les quatre cents francs de la fondation de Mme. de la Peltrie, pour leurs messes, que nous avons fait dire aux intentions portées par la dite fondation pour l'année 1699, échue au mois d'octobre, lesquels quatre cents francs nous avons appliqués à leurs sœurs des Trois-Rivières pour leur aider à s'établir. Fait à Québec ce 4 may 1700.

(Signé,) " JEAN, Evêque de Québec."

avait un rare talent pour la broderie, enseigna aux Hospitalières à broder en or et sur écorce; ainsi les profits furent réciproques entre les Ursulines et les Hospitalières.

§7.—LE R. P. GERMAIN—MORT DE FRONTENAC—ENCORE UN MOT DES SAUVAGES.

Au départ du R. P. Beschefer les fonctions de chapelain furent remplies par le R. P. Germain, qui hérita du zèle de son prédécesseur pour la perfection de la Communauté dont le ciel lui avait confié la direction. En 1698, Mgr. de St. Vallier le remplaça par M. Dubord prêtre du séminaire. Ce digne et vertueux prêtre étant mort trois mois après, le Père Germain redevint directeur ordinaire de la Communauté.

“ Cette même année (1698), dit le récit, le 28 novembre, M. le Comte de Frontenac décéda sur les trois heures après midi, muni de tous les sacrements, et dans des sentiments très-chrétiens, ayant eu l'esprit présent et le jugement sain jusqu'à la mort. Il a été regretté universellement de tout le pays, les habitants le regardant comme leur père: aussi, pendant les dix-neuf années qu'il a gouverné, il a toujours été leur protecteur (1). Quant à nous, il s'est montré en maintes circonstances plein d'estime pour notre Communauté, assistant à presque toutes nos cérémonies de

(1) M. de Frontenac avait toutes les qualités désirables à peu de chose près, même de la piété puisqu'il faisait une retraite tous les ans. Un seul défaut, l'attache sans bornes à sa manière de voir et à sa volonté, l'a entraîné dans des excès pitoyables, surtout à l'occasion de la traite de l'eau-de-vie. Ce défaut le rendait insupportable aux conseillers et autres personnages d'importance, tandis qu'avec ses inférieurs, personne n'était plus aimable que M. le comte de Frontenac. Il faut dire qu'un ancien militaire, accoutumé à commander et à se voir obéi sur le champ, était peu fait pour la discussion des affaires civiles. Il ne paraît pas avoir beaucoup joui des douceurs de la vie de famille.

La comtesse de Frontenac, qu'on appelait “ la divine ” à cause de son esprit, était de la famille de Lagrange-Trianon, et elle faisait

vêtue et de profession ; nous lui avons en particulier l'obligation d'une pension annuelle de mille francs obtenue de la Cour en faveur de nos sauvagesses."

Ce dernier mot nous amène tout naturellement à parler un peu des sauvages, puisqu'on voit qu'il y en avait encore au Monastère à cette époque. C'étaient surtout des jeunes filles de la bourgade de Lorette, ou de Sillery, ou encore des filles de chefs, que le Comte de Frontenac et les missionnaires confiaient à nos Mères.

Nos lectrices n'entrevoient peut-être pas tout le bien qui pouvait résulter, de l'instruction chrétienne donnée avec un grand soin à six, huit ou douze filles de chefs sauvages, et elles ne se rendent pas compte de l'importance qu'attachaient le Marquis de Tracy, Talon et Frontenac, à l'éducation que donnaient les Ursulines à

partie de cette société d'élite que fréquentait Mme. de Sévigné, et que la spirituelle Marquise nous fait connaître dans ses inimitables lettres.

Pauvre comme Job aussi bien que son mari, qui n'avait que ses appointements pour vivre, la comtesse de Frontenac ne daigna cependant jamais réjouir de sa présence "les déserts de l'Amérique." Elle eût pu faire le bonheur du Comte en se rapprochant de lui, mais il en fut tout autrement. Leur fils unique, resté aussi en France, périt misérablement dans un duel : ainsi s'éteignit cette famille.

En date de 1707, le duc, de St. Simon dit dans ses mémoires : "Mourut aussi Mme. de Frontenac, dans un bel appartement que le duc de Lude lui avait donné à l'Arsenal, étant grand-maître de l'artillerie. Elle avait été belle et ne l'avait pas ignoré. Elle et Mlle. d'Outrelaise, qu'elle logeait avec elle, donnaient le ton à la meilleure compagnie de la ville et de la cour. On les appelait les "Divines." En effet, elles exigeaient l'encens comme déesses, et ce fut toute leur vie à qui leur en prodigueraient. Mlle. d'Outrelaise était morte il y avait longtemps. C'était une Dlle. du Poitou, de parents pauvres et peu connus, qui avait été assez aimable et qui perça par son esprit beaucoup plus doux que son amie qui était impérieuse. Celle-ci (Mme. de Frontenac) était fille d'un maître des comptes qui s'appelait Lagrange-Trianon. Mme. de Frontenac était extrêmement vieille, et voyait encore chez elle force bonne compagnie."

leurs séminaristes. Le trait suivant servira d'explication ; il est tiré des " Relations inédites de 1674 " déjà mentionnées.

Après avoir parlé des hautes vertus que pratiquait une fervente chrétienne des environs du lac Huron, le missionnaire ajoute :

" Elle avait entrepris cette année un assez long voyage, du lac Nipissing au Sault, pour chercher une robe noire, mais l'ayant rencontrée chez les Amikoueks (à trois journées du pays des Hurons vers le nord), elle s'y est arrêtée, et joignant la dévotion et le zèle à la ferveur, elle s'est logée en un lieu assez proche de la chapelle, pour avoir la consolation d'y mener les femmes et les filles en qui elle reconnaissait de l'inclination pour la prière, afin de les y instruire et de les faire prier. C'est ce qu'elle fait avec exactitude et avec joie, et même avec tant de prudence et de discrétion, qu'elle ne choque aucun des esprits mal faits de cette nation. Elle sait d'ailleurs si bien régler ses mœurs, que les langues les plus médisantes, bien loin de trouver à redire à sa conduite, lui rendent ce témoignage, qu'elle fait honneur à la prière.

" Cette vertu, dont elle a pris autrefois les premières teintures chez les Mères Ursulines de Québec, ne l'a pas mise à couvert de bien des attaques contre la fidélité qu'elle devait à Dieu et à son baptême, mais elle y a résisté avec constance."

On voit par cet exemple, l'édification que devaient donner les séminaristes, et de quel secours elles étaient aux missionnaires, en exerçant ainsi en quelque sorte les fonctions d'Ursulines au milieu de leurs tribus : c'était aussi un des principaux motifs de la sollicitude de nos Mères envers ces enfants de la forêt.

L'intention n'a donc jamais été d'instruire un grand nombre de filles sauvages surtout des tribus éloignées, la chose n'étant guère praticable ; mais c'était de bien instruire, de fonder dans la foi chrétienne, des filles de familles importantes et considérées, afin que leur piété influât sur leurs compatriotes.

La cause de la diminution des séminaristes a déjà été expliquée. Ajoutons que, malheureusement, l'œuvre de démoralisation commencée par les " coureurs de bois " prenait des proportions toujours plus désolantes ; ces Européens à la vie dépravée, faisaient

perdre aux sauvages tout respect et toute estime pour la foi chrétienne. De plus, la guerre qu'il fallut pousser avec tant de vigueur contre les Iroquois et qui ne se termina qu'en 1700, éloigna plus qu'on jamais les sauvages de Québec.

C'est vers l'an 1720, que les Ursulines cessèrent d'ajouter à la formule de leurs vœux : *Je voue instruction aux petites filles sauvages.*

DERNIÈRES NOVICES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Nous avons encore à faire connaître à nos lectrices sept membres de notre famille, qu'elles rencontreront à plusieurs reprises dans la suite de cet ouvrage, car presque toutes ont vécu à un âge très-avancé, quelques unes mêmes ayant compté soixante-huit et soixante et douze années de profession religieuse.

Lorsque la Mère Jeanne Chorel de Ste. Ursule entrait au noviciat, on amenait au pensionnat sa jeune sœur Françoise. Sa vocation pour le cloître ne tarda pas à se manifester, et elle ne cessa d'importuner sa famille qu'elle n'eût obtenu la permission de suivre les traces de son aînée. Elle avait à peine seize ans quand elle prit au mois de février 1693, l'habit de notre ordre sous le nom de sœur Marie du Sacré-Cœur (1).

(1) Mlle. Louise Chorel, jeune sœur des deux précédentes, était, comme ses aînées, d'un tempérament fort délicat ; mais résolue de se faire religieuse, elle voulut y réussir à quelque prix que ce fût. Après en avoir obtenu la permission de ses parents, Mlle. Louise demanda son entrée à l'Hôtel-Dieu, et sortit du pensionnat le 8 décembre 1706, pour s'y rendre. Autant sa vie avait été pieuse au pensionnat, autant fut-elle régulière et fervente en religion. Voici le témoignage que lui rendent les Hospitalières. " Le 11 février 1711, mourut Sr. Louise Chorel de St. Romain, dite Sr. des Séraphins, n'étant âgée que de vingt-trois ans et encore du noviciat. Dans le peu de temps qu'elle a vécu parmi nous, elle a si bien rempli ses devoirs qu'elle fut extrêmement regrettée de toute la Communauté, où elle était fort aimée par sa douceur, son humilité, sa ferveur, son obéissance, sa simplicité, et par dessus tout pour sa charité. Elle était fort adroite."

Au mois de septembre suivant, le noviciat s'ouvrait pour trois aimables et fraîches jeunes filles.

Mlle. Anne-Marie de Comporté, fille de Philippe Gauthier de Comporté et de Mme. Marie Basire, prit à sa vêtue le nom de St. Gabriel, et elle prononça ses vœux dans sa dix-huitième année.

La compagne de profession de la Mère St. Gabriel fut Mlle. Angélique Roberge, fille de M. Denis Roberge et de Mme. Geneviève Aubé. Elle reçut à sa vêtue le nom de Ste. Marie.

Mlle. Marie du Puy, dite de l'Enfant-Jésus, fille de M. Paul du Puy, ancien officier du régiment de Carignan et Lieutenant civil de Québec, et de Mme. Jeanne Couillard, n'ayant pas encore quinze ans accomplis, à sa prise d'habit, dut différer un peu l'émission de ses vœux, les règles ne permettant pas de prendre un engagement définitif avant dix-sept ans accomplis.

Ces trois demoiselles natives de Québec, furent suivies au chemin qui conduit à la solitude, par deux jeunes Montréalaises, Mlles. Geneviève Boucher et Marguerite de Varennes.

Mlle. Geneviève Boucher, fille de Pierre Boucher écuyer, Seigneur de Boucherville, et de Mme. Jeanne Crevier de la Meslée, entra au noviciat le 10 juin 1694. Elle prit le voile sous le nom de Sr. St. Pierre, et fit profession le 18 septembre 1696, dans la dix-neuvième année de son âge.

Mlle. Anne-Marguerite de Varennes, fille de René Gauthier de Varennes, Gouverneur de la ville de Trois-Rivières, et de Mme. Marie de Boucherville, entra au noviciat le 2 avril 1699; elle reçut l'habit sous le nom de sœur Marie de la Présentation, et fit profession en 1702. Elle était l'aînée des nièces de la Mère Geneviève Boucher de St. Pierre.

Vers le même temps (1699) l'on admit au noviciat, une demoiselle Anglaise, Mlle. Marie-Anne Davis, captive de guerre, prise par les Abénaquis et rachetée par la charité généreuse et persévérante du R. P. Sébastien Râle, S. J. Nous allons dès maintenant en dire quelques mots.

§8.—UNE JEUNE CAPTIVE SE FAIT RELIGIEUSE URSULINE, 1699.

La famille de Mlle. Marie-Anne Davis, originaire d'Angleterre, vivait à Salem près de Boston, quand elle fut enveloppée dans un de ces massacres nocturnes dont l'histoire des colonies nous offre si souvent l'affreux tableau (1).

Mlle. Davis, après avoir vu périr ses parents et brûler son héritage, fut enlevée par un chef de la nation des Abénaquis. La petite "Blanche," comme l'appelaient les sauvages, fut immédiatement transportée dans les profondeurs des terres de chasse de ces tribus, sur les bords de la rivière Penobscot, et logée dans une cabane d'écorce. Là, entourée des caresses de sa famille adoptive, Marie-Anne, à peine âgée de six ans, oublia bientôt sa patrie, ses parents et son propre malheur. Comme l'oiseau captif qui chante gaiement sans souvenance aucune de sa première liberté, la petite fille des "Blancs" grandissait joyeuse et insouciante au milieu des hommes rouges, et le vieux chef qui l'aimait comme sa fille, faisait respecter à tous l'innocence de sa jeune captive.

Vers l'âge de quinze ans, elle fut instruite et baptisée sous condition par le R. P. Sébastien Râle, S. J., l'apôtre des Abénaquis, dont le crédit auprès des sauvages ne contribua pas peu à la délivrance de la jeune Marie-Anne. Une ambassade ayant été envoyée

(1) Personne n'ignore la triste position où se trouvaient en ces premiers temps les colons de la Nouvelle-Angleterre. Comme ceux du Canada, ils furent pendant de longues années presque toujours en face de la mort. Dispersés çà et là dans des habitations isolées, ils étaient peu en état de résister à leurs traîtres et implacables ennemis, les sauvages, fiers propriétaires du sol américain qui avaient juré d'exterminer la race des "Blancs."

Les précautions ne les mettaient pas à l'abri des massacres, et c'est un fait constaté que dans le seul territoire occupé par les états du Maine, du Massachusetts et du Nouveau-Hampshire, vingt-cinq mille personnes, tant hommes que femmes et enfants, périrent ainsi dans l'espace d'une trentaine d'années.

de Boston pour réclamer les captifs et faire l'échange des prisonniers de guerre, ceux-ci voulurent ramener en son pays leur jeune compatriote. Mais, instruite et éclairée des lumières de notre sainte foi, Mlle. Davis comprit les dangers qui résulteraient d'une pareille démarche, surtout dans sa position isolée et dépendante, sans amis et sans parents pour la défendre et la protéger. Les sauvages, de leur côté, suscitaient maints obstacles au départ de leur chère "Blanche," et ce ne fut qu'après de longues négociations qu'elle put être rachetée même par les Français, dont elle accepta avec reconnaissance la protection et l'hospitalité. Après quelques changements de résidence, elle fut amenée à Québec, et obtint la permission de venir passer une année au pensionnat. C'est alors que la jeune étrangère comprit véritablement la tendresse des soins dont la Providence l'avait entourée.

A son entrée dans cette "maison des vierges" dont elle avait autrefois entendu parler au milieu des sauvages, son cœur fut transporté de joie : "C'est la maison de Jésus, s'écria-t-elle, c'est ici que je veux vivre et mourir !" Personne alors ne prévint que ces paroles se réaliseraient bientôt; mais la vertueuse jeune fille avait, en effet, pris la résolution de se consacrer au Seigneur, et elle y fut fidèle, malgré les obstacles qui s'opposèrent à son pieux projet. Une éducation peu en rapport avec les mœurs et le langage du pays, était le plus considérable de ces obstacles; d'un autre côté, son aptitude pour l'étude des langues sauvages parlait en sa faveur, car les religieuses entrevoyaient de quel secours elle pourrait être à la Communauté pour l'instruction des séminaristes. On l'appliqua donc à l'étude de l'Algonquin et de l'Abénaquis, et elle y fit d'étonnants progrès.

Après une année de pension, cette enfant de la Providence renouvela ses instances pour obtenir l'entrée du noviciat, ce qui lui fut accordé avec d'autant plus de facilité, que chacune admirait alors en elle des talents et des qualités bien supérieures aux espérances qu'on avait conçues à son sujet.

Revêtue de l'habit de notre ordre à l'âge de vingt ans, Mlle. Davis se montra dès lors telle qu'on la vit toujours dans la suite, humble et douce, laborieuse et obéissante. Elle remplissait avec

joie les devoirs dont l'obéissance la chargeait, mais les délices de sa vie étaient la décoration des autels, et l'emploi qu'elle ambitionnait le plus était celui de sacristine, qu'elle a rempli avec bonheur durant de longues années.

Ayant contracté une maladie sérieuse vers l'âge de soixante-dix ans, elle résista au mal pendant cinq mois ; à voir l'allégresse avec laquelle cette âme fervente se préparait à mourir, on eût dit qu'elle entendait à chaque instant cette assurance anticipée de béatitude : " Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde ! " La Mère Marie-Anne Davis de St. Benoit décéda le 2 mars 1749. Elle avait quarante-huit années de profession religieuse.

§9.—MORT DE DEUX RELIGIEUSES À TROIS-RIVIÈRES, 1699.

A peine deux années s'étaient-elles écoulées depuis la fondation du Couvent de Trois-Rivières, que le Seigneur, y voyant déjà des fruits mûrs pour le ciel, commença à moissonner ses élus parmi cette petite famille religieuse. Au commencement de mars 1699, des lettres reçues de Trois-Rivières apportèrent la triste nouvelle de la mort de la Mère Marie le Vaillant de Vaucelle de Ste. Cécile, religieuse professe de Bayeux, qui avait été envoyée à la nouvelle fondation en qualité d'assistante, un mois après son arrivée de France en 1697.

Notre vieux récit rend à sa mémoire l'hommage suivant. " Cette chère Mère avait eu une vocation extraordinaire pour le Canada dès sa plus tendre jeunesse ; cependant, la divine Providence n'ayant pas permis que les lettres qu'elle écrivait à nos premières Mères se fussent rendues, et nous eussent donné connaissance de son zèle pour la conversion des sauvages, elle ne put effectuer son dessein qu'en l'année 1697. Pendant le séjour que Monseigneur fit à Paris cette année-là, elle lui écrivit avec l'autorisation de ses supérieurs, s'offrant à venir en cette extrémité du monde pour travailler de concert avec nous à la conversion des jeunes filles sauvages. Notre bon Prélat ravi du zèle de cette fervente religieuse, la confirma dans ce dessein ; et elle eut le courage de tra-

verser la mer dans un temps de guerre, et sans aucune assurance de l'accueil que nous lui ferions à son arrivée. Mais cette âme généreuse, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu, fit alors une abnégation entière d'elle-même.

“ Le 7 septembre, nous reçûmes la nouvelle de son arrivée à Québec, et quoique nous n'eussions pas été prévenues de son voyage, elle reçut de notre Communauté la réception la plus cordiale. M. de Montigny et le R. P. Germain furent chargés de nous l'amener, et elle fut escortée par un nombre de dames passagères au bord du même vaisseau. Ayant pris congé de sa compagnie, la Mère Ste. Cécile fut conduite à la chapelle, où l'on chanta le *Laudate* trois fois en actions de grâces de cet heureux voyage ; puis on entonna le *Te Deum* pendant que cette nouvelle sœur saluait la Communauté comme font les novices au jour de leur réception.

“ Les éloges qu'on fit dès-lors de la Mère Ste. Cécile, lui valurent l'affection et l'estime générales, car les personnes en la compagnie desquelles elle avait fait le voyage, ne pouvaient se lasser de parler des vertus qui les avaient charmées. Mais tout ce qu'on nous en avait dit n'était rien, en comparaison de l'estime et de l'amitié que nous eûmes pour elle après l'avoir connue ; ce qui produisit entre elle et nous une si grande union, qu'il semblait au moment de son départ qu'elle fût professe de notre maison. Elle avait des tendresses inexprimables pour les sauvages ; sa plus grande joie était de les voir et, comme nos premières Mères, elle leur faisait mille amitiés, caressant leurs enfants et s'appliquant à leur faire plaisir en tout. Mais à peine eut-elle passé un mois en notre Monastère qu'elle nous fut enlevée pour la fondation de Trois-Rivières ; elle nous laissa très-édifiées des vertus qu'elle avait pratiquées durant son séjour parmi nous, surtout de son union intime avec Dieu et de son humble et respectueuse soumission envers ses supérieurs. Espérant pouvoir réussir plus tard à enseigner la doctrine chrétienne aux pauvres enfants de la forêt, nous l'avons vue, à l'âge de cinquante-cinq ans, assise sur les bancs des écolières, passer de longues journées à répéter en langue sauvage les prières et le catéchisme comme font les petits enfants.”

Il paraît que les études de la Mère Ste. Cécile furent singulièrement bénies de Dieu, car ses progrès furent tellement rapides, qu'en fort peu de temps, elle fut jugée capable d'instruire les Algonquins qui fréquentaient la nouvelle maison de Trois-Rivières, où son zèle pour la gloire de Dieu et ses autres vertus religieuses lui acquirent, dès son arrivée, la réputation d'une sainte.

SEUR FRANÇOISE GRAVELLE DE STE. ANNE, PREMIÈRE SEUR CONVERSE DE TROIS-RIVIÈRES, 1699.

Peu de temps après la mort de la Mère Marie le Vaillant de Ste. Cécile, les Ursulines de Trois-Rivières eurent à déplorer une autre perte sensible, dans la personne d'une humble et pieuse sœur converse. Sr. Ste. Anne ayant donné à la Mère Ste. Cécile pendant sa maladie les soins les plus tendres, contracta sa fièvre; elle prit le lit le jour même de l'enterrement et mourut six jours après, n'ayant que dix-neuf ans de profession religieuse.

Sr. Ste. Anne était fille d'un des premiers habitants de la côte de Beaupré, M. Massé Gravel, homme d'une rare probité qui, par son industrie persévérante, sut se ménager d'amples ressources pour faire instruire ses filles aussi bien que ses garçons; sa mère Mme. Marguerite Tavernier, seconda noblement son mari dans le projet de faire instruire leurs enfants. La jeune fille, qui montrait d'heureuses inclinations pour l'étude, fut donc placée au pensionnat, où elle acquit en peu de temps, l'estime et l'affection de ses maîtresses et de ses compagnes.

Pendant son séjour au pensionnat, Françoisse avait chaque jour sous les yeux les différents genres de travaux qui occupent diversement, bien que dans un même but, la religieuse institutrice et la religieuse Ursuline converse, et comme elle ambitionnait sur toutes choses le bonheur de servir Dieu à l'abri de toute distraction, sa résolution fut prise en faveur de ce dernier état si humble et si laborieux.

Elle retourna donc à la maison paternelle dans le dessein de dire adieu à sa famille; mais ses parents eurent de la peine

à consentir au pieux projet de leur fille et l'épreuve de sa vocation fut en conséquence prolongée. Enfin à l'âge de dix-neuf ans, Françoise Gravel obtint la grâce qu'elle avait si longtemps désirée, et elle entra au noviciat le 7 février 1678. Sa sœur Madeleine qui l'avait devancée de quatre ans en religion, était entrée à pareil jour, et il n'y a pas de doute que le bonheur dont elle jouissait dans ses humbles travaux, n'ait été pour beaucoup dans la décision de Françoise.

A sa vêtue elle reçut le nom de Ste. Anne, et elle parcourut avec une ferveur d'ange ses deux années de noviciat. Devenu professe, sa ferveur n'eut d'autres bornes que celles que lui prescrivait l'obéissance. Petite de corps et un peu délicate, elle trouvait dans son ardeur au travail les forces que semblait lui refuser la nature; après avoir accompli la tâche particulière que lui assignait son emploi dans le Monastère, son délassement était de prendre part aux travaux communs. Douce et sociable, austère pour elle-même et indulgente envers autrui, sa conduite fut toujours une source abondante d'édification pour ses sœurs.

Choisie en 1697, pour la nouvelle fondation de Trois-Rivières, sœur Françoise Gravel de Ste. Anne eut besoin de tout son courage, pour s'éloigner de ces lieux si chers à son cœur d'où elle pouvait découvrir les côtes chéris de son enfance, et le "bouquet de sapins" près du toit paternel. Mais son âme généreuse accomplit avec joie ce dernier sacrifice, et le Seigneur lui accorda, en retour, les grâces les plus précieuses pour sa perfection. Comme elle était l'unique sœur converse attachée à la fondation, qui comprenait un pensionnat et un hôpital, on entrevoit quels durent être les travaux dans lesquels elle passa les deux dernières années de sa vie. Sa vertu, admirée de tous ceux qui avaient avec elle quelque rapport, même passager, lui valut à la mort cet éloge de sa supérieure, la Mère Marie Drouet de Jésus, qui disait dans sa lettre à nos Mères: "Si la voix du peuple est la voix de Dieu, il y eut assurément, à la mort de cette chère sœur, une révélation bien authentique de sa béatitude, car les bénédictions lui furent prodiguées en abondance par les pauvres et les malades."

§10.—SCÈNE INATTENDUE AU MONASTÈRE, 1699.

Au mois d'avril 1699, il arriva au Monastère une petite scène qui fait voir au naturel le caractère vif et décidé de Mgr. de St. Vallier, tout bon et charitable qu'il était.

Le Prélat qui devait partir pour Trois-Rivières, avait formé le projet d'emmener avec lui la Mère Marie des Anges, supérieure de notre maison de Québec, dont le second triennal achevait, et de ramener à Québec la Mère Drouet de Jésus, supérieure de la nouvelle Communauté.

Monseigneur arrive donc un jour au Monastère, assemble la Communauté et leur déclare bonnement son intention. L'étonnement des religieuses fut à son comble : " Eh ! quoi, Monseigneur, dirent-elles, ne vaudrait-il pas mieux attendre au mois de juin qui est l'époque de nos élections ? Notre Mère supérieure pourrait alors se démettre de sa charge selon les formes ordinaires, et se faire remplacer canoniquement par une autre ? " Cette observation ne toucha guère Monseigneur, car il avait ses vues en faisant venir avant les élections la Mère Drouet de Jésus ; mais ne jugeant pas à propos de s'expliquer davantage, il prit le parti de répondre d'un ton décidé : " C'est fort bien, mes chères filles, vous ne voulez pas m'accorder ce que je vous demande, et moi, je vous dis que j'emmènerai votre Mère supérieure." Voyant que personne ne répliquait, il ajouta : " Vous me donnerez aussi, mes chères filles, une sœur converse pour accompagner la Mère ! " Les religieuses étaient attristées, elles acquiescèrent néanmoins au désir de leur vénéré Prélat, le priant seulement de ne prendre aucune sœur qui n'eût la volonté de passer à Trois-Rivières. Monseigneur y consentit, ajoutant en souriant " qu'il n'était pas en peine, qu'il connaissait là plusieurs âmes pieuses, remplies de zèle pour la gloire de Dieu, et que pour sa nouvelle maison il avait encore besoin d'une jeune sœur de choeur professe ! " Nouvelle surprise pour nos religieuses qui n'étaient, alors comme aujourd'hui, rien moins qu'ambitieuses pour les fondations !

Pendant qu'on se regardait sans dire mot, la Mère Marie des Anges, qui paraît avoir reçu soudain le don du discernement des esprits, présenta à l'évêque sœur Marie du Puy de l'Enfant-Jésus, ainsi que sœur Marie-Claude le Vasseur de la Visitation, et Monseigneur, satisfait, donna de grand cœur sa bénédiction à la Communauté et se retira.

On faisait donc au Monastère tous les préparatifs du voyage ; mais M. du Puy, lieutenant civil de Québec, ayant témoigné à Monseigneur la peine qu'il ressentirait de l'éloignement de sa fille, le Prélat céda à ses instances et, cette fois, n'emmena que la Mère supérieure et la sœur converse. L'heure du départ arrivée, Mme. de Champigny vint prendre les voyageuses dans son carrosse, et les conduisit à l'Anse des Mères, où elles trouvèrent le canot de l'Intendant ainsi que ses canoteurs, destinés à les conduire en pèlerinage à l'église de Sillery. Revenues à l'Anse des Mères où Monseigneur les attendait, elles soupèrent chez Mme. Drouard, firent leurs adieux à l'Intendante, et montèrent dans la petite barque qui devait les transporter à Trois-Rivières.

Le récit ajoute que " Mme. l'Intendante revint de Sillery vers dix heures du soir, accompagnée du Sieur Racine, notre homme d'affaires."

§11.—PREMIÈRE SUPÉRIEURE CANADIENNE—ELLE VISITE L'HÔPITAL-GÉNÉRAL, 1700.

Un mois se passa sans qu'il y eût d'autre supérieure aux Ursulines de Québec, que la Mère Geneviève Bourdon, alors assistante; nos religieuses ne firent leurs élections que le 14 juin, quatre jours après le retour de Mgr. de St. Vallier. Le Prélat avait ramené la Mère Marie Drouet de Jésus, mais elle ne fut pas élue supérieure pour cette fois; ce fut une Canadienne que la Communauté choisit, la Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès, élève bien chérie de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation.

Peu de temps après cette élection, il fut jugé nécessaire que les nouvelles officières allassent visiter notre terre à la petite rivière. Au jour convenu, elles se lèvent donc à deux heures du matin, afin de s'acquitter de leurs dévotions avant de se mettre en route, et à trois heures, le R. P. Vaillant, leur conducteur, se rendait à la chapelle pour y dire sa messe. Nos voyageuses ayant fait leurs derniers préparatifs pour cette tournée champêtre, montaient vers quatre heures sur la grande charrette qui devait leur servir de carrosse. Elles se rendirent d'abord à notre métairie de St. Joseph (1), afin d'y visiter les grains. Ayant ensuite continué leur route le long de la côte, elles arrivèrent bientôt en vue de l'Hôpital-Général (2), où étant reconnues, elles reçurent un exprès des aimables Hospitalières qui les suppliaient d'entrer chez elles. Se voyant pressées avec tant d'amitié, nos bonnes Mères se trouvèrent un peu embarrassées, n'ayant pas demandé la permission de s'arrêter ailleurs que sur leurs terres. Les Mères Hospitalières ne répondirent rien ; mais bientôt leur courrier revint de l'Evêché portant l'autorisation par écrit, non-seulement de leur faire voir tout l'Hôpital,

(1) Cette ferme se trouvait dans cette partie de la ville qu'on nomme aujourd'hui le quartier St. Jean, elle occupait l'emplacement actuel de la propriété Tourangeau.

(2) Toutes nos lectrices savent que nos estimables Hospitalières de Québec remontent, par leur maison-mère de Dieppe, à la belle et féconde époque de St. Louis.

L'œuvre des deux Communautés, quoique en faveur de l'humanité souffrante, n'est pas absolument la même, puisque l'Hôtel-Dieu accueille et soigne des malades passagers, tandis que l'Hôpital-Général est destiné à prendre soin d'un nombre déterminé de pauvres infirmes.

Après avoir exercé une variété de bonnes œuvres, l'Hôpital-Général de Québec ouvrit en 1725 un pensionnat, où l'on a donné depuis à de nombreuses élèves l'éducation la plus soignée.

mais aussi de les amener aux Ilets, très-belle terre que Monseigneur leur avait donnée.

Nos Ursulines qui avaient continué leur route vers la cédrière, se virent bientôt poursuivies par l'exprès chargé de les prévenir qu'il n'y avait plus d'excuses, et que les Mères de l'Hôpital les attendaient sans faute au retour. Non contentes de toutes ces honnêtetés, ces dernières se mirent en sentinelles autour de leur maison, afin de guetter les Ursulines au passage. Nos voyageuses ne tardèrent pas à reparaître, et quelques instants après elles mettaient joyeusement pied à terre dans l'enclos du Monastère. Un excellent dîner les y attendait, et bien qu'elles eussent déjà fait sur leurs terres un léger repas à l'ombre des sapins et des cèdres, il leur restait encore assez d'appétit pour faire honneur à la table de leurs hôtes. On les mena ensuite au bord de l'eau où se trouvait un petit bateau prêt à faire voile pour les Ilets. Il serait difficile de dire les jouissances de cette agréable excursion.

De retour à l'Hôpital vers cinq heures, on leur fit visiter tous les appartements du Monastère ainsi que la salle des pauvres. On leur servit ensuite la collation, et ce ne fut que fort tard qu'elles purent prendre congé de ces amies si bonnes et si aimables.

Cependant il était huit heures du soir, et celles de nos jeunes sœurs qui avaient les meilleurs yeux, guettaient encore des fenêtres du Monastère, le moment où elles apercevraient le modeste équipage de nos voyageuses. Enfin la charrette parut, longeant lentement le penchant de la côte d'Abraham. Elles avaient dirigé leur course à travers les champs comme au matin, et, sous la conduite de leur charitable guide et escortées de trois domestiques, elles furent bientôt à la porte du Monastère.

n'a été qu'à la suite de plusieurs personnes plus éclairées que moi, de divers états, ainsi j'en verrai la destruction, au cas que Notre-Seigneur le permette, d'aussi bon œil que j'en verrais l'affermissement, car je ne désire que l'accomplissement de la volonté de Dieu. Comme Monseigneur passe en France, il verra ce qu'il y a à faire pour toutes ces ferventes Ursulines qui demandent à venir ici; il y en a deux de Metz en Lorraine, filles de distinction qui auraient cinquante écus de pension, et qui défraieraient leur voyage; une à Caën et deux autres à Magny.

“J'ai envoyé deux lettres de change au R. P. Vaillant, l'une de deux cents livres de France, prise sur cinquante écus de ma pension, et quarante livres des Ursulines de Dijon et neuf des Mères de Chaumont. L'autre billet est de quatre-vingts livres sur les quatre-vingt dix-huit que Mme. de Barbesieux a données pour trois petites sauvagesses que nous avons prises ici. Ainsi, mon Rév. Père, nous tâcherons de suivre le zèle que feu la Mère Ste. Cécile avait pour le salut de ces âmes, qui ont autant coûté au fils de Dieu que les autres; comme nous avons assez près d'ici la mission du R. P. Bigot, nous en pourrons prendre de chez lui.

“Nous commençons le soin des malades par six lits que M. l'Intendant (M. de Champigny) donne pour les soldats; nous pourrons en augmenter le nombre quand Monseigneur sera en état d'achever sa fondation. Nous sommes onze religieuses ici; quatre professes de Québec, quatre de la maison, et trois novices, qui ne “passeront pas outre” sans qu'on ait plus d'assurance touchant l'avenir de la maison. Je vous demande en grâce, mon Révérend Père, la continuation de vos bontés, la participation de vos saints sacrifices et la faveur de me croire, avec tout le respect possible, etc.

“SŒUR MARIE DES ANGES.

“Du Couvent des Ursulines des Trois-Rivières,
7 octobre 1700.”

§12.—DERNIER COUP-D'ŒIL À L'INTÉRIEUR DU CLOÎTRE, 1700.

Au 1er août de l'année 1700, le Monastère des Ursulines de Québec comptait donc soixante et une années depuis sa fondation. Si nos lectrices veulent bien se rappeler les différentes phases par lesquelles il a passé dans cet intervalle, elles conviendront facilement avec nous qu'il a subi sa bonne part d'épreuves, et qu'il doit avoir assez profondément creusé les fondements de sa prospérité future.

Avant de fermer ce livre, jetons un dernier regard sur l'ensemble de ce Monastère deux fois restauré par Marie. Voici, pour l'extérieur, le principal corps-de-logis, solidement assis sur sa verdoyante colline ; à droite et à gauche, deux ailes de soixante pieds, encore trop étroites pour la famille du cloître qui s'augmentent tous les jours. De spacieux parterres et cours, où se dressent fièrement, ci et là, plusieurs des arbres séculaires de l'antique forêt, sont animés par de bruyants groupes de jeunes filles. En face du principal bâtiment se voit la petite maison de Mme. de la Peltrie, déjà cédée en entier aux nombreuses élèves qui fréquentent les classes externes. L'église, faute de ressources, n'est pas encore sortie de ses ruines, mais la *bonne Providence* ce fonds incalculable de nos Mères, pourvoira bientôt à l'érection d'un nouveau sanctuaire.

Munies de toutes nos permissions, nous introduirons maintenant nos lectrices à l'intérieur du Monastère, pour renouveler connaissance avec les bonnes Mères de la fin du dix-septième siècle.

À la salle de Communauté, qui occupait alors comme aujourd'hui le centre de l'aile de la Ste. Famille, figure d'abord comme supérieure la Rév. Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès. Son conseil se compose de la Mère Marie Drouet de Jésus, assistante ; la Mère Catherine Pinguet de l'Incarnation, zélatrice ; la Mère Angélique Poisson de St. Jean l'Évangéliste, dépositaire ; la Mère Geneviève Bourdon de St. Joseph, maîtresse des novices ; la Mère Agnès Duguet de la Nativité, maîtresse-générale ; et la Mère Angélique de Lauson du St. Esprit, première portière. Vingt por-

fesses de chœur et deux novices complètent la famille de la Communauté et du noviciat, tandis que la Mère Drouet de Jésus guide dans les voies de la sainteté huit pieuses sœurs qui, comme leur premier modèle la Sr. St. Laurent, "seraient prêtes à donner toutes les couronnes de la terre si elles les avaient, pour acheter la qualité de sœur converse dans une maison de Ste. Ursule."

Que l'on se représente encore un pensionnat de cinquante-cinq à soixante jeunes demoiselles, un nombre bien plus considérable d'élèves externes, et une classe de quinze à dix-huit séminaristes, et nous aurons une idée du personnel du Monastère en 1700. Mais l'œuvre de nos Mères n'est bonnement que commencée; avec l'accroissement de la population du Canada au dix-huitième siècle s'accroîtra aussi leur famille, et nous aurons plus que jamais la consolation de voir accourir au Monastère des élèves de toutes les parties du pays.

Nous terminerons ici ce premier volume dans la douce confiance que nos lectrices y ont trouvé ce que nous leur avions promis, un livre d'édification, propre à intéresser leur piété. Il ne nous reste qu'un mot à ajouter, c'est qu'elles-mêmes veuillent bien se rappeler qu'elles sont les monuments les plus vivants que nous puissions offrir, de l'éducation religieuse et soignée que cette maison donne à la jeunesse qui lui est confiée. Si elles nous aiment, si elles s'aiment elles-mêmes, qu'elles continuent de suivre cette recommandation de l'Écriture, qui leur a bien des fois été répétée dans cette maison par ceux qui en ont été les dignes directeurs :
Cura de bono nomine.

la Com-
de Jésus
ii, comme
à donner
r acheter
rsule."

uante-cinq
onsidérable
minaristes,
e en 1700.
ommencée ;
ix-huitième
que jamais
es de toutes

ice confiance
s promis, un
ne nous reste
bien se rap-
ts que nous
que cette mai-
nous aiment,
e suivre cette
ois été répétée
es directeurs :

LES MARTYRS DU CANADA.

LES MARTYRS DU CANADA.



ES plus belles pages de l'histoire d'un peuple sont celles qui sont couvertes des noms glorieux de ses Martyrs qui, comme le Christ, ont passé à travers le sang. Le généreux soldat qui meurt pour sa foi, est au-dessus de tous les héros de son pays ; ses combats sont nos gloires les plus nobles et les plus pures, et son sang est le glorieux trophée de notre foi.

Il y a toujours eu des martyrs, et il y en aura toujours. La force du martyre, qui est un don du St. Esprit, ne s'éteindra jamais ; elle a toujours brillé dans l'Eglise depuis l'exaltation de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix, le Roi des Martyrs ; toujours elle brillera jusqu'à la fin des siècles, comme la preuve la plus forte de l'origine céleste de la religion chrétienne.

Les Martyrs du Canada sont de la même famille que ceux des trois premiers siècles de l'Eglise ; ce sont les pères de ceux qui arrosent et fécondent aujourd'hui de leurs sueurs et de leur sang la Chine, le Tonking et la Cochinchine. Comment s'appellent-ils, ces glorieux combattants de la foi en Canada ? Ils ont noms Daniel, Brébœuf, Lalemant, Garnier, Jogues, Vignal, Le Maître, Clément Crosse, René Goupil, Eustache Ahatsiari, Lalande, Chabanel, etc.

Le martyre est un acte de vertu ; il rend fermes et inébranlables dans la défense de la vérité et de la justice, pour la cause de Jésus-Christ, contre les assaults, les violences des persécuteurs.

Le martyre est un acte de force, par lequel est maintenu le bien de la vérité et de la justice contre la violence des plus grands tourments.

Le martyre, par le motif qui l'inspire, l'amour de Dieu et du prochain, est l'acte de la plus haute perfection ; St. Augustin le préfère à la virginité, parce qu'il est le témoignage le plus fort que l'homme puisse donner de son amour pour Dieu et pour ses frères.

Quand un Martyr meurt, ce n'est pas seulement pour lui qu'il souffre, c'est pour ses concitoyens. Sa mort est une garantie de la vérité qu'il prêche ; elle est la plus haute autorité qu'il puisse donner à sa parole. C'est une offrande volontaire donnée à Dieu ; c'est une expiation des péchés du peuple ; c'est un grand exemple à toutes les générations ; c'est un gage pour l'avenir. La voix du sang est la plus éloquente et la plus persuasive ; le sang des Martyrs parle hautement et prie pour le peuple.

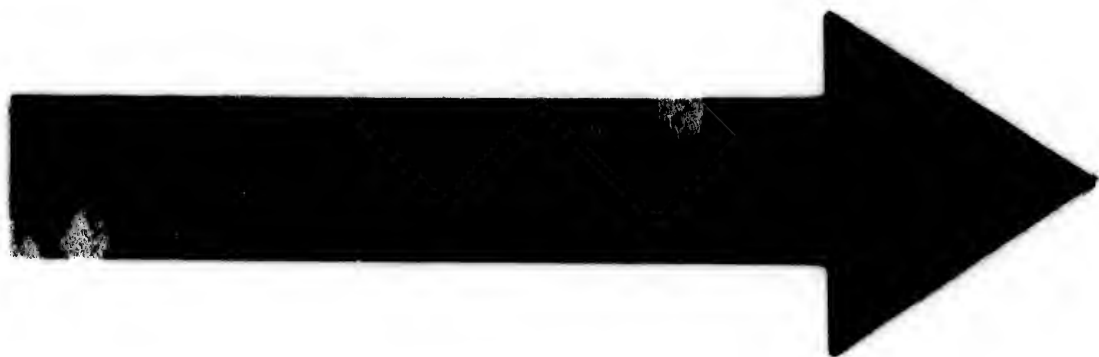
Aussi l'Eglise Catholique est dans la joie, lorsqu'un de ses enfants se revêt, par amour pour Jésus-Christ, de la couronne des Martyrs, de la pourpre de son sang ;

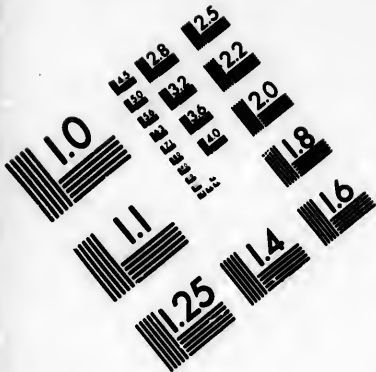
elle considère, comme sa victoire, la victoire qu'il remporte sur ses ennemis ; elle se réjouit du sang versé : elle sait qu'il a la vertu de féconder, et qu'il ne coule jamais en vain.

L'Eglise du Canada chères lectrices, a sa liste glorieuse de Martyrs, plusieurs sont appelés à continuer dans les forêts de notre patrie le témoignage du Verbe de Dieu, envoyé pour instruire les hommes ; des ouvriers nombreux se présentent et répondent à l'honneur de cet appel ; ils partent avec joie, ils s'éloignent des rivages de France, ils disent au Dieu éternel à leur belle patrie, ils se hâtent de faire entendre la parole de vie aux sauvages plongés dans les ténèbres de l'infidélité. Comme les Apôtres, ils rendront témoignage, non-seulement par la confession de leur bouche, mais encore et surtout par l'effusion de leur sang.

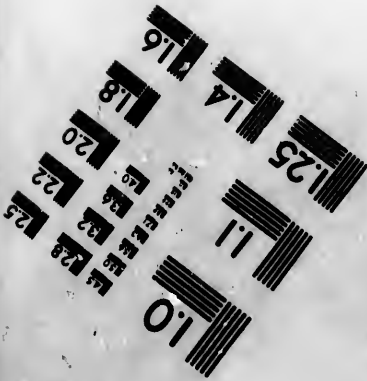
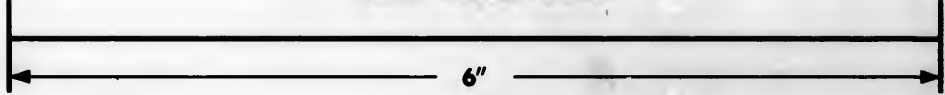
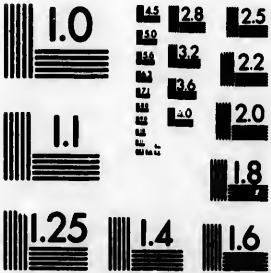
Depuis le septième siècle, la France a toujours marché à la tête de toutes les nations catholiques, dans la mission que Dieu leur a confiée de propager la foi. Toujours fidèle à sa mission, même aux époques les plus sombres et les plus désastreuses de son histoire, c'est elle qui a montré le plus d'attachement au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et après quatorze siècles, elle marche encore en reine à la tête des nations qui ont planté la foi au milieu des peuples infidèles. Dans ce glorieux apostolat, la nation française n'a jamais été surpassée.

Les lettres du roi Henri IV, datées de St. Germain en Laye, le 20 mars 1615, prouvent que les rois de France étaient jaloux de soutenir le nom de Roi Très-Christien. "Les feu Rois nos prédécesseurs, est-il dit, dans ces lettres, ayant acquis le titre et qualité de Très-Christien, en procurant l'exaltation de la Sainte Foi Catholique, Apostolique et Romaine et en la dé-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

pendant de toutes oppressions..... et soit ainsi que nous soyons remplis d'un extrême désir de nous maintenir et conserver le dit titre de Très-Chrétien, comme le plus riche fleuron de notre couronne....., voulant, non-seulement imiter en tout ce qui nous sera possible nos dits prédécesseurs, mais même les surpasser en désir d'établir la foi catholique et icelle faire annoncer, ès terres lointaines, barbares et étrangères, où le saint nom de Dieu n'est pas invoqué."

Les papes ne se trompaient pas lorsqu'ils saluaient avec enthousiasme les Francs, ces nouveaux enfants de l'Eglise. St. Grégoire-le-Grand disait aux fils de Brunehaut: "Être roi comme tant d'autres, n'est pas chose étrange; mais être roi catholique, alors que les autres sont indignes de l'être, c'est assez de grandeur. Comme brille par l'éclat de la lumière un lustre pompeux dans l'ombre d'une nuit obscure, ainsi éclate et rayonne la splendeur de votre foi à travers les ténébreuses perfidies des autres nations." (1)

Le plus grand témoignage d'amour que Dieu, dans sa bonté infinie, puisse donner aux nations infidèles, c'est de les appeler à la connaissance de son admirable lumière. L'année 1615 fut une année de miséricorde pour le Canada, signalée par l'arrivée des premiers missionnaires Récollets, le P. Denis Jamay, nommé premier commissaire de la mission, le P. Jean Dobleau, le P. Joseph Le Caron et le Frère Pacifique du Plessis. "Ce fut, dit M. l'abbé Ferland, un beau jour pour Champlain et pour les colons réunis autour de lui, que celui où, dans la petite et pauvre chapelle de Québec, ils assistèrent pour la première fois (le 25 juin 1615) au saint sacrifice de la messe sur les bords du grand

(1) St. Grég. Lettre VIe.

fleuve St. Laurent, inaugurant ainsi la foi catholique dans le Canada."

Dix ans plus tard, des Jésuites viurent en Canada pour aider les Récollets, et travailler avec eux à la conversion des sauvages : ce furent les Pères Charles Lalemant, Jean de Brébeuf, Enmond Masse et deux Frères. Les conquêtes pacifiques des âmes par ces missionnaires qui se condamnent à toutes les privations pour dissiper les ténèbres épaisses des nations sauvages, présentent non-seulement au lecteur chrétien, mais encore à tout homme réfléchi, le spectacle le plus imposant, et le plus capable de ranimer sa foi et de le consoler. A cette époque glorieuse de l'histoire de l'Eglise du Canada, il semble que l'esprit de Dieu est redescendu sur ses missionnaires. Ils voyaient devant eux des régions immenses, des forêts impénétrables, habitées par des sauvages robustes, braves dans les combats, fiers de leur liberté, capables de raisonnement et de calcul. Les enfants de Loyola, animés de l'esprit évangélique, ne reculèrent point devant cette tâche difficile ; la croix à la main, ils parcourent ces solitudes, et à leur voix, les peuples sauvages s'arrêtent, ils écoutent les missionnaires, ils croient à la parole de ceux qui ont tout quitté pour le salut de leurs âmes. Ils étendent leurs missions depuis les côtes de l'Acadie jusqu'à l'embouchure même du Mississipi ; ils font entendre la parole de Dieu sur les bords des grands lacs de l'intérieur et jusqu'au sein des villages iroquois ; de nombreuses bourgades s'élèvent à Sillery, à la Conception, à St. Jean, à St. Joseph, à St. Ignace, à St. Mathias, à Ste. Marie, à St. François-Xavier, et ces hommes barbares courbent leurs têtes orgueilleuses devant la croix de Jésus-Christ, ils demandent le baptême ; leur instinct féroce s'efface, de généreuses pen-

sées germent dans leurs cœurs, et leur ferveur consolait et réjouissait les missionnaires. “ Ce sont là des biens du Paradis, disait la Vén. Marie de l'Incarnation, qui adoucissent les épines du Canada, et les rendent plus aimables que tous les plaisirs de la terre.”

La Vén. Marie (1) de l'Incarnation, parle avec une grande admiration du zèle des RR. PP. Jésuites : “ Je ne crois pas que la terre porte des hommes plus dégagés de la créature que les Pères de cette mission. On n'y remarque aucun sentiment de la nature, ils ne cherchent qu'à souffrir pour Jésus-Christ et à lui gagner des âmes.”

“ Si la France vit son empire s'étendre en Amérique par delà les rives du Meschacébé ; si elle conserva si longtemps le Canada contre les Anglais et les Iroquois unis, elle dut presque tous ses succès aux Jésuites. Ce furent eux qui sauvèrent la colonie au berceau, en plaçant pour boulevard devant elle un village de Hurons et d'Iroquois chrétiens, en prévenant des coalitions générales d'Indiens, en négociant des traités de paix, en allant seuls s'exposer à la fureur des Iroquois pour renverser les desseins des Anglais. Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre ne cessent dans leurs dépêches de peindre nos missionnaires comme leurs plus dangereux ennemis.” “ Ils déconcertent, disent-ils, les projets de la puissance britannique ; ils découvrent ses secrets, et lui enlèvent le cœur et les âmes des sauvages.” (2)

Tous étaient animés du désir de verser leur sang pour la foi ; ils savent que le sang d'un Martyr est vivace et fécond, et qu'il pèse plus dans la main de Dieu que tous les crimes de l'infidélité. “ C'est à qui ira

(1) Lettre 48.

(2) Génie du Christianisme.

aux lieux les plus éloignés et les plus dangereux, et où il n'y a aucun secours humain. Voici leurs souhaits : "Allez, nous sommes ravis que vous alliez dans un lieu d'abandonnement : oh ! plutôt à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache ! Ils répondent : ce n'est pas assez, il faut être écorché et brûlé ; souffrir tout ce que la férocité des plus barbares peut inventer de plus cruel. Nous souffrirons tout cela de bon cœur, pour l'amour de Dieu et le salut des sauvages." (1) Quels sentiments généreux ! Quel courage héroïque dans les premiers Apôtres de la Nouvelle-France ! Ne sont-ils pas de véritables imitateurs de leur divin Maître ? En lisant ces paroles qui expriment si fortement le désir qu'ils éprouvent de verser leur sang en témoignage de la vérité qu'ils prêchent, ne vous semble-t-il pas, chères lectrices, entendre St. Ignace s'écrier dans un transport de joie ; "Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous m'avez donné un parfait amour pour vous, et de ce que vous permettez que je sois lié de glorieuses chaînes, comme le grand Paul, votre apôtre..... Je commence maintenant à être disciple de Jésus-Christ : rien ne me touche, tout m'est indifférent, hors l'espérance de posséder Jésus-Christ. Que le feu me réduise en cendres ; qu'une croix me fasse périr d'une mort lente et cruelle ; qu'on lâche sur moi des tigres furieux et des lions affamés ; qu'on disperse mes os de tous côtés ; qu'on disloque mes membres ; qu'on broie mon corps ; que tous les démons épuisent sur moi leur rage, je souffrirai tout avec joie, pourvu que j'arrive par là à la possession de Jésus-Christ."

Non-seulement les missionnaires, mais les laïcs eux-mêmes, désiraient, appelaient de tous leurs vœux le

(1) Lettre de la Vén. Mère de l'Incarnation.

martyre, et voulaient signer de leur sang le témoignage qu'ils rendaient publiquement à la vérité de la Religion. Le lecteur se croit transporté aux premiers siècles de l'Eglise lorsqu'il lit ces actes de dévouement religieux, de courage, de foi et de persévérance.

Thomas Godefroy de Normanville, ce jeune homme si brave et si chrétien, qui tant de fois combattit les ennemis de la religion, les Iroquois, disait quelques jours avant de tomber entre les mains de ses ennemis et d'être brûlé par eux : " Il est probable qu'étant tous les jours exposé, je pourrai être pris par les Iroquois ; mais j'espère que Dieu me fera la grâce de souffrir constamment leurs feux, et que j'aurai le bonheur de baptiser quelques enfans moribonds et même quelques malades adultes, que j'instruirai dans leur pays, avant leur mort." (1)

Qu'ils sont beaux, chères lectrices, les sentiments chrétiens de Lambert Closse, la terreur des Iroquois, le défenseur et le sauveur de Montréal ! A ceux qui lui représentaient qu'il ne devait pas s'exposer ainsi aux coups de ses perfides ennemis, cet homme dont la piété ne cédait en rien à la vaillance, répondait : " Je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu, en le servant dans la profession des armes ; si je n'y croyais pas mourir, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc, et n'être pas privé de cette gloire."

Et cet autre, François Hertel, appartenant à une des premières familles des Trois-Rivières, ce héros chrétien, qui de ses doigts mutilés fait le récit naïf et touchant des atrocités que les Iroquois lui avaient fait souffrir, ainsi qu'à ses compagnons de captivité, dans sa servitude, vit dans la liberté des enfans de Dieu, et sancti-

(1) Relation, 1652.

fié son esclavage. Vous ne lirez pas sans attendrissement, chères lectrices, les lettres de François Hertel au Père Le Moine et à sa mère, et celle d'un autre captif qui raconte ses souffrances et la mort glorieuse de quelques uns de ses compagnons.

COPIE de deux lettres, (1661), écrites d'Agnié, sur de l'écorce, au Père le Moine, qui était à Onnon-tagué :

Mon Révérend Père,

Le jour même que vous partistes des Trois-Rivières, je fus pris sur les trois heures du soir, par quatre Iroquois d'en bas : la cause pour laquelle je ne me fis pas tuer, à mon malheur, c'est que je craignais de n'être pas en bon état. Mon Père, si je pouvais avoir le bonheur de me confesser, si vous veniez ici, je crois que l'on ne vous ferait aucun mal ; et je crois que je m'en retournerais quand et vous, si vous pouviez venir ici. Je vous prie d'avoir pitié de ma pauvre mère, bien affligée : vous savez, mon Père, l'amour qu'elle a pour moi. J'ai su par un Français, qui a été pris aux Trois-Rivières, le premier d'août, qu'elle se porte bien, et qu'elle se console dans la pensée que je me retrouverai auprès de vous. Nous sommes trois Français, qui aurons ici la vie : je me recommande à vos bonnes prières, particulièrement au saint sacrifice de la messe. Je vous prie, mon Père, de dire une messe pour moi. Je vous prie de faire mes baise-mains à ma pauvre mère, et la consoler, s'il vous plait.

Et plus bas :

Mon Père je vous prie de bénir la main qui vous écrit, qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amende honorable à la Majesté de Dieu que j'ai offensé ; l'autre a un pouce coupé. Mais ne le dites pas à ma pauvre mère.

Mon Père, je vous prie de m'honorer d'un petit mot de votre main, et me dire si vous viendrez passer l'hiver.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FRANÇOIS HERTEL.

Une autre du même, sur un papier d'enveloppe de poudre.

Mon Révérend Père,

Je vous prie de me faire l'honneur de me récrire, et de donner la lettre à celui qui vous rendra celle-ci. Mandez-moi si vous viendrez avant l'hiver. J'ai eu la consolation de trouver ici un de vos breviaires, qui me sert pour prier Dieu. Mandez-moi, s'il vous plait, en quel temps vous pourrez être ici. Je vous prie de faire mes baise-mains à tous les Rév. Pères des Trois-Rivières et de Kébec, que je prie de se souvenir de moi au saint sacrifice de la messe ; et vous particulièrement, en attendant que j'aie le bonheur de vous revoir.

Je demeure,

Mon Père,

Votre serviteur,

FRANÇOIS HERTEL.

Celle qu'il écrit à sa mère :

Ma très-chère et très-honorée mère,

Je sais bien que ma prise vous aura bien affligée ; je vous demande pardon de vous avoir désobéi. Ce sont mes péchés qui m'ont mis en l'état où je suis. Vos prières m'ont redonné la vie, et celles de M. de S. Quentin, et celles de mes sœurs. J'espère que je vous reverrai durant l'hiver. Je

vous prie de dire aux bons confrères de Notre-Dame, qu'ils prient Dieu et la Ste. Vierge pour moi, ma chère Mère, et vous, et toutes mes sœurs.

C'est votre pauvre

FANCHON.

Lettre d'un Français captif chez les Agniéronnons, à un sien ami, des Trois-Rivières :

“ Mon chcr ami,

“ Je n'ai plus de doigts, ainsi ne vous étonnez pas si j'écris si mal. J'ai bien souffert depuis ma prise ; mais j'ai bien prié Dieu aussi. Nous sommes trois Français ici, qui avons été tourmentés ensemble, et nous nous étions accordés, que pendant que l'on tourmenterait l'un des trois, les deux autres prieraient Dieu pour lui, ce que nous faisons toujours : et nous nous étions accordés aussi, que pendant que les deux prieraient Dieu, celui qui serait tourmenté, chanterait les litanies de la Ste. Vierge, ou bien l'*Ave Maris Stella*, ou bien le *Pange lingua*, ce qui se faisait. Il est vrai que nos Iroquois s'en moquaient, et faisaient de grandes huées, quand ils nous entendaient ainsi chanter ; mais cela ne nous empêchait pas de le faire.

“ Ils nous faisaient danser autour d'un grand feu, pour nous faire tomber dedans ; ils étaient tout autour du feu, plus de quarante, et nous jetaient à grands coups de pied, les uns vers les autres, comme une balle dans un jeu de paume, et après qu'ils nous avaient bien brûlés, ils nous mettaient dehors à la pluie et au froid. Je n'ai jamais ressenti si grande douleur, et néanmoins ils n'en faisaient que rire. Nous priions Dieu de bon courage, et si vous me demandez si je n'avais pas d'im-

patience, et si je ne voulais point de mal aux Iroquois, qui nous faisaient tant de mal, je vous dirai que non, et qu'au contraire, je priaï Dieu pour eux.

“ Il faut que je vous dise des nouvelles de Pierre Rencontre, que vous connaissiez bien : il est mort en Saint. Je l'ai vu pendant qu'on le tourmentait, jamais il ne dit autre chose que ces mots : “ Mon Dieu, ayez pitié de moi,” qu'il répéta toujours jusqu'au dernier soupir.

“ Connaissez-vous Louis Guimont, pris cet été ? Il a été assommé de coups de bâtons et de verges de fer ; on lui en a tant et tant donné, qu'il est mort sous les coups ; mais cependant il ne faisait que prier Dieu, tellement que les Iroquois enragés de le voir toujours remuer les lèvres pour prier, lui coupèrent toutes les lèvres hautes et basses. Que cela est horrible à voir ! et néanmoins il ne laissait pas encore de prier ; ce qui dépitait tellement les Iroquois, qu'ils lui arrachèrent le cœur de la poitrine, encore tout vivant, et lui jetèrent au visage. Pour Monsieur Hébert, qui était blessé d'un coup de fusil, à l'épaule et au bras, il a été donné aux Iroquois d'Onnéiout, là où il a été poignardé à coups de couteaux, par des ivrognes du pays. Pour le petit Antoine de la Meslée, ce pauvre enfant m'a bien fait compassion, car il était devenu le valet de ces barbares, et puis il l'ont tué à la chasse, à coups de couteaux aussi.

“ Il y a bien d'autres Français encore captifs : je ne vous en écrit rien, car ce ne serait jamais fait. Il en vient ici quasi tous les jours, et puis mes doigts me font grand mal. C'est grande pitié de nous voir, nous autres qui avons la vie, car ils font plus d'état de leurs chiens que de nous, et nous sommes bien aises quelquefois de manger le reste des chiens. Quand ils rencontraient quelques-uns de leurs gens, ils nous arra-

chaient des ongles devant eux, pour les bienveigner ; mais nous priions toujours Dieu, et ces barbares s'en moquaient toujours. Je me recommande à vos bonnes prières et à celles de tous nos bons amis. Je ne peux m'empêcher de pleurer bien fort, en leur disant ce dernier adieu."

Cette lettre que nous trouvons dans la Relation de 1661 n'est pas signée, et la Relation nous dit que l'auteur la porta lui-même, reconnaissant la Sainte Vierge pour sa libératrice, au service de laquelle il s'était engagé par un vœu tout particulier.

Il faudrait, chères lectrices, pour satisfaire votre piété, vous raconter les actes d'héroïsme chrétien de tant d'autres laïcs qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ, et qui, à l'exemple des Missionnaires, ont fécondé de leur sang l'église naissante du Canada ; nous ne pouvons cependant que vous citer les noms glorieux de René Goupil, Martyr de son zèle (1643), du jeune Lalande, massacré par les Iroquois (1647), de M. Brigeart (1661) et de Jacques Douart, tués en haine de la foi.

Le sang sauvage a aussi ses saints et ses martyrs. Les trois compagnons de captivité du Père Jogues, Etienne, Paul et Eustache Ahatsiari, chef de guerre huron, passèrent par le tourment du feu ; l'espérance d'une meilleure vie leur inspirait un grand mépris de la mort. "Le bon Eustache périt au milieu des tortures avec toute la grandeur d'âme et la patience d'un Martyr des premiers siècles de l'Eglise (1)." Dieu est toujours "admirable dans ses Saints," et ses desseins sont adorables sur ses élus ; il les choisit dans les peuples sauvages aussi bien que dans les peuples

(1) M. Ferland, page 319.

civilisés ; par eux il manifeste sa gloire et sa bonté, et qu'il est le Sauveur de tous les hommes. Ces femmes huronnes, dont les sentiments sont si chrétiens, la résignation si parfaite à la mort de leurs maris et de leurs pères, dans leur extrême douleur, se consolait dans la prière, et dans la pensée que leurs maris et que leurs enfants n'avaient pas cessé de prier pendant la violence des tourments. " O si nous étions assurées, disaient-elles, qu'ils fussent morts dans la foi, toute notre douleur serait essuyée, car notre séparation ne serait pas longue, et nous serions dans l'espérance de nous revoir en Paradis " ! N'est-ce pas là avoir une foi semblable à celle de la Mère des Machabées, qui voyait mourir ses enfants avec joie, parce qu'ils mouraient pour la défense de la Religion.

Au mois d'Août 1657 les perfides Iroquois massacrèrent, à coup de haches et de couteaux, plusieurs hurons chrétiens sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants, et en présence du Père Ragueneau qui se rendait avec eux à Onnontagué. Les femmes et les enfants furent faits captifs et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Les Hurons s'étaient confessés, ils étaient préparés à la mort ; les exhortations du Père Ragueneau avaient fortifié le courage de ces bienheureux athlètes de Jésus-Christ, et par une mort d'un moment ils achetèrent la vie éternelle.

Au milieu de leurs douleurs amères, teintes du sang généreux de leurs maris et de leurs enfants, ces infortunées captives bénissaient Dieu, lui offraient leurs peines et le sang versé, elles le remerciaient de ce que leurs ennemis ne pouvaient pas leur enlever la foi, ni l'espérance de mourir pour son amour. " Grand Dieu, s'écriait l'une, mêlez mon sang avec celui de mon mari ; qu'on m'arrache aujourd'hui la vie ; jamais on ne pour-

ra arracher la foi que j'ai au cœur." " Mon Dieu, disait une autre, je crois fermement que vous êtes le Tout-Puissant, quoique je voie vos serviteurs massacrés par vos ennemis ; vous n'avez pas promis que notre foi nous exempterait de la mort ; nos espérances sont pour une autre vie ; il faut mourir en terre, pour vivre dans le ciel."

A l'entrée du bourg d'Onnontagué, les Iroquois massacraient à coups de haches et de couteaux une de ces femmes fortes, nommée Dorothee : cette mère infortunée voyant les larmes de sa petite fille de huit ans, qui avait été élevée au séminaire des Ursulines, lui dit : " Ma fille ne pleure pas ni ma mort, ni la tienne ; nous irons aujourd'hui de compagnie au ciel ; Dieu y aura pitié de nous à toute éternité ; les Iroquois ne pourront pas nous ravir ce grand bien." Puis en mourant, elle s'écria : " Jésus, ayez pitié de moi." Et sa petite fille de huit ans fut tuée sur l'heure même à coups de couteaux, prononçant les mêmes paroles que sa mère avait dites : " Jésus, ayez pitié de moi."

Deux autres, étant brûlées à petit feu, s'écriaient au milieu des flammes, qu'elles mouraient chrétiennes, et qu'elles s'estimaient heureuses que Dieu les vît dans leurs tourments, et qu'il connût leur cœur. " Oui, disait l'une, si nos corps étaient immortels, les Iroquois rendraient nos peines immortelles : puisque nos âmes ne peuvent pas mourir, est-ce chose incroyable que Dieu, qui n'est rien que bonté, doive les récompenser à toute éternité." Ces mères embrassaient leurs enfants qu'on avait jetés dans les flammes, et l'excès de toutes ces cruautés barbares ne put jamais les séparer : tant il est vrai que la foi et l'amour de Dieu sont plus forts que le feu et la mort. (1)

(1) Relation de 1658.

Les sentiments admirables de ces saintes femmes huronnes, dont la générosité et la ferveur sont au-dessus de toutes nos paroles, vous font connaître, chères lectrices, les desseins admirables de Dieu sur ceux qu'il choisit, au milieu même de la barbarie, pour en faire des saints. Ste. Blandine, et cet enfant, Ponticus, qu'elle animait au combat par ses paroles et surtout par son exemple, Ste. Symphorose, cette noble mère de sept enfants martyrisés au second siècle de l'Eglise, ne furent pas plus généreuses, plus fermes au milieu de leurs tortures que ces femmes huronnes, brûlées à petit feu, qui assistent à la mort cruelle de leurs époux et de leurs enfants, sans proférer une seule plainte.

§1.—LE PÈRE ANTOINE DANIEL.

“ Sauvez-vous, mes frères, et laissez-moi seul
dans la mêlée.”

Les bourgades de St. Joseph, de St. Ignace, de St. Louis, de St. Jean et la résidence de Ste. Marie, sont à juste titre célèbres dans l'histoire de notre pays, puisqu'elles ont été les théâtres glorieux où nos Martyrs, n'ayant en vue que la gloire du ciel, ont fait profession de leur foi, et ont mérité d'être couronnés de lauriers immortels. Les Hurons, au milieu desquels les premiers missionnaires avaient fixé leur résidence, vivaient réunis dans leurs nombreux villages situés sur la presqu'île orientale du lac Huron. C'était un travail ingrat et difficile que celui d'initier ces peuples sauvages à la connaissance et à la pratique de la loi de l'Evangile. A la difficulté que les missionnaires éprouvaient à apprendre la langue des peuples sauvages qu'ils évangélisaient, venaient s'ajouter les dangers des longs voyages en canots d'écorce, et la vie pénible qu'ils menaient au pays des Hurons, dépourvus qu'ils étaient de tout secours humain, et même des choses les plus nécessaires aux sacrements et aux saints mystères.

Dans ces missions lointaines et les plus pénibles dont l'histoire nous a gardé le souvenir, les enfants de Loyola firent preuve de "cette abnégation rare et sublime, devant laquelle, dit Macauley, on peut se prosterner, sans craindre par là de leur susciter des imitateurs nombreux." D'abord les Hurons fermèrent l'oreille aux instructions des missionnaires ; la foi ne pénétra dans leur pays qu'avec les fléaux et tous les malheurs d'une guerre d'extermination. Mais quand ils virent les Iroquois, leurs implacables et puissants ennemis, dévaster leurs campagnes, et faire périr par le fer et par le feu leurs guerriers, leurs femmes et leurs enfants, ils ouvrirent les yeux, et demandèrent avec empressement le bienfait de la foi.

Dans l'été de 1648, le 4 juillet, la bourgade de St. Joseph, la plus exposée aux attaques des Iroquois, fut surprise par ces barbares altérés de sang. Les hommes en état de porter les armes étaient absents ; le Père Antoine Daniel achevait de dire la messe. Dès qu'il entend les cris, l'appel aux armes, il court le premier où le danger est le plus grand ; il encourage les quelques guerriers restés dans la place à une généreuse défense, il les console tous de l'espérance la plus douce des saints : "Mes frères, leur disait-il, nous serons aujourd'hui dans le ciel." "Une scène lamentable s'offrit à ses yeux : femmes, enfants, vieillards, gisaient pêle-mêle expirants. Tout ce qui vivait encore tombe à ses pieds et lui demande le baptême. Le Père trempe un voile dans l'eau, et le secouant sur la foule à genoux, procure la vie des Cieux à ceux qu'il ne pouvait arracher à la mort temporelle. Il se ressouvint alors d'avoir laissé dans les cabanes quelques malades qui n'avaient pas encore reçu le sceau du Christianisme ; il y vole, les met au nombre des rachetés ; retourne à la chapelle, cache les vases sacrés, donne une absolution générale aux Hurons qui s'étaient réfugiés à l'autel, les presse de fuir." "Sauvez-vous, mes frères, et laissez-moi seul dans la mêlée." (1) "Alors ce saint homme, comme autrefois le premier Martyr St. Etienne, avec un port plein de majesté aborde l'ennemi qui en fut tout effrayé ; il leur parle de Dieu, leur prêche hautement la foi, et leur reproche leur trahison.

(1) Génie du Christianisme.

Mais enfin ces barbares perdirent peu à peu le sentiment de frayeur qu'ils avaient conçu à son abord, ils le couvrirent de flèches et voyant qu'il ne tombait point, une troupe de fusilliers fit sur lui une décharge dont il tomba mort sur la place ; ils portèrent son corps à son église où ils mirent le feu, et ainsi comme une victime de bonne odeur, il fut consumé au pied de l'autel même." (1)

Ainsi, St. Etienne, au milieu de ses tourments, s'oublie lui-même pour ne penser qu'à ses ennemis ; il leur parle de Dieu avec force, il intercède pour eux, il prie pour ceux qui le lapident avec zèle que pour lui-même. Quel miracle de force et de charité ! Ah ! si le Fils de Dieu se tient debout sur son trône pour être lui-même le spectateur du combat d'Etienne, son premier Martyr, ne nous est-il pas permis de croire que les cieux étaient ouverts, et que le Fils de Dieu était debout sur son trône, pour être le spectateur du combat du Père Daniel et pour être plus prêt à recevoir ce généreux athlète de la foi.

Le Père Antoine Daniel, "comme le bon pasteur, donne sa vie pour son troupeau," et ouvre la liste glorieuse des Martyrs au pays des Hurons. Il était de Dieppe, en Normandie, et il vint en Canada en 1633, avec les premiers missionnaires. Il passa quinze ans dans les missions, et il mourut le 4 juillet 1648, dans la quarante-huitième année de son âge.

§2.—LE PÈRE J. DE BRÉBEUF ET LE PÈRE GABRIEL LALEMANT.

" Je fais vœu, ô mon Seigneur Jésus ! en
 " présence de votre Père Eternel et du Saint-
 " Esprit, en présence de votre très-sainte
 " Mère..... que si dans votre miséricorde
 " vous offrez jamais à votre indigne serviteur
 " la grâce du martyre, je ne la refuserai pas."

" Il faut que votre nom soit adoré, que
 " votre royaume soit étendu par toutes les
 " nations du monde, et que je consume ma
 " vie pour retirer des mains de Satan, votre
 " ennemi, ces pauvres âmes qui vous ont
 " coûté et votre sang et votre vie."

(1) Lettre 28 de la Vén. Mère de l'Incarnation.

Le Père Jean de Brébeuf était le fondateur de la mission des Hurons. Par son zèle infatigable et ses travaux apostoliques, il avait conquis à la foi presque tout le pays : les persécutions, et les malédictions contre la foi avaient cessé, et après cinquante années de travaux, les Jésuites voyaient avec une joie indicible que leurs chers sauvages étaient déjà presque mûrs pour le ciel. "La plupart des esprits, même autrefois les plus farouches, se rendaient si dociles à la prédication de l'Évangile, qu'il paraissait assez que les anges y travaillaient bien plus que nous." (1) "Mais lorsqu'on crut, dit le Père Bressani, que la foi était à la veille de prendre paisiblement possession de toute la contrée, *les eaux de la tribulation l'envahirent de telle sorte, que cette Église infortunée pouvait se considérer comme au milieu d'une mer, et dire, en versant des larmes, la tempête m'a submergée.*"

Les Iroquois, enivrés de leur succès, poursuivirent le cours de leurs victoires et continuèrent leurs massacres. Au nombre de mille guerriers, à l'aube du jour, le 16 mars 1649, ils se présentent aux portes du premier village des Hurons, nommé St. Ignace. La plupart des guerriers étaient absents du village, les uns étaient à la chasse, les autres à la découverte de l'ennemi. Les Iroquois s'emparèrent facilement du village, privé de ses défenseurs, ils massacrèrent les hommes, les femmes et les enfants, à l'exception de quelques uns qu'ils firent prisonniers pour être les victimes de leur cruauté. Le lendemain de cette boucherie, vers le lever du soleil, ils attaquèrent la bourgade St. Louis, à trois milles seulement de distance. Que pouvaient quatre-vingt à cent guerriers Hurons contre un si grand nombre d'ennemis furieux ; ils tombèrent presque tous entre les mains de l'ennemi avec les Pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant. Les missionnaires auraient pu éviter de tomber entre les mains des Iroquois ; les capitaines Hurons les pressaient de fuir : le "Père de Brébeuf leur fit comprendre qu'en pareille circonstance il y avait quelque chose de bien plus nécessaire encore que les armes, c'était la prière et la participation aux sacrements, qu'eux seuls pouvaient leur admi-

(1) Relation, 1649.

nistrer. Il se dévoua donc avec le Père G. Lalemant, son compagnon, pour rester avec eux jusqu'à la mort. " A l'exemple du Père Daniel, ils se mirent alors à parcourir le village exhortant les sauvages à la prière, administrant le sacrement de pénitence aux néophytes, celui de baptême aux infirmes et aux catéchumènes, et, en un mot, les confirmant tous dans la sainte foi." (1)

Faits prisonniers les deux missionnaires furent conduits de suite au fort St. Ignace ; c'est là qu'ils furent mis à mort après avoir supporté avec un courage héroïque toutes les atrocités de leurs féroces ennemis.

Le martyr de St. Polycarpe n'est pas plus glorieux que celui du Père Jean de Brébeuf ; comme St. Polycarpe, il endure les supplices les plus cruels, avec une patience plus qu'humaine, avec une force et une allégresse incroyables. St. Polycarpe n'était pas capable de craindre la mort, il confesse qu'il est chrétien. Alors toute la multitude des païens et des Juifs n'eut qu'une voix pour demander sa mort : " Que Polycarpe soit brûlé vif." Et aussitôt toute cette multitude, avide de sang, quitte les bancs de l'amphithéâtre, s'empresse de construire un bûcher. Les bourreaux veulent l'attacher au pôteau avec des chaînes de fer : " Cette précaution est inutile, leur dit-il ; celui qui me donne la grâce de souffrir le feu, me donnera aussi la force de rester ferme sur le bûcher." Puis levant les yeux au ciel, il prononça ces paroles, qui furent les dernières : " Seigneur, Dieu tout-puissant, père de Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, par qui nous avons reçu la grâce de vous connaître, je vous rends grâces, moi qui suis le moindre de vos serviteurs, de ce que vous m'avez jugé digne d'approcher mes lèvres du calice où Jésus-Christ a bien voulu boire ; recevez-moi aujourd'hui en votre sainte présence, comme une victime d'agréable odeur."

La générosité du Père Jean de Brébeuf fut aussi grande et aussi héroïque.

" Quand le Père de Brébeuf se vit entouré de beaucoup de chrétiens, qu'on destinait au supplice, il se jeta à genoux, et baissa avec respect le pôteau auquel il allait être attaché, puis levant les

(1) Relation du Père Bressani.

yeux au ciel, il fit avec eux une courte prière, et se mit à les consoler et à les fortifier par l'espérance du paradis." (1)

Les persécuteurs de St. Polycarpe furent étonnés de sa force et de sa constance ; les Iroquois ne furent pas moins surpris de la constance prodigieuse du Père Jean de Brébeuf ; ils épuisèrent sur lui toute leur rage ; ils le tourmentèrent avec le fer et le feu : il ne donna point le moindre signe de douleur, il bravait la férocité de ces barbares. " Ce Père, que vingt années de travaux les plus capables de faire mourir tous les sentiments naturels, un caractère d'esprit d'une fermeté à l'épreuve de tout, une vertu nourrie dans la vue toujours prochaine d'une mort cruelle, et porté jusqu'à en faire l'objet de ses vœux les plus ardents, prévenu d'ailleurs par plus d'un avertissement céleste que ses vœux seraient exaucés, se riait également des menaces et des tortures ; mais la vue de ses chers néophytes cruellement traités à ses yeux répandait une grande amertume sur la joie qu'il ressentait de voir ses espérances accomplies.

" Les Iroquois connurent bien d'abord qu'ils avaient affaire à un homme à qui ils n'auraient pas le plaisir de voir échapper la moindre faiblesse ; et comme s'ils eussent appréhendé qu'il ne communiquât aux autres son intrépidité, ils le séparèrent, après quelque temps, de la troupe des prisonniers, le firent monter seul sur un échafaud, et s'acharnèrent de telle sorte sur lui, qu'ils paraissaient hors d'eux-mêmes de rage et de désespoir.

" Tout cela n'empêchait point le serviteur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons qui ne le voyaient plus, mais qui pouvaient encore l'entendre, tantôt à ses bourreaux qu'il exhortait à craindre la colère du ciel, s'ils continuaient à persécuter les adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les barbares ; ils voulurent lui imposer silence, et, n'en pouvant venir à bout, ils lui coupèrent la lèvre inférieure et l'extrémité du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées, lui brûlèrent les gencives.

" On tourmentait auprès du Père de Brébeuf un autre missionnaire nommé le Père Lalemant, et qui ne faisait que d'entrer

(1) Relation du Père Bressani.

dans la carrière évangélique. La douleur lui arrachait quelquefois des cris involontaires ; il demandait de la force au vieil apôtre, qui, ne pouvant lui parler, lui faisait de douces inclinations de tête, et souriait avec ses lèvres mutilés pour encourager le jeune Martyr : les fumées des deux bûchers montaient ensemble vers le ciel, et affligeaient et réjouissaient les anges. On fit un collier de haches ardentes au Père Brébœuf ; on lui coupa des lambeaux de chair qu'on dévora à ses yeux, en lui disant que la chair des Français était excellente ; puis, continuant ces railleries : " Tu nous assurais tout à l'heure, criaient les barbares, que plus on souffre sur la terre, plus on est heureux dans le ciel ; c'est par amitié pour toi que nous nous étudions à augmenter tes souffrances." (1)

Les tourments du Père Jean de Brébœuf durèrent trois heures ; il mourut glorieusement, le 16 mars 1649, vers quatre heures du soir. Dans toute l'histoire du Canada, on ne rencontre pas, dit M. Ferland, une plus grande figure que celle du Père de Brébeuf. Il avait blanchi dans les missions de la Nouvelle-France ; il eut beaucoup à souffrir de la part des infidèles ; plusieurs fois, ils formèrent le dessein de le tuer ; rien ne pouvait ébranler ce grand courage, il ne désirait que les souffrances et que les croix.

A son arrivée au pays des Hurons il ne trouva pas un seul chrétien, et à sa mort, il en laissait plus de huit mille. Il mourut âgé de cinquante-six ans. Il arriva en Canada le 19 juin 1625 ; il demeura au pays des Hurons de 1626 à 1629 ; de 1634 à 1641 ; d'août 1644 à 1649.

C'était un homme d'une vertu éminente, orné de grands dons de Dieu, d'une humilité profonde, d'un jugement supérieur, d'une douceur que rien ne pouvait altérer. Il avait adopté ces principes :

1o. " Je me laisserai broyer, plutôt que de violer volontairement une seule règle.

2o. " Je n'entretiendrai dans mon cœur aucune attache pour les créatures.

(1) Charlevoix, Histoire de la Nouvelle-France.

30. " Je ne dirai jamais : c'est assez, quand il s'agira de travailler ou de souffrir pour Dieu."

Le Père Gabriel Lalemant n'était au pays des Hurons que depuis six mois. " C'était, dit la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, l'homme le plus faible et le plus délicat qu'on eût pu voir ; cependant Dieu, par un miracle de sa grâce, a voulu faire voir en sa personne ce que peut un instrument, quelque chétif qu'il soit, quand il le choisit pour sa gloire et pour son service. Les tortures du Père Lalemant durèrent sans interruption jusqu'au lendemain (17 mars) à neuf heures ; un coup de hache et un coup d'arquebuse qu'un des ennemis lui donna par compassion, lui arrachèrent la vie."

C'est ainsi, chères lectrices, que nos saints Martyrs supportèrent avec un courage au-dessus de la nature tout ce que la cruauté les plus raffinée leur faisait endurer. Les Iroquois couvrirent leurs corps de blessures et de cicatrices, ils firent rôtir les membres des soldats de Jésus, mais au milieu de leurs supplices, les Martyrs n'oublièrent point leurs ennemis altérés de leur sang et, à l'exemple du bienheureux Etienne, ils adressèrent à Dieu en leur faveur des prières ferventes.

" C'est pour vous qu'ils ont foulé aux pieds la fureur des hommes, les fouds et les cruels tourments que les hommes leur ont fait souffrir, les ongles de fer qui ont enfin cédé à leur courage, et n'ont pu faire impression sur leurs grandes âmes.

" Ils sont égorgés comme des brebis par le tranchant des épées ; on ne les entend pousser aucun murmure, aucune plaintes ; ils gardent le silence, et leur cœur, qui ne se reproche rien et qui est bien assuré de sa récompense, souffre tout avec patience.

" Quelle voix, quelle langue suffira à raconter les récompenses que vous préparez à vos Martyrs ? Encore rouges du sang qu'ils ont répandu pour vous, ils reçoivent des lauriers et des couronnes bien éclatantes."—Hymne des Martyrs.

" Les corps des missionnaires, mutilés et à demi brûlés, furent recueillis avec respect après le départ des Iroquois, et ensevelis le dimanche suivant, vingt-unième jour de mars. Le crâne du Père de Brébeuf fut apporté à Québec, et placé dans le socle d'un

buste d'argent, que la famille du vénérable missionnaire envoya pour cette fin au Canada. Conservée jusqu'à la fin du siècle dernier au collège des Jésuites de Québec, cette précieuse relique fut transportée chez les dames Hospitalières, après la mort du Père Casot, dernier membre de la Compagnie au Canada ; elle y est gardée comme un témoignage du dévouement des premiers missionnaires et une page glorieuse de l'histoire de la Nouvelle-France." (1)

§3.—LE PÈRE ISAAC JOGUES.

" Je me rappelai la douceur de celui qui se
 " *laissa conduire comme un agneau à la bou-*
 " *cherie, et je m'avançai vers la mort, en priant*
 " *Dieu de ne pas frapper mes canemis, mais de*
 " *les disperser, selon la vérité de sa parole."*

Voici, chères lectrices, un autre missionnaire, le Père Isaac Jogues, dont la vie dans les missions de la Nouvelle-France a été la vie d'un apôtre, couronnée par une mort glorieuse. C'est par le long et pénible chemin de l'exil et des souffrances qu'il est arrivé au royaume céleste.

Après avoir célébré la fête de St. Ignace de Loyola, le Père Jogues quitta les Trois-Rivières, le 2 août 1642, pour se rendre au pays des Hurons, avec René Goupil, Guillaume Cousture et plusieurs Hurons, parmi lesquels se trouvait l'illustre chef chrétien, Eustache Ahatsistari ; les voyageurs, au nombre de quarante, tombèrent dans une ambuscade des Iroquois, près des îles qui ferment le lac St. Pierre, le 4 août 1642. Quelques Hurons, avec quatre Français, résistèrent vaillamment à une bande de quatre-vingts Iroquois, mais enfin accablés par le nombre, ils s'enfuirent dans les bois. René Goupil fut fait prisonnier avec quelques Hurons.

" Pour moi, dit le Père Jogues, témoin de tout, je ne voulais ni ne pouvais fuir. Comment fuir, en effet, les pieds nus ? Comment abandonner ce Français, les autres Hurons captifs, et ceux qui al-

(1) Cours de l'Histoire du Canada, par M. Ferland.

laient le devenir, dont plusieurs n'étaient pas baptisés." Il se livra lui-même à un de ceux qui avaient la garde des prisonniers. "Mon très-cher frère, dit le Père Jogues à René Goupil, Dieu nous traite d'une manière bien extraordinaire. *Il est le Maître. Il a fait ce qu'il a jugé bon : sa volonté a été accomplie. Que son saint Nom soit béni !*"

Plusieurs Hurons furent arrêtés dans leur fuite. "Je te l'avais bien juré, mon Père, dit le brave Eustache Ahatsistari, quo je devais vivre ou mourir avec toi."

"Le dernier qu'on ramena fut Guillaume Cousture, qui était descendu avec moi (le Père Jogues) de chez les Hurons. Quand il vit le désordre général, il suivit les autres dans les bois. Comme il était jeune, plein d'ardeur et d'agilité, il se trouva bientôt loin des ennemis. Tout à coup, jetant les yeux autour de lui :—Comment ai-je pu, se dit-il à lui-même, abandonner mon Père chéri, et le laisser exposer à la rage des sauvages ? Comment ai-je pu fuir sans lui ? Non, il n'en sera pas ainsi." Et aussitôt retournant sur ses pas, il vint lui-même se livrer à ses ennemis." (1)

Les Iroquois firent souffrir au jeune Cousture toutes sortes de cruautés qu'il supporta avec un grand courage : pendant qu'ils lui arrachaient les ongles et qu'ils lui brûlaient les doigts, il pensait aux souffrances que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait endurées par amour pour lui, et ce souvenir le rendait tout joyeux de souffrir à son exemple. Ils traitaient de la même manière le Père Jogues, René Goupil et le bon Eustache Ahatsistari. Arrivés au pays des Iroquois, après un voyage de treize jours, les prisonniers furent traînés dans leurs villages qui furent pour eux autant de théâtres où ils firent céler leur patience et leur courage au milieu des supplices les plus horribles.

Les prisonniers furent d'abord condamnés à périr par le feu, mais après plus mûre délibération, il fut décidé dans un grand conseil que la vie serait laissée aux Français et aux Hurons, à l'exception de Paul, d'Eustache et d'Etienne. Etienne fut mis à mort dans le village Andagaron, Paul dans celui d'Osserneron, et

(1) Relation du Père Bressani.

Eustache dans celui de Teonontogen (1). Guillaume Couture fut introduit dans une famille sauvage pour y prendre la place d'un de ses membres morts. Le Père Jogues et René Goupil demeurèrent ensemble, toujours soumis aux insultes et aux cruautés de leurs bourreaux.

“ Une petite aventure occasionna la mort de René Goupil : un jour il ôta le bonnet d'un enfant, qui vivait dans la même cabane que lui, et lui fit faire un grand signe de croix. Un vieillard très-superstitieux et aïeul de l'enfant, s'en aperçut, et s'imaginant qu'il y avait dans cette action quelque maléfice, il ordonna à son neveu de tuer ce Français.” Il exécuta l'ordre qu'il venait de recevoir, en frappant d'un grand coup de hache la tête de René Goupil. René tomba presque sans vie en prononçant le saint nom de Jésus et mourut peu d'instant après, le 29 septembre 1642. “ Il avait trente-cinq ans. Sa simplicité, dit le Père Jogues, son innocence, sa patience dans les adversités étaient admirables. Il ne perdait jamais de vue la présence de Dieu..... Je l'estime et le vénère comme un frère et comme un Martyr de l'obéissance, de la foi et de la croix..... il passait chaque jour de longues heures en prière, au grand étonnement des Iroquois.” (2)

La santé de René Goupil l'avait forcé de quitter le noviciat des Jésuites de Rouen ; mais quand il se vit prisonnier des Iroquois, et en route pour le lieu de son supplice, il dit au Père Jogues : “ Mon Père, Dieu m'a toujours donné un grand désir de me consacrer à son service par les vœux de religion, dans la Compagnie de Jésus. Mes péchés m'en ont rendu indigne jusqu'ici. Si vous vouliez, mon Père, je ferais maintenant ces vœux en présence de mon Dieu et de vous.” Le Père Jogues, ému d'une si touchante prière, le laissa faire ses vœux de dévotion (3).

Qui de vous, chères lectrices, n'est saisi d'admiration à la vue de ce jeune homme qui, par amour pour Dieu, et pour la conversion des Hurons, quitte ce qu'il a de plus cher au monde, ses pa-

(1) Les villages iroquois étaient à dix ou dix-huit lieues d'Orange, aujourd'hui Albany.

(2) Relation du Père Bressani.

(3) Manuscrit du Père Jogues.

rents, sa patrie, pour s'ensevelir tout vivant dans les forêts du Canada ? Ah ! il n'y a que la foi catholique qui puisse inspirer de tels dévouements.

Il faut lire le récit du Père Jogues lui-même, dans la relation du Père Bressani, pour avoir une idée de ce qu'il eut à souffrir de la part de ses ennemis. Dans son affliction il disait à Dieu : " O mon Dieu ! quand finiront mes misères et mes douleurs ? Quand *jetterez-vous les yeux sur notre détresse et notre tribulation ?*" Oui nous pouvons dire avec vérité avec St. Paul : " *Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim, la soif, la nudité et les mauvais traitements ; nous n'avons pas de demeures stables ; on nous maudit et nous bénissons ; on nous persécute et nous le souffrons. Nous sommes devenus comme les ordures du monde, comme les balayures qui sont rejetées de tous.*" Mais il ne cessait, par de ferventes et continuelles prières, de supplier Dieu de le fortifier dans les rudes combats qu'il avait entrepris pour sa gloire. Quand Dieu ne m'ôterait pas la vie et prolongerait mes tourments, *j'espérerais toujours en lui.* Quand la faim le pressait, il disait à Dieu : " *nous serons remplis des richesses de votre maison, et je serai rassasié, lorsque vous me montrerez votre gloire, car alors vous comblez les désirs ardents de vos serviteurs, dans la cité de votre sainte Jérusalem, où vous les nourrirez, pendant l'éternité, du meilleur des froments.*"

Après un an de captivité et de souffrances, au mois d'août 1643, le Père Jogues, sur les instances du commandant du fort Rensselaerwick, Orange, aujourd'hui Albany, et du ministre du lieu, Jean Megapolensis, s'échappa, à la faveur des ténèbres de la nuit, des mains de ses gardiens, et se réfugia sur un vaisseau Hollandais. Il fut confié à un vieil avare qui le traita presque aussi inhumainement que ses ennemis ; il mourait de faim et de soif. Il passa plusieurs semaines chez cet avare, souffrant tout avec joie et résignation. Enfin, le gouverneur informé par Megapolensis, l'ami sincère du Père Jogues, des mauvais traitements que l'on faisait subir au missionnaire, fit conduire le Jésuite à Amsterdam, aujourd'hui New-York. De là il se rendit en Angleterre, puis en Bretagne, et enfin le 5 janvier 1644 à la maison des Jésuites de Rennes.

Son séjour en France ne fut pas long. Au printemps de 1644 il se rendit à la Rochelle pour revenir au Canada. Le R. P. Jérôme Lalemant, supérieur des missions, le chargea de jeter dans le pays des Iroquois, les fondements d'une mission appelée la Mission des Martyrs, parce qu'elle était placée sous leur protection.

A la lecture des lettres de son supérieur, son cœur fut comme saisi de crainte, à la pensée qu'il devait de nouveau se mettre entre les mains de ces barbares qui l'avaient tant fait souffrir : mais la grâce de Dieu lui rendit bientôt son courage et à son âme toute sa tranquillité. "Oui, mon Père, je veux tout ce que Notre-Seigneur veut au péril de mille vies, ô que j'aurais de regret de manquer à une si belle occasion."

Le 16 mai 1646, il quitta les Trois-Rivières pour le pays des Iroquois, en compagnie du sieur Bourdon, ingénieur de M. le Gouverneur. Il eut beaucoup à souffrir dans ce voyage ainsi que son compagnon. Le 3 juillet, il était de retour à Québec avec M. Bourdon. Enfin, il partit de Montréal en juillet de la même année avec l'intention d'hiverner au milieu de ces barbares. "Mon espérance est en Dieu, écrit-il pour la dernière fois à son supérieur, il n'a que faire de nous pour l'exécution de ses desseins. Le cœur me dit que si j'ai le bien d'être employé dans cette mission, *Ibo et non redibo* (j'irai et je ne reviendrai pas) ; mais je serais heureux si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice où il l'a commencé, et que ce peu de sang que j'ai répandu en cette terre fût comme les arrhes de celui que je lui donnerais de toutes les veines de mon corps et de mon cœur," en faveur de ce pauvre peuple que Dieu s'est acquis par son sang.

Le jour même de son arrivée dans le pays, 17 octobre 1646, les Iroquois le dépouillèrent de ses vêtements ainsi que son compagnon, les chargèrent de coups de bâtons, et leur annoncèrent leur mort prochaine. Le 18 octobre, au soir, un barbare lui fendit la tête d'un coup de hache et lui ôta ainsi inhumainement la vie. Le lendemain, de grand matin, ils tuèrent de même son compagnon de voyage, le jeune Jean de Lalonde, natif de Dieppe.

Le Père Jogues était né à Orléans ; il mourut le 18 octobre 1646, âgé de quarante-huit ans, après avoir beaucoup travaillé

pendant dix ans à la conversion des sauvages. Cet apôtre infatigable fut surtout admirable par son humilité. Nous voyons par la Relation de 1647 que c'était lui causer une grande affliction que de lui parler des souffrances qu'il avait endurées pour Jésus-Christ; il cachait autant qu'il le pouvait ses doigts mutilés. La reine de France ayant demandé à le voir, il ne pouvait, dans son humilité, se persuader qu'elle en eût véritablement le désir, il fallut réitérer ses ordres pour le faire venir; il prenait grand soin de conserver son cœur dans la pureté; il était d'une douceur admirable, et même d'un caractère un peu timide; mais lorsque ses Supérieurs le commandaient, il ne savait plus ce que c'était que de reculer. Lorsqu'ils lui disaient: "Allez;" il n'y avait ni monstre, ni démon qu'il n'eût affronté avec cette parole.

Dans toute la colonie le Père Jogues fut vénéré comme un martyr. "Nous l'honorons comme un martyr, dit la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, et il l'est en effet, puisqu'il a été massacré en détestation de notre sainte foi et de la prière, que ces perfides prennent pour des sortilèges et des enchantements. Nous pouvons même dire qu'il est trois fois martyr, c'est-à-dire autant de fois qu'il est allé chez les nations iroquoises. La première fois il n'y est pas mort, mais il y a assez souffert pour mourir. La seconde fois il n'y a pas souffert et n'y est mort qu'en désir, son cœur brûlant continuellement du désir du martyre. Enfin, la troisième fois, Dieu lui a accordé ce que son cœur avait si longtemps désiré. Il semblait que Dieu lui eût promis cette grande faveur, car il avait écrit à un de ses amis, par un esprit prophétique: "J'irai, et je n'en reviendrai pas," et de là vient qu'il attendait ce bienheureux moment avec une sainte impatience. Oh! qu'il est doux de mourir pour Jésus-Christ! C'est pour cela que ses serviteurs désirent de souffrir avec tant d'ardeur. Comme les saints sont toujours prêts à faire du bien à leurs ennemis, nous ne doutons point que celui-ci dans le ciel n'ait demandé à Dieu le salut de celui qui lui a donné le coup de la mort. Ce barbare ayant été pris quelque temps après par les Français, s'est converti à la foi, et, après avoir reçu le saint baptême, a été mis à mort avec les sentiments d'un véritable chrétien." (1)

(1) Vén. Mère Marie de l'Incarnation, lettre 27c.

§4.—MARTYRE DU PÈRE CHARLES GARNIER.

“ Ce que je craindrais davantage serait,
 “ qu'en quittant mon troupeau en ces temps de
 “ misère et dans ces frayeurs de la guerre qu'il
 “ a besoin de moi plus que jamais, je ne man-
 “ quasse aux occasions que Dieu me donne de
 “ me perdre pour lui, et qu'ensuite je ne me
 “ rendisse indigne de ses faveurs.”

A la suite des victoires sanglantes des Iroquois sur la nation Huronne, au commencement du printemps de 1649, la terreur et l'épouvante s'emparèrent de ce peuple désolé, et l'obligèrent à quitter ses terres, ses maisons, ses villages, tout ce qu'il avait de plus cher au monde, pour fuir la cruauté de son ennemi, et à se disperser de différents côtés. Beaucoup de Hurons se réfugièrent dans les montagnes de la nation du Pétun ; les Jésuites y avaient deux missions : la mission de St. Jean l'Évangéliste et celle de St. Mathias. Le bourg principal de la mission de St. Jean renfermait de cinq à six cents familles : cette mission était sous les soins spirituels du Père Charles Garnier qui arrosa de son sang le champ que Dieu lui avait donné en partage, et que, pendant plusieurs années, il avait arrosé de ses sueurs. A l'exemple du Père Daniel, *il donna sa vie pour son troupeau.*

Les Iroquois surprirent la bourgade le 7 décembre 1649, à deux heures de l'après-midi. Presque tous les guerriers Hurons, avertis par un prisonnier de se tenir sur leur garde, après avoir attendu quelques jours l'ennemi de pied ferme, ne purent réprimer plus longtemps leur ardeur, et marchèrent à la rencontre de l'ennemi. Mais l'Iroquois ayant pris un détour ne fut pas rencontré, et ayant appris que la place était sans défenseurs, il l'attaqua à l'improviste. L'épouvante et la terreur furent telles que presque tous les habitants, au lieu de résister à l'ennemi, ne pensèrent qu'à fuir.

“ Ce furent, dit la Relation de 1650, des cruautés inconcevables. On arrachait à une mère ses enfants pour les jeter au feu ; d'autres

enfants voyaient leur mère assommée à leurs pieds, ou gémissante dans les flammes, sans qu'il leur fût permis, ni aux uns, ni aux autres, d'en témoigner aucune compassion. C'était un crime de répandre une larme, ces barbares voulant qu'on marchât dans la captivité, comme ils marchaient dans leur triomphe. Une pauvre mère chrétienne, qui pleurait la mort de son enfant, fut tuée sur la place, à cause qu'elle avait encore de l'amour et qu'elle ne pouvait étouffer assez tôt les sentiments de la nature."

Lorsque les ennemis s'emparèrent du bourg, le Père Charles Garnier était alors seul dans la mission, occupé à instruire son peuple dans les cabanes qu'il visitait. Il court à l'église ; il y trouve quelques chrétiens : "Nous sommes morts, mes frères, priez Dieu, et sauvez-vous." Plusieurs le pressent de fuir avec eux, mais ce véritable apôtre, toujours prêt à servir Dieu, l'Église et le prochain, est retenu par les liens de la charité ; il s'oublie lui-même pour ne penser qu'au salut éternel des âmes qui lui sont confiées. Il exhorte ses néophytes à mourir fidèles à la foi, il donne l'absolution aux chrétiens qu'il rencontre, il court dans les cabanes en flammes pour baptiser les enfants et les catéchumènes.

Il s'occupait à ce saint ministère quand il fut renversé sans connaissance par les balles des ennemis. Un Iroquois le croit mort, et le dépouille ; quelques instants après, revenu à lui même, il aperçoit à dix pas de lui un pauvre Huron, blessé à mort. O charité ! plus forte que la mort, toi seule es capable de porter une âme aux actes les plus héroïques ! Le généreux athlète, recueillant ses forces, fait un effort suprême pour se traîner jusqu'à lui ; il fait deux pas, et il tombe ; reprenant courage, il se met à genoux, prie Dieu avec ferveur, puis il essaie encore d'aller à lui pour le préparer à la mort, mais épuisé il tombe pour ne plus se relever. Un barbare l'aperçoit, accourt, et lui donne la mort en lui assénant deux coups de hache sur la tête.

Telle fut la mort précieuse du Père Charles Garnier ; telle fut aussi la récompense que Dieu lui accorda et qu'il lui avait toujours demandée. Il s'est immolé avec joie, il a pu dire avec son divin Maître : "Personne ne peut avoir un plus grand amour que

celui de donner sa vie pour ses amis et pour ses frères." La charité seule est capable de cet héroïsme. Heureux ceux dont le dernier soupir est un soupir d'amour ! Ils se reposeront éternellement dans le sein de Dieu.

Le Père Charles Garnier était né à Paris, en 1605. Il mourut âgé de quarante-quatre ans, la veille de la fête de l'Immaculée Conception. Dès son enfance, il se distinguait par sa vertu, il aimait tendrement la Ste. Vierge, et il s'était engagé, par vœu, à défendre jusqu'à la mort son Immaculée Conception. Sa vie fut toujours celle d'un ange. Lorsque son père le présenta au Père Provincial, il lui dit : " Si je n'aimais pas uniquement votre Compagnie, je ne vous donnerais pas un enfant, qui depuis sa naissance jusqu'à maintenant n'a jamais commis la moindre désoùissance, et ne m'a jamais causé le moindre déplaisir."

Il était d'un zèle infatigable, et il désirait perdre sa vie par amour pour Jésus, et le salut des âmes qui lui étaient confiées. Trois jours avant sa mort il écrivait au Supérieur qui le pria de venir, à la résidence fixe de Ste. Marie, se reposer de ses fatigues : " Il est vrai que je souffre quelque chose du côté de la faim, mais *ce n'est pas jusqu'à la mort*, Dieu merci mon corps et mon esprit se soutiennent dans leur vigueur. Ce n'est pas de ce côté-là que je crains ; mais c'est qu'en quittant mon troupeau en ces temps de misère et dans ces frayeurs de la guerre qu'il a besoin de moi plus que jamais, je ne manquasse aux occasions que Dieu me donne de me perdre pour lui, et qu'ensuite je ne me rendisse indigne de ses faveurs." (1)

Tous ceux qui connaissaient le Père Charles Garnier le regardaient comme un saint, et avaient pour lui la plus grande vénération. Sa vie dans les missions du Canada (treize ans) a été une vie de privations et de sacrifices, mais il vit maintenant dans le ciel, couronné de gloire et d'honneur.

Deux Pères Jésuites de la mission voisine, informés par les pauvres Hurons fugitifs, du malheur qui venait d'arriver, se rendirent le lendemain matin au lieu du carnage, pour donner la sépulture à leur cher confrère. Après bien des recherches, des néo-

(1) Relation du Père Bressani.

phytes leur firent reconnaître le corps horriblement défiguré du saint Martyr, et ils l'inhumèrent au lieu même où avait été l'église de St. Jean.

§5.—LE PÈRE NOËL CHABANEL.

“ Peu importe où je mourrai. Cette vie est
 “ peu de chose. Le bonheur du paradis est le
 “ seul vrai bien, et les Iroquois ne peuvent l'en-
 “ lever.”

Le Père Noël Chabanel passa six ans dans les missions du Canada. Il était le compagnon de mission du Père Charles Garnier, il demeurait avec lui, et il n'y avait que deux jours qu'il avait quitté la mission de St. Jean l'Évangéliste, lorsqu'elle fut attaquée et détruite par les farouches Iroquois, ces féroces et implacables ennemis de la nation huronne. Le Supérieur lui avait ordonné de se rendre à la résidence de Ste. Marie, afin de ne pas exposer inutilement deux missionnaires dans des temps si périlleux, tandis qu'un seul suffisait, et aussi à cause de la famine qui se faisait cruellement sentir à St. Jean. Il quitta donc la bourgade St. Jean avec sept ou huit Hurons chrétiens, pour obéir aux ordres de son Supérieur. Après avoir fait six ou sept lieues dans de très-mauvais chemins, la nuit les surprit au milieu des bois, et harassés de fatigues, ils s'arrêtèrent pour y passer la nuit.

“ Les Hurons fatigués du voyage s'abandonnèrent bientôt au sommeil. Le missionnaire veillait seul, et s'occupait à prier Dieu. Vers le milieu de la nuit, il entend plusieurs voix distinctes, et des cris confus. C'étaient l'armée victorieuse, qui revenait du sac du village St. Jean, et ses infortunés prisonniers, qui chantaient, selon leur coutume, leur chanson de guerre.

“ Le missionnaire s'empresse d'éveiller ses compagnons. Ils s'enfuient aussitôt dans l'épaisseur de la forêt, et dans toutes les directions, mais en s'éloignant de la route que tenait l'ennemi. Ces fugitifs, arrivés à la nation du Pétun, racontèrent que le missionnaire les avait suivis pendant quelque temps, mais que sentant ses forces épuisées, il leur avait dit : “ Peu importe où je mourrai.

Cette vie est peu de chose. Le bonheur du paradis est le seul vrai bien, et les Iroquois ne peuvent l'enlever."

"À l'aurore, le Père Noël prit le chemin de Ste. Marie, mais après avoir marché quelque temps, il se trouva arrêté par une rivière qu'il fallait passer ; voilà ce que nous a raconté un Huron apostat. Il ajouta qu'il lui fit traverser la rivière dans son canot, et que le Père, pour se décharger (selon lui), lui laissa son chapeau, ses écrits et une couverture, qui sert dans ce pays là de manteau pour le jour, et de lit pour la nuit." (1)

C'était un mensonge qu'il faisait pour cacher le crime abominable qu'il avait commis. Le Père Ragueneau assure que ce Huron apostat a fini par avouer qu'il avait donné la mort au Père Noël Chabanel, en haine de la foi.

Le Père Noël eut bien des épreuves à subir pendant les six années qu'il passa dans les missions. En France, il avait enseigné la rhétorique avec beaucoup de succès, et cependant, après quatre ou cinq ans d'étude de la langue huronne, à peine pouvait-il se faire comprendre ; et comme il était très-zélé, c'était pour lui un sacrifice douloureux de ne pouvoir travailler au salut des âmes aussi efficacement qu'il le désirait. De plus, il éprouvait une extrême répugnance à vivre à la manière des sauvages, et le démon lui suggérait tous les jours de retourner en France, lui mettant sous les yeux les consolations spirituelles et temporelles qu'il recevrait dans son pays.

Admirez, chères lectrices, la grandeur et la générosité de son sacrifice ! Bien loin d'écouter les propositions perfides de l'odieux tentateur, le Père Chabanel s'attachait plus fortement que jamais à sa sainte croix, et pour combattre cette tentation plus efficacement, il fit vœu (20 juin 1647, fête du St. Sacrement), de perpétuelle stabilité en cette mission des Hurons. "Je vous conjure, ô mon Sauveur, qu'il vous plaise me recevoir pour serviteur perpétuel de cette mission, et que vous me rendiez digne d'un ministère si sublime."

"La dernière fois qu'il se sépara d'avec nous, dit la Relation de 1650, pour aller en la mission où il est mort, embrassant celui

(1) Relation du Père Bressani.

de nos Pères qui avait le soin de la conduite de son âme : " Mon cher Père, lui dit-il, que ce soit tout de bon cette fois, que je me donne à Dieu et que je lui appartienne." Mais il proféra ces paroles d'un si bon accent et d'un visage si résolu à la vraie sainteté, qu'il toucha vivement celui de nos Pères auquel il parlait; lequel, ayant trouvé à l'heure même un de ses amis, ne put s'empêcher de lui dire: " Vraiment je viens d'être touché! Ce bon Père vient de me parler avec l'œil et la voix d'une victime qui s'immole. Je ne sais pas ce que Dieu veut faire, mais je vois qu'il fait un grand saint."

Dieu exauça ses vœux, et récompensa par le martyre la générosité de son sacrifice; il eut le bonheur de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ, le 8 décembre 1649. Le Père Chabanel n'était âgé que de trente-six ans.

§6.—LE PÈRE RENÉ MÉNARD.

" Mon cher Père, nous n'en faisons que trop,
" mais nous ne faisons pas assez pour l'amour
" de Dieu."

Le Père René Ménard a travaillé plus de vingt ans dans les missions du Canada. Missionnaire zélé et infatigable, quoique d'une complexion fort délicate, " il séchait sur pied et était rongé de mélancolie," quand il ne se trouvait point au milieu de ses néophytes barbares. Il exerça le saint ministère dans les missions Huronnes, Algonquines et Iroquoises; il aimait tendrement les sauvages et il avait sur eux une grande autorité.

Le 28 août 1660, le Père René Ménard et huit Français quittèrent les Trois-Rivières, avec une bande d'Outaouais, pour pénétrer dans leur pays. Ils y arrivèrent le 15 octobre de la même année. Le pauvre missionnaire eut beaucoup à souffrir durant le voyage, de la part de ses compagnons Outaouais. Ces sauvages, les plus grossiers entre tous, l'obligeaient, malgré son âge avancé, à porter de lourds fardeaux; ils l'abandonnèrent inhumainement pendant six jours sur les rochers du rivage, à l'entrée du lac Supérieur. A la baie Ste. Thérèse, il eut le bonheur de retrouver

ses compagnons français, et surtout le bon Jean Guérin ; mais que n'eut-il pas à souffrir, chères lectrices, pendant l'hiver dans sa cabane de branches de sapin, de la faim, du froid et de mille autres inconvénients ! " Un petit poisson, cuit à l'eau claire et partagé entre quatre ou cinq personnes, était pour eux un régal ; les repas ordinaires consistaient en une espèce de mousse, nommée tripe-de-roche, qu'ils faisaient bouillir avec des arêtes de poisson, des os broyés, des écorces de chêne, de bouleau, de tilleul. Pendant l'été qui suivit, ils se trouvèrent un peu mieux, grâce à la chasse et aux fruits sauvages." (1)

Après avoir passé neuf mois au pays des Outaouais, le Père Ménard convaincu de l'inutilité de son ministère au milieu de ces sauvages grossiers et plongés dans tous les vices, prit la résolution d'aller chercher d'autres brebis égarées. L'église qu'il avait fondée dans ce pays, bien que précieuse aux yeux de Dieu, ne se composait que de deux vieillards que la grâce avait préparés à la lumière de l'Evangile, de quelques femmes et de petits enfants qu'il baptisait. En vain les trois Français qu'il avait députés aux Hurons chrétiens qui avaient fui les Iroquois jusque sur les bords du Mississipi, lui représentent-ils les difficultés et les obstacles qui doivent détourner le missionnaire, vieux et infirme, d'entreprendre un voyage de cent lieues : " Dieu m'y appelle, leur dit-il, il faut que j'y aille, m'en dût-il coûter la vie. St. François-Xavier qui semblait si nécessaire au monde pour la conversion des âmes, est bien mort dans la poursuite de son entrée à la Chine ; et moi qui ne suis bon à rien, de peur de mourir en chemin, refuserais-je bien d'obéir à la voix de mon Dieu qui m'appelle au secours des pauvres chrétiens et catéchumènes dépourvus de pasteur depuis tant de temps ? Non, non, je ne saurais souffrir que des âmes périssent sous prétexte de conserver la vie du corps à un chétif homme que je suis." (2)

Le 13 juin 1663, il partit, accompagné d'un Français et de quelques Hurons, pour sa mission lointaine et périlleuse. Il fit ses adieux aux Français qu'il laissait, en termes prophétiques :

(1) Cours d'histoire de M. Ferland.

(2) Relation de 1663.

“ Adieu, mes chers enfants, leur disait-il, les embrassant tendrement : mais je vous dis le grand adieu pour ce monde, car vous ne me reverrez plus : je prie sa bonté divine que nous nous réunissions dans le ciel.”

Bientôt les Hurons manquant de vivres, perdirent courage, et abandonnèrent le missionnaire et son compagnon Français, sous prétexte d'obtenir du secours du village. Ils demeurèrent près d'un lac pendant quinze jours ; puis manquant de vivres ils résolurent de poursuivre leur route, dans un petit canot qu'ils trouvèrent dans les broussailles. Enfin, le 10 août 1661, l'intrépide missionnaire s'égara dans les bois, pendant que son compagnon conduisait le canot dans un rapide dangereux. Celui-ci attend quelque temps le missionnaire, il le cherche, il l'appelle, il fait plusieurs décharges de son fusil, mais en vain. Il se hâte d'aller au village huron, mais il s'égare lui-même, et n'arrive que deux jours après. Un jeune sauvage qu'il expédie pour chercher le Père Ménard, revient au bout de quelques heures, en criant : “ Aux armes, j'ai rencontré l'ennemi.” C'était un prétexte, et ainsi s'évanouit l'espérance de retrouver le courageux missionnaire.

Est-il mort de faim, de misère ? ou a-t-il été tué par ces barbares, personne ne le sait. Quoiqu'il en soit du genre de sa mort, le Père Ménard qui témoignait, par les larmes qu'il versait, le regret qu'il éprouvait de n'avoir pu mourir dans sa mission iroquoise, eut la consolation de mourir en cherchant de nouvelles âmes à conquérir à Dieu.

Il avait le zèle d'un François-Xavier ; les dangers qu'il courait sans cesse de mourir ou par la main des Iroquois, ou par la famine, ne lui faisaient pas peur. Le bon Jean Guérin encourageait le Père : “ O mon Père, que le bon St. François-Xavier en a bien souffert davantage, et que vous seriez heureux de faire une aussi belle mort que lui.”

Comme St. François-Xavier, le Père Ménard mourut en vue de la mission qu'il voulait évangéliser.

“ Jean Guérin, le fidèle compagnon du Père, était un homme de Dieu, écrivait le Père Jérôme Lalemant, d'une éminente vertu et d'un zèle très-ardent pour le salut des âmes ; il s'était donné à

nous afin de coopérer par ses services à la conversion des sauvages. De fait, après avoir accompagné nos Pères presque dans toutes nos missions, soit aux Iroquois, soit aux Hurons, aux Abénaquis, aux Algonquins ;..... ayant été donné pour compagnon au Père Ménard en ce dernier voyage, il est mort dans ce dernier emploi, suivant son bon Père dans le ciel, après l'avoir suivi si loin sur la terre..... Après la mort du Père Ménard qu'il chercha inutilement, Dieu l'établit comme missionnaire en chef de cette pauvre Eglise, qui n'avait pu jouir de son Pasteur ; ce fut par le baptême qu'il y conféra à plus de deux cents enfants qu'il envoya bientôt après dans le ciel, pour y couronner le Père d'un beau diadème de ces petits prédestinés, au salut et à la recherche desquels il était mort." L'année suivante, 1662, il fut tué accidentellement par la décharge d'un fusil. " Il tomba raide mort du coup, sans rien dire que le nom de Jésus, avec lequel il expira." (1)

§7.—LE PÈRE ANNE DE NOUE.

" Je sais bien que la mission est changée et
 " que je tiens la place d'un bon ouvrier, je suis
 " prêt de la soulager et d'obéir en tout ; mais
 " je serais bien aise de mourir sur le champ de
 " bataille."

Le Père Anne de Noue, fils d'un honnête gentilhomme, seigneur de Villers, travailla seize ans dans les missions de la Nouvelle-France, toujours avec zèle et avec courage. Le 30 janvier 1646, il partit de la résidence des Trois-Rivières, avec deux soldats et un Huron, pour se rendre en raquettes au fort Richelieu, aujourd'hui Sorel. Malgré la distance de treize lieues à parcourir, son âge de soixante-cinq ans, son zèle le portait à se rendre au fort Richelieu, pour donner une mission aux soldats de la garnison. Les deux Français, nouvellement arrivés au pays, peu accoutumés à l'usage des raquettes, les avaient empêchés de faire une longue marche ; le premier jour ils ne firent que six lieues. Ils passèrent

(1) Relation de 1663.

la première nuit dans un trou creusé dans la neige. Au milieu de la nuit, la lune étant fort brillante, le Père Anne de Noue voulut prendre les devants, afin de donner avis aux soldats du fort Richelieu de venir en aide à ses compagnons. Il partit à deux heures du matin.

“ Comme cet homme de feu marchait sur les glaces du lac St. Pierre, n'ayant pour guide que son bon ango et la clarté de la lune, le ciel se couvrit, et les nuées lui dérobaient son flambeau, se changèrent en neige, mais si abondante que les ténèbres de la nuit toujours affreuses, l'étaient au double..... Le pauvre Père n'ayant point de boussole pour se guider, s'égara ; il marcha beaucoup, et avança peu.” (1) Lorsque le lendemain le Huron, compagnon de voyage du Père de Noue, arriva au fort Richelieu, il fut bien surpris d'apprendre que le missionnaire n'était pas arrivé. Le lendemain plusieurs soldats se mirent à sa découverte ; ils crient, ils appellent, ils tirent des coups de fusil, mais tout cela n'aboutit à rien. Enfin le 2 février, un soldat expérimenté et courageux, prit avec lui deux Hurons, et il eut la consolation de le retrouver, à quelques lieues au-dessus du fort.

“ Il était gelé, à genoux sur la terre qu'il avait découverte autour de lui. Sa tête était nue, ses yeux ouverts regardaient le ciel, et il avait les bras croisés sur la poitrine..... En le voyant dans cette posture, le soldat fut saisi d'un religieux respect et se mit à genoux. Ensuite il enveloppa ce cadavre, et aidé des deux Hurons, il le traîna sur la neige jusqu'à Richelieu. Il fut conduit aux Trois-Rivières d'où il était parti.” Il fut enterré aux Trois-Rivières, dans le cimetière public. “ Cette mort excita de vifs sentiments de foi dans le cœur de tous les soldats, et plusieurs des plus obstinés se sentirent portés à approcher du tribunal de la pénitence, dont ils étaient éloignés depuis longtemps.” (2)

C'est ainsi que le Père Anne de Noue termina sa sainte vie, le 2 février 1646. Tout son désir était de verser son sang pour la conversion des sauvages, de mourir sur le champ de bataille, les

(1) Relation de 1646.

(2) Relation du Père Bressani.

armes à la main. Le Dieu de toute miséricorde, en récompense de son zèle, de son humilité et de la pureté de son cœur, lui a accordé la faveur de mourir Martyr de l'obéissance et de la charité.

§8.—Les Pères J. M. CHAUMONOT, S. LE MOINE, JACQUES BUTEUX, L. GARREAU, FR. J. BRESSANI; et Messieurs N. FOUCAULT, J. B. DE ST. COME, J. D. TESTU et GASTON, Prêtres du Séminaire des Missions Etrangères de Québec.

N'oublions pas, chères lectrices, d'ajouter à cette liste glorieuse de nos Martyrs les noms de quelques autres ouvriers infatigables qui, par leur dévouement et par leur courage, méritent à la fois notre reconnaissance et notre admiration. Ils pouvaient dire avec vérité dans leurs tribulations : " Nous mourrions tous les jours, et et nous voilà encore, grâces à Dieu, tous vivants. Il faut se mettre dans les dangers du feu de la terre, pour les délivrer des feux de l'enfer. Il faut se jeter dans la captivité, pour les mettre en liberté. Il faut endurer la faim, la soif, la nudité, pour les nourrir et les revêtir de Jésus-Christ."

Après le massacre des Hurons et la dispersion des restes de ce peuple infortuné, le Père Joseph Marie Chaumonot, compagnon infatigable du Père de Brébeuf et du Père Antoine Daniel, souhaitant de mourir pour ses chers sauvages, écrivait au Père Jérôme Lalemant : " Nous n'avons jamais plus aimé notre vocation qu'après avoir vu qu'elle nous peut élever jusqu'à la gloire du martyre."

Le Père Simon le Moine " porta comme ambassadeur, cinq fois sa tête à la discrétion des Iroquois, et pour aller au pays où sont encore dressés les échafauds, et dont la terre est encore toute teinte du sang des Français."

Le Père Jacques Buteux, massacré par les Iroquois, le 10 mai 1652, a été employé pendant dix-huit ans à la conversion des peuples Montagnais et Algonquins. La veille de son départ, il faisait part à son supérieur des généreux sentiments qui l'animaient, et de son désir ardent de mourir pour Jésus-Christ : " Mon Révérend Père, c'est à ce coup qu'il faut espérer que nous partirons,

Dieu veuille que les résolutions soient fermes, et qu'enfin nous partions une bonne fois, et que le ciel soit le terme de notre voyage..... Le cœur me dit que le temps de mon bonheur s'approche."

Le Père Léonard Garreau, remontant la rivière des Outaouais, avec le Père Drullètes, pour retourner dans les missions de l'Ouest, tomba dans une embuscade iroquoise en 1656 ; il fut renversé par une balle qui lui rompit l'épine dorsale, et mourut à Montréal de ses blessures, le 2 septembre : " Ah ! que je suis indigne, disait-il sur son lit de douleur, des faveurs que Dieu me fait ! Je n'ai qu'un regret, c'est de souffrir si peu, d'être trop à mon aise, et de n'avoir pas recherché assez purement la gloire de Dieu."

Le 20 août 1653, les Iroquois surprirent au Cap-Rouge le Père Joseph-Antoine Poncet et Mathurin Franchetot, cultivateur, et les emmenèrent dans leur pays. Pendant trois jours le Père Poncet fut exposé à la risée, aux insolences et aux mauvais traitements des enfants et de tout le monde. Un enfant lui coupa un doigt. Il fut lié, avec son compagnon, pendant deux nuits, à demi suspendu en l'air, ce qui le faisait horriblement souffrir ; on appliquait sur leur chair des tisons ardents. Mais au milieu de ses tourments, le missionnaire offrait à Dieu ses souffrances pour le salut de ce peuple barbare. Donné à une bonne vieille, qui l'adopta comme son frère, Teharihogen, premier chef de guerre des Agniers, s'occupa avec succès des moyens de rendre la liberté au Père Poncet. Son retour à Québec, le 5 novembre 1653, remplit tous les cœurs de joie et d'allégresse.

Mathurin Franchetôt, compagnon de captivité du Père Poncet, eut plusieurs doigts brûlés dans les calumets Agniers : pendant ce supplice, qu'il supportait avec une patience admirable, il chantait l'*Ave maris stella*. Le 8 septembre, fête de la Nativité, il termina sa vie par le supplice du feu.

Le Père François-Joseph Bressani passa douze ans dans les missions du Canada. Fait prisonnier par les Iroquois, à quelques lieues des Trois-Rivières (1544), ils lui firent endurer les tourments les plus affreux. Ces barbares lui mutilèrent les mains, le frappèrent à coups de bâton, le dépouillèrent de ses vêtements, le piquèrent avec des bâtons aigus, le brûlèrent avec des tisons ar-

dents, ou avec des pierres rougies au feu, ou avec des cendres brûlantes. Plus de dix-huit fois les Iroquois appliquèrent à ses mains le feu et le fer, et pendant tous ces supplices, il était obligé de chanter. Il ne lui resta qu'un seul doigt entier, et encore ils en avaient arraché l'ongle.

Après quatre mois de captivité et de tortures sans nom, il fut délivré par les Hollandais. Il pouvait dire toute vérité, comme l'apôtre : " J'ai imprimé sur mon corps les stigmates de Jésus-Christ."

En 1645, les supérieurs envoyèrent le Père Bressani au pays des Hurons ; il ne savait pas encore la langue, et cependant il put, dit le Père Ragueneau, se mettre à l'œuvre, et avec fruit : " Ses mains mutilées, ses doigts coupés, son corps couvert de cicatrices, l'ont rendu dès son arrivée, meilleur prédicateur que nous ne sommes, et ont servi plus que toutes nos instructions, à faire comprendre à nos Hurons les vérités de la foi.—Montre-nous tes plaies, disaient les Hurons au Père Bressani ; elles nous disent plus efficacement que tu ne pourras le faire, que nous devons servir et adorer Celui dont tu attends un jour qu'il te rendra la vie que tu as exposée pour lui, et les doigts qu'on t'a brûlés."

Non rien n'était capable de faire reculer d'un pas ces missionnaires dévoués et intrépides : la vue des combats et des épreuves, la certitude d'être massacrés ou brûlés, bien loin d'affaiblir leur courage, semblent le grandir en proportion des difficultés et des sacrifices. L'un d'eux disait : " Je ne vois ici personne baisser la tête : au contraire, aucun ambitionne ce poste."

L'historien Américain Bancroft leur a payé un juste tribut d'admiration, en traçant le portrait du missionnaire catholique en Canada. " On demandera, dit-il, si ces massacres refroidissaient l'ardeur des missionnaires. Je réponds qu'ils ne reculèrent jamais d'un pas. Comme dans une armée de braves, de nouveaux guerriers sont toujours prêts à remplacer ceux qui tombent, ainsi parmi eux jamais l'héroïsme n'a fait faute, et jamais ils n'ont refusé de concourir à une entreprise, qui pourrait tourner à l'avantage de la religion, ou à la gloire de la France." (1)

(1) Hist. of U. S., III, page 141.

Après la dispersion de la nation Huronne, le Père Bressani dont la santé était ruinée par les pénibles travaux des missions, retourna en Italie, en 1650. " Il prêcha, pendant de longues années avec un très-grand fruit dans les principales villes d'Italie, et ses succès étaient bien moins dus à son éloquence, qu'à sa qualité de confesseur de la foi au milieu de ces barbares, et aux glorieuses cicatrices dont il était couvert."

Il mourut à Florence, plein de jours et de mérites, le 9 septembre 1672.

Le séminaire de Québec avait des missions florissantes en Acadie et dans la Louisiane ; il entretenait à ses propres frais plusieurs missionnaires dans ces missions lointaines, conformément à une clause du testament de Mgr. de Laval. " J'ai vu partir de mon temps les sieurs Gaston et Courrier, deux jeunes hommes pleins de ferveur et d'une très-grande espérance, dont l'un (M. Gaston) fut massacré par les sauvages, l'autre y vit comme un saint, jusqu'à y faire des choses qu'on a regardées dans le pays comme des miracles (2). M. Nicolas Foucault, en se rendant à Mobile, fut massacré par les sauvages Coulois ou Coroas, en septembre 1702. M. Jean-Baptiste de St. Côme, fut tué, en 1707, par les Titimakas, peuple qui habitait la rive droite du Mississipi. M. J. D. Testu, missionnaire chez les Chaectas, fut tué en 1718."

(2) Latour.

TABLE DES MATIERES.

A nos'lectrices.....	VII
Introduction	IX

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Vocation surnaturelle de nos Fondatrices.....	I
---	---

LIVRE PREMIER.

1639-1652.

CHAPITRE I.

RÉSIDENCE À LA BASSE-VILLE.

Arrivée des premières Religieuses à Québec, 17—Visite à Sillery, 25
—Le " Louvre " des Ursulines—Etude des langues sauvages, 27—
Eloge des Sauvages par la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, 34—
Un mot sur la Mère Cécile de Ste. Croix, 35—Arrivée de deux Ur-
sulines de Paris, 36—Lettre de la Mère Ste. Claire, 38—Les Sémi-
naristes Sauvages, 42—Thérèse la Huronne, 45—Eloge des élèves
huronnes par la Mère St. Joseph, 52—Les petites coureuses du
Monastère, 54—Améliorations à la résidence de laBasse-Ville—Pose

XXX

de la première pierre du Monastère, 57—Mme. de la Peltrie passe les fêtes de Noël à Sillery, 62—Eloge des élèves Sauvages par Mme. de la Peltrie, 64—Arrivée du premier Chapelain, 66—Fusion des Ursulines de Québec en un seul corps, 67—Un mot sur l'ordre de Ste. Ursule, 72—Mme. de la Peltrie à Montréal—On continue la construction du Monastère, 73—Les consolations de l'année 1642, 79—Retour de Mme. de la Peltrie, 82—Maisons pour les Sauvages; bourses; marraines, 86.

CHAPITRE II.

RÉSIDENCE À LA HAUTE-VILLE.

Les Ursulines dans leur premier Monastère, 89—Arrivée de deux Ursulines de France, 92—Beaux exemples de vertu dans les néophytes sauvages, 93—La jeune Agnès, 110—Un mot sur les élèves françaises, 113—Piété des Séminaristes, 114—Les aventures de Marie, fille du grand Tekërimat, 116—Beaux traits de deux Hurons, 120—Le bon Michel, 121—Maison de Mme. de la Peltrie, 124—Secours de France—Aumônes prodiguées aux Sauvages—Le Monastère s'achève, 126—Premières Constitutions, 128—La Mère de St. Athanase, supérieure, 130—Pas encore de poêles au Monastère en hiver, 131—Mme. de la Peltrie demande l'entrée du noviciat, 132—Première profession religieuse—Première sœur converse canadienne, 135—Les sauvages amènent de tout petits enfants au Monastère, 136—Mlle. de Boulogne, novice, 139—Le Pensionnat, 140—Le Séminaire sauvage, 142—Un mot sur les Relations, 144—Etude des langues sauvages, 146—Piété envers la Ste. Vierge, 147—L'incendie, 151—Les Ursulines à l'Hôtel-Dieu—Harangue des Hurons, 157—Gen. Agnès Skanudhar8a, 162—Cécile Arenhatsi, 164.

CHAPITRE III.

RÉSIDENCE DANS LA MAISON DE MADAME DE LA PELTRIE.

Ressources des Ursulines après l'incendie, 167—On se décide à bâtir, 170—La Vén. Mère de l'Incarnation de nouveau Supérieure—Comment on fait les classes pendant la construction du second Monastère, 173—Une dernière épreuve, 176—Notice Biographique de la Mère Marie de St. Joseph, 179—Le Pays en 1651-52, 195.

LIVRE SECOND.

1652-1686.

Le Monastère restauré.

CHAPITRE I.

LA RESTAURATION ; LE SÉMINAIRE SAUVAGE ; FAITS EXTÉRIEURS
SE RATTACHANT À L'HISTOIRE DU MONASTÈRE, JUSQU'À
L'ANNÉE 1670.

MARIE Restauratrice du Monastère, 199—Le séminaire sauvage, 202
—Francisation des sauvages, 209—Traits édifiants des Séminaristes, 213—Geneviève ou la pauvre veuve, 214—Marguerite Haehontona, captive Huronne, 217—Mort de Cécile Arenhatsi, 218—Mort de Catherine, Algonquine, 220—Nos Documents Historiques, 221—Quelques mots sur les Gouverneurs, 224—Départ de M. Vignal, 227—Arrivée de Mgr. de Laval, 228—Visite des Hospitalières de Montréal, 231—Le Monastère en état de siège, 234—Martyre de M. Vignal ; M. Pelerin, Chapelain, 238—Fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Québec, 240—Tremblements de terre, 242—M. de Tracy et M. Talon, bienfaiteurs du Monastère, 245—Deux captives canadiennes ramenées des Cinq-Cantons par le Marquis de Tracy—Iroquoises aux Ursulines, 250—L'Iroquois Garakontié, ami des Ursulines, 253—Translation des reliques de St. Flavien et de Ste. Félicité—Dédicace de notre église—Départ du Marquis de Tracy, 255—Un mot des Séminaristes de M. Talon, 258—Mme. d'Ailleboust entre pour la seconde fois au Monastère—Sa mort à l'Hôtel-Dieu, 259—Piété envers St. Joseph et la Ste. Famille, 261—Economie du Pays et du Monastère, 267.

CHAPITRE II.

COUP-D'ŒIL À L'INTÉRIEUR.

Les émules de nos premières Mères dans la carrière religieuse, 275—
La Mère Gen. Bourdon de St. Joseph, 276—La Mère Jeanne Godfrey de St. François-Xavier, 279—La Mère Marie Le Ber de l'An-

nonciation, 285 — La Mère Marie-Madeleine de Lauson de St. Charles, 289 — Première visite épiscopale du Monastère, 293 — Restes mortels de la Mère Marie de St. Joseph transférés du jardin à la nouvelle église, 295 — Vertus de la Sr. Anne Bataille de St. Laurent, 297 — Zèle apostolique de nos Mères au pays et à l'étranger, 301 — Les Ursulines font des pénitences pour la conversion de Mme. de la Vallière, 303 — St. Joseph, Gardien du Monastère, 307 — Arrivée de quatre Ursulines de France — Visite — Pèlerinage, 312 — Dévotion à Jésus Enfant, 316.

CHAPITRE III.

LE PENSIONNAT ENTRE LES DEUX INCENDIES.

Etat du Pensionnat, 319 — Liste des élèves, 322 — Mlle. Elisabeth Moyen, 322 — Mlle. Catherine Denis, 323 — Mlle. Marie Morin, première Hospitalière Canadienne de Montréal, 325 — Mlle. Anne de Lauson, 327 — Mlle. Marie-Madeleine des Moulins, 328 — Mlles. Closse et Du Clos, 330 — Mlle. Le Duc, première Montréalaise qui se fait religieuse à Ville-Marie, 331 — Mlles. Marie Racine et Gabrielle Migeon, 332 — Les mères canadiennes du temps passé, 333 — Notice sur Mlle. Jeanne Le Ber, 334.

CHAPITRE IV.

DIEU CUEILLE DES FRUITS MURS POUR LE CIEL.

Mort des Fondatrices, 344 — Notice Biographique de Mme. Mad. de Chauvigny de la Peltrie, 347 — Notice Biographique de la Vén. Mère Marie Guyart de l'Incarnation, 359.

CHAPITRE V.

DERNIÈRES ANNÉES DANS LE MONASTÈRE RESTAURÉ.

Cinq nouvelles filles de Ste. Ursule, 397 — La Mère Madeleine Amiot de la Conception, 399 — La Mère Marie-Anne Anceau de Ste. Thérèse, 401 — La Mère Marie Boutteville de Ste. Claire, 403 — Mort du R. P. Jérôme Lalemant, 405 — Séminaristes du Comte de Frontenac

et autres—Un mot sur le séminaire sauvage, 407—Famille de saints—Petite Postulante sauvage, 410—Alerte au Monastère, 412—La chapelle des Saints, 414—Quelques sœurs de plus au ciel, 419—Affiliation des Ursulines de Québec aux Ursulines de Paris, 422—Les deux Louise, 425—Agnès Besk8es, 427—Dernière cérémonie avant l'incendie, 428—L'incendie de 1686, 430—Motifs de confiance—Une visite, 433.

LIVRE TROISIÈME.

1686-1700.

Le Monastère restauré pour la seconde fois.

CHAPITRE I.

LES URSULINES AU MILIEU DES ÉPREUVES SONT DE NOUVEAU SECOURUES ET PROTÉGÉES PAR MARIE.

Retour dans la maison de Mme. de la Peltrie, 439—Dix-huit mois dans un petit Monastère—On complète la construction de l'aile de la Ste. Famille, 441—Un nouveau Bethléem—Beaux moyens de se sanctifier dans les épreuves, 445—La novice de 1686 (Mlle. Jacqueline Juchereau de St. Denis), 447—Les religieuses occupent l'aile de la Ste. Famille, 450—Nouvelles aspirantes à la vie religieuse, 451—Deux évêques à Québec, 454—Honneurs rendus aux reliques de St. Paul, 456—Visite épiscopale—Nouvelle chapelle, 459—La petite Abigail, 461—Départ de deux bienfaiteurs, 462—Le Pasteur réuni au troupeau du cloître pour rendre hommage à Marie, 463.

CHAPITRE II.

LA GUERRE ET SES ALARMES ; MARIE PROTÈGE SES ENFANTS.

La colonie menacée d'une entière ruine ; on cherche à apaiser la colère de Dieu, 465—Québec assiégé par les Anglais ; les Ursulines

ouvrent leurs portes au peuple; état du Monastère pendant le siège, 469—Une armée d'une nouvelle espèce; les malheurs reculent devant la prière, 475—Un petit fort érigé au milieu d'une forteresse—Les Ursulines soldent et équipent deux soldats pour la guerre, 477.

CHAPITRE III.

LE PENSIONNAT.

Importance qu'on attachait à l'éducation des Demoiselles Canadiennes au temps passé, 481—Liste des élèves de 1687 à 1700, 484—Mlle. Louise-Elis. de Joybert de Marson ou Haute Mission d'une élève du pensionnat, 484—Mlle. Judith de Lamothe-Cadillac, 487—L'héroïne de quinze ans, 488.

CHAPITRE IV.

LE SIÈCLE FINIT SOUS LES AUSPICES DE MARIE.

Les Gardiens du Monastère, 491—Visite des Fondatrices de l'Hôpital-Général, 493—Mme. de Champigny et les Ursulines, 496—Notice sur la vénérée Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase, deuxième supérieure de ce Monastère, 498—Une cérémonie de profession troublée par un accident, 502—Fondation des Ursulines de Trois-Rivières, 503—Le R. P. Germain—Mort de Frontenac—Encore un mot des sauvages, 508—Dernières novices au dix-septième siècle, 511—Une jeune captive anglaise se fait religieuse Ursuline, 513—La Mère Marie Le Vaillant de Vaucelle de Ste. Cécile, 515—Sr. Françoise Gravelle de Ste. Anne, 517—Scène inattendue au Monastère, 519—Première supérieure Canadienne—Elle visite l'Hôpital-Général, 520—Lettre de la Mère Marie Le Maire des Anges, 523—Dernier coup-d'œil à l'intérieur du Monastère, 525.

Les Martyrs du Canada 527

GRAVURES POUR LE TOME PREMIER.

(Si elles sont reçues de France à temps.)

La Vénérable Mère Marie Guyart de l'Incarnation.....	1
Incendie du premier Monastère.....	154
Eglise et chapelle bâties par Mme. de la Peltrie, brûlées en 1686....	255
Mme. Madeleine de Chauvigny de la Peltrie.....	348



